Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/inventairegenera21fran

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

PARIS
MONUMENTS RELIGIEUX

TOME PREMIER

Les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en septembre 1876.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME PREMIER

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1876

Tous droits réservés

GETTY CENTER LIBRARY

INTRODUCTION

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

RAPPORT

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS

Paris, le 15 mai 1874.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En 1856 fut proposé au Congrès des Sociétés savantes des départements le projet d'un Inventaire des richesses d'art de la France, tâche que j'aurais à cœur d'entreprendre sous vos auspices. Ce vaste travail, qui mettrait en lumière les inestimables trésors de nos collections nationales, de nos Musées de province, de nos églises et de nos monuments publics, et qui fournirait un sujet inépuisable aux recherches et aux études de nos Sociétés savantes, offrirait aux artistes et aux érudits du monde entier le répertoire aussi complet que possible des peintures, sculptures, curiosités de toutes sortes qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, se sont accumulées dans notre pays et en ont fait dans les temps modernes, avec l'Italie et les Flandres, la terre privilégiée des arts.

Or la France elle-même ignore profondément ses richesses ; l'Inventaire qui les lui révélera ne flattera pas seulement notre juste orgueil, il rehaussera singulièrement aux yeux de l'étranger l'éclat de notre nation. La publication dont je parle n'a rien d'ailleurs qui ne soit d'exécution facile. Ce que la Belgique, avec la seule force de son esprit patriotique et de son esprit municipal, a entrepris et mené à bien pour la plupart de ses villes, la France, avec toutes ses ressources de corps savants, d'administrations d'art, de conservateurs de collections publiques, d'inspecteurs des Beaux-Arts, d'inspecteurs de monuments historiques et d'édifices diocésains, le doit conduire aisément à fin.

Sous Louis XV, Lépicié avait publié l'Inventaire des tableaux du Cabinet du Roi ; les Inventaires du Louvre, pour être plus volumineux, ne sont pas moins prêts à offrir l'entière et instructive nomenclature de nos peintures, de nos dessins, etc., etc. Les catalogues des Musées de province n'ont besoin que d'être contrôlés par quelques érudits spéciaux, et complétés par la mention de quelques objets réservés en magasin, pour fournir une autre série de documents bons pour l'impression. Ce sera en outre une occasion précieuse pour les collections de nos départements d'attirer sur leur importance et sur leur vraie valeur l'intérêt des autorités locales et aussi les largesses mieux motivées et mieux renseignées de votre administration.

Il est certain, Monsieur le Ministre, que si l'on attendait pour commencer la publication d'un si volumineux travail qu'il fût complet dans toutes ses parties, il faudrait renvoyer à une époque très-éloignée la mise sous presse de ses premiers feuillets. Mais mon avis serait tout au contraire de commencer, simplement et sans tarder, l'impression des divers chapitres au fur et à mesure qu'ils se produiraient. La publication se composerait tout d'abord de deux séries : l'une appliquée à l'Inventaire des richesses d'art de nos collections nationales ; l'autre appliquée à l'Inventaire des Musées départementaux et communaux, des églises, monuments, etc., de Paris et de province. Des tables soigneusement élaborées et indiquant les artistes et les localités cités dans l'ouvrage seraient insérées à la suite de chaque volume, et ces tables seraient le lien réel, la clef indispensable de cet immense répertoire d'œuvres et de noms.

Pour étudier plus sûrement les questions multiples qui se rattachent à un tel projet, j'ai cru devoir invoquer les utiles conseils d'hommes particulière-

ment compétents. J'ai exposé à cette Commission les idées ci-dessus et les moyens de parer aux dépenses de l'ouvrage, qui seraient prises sur les ressources ordinaires du budget des Beaux-Arts. Nous avons examiné ensemble : 1° le caractère à bien définir de l'Inventaire ; 2° ses divisions ; 3° les mentions de détail qu'il devra contenir sur chaque objet à décrire. Puis, nous avons comparé les diverses publications analogues patronées par votre ministère, celle du Catalogue général de la Bibliothèque nationale, celle des manuscrits des Bibliothèques de province, etc. Nous avons préparé la circulaire qui devrait être adressée, avec votre recommandation, aux conservateurs des Musées de province et aux Sociétés savantes. Nous avons pensé qu'un spécimen étudié avec grand soin des chapitres différents de l'Inventaire, dans la mesure propre à chacune des séries, Musées, églises, monuments publics, leur devrait être envoyé en même temps que la circulaire, et nous avons choisi, comme premiers types, le Musée de Tours, l'église de Saint-Étienne du Mont, à Paris, l'hôtel Soubise, le Petit-Trianon. Comme il importe que cette solennelle enquête sur les richesses d'art de la France soit menée avec toute circonspection pour obtenir un juste crédit auprès des amis des arts dans le monde entier, le travail des conservateurs de nos Musées de province et des autres collaborateurs de l'Inventaire, après le contrôle qui en serait fait sur place par les inspecteurs des Beaux-Arts ou par les délégués de la Commission, serait soumis à la Commission elle-même, qui, l'ayant examiné en dernier ressort, le livrerait au sous-comité chargé de la publication.

Il y a un mois à peine, Monsieur le Ministre, vous disiez aux délégués des Sociétés savantes réunis à la Sorbonne sous votre présidence : « Tra« vaillez, travaillez avec confiance, continuez vos paisibles et fécondes études ; « la mission que vous avez librement assumée est grande et patriotique... Il « faut, par le spectacle de sa grandeur passée, susciter en notre société de « généreux desseins et de mâles vertus... Ne comptez-vous pas parmi les « gardiens de ses traditions littéraires et artistiques, parmi les dépositaires « des trésors les plus cachés de son histoire ? N'êtes-vous pas quelquefois les « promoteurs des progrès scientifiques dont elle recueille les bienfaits dans « son commerce et dans son industrie ? » J'ai cru, Monsieur le Ministre, entrer dans votre pensée en proposant aux innombrables corporations savantes qui forment d'un bout à l'autre de la France comme une laborieuse officine de communications érudites, un but à leurs travaux, un cadre à leur activité. Si le travail seul « sans préoccupations étrangères » peut régé-

nérer notre pays, j'ai voulu, sur le terrain que vous avez jugé bon de me confier, et pour une œuvre que je crois digne de votre administration, ouvrir une carrière abondante à tous ces hommes de bonne volonté qui, dans notre pays, n'ont jamais fait défaut à qui leur a demandé d'apporter leur pierre à un monument d'intelligence et de patriotisme.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver la publication d'un Inventaire des richesses d'art de la France, et de confier la conduite de cette publication aux membres d'une Commission spéciale.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

Le Directeur des Beaux-Arts,

Signé : PH. DE CHENNEVIÈRES.

APPROUVÉ :

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : DE FOURTOU.

COMMISSION

DE

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

Président : M. le marquis DE CHENNEVIÈRES, directeur des Beaux-Arts;
Vice-Président : M. REISET, directeur des Musées nationaux;
Secrétaire : M. LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la Direction des Beaux-Arts;
Secrétaire adjoint : M. JAMAIN, secrétaire du directeur des Beaux-Arts.

MEMBRES :

MM. CHABOUILLET, conservateur sous-directeur du département des médailles à la Bibliothèque nationale;
CHÉRON, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale;
CLÉMENT DE RIS (comte), conservateur adjoint au Musée du Louvre;
COUSIN (Jules), bibliothécaire de la Ville de Paris;
DARCEL, administrateur des Gobelins;
DELABORDE (vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur sous-directeur du Dépôt des estampes à la Bibliothèque nationale;
GENTIL (Arthur);
GONCOURT (Edmond DE), écrivain d'art;
MM. GUIFFREY (J. J.), archiviste aux Archives nationales;
GRUYER (A.), membre de l'Institut, inspecteur des Beaux-Arts;
JOUIN (Henry), attaché à la direction des Beaux-Arts, chargé du service de l'Inventaire;
LOUVRIER DE LAJOLAIS, président de la Commission consultative à l'Union centrale des Arts;
MONTAIGLON (DE), professeur à l'École des Chartes;
MANTZ (Paul), chef de bureau au ministère de l'Intérieur;
MICHAUX, chef de la division des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine;
RONCHAUD (DE), inspecteur des Beaux-Arts;
SAINT-VICTOR (Paul DE), inspecteur des Beaux-Arts;
SERVAUX, chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique;
SOULIÉ (Eud.), conservateur du Musée de Versailles;
WATTEVILLE (baron Os. DE), chef de la division des Sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique.

La Commission de l'Inventaire s'est mise immédiatement à l'œuvre, et dès sa première séance, statuant sur le caractère de la publication qu'elle allait entreprendre, elle décidait que le relevé de tous les objets d'art renfermés dans les établissements publics serait non pas une nomenclature pure et simple, mais un inventaire où les attributions et les origines auraient été au préalable soigneusement examinées et rectifiées, et qui devrait être accompagné, autant que possible, de documents authentiques.

Consultée par l'un de ses membres sur la question de savoir si ce ne serait pas amoindrir la valeur de cet Inventaire que d'y comprendre des choses médiocres, la Commission émettait l'avis que l'Inventaire devait être établi sur des bases aussi larges que possible, et comprendre tout ce qui a le carac-

tère d'une œuvre d'art, certaines œuvres fussent-elles d'ailleurs médiocres au point de vue esthétique. Dans ce dernier cas, en effet, elles peuvent présenter un intérêt au point de vue, soit de l'histoire de l'art, soit de l'histoire générale, et il est nécessaire de constater leur présence à un certain moment dans nos collections publiques.

La Commission, interrogée sur la nature des hôtels ou palais qu'il convient d'inventorier, a déclaré ne vouloir s'occuper que des palais et hôtels ayant un caractère public, c'est-à-dire appartenant soit à l'État, soit aux départements, soit aux communes.

En ce qui touche les ouvrages d'art aujourd'hui disparus ou détruits, la Commission a décidé qu'ils devraient être mentionnés dans la notice historique précédant l'inventaire des monuments auxquels ils appartenaient autrefois.

Il fut ensuite résolu : que les monographies concernant les monuments publics de Paris et celles relatives aux monuments de la province seraient publiées par séries distinctes;

Que le travail serait entrepris sans retard sur plusieurs points à la fois, suivant les ressources dont on disposerait;

Et que les Inventaires revisés par la Commission, munis d'une table spéciale, pourraient être publiés au fur et à mesure de leur achèvement, sauf à être classés plus tard par groupes méthodiques, des tables générales devant accompagner chaque volume et en relier toutes les parties.

Étudiant la marche qu'elle entendait suivre dans la publication des monographies, la Commission décide que les manuscrits seront l'objet d'un examen préalable avant d'être mis à l'impression. Des épreuves de chaque Inventaire seront adressées à trois membres de la Commission qui acceptent le soin de reviser sur place les travaux des auteurs, et, s'il y avait lieu, la Commission elle-même serait convoquée afin de résoudre les difficultés que lui signaleraient ses délégués.

La Commission de l'Inventaire croit, à ce propos, s'acquitter d'un devoir en remerciant publiquement ici MM. Jules Cousin, bibliothécaire de la Ville de Paris, Paul Mantz, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, Michaux, chef de division à la Préfecture de la Seine, qui ont bien voulu revoir avec la plus minutieuse attention et compléter les monographies contenues dans le présent volume.

Il a été résolu que la publication serait faite sous la responsabilité de la Commission; mais tout travail publié porte le nom de son auteur.

Passant à l'étude des diverses mentions que devraient contenir les notices de l'Inventaire, la Commission a résumé les questions abordées par elle et longuement examinées, dans une série de documents que nous publions ci-après :

I

MONUMENTS CIVILS

Circulaire adressée aux Directeurs et Conservateurs de Musées, Bibliothèques, Palais, etc.

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts vient de décider qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'il fallait d'abord faire appel aux hommes spéciaux chargés de la direction et de la conservation des Musées de province. Ces Musées comptent, en effet, pour une très-forte part dans le travail que nous allons entreprendre. Je viens donc, M   , faire appel à votre bon vouloir et vous prier de m'envoyer, sans retard, les catalogues des collections confiées à vos soins. Je souhaite avoir, non-seulement les catalogues imprimés et livrés au public, mais les notes, inventaires, manuscrits, etc., qui intéressent votre Musée. Ces catalogues et ces notes, aussitôt reçus, seront classés et étudiés avec soin. Après ce premier travail, MM. les inspecteurs des Beaux-Arts se mettront en rapport avec vous : ils iront recueillir directement vos observations, ils vous transmettront les leurs après avoir étudié vos galeries, et vous porteront en tous cas les remercîments de l'Administration. Il est du plus haut intérêt pour tous de poursuivre activement ce travail. Les richesses provinciales ne sont point appréciées à leur valeur, parce qu'elles ne sont pas suffisamment connues. L'Inventaire que nous projetons, une fois fait et bien fait, sera publié sous la surveillance et sous la responsabilité de la Commission, et mis ensuite à la portée de tous. Dès lors, quiconque aura souci de s'instruire pourra aller ici ou là en connaissance de cause. En s'arrêtant dans votre ville, il sera sûr d'y trouver un motif sérieux d'étude et de curiosité. J'ajouterai que le travail des conservateurs doit avoir pour résultat naturel d'appeler sur leurs Musées la sollicitude des autorités locales et aussi les libéralités mieux justifiées de l'Administration. L'intérêt local se joint donc à l'intérêt général pour recommander à vos plus sérieuses méditations l'entreprise que nous allons poursuivre. Je désire trouver en vous, M   , un auxiliaire et un collaborateur, et je vous adresse à l'avance, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

Ph. DE CHENNEVIÈRES.

A Messieurs les Présidents des Sociétés savantes.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai décidé qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'elle devrait faire appel aux lumières de votre compagnie. La Société   que vous présidez peut, par son intelligent concours, nous aider beaucoup dans la tâche très-difficile et très-étendue que nous nous proposons. En dehors des Musées, à la tête desquels se trouvent des conservateurs, les divers monuments de votre département et des départements voisins peuvent contenir des objets d'art qui échapperaient sans doute à nos investigations, si des hommes savants et spéciaux, versés surtout dans la connaissance de la localité, ne voulaient bien nous éclairer.

Je fais donc appel, Monsieur le Président, à l'active coopération de tous les hommes dévoués qui composent votre Société, et je vous serai obligé de vouloir bien m'adresser le plus tôt possible réception de cette lettre.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,
DE FOURTOU.

A Messieurs les Archivistes.

MONSIEUR L'ARCHIVISTE,

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts vient de décider qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'elle devait faire appel au bon vouloir et à la compétence spéciale de MM. les Archivistes et leur demander l'indication de toutes les pièces qui seraient de nature à intéresser les origines, la provenance, le prix d'acquisition, les donateurs, les transmissions successives des objets d'art contenus dans les édifices de l'État, départementaux et communaux, dépendant de votre circonscription. C'est surtout dans la période révolutionnaire des dix dernières années du dix-huitième siècle qu'il serait utile de rechercher ces documents. Alors, en effet, la plupart des œuvres et objets d'art ayant appartenu aux églises, communautés, domaines, etc., furent soustraits ou vendus, et les archives locales conservent sans doute quelques traces de ces mutations. Si, par aventure, à vos collections d'archives étaient mêlés des objets d'art, je vous prierais aussi de les signaler et de les décrire.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur l'Archiviste, de tout ce que vous pourrez faire pour faciliter et compléter le travail de la Commission, et je vous adresse à l'avance, avec mes remercîments, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
Président de la Commission de l'Inventaire,
PH. DE CHENNEVIÈRES.

QUESTIONNAIRE.

Envoyer trois exemplaires de la plus récente édition des catalogues existants. A défaut de catalogues imprimés, envoyer trois exemplaires des catalogues manuscrits.

Compléter les renseignements donnés dans les catalogues par les inventaires des objets conservés en magasin et par toutes notes manuscrites intéressant les collections.

Décrire chaque objet brièvement, mais complètement, de manière que cet objet ne puisse être confondu avec aucun autre objet similaire. Donner les dimensions, la forme et la matière. Indiquer la provenance et donner, autant que possible, l'histoire de l'objet. Dire l'époque d'entrée dans le Musée, par qui l'objet a été donné ou vendu. Fournir les nom et prénoms de l'artiste, les indications concernant les dates. Relever les dimensions des figures (nature, demi-nature, plus grande que nature).

PEINTURES ET DESSINS.

Diviser les objets en quatre classes :

1° École française ;
2° Écoles d'Italie et d'Espagne ;
3° Écoles allemande, flamande, hollandaise ;
4° Écoles anglaise, suédoise et autres.

Indiquer, pour toutes les peintures, le procédé mis en œuvre, peinture à l'huile, en détrempe, à fresque, à la cire, etc.

Les estampes relevant de chacune de ces écoles devront être mentionnées :

1° A l'état de recueil ou d'œuvre de maîtres ;
2° A l'état isolé, quand elles présentent un intérêt spécial.

SCULPTURES.

Diviser les objets en trois classes :

1° Sculptures antiques ;
2° Sculptures du moyen âge et de la Renaissance ;
3° Sculptures modernes.

OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ.

Émaux, gemmes et joyaux, orfévrerie, etc.; Faïences, terres émaillées, grès, porcelaines, etc.; Verreries et vitraux, ivoires sculptés, petits bronzes, plaquettes, médailles, etc.; Bois sculptés, meubles d'art, etc.; Broderies, dentelles, tapisseries, tissus précieux, etc.; Miniatures.

Tout ce qui touche à l'archéologie ne doit trouver place dans l'Inventaire que dans le cas où la question d'art est intéressée. Ainsi, les inscriptions ne doivent être mentionnées que si elles accompagnent des objets d'art. Une inscription tombale, par exemple, ne sera relevée que si elle est jointe à un relief ou à une représentation graphique.

Tous les détails bibliographiques intéressant les objets sont instamment demandés. Les indications des gravures ou lithographies, reproduisant les tableaux, dessins ou monuments de tous genres, sont également demandées.

II

MONUMENTS RELIGIEUX

PLAN. — LÉGENDE. — ORDRE A SUIVRE DANS LA DESCRIPTION.

LÉGENDE DU PLAN

Portes. — Porte centrale; porte de gauche, porte de droite.

Porche extérieur.

Porche intérieur. Tombeau sur le mur latéral de gauche.

Tribune supérieure.

Nef. — Nef centrale. — Côté gauche; banc d'œuvre; autel au 5e entre-colonnement sur la 6e colonne et regardant le pied de la nef. — Côté droit; chaire dans le 4e entre-colonnement; tombeau appliqué contre la 7e colonne et tourné vers le chœur. — Voûtes de la nef; peintures à la 6e et à la 7e travée.

Chapelles du bas côté de gauche. 1re chapelle; fonts baptismaux. Petite chapelle funéraire de la 2e chapelle. Les chiffres des chapelles correspondent ici à ceux des entre-colonnements. — Chapelles du bas côté de droite : 1re chapelle en face du 1er entre-colonnement; 2e chapelle en face du 5e; 3e chapelle en face du 6e; 4e chapelle en face du 7e.

Transept. — Transept gauche. Autel sur le mur de la 2e travée du côté du chœur. — Transept droit. Tombeau sur le mur de la 3e travée du côté de la nef : deux chapelles ouvrant, la 1re sur la 2e travée, la 2e sur la 3e travée du côté du chœur. — Coupole centrale.

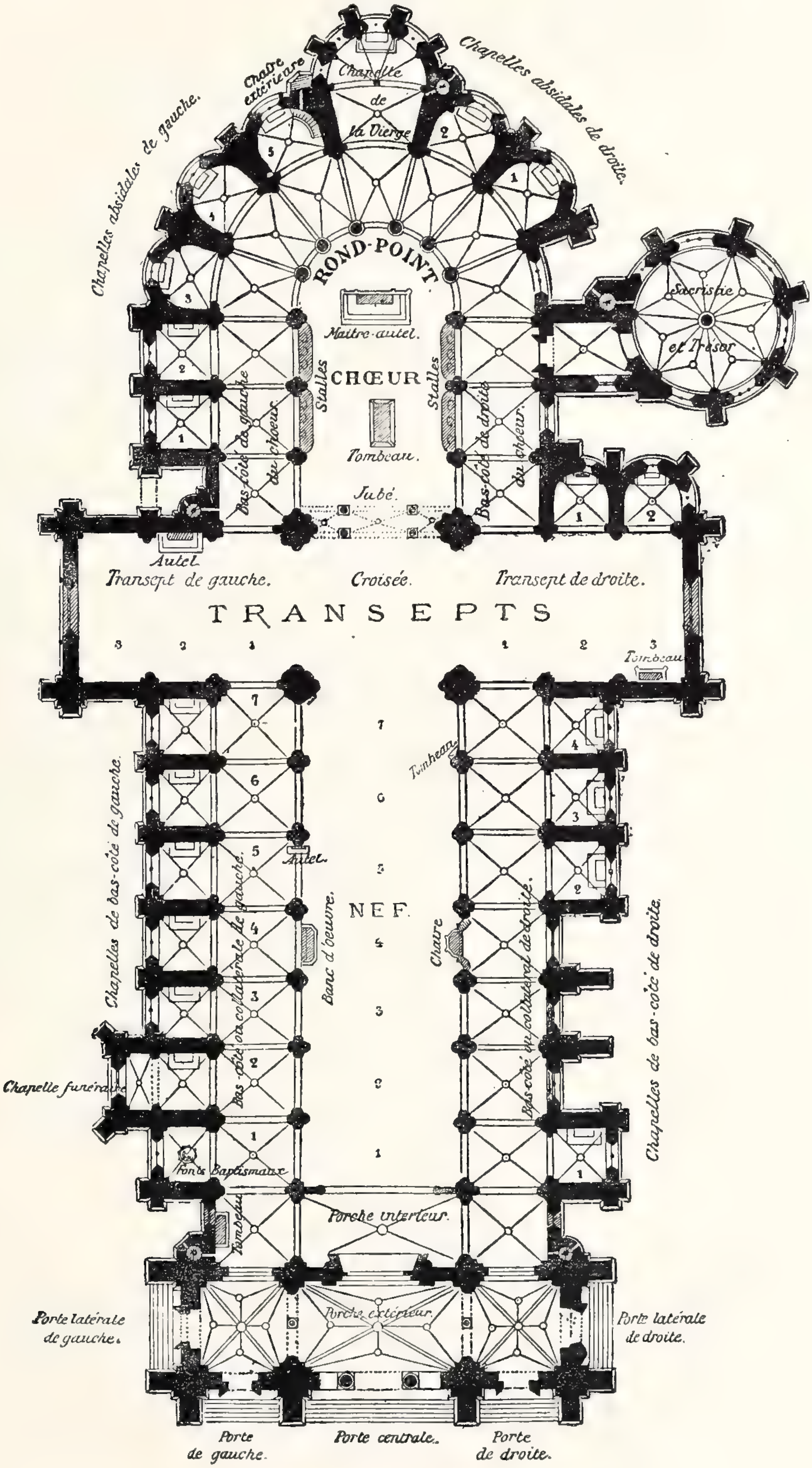
Choeur. — Jubé. — Maître-autel au centre du rond-point du chœur. Tombeau au centre de la 2e travée. Stalles. — Tour du chœur. — Bas côté de gauche. Série complète de cinq chapelles correspondant aux entre-colonnements 2 à 7. — Bas côté de droite. Bâtiment extérieur de la Sacristie et du Trésor ouvrant dans la 3e travée; la 1re chapelle à la 5e travée; la 2e chapelle à la 6e travée. — Chapelle du chevet.

Vitraux. — Rose de la nef. — Du côté gauche, 4 vitraux, au-dessus des 2e, 4e, 6e et 7e entre-colonnements. — Du côté droit, vitraux au-dessus des 5e et 6e entre-colonnements.

Transept gauche. — Côté de la nef; vitrail au-dessus du 1er entre-colonnement. Mur latéral; rose. — Côté du chœur; vitraux, dont les sujets se suivent, au-dessus des 3e, 2e et 1er entre-colonnements.

Transept droit. Vitraux sur les 1er, 2e et 3e entre-colonnements du côté de la nef.

PLAN


Chapelle de la Vierge
Chapelles absidales de gauche.
Chapelles absidales de droite.
Chaire extérieure
ROND-POINT
Sacristie et Trésor
Maître-autel.
CHŒUR
Stalles
Stalles
Tombeau.
Bas-côté de gauche du chœur
Bas-côté de droite du chœur
Jubé.
Autel
Transept de gauche.
Croisée.
Transept de droite.
TRANSEPTS
Tombeau
Tombeau
Chapelles de bas-côté de gauche.
Chapelles de bas-côté de droite.
Autel.
NEF.
Banc d'œuvre.
Chaire
Bas-côté ou collatéral de gauche.
Bas-côté ou collatéral de droite.
Chapelle funéraire
Fonts Baptismaux
Tombeau
Porche intérieur.
Porche extérieur.
Porte latérale de gauche.
Porte latérale de droite.
Porte de gauche.
Porte centrale.
Porte de droite.

ORDRE A SUIVRE

DANS LA DESCRIPTION DES OBJETS D'ART

Il importe, dans un recueil de renseignements, que les descriptions soient faites sur un seul plan et de façon à concorder entre elles. Rien n'est plus rare dans les descriptions d'églises; à force d'y revenir sur ses pas, on y arrive facilement au désordre et à une confusion assez grande pour qu'au delà de la moitié le lecteur ait grand'peine à savoir où il en est exactement. C'est ce qui se produit même quand on s'astreint à faire le tour de l'église, la seconde partie se trouvant ainsi absolument à l'inverse de la première.

Une autre difficulté se rencontre : c'est la question de savoir ce qu'on doit appeler la gauche ou la droite dans une église. Au point de vue liturgique, il n'y a pas de doute. La droite et la gauche sont celles de l'officiant qui donne la bénédiction; par conséquent, dans une église orientée, la droite liturgique est le côté nord ou de l'évangile, la gauche, le côté sud ou de l'épître. C'est exactement la même chose qu'en blason, où le côté dextre est la droite de celui qui porterait l'écu et la gauche de celui qui le regarde, le côté senestre la gauche de celui qui porterait l'écu et la droite de celui qui le regarde. Mais cette habitude, pour les églises, n'est nullement passée dans le public, qui se sert plus facilement de l'indication de sa propre droite et de sa propre gauche. C'est de cette façon qu'est faite la grande majorité des descriptions; il a donc paru utile de s'y tenir pour ne pas choquer une habitude presque constante. Dans les églises orientées, l'ouest correspond à la façade, l'est au chevet, le nord et le sud aux deux côtés; mais, comme beaucoup d'églises ne sont pas orientées, tout en indiquant si une église l'est bien ou mal, l'orientation ne peut pas être prise pour base de description. D'un autre côté, si les fonts sont habituellement au nord dans une église orientée et la chapelle des morts habituellement au sud, il y a aussi trop d'exceptions pour qu'on puisse trouver là un point de départ.

Il faut donc se tenir à la droite et à la gauche du visiteur, en admettant, indépendamment des hasards de l'entrée, qu'il parte toujours du pied de la nef; pour les chapelles, il va de soi que leur droite et leur gauche sont celles de celui qui les regarde de face.

Ce point de départ admis, voici l'ordre dans lequel il faudra noter les œuvres d'art que peuvent présenter les diverses parties d'une église.

EXTÉRIEUR.

Grande façade. Portail. Tours. Le porche extérieur, s'il y en a un. Côté gauche de la nef. Côté droit de la nef. Portails du transept gauche et du transept droit. Tour centrale. Côtés du chœur. Chevet de l'église.

INTÉRIEUR.

On le divisera en ses trois parties constitutives : nef, transept et chœur. Après avoir indiqué en quelques mots la forme et la distribution de l'église, commencer la nef par le mur intérieur de la façade, la tribune et les orgues. Décrire ici le porche intérieur, s'il y en a un.

I. NEF.

Nef centrale à partir du pied de la nef.

Les autels, statues ou tombeaux du côté gauche (celui du banc d'œuvre), puis du côté droit (celui de la chaire). On y comprendra ce qui, sur les piliers, se trouve dans les entre-colonnements et contribue à la décoration de la nef.

Les peintures supérieures.

Bas côtés de la nef. — Bas côté de gauche. — Les œuvres contenues dans les allées du bas côté. Ensuite les chapelles, en commençant par le pied de la nef; donner leur vocable si elles en ont un, mais dans tous les cas les numéroter de 1 à... et indiquer leur relation avec le chiffre de l'entre-colonnement des piliers de la nef centrale, quand la suite des chapelles n'est pas complète.

Bas côté de droite. — Les allées du bas côté de droite; les chapelles, numérotées de même de 1 à...; commencer la description des chapelles par le côté de l'autel; y comprendre les vitraux, qui se rapportent le plus souvent au patron.

II. TRANSEPT.

Celui de gauche ou du nord. Celui de droite ou du sud. Pour chacun, commencer par le côté de la nef, continuer par le mur de la façade latérale, finir par le côté du chœur; y comprendre les chapelles qui s'ouvrent dans le transept sans communiquer avec le chœur ou avec ses bas côtés.

La lanterne ou la coupole centrale.

III. CHOEUR.

Sa fermeture entre les piliers de l'arc triomphal.

Grilles; ambons (d'abord celui de gauche ou de l'évangile, puis celui de droite ou de l'épître); jubé avec ses autels.

Commencer la description du chœur lui-même par le maître-autel, qu'il soit au pied du chœur, à son chevet, ou qu'il soit avancé jusque dans le transept ou même dans les dernières arcades de la nef. En indiquer toujours l'exacte plantation.

Les stalles; le fond du chœur.

Sculptures ou peintures du tour extérieur du chœur. Celles de gauche, puis celles de droite, en partant du transept. Si les sujets forment une suite, la décrire dans l'ordre des sujets.

Bas côtés du chœur. — L'allée de celui de gauche; les chapelles de gauche, numérotées de 1 à..., en partant du transept.

L'allée du bas côté de droite; les chapelles numérotées de 1 à..., toujours en partant du transept.

Terminer la description des chapelles du chœur par la chapelle centrale du chevet.

Dans les églises à deux nefs, commencer par la nef où se trouve le maître-autel.

Dans les églises circulaires, ou à pans coupés égaux, décrire d'abord la partie centrale, et ensuite le bas côté, en partant de la gauche de l'entrée et en y revenant par la droite; mais, s'il y a une ou plusieurs chapelles absidales, diviser le bas côté en bas côté gauche et en bas côté droit, avant d'en venir à ces chapelles.

Les vitraux de la galerie et ceux des ouvertures supérieures de l'église devront être décrits en un chapitre à part et après les chapelles du chœur. D'abord la rose du portail, les vitraux de la nef à gauche, puis à droite, les roses des transepts, les vitraux de ceux-ci dans l'ordre des parties basses, puis ceux du chœur, toujours par la gauche d'abord, ensuite par la droite, et enfin le vitrail du centre du chevet. Numéroter les vitraux en indiquant leurs relations avec les entre-colonnements des arcades inférieures. S'il y a une suite chronologique dans l'ordre des sujets, suivre l'ordre qu'elle donne en indiquant soigneusement les relations de place avec les parties inférieures.

S'il y a une église souterraine ou une crypte, en faire la description séparément après celle de l'intérieur, et relativement dans le même ordre en allant du pied au chevet.

Quant à la sacristie, en indiquer la place à l'endroit où l'on y accède; mais, si elle est importante et surtout si elle contient un Trésor, réserver les détails relatifs à la sacristie pour ne les décrire qu'après avoir entièrement épuisé la description de l'église, dont elle romprait autrement la suite et l'ordonnance.

A plus forte raison, mettre à la fin les ouvrages d'art conservés dans les bâtiments extérieurs qui ne font pas partie intégrante de l'église (chapelles, évêchés, salles du chapitre, cloîtres, charniers, etc.). Les décrire en commençant par ceux de gauche à partir de la grande façade.

Dans le cas où des exceptions trop grandes se présenteraient, il pourrait y avoir lieu d'en aviser la Commission, qui donnerait sur ces points des solutions spéciales.

Favorisée par M. le Ministre de l'Intérieur, qui s'empressa d'assurer à l'Inventaire le concours de MM. les Archivistes des départements; par M. le Préfet de la Seine, qui donna des ordres immédiats pour que la Commission eût toute liberté d'étudier les édifices appartenant à la Ville de Paris; par le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, qui adressa une circulaire à MM. les

Curés, les engageant à faciliter l'examen des œuvres renfermées dans les églises de Paris, l'entreprise vraiment nationale de l'Inventaire vient d'être l'objet d'une nouvelle circulaire ministérielle en date du 14 août 1876.

Voici le texte de ce document :

Monsieur le Préfet,

En 1874, un de mes prédécesseurs décida qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France serait dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts. Une Commission spéciale fut chargée d'organiser ce vaste travail et d'en surveiller l'impression ; elle se mit à l'œuvre immédiatement, et dans peu de temps paraîtront à la fois les premiers volumes des diverses séries dont se composera la publication : monuments civils et religieux de Paris ; monuments civils et religieux des départements. Les différentes pièces et les spécimens que je vous envoie sous ce pli vous permettront de juger de l'étendue de l'entreprise, de son importance au point de vue national, des services qu'elle doit rendre aux artistes, aux historiens, aux érudits dans tous les genres.

Une publication si considérable ne pourrait toutefois être menée à bonne fin, si nous ne devions compter, dans les départements, pour les travaux préparatoires, sur le concours actif de toutes les personnes qui, par profession ou par goût, s'y occupent de l'histoire des beaux-arts. Déjà mon Administration a demandé à MM. les Conservateurs des Musées départementaux et à MM. les Archivistes de lui faire parvenir les catalogues complets des collections dont ils ont la garde. La plupart ont déjà répondu à cet appel, et leur travail est entre les mains de la Commission.

Mais l'établissement du catalogue des objets d'art innombrables conservés dans les églises, mairies, hospices et tous autres monuments publics que les Musées, ne présente pas évidemment les mêmes facilités, parce que les personnes préposées à leur garde n'ont point toujours une compétence spéciale pour en apprécier la valeur.

Dans cette circonstance, j'ai pensé, Monsieur le Préfet, que mon administration trouverait des collaborateurs naturels et empressés dans les membres des Sociétés savantes et des Sociétés de beaux-arts si nombreuses aujourd'hui en province, lesquelles, ayant surtout pour objet l'étude des monuments locaux, auraient sans doute peu de chose à faire pour réunir en peu de temps tous les matériaux qui nous sont nécessaires. Je viens donc vous prier de vouloir bien me faire savoir quelles sont les Académies, Sociétés savantes, Sociétés de beaux-arts, etc., actuellement organisées dans votre département, avec qui l'Administration des Beaux-Arts pourrait établir des communications à ce sujet. Vous pouvez, dès aujourd'hui, communiquer à ces diverses Sociétés la présente circulaire, en leur demandant si leur intention est de prendre part à ce grand travail, et en les prévenant, d'ailleurs, que toutes les monographies publiées dans l'Inventaire général porteront la signature de leurs auteurs.

En me communiquant le résultat de vos démarches, vous voudrez bien en même temps me faire connaître : 1° la date de fondation de ces diverses Sociétés, les noms de leurs présidents, vice-présidents et secrétaires ; 2° votre avis sur la répartition qu'il conviendrait de faire du travail entre elles ; 3° tous les renseignements qu'il vous aura été possible de vous procurer, soit sur les publications déjà faites pouvant servir de base à l'Inventaire dans votre département, soit sur les personnes qui vous paraîtraient, à défaut ou en dehors de ces Sociétés, les plus capables de nous prêter une collaboration utile.

Je saisis cette occasion pour vous informer que mon intention est d'assimiler dans l'avenir les Sociétés qui, sous divers titres, s'occupent de l'encouragement des beaux-arts, aux Académies et Sociétés savantes qui correspondent déjà avec le ministère de l'Instruction publique. Les Sociétés des amis des arts ou Sociétés des beaux-arts dont vous aurez constaté l'organisation sérieuse, et que vous croirez devoir signaler à mon intérêt, seront donc, dès l'année prochaine, appelées à prendre part à la réunion solennelle des Sociétés savantes qui a lieu chaque année à Paris, ainsi qu'aux récompenses qui y sont distribuées.

Je vous serai obligé de vouloir bien me donner, aussi promptement que possible, réponse aux diverses questions contenues dans la présente circulaire.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
WADDINGTON.

De toutes parts, des monographies d'édifices religieux, de musées, de bibliothèques, d'hôtels de ville, de monuments historiques et de palais parviennent à la Commission de l'Inventaire.

Les membres de cette Commission se sont eux-mêmes partagé le soin de rédiger l'inventaire des églises de Paris.

Dès aujourd'hui, notre œuvre a donc pris de sérieux développements; elle suit une marche régulière. D'autre part, les traditions de savoir et de goût si répandues dans notre pays nous donnent la certitude que notre difficile entreprise, en recrutant tous les hommes de bon vouloir, sera de jour en jour plus favorablement appréciée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
Président de la Commission de l'Inventaire,

PH. DE CHENNEVIÈRES.

Paris, le 28 août 1876.

ÉGLISE

DE

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

ÉGLISE

DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Histoire. — *Cette église, paroisse royale du Louvre, tire son origine d'un petit oratoire érigé à cette place* (*alors en pleine campagne*), *où saint Germain, évêque d'Auxerre, s'était arrêté en allant à Nanterre, et avait opéré quelques miracles* (*vers* 450). *La communauté de prêtres desservant cet oratoire paraît avoir été primitivement constituée en abbaye. C'est par suite d'une confusion avec la puissante abbaye de Saint-Germain des Prés érigée en face de celle-ci, sur la rive gauche de la Seine, qu'on lui donne saint Vincent pour premier patron et Childebert pour fondateur. Il importe, tout en la démentant, de rappeler cette prétention traduite sous toutes les formes dans la décoration extérieure et intérieure de l'édifice.*

Vers 560, *saint Germain, évêque de Paris, reconstruisit cette chapelle dans de plus grandes proportions pour en faire le baptistère de tout ce faubourg de la rive droite et des hameaux qui en dépendaient* (*Paris étant alors circonscrit dans l'île de la Cité*). *Il enrichit la communauté des libéralités royales qui étendirent au loin ses possessions et ses droits seigneuriaux. La nouvelle église, construite en forme de rotonde, selon l'usage adopté pour les baptistères, fit donner à ce Saint-Germain de la rive droite, pour le distinguer du Saint-Germain de la rive gauche, le surnom de Saint-Germain le Rond. L'église et les bâtiments conventuels furent entièrement ruinés par les Normands au neuvième siècle.*

Vers l'an 1025, *le roi Robert fit rebâtir de fond en comble la basilique de Saint-Germain l'Auxerrois; mais il ne reste aucune trace même de ce troisième édifice; les parties les plus anciennes de l'église actuelle : la porte centrale, la base du clocher et le tour du chœur, ne remontant pas au delà du treizième siècle.*

Dans son ensemble, le monument, tel que nous le voyons aujourd'hui, appartient franchement au quinzième siècle. Les premières œuvres en furent entreprises vers 1423. *De* 1435 *à* 1439 *fut exécuté le porche extérieur, construit par Jean Gaussel, maçon et tailleur de pierres, pour la somme de* 960 *livres. En* 1456, *on achevait les grosses réparations du chœur, mais les décorations intérieures et les dernières chapelles de la nef et du chevet ne furent terminées qu'à la fin du seizième siècle, ainsi que le prouvent les dates de* 1569 *et* 1571 *inscrites sur les gargouilles. — Le magnifique jubé, œuvre de Pierre Lescot et de Jean Goujon, fut commencé seulement en* 1564. — *En* 1612, *on érigea un maître-autel monumental qui ne coûta pas moins de* 50,000 *livres. C'est le point culminant des embellissements : dès lors commence l'ère des mutilations.*

Vers 1650, *on supprime le trumeau central du grand portail et le bas-relief du Jugement qui le surmonte, afin d'obtenir une plus large ouverture; en même temps*

on fait le jour à l'intérieur en blanchissant les murailles et éclaircissant les vitraux. De 1745 *à* 1750, *Baccarit, architecte des Quinze-Vingts et des écuries du roi, fut chargé de moderniser le vieil édifice, et s'en acquitta sans pitié. L'admirable jubé qui fermait le chœur fut supprimé, les piliers gothiques du pourtour furent élégis en colonnes cannelées et décorées de draperies, de caissons, de fleurons, de balustrades dans le goût du jour. En même temps on démolit la haute flèche en pyramide qui surmontait le vieux clocher du douzième siècle, dont la tour fut reconstruite.*

C'est dans cet état que la Révolution trouva l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, qui, après avoir servi simultanément de magasin à fourrage et d'imprimerie, fut concédée au culte théophilanthropique par la loi du 11 *prairial an III, et placée sous l'invocation de la Reconnaissance. Rendue au culte catholique le* 30 *avril* 1803, *elle fut saccagée le* 13 *février* 1831 *et fermée jusqu'en* 1837. *Cette année, la loi du* 12 *mai en décida la restauration et la réouverture. Des travaux poursuivis pendant vingt ans par MM. Lassus et Baltard lui ont rendu en partie son caractère primitif.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade au-dessus du portail est surmontée par un pignon que termine une statue :

L'Archange saint Michel, par M. MAROCHETTI, 1841.

PORCHE.

Le portail est précédé d'un porche ouvrant par sept portes ogives (cinq de face, deux latérales). Les niches du porche sont décorées de statues en pierre, modernes pour la plupart, mesurant uniformément 1^m,50 de hauteur. Nous avons dit que ce porche, le plus élégant de ceux qui subsistent encore à Paris, avait été exécuté de 1435 à 1439 par Jean Gaussel.

Porte centrale. A gauche :

Saint Denis. — Saint Marcel. — Saint Germain. — Saint Charlemagne.

A droite :

Saint Céran. — Saint Landry. — Saint Agilbert. — Saint Louis.

Porte de gauche :

Sainte Clotilde. — Sainte Radegonde.

Porte de droite :

Sainte Bathilde. — Sainte Jeanne de Valois.

Porte latérale gauche :

Saint Cloud.

Porte latérale droite :

Saint François d'Assise.

Costume de religieux, robe longue, cagoule, ceinture de corde autour des reins. Statue très-fruste, dont les mains manquent et qui paraît dater des premières années du seizième siècle.

Sous le porche. A gauche :

Sainte Marie Égyptienne.

Elle est couverte de ses cheveux dorés et porte les trois pains qui doivent la nourrir au désert.

Commencement du seizième siècle.

A droite :

Sainte Isabelle de France.

Toutes ces statues sont modernes, sauf celles de *saint François d'Assise* et de *sainte Marie Égyptienne.*

PORTAIL.

Il est percé de trois baies ogives.

PORTE CENTRALE.

Sur le pilier trumeau :

La Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, statue moderne remplaçant le *Christ* enlevé en 1745 pour l'élargissement du portail.

Dans l'ébrasure, sous la retombée des arcs de la voussure. A gauche :

La Reine Ultrogothe. — Le Roi Childebert. — Saint Vincent.

A droite :

Saint Germain. — Sainte Geneviève. — Un Ange.

Ces six statues ont pour supports des figures de diables, de monstres, de damnés, etc.

Sur le tympan de la porte :

Jésus-Christ en croix entouré de saints et de saintes.

Peinture à fresque, par M. Mottez, remplaçant le bas-relief du *Jugement* enlevé en 1745, auquel se rattachaient les premières figures des voussures symbolisant à droite l'enfer, à gauche le paradis. On remarque dans la voussure principale, d'un côté les *Vierges sages* avec leurs lampes élevées, et de l'autre les *Vierges folles* avec leurs lampes renversées.

Les deux autres voussures contiennent, l'une six *Anges thuriféraires*, l'autre les *Douze Apôtres*.

PORTE DE GAUCHE.

A gauche, dans une niche :

Saint Amâtre, évêque d'Auxerre.

Dans le tympan :

Jésus dans le Temple.

Peinture à fresque, par M. Mottez.

PORTE DE DROITE.

A droite, dans une niche :

Saint Alode, évêque d'Auxerre.

Dans le tympan :

Le Saint-Esprit descend sur les Apôtres.

Peinture à fresque, par M. Mottez.

Sur les parois qui séparent la porte centrale des deux portes latérales. A gauche :

Jésus-Christ, entouré de saints et de saintes, bénit les infortunés de ce monde.

A droite :

Jésus-Christ confie la mission évangélique aux Apôtres.

A ses pieds la Madeleine et sainte Clotilde entourées de saints et de saintes.

Peintures à fresque, par M. Mottez. Toute cette décoration, qui date de 1840-1842, et qui a été restaurée en 1855, est dans un triste état de détérioration.

A gauche, dans le tympan intérieur :

La Vierge sur son trône.

A droite, dans le tympan, un pendant :

Jérémie et Daniel.

Peintures à fresque par M. Mottez.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'un vaisseau central autour duquel circulent deux bas côtés.

La nef ouvre sur les bas côtés par huit arcades ogives, le chœur par quinze (dix latérales, cinq au chevet). Toute la partie du bas côté droit, depuis la porte d'entrée jusqu'au transept, est occupée par la chapelle de la Vierge, qui sert également de chapelle des catéchismes. Elle est séparée de la nef par une cloison en bois ajourée.

Au-dessus des trois portes d'entrée, trois bas-reliefs.

PORTE CENTRALE.

L'Adoration des Mages.

Moulage en plâtre d'un bas-relief d'après un tableau de l'école de Pérugin. Il est encastré dans un encadrement de pierre aux armes des Virieu.

PORTE DE GAUCHE.

La Naissance de la Vierge. — Plâtre. *Signé :* Anatole Calmels, 1851.

PORTE DE DROITE.

La Présentation de la Vierge au Temple. Plâtre. *Signé :* An. Calmels. (Modèle de bas-relief exécuté dans une église de Lille.)

De chaque côté de la porte centrale, deux statues plâtre.

A gauche :

Saint Paul.

A droite :

Saint Pierre.

NEF.

Le banc d'œuvre en bois sculpté est en forme de dais. Sur deux colonnes accouplées, deux anges soutiennent un baldaquin figurant des draperies fleurdelisées. Les panneaux du dossier sont à jour.

Cette œuvre de menuiserie fut faite en 1684, sur les dessins de Lebrun, par François Mercier, maître menuisier.

BAS COTÉ GAUCHE.

Dans le tympan de la fausse porte, un vitrail :

Saint Grégoire, Charlemagne, Pépin, en pied; *saint Gélase, saint Célestin et saint Pierre,* en buste. — Par Maréchal (de Metz).

I. CHAPELLE DE SAINT-MICHEL, servant de fonts baptismaux.

Paroi de gauche :

L'Ange de la Rédemption. — Statue, marbre. — *Signé :* Capellaro, 1865.

Il a les bras croisés sur la poitrine et les ailes étendues sur les bras de la croix.

Paroi du fond. Vitrail :

Le Baptême de Jésus-Christ entre deux anges. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

II. CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Paroi du fond. Vitrail :

Saint Jean-Baptiste au désert.— *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

Au-dessus de chaque sujet, une figure en buste.

III. CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Paroi du fond. Vitrail :

La Madeleine entre deux anges. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

IV. CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION.

Paroi du fond. Vitrail :

Le Christ mort étendu sur les genoux de la Vierge. — A gauche et à droite, deux anges adorant. — *Signé :* Maréchal et Gugnon. Metz, 1847.

Paroi de droite :

Ancien Autel en bois surmonté d'un retable en bois sculpté.

Ce retable est divisé en trois panneaux verticaux où sont ciselées en plein relief les principales scènes de la Passion.

Panneau central :

L'Arbre de Jessé, l'Évanouissement de la Vierge, la Mise en croix.

Panneau de gauche :

La Visitation, l'Adoration des Bergers, le Portement de croix.

Panneau de droite :

L'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, Jésus cloué sur la croix.

Ces reliefs sont séparés par des pieds-droits chargés de clochetons, d'aiguilles, de fleurons, de statuettes à travers lesquels circulent des branchages ronceux et feuillus.

Travail flamand des premières années du seizième siècle.

Selon M. de Guilhermy, ce retable provient d'une église de Belgique.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE, servant aux catéchismes.

Elle occupe les quatre travées du bas côté droit de la nef.

L'autel est surmonté d'un retable en pierre sculpté, doré et peint, à cinq compartiments verticaux; exécution moderne, d'après les anciens retables du seizième siècle. Il a été exécuté sur les dessins de M. Lassus.

Cinq bas-reliefs décorent l'autel. Ils représentent :

La Présentation, le Mariage, la Salutation, la Visitation, la Nativité.

Au centre, une statue de la Vierge entourée d'un arbre de Jessé.

Au-dessous, cinq médaillons sculptés représentant des épisodes de la vie de la Vierge.

A gauche :

Saint Jean, saint Joachim;

A droite :

Sainte Anne, saint Joseph;

Peintures à fresque, par Amaury Duval.

Derrière le retable, dans la lancette de l'ogive :

Le Couronnement de la Vierge, peinture à fresque, par Amaury Duval.

Huit anges peints dans la voûte.

Les Apôtres au tombeau de la Vierge, peinture.

Au-dessus de la fausse porte, un vitrail à trois compartiments :

Isaac entre Loth et Abraham, et trois figures en buste. — *Signé :* Maréchal et Gugnon, 1844.

Première arcade.

Paroi du fond. Vitrail :

Salomon, David, Jessé et Jahel, en buste.

Dans l'embrasure :

Copie d'une *Vierge* de Murillo.

Clef de voûte finement fouillée, représentant :

Saint Germain l'Auxerrois.

Deuxième arcade.

Paroi de gauche. Un groupe en pierre peinte :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus, entre saint Germain et saint Vincent debout, deux statues pierre.

Ces trois figures, retrouvées en 1838 lors des travaux de restauration, occupent leur place actuelle depuis 1840. Elles datent de la fin du quinzième siècle.

Paroi du fond. Vitrail :

Joas, Josaphat, Joram et *Déborah,* en buste, par Maréchal.

Paroi de droite :

La Vierge entre saint Charles Borromée et saint Jean Borgia. — H. 1m50. — L. 1m. — Toile.

A gauche, saint Charles indique deux anges soutenant un cartel à la devise des Borromée : *Humilitas.* A droite, saint Jean Borgia indique un livre porté par un ange, sur lequel on lit : *Ad majorem Dei gloriam. Regula Societatis Jesu.*

École italienne. Milieu du dix-huitième siècle.

On distingue sur cette paroi les traces d'une ancienne peinture.

Troisième arcade.

Paroi du fond. Vitrail :

Manassès, Ézéchias, Jonathan et *Judith,* en buste, par Maréchal.

Dans l'embrasure :

Copie de la *Vierge* de Luini.

Quatrième arcade.

Paroi du fond. Vitrail :

Zorobabel, Jéchonias, Josias, par Maréchal.

Cinquième arcade.

A gauche :

L'Assomption, peinture murale, par Amaury-Duval.

Paroi du fond. Vitrail :

Zorobabel, Échinias, Josias, Esther, en buste.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Porte du presbytère. Le tympan est occupé par un vitrail :

Saint Vincent, martyr.

Dans la voussure du tympan :

Isaïe et *Jérémie.* — Peintures sur mur. — *Signé :* T. Vauchelet, 1866.

Isaïe est à gauche, robe blanche, manteau rouge. *Jérémie* est à droite, robe verte, manteau jaune.

COTÉ DROIT.

Sur l'aire du transept. Un bénitier à trois faces surmonté d'un groupe de :

Trois Enfants au pied de la croix. — Marbre. — H. 1m. — *Signé :* Jouffroy et Madame de Lamartine, 1844.

Paroi de gauche. Au-dessus de l'arcade du bas côté :

Un *Cadran* entouré de deux anges développant une banderole sur laquelle on lit : *Vigilate, quia nescitis diem neque horam.*

Peinture sur mur, par M. Guichard, 1855.

L'Adoration des Mages. — Peinture sur mur. — H. 5m. — L. 2m. — Par M. Guichard, 1845.

A droite, au premier plan, la Vierge assise, robe rose, manteau bleu, tient l'Enfant Jésus debout sur ses genoux. Derrière elle, saint Joseph. Devant elle, les trois Mages, dont un est agenouillé. Dans le ciel, des anges tenant des palmes et jetant des fleurs.

Porte du sud. Le tympan est occupé par un vitrail :

Saint Germain, martyr.

Dans la voussure du tympan :

Daniel, Ézéchiel. — Peintures sur mur. — *Signé :* Vauchelet, 1865.

Daniel est à gauche, robe jaune, manteau bleu. *Ézéchiel* est à droite, robe jaune, manteau vert.

Paroi de droite :

La Descente de croix. — Peinture sur mur. — H. 4m25. — L. 3m. — Par M. Guichard.

Au fond, au second plan, Jésus-Christ descendu de la croix, soutenu par les disciples. Au premier plan, à gauche, la sainte Vierge dans les bras des saintes femmes. A droite, la Madeleine agenouillée, soutenue par une femme. Derrière elle, saint Jean.

La composition est encadrée par une bordure contenant six médaillons.

Esdras, Moïse, David, saint Grégoire, saint Pierre, saint Paul.

CHŒUR.

Le chœur a perdu toutes les décorations que l'on y voyait encore en 1745[1]. Il était précédé d'un jubé construit par Pierre Lescot et sculpté, de 1541 à 1544, par Jean Goujon. Il fut abattu en 1746. Le *Christ au tombeau* et les *quatre Évangélistes,* qui en décoraient l'entablement, sont placés aujourd'hui au Louvre, Musée de la sculpture moderne (nos 92, 93, 94, 95, 96 du *Catalogue* de M. Barbet de Jouy, édition de 1873).

Le maître-autel était environné d'une balustrade en bronze supportant des vases et

[1] Voir Piganiol de la Force, t. II, p. 194.

quatre anges également en bronze, par Germain Pilon. Sur l'autel s'élevait un Christ en croix accompagné de la Madeleine et de deux anges adorant. « Tous ces ouvrages, qui étaient « de bronze doré d'or moulu, avaient été mo- « delés et jettés en fonte par Van Clève. » Il ne reste rien de cette décoration. Les bronzes auront été fondus en 1746.

Plus tard on ferma le chœur d'une grille en fer forgé et ciselé, magnifique morceau de serrurerie encore intact. Cette grille, chef-d'œuvre de Pierre Dumiez, a été exécutée en 1767. Les trois portes, ouvrant, la principale sur la nef, les deux autres sur les bas côtés, coûtèrent 38,000 livres, et l'artiste reçut en outre de la fabrique une gratification de 12,000 livres. En 1792, Dubray, bedeau de l'église, pour sauver ces belles grilles, les démonta et les cacha dans les caveaux d'où elles sortirent pour être attribuées à la bibliothèque Mazarine. Il ne fallut rien moins que les sollicitations réitérées du curé, appuyées du crédit de son paroissien Cambacérès, pour les faire remettre à leur place en avril 1812. Forcées et mutilées lors de l'émeute de 1831, elles ont été restaurées en 1839 par Baudrit, serrurier, et l'opération coûta 20,000 francs. De leur décoration primitive elles n'ont perdu que les fleurs de lis qui meublaient le centre des panneaux dormants.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Paroi de gauche :

Saint Grégoire et saint Étienne. — Toile. — H. 2m. — L. 1m50.

Copie du tableau de *Vien*, qui figure au Louvre sous le nº 634 (École française).

Ce tableau servait de bannière au siècle dernier.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Sainte Clotilde ; au-dessus, des armoiries, partie de France et d'Orléans; et un petit sujet, par Quantin et Vigné, 1845.

Paroi de droite :

Cérémonie d'investiture. — Toile cintrée. — H. 2m75. — L. 1m30.

A gauche, au pied d'un autel, sous un dais rouge, un évêque tient un vêtement de sous-diacre sur la tête d'un catéchumène agenouillé.

A droite, sur un plan plus éloigné, un roi couronné entouré de courtisans. Au premier plan, des soldats cuirassés et des assistants descendent les degrés d'un péristyle. Au fond, les colonnes d'un temple ouvert sur un paysage.

Par Sébastien Bourdon. Envoyé par le Musée du Louvre en 1811. Figure sur l'Inventaire du Louvre.

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE, dite CHAPELLE DE LA PAROISSE.

(Ancienne chapelle des Rostaing.)

Paroi de gauche :

La Vierge adorée par les anges. — Tableau rond. — Diam. 1m,30. — *Signé :* Landelle, 1861.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Louis tenant la couronne d'épines, par Quantin, 1845.

Entre deux bas-reliefs :

Saint Charles Borromée, sainte Anne.

L'autel, entre deux pilastres de pierre, sculpté, est un reste de l'ancienne décoration. Les chapiteaux portent des *C*, des *A*, des *V* entrelacés.

Paroi de droite. Au-dessus de l'autel :

Une *Vierge miraculeuse.* — Statue, bois peint.

III. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de gauche :

Saint Vincent de Paul recueillant les enfants abandonnés, copié d'après Mansiot. — Toile. — H. 2m50. — L. 1m90.

Par un temps de neige, saint Vincent de Paul, marchant vers la gauche, tenant un enfant sur le bras gauche, s'arrête devant la porte d'une église au pied de laquelle est un autre enfant endormi sur la paille. — *Signé :* A. Truelle, 1837.

Paroi de droite :

Saint Vincent de Paul, figure à mi-corps. — H. 1m50. — L. 0m80. — *Signé :* Truelle, 1841.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Vincent de Paul. — *Signé :* Quantin, 1845.

IV. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Paroi de gauche :

Retable en bois, à colonnes sculptées.

L'Assomption de la Vierge. — Tableau cintré. — H. 3m40. — L. 2m. — Par G. Rouget, 1825.

A droite, la Madeleine debout. A gauche, saint Pierre agenouillé, puis deux disciples. Au premier plan, un enfant debout vu de dos. Dans le ciel, la Vierge soutenue par trois anges.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Charles Borromée. — *Signé :* QUANTIN, 1845.

Paroi de droite :

La Peste de Milan. — Toile. — H. 2^m,70. — L. 1^m60.

A gauche, sous un dais, saint Charles, accompagné d'un enfant de chœur, se penche vers une femme étendue à droite entre les bras de sa mère, son enfant mort sur ses genoux. Dans le ciel, un ange tenant une épée flamboyante.

Répétition qui paraît originale, mais en plus petites dimensions, du tableau de Lemonnier placé au Musée de Rouen (nº 111, Cat. de 1861).

Au-dessus, un petit tableau :

Les Attributs de saint Charles Borromée.

V. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Paroi de gauche :

La Cène. — Bois. — H. 1^m. — L. 2^m36. — École d'Italie, seizième siècle.

C'est une copie réduite de la fresque de Léonard de Vinci dans le réfectoire de Sainte-Marie des Grâces, à Milan. Dans l'original, la muraille du fond ouvre sur la campagne par trois baies; ici la muraille est pleine.

Germain Brice, dans la *Nouvelle Description de Paris* (édition de 1725, t. I, p. 186), s'exprime ainsi : « On conserve dans la chambre « où s'assemblent les marguilliers une excel- « lente copie d'une *Cène* de Léonard de Vinci « qui était autrefois dans l'église sans que l'on « en remarquât la beauté. »

Paroi du fond :

Vitrail à deux compartiments. Arabesques d'ornements.

Paroi de droite :

Elle est occupée par un retable sculpté formant trois niches soutenues par un entablement et surmontées d'un fronton. Cette décoration date de la première moitié du dix-septième siècle. Dans les niches, trois statues modernes :

Saint Denis, saint Rustique, saint Éleuthère.

Vue de la Chapelle des Martyrs, à Montmartre.

Au-dessous, cette inscription moderne : *Yci est le lieu où saint Denis fut inhumé après son martyre, en CCLXXII.*

Confessionnal en bois sculpté, style dix-huitième siècle.

Entre les deux chapelles, au-dessus d'une porte, tribune de la famille royale. Au fond, vitrail à quatre compartiments :

Sainte Isabelle, sainte Radegonde, et deux autres reines couronnées.

VI. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi de gauche :

Sainte Geneviève soutient le courage des habitants de Paris. — Toile ogive. — H. 5^m00. — L. 3^m00. — *Signé :* J. GIGOUX.

Au centre, sainte Geneviève debout, longue robe blanche, manteau bleu, s'appuie de la main gauche sur une croix. Autour d'elle, des soldats blessés soutenus par des femmes. Dans le fond, une tour en flammes.

Paroi du fond :

Vitrail à quatre compartiments. Arabesques d'ornements.

Au-dessous :

Sainte Geneviève, saint Germain, peints en buste par M. J. GIGOUX.

Paroi de droite :

Saint Remy baptise sainte Geneviève. — Toile ogive. — H. 5^m00. — L. 3^m00. — *Signé :* JEAN GIGOUX.

A gauche, au premier plan, sainte Geneviève debout, vêtue d'une longue robe blanche. Auprès d'elle, saint Remy, manteau rose, lui impose la main droite. Derrière ce groupe, de nombreux spectateurs, parmi lesquels un abbé à cheval et un jeune homme vu de dos, vêtu d'une blouse verte, tenant l'étendard de la croix.

Il y a en outre quatre autres petits sujets.

VII. CHAPELLE DES SAINTS-PATRONS.

Paroi de gauche. Sous une arcade :

Sainte Geneviève, statue en marbre. — *Signée :* DOMINIQUE MOLCHNEHT, 1841.

Elle tient dans les mains une branche de lis et une palme.

Au-dessus, fenêtre à trois vitraux représentant :

Saint Vincent. — *Signé :* THEVENOT, 1847.

Paroi du fond :

Le maître-autel est surmonté d'un retable en pierre sculptée, à trois niches. Au milieu, la *Sainte Trinité;* à gauche, *saint Vincent;* à droite, *saint Germain.*

Au-dessus, une fenêtre à quatre vitraux représentant :

Jésus-Christ et la Sainte Vierge entre deux anges, par THEVENOT.

Paroi de droite. Sous une arcade :

Deux statues de marbre représentant des personnages de la famille de Rostaing agenouillés.

Sur celle d'un guerrier on lit : *Charles, marquis de Rostaing,* 1645.

Sur celle d'un magistrat : *Messire Tristan, marquis de Rostaing,* 1582.

Sur le socle : une longue inscription concernant la famille de Rostaing et datant de 1653. Cette inscription provient d'une seconde chapelle que possédait la famille de Rostaing dans l'église des Célestins. Elle est reproduite dans les *Inscriptions de la France,* par M. de Guilhermy, p. 466. Elle est accompagnée des deux suivantes :

La famille de Rostaing avait fondé trois sépultures et fait élever des mausolées à Paris dans les églises des Célestins, des Feuillants et de Saint-Germain l'Auxerrois. Il ne s'en est retrouvé que les statues de Tristan et de Charles de Rostaing avec une inscription sur marbre noir et provenant des Feuillants, et les bustes de Jean et Antoine de Rostaing, provenant de Saint-Germain l'Auxerrois.

L'an mil huit cent vingt-quatre, le marquis de Rostaing, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'Ordre de Cincinnatus, les a fait replacer dans cette ancienne chapelle de la famille pour honorer la mémoire de ses ancêtres les Rostaing du Forest.

Ces deux statues proviennent du monument des Rostaing, dans l'église des Feuillants. Ce monument est gravé dans les *Antiquités nationales* de Millin. Rétablies dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois en 1824, elles furent déplacées en 1837, quand l'église fut rendue au culte. Elles datent toutes deux de la première moitié du dix-septième siècle. Les dates qu'elles portent sont celles de la mort des personnages.

Au-dessus, un vitrail à deux compartiments :

Saint Germain, par Thevenot;

Mise au tombeau, copie moderne d'après Carrache, 1868.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES PÈRES ET DES DOCTEURS DE L'ÉGLISE.

Paroi de gauche :

Sur le pilier... les bas côtés de la nef, encastrés dans une boiserie du dix-septième siècle,

Saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, trois tableaux.

Saint Chrysostome.

Copie moderne d'après Pier di Cosimo Rosselli (nº 291 de l'École italienne, Musée du Louvre).

Saint Basile.

Copie moderne d'après Lorenzo di Credi (nº 177, École italienne, Musée du Louvre).

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Jésus-Christ entre saint Léon et saint Grégoire, par MM. Viollet-Leduc et Lusson.

Paroi de droite :

Consécration de sainte Geneviève, toile cintrée. — H. 4^m. — L. 3^m. — *Signé :* J. A. C. Pajou, 1818. (Salon de 1819, Nº 864.)

A gauche, saint Remy, assis devant un autel, robe bleue, manteau rouge, impose les mains à sainte Geneviève, agenouillée devant lui, vêtue d'une robe jaune. Autour, de nombreux assistants. La scène se passe dans une église.

II. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Paroi de gauche :

Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre, toile cintrée. — H. 2^m70. — L. 2^m. — École italienne. Fin du seizième siècle.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Saint Pierre. — *Signé :* Viollet-Leduc et Lusson.

Paroi de droite :

Saint Pierre mis en croix, toile. — H. 2^m50. — L. 4^m. — Par Charpentier. (Salon de 1822.)

Au premier plan, au centre, saint Pierre, nu, est attaché sur la croix à terre. Autour de lui, trois bourreaux. A gauche et à droite, des soldats écartent les spectateurs à coups de lance.

Sur un pilier carré des bas côtés, à droite :

La Mise au tombeau, copie d'après Caravage ; donnée par l'Empereur en 1863.

III. CHAPELLE DES SAINTS-APÔTRES.

Paroi de gauche :

La Foi, l'Espérance et la Charité, toile. — H. 3^m. — L. 2^m. — *Signé :* J. Quantin, 1857.

La Foi est debout, de face. L'Espérance et la Charité sont à ses pieds. Fond d'or, chargé de petites croix.

Paroi du fond. Vitrail à trois compartiments :

Les Douze Apôtres, en buste. — *Signé :* VIOLLET-LEDUC et LUSSON.

Paroi de droite :

Les Disciples d'Emmaüs, toile.—H. 1^m50. L. 2^m50. — *Signé :* AUGUSTE GALIMARD, 1838.

Porte de la sacristie.

Au-dessus :

Le Curé de Saint-Germain l'Auxerrois (M. Demerson) mettant sous la protection de saint Germain et de saint Vincent la restitution de l'église. — Fresque par M. MOTTEZ, 1843.

Immédiatement au-dessus de la porte et par conséquent au-dessous du tableau, un socle fleuronné supporte un modèle de l'église Saint-Germain l'Auxerrois restituée telle qu'elle est aujourd'hui.

A gauche de la porte, au-dessus du tronc des pauvres :

Clovis II et sainte Bathilde secourant les pauvres,

Saint Martin donnant son manteau à un pauvre,

Fresques, par M. MOTTEZ (personnages de grandeur naturelle), 1847.

IV. CHAPELLE DE SAINT-LANDRY.

Toute la décoration de cette chapelle a été peinte à l'huile par M. Guichard en 1843.

Inscription au-dessus de l'autel :

Cette chapelle a été peinte et décorée en 1843 *par Joseph Guichard.*

Paroi de gauche :

Glorification de saint Landry.

Paroi du fond :

Fondation de l'Hôtel-Dieu.

Au-dessus de l'autel, un retable à quatre compartiments contenant chacun un personnage peint :

A droite, *Clovis II, saint Landry;* à gauche, *sainte Bathilde, Erchinoald;* au milieu, *le Christ en croix entouré de quatre anges.*

Paroi de droite :

Sous le règne de Clovis II, une famine affligeant Paris, saint Landry, après avoir donné tous ses biens, livre même les vases sacrés pour nourrir le peuple.

Au-dessous, frise peinte :

Translation des restes de saint Landry.

Les personnages du cortége sont pour la plupart des portraits. On y remarque Ingres, Nourrit, Guichard, etc.

On a placé dans cette chapelle deux statues en marbre.

Étienne d'Aligre père, chancelier de France (....-1635).

Il est à demi étendu, appuyé de la main droite sur le coffret des sceaux et tenant un parchemin scellé.

Étienne d'Aligre fils, chancelier de France (....-1677).

Il est agenouillé.

Ces deux statues décoraient jadis le monument d'Aligre qui se trouvait dans la même chapelle. Elles sont l'œuvre de Laurent Magnier (1618-1700).

Au fond, sous une niche, à gauche de l'autel :

Une *Statue* peinte de saint Landry.

V. CHAPELLE DE LA BONNE-MORT.

Paroi de gauche, sous une arcature :

Le Christ mort sur les genoux de la Vierge. — Groupe, marbre, grandeur naturelle. — *Signé :* BONNARDEL, 1859.

Au-dessus, un vitrail :

Saint Tobie. — *Signé :* THEVENOT, 1847.

A côté, à gauche :

Une *Figure d'ange,* peinture par M. GUICHARD.

Paroi du fond :

Figure d'Ange, par M. GUICHARD. (Très-détériorée.)

Autel en pierre, sculpté.

Dans le retable, un bas-relief :

La Mise au tombeau.

De chaque côté du retable :

A gauche, *la Consolation;* à droite, *la Bonne Mort,* par M. GUICHARD.

Sur la paroi en retour, de chaque côté :

Un Ange, par M. GUICHARD.

Sur le soubassement de l'autel, un bas-relief :

La Résurrection, deux Anges.

Ces deux bas-reliefs sont signés : H. DE TRIQUETI, 1841.

Au-dessus de l'autel, un vitrail à quatre compartiments :

Saint Joseph, la Sainte Vierge, Jésus-Christ, saint Michel. — Signé : THEVENOT, 1847.

Paroi de droite. Vitrail :

Saint Pierre.

Sous une niche, à droite :

Saint Joseph, plâtre.

CHAPELLE CENTRALE DE L'ABSIDE.

CHAPELLE DU TOMBEAU.

Elle est dans l'axe du maître-autel, à la place occupée habituellement par la chapelle de la Vierge.

Cette chapelle, complétement peinte à la cire, a été décorée par M. Auguste COUDER en 1844.

Paroi de gauche :

L'Adoration des Bergers, l'Arrivée des Mages.

Dans la partie supérieure :

Gloria in excelsis, par COUDER.

Au-dessus, un vitrail :

Les principales scènes de la vie de Jésus-Christ. — Signé : THEVENOT, 1840.

Paroi du fond. Au-dessus de l'autel, un vitrail :

Les principales scènes de la Passion.

Au bas, l'inscription suivante :

Donné par M. Demerson, curé, en 1838. *Composé par MM. Lassus et Didron. Exécuté par M. Steinheil, peintre, et M. Rebouleau, chimiste.*

Dans le retable de l'autel, un triptyque représentant :

Le Christ en croix entre Ecclesia et Synagoga, par COUDER.

Dans le soubassement :

Un Christ au tombeau, en pierre.

Paroi de droite :

Jésus-Christ pleuré par les saintes femmes. L'Ascension.

Au-dessus, vitrail :

Les principales scènes de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. — Par THEVENOT, 1840.

Derrière le maître-autel :

Deux Anges au pied de la Croix, faisant face à la chapelle du Tombeau.

VITRAUX. — HAUTES FENÊTRES.

TRANSEPT. — CROISILLON GAUCHE.

A gauche. Premier vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la vie de saint Pierre. — Seizième siècle.

Deuxième vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la vie de Notre-Seigneur. — Seizième siècle.

De chaque côté, dans les coins inférieurs, le donateur et la donatrice agenouillés.

Paroi du fond : la Rose septentrionale.

A droite. Premier vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la Passion de Notre-Seigneur. — Seizième siècle.

Deuxième vitrail à quatre compartiments :

Diverses scènes de la Passion de Notre-Seigneur. — Seizième siècle.

TRANSEPT. — CROISILLON DROIT.

Paroi du fond : la Rose méridionale.

Paroi de droite. Premier vitrail à quatre compartiments :

L'Assomption de la Vierge. — Seizième siècle.

Deuxième vitrail à quatre compartiments :

L'Incrédulité de saint Thomas.—Seizième siècle.

CHOEUR. — CHEVET.

Côté gauche. Premier vitrail à deux compartiments :

Sainte Anne, sainte Bathilde, sainte Geneviève, sainte Magdeleine, sainte Radegonde, sainte Catherine. — Par LUSSON, 1868.

Second vitrail :

Osée, Amos, Joel, Abdias. — Par THEVENOT, 1840.

Troisième vitrail :

Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel.

Côté droit. Premier vitrail à deux compartiments :

Saint Étienne, saint Augustin, saint Dominique, saint Roch, saint Maurice, saint Louis. — Par Lusson, 1858.

Deuxième vitrail :

Saint André, saint Jacques, saint Pierre, saint Paul. — Par Thevenot, 1840.

Troisième vitrail :

Saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean.

Fenêtre centrale, un vitrail représentant :

Jessé, David, la Sainte Vierge, Jésus-Christ. — Par Thevenot, 1839.

ANCIENNE SALLE DU TRÉSOR.

Au-dessus des travées latérales du porche sont deux petites salles qui datent du milieu du quinzième siècle. Elles étaient destinées à renfermer le trésor et les archives de l'église, et aux réunions des marguilliers. L'une, celle de gauche (en regardant le porche), ne contient rien de remarquable. L'autre, celle de droite, a encore son pavage et son ameublement intacts. Elle mesure 8 mètres de long sur 5 de large et 3 de hauteur. Elle est éclairée par deux fenêtres ogivales géminées. Sur les murs, deux bancs et deux bahuts en bois sculpté. L'un des bancs porte un écusson écartelé à la fleur de lis de France et au dauphin du Dauphiné. Les bahuts ont conservé leurs vieilles pentures de fer découpé. Ces découpures forment les deux inscriptions : *Sancte Germane, ora pro nobis. Sancte Vincenti, ora pro nobis.*

Au fond de la salle a été rapporté un grand retable fermant à deux vantaux, en bois sculpté et peint, mesurant 2^{m},50 de haut sur 2^{m}80 de large et datant de la première moitié du seizième siècle. Il contient huit hauts-reliefs parmi lesquels on remarque :

Saint Luc peignant la Vierge, la Présentation, la Naissance de la Vierge.

Les deux vantaux sont peints à l'extérieur. Les sujets représentent :

Le Paradis terrestre, le Péché originel, l'Annonciation, la Présentation de la Vierge au Temple. — École française, vers 1530.

M. de Guilhermy, dans l'*Itinéraire archéologique de Paris,* a donné une description et une gravure de cette curieuse salle.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 7 *janvier* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-PHILIPPE DU ROULE

ÉGLISE

DE SAINT-PHILIPPE DU ROULE

Histoire. — *Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, le village du Roule n'eut d'autre église que la chapelle d'une léproserie qui occupait les environs de l'église actuelle. Cette chapelle fut érigée en paroisse le* 1er *mai* 1699. *Plus tard, vers* 1750, *au dire de l'abbé Lebeuf,* « *le bâtiment menaçant ruine fut abattu et l'office* « *transféré dans une grange à côté, récemment accommodée* ». *En* 1769, *cette nouvelle église étant devenue trop étroite pour la population du nouveau faubourg, formé en* 1722 *de la conjonction des deux villages du Roule et de la Ville-Levesque, on songea à en construire une plus grande. Les travaux, confiés à l'architecte Chalgrin, furent commencés en vertu de l'arrêté du Conseil du* 12 *mai* 1769 *et terminés en* 1784. *La bénédiction de l'église eut lieu le* 30 *avril* 1784.

De 1784 *à* 1845 *aucune modification ne fut apportée au monument. En* 1845 *l'accroissement progressif du nombre des paroissiens exigea des remaniements. Ils furent dirigés par M. Godde, architecte. On construisit la chapelle de la Vierge, dont le chevet forme saillie sur l'ancien plan de Chalgrin. Le mur intérieur qui fermait le sanctuaire fut démoli, et les pilastres qui en divisaient les parois transformés en colonnes. Un pourtour faisant suite aux bas côtés de la nef put ainsi être pratiqué derrière le chœur.*

Enfin en 1853 *et* 1854, *M. Baltard construisit la chapelle actuelle des catéchismes.*

L'église a pour premiers patrons saint Philippe et saint Jacques, et pour second saint Frambould, solitaire du Maine [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'un carré long (basilique) avec un chevet saillant en coquille ou quart de sphère. Rien à signaler dans la décoration des murs.

La façade, élevée sur un emmarchement de six degrés, se compose d'un porche et de deux ailes percées de portes correspondant aux bas côtés. Le porche est couronné par un fronton triangulaire soutenu par quatre colonnes doriques. Dans le tympan du fronton, un bas-relief :

La Religion.

Elle est assise de profil à droite, tenant

[1] Voir les *Plans originaux de Chalgrin* au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale ;
Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Hipp. Cocheris, t. IV ;
Guide des amateurs et des étrangers à Paris, par Thierry, t. I ;
Plans, coupes et élévations de l'église Saint-Philippe du Roule. In-folio de 16 planches, gravées par Taraval. Sans lieu ni date.

d'une main la croix et le calice de l'autre. A gauche deux petits anges, à droite trois petits anges.

Ce bas-relief est de DURET (FRANCISQUE-JOSEPH).

Au-dessous l'inscription :

D. O. M.

SVB INVOC. SANCTI PHILIPPI APOSTOLI

Sous le porche, au-dessus de la grande porte, devait être placé un grand bas-relief de GOIS, dont le modèle fut fort admiré dans l'atelier de cet artiste, au Louvre; mais des raisons d'économie en firent ajourner l'exécution. On voit aujourd'hui à cette place un cadran d'horloge encadré de palmes et de moulures.

Dans le plan primitif, deux tours carrées devaient être élevées derrière l'édifice, aux deux côtés de l'abside. Le même motif d'économie les fit remplacer par un petit clocher provisoire.

INTÉRIEUR.

Il a la forme d'une basilique et se compose d'une nef, d'un chœur et de bas côtés. La nef n'est séparée des bas côtés que par une rangée de colonnes cannelées, d'ordre ionique, formant sept entre-colonnements. Deux colonnes en retour, au niveau du premier entre-colonnement, supportent la tribune de l'orgue. Cette colonnade, qui se continue autour du chœur, est interrompue à la hauteur des transepts par un mur plein faisant retour sur les collatéraux, et percé sur ses trois faces d'une large baie rectangulaire surmontée d'une tribune à balustrade. A l'intérieur ont été pratiquées deux chapelles, qui constituent en effet une sorte de transept. Cette même décoration de hautes portes surmontées de tribunes se poursuit autour du bas côté du chœur; elle donne les accès nécessaires aux deux sacristies et à la chapelle des catéchismes, dont nous parlons plus loin. Elle n'est interrompue que par une large arcade ouvrant sur la chapelle de la Vierge, construite hors œuvre au centre de l'abside. Nous venons de voir plus haut que, dans le plan de Chalgrin, l'abside du chœur était complétement fermée par un mur à pilastres. Toute cette ordonnance date du remaniement de Godde en 1846.

NEF.

La voûte, décorée de caissons à rosaces dorées, n'est pas en maçonnerie, mais en charpente légère recouverte d'un enduit. C'est une des premières applications du système inventé par Philibert Delorme, retrouvé et mis en pratique, à la fin du siècle dernier, par Legrand Molinos et Chalgrin.

La chaire, en bois sculpté, date de 1847. L'abat-voix est supporté par deux anges en bois.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle ronde, hors œuvre, est à l'alignement du porche.

Sur la paroi :

La Vierge présentant l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,20.

Sur le cadre l'inscription : *Donné par M. de Laval, peintre d'histoire*, 1850.

Don de l'État, 1851.

Les bas côtés n'ayant point de chapelles, les tableaux qui suivent ont été placés sur le mur même, entre les fenêtres.

Baptême de Jésus-Christ. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — Par FRANQUELIN (JEAN-AUGUSTE). — Fig. dem.-nat.

Donné par la ville de Paris en 1824.

Le Vœu de saint Louis. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m,50. — *Signé :* Mademoiselle HENRY (ÉLISA-VICTORINE), 1827. (Salon de 1827, n° 551.)

A droite saint Louis malade est étendu sur un lit. Auprès de lui, derrière, à droite, debout, Blanche de Castille et Marguerite de Provence couvertes du manteau bleu fleurdelisé. Plusieurs assistants. — Fig. gr. nat.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50.

Copie du tableau de PRUDHON, Musée du Louvre, n° 457 du livret de 1869 :

Saint Jean écrivant l'Apocalypse. — Toile cintrée. — H. 3m,00. — L. 2m,10. — École française, vers 1850. — Fig. gr. nat.

BAS COTÉ DROIT.

Contre le mur du porche, sur une plaque de marbre blanc, une inscription latine placée par les soins de M. Jean-Hippolyte Ausoure, donnant la date de la dédicace et de la consécration de l'église, par Mgr Sibour, le 13 novembre 1852.

Sur le mur, entre les fenêtres, les tableaux suivants :

Communion de saint François d'Assise. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — École italienne. Fin du dix-septième siècle. — Fig. gr. nat.

A droite le saint, agenouillé de profil, reçoit la communion que lui présente un abbé debout devant lui, à gauche. Nombreux assistants. Dans le ciel, des anges, dont l'un porte un encensoir.

La Circoncision. — Toile. — H. 3m,00. — L. 2m,00. — Fig. gr. nat.

A droite, l'Enfant Jésus sur les genoux d'un prêtre de la loi; auprès de lui un autre prêtre agenouillé. A gauche, la Vierge agenouillée. Derrière elle, saint Joseph. Auprès de lui le grand prêtre, robe rouge, manteau bleu, tenant dans ses mains un couteau et un vase. Aux pieds de l'Enfant Jésus, à droite, au premier plan, un jeune homme assis tenant un cierge dans la main gauche. Dans le ciel deux anges volant.

Donné, en 1802, par le Musée du Louvre. Sur l'inventaire du Musée ce tableau est attribué au Calabrese; mais il y a évidemment erreur. *La Circoncision* est antérieure à l'époque où vivait le Calabrese et offre un mélange de la manière du Parmesan et de celle du Baroche.

Le Christ en croix, par DE LAVAL. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,90. — Fig. gr. nat.

Donné par l'État en 1851.

Martyre de saint Jacques le Mineur. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,25. — *Signé :* DEGEORGE, 1827. — Fig. demi-nat.

Donné par la ville (Salon de 1827, au Supplément, nº 1627).

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — H. 2m.

Composition peinte et dorée, offerte par les enfants de la première communion.

Le chœur de la chapelle est éclairé par trois fenêtres cintrées fermées par des vitraux représentant,

A gauche :

La Sainte Vierge. — *Signé* (dans un cartouche au pied) : VICTOR BALTARD, architecte.

A droite :

Saint Jean. — *Signé :* LIMARD, *Paris;* A. LUSSON, 1854.

Au centre :

Jésus bénissant. — Légende : M. J. H. AUSOURE *étant curé de cette paroisse en* 1854.

Sur les murs de la chapelle :

Un Chemin de croix, composé des quatorze stations. — Toile. — H. 1m,00. — L. 1m,70. — Chacune des stations est signée : LOUIS BOULANGER. — Petites figures.

Offert par les enfants de la première communion.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE LA CROIX.

Cette chapelle était placée primitivement sous l'invocation de la sainte Vierge.

La fenêtre au-dessus de l'autel est fermée par un vitrail représentant :

Jésus en croix entre la Vierge et saint Jean. — H. 2m. — L. 0m,90. — *Signé :* ML (MARÉCHAL).

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Cette chapelle était placée primitivement sous l'invocation de saint Philippe.

Vitrail au-dessus de l'autel :

Jésus-Christ montrant son cœur à la bienheureuse Marie Alacoque, agenouillée devant un prie-Dieu. — H. 2m. — L. 0m,90. — Par MARÉCHAL.

CHŒUR.

La voûte en coquille ou quart de sphère est éclairée au centre par un vitrage demi-circulaire.

Sur la voûte :

Le Christ descendu de la croix. — Peinture sur mur. — H. 5m,25. — L. 21m,40. — *Signé :* Th. CHASSERIAU, 1855.

Le Christ, soutenu par Joseph d'Arimathie,

est entouré des saintes femmes et des disciples. A gauche des soldats à pied et à cheval. L'un d'eux porte la tunique; deux autres jouent aux dés. A droite des prêtres de la synagogue et des docteurs de la loi.

Travail exécuté de compte à demi aux frais de l'Etat et de la ville.

Le chœur n'a pas de bas côté gauche.

BAS COTÉ DROIT

Ainsi que nous l'avons dit, ce bas côté ne comporte qu'une ordonnance de baies surmontées de fenêtres en tribune.

Au centre :

CHAPELLE DE LA VIERGE.

C'est une grande chapelle carrée, construite hors œuvre, avec sanctuaire en hémicycle.

Les parois sont divisées en deux compartiments par une corniche horizontale qui règne à la moitié de la hauteur totale. Chacun de ces compartiments est divisé lui-même en cinq travées par des pilastres cannelés; soit dix travées par paroi ou vingt pour les deux parois. Chacune de ces travées contient une peinture. Les travées inférieures sont cintrées.

Travées inférieures : H. 2^m,50. — L. 1^m,80.

Travées supérieures : H. 2^m,50. — L. 1^m,40.

Ces peintures ont été exécutées sur toile marouflée sur mur par M. Claudius Jacquand en 1858, 1859, 1860. L'État et la ville ont contribué par moitié aux frais d'exécution de ce travail.

Elles représentent :

Côté gauche. — Compartiment inférieur :

La Vierge consolatrice. — La Vierge et saint Joseph trouvant Jésus dans le Temple. — La Sainte Famille. — La Visitation. — L'Éducation de la Vierge.

Compartiment supérieur :

L'Ange de la consolation. — Miroir de justice. — Maison d'or. — Rose mystique. — Porte du Ciel.

Côté droit. — Compartiment inférieur :

Refuge des pécheurs. — Fuite en Égypte. — Jésus-Christ se séparant de la sainte Vierge. — La Vierge au pied de la croix. — La mort de la Vierge.

Compartiment supérieur :

L'Ange du repentir. — Étoile du matin. — Arche d'alliance. — Secours des infirmes. — L'Ange de l'espérance.

Au-dessus de l'autel, dans une niche :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. — Statue, marbre, par Nanteuil. — H. 1^m,90.

Don de la ville, 1860.

Sur la voûte :

Le Couronnement de la Vierge. — Peinture sur mur. — *Signé :* Claudius Jacquand, 1860.

Au centre, Jésus-Christ pose une couronne sur la tête de la sainte Vierge agenouillée de profil à droite. A gauche de la Vierge, un ange tenant une branche de lis et saint Jacques agenouillé. A droite de Notre-Seigneur, un ange tenant la couronne d'épines et saint Philippe agenouillé. Fond d'or.

SACRISTIES.

Saint-Philippe du Roule a deux sacristies : la *sacristie des messes*, à gauche du chœur; la *sacristie du parloir*, à droite du chœur.

I. SACRISTIE DES MESSES.

La Mise au tombeau. — Toile. — H. 0^m,80. — L. 0^m,70. — École française, dix-septième siècle.

Saint Jacques le Mineur. — Toile cintrée. — H. 1^m,30. — L. 0^m,90. — École française, vers 1760.

Saint Philippe. — Toile cintrée. — H. 1^m,30. — L. 0^m,90. — École française, vers 1760. — Même auteur.

Le Christ en croix. — Petite statue en ivoire. — H. 0^m,25. — École française, dix-huitième siècle.

Cette statuette est placée dans un cadre en bois ciselé et doré, d'un goût et d'une richesse remarquables.

Donné par M. Briot, curé.

Portrait de M. Ausoure, ancien curé de Saint-Philippe du Roule, né le 14 juillet 1793, diocèse de Paris; chanoine honoraire de Paris et Limoges, ancien vicaire général, ancien curé de Saint-Séverin, ancien curé de Saint-Philippe

du Roule, commandeur de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, mort le 26 avril 1875. — Toile. — H. 0m,40. — L. 0m,50.

II. SACRISTIE DU PARLOIR.

La Fuite en Égypte. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,30. — École française, dix-septième siècle.

La Vierge, portant l'Enfant Jésus dans les bras, est assise sur l'âne qui marche de face. A droite, l'ange guidant le cortége. A gauche, saint Joseph portant un bâton sur l'épaule droite.

Martyre de sainte Agathe. — Toile. — H. 1m,00. — L. 0m,50. — École française, dix-septième siècle.

Jésus-Christ et la Madeleine à ses pieds. — H. 0m,60. — L. 1m,00. — École française, dix-huitième siècle.

Don anonyme :

Jésus-Christ et la Chananéenne à ses pieds. — Toile. — H. 0m,60. — L. 1m,00. — École française, dix-huitième siècle.

BIBLIOTHÈQUE.

Elle est située au premier étage et sert de lieu de réunion au conseil de fabrique.

Au-dessus de la porte :

Vierge assise. — Statuette, pierre. — H. 0m,40. — École française, dix-neuvième siècle (vers 1830).

La Bibliothèque renferme deux tableaux :

Hérodiade. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — École du Guide.

Elle est vue à mi-corps, debout, de face, tenant le chef de saint Jean-Baptiste sur un plat.

La Vierge en prière. — Toile. — H. 0m,91. — L. 0m,50. — École française, dix-septième siècle. — Fig. gr. nat.

Vue à mi-corps, les mains sur la poitrine.

L. CLÉMENT DE RIS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *janvier* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-AMBROISE

ÉGLISE

DE SAINT-AMBROISE

L'église Saint-Ambroise, située dans le onzième arrondissement, a été consacrée au culte catholique en 1869.

Elle a remplacé l'ancienne église du même nom, qui avait été construite en 1659 *pour servir de chapelle aux Annonciades du Saint-Esprit de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas de Melun, lesquelles étaient venues s'établir en* 1636 *à Popincourt, dans une maison acquise du sieur Euverte Angran, par contrat du* 12 *juillet* 1636. *Dès* 1769, *ces religieuses furent obligées d'aliéner peu à peu tous leurs biens, et, en* 1781, *elles durent vendre leur maison et leur église. MM. Perrot de Chézelles, de Blosseville et Valentin se portèrent acquéreurs, et, pour tirer parti de l'emplacement, ils firent tracer plusieurs rues, dont deux seulement furent conservées : la rue Saint-Ambroise et la rue de Beauharnais. Cette dernière fut seulement tracée ; une décision ministérielle du* 9 *octobre* 1818 *l'a supprimée.*

La chapelle, devenue propriété nationale, fut vendue le 2 *prairial an V, et érigée vers* 1802 *en seconde succursale de l'église Sainte-Marguerite. Elle fut enfin rachetée par la ville de Paris, le* 31 *août* 1811, *restaurée et agrandie par Godde, architecte, et bénite le* 15 *novembre* 1818. *Sa superficie était de* 883 *mètres.*

Cet édifice, qui n'offrait du reste aucun intérêt au point de vue de l'art, a été démoli en 1869, *lorsque la nouvelle église construite par M. Ballu, architecte, put être livrée au culte.*

Il contenait une statue de saint Jean-Baptiste, *par* Guichard, *placée en* 1819 *dans la chapelle des fonts baptismaux ; trois statues de* Caillouette : la Vierge immaculée, *au-dessus de l'autel de la chapelle de la Vierge* (1825), la Foi et l'Espérance, *à gauche et à droite du maître-autel* (1827 *et* 1829) ; *deux tableaux de l'école de* Mignard : Ecce homo *et* sainte Madeleine ; *un tableau de* Hallé : l'Annonciation ; *un tableau de* Vafflard : saint Ambroise sauvant un prêtre arien de la fureur du peuple, *au-dessus du maître-autel* (1819) ; *un tableau de* Lair : Jésus portant sa croix, *à gauche près du maître-autel* (1822) ; *un tableau de* Champmartin : la Fuite en Égypte (1825) ; *un tableau de* Péron : la Résurrection de Jésus-Christ, *à droite près du maître-autel* (1827) ; *des fresques de* Jollivet, *dans la demi-coupole du chœur ; un tableau de* Jouy : l'Adoration des Mages (1842) ; *un tableau de* Biard : les Saintes Femmes au Tombeau (1843), *et un tableau de* Bouterweck (1847).

Les statues, en très-mauvais état, n'ont pas été conservées ; mais les tableaux ont été repris par la ville de Paris pour être placés dans d'autres églises, au fur et à mesure des demandes, sauf celui de Vafflard, *qui est actuellement dans la nouvelle église où il décore la sacristie des messes.*

L'église d'Issy a déjà reçu la Fuite en Égypte, *de* Champmartin ; *celle de Joinville-*

le-Pont, l'Adoration des Mages, *de* Jouy. Jésus portant sa croix, *de* Lair, les Saintes Femmes au Tombeau, *de* Biard, la Résurrection, *de* Péron, *sont dans l'église de Notre-Dame de Bercy. Les autres tableaux sont encore déposés dans les magasins de la ville.*

La nouvelle église, dont la façade donne sur le boulevard Voltaire, n'est pas orientée. Elle a dû suivre la direction de la rue Saint-Ambroise, qui la borde d'un côté. Le style adopté est inspiré de l'architecture du douzième siècle; l'édifice couvre une superficie de 2,900 *mètres; les travaux de construction ont duré six années et coûté* 2,217,534 *francs* 58 *centimes.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale comprend, au rez-de-chaussée, un porche élevé de trois degrés au-dessus d'un large perron de deux marches, et ouvert de trois arcades en plein cintre sur la face et d'une arcade semblable sur chaque côté en retour.

Ces arcades, supportées par des groupes de piliers et de colonnettes, sont ornées de rinceaux de billettes et autres ornements de peu de relief. Au-dessus de chacune d'elles, dans les parties de tympans situées sous la première corniche, se trouvent, tant en façade que sur les côtés, deux médaillons sculptés représentant des attributs religieux.

A l'étage du triforium, le porche est couronné par une galerie composée de colonnettes supportant de petites arcades. Cette galerie, aveugle dans la partie centrale correspondant au pignon de la façade, est à jour de chaque côté et elle est surmontée, à chacun de ses angles, d'un pinacle accompagné de quatre colonnettes et coiffé d'une pyramide en pierre.

Un ordre de pilastres flanqués de colonnettes décore le porche : entre les pilastres sont deux figures en pierre de 2^{m},10 de hauteur, supportées en encorbellement par des piédouches et surmontées de dés en pierre. Ces figures représentent, à gauche :

Jérémie, par M. F. Taluet, 1866.

A droite :

Isaïe, par M. Alfred Jacquemart, 1866.

Le pignon est également orné d'un ordre de pilastres et de colonnettes entre lesquels sont des figures en pierre de 2^{m},10 de hauteur, disposées symétriquement à celles de l'étage inférieur et représentant, à gauche :

Daniel, par M. Travaux, 1866.

A droite :

Ézéchiel, par M. Cambos, 1866.

Il est percé d'une grande rose en pierre de 5 mètres de diamètre et terminé par un tympan triangulaire surmonté d'une croix en pierre sculptée et flanquée de deux clochetons en pierre supportés par des arcades sur colonnettes.

Cette façade est accompagnée, en retrait de l'épaisseur du porche, de tours carrées à trois étages couronnées chacune par une flèche octogonale en pierre. A la naissance de cette flèche, les quatre angles du carré de la tour sont surmontés de clochetons en pierre à deux étages. Le premier est formé de deux arcades en retour d'équerre avec pilastres; le second, de forme circulaire, est composé de huit petites colonnes supportant un chapeau conique en pierre sculptée, imitation d'ardoises, terminé par un chou. Entre les clochetons, à la base de la flèche, les faces correspondant à celles de la tour sont percées d'une baie étroite fermée par un ajourage en pierre et flanquée de pilastres supportant un pignon triangulaire.

INTÉRIEUR DU PORCHE.

L'intérieur du porche comprend trois travées correspondant aux trois ouvertures de la façade.

Trois portes dans l'axe des arcades extérieures donnent accès dans l'église.

Chacune des portes est surmontée d'un tympan demi-circulaire dans lequel est une peinture sur lave émaillée.

Au-dessus de la porte de gauche :

L'Éloquence.

Au-dessus de la porte de droite :

La Théologie.

Au-dessus de la porte du milieu :

Saint Ambroise.

Ces peintures ont été exécutées par M. Louis DEVERS, d'après les cartons de M. SOULACROIX, 1866.

FAÇADES LATÉRALES.

Les façades latérales se composent, à la suite des tours, et dans la partie correspondant à la nef, de murs avec contre-forts peu saillants.

Au premier étage, des contre-forts avec arcs-boutants vont soutenir la poussée des voûtes de la nef.

Chaque bras de croix est terminé par un grand pignon avec contre-forts aux angles.

Ce pignon est orné, à la hauteur du triforium, d'une galerie formée par des colonnettes à chapiteaux soutenant des arcades.

Il est percé, à l'étage supérieur, d'une grande rose de 5 mètres de diamètre et couronné par une croix en pierre sculptée. A chaque extrémité, le contre-fort est surmonté d'un pinacle plein en pierre avec fleuron.

Le bâtiment de la sacristie, composé de deux étages, ne dépasse pas la hauteur des bas côtés auxquels il fait suite. Il comprend, à l'entre-sol, les différentes pièces de service.

CHEVET.

Au chevet se trouve une grande abside circulaire correspondant à la grande nef.

Cette abside est flanquée de deux autres plus petites, également circulaires, dont la hauteur ne dépasse pas celle des bas côtés.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Ambroise se compose, à l'intérieur, d'une grande nef, avec bas côtés; d'un transept, d'un sanctuaire comportant deux travées; enfin d'une triple abside, dont la partie centrale sert de chapelle de la Vierge, tandis que les deux absides latérales, qui sont la continuation des bas côtés, forment deux chapelles, dédiées, celle de gauche à saint Joseph, et celle de droite à sainte Geneviève.

Chacune des travées, tant du chœur que de la nef, comprend un étage de soubassement se composant d'une arcade en plein cintre supportée par deux grosses colonnes; un triforium aveugle, percé de trois petites baies avec colonnettes et arcatures, et un étage supérieur percé d'une baie plein cintre.

Contre le mur intérieur de la façade principale est la tribune des orgues, qui occupe toute la profondeur du porche extérieur. On y accède par de petits escaliers en pierre ajourée construits dans l'épaisseur du mur, à gauche et à droite de la porte principale.

Le buffet d'orgue en chêne doit être construit par M. Mathérion. L'orgue sort des ateliers de MM. Mercklin et Schutze.

Dans la cinquième travée de gauche est le banc d'œuvre en chêne sculpté, et dans la cinquième travée de droite la chaire à prêcher en chêne à deux montées, couronnée par un abat-voix soutenu par deux petites colonnettes en bois.

NEF.

La nef se divise en travées auxquelles correspondent dans les bas côtés de grandes arcades. Ces arcades sont supportées par des piliers portant les arcs doubleaux de la voûte. Ces piliers sont accompagnés de colonnettes engagées qui soutiennent les arcs de diagonale.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle, de forme carrée, correspond à la première travée de la nef. Elle est prise dans l'étage de soubassement de la tour. Elle est éclairée sur deux de ses faces par quatre ouvertures de 1 mètre de largeur sur 3 mètres de hauteur, garnies de vitraux :

Grisailles, par RAPHAEL MARÉCHAL, de Metz, 1866.

La cuve baptismale, de forme octogonale, est en marbre blanc richement sculpté. Elle est supportée, indépendamment du piédouche du milieu, par huit colonnettes en marbre vert d'Amérique.

Sur quatre des faces de la cuve :

Symboles des quatre Évangélistes, entourés de rinceaux d'ornements.

Les quatre autres faces sont ornées de rinceaux.

Sur le couvercle en cuivre doré et niellé :

Une *croix* avec l'*Agneau pascal.*

II. CHAPELLE DE SAINT-ÉLOI.

Elle se trouve placée dans la quatrième travée. Le fond de la chapelle se termine par trois faces en pans coupés faisant saillie sur le mur extérieur de la façade latérale. L'autel est en pierre avec table supportée par trois

colonnettes en marbre rouge à bases et chapiteaux en marbre blanc.

Au-dessus de l'autel, une baie romane portant un vitrail de 1^{m},35 de largeur sur 3^{m},25 de hauteur :

Saint Éloi. — H. 3^{m},25. L. 1^{m},35. — Exécuté par R. Maréchal. Metz, 1866

Le saint, debout, s'appuie sur sa crosse; il est vêtu d'une chape verte et coiffé d'une mitre de même couleur. Fond jaune niellé.

La deuxième, la troisième, la cinquième et la sixième travée sont percées chacune d'une baie romane ornée de :

Vitraux de couleur, par R. Maréchal. Metz, 1866.

Ces vitraux sont de même dimension que le précédent.

BAS COTÉ DROIT

A droite, la disposition du bas côté de la nef est semblable à celle qui vient d'être décrite.

I. CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle est prise dans l'étage de soubassement de la tour.

Elle a été décorée aux frais de la fabrique, et est entièrement couverte de peintures d'ornement.

Contre la paroi du fond est une tablette supportée par des colonnettes peintes. Sur cette tablette :

Christ en croix ;

Au pied de la croix, à gauche :

Saint Jean ;

A droite :

La Vierge.

Ces statues sont peintes.

Cette chapelle est éclairée par quatre baies garnies de vitraux :

Grisailles de 1 mètre de largeur sur 3 mètres de hauteur, par R. Maréchal.

Ces vitraux sont semblables à ceux de la chapelle des Fonts baptismaux, 1866.

II. CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Cette chapelle occupe la quatrième travée. L'autel qui la décore est semblable en tous points à celui de la chapelle de Saint-Éloi. Au-dessus de l'autel :

Saint Denis. — H. 3^{m},25. — L. 1^{m},35. — Verrière par M. R. Maréchal, 1866.

Le saint, debout, chape et mitre vertes, tient une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche. Fond jaune niellé.

La deuxième, la troisième, la cinquième et la sixième travée sont percées chacune d'une croisée ornée de :

Vitraux de couleur (mêmes dimensions que le précédent), par R. Maréchal, 1866.

Les piliers des bas côtés de la nef et du transept portent les stations du Chemin de la croix, en métal émaillé et doré, en forme de croix.

TRANSEPT.

Le transept comprend huit piliers, dont quatre pour la croisée et quatre pour les bras de la croix.

Chaque bras de la croix comporte deux travées dont l'une correspond aux bas côtés, tandis que l'autre sert de chapelle.

COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN.

On placera très-prochainement contre les parois latérales de cette chapelle deux grandes compositions :

Saint Augustin faisant cesser un usage barbare d'après lequel les pères, les frères et les fils se battaient entre eux pour s'exercer à la guerre ;

Saint Augustin au concile de Carthage réconciliant les catholiques et les donatistes, par J. E. Lenepveu, membre de l'Institut.

Ces deux sujets, commencés en 1872, terminés en 1875, sont peints sur toile; ils doivent être marouflés sur les murs.

Ils ont figuré, en 1875, à l'Exposition annuelle de la ville, à l'École des beaux-arts.

La paroi du fond est percée, à l'étage du soubassement, de deux baies de 1^{m},30 de largeur sur 4^{m},80 de hauteur, ornées de vitraux.

A gauche :

Saint Augustin.

Le saint, debout, vêtu de rouge et de blanc, tient un livre ouvert.

A droite :

Sainte Monique.

La sainte, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau vert doublé de rouge, est debout les mains jointes.

Chacune de ces verrières porte, dans le haut et dans le bas, un médaillon avec une figure d'ange portant un phylactère.

A la hauteur du triforium, chacune des parois latérales porte trois petites baies garnies de vitraux de couleur, et la paroi du fond six petites baies avec vitraux de couleur.

Enfin, dans la partie haute, le transept de gauche est éclairé, à gauche et à droite, par quatre baies garnies de vitraux en grisaille et correspondant aux travées; et contre le mur du fond est une grande *rose* de 5 mètres de diamètre, portant au centre :

Dieu le Père tenant dans ses mains le monde et le bâton du commandement.

Dans les auréoles extrêmes :

Un concert d'Anges.

Les panneaux intermédiaires sont ornés de légers rinceaux.

Tous ces vitraux sont de R. Maréchal. Metz, 1866.

COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE SAINT-AMBROISE.

Le côté droit du transept est identique avec le côté gauche.

M. J. E. Lenepveu exécute en ce moment deux grandes compositions qui seront marouflées contre les parois latérales de cette chapelle.

Elles représentent :

Saint Ambroise, évêque de Milan, livrant les vases sacrés de son église pour racheter des prisonniers ;

Saint Ambroise interdisant l'entrée du lieu saint à l'empereur Théodose, coupable du meurtre des habitants d'Antioche (1875).

Les deux vitraux de l'étage du soubassement représentent, à gauche :

Sainte Élisabeth.

La sainte, couverte d'une robe blanche et d'un manteau bleu doublé de violet, couronne en tête, tient une quenouille.

A droite :

Saint Martin.

Le saint, vêtu de rouge et de blanc, tient le saint ciboire.

Chacune de ces verrières porte dans le haut et dans le bas un médaillon avec une figure d'ange portant un phylactère.

La grande rose porte au centre :

Jésus-Christ jugeant le monde.

Dans les auréoles extrêmes :

Un concert d'Anges.

Les panneaux intermédiaires, de légers rinceaux.

Les autres baies sont garnies de vitraux d'ornement en couleur et en grisaille.

Toutes ces verrières ont été exécutées par M. R. Maréchal (1866).

CHŒUR.

Le chœur comprend deux travées semblables à celles de la nef. Il est élevé de trois marches au-dessus du sol de l'église et fermé, du côté de la nef, par une grille de communion, peinte et dorée, en fer forgé et tôle découpée.

De chaque côté, contre le pilier de la croisée, est un ambon en pierre, servant d'épistolier, avec incrustations de marbre rouge et de marbre vert.

Le maître-autel, élevé sur trois marches, est placé dans l'axe de la seconde travée. Il est en liais peint et doré. La table est supportée par six colonnettes en marbre avec chapiteaux et bases en cuivre doré.

Le retable, également en pierre peinte et dorée, porte en bas-relief six petits anges dorés sous des arcades. Le tabernacle est en cuivre doré, incrusté de pierreries.

Au-dessus du retable est une exposition en cuivre doré, accompagnée de chaque côté par trois chandeliers de même métal.

L'autel est placé sous un riche ciborium peint et doré ayant la forme d'une grande arcade avec pignon, supportée par quatre grosses colonnes en marbre. De chaque côté de ce ciborium est un grand candélabre en bronze doré.

Derrière l'autel est le petit orgue d'accompagnement.

Dans les travées des bas côtés du chœur sont les portes des sacristies.

CHAPELLES DE L'ABSIDE.

Derrière le chœur, une travée formée par des piliers garnis de colonnettes sépare l'abside du reste de l'église.

I. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle se trouve placée à la suite du bas côté de gauche. Une arcade en plein cintre y donne accès. A droite, une arcade semblable fait communiquer cette chapelle avec la chapelle de la Vierge.

L'autel qui décore cette chapelle est surmonté d'une statue :

Saint Joseph. — Pierre peinte et dorée. — H. 1m,50.
Par M. CHATROUSSE, 1866.

Quatre croisées, de 1m,20 de largeur sur 3m,15 de hauteur, sont ornées de vitraux à figures :

Le Mariage de la Vierge.
La Fuite en Égypte.
Les Travaux de saint Joseph.
La Mort de saint Joseph.
Signés : R. MARÉCHAL. Metz, 1866.

Ces sujets sont encadrés dans des médaillons sur fond violet, alternant avec un fond vert. Chacune des verrières porte dans le haut et dans le bas un médaillon avec une figure d'ange.

Les parois de cette chapelle sont couvertes de peintures d'ornement.

II. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle, qui termine le bas côté de droite, est semblable, comme disposition et comme décoration, à la chapelle de Saint-Joseph.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue en pierre peinte et dorée. — H. 1m,50.
Par M. LOISON, 1866.

Les sujets qui garnissent les médaillons des quatre verrières sont relatifs à quatre épisodes de la vie de la sainte :

Sainte Geneviève gardant les moutons.
Consécration de sainte Geneviève.
Sainte Geneviève recevant la mission de sauver Paris.
Mort de sainte Geneviève.

Dans le haut et dans le bas, des médaillons avec figures d'anges.

III. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Cette chapelle occupe l'abside proprement dite, de forme circulaire. Elle est divisée en sept compartiments par des colonnettes allant soutenir les arcs de la voûte.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus. — Groupe marbre. — H. 1m,60.
Par OUDINÉ, 1866.

L'intérieur des arcades du soubassement est décoré de peintures d'ornement. Les fenêtres, de 1m,40 de largeur sur 3m,85 de hauteur, portent des vitraux sur lesquels on a figuré, à gauche :

L'Immaculée Conception.
La Naissance du Christ.
La Mort de Jésus-Christ.

A droite :

L'Annonciation.
La Présentation au Temple.
La Mort de la Vierge.

Dans la fenêtre centrale, au-dessus de l'autel :

La Vierge et Jésus-Christ dans le ciel.

Tous ces sujets sont encadrés dans des médaillons sur fond rouge alternant avec un fond bleu. Chaque verrière porte dans le haut et dans le bas un médaillon avec une figure d'ange.

Les vingt petites fenêtres de l'étage du triforium sont garnies de vitraux de couleur. Dans la partie haute, la première fenêtre à gauche porte une verrière en grisaille.

Les deux suivantes :

Deux Évangélistes.

La quatrième :

Saint Pierre.

A droite, la première fenêtre porte une verrière en grisaille.

Les deux suivantes :

Deux Évangélistes.

La quatrième :

Saint Paul.

Fenêtre en face :

Jésus-Christ dans sa gloire.

Toutes ces verrières sont de M. R. MARÉCHAL, 1866.

VITRAUX.

La grande rose de 5 mètres de diamètre de la façade principale porte au centre :

La Colombe symbolique.

Dans les auréoles extrêmes :

Anges en prière.

Les panneaux intermédiaires sont ornés de légers rinceaux.

Les deux baies latérales de la tribune des orgues, les douze de la nef et les six du chœur portent des vitraux en grisaille. Toutes ces baies mesurent $1^m,40$ sur $3^m,85$.

Ces verrières sortent des ateliers de R. Maréchal. 1866.

SACRISTIE DES MESSES.

La sacristie des messes est ornée d'un tableau commandé par la ville de Paris :

Saint Ambroise sauvant un prêtre arien de la fureur du peuple. — Par Vafflard. 1819.

Ce tableau servait de retable au maître-autel de l'ancienne église Saint-Ambroise. Salon de 1819.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *février* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-LOUIS D'ANTIN

ÉGLISE

DE SAINT-LOUIS D'ANTIN

HISTOIRE. — *L'agrandissement du quartier de la Chaussée d'Antin ayant déterminé le gouvernement à faire construire un couvent, pour procurer des secours spirituels aux habitants de ce quartier, il fut arrêté que les Révérends Pères Capucins du faubourg Saint-Jacques y seraient transférés. Cette translation eut lieu le* 15 *septembre* 1783. *Ils se rendirent au monastère qui leur a été construit sur les dessins et conduite de M. Brongniard, architecte du Roi. L'église, élevée en* 1781, *a été bénite le* 20 *novembre* 1782.

Supprimé en 1791, *le couvent fut affecté pendant dix ans à un hospice.*

En 1802, *on établit dans les bâtiments conventuels le lycée Bonaparte. Le même architecte fut chargé de les approprier à leur nouvelle destination, et la chapelle du couvent, convertie en église, placée sous l'invocation de saint Louis, devint la première succursale de la Madeleine. En* 1837, *on construisit la chapelle des catéchismes. La sacristie des mariages qui lui fait suite date de* 1856 [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le façade de cette église se confond dans la façade générale de l'ancien couvent devenu lycée, qui porta successivement les noms de Bonaparte, Bourbon, Condorcet et Fontanes. Elle forme l'un des deux pavillons en avant-corps qui terminent l'édifice, lequel, malgré l'austère simplicité convenant à l'ordre séraphique, ne manque ni de style ni d'élégance. Ce monument, fort apprécié jadis des gens de l'art, était cité comme un modèle d'harmonie et de bon goût. Deux grands bas-reliefs, de Clodion, détruits sous la Révolution, et huit niches, qui ne reçurent jamais les statues auxquelles elles étaient destinées, étaient les seuls ornements de cette façade, sans autre ouverture que trois larges portes donnant accès à la chapelle du cloître et au parloir du couvent.

En 1806, Brongniard ajouta, de chaque côté du portique central, deux fontaines en forme de cuves antiques, qui ont été supprimées depuis peu. Dans ces derniers temps, on ouvrit à la place des quatre niches du milieu quatre fenêtres cintrées, et au-dessus, sur la place vide des anciens bas-reliefs, quatre croisées carrées qui ont sensiblement modifié le caractère de ce morceau d'architecture. Le portail de l'église forme le pavillon de gauche.

La porte, à laquelle on accède par un perron de six degrés, en occupe le milieu. Elle est accostée de deux niches vides et surmontée d'un fronton triangulaire terminé par une croix. Ce fronton, ainsi que celui qui lui correspond à droite, était primitivement un arc de cercle. Sur le linteau de la porte, l'inscription : DEO OPTIMO MAXIMO.

[1] Voir :

Guide des amateurs et des étrangers à Paris, par Thiéry, Paris, 1783, t. I, p. 138 et suivantes.

Histoire de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Cocheris.

Chroniques et légendes des églises de France, sous Napoléon III. — Saint-Louis d'Antin, par Charles Catelin. Paris, Guyot, 1859.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'une nef voûtée, d'un chœur en coquille ou quart de sphère sur le mur duquel s'adosse l'autel, et d'un seul bas côté, du côté gauche, selon le rite des Franciscains. La nef est précédée d'un porche surmonté d'une tribune, pour la maîtrise et les orgues, supporté par deux colonnes.

La nef ouvre sur le bas côté par cinq arcades cintrées dont les arcs sont soutenus par des piliers carrés. Ces piliers sont répétés sur le mur de droite par des pilastres en saillie.

Cette église était primitivement entièrement nue, sans autre décoration que les refends des assises de pierre prolongés autour de l'hémicycle et de la voussure du chœur. Toute l'ornementation est moderne.

NEF.

Sur chacun des piliers du côté gauche, une figure d'apôtre vue de face, debout, grandeur naturelle.

Saint Thomas.
Saint Simon.
Saint Jacques le Mineur.
Saint André.
Saint Matthieu.
Saint Pierre.

Par L. Bezard. 1841.

Au-dessus de ces figures, dans le tympan des arcs, des disques peints contenant le nom des principales villes évangélisées par l'apôtre représenté au-dessous.

Sur les pilastres correspondant, à droite, aux piliers, six autres figures d'apôtres, de face, debout :

Saint Barthélemy.
Saint Jacques le Majeur.
Saint Philippe.
Saint Judas Thadeus.
Saint Jean.
Saint Paul.

Par Sébastien Cornu. 1841.

Au-dessus des apôtres les mêmes disques qu'à gauche.

Entre les pilastres, sur les fausses arcades, les tableaux suivants :

La Mort de saint Louis. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m.

Le roi est étendu de droite à gauche sur un lit recouvert d'un manteau fleurdelisé. Au chevet de son lit, Joinville debout; à ses pieds, un enfant agenouillé. De l'autre côté du lit, un évêque bénissant accompagné de cinq religieux dont un agenouillé.

Par M. Léon Glaize. 1869.

Saint Augustin et sainte Monique. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,80. — Par de Rudder. 1850.

Saint Jérôme bénissant sainte Paule et sainte Eustochie. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,80. — *Signé :* Eug. Maison. 1851.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 2m,30. — L. 2m. — *Signé :* Dumas (Michel). Paris. 1859.

Salon de 1859, n° 949.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE LA CROIX.

Elle occupe une travée :

Sur une colonnette de marbre noir, une urne en brèche grise contenant le cœur de M. le comte de Choiseul-Gouffier. Sur la colonne, l'inscription :

Ici repose le cœur de Gabriel-Florent-Auguste comte de Choiseul, ancien ambassadeur à Constantinople, décédé à Aix-la-Chapelle, 20 juin 1817. *Veuf de Adélaïde-Marie-Louise de Gouffier, remarié à Hélène de Bauffremont, princesse du saint-empire, laquelle a déposé dans cette église ces restes précieux.*

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Elle occupe une travée.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras droit. — Marbre. Grand. nat. — Par Gaybard père.

De chaque côté de la statue, sur les parois :

Deux Anges thuriféraires, peints sur mur. — *Signé :* H. Vetter. 1854.

III. CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle, construite en hors-œuvre, fait suite à l'unique bas côté de l'église.

Au-dessus de l'autel :

Jésus-Christ montrant ses plaies. —

Statue. — Marbre. — Grand. nat. — Par M. ÉMILE THOMAS. 1871.

Don de l'État.

Sur les parois de la chapelle, les tableaux suivants :

Paroi de gauche :

Assomption.

Saint Laurent soignant les malades. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,20. — *Signé :* L. THORET, d'après L. COGNIET.

Don anonyme du 15 juin 1871. — L'original est à Saint-Nicolas des Champs.

Jésus-Christ au prétoire. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m. — *Signé : C. D.* 1861.

Don anonyme.

La Visitation. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m. — Copie du tableau de SÉBASTIEN DEL PIOMBO au Musée du Louvre.

N° 339, Catal. de 1867.

La Vierge sur un trône. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m. — Copie du tableau de FRA BARTOLOMMEO au Musée du Louvre.

N° 65, Catal. de 1867. — Don de l'État. 1873.

Paroi de droite :

Sainte Famille.

Le Christ en croix. — Bois. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École allemande. Fin du seizième siècle.

San Diego écoutant les concerts des Anges. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,90. — École espagnole. Dix-septième siècle.

La Vierge et saint Jean au pied de la Croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — *Signé :* DAUPHIN. 1857.

Donné par l'empereur en 1858.

Tableau votif. — Toile cintrée. — H. 1m,70. — L. 1m,10.

A droite, un magistrat (?) agenouillé, de profil. A gauche, saint Dominique ou saint Thomas agenouillé, vu par derrière, présente le personnage au ciel entr'ouvert. Derrière le personnage principal, sa femme présentée par sainte Catherine de Sienne.

École française. Dix-huitième siècle.

CHŒUR.

Le chœur n'est séparé de la nef que par une simple balustrade.

Retable du maître-autel :

Saint Louis adorant la sainte Couronne. Toile. — H. 1m,80 — L. 1m,40. — École française. Dix-huitième siècle.

A gauche et à droite de l'autel, deux niches contenant deux statues de marbre représentant, à gauche :

Saint Louis tenant la Couronne d'épines.

Par M. MONTAGNY. 1858.

Don de l'État.

A droite :

Saint François d'Assise.

Par M. MONTAGNY. 1863. — Commandé par la ville.

Sur la voûte de la coupole :

Jésus-Christ entre saint Louis et saint François. — Peinture sur mur.

Jésus-Christ est debout, de face, vêtu de blanc, soutenant la croix de la main droite et appuyant la main gauche sur l'Évangile. Auprès de lui deux anges agenouillés, dont l'un tient le calice et l'autre la lance. A l'extrémité de la composition à gauche, saint Louis agenouillé tenant l'oriflamme; à droite, saint François agenouillé portant le costume de son ordre.

Signé : SIGNOL. 1841.

Au-dessous de la composition, dans une frise, l'inscription :

Ipse summo angulari lapide Christo Jesu.

Au-dessus du banc d'œuvre placé à gauche :

Le Christ au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2m,40. — L. 2m — *Signé :* E. GOYET. 1857.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Au fond :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Copie moderne d'un

tableau de l'école de Philippe de Champagne.

Ce tableau décorait avant 1830 la salle des séances de la cour de cassation au Palais de justice.

SACRISTIE DES MESSES.

Le Christ entre les deux larrons. — Bois. H. 1^m,10. — L. 0^m,60. — École allemande ou hollandaise. — Dix-huitième siècle.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *février* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-LAURENT

ÉGLISE

DE SAINT-LAURENT

En 1180, *on constate l'existence d'une église sous le vocable de saint Laurent. Elle était située hors des murs de Paris, et dépendait de l'abbaye de Saint-Martin des Champs. Le monument du douzième siècle, dit l'abbé Lebeuf, fut complétement réédifié en* 1429, *et la dédicace solennelle eut lieu le* 19 *juin. En* 1548, *il fut augmenté de six chapelles. Un remaniement complet eut lieu en* 1595. *C'est de cette époque que datait le jubé démoli en* 1760. *De nouveaux travaux furent entrepris en* 1621. *La première pierre du portail fut posée le* 21 *juin* 1621 *par Charlotte-Marguerite de Montmorency, femme de Henri II de Bourbon, prince de Condé* [1]. *On construisit alors la façade démolie en* 1864. *La chapelle de la Vierge fut bâtie en* 1760. *Concédée aux théophilanthropes en* 1792, *sous le titre de* Temple de la Vieillesse, *l'église Saint-Laurent fut rendue au culte dès* 1799, *et réparée de* 1800 *à* 1802, *sous la direction de l'architecte Raymond.*

En 1847, *le chœur fut orné de vitraux dus à MM. Galimard et Lami de Nozan.*

Enfin des travaux importants, dirigés par M. Constant Dufeux, furent entrepris de 1862 *à* 1866. *C'est alors que l'on prolongea le vaisseau de la longueur d'une travée, du côté du portail, que l'on construisit le portail actuel, et que l'on éleva la flèche.*

On remarquait jadis dans l'église : le maître-autel, dont Lepautre avait donné le dessin; les statues du Christ et de quatre anges disposées de chaque côté de l'autel, par Gilles Guérin; le grand crucifix qui décorait le centre du jubé, également de Gilles Guérin. Ces œuvres, dont Thiéry fait encore mention en 1784, *ont dû disparaître vers* 1800 [2].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église a la forme d'une croix latine avec une abside et une chapelle ronde débordant sur l'abside. Une chapelle des catéchismes, construite hors œuvre sur le côté droit de l'abside, date de 1864.

FAÇADE.

Elle date de 1865 et se compose d'une partie centrale et de deux ailes latérales.

Les ailes latérales percées d'une porte et d'une fenêtre, au-dessus de la porte, s'élèvent à la hauteur des voûtes du bas côté. La partie

[1] L'inscription relatant ce fait fut retrouvée par M. Constant Dufeux, lors de la reconstruction du portail, en 1862-1866. M. de Guilhermy la donne dans les *Inscriptions de la France*, p. 190. — Cette inscription ne se retrouve plus en 1875.

[2] Voir :

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. H. Cocheris, t. III, p. 325.

Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, t. IV, p. 62.

Itinéraire archéologique de Paris, par M. F. de Guilhermy.

Inscriptions de la France. Diocèse de Paris, par M. F. de Guilhermy, t. I, p. 190.

centrale a toute la hauteur des voûtes de la nef. De là, pour le centre de cette façade, deux divisions : le *portail* et le *couronnement*.

PORTAIL.

La porte est à deux baies séparées par un trumeau, auquel est adossée une statue en pierre :

Jésus-Christ bénissant, par PERREY (NAPOLÉON). — H. 2^m.

Le tympan ogival de la porte est décoré non de bas-reliefs, selon l'usage, mais d'une peinture sur lave émaillée, divisée en trois frises horizontales représentant les principales scènes de la légende de saint Laurent.

Cette décoration, d'une dimension de 5^m,88 sur 2^m,76, est signée : PAUL BALZE, 1870.

Dans l'ébrasure de la porte, placées sur des consoles et surmontées de clochetons fleuronnés, les statues suivantes. A gauche :

Saint Jude, par M. COURTET.
Saint Barthélemy.
Saint Jacques le Mineur.
Ces deux statues par madame BERTAUX.
Saint Jean.
Saint André.
Saint Pierre.
Par M. DANTAN AINÉ.

A droite :

Saint Joseph, par M. COURTET.
Saint Grégoire.
Saint Thadée.
Ces deux statues par M. FULCONIS.
Saint Simon.
Saint Jacques le Majeur.
Saint Paul.
Par M. DANTAN AINÉ.

Les douze figures d'apôtres mesurent 1^m,80.

La voussure est divisée en trois frises ornées de figurines d'anges musiciens sculptées en plein relief. A la pointe des ogives, les figures de :

Dieu le Père.
Jésus-Christ.
Le Saint-Esprit.

Ces trois figures sont superposées.

Sur les tympans latéraux, à gauche et à droite de l'archivolte :

Le Gril de saint Laurent, environné de flammes, or et couleur, dans un encadrement circulaire.

Le portail est couronné par une balustrade ajourée qui se continue sur les ailes latérales. Les angles de cette balustrade supportent deux statues d'anges déployant des banderoles, sur lesquelles on lit :

Ange de gauche : *Sedes veritatis.*
Ange de droite : *Sanctuarium caritatis.*

Ces deux statues, mesurant 1^m,90, sont de LEVEEL.

COURONNEMENT.

Il est flanqué de deux tourelles hexagones, éclairé par une baie flamboyante ogivale, et terminé par un pignon triangulaire percé d'un oculus et bordé d'une balustrade ajourée. Le nu du mur est semé de J L et de flammes rehaussées d'or. A l'angle du pignon se dresse une statue :

Saint Laurent.

Le saint tient le gril d'une main et la palme de l'autre.

Cette statue, commencée par M. DUSEIGNEUR, fut terminée après sa mort par M. GRUYÈRE. Jetée à terre pendant l'insurrection de la Commune, elle a été refaite par M. Froget, d'après le modèle de MM. Duseigneur et Gruyère.

Une flèche en charpente recouverte de plomb s'élève en retrait du portail. Cette innovation est due à M. Constant Dufeux. L'ancienne tour carrée de l'église se dresse dans l'angle gauche de la croisée.

PORTE LATÉRALE DE GAUCHE.

Elle est condamnée, et l'autel de saint Laurent s'y adosse à l'intérieur.

Dans le tympan de la porte un bas-relief :

Deux Anges, soutenant un médaillon au chiffre de saint Laurent (S. L.).

Au-dessus, dans un fronton triangulaire, un autre bas-relief :

Dieu le Père, vu de face, à mi-corps, la main gauche appuyée sur le globe du monde. — Sculpture du dix-septième siècle. — H. 1^m,05.

Sur le côté droit du chevet, auprès d'une porte de dégagement, dans une niche surmontée d'un dais gothique d'un excellent style, une statue de :

Saint Jean tenant l'agneau dans la main gauche. — Quinzième siècle.

La construction dans laquelle cette statue est scellée est plus moderne. Cette décoration faisait sans doute partie de l'édifice de 1429, démoli en 1622. A cette époque elle aura été encastrée dans les constructions nouvelles.

« Dans la gorge de la corniche qui cou-
« ronne les hauts murs du chevet, au milieu « de branches de feuillage, on voit courir et « grimper une foule de petits animaux de « l'invention la plus spirituelle. Des enfants, « coiffés de bonnets de fous, s'amusent à faire « des contorsions; des anges ont des corps « terminés en queues de bêtes; un chasseur, « en costume bizarre, poursuit à coups de « flèche une espèce de salamandre [1]. »

INTÉRIEUR.

Depuis la construction du nouveau portail exhaussé au niveau du boulevard, on descend dans l'intérieur par un emmarchement de sept degrés au-dessus desquels est placé le buffet des orgues. L'intérieur se compose d'une nef centrale et de bas côtés, doubles jusqu'à la croisée et simples autour du chœur.

NEF.

Elle communique avec les bas côtés par cinq arcades ogivales. Ces arcades et celles des bas côtés datent du quinzième siècle, ainsi que l'indiquent les nervures prismatiques émergeant directement des piliers. Les parties hautes et le *clerestory* sont plus modernes. Sur l'intrados des voûtes, on lit les dates de 1656-1657-1659. « Nous appellerons l'atten- « tion sur les clefs de voûte dont le travail « est remarquable. Dans la nef et dans le « transept, les clefs s'allongent en pen- « dentifs, enveloppées de feuillages et de « draperies, terminées en pommes de pin, « enrichies d'une foule d'ornements ou cou- « vertes de personnages. Il y en a surtout « sept dans la croisée qui méritent d'être « proposées comme des modèles. Les rin- « ceaux de la clef centrale encadrent quatre « figures : *la Vierge portant son Fils, saint « Jean-Baptiste avec la croix, saint Laurent « avec son gril, sainte Apolline avec les te- « nailles dont elle fut tourmentée*. Les scènes « de la Passion se déroulent autour des six « autres [2]. »

La chaire, en bois sculpté, est de style pseudo-gothique. Les trois bas-reliefs de la cuve représentent :

Saint Jean-Baptiste.
Jésus-Christ.
Moïse.

Dans le pinacle de l'abat-voix est une statuette :

Saint Laurent.

Cette chaire est sortie des ateliers Moisseron et Ruault d'Angers.

Vis-à-vis, contre un pilier, à côté du banc d'œuvre :

Un Christ.

Il est en imitation de bois sculpté, avec cette inscription gravée sur une plaque de cuivre : *Souvenir de la Retraite des dames,* 1862.

Les orgues modernes sont d'une assez belle menuiserie. Deux anges armés de trompettes soutiennent, dans un médaillon très-orné, le chiffre de saint Laurent.

BAS COTÉ GAUCHE.

Paroi gauche à l'intérieur de la façade :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,15.

Copie de la *Vierge* dite *de François Ier*, par Raphael (Musée du Louvre, n° 377, Catal. de 1867).

I. CHAPELLE DU TOMBEAU.

Elle occupe deux travées :

La Madeleine pleurant sur le corps du Christ descendu de la croix. — Groupe. — Plâtre. — Grandeur naturelle. — Par Desboeuf. 1829.

Le Christ est étendu à terre; la Madeleine agenouillée et pleurant lui soutient le bras droit.

Ce modèle avait été donné par Desbœuf à l'église Saint-Germain des Prés; faute de place, le curé de cette église le céda, avec le consentement de l'artiste, à l'abbé Martinet, curé de Saint-Laurent.

Retable d'autel.

La Transfiguration. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — École française, vers 1680.

II. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Elle occupe une travée :

Sainte Apolline. — Statue. — Pierre. — Grandeur naturelle. — Par Bougron. 1825.

Elle est debout, le pied droit sur le bûcher. Elle presse des deux mains la croix sur son cœur.

On lit dans un cartouche, sur le socle :

[1] *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. de Guilhermy, p. 169.
[2] *Ibid.*, p. 170.

Sainte Apolline, par BOUGRON. 1825. — Donné à l'église de Saint-Laurent.

Ce modèle figura au Salon de 1827, nº 1059 du catalogue. Il remplace une ancienne statue de la même sainte, par Gilles Guérin, disparue sous la Révolution.

Retable d'autel :

Saint François de Sales. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m. — École française, vers 1830.

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Elle occupe deux travées :

Descente de Jésus-Christ aux Enfers. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 4m. — L. 2m,20.

Au premier plan, le Christ debout, de profil à gauche, relève Moïse agenouillé devant lui. Derrière Moïse, de nombreux personnages, patriarches, prophètes, etc. A droite, des femmes que des anges entraînent au ciel. Dans l'espace, un ange sonnant de la trompette, et au milieu deux petits anges tenant un cartel sur lequel brille le signe de la Rédemption. Dans le ciel, un ange s'appuyant sur une épée; un autre tenant le livre de la vie. Sur la bordure inférieure cette inscription : *Juxta fidem defuncti sunt omnes isti non acceptis repromissionibus sed a longe eas aspicientes et salutantes.*

Signé : JEAN BREMOND. 1845.

Retable d'autel :

L'Adoration du Sacré-Cœur. — Toile cintrée. — H. 2m,10. — L. 1m,10. — *Signé :* JEAN BREMOND. 1846.

Au-dessus du retable, dans la lancette de l'ogive :

Jésus-Christ adoré par la Vierge et par saint Joseph. — Peinture sur mur, ogivale. — H. 2m,10. — L. 2m,10. — Non signé, mais de JEAN BREMOND. 1846.

Au fond, de chaque côté du pilier, au centre de la chapelle :

Deux figures d'anges. — Par JEAN BRÉMOND.

La voûte est peinte en arabesques, sur lesquelles se détachent seize médaillons où sont figurées :

Les quatre Évangélistes.
Douze anges musiciens.

Esquisses dues probablement au même artiste.

Paroi droite à l'intérieur de la façade :

Le Christ et la Chananéenne. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,70. — Cintrée primitivement et rentoilée en carré.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle occupe deux travées.

Saint Jean-Baptiste assis. — Statue. — Pierre. — *Signée :* VICTOR VILAIN.

Salon de 1845, nº 2183.

Au-dessus de l'autel :

Le Baptême de Jésus. — Toile forme ogive. — H. 4m,50. — L. 2m,30. — Par EDOUARD DUBUFE.

Notre-Seigneur a les pieds dans le fleuve. Saint Jean est agenouillé devant lui, à droite. De chaque côté, de nombreux spectateurs. Au-dessus de la tête de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit. Dans le ciel, deux groupes d'anges.

II. CHAPELLE DE SAINT-DOMNOLE.

Saint Domnole, évêque du Mans, était ancien abbé de Saint-Laurent.

Elle occupe une travée :

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 1m,10. — L. 2m. — Copie de l'école italienne, vers 1650.

Donné en 1802, figure sur l'inventaire du Louvre.

Retable du maître-autel :

Saint Domnole, évêque du Mans, guérissant un boiteux. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. *Signé :* JULES LAURE. 1846.

III. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Elle occupe deux travées.

En 1875, cette chapelle est en pleine restauration et complétement inaccessible. Elle doit être ornée de peintures par FAIVRE.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Tout le fond carré, occupé par la porte septentrionale murée, est recouvert de boiseries datant du dix-huitième siècle.

L'autel Saint-Laurent s'y adosse.

Retable d'autel :

Saint Laurent étendu sur le gril. — Toile. — H. 0m,60. — L. 1m,20. — *Signé :* LOUIS BOULANGER.

Au-dessus de ce tableau, un bas-relief :

Deux Anges soutenant une couronne de fleurs, encadrant les initiales *S. L.* — Dix-septième siècle.

COTÉ DROIT.

Tout le fond carré est recouvert de boiseries datant du dix-huitième siècle.
L'autel de Sainte-Geneviève s'y adosse.
Retable d'autel :

La Mort de sainte Geneviève. — Toile. — H. 0m,60. — L. 1m,20. — *Signé :* Émile Lecomte. 1856.

Au-dessus de ce tableau, un bas-relief :

Deux Anges soutenant une couronne de fleurs, encadrant les initiales *S. G.* — Dix-septième siècle.

Ces deux bas-reliefs se rattachent à la décoration générale du chœur, exécutée sous la direction de Lepautre.

CHŒUR.

Le chœur est circonscrit par neuf arcades ogivales. Il a été décoré dans le style moderne, vers 1672, par Antoine Lepautre et François Blondel. La majeure partie de cette décoration subsiste encore. Les arcades gothiques se trouvent dissimulées derrière un placage en pierre, très-chargé d'ornements, formant une ordonnance corinthienne décorée de niches et de pilastres. Au centre, s'élève le maître-autel surmonté d'une large baie vide, placé entre deux colonnes supportant un entablement et un fronton, qui monte jusqu'aux hautes fenêtres. Le chiffre de saint Laurent se détache au milieu de couronnes de fleurs semblables à celles que nous avons signalées dans les deux transepts. Le retable était rempli autrefois par une *Résurrection,* de Gilles Guérin, sculpteur, qui avait exécuté également deux *Anges couchés,* sur les rampants du fronton, et un grand *Crucifix* dominant le jubé. Ces sculptures ont disparu, et ce qui reste de la décoration est aujourd'hui peint en marbre blanc.

Deux Anges adorateurs, en plâtre, placés de chaque côté de l'autel, sont, suivant le témoignage de M. le curé de la paroisse, un don et une œuvre de Marochetti.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Une travée :

Saint Sébastien. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,70. — Copie de l'École italienne. — Dix-septième siècle.

Saint Charles Borromée en prière. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,10. — École française, vers 1840.

Au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,80.

Le saint est debout, sur les marches d'un autel, tourné de profil à gauche. Il bénit des femmes, des enfants, des vieillards, des infirmes agenouillés devant lui. La scène se passe dans une église. — École française, vers 1840.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE, servant de vestibule à la sacristie des messes.

Une travée.

Apothéose de sainte Geneviève. — Toile. H. 2m,20. — L. 2m. — Par Lancrenon. 1827.

Salon de 1827, n° 628. — Donné par la ville de Paris.

II. CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle, construite hors œuvre, communique avec l'église par deux travées, fermées par des cloisons vitrées. Contre le pilier séparant les deux arcades de l'entrée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — Grandeur naturelle.

La Vierge, de face, conduit devant elle l'Enfant Jésus, le bras droit levé, tenant dans la main gauche le globe crucifère.

Signé : F. F. Roubaud. 1864.

Salon de 1864, n° 2755. Ce groupe est désigné dans le livret comme appartenant à M. Balay de la Bertrandière, député de la Loire, qui en a fait don à l'église.
Au fond, au-dessus de l'autel :

Saint Laurent conduit au supplice. — Toile. — H. 3m. — L. 4m. — Par Trezel. 1817.

Au centre, saint Laurent, saisi par ses vêtements, est conduit par un bourreau devant le préteur. A gauche, dans le coin, une mère assise avec ses deux enfants ; plus loin, des malades, des infirmes, des pauvres implorent le saint. A droite, soldats, licteurs, spectateurs.
Salon de 1817, n° 726. — Donné par la ville de Paris.

Contre la paroi de droite :

La Mise au Tombeau. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,60. — Copie de l'École italienne. Dix-septième siècle.

Deux tableaux faisant pendant. Cadres noirs rehaussés d'or, cintrés dans le haut. — H. 1m,60.— L. 0m,80. — Toiles. Dix-septième siècle.

1° Personnage en habits pontificaux prosterné devant un autel, au-dessus duquel apparaît saint Laurent à mi-corps. Auprès du personnage sont déposées sa crosse, sa mitre, et une pancarte sur laquelle on reconnaît l'esquisse de l'ancien portail de l'église Saint-Laurent érigé en 1621. C'est très-probablement le portrait de Pierre de Hardivillier, curé de Saint-Laurent, aumônier du prince de Condé, et plus tard archevêque de Bourges, qui bénit la première pierre de ce portail, et dont le nom figure sur l'inscription retrouvée en 1862 par M. Constant Dufeux.

2° Saint Laurent se dépouille de ses vêtements et se prépare au supplice. Le saint, agenouillé, retire sa tunique et reçoit la bénédiction d'un pontife. Contre une colonne, à droite, le gril légendaire.

L'Éducation de la Vierge. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,60. — École française, vers 1650. — Legs anonyme.

CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE.

Elle a été construite en 1760, en forme de rotonde coiffée d'une coupole. Elle est éclairée par huit fenêtres : quatre à la rotonde, quatre à la coupole.

Cette chapelle est placée sous l'invocation de Notre-Dame des Malades.

De chaque côté de la baie qui ouvre sur le collatéral, une inscription.

Celle de gauche, placée en juillet 1871, rappelle la préservation de l'église pendant l'insurrection de la Commune.

Celle de droite rappelle le pèlerinage fait le 12 juin 1864, par 300 paroissiens, sous la conduite de leur curé, à Einsielden et à Bâle en Suisse. Cette dernière inscription est reproduite par M. Cocheris [1].

Au-dessus du maître-autel, en marbre blanc, assez monumental :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — Grandeur naturelle. — Par . . . . . ?

La Vierge, debout, soutient l'Enfant Jésus placé sur le globe du monde, et écrasant le serpent.

A gauche de l'autel, l'inscription :

Mai 1875. — *La confrérie de Notre-Dame des Malades, fondée en cette église le dimanche* 22 *août* 1847, *a été élevée au rang d'archiconfrérie, par Sa Sainteté le Pape Pie IX, le* 12 *décembre* 1856.

Cette confrérie succède à une confrérie de Saint-Hildebert fondée dès le douzième siècle en cette église, pour la guérison des *phrénétiques,* qui, pendant la neuvaine de leurs dévotions, étaient logés dans un petit hôpital attenant à l'église.

A droite :

Mai 1875. — *Les vitraux de cette chapelle et l'autel en marbre proviennent de la piété des fidèles envers Notre-Dame des Malades.*

A la coupole :

L'Assomption de la Vierge.
Le Sacrifice d'Abraham.

Toiles appliquées sur mur. — *Signées :* . . . . . POSTEL. P. 1730 ou 1750.

Ces deux tableaux, très-détériorés, permettent très-difficilement de lire leurs signatures.

On trouve un Dufresne de Postel agréé à l'Académie de peinture, mort à Argentan, en 1684. Pas de renseignements sur un Postel qui aurait peint vers 1730.

VITRAUX.

Les hautes fenêtres de la nef et celles des transepts n'ont pas de vitraux. Seules, les hautes fenêtres du chœur et celles de la chapelle de la Vierge en sont ornées.

HAUTES FENÊTRES DU CHOEUR.

Côté gauche :

Première fenêtre. C'est une fausse fenêtre couverte par une peinture :

Les quatre Évangélistes, debout, en pied. *Signé :* GALIMARD.

Deuxième fenêtre :

Saint Grégoire. — Vitrail moderne.

Troisième fenêtre :

Martyre de saint Laurent. — Vitrail moderne.

[1] *Histoire de la ville et du diocèse de Paris,* par l'abbé Lebeuf. Édit. Cocheris, t. III, p. 345.

Quatrième fenêtre :

Sainte Apolline. — Vitrail moderne.

Côté droit :

Première fenêtre :

Saint Jean, saint Jude, saint Jacques, saint Pierre, saint Paul. — Vitrail moderne.

Deuxième fenêtre :

Sainte Philomène. — Vitrail moderne.

Troisième fenêtre :

Martyre de saint Laurent. — Vitrail moderne.

Quatrième fenêtre :

Saint Laurent. — Vitrail moderne.

Fenêtre centrale :

Jésus-Christ.

Il est debout, de face, bénissant de la main droite et tenant le globe du monde dans la main gauche. — Vitrail moderne.

Toutes les verrières du chœur ont été exécutées par M. Lami de Nozan, sur les dessins de M. Galimard, à dater de 1847, à l'aide de procédés encore imparfaits. Elles ont déjà beaucoup souffert, et la plupart des figures et des demi-teintes sont entièrement effacées.

VITRAUX DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

FENÊTRES DE LA ROTONDE.

Côté gauche.

Première fenêtre :

La Mort de la Vierge.

Deuxième fenêtre :

La Visitation.

Côté droit.

Première fenêtre :

L'Assomption.

Deuxième fenêtre :

L'Évanouissement de la Vierge.

Tous ces vitraux sont signés :

A. Lusson. L. Lefèvre. Paris, 1874.

FENÊTRES DE LA COUPOLE.

Côté gauche.

Première fenêtre :

Saint Vincent de Paul.

Deuxième fenêtre :

Saint Joseph.

Côté droit.

Première fenêtre :

L'Ange gardien.

Deuxième fenêtre :

Sainte Anne.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MESSES.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m. — L. 1m,50. — École française. Dix-huitième siècle.

Saint Philippe de Jésus, martyr au Japon. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — *Signé :* H. Lenglet. 1851.

De face, assis, à mi-jambes, il montre la blessure qu'il a à la poitrine.

Donné par M. Dubois.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Deux travées.

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,80. — Copie d'après Rubens. Donnée par M. de Vienne, architecte.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École flamande. Dix-septième siècle.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 20 *février* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-HONORÉ

ÉGLISE

DE SAINT-HONORÉ

HISTOIRE. — *Elle a été construite en* 1855 *pour servir de chapelle à la paroisse de Passy, par M. Debressenne, architecte. En* 1862, *lors de l'annexion des communes suburbaines à Paris, elle a été érigée en succursale.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade tout unie se termine par un fronton triangulaire percé d'un *oculus* divisé en quatre compartiments. Au sommet du fronton, un clocheton en pierre renferme la cloche.

Au-dessus de la porte cintrée, et encadrée d'un entablement rectangulaire, on lit cette inscription :

D.O.M. SVB INVOCATIONE
SANCTI HONORATI EPISCOPI.

PORCHE.

Il ouvre sur la nef par une porte cintrée dont le bandeau contient l'inscription :

VENEZ A MOI VOVS QVI SOVFFREZ
ET QVI ETES FATIGVÉS ET IE VOVS SOVLAGERAI.

INTÉRIEUR.

Il n'a qu'une seule nef divisée en cinq travées par des saillants, correspondant aux contre-forts extérieurs.

L'autel est placé dans une abside en quart de sphère. L'aire du sanctuaire est élevée de trois marches sur celle de la nef.

NEF.

COTÉ GAUCHE.

En entrant, sur le mur du porche :

Ex-voto de la guerre de 1870. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50.

La Vierge à qui un ange apporte une couronne. Au-dessous une corbeille de fleurs. — Groupe peint par JOSÉPHINE WALBECQ.

Jésus guérissant les malades. — Toile. — H. 1m. — L. 1m,50. — Copie qui paraît dater de la fin du dix-huitième siècle, d'après un tableau de l'école de Véronèse.

Donné par le chevalier de Thierry, août 1860.

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,80. — Copie de l'*Annonce aux bergers* de PALMA VECCHIO. (Musée du Louvre, n° 177 du Catal. de 1867.)

COTÉ DROIT.

Jésus-Christ sortant du Tombeau. — Bois. — H. 0m,90. — L. 0m,60.

Le Christ est vu de face, debout, engagé jusqu'à mi-corps dans le tombeau. Mains jointes. De chaque côté, deux anges agenouillés en adoration. Fond de paysage : montagnes couronnées de châteaux forts. Sur le tombeau, on lit l'inscription :

Aspicis œtherei (?) *crudelia vulnera nati*
Que dedit in miti noxia terra manu
Hec tullit ut vasti firres (?) *regnator Olimpi*
Et facilem posses scandere mentem polimi (?)

École lombardo-vénitienne. Commencement du seizième siècle.

Descente de Croix. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Copie de la *Descente*

de Croix de Rubens, dans la cathédrale d'Anvers.

SANCTUAIRE.

Au-dessus du maître-autel :

La Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50.

— Copie de la *Vierge* du Parmesan, du Musée de Parme.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Rien d'intéressant.

SACRISTIE.

Rien à signaler.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 25 février 1873.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE

DE

PANTHEMONT

(CULTE RÉFORMÉ)

TEMPLE

DE PANTHEMONT

(CULTE RÉFORMÉ)

HISTOIRE. — *Ce temple occupe la chapelle de l'ancien couvent de Panthemont, rue de Grenelle, au coin de la rue de Bellechasse.*

En 1643, *les Religieuses du Verbe incarné et du Saint-Sacrement s'établirent à Paris, dans une maison de la rue de Grenelle appartenant à l'Hôtel-Dieu. Le* 4 *janvier* 1644, *l'abbé de Saint-Germain des Prés bénit leur chapelle. La communauté ayant été supprimée par suite de l'insuffisance de ses revenus, la maison retourna à l'Hôtel-Dieu, qui, en* 1672, *la rétrocéda aux Religieuses Bernardines de Panthemont, dont l'abbaye, située près de Beauvais, avait été détruite par les inondations.*

Elles y établirent une maison d'éducation pour les jeunes filles, et une maison de retraite pour les laïques âgées, très-fréquentée pendant le dix-huitième siècle. La chapelle, qui existe encore, est une des œuvres les plus intéressantes de Pierre CONTANT D'IVRY. *Une note publiée par le* Mercure de France *nous apprend que la première pierre de l'édifice fut posée le* 26 *avril* 1747, *en présence du Dauphin. La bénédiction de l'église eut lieu en* 1756.

Le couvent devint propriété nationale en 1795, *et fut vendu en partie en* 1803. *La rue de Bellechasse, qui, en* 1790, *s'arrêtait à la rue Saint-Dominique, a été prolongée jusqu'à la rue de Grenelle, par la création d'une nouvelle voie ouverte sur les terrains qui dépendaient du couvent supprimé. La partie conservée fut convertie en caserne : c'est encore l'affectation actuelle. La chapelle, donnée en* 1802 *au consistoire de l'Église réformée, a été inaugurée en* 1846 [1].

Comme tous les édifices affectés au culte protestant, le temple de Panthemont ne contient aucun emblème extérieur, aucune œuvre d'art, soit statue, soit tableau.

L. CLÉMENT DE RIS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *mars* 1876.

[1] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* par l'abbé LEBEUF. Édit. Hipp. Cocheris, t. III. Voir aussi, dans *Paris-Guide* (1867, t. I), l'article d'Athanase COQUEREL fils : *les Temples protestants.*

TEMPLE

DE

L'ORATOIRE

TEMPLE

DE L'ORATOIRE

RUE SAINT-HONORÉ

HISTOIRE. — *Le temple de l'Oratoire est l'ancienne chapelle de la* Congrégation des Pères de l'Oratoire, *fondée, en* 1611, *par Pierre de Bérulle, et approuvée par Paul V, en* 1613. *En* 1616, *Pierre de Bérulle acheta, de Catherine de Lorraine, l'*hôtel du Bouchage, *qui s'était précédemment appelé* hôtel de Montpensier *et* hôtel d'Estrées, *lorsque Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, l'habitait. C'est là que Henri IV fut blessé par Jean Chastel, le* 27 *décembre* 1594.

Sur le terrain devenu libre et agrandi par l'acquisition de maisons voisines, Pierre de Bérulle fit construire le couvent et la chapelle des Oratoriens, sur les dessins de MÉTEZEAU, *modifiés plus tard par Jacques* LEMERCIER. *La première pierre de l'église actuelle fut posée au nom du Roi, le* 22 *septembre* 1621, *par le duc de Montbazon, gouverneur de Paris. Les constructions étaient à peu près terminées en* 1630. *Le portail fut élevé en* 1745, *sur les plans de Pierre* CAQUÉ.

Pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire, les bâtiments de la Congrégation furent occupés successivement par la Conservation des hypothèques, le Conseil des prises et la Caisse d'amortissement. En 1811, *une décision impériale affecta l'église de l'Oratoire au culte protestant. Les bâtiments du couvent ont été démolis en* 1854; *l'église seule est restée* [1].

On remarquait dans cette église, avant la Révolution, le tombeau du cardinal de Bérulle par François Anguier, détruit en 1793 (*le buste du cardinal — seul vestige de ce monument — est placé aujourd'hui au collège de Juilly*)*; la chapelle de la famille Tubœuf, décorée par Philippe de Champagne, et divers tableaux de Simon Vouet, de Lagrenée l'aîné et de Michel-Ange Challe.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef centrale, accostée de bas côtés buttés par des contreforts saillants, se terminant par un pinacle. Dans les deux angles formés par la rencontre du chevet avec la nef, une tourelle coiffée d'un lanternon, et contenant un escalier à vis. Le portail donne de biais sur la rue Saint-Honoré. Il est élevé sur un emmarchement de huit degrés, et divisé en deux parties horizontales.

[1] Voir *Nouvelle Description de la ville de Paris,* par Germain BRICE, 1725, t. I, p. 214;
Description historique de la ville de Paris, par PIGANIOL DE LA FORCE. 1765, t. II, p. 281;
Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé LEBEUF; édit. Cocheris, t. I, p. 97;
Couvent de l'Oratoire, par MILLIN (*Antiquités nationales,* t. II);
Le Cardinal de Bérulle et l'Oratoire de Jésus, par l'abbé HOUSSAYE, 3 vol., Paris, 1873-1876.

La partie inférieure est percée de trois portes, une porte centrale cintrée, deux portes latérales carrées. La porte centrale est accostée de deux couples de colonnes doriques engagées.

La partie supérieure ne règne que sur le corps central de la partie inférieure. Elle est percée d'une fenêtre cintrée placée au-dessus de la porte d'entrée, et accostée de deux couples de colonnes doriques. Elle est surmontée d'un fronton triangulaire que termine une croix.

INTÉRIEUR.

Il se compose d'un vaisseau central, voûté en anse de panier, avec transept et bas côtés circulant autour du vaisseau. Les bas côtés ouvrent sur la nef et le chœur par des arcades cintrées, séparées par des piliers carrés. Au-dessus des bas côtés, règne une galerie prenant jour par des baies ouvertes en anse de panier. L'aire du chœur est élevée d'une marche sur celle de la nef. Sur l'intrados de la voûte, au-dessus de l'ancien autel, un écusson sur lequel on lit, en lettres sculptées, la devise des Oratoriens : *Iesvs Maria.*

Les bas côtés ont été fermés, plusieurs baies de la galerie ont été aveuglées pour l'aménagement de la chapelle en temple protestant.

Derrière le chœur et dans son axe, une ancienne salle capitulaire qui semble dater du dix-huitième siècle. Elle sert aujourd'hui de salle de réunion au conseil consistorial et de sacristie pour les mariages.

Comme tous les temples protestants, l'Oratoire ne contient ni statues, ni tableaux, ni œuvres d'art.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 5 *mars* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINTE-CLOTILDE

ÉGLISE

DE SAINTE-CLOTILDE

Histoire. — *Le projet de l'érection d'une église sur la place Bellechasse fut adopté par le conseil municipal de Paris le* 19 *décembre* 1845.

Les travaux commencèrent en septembre 1846, *sous la direction de* Gau (*François-Chrétien*), *architecte, élève de Debret et de Lebas. Après la mort de* Gau (*décembre* 1853), *ils furent continués par M.* Ballu. *Ils ont été terminés en* 1856.

Ce monument, conçu dans le style gothique rappelant l'époque du quatorzième siècle, comprend une nef avec bas côtés, un transept, et un chœur entouré de cinq chapelles rayonnantes, dont une, plus importante, consacrée à la sainte Vierge.

Les sacristies, disposées derrière chaque bras du transept, complètent l'ensemble de l'édifice auquel on accède par un vaste porche percé de trois grandes arcades ogivales, décorées de nombreuses statues.

Les dépenses totales se sont élevées à 5,600,000 *francs.*

L'église a été livrée au culte en 1857 [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le pignon de la façade, outre les deux clochers, est surmonté d'une statue de :

Sainte Clotilde. — Par M. Cordier.

Le portail est précédé d'un porche percé de trois baies ogivales.

Sur le tympan de la baie centrale :

Le Christ assis sur un trône, entre deux anges portant les instruments de la Passion. — Bas-relief, par M. Toussaint.

Les quatre contre-forts du bas qui séparent les baies sont décorés de quatre statues :

Saint Remy. — Par M. Fromenger.
Sainte Clotilde. — Par M. Geoffroy de Chaume.
Saint Clovis. — Par M. Geoffroy de Chaume.
Saint Maur. — Par M. Fromenger.

Dans l'embrasure de la baie centrale ;
A gauche :

Saint Gontran.
Sainte Scholastique.
Saint Benoît.
Par M. Ottin.

A droite :

Saint Sigismond.
Sainte Radegonde.
Saint Germain.
Par M. Perrey (Napoléon).

Dans l'embrasure de la baie de gauche ;
A gauche :

Saint Césaire.

[1] Voir :
Paris dans sa splendeur, par Charpentier, 1867.
Description de l'église Sainte-Clotilde, Paris, Ducessois, 1857.
Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, édit. Hipp. Cocheris.

A droite :

Saint Doctrove.
Par M. MAILLET. 1857.

Dans l'embrasure de la baie de droite ;
A gauche :

Sainte Geneviève.

A droite :

Sainte Théodochilde.
Par M. LEHARIVEL-DUROCHER.

Sur les quatre contre-forts du haut :

Saint Cloud. — Par M. LEQUESNE.
Sainte Geneviève. — Par M. TRUPHÈME.
Saint Marcel de Limoges. — Par M. RAGGI.
Sainte Radegonde. — Par M. POLLET.

PORTAIL.

Porte centrale. Tympan.

Jésus-Christ en croix, entouré de quatre figures ; à gauche, la synagogue et saint Jean ; à droite, la Religion chrétienne et la Vierge. — Bas-relief en pierre. — *Signé :* TOUSSAINT. 1856.

Au-dessous du bas-relief, dans les niches à gauche et à droite de la porte principale ;
A gauche :

Saint Martial de Limoges. — Par CHENILLON.

A droite :

Saint Éloi. — Par M. FAROCHON.

Contre les piliers du porche, en retour :

Saint Denis. — Par M. DANTAN JEUNE.
Saint Charles. — Par M. HUSSON.
(Statues en pierre.)

Porte de gauche. Tympan.

Baptême de Clovis. — *Signé :* OUDINÉ.

Porte de droite. Tympan.

Apparition de sainte Valère à saint Martial. — *Signé :* OUDINÉ.

Les sculptures d'ornement de la façade sont de MM. Pyanet et Th. Lechesne.

INTÉRIEUR.

L'intérieur se compose d'un vaisseau entouré de bas côtés qui l'enveloppent complétement. Les deux chapelles du transept sont à fond droit.

A l'abside, cinq chapelles pentagonales.

La nef ouvre sur les bas côtés, par six arcades ogivales.

NEF.

La tribune des orgues, en menuiserie sculptée, par MM. PYANET et TH. LECHESNE, est supportée en émorcellement, au-dessus de la porte principale. L'instrument sort de la maison Cavaillé-Coll.

Contre les premiers piliers à gauche et à droite, deux bénitiers en pierre, sculptés par P. LECHESNE, se composant chacun de trois petites cuves supportées par des colonnettes, et surmontées d'un ange assis, par GAYRARD père. La cuve des fonts est l'œuvre de DELAFONTAINE.

Dans la travée de gauche : banc d'œuvre en menuiserie ornée, par M. LIÉNARD, de sculptures dans le style de l'édifice.

A droite, dans la travée correspondante : chaire à prêcher, en bois, dont la cuve, de forme octogonale, est décorée de bas-reliefs en bois, représentant les quatre Évangélistes, par M. JOUFFROY. Les sculptures d'ornement sont de M. LIÉNARD.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle a la forme pentagonale.

La paroi du fond est occupée par un vitrail :

Saint Jean-Baptiste. — Par MARÉCHAL, de Metz.

Les quatre autres parois sont couvertes de peintures représentant :

Le Baptême de Jésus-Christ.
Le Baptême de sainte Agnès.
Le Baptême de Clovis.
Saint François-Xavier baptisant les Indiens.

Au-dessus de ces compositions, dans la lancette des ogives, quatre grisailles représentant :

L'Humilité (Humilitas).
L'Innocence (Innocentia).
La Pénitence (Pœnitentia).
La Foi (Fides).

Peintures sur mur.

Cette décoration est l'œuvre de M. le vicomte HENRI DELABORDE.

Sur le mur du bas côté de la nef, cinq travées correspondant aux arcades de la nef. Ces cinq travées sont uniformément décorées de bas-reliefs surmontés de croisées à deux vitraux.

Ces bas-reliefs représentent :

Cinq stations de la Passion de Notre-

Seigneur. — Commencés par Pradier, ils ont été terminés par MM. Lequesne et Guillaume.

Les dix vitraux ont été dessinés par M. Galimard, et sortent de la manufacture de MM. Lusson et Bourdon, en 1854.

Première travée. Première station :

Pilate se lave les mains. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Denis, sainte Cécile.

Deuxième travée. Deuxième station :

Jésus-Christ porte sa croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Hélène, saint Hilaire.

Troisième travée. Troisième station :

Jésus-Christ succombe sous la croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Prosper, sainte Camille.

Quatrième travée. Quatrième station :

Jésus console sa Mère. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Germain, sainte Geneviève.

Cinquième travée. Cinquième station :

Nicodème soutient la croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Radegonde, saint Grégoire.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DES MORTS.

Cette chapelle a une forme pentagonale.

La paroi du fond est occupée par un vitrail représentant :

Jésus-Christ tenant le livre de vie. — Par M. Maréchal, de Metz.

Les quatre autres parois sont couvertes de peintures représentant :

Notre-Seigneur Jésus-Christ pleurant Lazare.
Mission de saint Jean.
Les saintes femmes se rendant au tombeau de Notre-Seigneur.
Descente du corps de Notre-Seigneur dans le tombeau.

Au-dessus de ces compositions, dans la lancette des ogives, quatre grisailles représentant :

Les Larmes (Luctus).
La Patience (Patientia).
La Piété (Pietas).
L'Espérance (Spes).

Peintures sur mur.

Cette décoration est l'œuvre de M. le vicomte Henri Delaborde.

Dans le bas côté, sur les travées correspondant aux arcades de la nef, cinq bas-reliefs continuant la série des stations du

Chemin de la croix. — Par Francisque Duret.

Les dix vitraux décorant les cinq fenêtres au-dessus de ces bas-reliefs ont été dessinés par M. Jourdy, et sortent de la manufacture de MM. Lusson et Bourdon, en 1854.

Première travée. Quatorzième station :

Mise au tombeau. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Victor, sainte Agathe.

Deuxième travée. Treizième station :

Jésus descendu de la croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Saint Paul, sainte Christine.

Troisième travée. Douzième station :

Jésus en croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Ursule, saint Donatien.

Quatrième travée. Onzième station :

Mise en croix. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Pulchérie, saint Léon.

Cinquième travée. Dixième station :

Partage de la tunique de Notre-Seigneur. — Bas-relief.

Vitrail :

Sainte Monegonde, saint Médard.

TRANSEPT.

I. CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Paroi de gauche. Sixième station :

Véronique essuie la face de Notre-Seigneur. — Bas-relief. — Par Pradier.

Au-dessus :

Baptême de Clovis. — Peinture sur mur,

forme ogive. — H. 6^m. — L. 4^m. — *Signé :* D. F. Laugée. 1870.

Dans une basilique, au premier plan, au centre, Clovis debout, vu de face, enveloppé d'une draperie bleue. A droite, saint Remi reçoit la sainte ampoule, que lui apporte le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe. A gauche, sainte Clotilde agenouillée, manteau rose. Plus loin, de nombreux personnages : prêtres, soldats, catéchumènes. Au fond, sur l'ambon, un soldat porte la bannière de saint Martin qu'encensent quatre diacres. Au sommet, sur des nuages, Jésus-Christ bénissant. A ses pieds, un ange soutient un écu sur lequel on lit : *Gesta Dei per Francos.*

Paroi du fond. Septième station :

Jésus-Christ succombe pour la seconde fois. — Bas-relief. — Par Pradier.

Au-dessus, trois fenêtres contenant quatre vitraux.

Le vitrail central est divisé en deux compartiments ; dans le premier :

La sainte Vierge.

Dans le second :

Jésus-Christ.

La sainte Vierge intercédant Jésus-Christ. — Par Amaury Duval, pour les cartons, et Lusson, pour l'exécution des verrières.

Chaque vitrail latéral contient :

Un Ange sonnant de la trompette. — *Signé :* Amaury Duval et Lusson. 1855.

Ces fenêtres sont séparées par des faisceaux de colonnes surmontées de deux statues.

A gauche :

Saint Marc.

A droite :

Saint Matthieu.

Par Paul Gayrard.

Paroi de droite.

L'autel porte un retable peint sur fond or, représentant :

Le Mariage de sainte Clotilde.

Le Baptême de Clovis.

Signé : Chancel. 1860.

Entre ces peintures :

Sainte Clotilde. — Statue en pierre peinte et dorée. — Par M. Guillaume.

Au-dessus :

Sainte Clotilde secourant les pauvres. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 6^m. — L. 4^m. — *Signé :* D. F. Laugée. 1870.

Au premier plan, sur une civière, un enfant malade présenté par son père et par sa mère. A droite, un guerrier franc, vu de dos, portant un enfant sur son épaule. Au second plan, au sommet du péristyle, sainte Clotilde, sous un dais, distribue de l'argent à des pauvres. Derrière elle, deux religieuses; l'une d'elles tient le coffre où puise sainte Clotilde. Au sommet, une gloire d'anges faisant de la musique ou déroulant des banderoles.

II. CHAPELLE DE SAINTE-VALÈRE.

Paroi de gauche.

L'autel porte un retable peint sur fond or :

Saint Martial baptisant sainte Valère.

Sainte Valère apparaissant à saint Martial.

Signé : L. Lamothe *invenit et pinxit.* 1865.

Entre ces peintures :

Sainte Valère. — Statue en pierre peinte et dorée. — Par M. Guillaume.

Au-dessus :

Martyre de sainte Valère. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 6^m. — L. 4^m. — *Signé :* J. E. Lenepveu. 1868.

Au premier plan, sainte Valère dont on vient de trancher la tête est soutenue par deux anges. Agenouillé devant elle, un ange lui apporte la palme du martyre. Plus loin, un autre ange élève dans ses mains la tête de la sainte. Dans le ciel, des anges thuriféraires. Au sommet, Notre-Seigneur entouré des quatre évangélistes, dans une gloire d'anges.

Paroi du fond. Huitième station :

Jésus-Christ console sa Mère. — Bas-relief. — Par Francisque Duret.

Au-dessus, trois fenêtres contenant quatre vitraux. Le vitrail central :

Jésus-Christ et Moïse. — Par M. Amaury Duval, pour les cartons, et Lusson, pour l'exécution des verrières.

Chaque vitrail latéral représente :

Deux Anges thuriféraires.

Signé : Amaury Duval et Lusson. 1855.

Ces fenêtres sont séparées par des faisceaux de colonnes surmontées de statues :

A gauche :

Saint Jean.

A droite :

Saint Luc.
Par Paul Gayrard.

Paroi de droite. Neuvième station :

Jésus-Christ succombe pour la troisième fois. — Bas-relief. — Par Francisque Duret.

Au-dessus :

Conversion de sainte Valère et de sainte Susanne. — Peinture sur mur, forme ogive. — H. 6m. — L. 4m. — *Signé :* J. E. Lenepveu. 1868.

Au premier plan, à droite, sur les marches d'un péristyle, saint Martial, debout, exorcise un possédé, que l'on voit à gauche, soutenu dans les bras d'un serviteur. Plus loin, sur un péristyle, sainte Valère, vêtue de blanc, soutenue par sa mère. Au-dessus de sainte Valère, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, entre deux anges. Au sommet, l'Agneau pascal sur l'autel, entouré des quatre figures symboliques des évangélistes et d'anges thuriféraires.

La cuve de la chaire à prêcher, de forme octogonale, contient un bas-relief :

Les Quatre Évangélistes. — Par M. Jouffroy.

CHŒUR.

La paroi extérieure du chœur est décorée de quatre bas-reliefs (deux de chaque côté), accostés de deux anges portés sur des pilettes. Ces bas-reliefs représentent :

Côté gauche :

Mariage de Clovis.
Guérison de Clodomir.
Baptême de Clovis.
Mort de sainte Clotilde.
Par M. E. Guillaume. 1857.

Côté droit :

Conversion de sainte Valère.
Sainte Valère condamnée à mort.
Martyre de sainte Valère.
Sainte Valère apparaît à saint Martial.
Par M. Guillaume. 1857.

MAITRE-AUTEL.

La table est décorée en bas-relief de quinze figures en pierre dorée, se détachant sur un fond niellé, exécutées par M. Auguste Barre.

BAS COTÉ GAUCHE DU CHOEUR.

Au-dessus d'une porte de sortie, sur la rue Martignac, un bas-relief en pierre :

Le Couronnement de la Vierge.

BAS COTÉ DROIT.

Au-dessus d'une porte de sortie, sur la rue Casimir Périer, un bas-relief en pierre :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus, entre deux anges adorateurs.

Ces sculptures et les ornements qui les accompagnent sont l'œuvre de MM. Pyanet et Th. Lechesne.

CHAPELLES ABSIDALES.

COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Cette chapelle est de forme pentagonale.

Elle est divisée horizontalement en trois compartiments couverts de peintures. Cette division est la même pour toutes les chapelles absidales.

En bas :

Saint Louis rapportant la couronne d'épines.

Au centre :

Saint Louis rendant la justice.

En haut, dans la lancette de l'ogive :

La Justice, la Vérité, la Modération. — *Signé :* W. Bouguereau. 1859. — Figures debout.

Paroi de droite.
En bas :

Saint Louis soignant les pestiférés.

Au centre :

Mort de saint Louis.

En haut, dans la lancette :

La Religion, la Charité, la Piété. — *Signé :* Bouguereau. 1859.

Les trois autres parois sont occupées par une fausse fenêtre et par deux vitraux représentant, celui du centre :

L'Enfance de saint Louis.
Le Départ pour la croisade.
Le Transport de la couronne d'épines.

Celui de droite :

Saint Louis soignant les blessés.
La Mort de saint Louis.
La Glorification de saint Louis.

Par MM. Auguste Hesse et Gsell-Laurent.

II. CHAPELLE DE LA SAINTE-CROIX.

Elle est de forme pentagonale.
Paroi de gauche.
En bas :

Le Portement de la croix.

Au centre :

La Mise en croix.

En haut, dans la lancette :

Jésus-Christ bénissant, entre deux Anges.
Signé : Pierre Brisset. 1859.

Paroi de droite.
En bas :

Sainte Hélène retrouvant la croix.

Au centre :

Vision de Constantin.

En haut, dans la lancette :

Sainte Hélène entre saint Sylvestre et Constantin.
Signé : Pierre Brisset. 1859.

Les trois autres parois sont occupées par des vitraux représentant, celui de gauche :

Abraham et Isaac.
Le Serpent d'airain.
Jésus au jardin des Oliviers.

Celui du centre :

Jésus sur les genoux de la sainte Vierge.
La Mise en croix.
La Descente de croix.

Celui de droite :

La Mort de la sainte Vierge.
Baptême de Constantin.
Jésus-Christ bénissant le Monde.

Par MM. Auguste Hesse et Gsell-Laurent.

COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DE SAINT-REMI.

Cette chapelle est de forme pentagonale.
Paroi de gauche.
En bas :

Le Légat offre l'épiscopat à saint Remi.

Au centre :

Baptême de Clovis.

En haut, dans la lancette :

Sainte Clotilde entre deux Anges. — *Signé :* I. Pils. 1858.

Paroi de droite.
En bas :

Miracle de saint Remi.

Au centre :

Exaltation de saint Remi.

En haut, dans la lancette :

Saint Remi entre deux Anges. — *Signé :* Laemlein. 1858.

Les trois autres parois sont occupées par une fausse fenêtre et par deux vitraux représentant,
Vitrail central :

Le Baptême de Clovis.
La Mort de saint Remi.
Le Transport des reliques de saint Remi.

Vitrail de gauche :

Saint Remi et un évêque.
Saint Remi dans sa cellule.
Saint Remi prêchant l'Évangile.

Par Auguste Hesse et Gsell-Laurent.

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est de forme pentagonale.
Paroi de gauche ; en bas :

Le Massacre des Innocents.

Au centre :

Vision de saint Joseph.

En haut, dans la lancette :

Saint Joseph entre l'obéissance (obedientia) *et la confiance* (fidentia.) — *Signé :* L. Bezard. 1859.

Paroi de droite ; en bas :

Jésus dans le Temple.

Au centre :

Mort de saint Joseph.

En haut, dans la lancette :

Saint Joseph entre l'humilité (humilitas) *et la chasteté* (castitas). — *Signé :* L. Bezard.

Les trois autres parois sont occupées par des fenêtres à vitraux représentant, vitrail de gauche :

Abraham, David et saint Joseph.

Le Mariage de la Vierge.
L'Annonciation.

Vitrail central :

L'Adoration des bergers.
L'Adoration des rois.
La Vision de saint Joseph.

Vitrail de droite :

La Fuite en Égypte.
Le Départ pour l'Égypte.
La Mort de saint Joseph.

Par AUGUSTE HESSE et GSELL-LAURENT.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est à neuf travées.

De chaque côté de l'entrée, les deux premières travées sont occupées par des peintures murales; les cinq autres travées autour de l'autel, par des vitraux. L'autel est décoré d'une Vierge en pierre peinte et dorée, et de quatre anges en bois doré par M. TRIQUETTI.

Paroi de gauche :
Première travée, en bas :

Naissance de la sainte Vierge.

Au centre :

Mariage de la sainte Vierge.

En haut, dans la lancette :

L'Annonciation.

Deuxième travée, en bas :

La Présentation.

Au centre :

L'Éducation de la Vierge.

En haut, dans la lancette :

La Visite à sainte Élisabeth.

Paroi de droite :
Première travée, en bas :

La Fuite en Égypte.

Au centre :

Jésus dans le Temple.

En haut, dans la lancette :

La Conception de la sainte Vierge.

Deuxième travée, en bas :

L'Adoration des Mages.

Au centre :

Jésus succombant sous la croix.

En haut, dans la lancette :

La Vierge au pied de la croix.

Toutes ces peintures sont l'œuvre de M. J. E. LENEPVEU. Elles ont été exécutées d'après des esquisses de PICOT, son maître.

Les vitraux des cinq fenêtres représentent,
Vitrail central :

Le Couronnement de la Vierge.

Premier vitrail de gauche :

L'Annonciation, la Visite à sainte Élisabeth, Jésus dans la crèche.

Deuxième vitrail de gauche :

Jésus présenté au Temple, la Fuite en Égypte, Jésus dans le Temple.

Premier vitrail de droite :

La Pentecôte, l'Assomption, la Vierge au ciel.

Deuxième vitrail de droite :

Jésus en croix, Jésus descendu de la croix.

Ces vitraux ont été exécutés par MM. LAURENT et GSELL, d'après les cartons de M. AUGUSTE HESSE.

Les peintures de décor qui accompagnent les sujets historiques de toutes les chapelles sont dues à M. DESNUELLE.

VITRAUX.

NEF.

Derrière le buffet d'orgue :

Grande rose d'ornements de couleur, par M. THIBAUT.

Les douze verrières en grisailles, éclairant la nef, sont de M. Thévenot, de Clermont.

Les fenêtres hautes du transept sont géminées et contiennent chacune deux vitraux.

TRANSEPT. COTÉ GAUCHE.

Paroi de gauche :

Saint Jérôme.
Saint Grégoire.
Saint Basile.
Saint Chrysostôme.

Paroi de droite :

Saint Matthieu.
Saint Jean.
Saint Marc.
Saint Luc.

Par M. LAFAYE, d'après les cartons de M. CHANCEL.

Paroi du fond :

Grande rose d'ornements de couleur, par M. Thibaut.

TRANSEPT. COTÉ DROIT.

Paroi de gauche :

Esdras.
Daniel.
Saül.
Salomon.

Paroi de droite :

Isaïe.
Jérémie.
Job.
Amos.

Par M. Lafaye, d'après les cartons de M. Lamothe.

Paroi du fond :

Grande rose d'ornements de couleur, par M. Thibaut.

CHOEUR.

Fenêtre centrale :

Jésus-Christ bénissant.

Fenêtres de gauche :

La sainte Vierge.
Sainte Clotilde.
Sainte Valère.

Fenêtres de droite :

Saint Pierre.
Saint Remi.
Saint Martial.

Par M. Maréchal, de Metz.

Les bronzes dorés sortent de la maison Bachelet ; l'horloge, de la maison Wagner, et les cloches ont été fondues par Hildebrand.

Une médaille commémorative de la construction de l'église Sainte-Clotilde a été commandée, par la ville de Paris, à M. Merley.

Les catéchismes de Sainte-Clotilde se font dans l'ancienne chapelle de Sainte-Valère, rue de Bourgogne, dans une maison particulière.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Histoire. — *La communauté des filles de Sainte-Valère avait été établie en* 1706, *au bout de la rue de Grenelle, proche des Invalides.*

Le couvent fut vendu en 1795. *L'église, qui n'avait pas été abattue, devint, en* 1802, *la troisième succursale de Saint-Thomas d'Aquin. En* 1837, *on la démolit et l'on transféra le titre parochial dans une maison de la rue de Bourgogne, dont le rez-de-chaussée fut transformé en chapelle. Cette église n'a été fermée qu'en* 1857, *au moment de l'ouverture de l'église Sainte-Clotilde* [1].

Depuis 1857, *la chapelle de Sainte-Valère est devenue la chapelle des catéchismes de Sainte-Clotilde.*

Quelques tableaux sans valeur décorent les murs de cette chapelle.

Le Départ de la sainte Famille pour l'Égypte. — Toile cintrée. — H. 5m. — L. 2m,50. — *Signé : Peint en* 1854, *d'après* Jouvenet, *par* C. de Savignac.

Saint Gilles, enfant. — Toile. — H. 3m. — L. 2m. — *Signé : D'après* Lagrenée, C. Ragonneau. 1860.

Jésus mort, sur les genoux de la sainte Vierge. — Toile. — 0m,80. — L. 1m,10. — École italienne vers 1650.

L. CLÉMENT DE RIS,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *mars* 1876.

[1] *Histoire de la ville et du diocèse de Paris,* par l'abbé Lebeuf, édit. Hipp. Cocheris, t. III.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET

ÉGLISE

DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET

Histoire. — *L'église, telle qu'elle est aujourd'hui, date de* 1656. *Elle remplaçait une première église bâtie vers* 1245, *dédiée en* 1425, *et augmentée en* 1545. *C'est de cette église primitive orientée régulièrement de l'est à l'ouest, que dépendait la tour encore debout à l'angle de la rue Saint-Victor; elle se dressait à droite de l'ancien portail, et était achevée depuis moins de trente ans, quand on résolut de substituer un nouvel édifice plus important à la vieille église qui menaçait ruine. On lit encore, à sa base, cette inscription mutilée à l'époque de la Révolution :* « *Charles* (*Comtesse*), *juré* (*du Roy*), *ès œuvres de maçonnerie, a fait ce clocher.* — 1625. » *Cette tour ne devait pas être conservée dans l'édifice actuel orienté en sens inverse, du nord au sud; le grand portail — encore à faire — devait en entraîner la démolition.*

La première pierre de la nouvelle église fut posée en juillet 1656, *par le sieur Martin, trésorier de France. En* 1661, Lebrun, *premier peintre du Roi, l'un des plus importants paroissiens et marguilliers de Saint-Nicolas, prit la direction des travaux, que sa mort, en* 1690, *vint ralentir. Ils furent complètement suspendus en* 1700, *à la mort de M. d'Argenson, autre bienfaiteur de l'église. Repris de* 1707 *à* 1716, *ils se trouvèrent alors de nouveau interrompus, au grand détriment de l'édifice dont la voûte n'était pas faite, et dont la stabilité inspirait des craintes sérieuses, quand, en* 1763, *le clergé et la fabrique obtinrent du roi une loterie qui permit de pousser ces travaux au point d'achèvement où ils sont encore aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'à la construction du portail exclusivement; ils n'ont pas été repris depuis, et l'église n'a pas de frontispice. En* 1862, *on a refait l'abside en façade sur le boulevard Saint-Germain* [1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'extérieur n'offre rien de bien remarquable. Les hautes fenêtres cintrées sont décorées de guirlandes assez élégantes, mais le morceau capital de cette architecture est la porte correspondant au transept, qui s'ouvre sur la rue des Bernardins ; elle a été reproduite dans l'*Architecture française,* de Blondel, et jugée par lui avec une grande sévérité. Suivant Blondel, ce portail pèche contre toutes les règles et contre toutes les convenances. L'architecte se complaît à critiquer l'œuvre d'un peintre qui s'est mêlé de son métier, car cette façade fut érigée, en 1669, sur les dessins de Lebrun. M. César Daly ne

Voir :
Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, t. V, p. 303. Paris, 1765.
Histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édit. Hippolyte Cocheris, t. III.
L'Église Saint-Nicolas du Chardonnet. Article de M. J. Cousin. *Revue universelle des Arts,* t. XVI, p. 359.

l'a pas jugée indigne de figurer dans ses *Motifs historiques d'architecture*. Elle se compose de deux ordres de pilastres superposés, ioniques et composites ; le premier ordre seul est surmonté d'un fronton décoré d'un médaillon vide et de guirlandes ; la porte est également couronnée d'un fronton encadrant un cartouche dans lequel se lisait autrefois le monogramme S. N. C. Sur les rampants de ce fronton, deux *Anges* portaient avec des palmes et des fleurs, l'un la croix du Sauveur, et l'autre la crosse de saint Nicolas, transformées sous la Révolution en piques démocratiques. Alors aussi disparurent les deux statues de sainte Geneviève et de saint Nicolas qui se dressaient à la base des contre-forts en console qui arc-boutent le premier étage. Les vantaux sculptés de cette porte méritent surtout l'attention ; ils sont bien conservés et heureusement agencés ; les battants sont surmontés d'un panneau dormant, sur lequel se détache en haut relief :

Un Ange tenant deux couronnes.

Les deux vantaux sont divisés chacun en trois compartiments. Celui du haut présente :

Une Tête d'ange.

Deux consoles qui surmontent un médaillon ovale, dont le bas est entouré de guirlandes, complètent la décoration de ce compartiment.

Dans le deuxième, est un médaillon central entouré de rinceaux et d'une bordure terminale ornée de feuilles.

Le compartiment du bas se compose d'un caisson sans ornements, avec quatre petits fleurons à chaque encoignure.

La décoration des deux vantaux est identique. Ce beau travail de menuiserie a été exécuté sur les dessins de LEBRUN.

Il existe une petite porte latérale, près de la tour, dans la même rue.

Elle est ornée à sa partie supérieure d'un bas-relief oblong où sont sculptés *une couronne entourée de guirlandes, et deux cierges, l'un éteint, l'autre allumé.*

Au-dessous, sont deux autres petits panneaux décorés de palmes et de branches de lis entrelacées.

INTÉRIEUR.

Sous les orgues, à gauche, en regardant la porte d'entrée :

Saint Nicolas. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,10. — École italienne. — Dix-huitième siècle.

Au fond, saint Nicolas bénissant ; à ses pieds, les trois innocents dans le saloir, un ange portant les trois boules sur un livre. A gauche, au premier plan, un ange assis, éclairé par un rayon divin, écrivant.

Sous les orgues, à droite, en regardant la porte d'entrée :

Saint Augustin et sainte Monique. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — Paraît être une copie de l'École italienne. — Seconde moitié du seizième siècle.

A gauche, saint Augustin de face, debout, vêtu des habits épiscopaux, tenant le cœur enflammé dans sa main droite levée, et le livre dans la main gauche. Auprès de lui, à droite, sainte Monique debout, la main droite sur son cœur. Fond de paysage.

NEF.

La nef ouvre sur les bas côtés par huit arcades, quatre de chaque côté. L'ordonnance générale est élégante ; la nef large, claire, bien proportionnée. Les pilastres sont d'un ordre composite « dont il existe peu d'exemples à Paris », disent les anciennes descriptions. Cet ordre, probablement de l'invention de LEBRUN, qui créa — comme on sait — son *ordre français*, est assez maigre et sec par lui-même, mais il est relevé par les bandeaux sculptés de la voûte et par une série de panneaux en saillie ménagés au-dessus des arcades et décorés des médaillons du *Christ*, des *Apôtres* et des *Évangélistes*, distingués par leurs attributs.

La boiserie des orgues est fort belle ; elle date de la première moitié du dix-huitième siècle. Elle est décorée de plusieurs statues de grande dimension.

La chaire à prêcher, en bois sculpté et de la même époque, est aussi digne d'attention.

BAS COTÉ GAUCHE.

Sur le mur de la façade :

Martyre de saint Sébastien. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2m,70. — Par ALEXANDRE DUPUIS.
Salon de 1853, n° 406.

Au centre, le corps de saint Sébastien se détachant sur une draperie rouge et attaché à l'arbre par le bras droit. Deux saintes femmes le soutiennent. A gauche, au coin, une troisième femme agenouillée prépare le linceul. Fond de paysage. Effet de crépuscule.

I. CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

Paroi de droite.

Sainte Catherine. — Toile. — H. 2m,50. L. 1m,20.

Sainte Catherine, en pied, s'appuyant de la main droite sur l'épée, et tenant la palme de la main gauche. Auprès d'elle la roue. Dans le haut, à gauche, deux anges dont l'un couronne la Sainte.

Dans le coin inférieur, à gauche, cette inscription : *Au Coq Honoré, rue du Coq-Saint-Honoré*, nº 7. C'est l'enseigne de Giroux le père, qui a sans doute restauré ou vendu le tableau.

Dans un travail manuscrit sur Saint-Nicolas du Chardonnet, communiqué par un vieil habitant de la paroisse, on trouve l'indication d'une *sainte Catherine*, par Le Lorrain. Toutes les descriptions de l'église font également mention d'une *sainte Catherine*, par Le Lorrain. Est-ce du tableau ci-dessus dont il est question? et s'agirait-il de Louis Le Lorrain, mort à Saint-Pétersbourg, en 1759? L'exécution semble se rapporter à cette date, tandis que l'écriture de l'inscription paraît beaucoup plus récente.

Paroi de gauche :

Baptême de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 3m,13. — L. 1m,65. — Par Jean Restout.

A gauche, Jésus-Christ agenouillé, le haut du corps nu, le bras enveloppé dans une draperie blanche. A droite, saint Jean lui verse de l'eau sur la tête. Au sommet, le Père éternel, les bras étendus, manteau bleu. Au-dessous, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

II. CHAPELLE DES MORTS.

Paroi de droite :

Jésus descendu de la Croix. — Toile cintrée. — H. 3m. — L. 2m. — École française. — Première moitié du dix-huitième siècle.

Le corps de Notre-Seigneur, étendu sur une draperie jaune, repose sur les genoux de la Vierge, qui lui soutient la tête. A gauche, un ange apporte une couronne. A droite, saint Jean, les bras étendus, robe verte, manteau rouge. Au-dessous, la Madeleine, les mains jointes. La scène se passe dans une grotte. Au fond, la croix.

Le tableau a été agrandi dans le haut et cintré.

Paroi de gauche :

Les Ames du Purgatoire. — Toile cintrée. — H. 3m,60. — L. 1m,90. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

En bas, enveloppés de flammes, des réprouvés que des anges viennent délivrer. En haut, à droite, saint Ignace de Loyola et saint François Xavier agenouillés; à gauche, la Vierge agenouillée, robe rose, manteau bleu. Au sommet, sur des nuages lumineux, Dieu le Père, Jésus-Christ tenant la croix et le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Les trois parois de cette chapelle, à 1m,50 du sol, sont décorées de quatre bas-reliefs (un au-dessus du maître-autel, à droite, deux sur la paroi du fond, un sur la paroi de gauche), en plâtre, mesurant :

Les deux bas-reliefs placés sur les parois de droite et de gauche : H. 0m,44. — L. 1m,82.

Ceux de la paroi du fond : H. 0m,44. — L. 1m,40.

Ces quatre bas-reliefs sont des moulages en plâtre, que M. Alexandre Lenoir fit exécuter au Musée des Monuments français, d'après les bas-reliefs originaux de Sarrazin provenant du tombeau des Condé à l'église des Jésuites. Ces bas-reliefs en bronze, divisés en plusieurs compartiments, représentaient, d'après les idées de Pétrarque, les triomphes de la *Religion* ou de l'*Eternité*, du *Temps*, de la *Gloire* ou de la *Renommée*, et de la *Mort*.

Les quatre frises que nous voyons ici se rapportent au *Triomphe de la Religion* et au *Triomphe de la Mort*.

Ce dernier morceau a ceci de particulièrement intéressant, qu'il fut la dernière œuvre de Jacques Sarrazin, qui l'exécuta, disent les *Mémoires de l'Académie de peinture*, mourant lui-même et en s'inspirant de ses propres souffrances pour traduire son allégorie. Il se rapporte donc aux environs de l'année 1660, date de la mort de l'artiste. Voyez, pour la description de ces bas-reliefs, les *Mémoires de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, tome I, page 124, et le *Musée des Monuments français*, de Lenoir, tome V, page 87.

III. CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de droite.

Dans une niche, au-dessus de l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle.

Le saint, tenant un enfant dans le bras

gauche, étend la main droite vers un autre enfant étendu à ses pieds.

Surmoulage d'une statue par Stouf, qui est à Saint-Thomas d'Aquin.

Devant d'autel :

La Mise au tombeau.

Grand bas-relief. — Plâtre. — Cette composition renferme huit personnages. — Travail très-fin et très-fouillé.

Paroi de gauche :

Le bon Samaritain. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,50. — Par Jollain (Nicolas-René).

Le voyageur, nu, est étendu de droite à gauche, les bras écartés, levés au ciel. Le bon Samaritain, robe rousse, manteau bleu, le soutient et panse les plaies de la main droite. Au fond, à gauche, le cheval arrêté.

Donné en 1804, par le Musée central.

C'est avec ce tableau que Jollain fut reçu à l'Académie, le 31 juillet 1773.

BAS COTÉ DROIT.

Au revers du mur de façade :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,20. — Par Destouches.

Au second plan, sur une éminence, Jésus-Christ étendu à terre et soutenu par un ange. Au premier plan, au bas de l'éminence, les trois apôtres endormis.

Un cartel placé sur le cadre porte le nom de Destouches, et l'inscription : *Donné par la ville de Paris* (1822). Salon de 1822, n° 360.

I. CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Paroi de droite :

Jésus-Christ guérissant l'aveugle de Jéricho. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m,10. — *Signé :* A. Desgoffe. 1858.

A droite, de profil, Jésus-Christ, robe rose, manteau bleu, imposant la main droite à un aveugle agenouillé, qui tend les bras vers lui. Derrière Jésus-Christ, quatre disciples; derrière l'aveugle, six personnages. Fond de paysage. Dans le lointain, une ville au sommet d'une montagne.

Paroi de gauche :

Baptême de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m,10. — *Signé :* C. Corot.

Au premier plan, saint Jean-Baptiste baptise Jésus-Christ, debout, les pieds dans le Jourdain. A droite, un personnage agenouillé étend un manteau, pour recevoir les pieds de Jésus-Christ. Derrière ce personnage, plusieurs spectateurs, dont un regarde l'ange planant au-dessus de Jésus-Christ. Derrière saint Jean, à gauche, une femme tenant un enfant dans ses bras.

Au sommet de la composition, un ange volant, développant une banderole sur laquelle on lit : *Hic est Filius meus dilectus.* — Fond de paysage.

II. CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de droite :

L'Annonciation. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

A gauche, la Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, robe rose, manteau bleu, contemple l'ange Gabriel qui descend devant elle, sur des nuages, en montrant le ciel de la main droite, et tenant une branche de lis dans la gauche. Au-dessus de la Vierge et de l'ange Gabriel, des têtes d'anges. Au sommet, Dieu le Père bénissant.

Cette partie supérieure a été copiée d'après Murillo, et ajoutée au tableau primitif qui a été agrandi.

Paroi de gauche :

Songe de saint Joseph. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Au premier plan, à droite, saint Joseph étendu et dormant, robe bleue, manteau jaune doublé de rouge. A gauche, la sainte Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, robe rouge, manteau bleu doublé de jaune. Dans le ciel, un ange. Sur une tablette, au-dessus de la tête de saint Joseph, le verset de saint Matthieu : *Joseph, fili David, noli timere, accipere Mariam conjugem tuam,* etc.

III. CHAPELLE DONNANT ACCÈS A LA CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Paroi de droite :

Mort de saint François de Sales. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 1m,95. — Par Durameau.

Saint François est étendu sur un lit, les mains jointes, les pieds en avant. Il porte la mozette, l'étole et la croix pectorale. Au bas du lit, à droite, dans le coin, la mitre et la crosse. A gauche, un religieux vêtu de blanc, debout, apporte les saintes huiles; un autre religieux, également vêtu de blanc, lit dans un livre rouge. Derrière eux, deux diacres

portant le dais et la croix. Dans le ciel, deux anges.

Donné par le Musée central, en 1804, et porté sur les inventaires comme provenant de la chapelle de Saint-Cyr.

Paroi de gauche :

Martyre de sainte Julitte et de saint Cyr. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 1m,95. — Par Durameau.

Au centre, sainte Julitte, vêtement blanc, manteau bleu, les épaules découvertes, dont un bourreau attache les mains sur un billot. A ses pieds, sur une marche d'escalier, son fils saint Cyr mort, étendu sur une draperie rouge. Derrière sainte Julitte, à droite, un bourreau la frappant à coups de verges. A gauche, au second plan, l'empereur Dioclétien assis sur un trône dont le soubassement est orné d'un bas-relief de bronze. Dans le ciel, quatre anges.

Donné par le Musée central, en 1804, et porté sur les inventaires comme provenant de la chapelle de Saint-Cyr.

IV. CHAPELLE DU CALVAIRE.

Paroi de droite :

La Sortie du tombeau. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 1m,90. — *Signé :* Lebouys. 1852.

A gauche, Jésus-Christ, enveloppé dans un manteau rouge, sort du tombeau. Autour du tombeau, trois soldats renversés.

Paroi de gauche :

Jésus-Christ descendu de la croix. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 1m,90. — *Signé :* Lebouys. 1850.

Le corps de Jésus-Christ repose sur les genoux de la Vierge, robe rose, manteau bleu. A gauche, la Madeleine, robe jaune, manteau vert à ornements d'or, tient dans ses deux mains le bras droit de Notre-Seigneur, qu'elle couvre de baisers. A droite, au second plan, saint Jean enveloppe la tête du Sauveur dans un linceul.

TRANSEPT.

COTÉ GAUCHE.

Jésus-Christ ressuscitant la fille de Jaïre. — Toile. — H. 2m,50. — L. 4m. — *Signé :* Vignaud *pinxit.* 1819.

La fille de Jaïre est étendue sur un lit, de profil, tournée de droite à gauche. Jésus-Christ est placé au pied du lit, au second plan, de face, robe rouge, manteau bleu. Il est entouré de disciples et de spectateurs. Au premier plan, à gauche, un disciple, debout, vu par derrière, robe verdâtre, manteau jaune.

Donné par la ville de Paris.

Salon de 1819, n° 1175.

COTÉ DROIT.

Le transept droit ouvre sur une chapelle dite :

CHAPELLE DE LA COMMUNION.

Sur le mur séparant la chapelle de l'église, à droite, en entrant :

Les Anges pleureurs. — Toile. — H. 1m,05. — L. 1m,40. — École italienne. — Fin du dix-septième siècle.

Au centre, Jésus-Christ, de face, à mi-corps, couronné d'épines, et le roseau dans les mains attachées, manteau rouge. A gauche et à droite, deux anges en pleurs et en adoration. Au-dessous, l'inscription : *Angeli pacis amare flebunt.* — Le tableau est gravé sous le nom : *les Anges pleureurs.*

La Peste de Milan. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,20. — École française.

A droite, saint Charles Borromée, en pied, mozette et robe rouge, surplis blanc, donne la communion à un malade étendu à gauche, le haut du corps nu, le bas recouvert d'un manteau jaune. Il est soutenu par un homme dont le torse est nu. Fond d'architecture.

A gauche, on lit ces deux dates à peine distinctes : 1787-1818, et le commencement d'une signature effacée qui semble celle de Ménageot.

Sur le même mur à gauche, en entrant :

Le Repos en Égypte. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,45. — Par Lagrénée.

A gauche, la sainte Vierge assise par terre, robe rose, manteau bleu, tenant un livre dans la main droite. Posé sur ses genoux, l'Enfant Jésus caresse le menton de sa mère de la main droite. Au second plan, à droite, saint Joseph fait boire l'âne dans un ruisseau. Fond de paysage.

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,45. — *Signé :* A. Marquet. 1847.

Jésus-Christ est agenouillé, de face, robe rose, manteau bleu. A gauche, l'ange lui présente le calice de la main droite, et tient la croix de la main gauche.

Paroi de droite de la chapelle :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 1m,05. — L. 0m,90. — École française. — Dix-septième siècle.

La Samaritaine, appuyée sur le vase qu'elle vient de remplir, écoute la parole du Christ.

La Présentation. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,25. — École française. — Seconde moitié du dix-huitième siècle.

Au second plan, au sommet d'un large escalier, le grand prêtre portant l'Enfant Jésus dans ses langes. Auprès de lui, la sainte Vierge agenouillée. A gauche, un jeune lévite allume un cierge à un flambeau. Au premier plan, à droite, une femme tenant un enfant dans ses bras et descendant les marches; à gauche, un homme agenouillé tenant une colombe dans la main gauche.

Provient de l'abbaye Saint-Victor.

La Mort d'Isaac. — Toile ovale. — H. 0m,60. — L. 0m,90. — École italienne. — Fin du dix-septième siècle.

A droite, Isaac, assis sur un lit, un manteau violet sur la partie inférieure du corps. Auprès de lui, une table à trois pieds chargée d'un pain. A ses pieds, Sarah et Jacob. A gauche, au fond, un escalier et deux servantes qui descendent.

Ce tableau fait pendant au suivant.

Job sur le fumier. — Toile ovale. — H. 0m,60. — L. 0m,90. — École italienne. — Fin du dix-septième siècle.

A gauche, Job, nu, assis; auprès de lui, un ami. A droite, la femme de Job, debout, manteau rouge; derrière elle, une suivante. Fond de paysage.

Paroi du fond.

A droite de l'autel :

La Manne. — Toile. — H. 3m,25. — L. 2m,50. — *Signé :* N. Coypel *junior fecit* 1713.

A gauche, sur une éminence, Moïse, debout, de face, robe bleue, manteau jaune, tenant la baguette dans la main droite. Derrière lui, Aaron, debout, les mains jointes, robe blanche, manteau noir. A leurs pieds, de nombreux personnages recueillant la manne.

L'auteur est Noël-Nicolas Coypel, fils du second lit de Noël Coypel, et frère consanguin d'Antoine Coypel, né en 1692, mort le 14 décembre 1734.

Au-dessus de l'autel :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m,10.

Les disciples sont attablés, à gauche. Au premier plan, l'un d'eux, assis, vu par derrière, cache la lumière qui éclaire la scène. Le Christ est assis, tourné à gauche, la tête de face, robe rouge, manteau bleu. Au fond, plusieurs spectateurs.

Piganiol de la Force [1] cite ce tableau dans les termes suivants : « Il a été peint par *Saurin*, dans un très-bon genre. »

Ni le *Dictionnaire* de Nagler, ni celui de Siret, ni celui de Jal, ni l'*Abecedario* de Mariette, ni les registres de l'Académie ne font mention d'un peintre de ce nom.

A gauche de l'autel :

Le Sacrifice de Melchisédech. — Toile. — H. 2m,80. — L. 2m,50. — *Signé :* N. Coypel *junior fecit* . . . . . (date effacée).

A gauche, Melchisédech, debout au pied d'un arbre, robe blanche, manteau rouge. A droite, des guerriers lui offrent des présents, des armes, des trophées placés à terre.

Piganiol de la Force, en 1765, cite les trois tableaux précédents comme occupant la même place qu'aujourd'hui.

Paroi de gauche de la chapelle :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,40. — École française. — Première moitié du dix-huitième siècle.

La sainte Vierge est debout, à gauche, de profil, robe rouge, manteau bleu. Saint Joseph est à droite, debout, robe grise de lin, manteau jaune. Au milieu, le grand prêtre. De chaque côté, des assistants. Aux pieds de la Vierge, un enfant agenouillé, vêtu de rouge.

Au-dessous :

Sainte Thérèse accompagnée de son frère. — Toile. — H. 0m,65. — L. 1m,70. — École française. — Costumes de la fin du dix-septième siècle.

La sainte, âgée de douze ans, s'étant échappée de la maison paternelle, avec son jeune frère, pour aller chez les Maures affronter le martyre, est rencontrée aux portes de la ville par son oncle, qui ramène ces enfants à leurs parents.

Sainte Famille. — Toile. — 0m,80 en carré. — École italienne.

La sainte Vierge tient sur ses genoux l'En-

[1] *Description historique de la ville de Paris*, édit. de 1875, t. V, p. 305.

fant Jésus jouant avec le petit saint Jean, qui a dans la main un oiseau. Derrière, une sainte femme (trop jeune pour être sainte Anne); à droite, saint Joseph présente à Marie une colombe.

La Pentecôte. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,90. — Manière de Restout.

Au centre, la Vierge entourée des apôtres reçoit les langues de feu.
Provient de l'abbaye Saint-Victor.

Au milieu des murs latéraux :

Le Christ. — Statue. — Plâtre. — Attribuée à Cortot.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — Par Debay père. 1822.

Cette statue était autrefois dans la chapelle de la Vierge où elle a été remplacée par une statue en marbre, de Seurre aîné.

CHŒUR.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Paroi de droite :
Au-dessus de l'autel, un bas-relief en bois représentant :

Saint Pierre repentant. — H. 3m. — L. 1m,50. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Saint Pierre est à genoux. A ses pieds, sont les clefs symboliques; à droite, sur un arbre, le coq chantant. Dans le fond, un paysage; autour, une bordure dorée, style Louis XIV.
Paroi de gauche :

Mort d'Ananias. — Toile cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m,50. — *Signé :* Sacquespée *invenit.* 1678.

A gauche, sous un péristyle élevé de plusieurs marches, saint Pierre et saint Paul debout, entourés de spectateurs. Aux pieds de saint Pierre, une somme d'argent répandue. A gauche, au bas des degrés, Ananias mort, étendu par terre, et soutenu par un serviteur. De la main droite, il laisse échapper une quantité de pièces d'or. Derrière le serviteur, un soldat accourant. A droite, au premier plan, un homme, le genou droit en terre, étend le bras gauche vers Ananias. Fond d'architecture.

M. de Chennevières, dans la notice qu'il a consacrée à Sacquespée [1], dit que ce tableau fut peint pour l'église des Minimes de Rouen. Il ignore quand et comment il vint occuper sa place actuelle.

II. CHAPELLE DE SAINT-BERNARD.

Paroi de droite :
Dans une niche, au-dessus de l'autel :

Saint Bernard. — Statue. — Plâtre. — Grandeur naturelle.

Paroi de gauche :

Saint Bernard au concile d'Étampes. — — Toile cintrée. — H. 3m,85. — L. 2m. — Par Adrien Sacquespée.

Saint Bernard, agenouillé devant l'autel, tient l'hostie des deux mains. Un prêtre en surplis blanc, tenant un cierge de la main droite, soutient la chasuble. A gauche, plusieurs religieux vêtus de l'habit des Bernardins. Au pied de l'autel, sur un coussin rouge, une charte dont l'en-tête porte : *Henricus rex Angliæ.* Dans le ciel, deux anges soutenant un écusson doré, chargé d'une crosse et d'une tiare.

La circonstance à laquelle ce tableau fait allusion est celle-ci : Le concile d'Étampes (1130) s'en étant rapporté à la décision de saint Bernard pour mettre fin au schisme occasionné dans l'Église par la compétition au Saint-Siége entre Anaclet et Innocent II, l'abbé de Clairvaux voulut dire la messe avant de formuler sa décision. La messe dite, il déclara Innocent II seul et véritable Pape.
Ce tableau n'est pas signé.
L'attribution à Sacquespée est donnée par M. de Chennevières (*loc. cit.*), d'après des annalistes normands, imprimés ou manuscrits. « Je reconnais, dit-il, le peintre de Caudebec (Sacquespée était né à Caudebec) dans le *Saint Bruno disant la messe au milieu de ses religieux* (nous venons de voir que c'est une erreur), qui décore une chapelle de Saint-Nicolas du Chardonnet. » Suit la description exacte de notre tableau. M. de Chennevières ignore la destination première de ce tableau, ainsi que les circonstances qui l'ont amené dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

Il est permis de penser que ce tableau provient de l'église voisine des Bernardins, ainsi que plusieurs autres signalés ici. On lit dans Thiéry (II, 142), à l'article de l'église des Bernardins :

« Le maître-autel est décoré d'un tableau dont le sujet est la conversion de Guillaume, duc d'Aquitaine, à l'instant où saint Bernard,

[1] *Recherches sur quelques peintres provinciaux.* Paris, 1847, t. I, p 254.

s'avançant vers la porte de l'église, lui montre l'hostie qu'il venait de consacrer. »

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR DE MARIE.

Paroi de gauche :

La Vierge glorieuse. — Toile cintrée. — H. 3m,95. — L. 2m,10. — *Signé : Anno* 1860. F. BOUTERWECK.

Au centre, au-dessus d'un autel, la sainte Vierge, assise sur des nuages, tient l'Enfant Jésus sur son genou gauche. Agenouillés de chaque côté de l'autel, à gauche, le Saint-Père Pie IX; à droite, l'archevêque de Paris, Mgr Morlot. Derrière Mgr Morlot, le curé de Saint-Nicolas, M. Heudeville. Au premier plan, agenouillés, deux diacres et deux séminaristes.

Au-dessous de ce tableau, l'épitaphe de Santeuil composée par Rollin et rétablie par les soins de M. de Chabrol, préfet de la Seine.

IV. CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE, dite CHAPELLE DE LEBRUN.

« Cette chapelle lui avait été concédée (à Ch. LEBRUN) en considération de plusieurs louables et pieuses fondations, qu'il a faites à l'église [1]. »

Paroi de droite :

Saint Charles Borromée en prière. — Toile cintrée. — H. 2m,30. — L. 1m,60. — Par CHARLES LEBRUN [2].

Le saint, tourné à gauche, est agenouillé au pied d'un crucifix. Il a la corde autour du cou. Manteau bleu pâle. Il se détache sur une draperie jaune d'or à ramages noirs. A droite, au second plan, des prêtres tenant des cierges.

Paroi du fond :

Monument de Charles Lebrun et de sa veuve Susanne Butay.

Ce monument se compose de deux parties : le soubassement et la pyramide.

Soubassement :

La Piété et *la Pénitence.* — Statues. — Marbre. — Grandeur naturelle.

Elles sont assises aux deux extrémités d'un socle, dont la face contient une longue inscription commençant par ces mots : « Ladite dame Susanne Butay..... etc. » (Voir Piganiol de la Force, t. V, p. 326.) Entre les deux statues, un cadre circulaire contenant également une inscription commençant par ces mots : « A la mémoire de Charles Lebrun..... etc. » (Voir Piganiol de la Force, t. V, p. 328.)

La figure de la *Piété* rappelle, comme pose, la figure de la *Religion*, qui ornait le tombeau du cardinal Mazarin par COYSEVOX, et qui est placée aujourd'hui au Louvre. (Cat. des sculptures modernes, nº 231.) Elle foule aux pieds les attributs de la peinture et des arts.

Pyramide.

Le soubassement supporte une pyramide de pierre portée sur quatre boules dorées et surmontée d'un pyramidion doré. Devant la pyramide :

Portrait de Lebrun. — Buste. — Marbre. — Grandeur naturelle.

La tête est tournée sur l'épaule gauche. Il porte une grande perruque. Le Musée de la sculpture moderne, au Louvre, possède un autre buste de LEBRUN, par COYSEVOX. Il a la tête tournée sur l'épaule droite. (Nº 239 du Catalogue.)

Le monument de LEBRUN et de sa veuve, Susanne Butay, est l'œuvre d'Antoine COYSEVOX (1640-1720).

Paroi de gauche :

Tombeau de la mère de Lebrun. — Marbre.

La mère de LEBRUN est à moitié étendue dans son cercueil, dont elle soulève la pierre. Elle est enveloppée du linceul, les mains jointes, la tête levée vers l'ange du Jugement qui plane sur le tombeau, les aîles étendues, sonnant de la trompette et montrant le ciel de la main droite. Sur le linceul, l'inscription : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.*

Au-dessus du tombeau, dans l'arcature de la voûte, sont deux anges placés de chaque côté d'un grand vase.

C'est Lebrun lui-même qui donna le dessin de ce monument. La figure de la mère de Lebrun fut exécutée par TUBY (Jean-Baptiste) (1635 ? -1700) [3]. La figure de l'ange est l'œuvre de COLLIGNON (Gaspard), artiste employé par LEBRUN à la décoration du palais de Versailles, et mort en 1702.

Plafond :

L'Archange Gabriel. — Peinture sur mur. — H. 1m,80. — L. 2m,10. — Par CHARLES LEBRUN.

L'Archange volant remet au fourreau l'épée

[1] *Vie de Ch. Lebrun*, par Guillet de Saint-Georges. *Mémoires inédits des membres de l'Académie*, t. I, p. 48.

[2] *Id. Ibid.*

[3] Voir le *Dictionnaire de Jal*, article TUBY.

des vengeances célestes. A gauche, un ange indiquant, de la main droite, le livre de vie. (Voir Piganiol de la Force.)

V. CHAPELLE DE SAINT-CLAIR.

Paroi de droite :

Prédication de saint Clair. — Toile cintrée. — H. 2m,50. — L. 1m,50. — *Signé :* ROEHN F. (Vers 1820.)

Saint Clair, vêtu des ornements sacerdotaux, est debout sur les marches d'un autel auquel il tourne le dos, de profil, tourné à gauche vers les assistants. Sur l'autel, un crucifix. Fond d'architecture.

Paroi du fond :

Saint Victor. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,60. — École française. — Vers 1750.

Il est debout, tourné à gauche, vêtu des ornements épiscopaux, la main gauche sur la poitrine, la tête levée au ciel.

Tableau agrandi dans le haut et cintré.

Provient de l'abbaye Saint-Victor.

Paroi de gauche :

Martyre de saint Jean l'Évangéliste. — Toile cintrée.— H. 2m,75.— L. 1m,70. École française. — Vers 1750.

Au centre, saint Jean, nu, des cordes passées sous les bras, est soutenu par un bourreau qui se prépare à le jeter dans une chaudière placée derrière le saint, et dont un autre bourreau attise le feu. A gauche, un centurion à cheval. Derrière le centurion, sous une voûte à colonnes, une statue de l'empereur. Dans le ciel, d'où émerge un rayon céleste, deux anges jetant des fleurs et des palmes.

VI. CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle a été entièrement remaniée, lors du dégagement du chevet de l'église, par suite du percement du boulevard Saint-Germain ; l'autel, éclairé par un jour céleste, est pratiqué dans un petit hémicycle en saillie sur la rotonde de la chapelle, qui est ellemême hors œuvre, et éclairé par un lanternon. Les murs, jusqu'à hauteur de l'entablement de l'autel, sont richement ornés de moulures et de compartiments de marbre polychrome ; au-dessus de ce revêtement, les trois voussures opposées à l'arcade d'entrée ont été décorées par M. GOSSE de trois compositions de même dimension relatives à la vie de la Vierge.

Paroi du fond. Tympan de la voussure :

La Vierge triomphante. — Peinture marouflée sur mur. — Forme cintrée. — H. 2m,50. — L. 3m,50. — *Signé :* N. GOSSE. 1860.

Elle est portée au ciel par les anges. Au sommet de la composition, la Trinité.

De chaque côté de la peinture principale, dans les pans coupés au-dessus de l'autel, sont deux peintures en grisaille.

Pan de gauche :

Sainte Anne. — Peinture sur mur. — H. 2m,50. — Par N. GOSSE.

Dans une niche simulée ; en prière, debout, les mains jointes.

Pan de droite :

Saint Joachim. — Peinture sur mur. — H. 2m,50. — Par N. GOSSE.

Dans une niche simulée, le bras droit replié sur la poitrine ; de la main gauche, il soutient son manteau légèrement relevé.

Au-dessus de l'autel, dans la niche :

La sainte Vierge. — Statue. — Marbre. — Par SEURRE aîné.

Elle est debout, sur des nuages, tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche et le soutenant de la main droite. L'Enfant Jésus bénit de la main droite.

Paroi de gauche. Tympan de la voussure :

La Présentation au Temple. — Peinture marouflée sur mur. — Forme cintrée. H. 2m,50. — L. 3m,50. — *Signé :* N. GOSSE. 1860.

Le grand prêtre reçoit la Vierge enfant, vêtue de blanc, qui s'est prosternée devant lui. A gauche, au deuxième plan, sainte Anne et saint Joachim. A droite, assistants.

Paroi de droite. Tympan de la voussure :

Le Mariage de la Vierge. — Peinture marouflée sur mur. — Forme cintrée. — H. 2m,50. — L. 3m,50. — *Signé :* N. GOSSE. 1859.

Au centre de la composition, le grand prêtre, coiffé de la tiare. Devant lui, un petit autel de forme antique. A gauche de l'autel, la Vierge, vêtue de bleu ; en face, saint Joseph, dont la main se rencontre avec celle de la Vierge. Il porte un manteau jaune. Des

deux côtés du groupe principal, nombreux assistants, à genoux.

BAS COTÉ DROIT.

I. CHAPELLE DE SAINT-VICTOR.

Paroi de droite :

Martyre de saint Adrien. — Toile cintrée. — H. 3m,85. — L. 2m. — Genre de RUBENS. — Dix-septième siècle.

A gauche, le saint, nu, est étendu sur une roue. Au premier plan, dans le coin gauche, un soldat tenant une lance, dont la flamme porte une croix rouge. A droite, dans le coin, un soldat, vu par derrière, tient une hallebarde de la main droite. Au second plan, l'empereur, de face, tête laurée, tenant le sceptre dans la main droite, monte un cheval blanc. Plus loin, un soldat cuirassé à cheval. Dans le ciel, deux anges sur des nuages.

Paroi de gauche :

Martyre de saint Victor. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,60. — École française. — Vers 1780.

A gauche, saint Victor, tunique blanche, manteau rouge, pose le pied gauche sur le billot. A droite, le bourreau, vu par derrière, s'apprête à trancher le pied du saint. Au second plan, la statue de Jupiter, en bronze. Au fond, sur une estrade, le préteur, vu de face, assis. A ses pieds, le grand prêtre.

II. CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Paroi de droite :

Monument de Jérôme Bignon (garde de la Bibliothèque du Roi, mort en 1656).

Il se compose de trois parties distinctes : le soubassement, le cénotaphe, le couronnement.

Soubassement :

Saint Jérôme se frappant la poitrine. — Bas-relief. — Pierre.

Le saint est vu de profil, à genoux, tourné vers la gauche.

Ce bas-relief, attribué à GIRARDON, ne faisait pas primitivement partie du monument. Il a remplacé l'inscription que l'on trouve reproduite dans Piganiol de la Force. Il fut adapté par LENOIR, quand le monument fut apporté au Musée des Petits-Augustins, à l'époque de la Révolution, et laissé à cette place, quand le monument a été rendu à l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, vers 1820.

Cénotaphe.

Il est en forme de tombeau. Au-dessus du tombeau, au centre, le buste de Jérôme Bignon, avec cette inscription : *Hieronimvs Bignon svi sæcvli amor decvs exemplvm miracvlvm.*

De chaque côté du buste, sur les rampants du cénotaphe, à droite : la *Vérité*. Le miroir, enveloppé du serpent qu'elle tenait à la main droite, a été brisé. A gauche : la *Justice* tenant l'épée dans la main droite et les balances dans la main gauche.

Couronnement.

Autre fragment de monument, provenant aussi du Musée des Monuments français, mais complètement indépendant du tombeau auquel on l'a superposé.

Sur une draperie de pierre appliquée sur la muraille, deux statues en demi-relief, debout, la *Foi* et la *Science*, soutiennent une couronne de chêne, au-dessus d'un

Portrait de saint François de Sales. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École française. — Manière de PH. DE CHAMPAGNE.

Le saint est vu en buste, de face, vêtu des ornements épiscopaux. Il porte toute sa barbe.

Le buste de J. Bignon est, de tout ce monument, la seule œuvre dont on connaisse l'auteur. Suivant Germain Brice [1], « le buste de J. Bignon est de la main de GIRARDON. Il le représente parfaitement, quoique ce sculpteur n'ait jamais vu l'original. » LENOIR attribue le reste du monument à Michel ANGUIER : c'est une erreur. Le caractère des deux figures couchées et des deux figures debout ne dément en aucun point le témoignage des contemporains qui attribuent à GIRARDON l'ensemble du monument.

De l'autre côté, au-dessus de l'autel, un bas-relief représentant :

Deux Anges soutenant un livre.

L'un d'eux sonne de la trompette.

III. CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Paroi de droite :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile

[1] *Nouvelle Description de la ville de Paris*, édit. de 1725, t. II, p. 439.

cintrée. — H. 3m,90. — L. 2m. — *Signé :* A. DE CURZON. 1860.

A gauche, Jésus-Christ, debout, vêtu d'un manteau blanc, conduit du bras droit la main de saint Thomas dans la plaie. A droite, saint Thomas, robe rouge, manteau lilas, est agenouillé, de profil, à gauche, devant Notre-Seigneur. Derrière saint Thomas, trois disciples. Dans le ciel, deux anges adorant le Sacré Cœur rayonnant.

Donné par la ville de Paris.

IV. CHAPELLE DE SAINTE-THÉRÈSE.

Paroi de droite :

Extase de sainte Thérèse. — Toile. — H. 3m,95. — L. 2m. — École française. — Vers 1750.

Au centre de la composition, dans une église, au pied d'un autel, sainte Thérèse, vêtue de l'habit des Carmélites, tombe en extase dans les bras des anges. Un ange, vêtu d'une draperie rouge, descend du ciel et touche la sainte de la flèche emblématique. Sur l'autel, un tableau représentant le Christ en croix.

Le haut du tableau a été refait et agrandi.

M. Cousin, dans son travail sur *Saint-Nicolas du Chardonnet,* attribue ce tableau à NATOIRE.

Paroi de gauche :

Jésus en croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m. — École française. — Vers 1610.

Au centre, le Christ en croix, entre les deux larrons. Au pied de la croix, à droite, saint Jean debout, robe rose, manteau rouge; à gauche, la Madeleine agenouillée, robe verte, manteau jaune. Derrière la Madeleine, la sainte Vierge debout. Au fond, Jérusalem.

On remarque en outre dans cette chapelle un beau confessionnal sculpté, du dix-huitième siècle.

V. CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Paroi de gauche :

La Ville de Paris aux pieds de sainte Geneviève. — Toile cintrée. — H. 3m,20. — L. 2m. — *Signé :* 1860. E. MAISON.

Au centre, sainte Geneviève, robe blanche, de face, s'élevant dans le ciel, les bras tendus vers Dieu le Père, assis sur des nuages, entre saint Denis et saint Martin. Aux pieds de sainte Geneviève, la Ville de Paris agenouillée, couronne murale, manteau rouge, A droite, Mgr Affre, archevêque de Paris, agenouillé, tenant la palme du martyre et s'appuyant sur la Ville de Paris; à gauche, Mgr Sibour, archevêque de Paris, agenouillé. Aux pieds de sainte Geneviève, un ange s'appuyant sur l'écusson aux armes de la ville de Paris.

Salon de 1861, nº 2079.

Au-dessous, cette inscription :

INVOCATIO URBIS PARISIORUM AD SANCTAM GENOVEFAM, ARCHIEPISCOPIS D. A. AFFRE ET M. D. A. SIBOUR PATROCINANTIBUS.

Paroi de droite :

Sainte Geneviève. — H. 2m,05. — L. 1m,25. — École française. — Dix-huitième siècle.

Elle est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge. Elle tient un cierge. Dans le haut, un ange repousse le démon. Au fond, les Barbares en fuite.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Petite et basse, mais bien éclairée, prenant son jour d'en haut. Elle communique à l'église par la troisième chapelle du bas côté droit de la nef; elle est construite hors œuvre et sans aucune décoration d'architecture. On y a récemment transporté un certain nombre de tableaux auparavant placés dans l'église même.

Au-dessus de la porte d'entrée, paroi de droite, en regardant l'autel :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,90. — Figure à mi-corps. — D'après LE GUERCHIN.

La sainte est coiffée d'un turban et tient à la main un rouleau de musique.

A droite de la porte d'entrée :

La Résurrection. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m. — Nombreuses figures. — Attribué à LEBRUN.

Le Christ s'élève dans les airs Un ange se tient assis sur le tombeau dont la pierre a été levée. A droite, un ange triomphant et un soldat terrifié qui prend la fuite. A gauche, deux soldats s'éloignent en courant; un troisième cache sa tête dans ses mains.

Paroi de gauche :

Jésus guérissant un malade. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m,30. — Cinq figures à mi-corps. — Dix-huitième siècle.

Les anciens inventaires signalent une *Résurrection de Lazare,* de RESTOUT, à Saint-Victor. Peut-être est-ce celle-ci.

Adoration des bergers. — Toile. —

H. 1^m,05. — L. 0^m,97. — Par LUCA GIORDANO.

Composition animée de nombreuses figurines ; au-dessus, une gloire d'anges.

Saint Bruno en prière (ou *saint Bernard*). — Toile. — H. 1^m,15. — L. 0^m,50. — Par JEAN RESTOUT.

Le saint, vêtu de l'habit blanc de son ordre, est agenouillé au pied d'un crucifix, et tourné à droite ; dans le fond, deux personnages.

Paroi du fond :

Christ en croix, adoré par deux anges volant. — Bois. — H. 1^m,47. — L. 0^m,95. — École française. — Dix-septième siècle.

Le tableau est très-usé.

A gauche de la porte d'entrée :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 1^m,35. — L. 1^m,05. — École de COYPEL.

La sainte Vierge reçoit l'anneau de la main de saint Joseph. Le grand prêtre, tête nue, étend les mains sur les deux époux. Debout, sur les marches de l'autel, à gauche, est un personnage drapé d'un manteau rouge. A droite, une femme, assise, robe brune, tient un enfant sur ses genoux. Au fond, nombreux assistants.

SACRISTIES.

Les sacristies ne renferment aucune œuvre d'art.

PRESBYTÈRE.

La Crucifixion. — Bois. — H. 0^m,90. — L. 1^m,30. — École de BREUGHEL le jeune.

Au centre, Jésus-Christ entre les deux larrons. Nombreuses figures représentant toutes les scènes de la Passion de Notre-Seigneur. Paysage très-étendu, bordé à gauche et à droite par des pics de rochers. Celui de gauche est couronné par un château fort. Au fond, Jérusalem.

L. CLÉMENT DE RIS,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *mars* 1876.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LE FASCICULE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE[1]

Histoire. — *Une chapelle dédiée à saint Louis et à sainte Barbe fut bâtie, en* 1551, *sur l'emplacement occupé aujourd'hui par cette église. Démolie en* 1594, *avec le bourg qui l'entourait, lors du siége de Paris par Henri IV, elle fut remplacée, au commencement du siècle suivant, par une église placée sous le vocable qu'elle a gardé jusqu'à nos jours. Cette nouvelle construction, entreprise en* 1624, *fut terminée seulement en* 1654. *Érigée en paroisse en* 1673, *la nouvelle église dépendit d'abord de Saint-Martin des Champs; elle relève aujourd'hui de Notre-Dame des Victoires.*

On conserve encore, dans la dernière chapelle de droite, la pierre rappelant l'édification de l'église. Cette pierre, retrouvée dans les fondations, lors des travaux de 1825, *porte l'inscription suivante, gravée en creux :*

ANNE D'AUTRICHE,
PAR LA GRACE DE DIEU ROYNE DE FRANCE ET DE NAVARRE,
A MIS ET POSÉ
CETTE PREMIÈRE PIERRE DU COEUR DE L'ESGLISE DE NOSTRE-DAME DE BONNE NOUVELLE,
AU MOIS D'AVRIL DE L'ANNÉE 1628.

Au-dessus de l'inscription est gravé, en creux, un écusson mi-parti de France et d'Espagne, surmonté de la couronne royale, et encadré d'une branche d'olivier et d'une palme entrelacées. Au-dessus de ces armoiries est incrustée, dans la pierre, une médaille dorée[2] *représentant la fondatrice de l'église, avec cette légende :*

ANNA AUGUS. FRANCIÆ ET NAVARRÆ REGINA.

Enfin, à gauche et à droite de la médaille, on a gravé les lettres L *et* A, *dans un encadrement de feuilles.*

Devenue trop petite pour le quartier, l'église du dix-septième siècle fut démolie une seconde fois et reconstruite entièrement, de 1823 *à* 1830, *par M.* Godde, *architecte de la ville de Paris, qui a construit aussi, sur un plan à peu près identique, l'église de Saint-Denis du Saint-Sacrement. L'inscription suivante, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, et placée auprès de la pierre dont nous venons*

[1] Bibliographie : *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, par Thiéry, t. I, p. 472; *Itinéraire dans les églises de Paris*, par C. Grégoire, 1833, p. 39.

[2] La médaille originale a été enlevée sous la Commune de 1871, et remplacée depuis par une reproduction en plâtre doré, donnée par l'architecte de l'église, qui avait fait prendre un moulage.

Au-dessus de l'autel :

L'Annonciation. — Toile dont la partie supérieure affecte la forme d'un arc brisé. — H. 3m,20. — L. 2m,40. — Par QUANTIN (JULES). 1854.

La Vierge, revêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu rejeté en arrière, la tête couverte d'un voile blanc, est debout devant un pupitre sur lequel un livre est ouvert; elle tient les yeux baissés et écoute avec recueillement les paroles de l'archange Gabriel. Celui-ci est représenté dans un nuage, à gauche de la toile; vêtu de blanc et vu de profil, il croise les deux mains sur sa poitrine.

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. 2m,20. — Par DUMONT (AUGUSTE). — Signé : AUGUSTE DUMONT. 1839.

Debout, les yeux baissés, les mains jointes devant elle, la Vierge porte un long voile qui couvre sa tête et enveloppe presque entièrement sa robe.

A droite de l'autel :

Saint Leu délivrant les prisonniers. — Toile. — H. 3m,60. — L. 3m,20. — Par DUBOIS (FRANÇOIS). 1827.

L'évêque de Sens, mitré, crossé et revêtu de ses habits sacerdotaux, est debout sur le seuil d'un cachot; il montre le ciel de la main droite aux prisonniers, hommes, femmes et enfants, qui viennent se prosterner à ses pieds. Un enfant baise le bord de son vêtement; un homme, demi-nu, se traîne jusqu'à lui.

A gauche de la composition et au premier plan, est assise une femme dont le bras droit est enchaîné; sa robe est bleue, et son corsage rouge découvre sa poitrine; elle porte sur ses genoux un enfant au maillot.

Tous les prisonniers ont les yeux attachés sur leur libérateur.

Derrière saint Leu se trouve un diacre, vêtu de blanc, les mains jointes. A droite du diacre se tient une femme en robe bleue et à sa gauche un enfant qui porte une croix.

Sous ce tableau :

Sainte Juliette. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,40. — Par LEMOYNE (PAUL), dit LEMOYNE-SAINT-PAUL. 1822.

La sainte a un genou en terre, sur un bûcher formé de deux rangs de bûches. A sa gauche est posé un billot; la main gauche sur son cœur, elle étend la main droite en avant et tient les yeux fixés au ciel.

Au fond de la chapelle, sous le vitrail central :

Vierge tenant l'enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — H. 2m.

La Vierge tient de sa main gauche l'enfant Jésus nu qui ouvre les bras.

Sur la paroi de droite, à gauche :

Saint Gilles découvert dans sa retraite par le roi des Goths. — Toile. — H. 3m,50. — L. 3m,20. — Par MONVOISIN (RAYMOND-AUGUSTE-QUINSAC). 1827.

Saint Gilles est assis sur une pierre, dans la grotte qui lui sert de retraite; il lève les mains vers le ciel dans l'attitude de la douleur et contemple avec tristesse une biche qui vient, le flanc percé d'une flèche, expirer à ses pieds.

Au fond de la grotte, à droite de la toile, apparaît Childebert, un arc dans la main droite. Le roi des Goths porte une tunique jaune serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend un glaive; sur sa tunique est jeté un manteau rouge. Il s'arrête étonné à la vue du cénobite.

Aux pieds du roi est un chien blanc à l'attitude menaçante.

Au fond, on aperçoit deux soldats à demi cachés par la pierre qui ferme l'entrée de la grotte.

Donné par la Ville de Paris à l'église Saint-Leu en 1827.

Au-dessus de la porte donnant accès dans la Salle des Mariages :

La Visitation. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,40. — Par M. LECOMTE-VERNET (ÉMILE). 1847.

Sainte Élisabeth, vue de profil, robe bleue, manteau rouge, tête voilée, sort de sa maison pour recevoir la Vierge; elle croise les mains sur sa poitrine.

La Vierge est représentée de trois quarts, en robe rouge et manteau bleu; sa tête est couverte d'un voile blanc tombant sur les épaules; elle appuie sa main droite sur le bras de sa cousine.

Derrière sainte Élisabeth se dressent deux des colonnes du porche de la demeure de Zacharie.

Au fond, un paysage.

A droite :

Jésus chassant les vendeurs du Temple. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,20. — Par POISSON (PIERRE). 1827.

Jésus, accompagné de quelques-uns de ses disciples, est debout à l'entrée du temple auquel il tourne le dos; sa tunique est rouge et son manteau bleu; il chasse devant lui les vendeurs. Parmi ceux-ci, les uns s'enfuient, d'autres implorent sa clémence; l'un d'eux, à

moitié couvert par un manteau rouge, est assis à gauche de la toile sur les marches qui conduisent au temple; un autre, vêtu d'une tunique violette serrée à la taille, est agenouillé à droite; un troisième, en manteau bleu, roule au pied des marches et serre dans la main gauche un sac d'où s'échappent des pièces de monnaie.

Ce tableau était placé autrefois dans l'église Saint-Eustache. Il a figuré au Salon de 1827 sous le n° 823.

Septième travée. Chapelle servant de passage pour aller à la Sacristie des Messes.

A gauche sont encastrés dans la boiserie trois bas-reliefs représentant :

Jésus trahi par Judas. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,48. — L. 0m,30. — École franco-bourguignonne. — Fin du quinzième siècle.

Judas embrasse le Christ que saisit un soldat de la main gauche. Au fond, se tiennent quatre autres soldats; un homme renversé aux pieds de Jésus, vers lequel il tend la main gauche, occupe le premier plan du bas-relief. Les figures sont très-maigres et très-allongées.

La Cène. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,48. — L. 0m,30. — École franco-bourguignonne. — Fin du quinzième siècle.

Jésus, vu de face, est assis devant une table; trois de ses disciples sont placés à sa droite, un à sa gauche et quatre en face de lui. Ces derniers ont les mains jointes; les autres portent à leur bouche le pain que vient de leur offrir le Christ.

La Flagellation. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,48. — L. 0m,30. — École franco-bourguignonne. — Fin du quinzième siècle.

Le Christ, à demi nu, attaché à la colonne, les mains liées, est flagellé par quatre soldats. Ce bas-relief porte des traces de peinture.

La tradition assure que ces bas-reliefs proviennent du cimetière des Innocents.

Au-dessus :

Jésus et saint Pierre. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus, en tunique rouge et manteau bleu, porte la main gauche à son cœur et tend la main droite vers saint Pierre agenouillé à gauche devant lui. Derrière Pierre se tient un homme debout, en tunique rouge et une culotte vert foncé. A droite, une femme joignant les mains et deux autres personnages. Dans le fond, une voile enflée par le vent se détache sur la mer et sur le ciel empourpré par le soleil couchant.

Dans la boiserie de droite, sont encastrés deux médaillons représentant :

Le Christ,

La Vierge. — Médaillons en marbre. — Têtes de profil. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — École française. — Dix-septième siècle.

Au-dessus :

La Présentation au Temple. — Toile. — — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, est debout devant une table recouverte d'un tapis rouge à franges d'argent; il porte dans ses bras l'Enfant Jésus que vient de lui remettre la Vierge. Celle-ci est agenouillée et croise les bras sur sa poitrine; sa robe est rouge et son manteau bleu, un voile blanc couvre sa tête. Près d'elle, à terre, est posée une cage d'osier renfermant une colombe. A sa droite, saint Joseph, en tunique bleue et manteau marron, tient un bâton dans la main gauche et son chapeau dans la main droite.

Derrière le grand prêtre se trouve un jeune lévite. A sa gauche apparaissent divers spectateurs se détachant sur une draperie rouge.

Septième travée :

Passage pour aller à la Sacristie des Messes.

SACRISTIE DES MESSES.

La Sacristie des Messes a reçu la même décoration que la Salle des Mariages, dont elle a les dimensions.

Huitième travée :

CHAPELLE DES SAINTES RELIQUES.

Sans autel.

Paroi de droite :

Moine à qui un personnage agenouillé présente un acte sur un coussin. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,50. — École française. — Vers 1830.

Un moine, debout dans une grotte, semble repousser un seigneur, agenouillé entre un enfant et un autre personnage, plus âgé qui lui présente sur un coussin un diplôme scellé sur lequel est posé une sorte de chapeau noir surmonté d'une croix.

Neuvième travée :

CHAPELLE DE SAINT-LEU.

Sur la paroi de gauche :

Saint Leu guérissant une malade. —

Peinture murale. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1859.

Revêtu de ses habits sacerdotaux, saint Leu impose la main droite sur la tête d'une femme agenouillée devant lui. Celle-ci porte une robe bleue et un manteau rouge.

Au-dessus de l'autel :

Saint Leu guérissant un enfant malade. — Toile. — H. 2m,15. — L. 1m,15. — Par Goyet (Eugène). 1840.

Vu de profil, le saint porte une chape jaune et tient dans le bras gauche sa crosse épiscopale ; il impose la main droite sur la tête d'un jeune enfant qu'une femme agenouillée devant lui présente à demi caché dans les plis de sa robe rouge.

Ce tableau, commandé par la Préfecture de la Seine, a figuré au Salon de 1841 (nº 884).

Au-dessus :

Prédication de saint Leu. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 2m,48. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Edouard). 1859.

Au centre de la composition, saint Leu, en habits sacerdotaux, lève la main gauche vers le ciel et pose sa main droite sur la tête d'une femme à genoux devant lui. Celle-ci est drapée dans un manteau jaune. A sa droite se tient une jeune fille dont les cheveux retombent en tresses dans le dos ; cette dernière, debout, les mains jointes, porte un corsage blanc et une robe bleue.

Des hommes et des femmes accourus à la voix de l'évêque de Sens sont groupés à gauche de la composition : une femme tient un enfant dans ses bras ; contre un arbre est appuyé un berger ; derrière l'arbre, un homme, en tunique bleue et manteau rouge, tend les mains jointes vers le saint.

A droite de la composition est agenouillé un homme. Derrière lui, une femme en robe jaune enlace de ses bras le cou d'un enfant assis sur un socle en pierre ; elle a les yeux tournés vers saint Leu.

Au premier plan, à côté d'une fontaine d'où l'eau s'écoule, est un enfant de chœur, vêtu de blanc.

Au loin, se déroule un paysage au milieu duquel se dresse une tour crénelée.

Sur la paroi de droite :

Saint Leu en prière. — Peinture murale. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par le même. 1859.

Saint Leu, agenouillé au pied d'un autel, porte un rochet blanc et un manteau blanc brodé d'or ; il tient une palme dans la main droite. Un rayon tombe sur sa tête.

Dans une baie aveugle :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 0m,87. — L. 0m,72. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus, en tunique rouge et manteau bleu, tombe à genoux et tend les mains vers le ciel. Il est soutenu par un ange ailé vêtu d'un manteau bleu flottant et porté sur un nuage.

Sur la paroi, en face de l'autel :

Saint Leu habillant un pauvre. — Peinture murale. — H. 1m,60. — L. 1m,90. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1859.

Le saint, vu de profil, est couvert d'une tunique jaune serrée à la taille par une courroie à laquelle pend une gourde ; autour de ses jambes sont enroulées des lanières. Il se dépouille de son manteau qu'il jette sur les épaules d'un vieillard à demi nu agenouillé devant lui, les mains jointes.

Au fond, la campagne.

CHŒUR.

Le chœur, dont le style est celui de la Renaissance, présente une plus grande hauteur que les voûtes de la nef dont il est séparé par un grand arc triomphal. Il comporte deux travées droites de chaque côté et cinq en hémicycle. Les piliers qui limitent ces travées sont enrichis de moulures, et chacun d'eux possède un entablement ressautant. Les faces de ces piliers donnant sur le sanctuaire sont décorés de culs-de-lampe et de dais ; sur les culs-de-lampe reposent des statues en plâtre sans valeur artistique représentant saint Chrysostome, saint Vincent, saint Pierre, saint Gilles, le Christ, saint Joseph, saint Paul, saint Charles et saint Augustin ; ces statues, acquises par la Fabrique, ont deux mètres de haut. A moitié de la hauteur et dans la partie inférieure des piliers sont sculptés des bas-reliefs représentant trois têtes d'anges ailées entourées de nuages et de rayons, sculptées dans la pierre même du pilastre. — Vers 1730.

Les deux premiers piliers du chœur sont réunis à la hauteur de la voûte de la nef par une traverse en bois de chêne ornée de moulures et de listels dorés.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est en pierre ; le devant est divisé en trois parties inégales par de petits pilastres. Dans la partie centrale, de beaucoup la plus grande, se détache un

médaillon accompagné de feuilles de vigne et de grappes de raisin; dans le médaillon est sculpté l'agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Dans les deux autres parties sont représentés les attributs des quatre évangélistes.

De chaque côté de l'autel est placé :

Un Ange ailé. — Statue. — Pierre. — H. 1m.15. — Par M. MAILLET (JACQUES-LÉONARD). 1859.

Il est agenouillé, les mains jointes.

Le maître autel est élevé de neuf marches au-dessus du niveau du sol du chœur; les marches sont de forme circulaire. Le terre-plein sur lequel on l'a établi est clos par une balustrade à jour; cette balustrade est en pierre, de même style que le reste du chœur.

A gauche, sur le premier pilier :

Saint François de Sales sur son lit de mort. — Toile. — H. 0m,74. — L. 0m,93. — Attribué à PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

Le saint, vêtu de blanc, est couché dans un lit; dans ses mains jointes est placé un crucifix; sa tête repose sur un coussin rouge. Au-dessus du lit pendent des draperies également rouges à crépines d'or.

Cette toile a été donnée à l'église, en 1816, par madame Giguet.

Sur le deuxième pilier :

Mariage de sainte Catherine. — Toile. — H. 0m,69. — L. 0m,59. — École italienne. — Seizième siècle.

La Vierge, assise, en robe rouge et manteau vert, tient sur les genoux l'Enfant Jésus qui passe un anneau au doigt de sainte Catherine. Celle-ci porte une robe verte; derrière elle, apparaît une tête d'homme.

A droite, sur le premier pilier :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H 0m,89. — L. 0m,89. — Par RESTOUT (JEAN)[1].

Jésus, assis devant une table, au milieu d'une lueur dorée qui semble émaner de son corps, est en tunique rouge pâle et manteau bleu; il rompt un pain. En face de lui, se tiennent deux de ses disciples, tous deux accoudés sur la table. Celui de gauche porte une tunique violette et un manteau rouge; celui de droite, une tunique lilas. Aux pieds du premier est posé un vase, aux pieds du second est jeté un manteau brun à côté duquel se trouve un bâton de voyage.

Sur le deuxième pilier :

Le Père Éternel. — Toile. — H. 0m,72. L. 0m,62. — Attribué à CHARLES LE BRUN.

Dieu le Père avec une longue barbe blanche, en tunique bleue et manteau blanc flottant, apparaît assis au milieu des nuages. La main droite est levée pour bénir.

Cette toile est l'esquisse d'un grand tableau.

La voûte qui recouvre le chœur forme cul-de-four avec pénétration à chaque baie; son centre est marqué par un cul-de-lampe où viennent aboutir les nervures.

Derrière le chœur, trois grands sujets décorent le chevet intérieur de l'église :

L'Agneau s'offrant pour racheter le monde. — Peinture murale cintrée par le haut comme les deux suivantes. — H. 2m,60. — L. 3m. — Par CIBOT (FRANÇOIS-BARTHÉLEMY-MICHEL-EDOUARD). 1861. — Travail terminé en 1863 (voir l'Inventaire publié par la Ville de Paris).

Dieu le Père est assis sur un trône précédé de quelques marches. Vu de profil, il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu rejeté en arrière; sur ses genoux est posé le livre des sept sceaux.

A sa gauche, Jésus-Christ, en tunique rouge et manteau bleu, s'incline devant lui et pose la main droite sur son cœur.

Un agneau dont le flanc montre une blessure d'où s'échappe un filet de sang, est porté par des nuages jusqu'aux pieds de Dieu.

A droite du trône divin sont assis trois vieillards couverts d'un long manteau blanc; les bras croisés sur la poitrine, ils inclinent la tête dans l'attitude du plus profond recueillement. A la gauche de chacun des vieillards est placée une harpe; aux pieds du premier est couché un lion.

Au premier plan, à gauche de la composition, sont agenouillés, les mains jointes, deux anges ailés dont l'un est vêtu d'une tunique verte et l'autre d'une tunique violette.

A droite de la composition est représenté saint Jean-Baptiste. Couvert d'une toison, il a dans la main gauche une coquille et tend la main droite vers Dieu. A ses côtés, se tiennent deux apôtres. L'un de ceux-ci, debout, est en tunique bleue et manteau rouge; il a les mains jointes. L'autre, un genou en terre, porte une tunique verte et un manteau rouge; il a des tablettes dans la main gauche.

La Foi, l'Espérance, la Charité. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 3m,20.

[1] Dargenville dans son *Voyage pittoresque de Paris* (éd. de 1778) dit : « On remarque dans une chapelle appelée la chapelle Neuve, qui est derrière l'œuvre, la *Fraction du pain dans le repas des pèlerins d'Emmaüs,* dont on ignore le peintre. On a voulu voler ce tableau ; depuis ce temps il est enfermé sous des volets. »

Par le même. — *Signé au bas,* Cibot, 1861.

Sur un siége de forme antique, placé au milieu de la composition, au pied d'une croix, est assise une femme personnifiant la Charité. Celle-ci, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau jaune, la tête voilée, tient sur ses genoux deux petits enfants à demi nus; elle enlace de son bras droit l'un de ces enfants et pose la main gauche sur la tête d'une jeune femme qui l'implore, à genoux les mains jointes. La croix est surmontée d'un triangle entouré de rayons.

Un jeune homme est assis, à droite de la Charité, sur l'une des marches au sommet desquelles se trouve le siége.

A gauche de la composition est représentée la Foi. Debout, vêtue d'une tunique rouge serrée à la taille et d'un manteau bleu, la tête couverte d'un voile blanc dont les plis retombent sur ses épaules, le pied droit posé sur un tabouret, elle a dans la main droite un livre qu'elle appuie sur son genou; elle élève de la main gauche un ciboire au-dessus duquel est figurée une hostie entourée de rayons.

A droite se trouve l'Espérance. Debout, elle pose son pied gauche sur une ancre; sa robe est rouge et son manteau bleu; un voile blanc couvre sa tête.

Dans le lointain, on aperçoit des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants, les mains jointes.

Derrière ces groupes, des montagnes forment le fond de la composition.

Jésus et l'Éternel recevant les bienheureux. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 3m,20. — *Signé en bas, à droite :* Cibot, 1861.

Dieu le Père, vu de profil, est assis sur un trône précédé de quatre marches et soutenu par des nuages. En tunique blanche et manteau bleu, il appuie son bras gauche sur le globe du monde; sa main droite repose sur ses genoux.

A sa droite, Jésus-Christ, tunique rouge et manteau bleu, étend ses bras en avant et semble appeler les bienheureux.

Derrière le trône divin, deux anges ailés lèvent les bras au ciel. Celui de gauche, dont on n'aperçoit que la tête et une partie du corps, porte un manteau bleu pâle; l'autre est couvert d'une tunique bleue et d'un manteau rouge.

En bas des marches du trône, au premier plan, se tiennent deux saints. Le premier est debout; sur sa tunique est jeté un manteau bleu foncé; le second est agenouillé, il a une tunique rouge et un manteau bleu. Tous deux, les mains jointes, implorent l'Éternel.

Derrière eux et à leur gauche se pressent des hommes et des femmes; les uns à genoux, les autres debout.

Le sommet de la composition est occupé par deux anges ailés qui présentent des couronnes et des palmes.

CRYPTE.

De même dimension que l'abside, la crypte est de forme circulaire; les deux escaliers par lesquels on y accède sont installés dans les deux premières travées du chevet de l'église. Elle se compose de sept arcades correspondant aux travées du sanctuaire; chaque arcade est limitée par une colonne engagée d'ordre dorique.

Cette chapelle souterraine est surmontée d'une voûte en cintre surbaissé au milieu de laquelle se trouve une lanterne encadrée de moulures. L'hémicycle du fond de la chapelle est voûté en cul-de-four.

Au fond de l'hémicycle, est installé un autel de forme droite dont le devant est divisé par des colonnettes gothiques supportant des arcades ogivales.

Derrière les colonnes :

Le Christ au tombeau. — Statue. — Plâtre. L. 2m. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ est étendu, les mains jointes posées sur la poitrine, les yeux fermés, un linge autour des reins.

Cette statue proviendrait de l'ancienne église du Saint-Sépulcre [1].

VITRAUX.

PORCHE INTÉRIEUR.

A droite :

L'Arbre de Jessé.

[1] Plusieurs écrivains du dernier siècle ont parlé d'un *Christ* placé autrefois dans l'église du Saint-Sépulcre. Germain Brice (édition de 1725, t. I, p. 495) dit : « La figure du *Christ,* placée à côté de la porte, est d'une rare beauté. Elle est d'un nommé Jean Champagne, élève du fameux Bernin. » De son côté, Dargenville (édition de 1778, p. 37) signale cette œuvre dans laquelle il voit le *Sauveur ressuscité.* Cette désignation donne à réfléchir, puisqu'elle défend de voir dans la statue de Champagne un *Christ au tombeau.* Dulaure (édition de 1785, t. I, p. 521) cite également le *Christ* de Jean Champagne. Thiéry en parle avec éloges (édition de 1784, p. 561), mais ni Dulaure ni Thiéry ne le décrivent. Seul Dargenville est assez explicite pour nous permettre de douter que la statue qui orne aujourd'hui la crypte de Saint-Leu soit bien l'œuvre de Jean Champagne.

A gauche :

Les Apôtres.

Vitraux. — H. 2^m,90. — L. 2^m. — Par M. Chabin, 1880.

CHAPELLE sans vocable. A droite du pourtour : huit sujets.

1. *Dieu le Père entre le soleil et la lune.*
2. *Partage de la terre et des eaux.*
3. 4. 5. *Création des plantes et des animaux.*
6. *Création de l'homme.*
7. *Création de la femme.*
8. *Adam et Ève chassés du paradis terrestre.*

Vitrail. — H. 2^m,90. — L. 2^m. — Par M. Chabin. 1880.

CHAPELLE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE.

Dix médaillons sur trois rangées verticales.

Saint Antoine de Padoue poursuivi par le démon dans la cathédrale de Cologne.

Saint Antoine bénit des aliments empoisonnés qui lui étaient destinés.

Saint Antoine prêchant sur les bords de la mer.

Saint Antoine entre dans l'ordre des Franciscains.

Apparition de l'Enfant Jésus à saint Antoine.

Saint Antoine demande au roi la grâce d'un coupable.

Prédication de saint Antoine.

Saint Antoine prouve l'innocence de son père accusé d'un meurtre.

Saint Antoine ramène à la foi un moine égaré.

Vitrail. — H. 2^m,90. — L. 2^m. — Par M. Chabin. 1872.

Ce vitrail a été donné par M. de Mazade, dont les armes, surmontées de la couronne comtale, sont placées sous la figure du saint, représenté debout au sommet du vitrail.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Dix médaillons.

Saint Germain l'Auxerrois bénit sainte Geneviève.

Sainte Geneviève poursuivie par le démon.

Sainte Geneviève met sous la protection de Dieu Paris assiégé par Attila.

Sainte Geneviève rend la vue à sa mère.

Sainte Geneviève distribue des secours aux malheureux.

Sainte Geneviève apporte du pain aux habitants de Paris.

Sainte Geneviève reçoit le voile des mains de saint Germain l'Auxerrois.

Sainte Geneviève en prière.

Sainte Geneviève intercède auprès du Roi en faveur des prisonniers.

Châsse de sainte Geneviève. — Pèlerins.

Tout au haut :

Adoration de la châsse de sainte Geneviève.

Vitrail. — H. 2^m,90. — L. 2^m. — Par M. Chabin. 1881.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Huit médaillons.

Mariage de la Vierge.

Naissance de Jésus.

Présentation au Temple.

Fuite en Égypte.

Jésus au milieu des docteurs.

Éducation de Jésus dans l'atelier de Nazareth.

Jésus marchant entre sa mère et saint Joseph.

Au sommet :

Mort de saint Joseph.

Vitrail. — H. 2^m,90. — L. 2^m. — Par M. Chabin. 1880.

CHAPELLE sans vocable.

L'ensemble des neuf médaillons se rapporte au jugement dernier.

En haut :

Le Père Éternel.

Au milieu :

L'Ange de Justice entouré des apôtres.

Anges embouchant la trompette du jugement dernier.

Les Bienheureux.

Les Damnés.

Vitrail. — H. 2^m,90. — L. 2^m. — Par M. Chabin. 1880.

CHAPELLE sans vocable.

Douze médaillons.

L'Ange annonçant à Zacharie la naissance d'un fils.

Visitation.

Naissance de saint Jean-Baptiste.

Saint Jean-Baptiste et sa mère.

Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert.

Baptême du Christ.
Saint Jean-Baptiste devant Hérode et Hérodiade.
Salomé dansant devant Hérode.
Décollation de saint Jean-Baptiste.

En haut : trois sujets relatifs à l'histoire de saint Jean.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1881.

CHAPELLE DES SAINTS ANGES.

Sept sujets dans des compartiments carrés.

La Vierge.
L'Ange du Baptême.
L'Ange de la Communion.
L'Ange du Mariage.
L'Ange de la Mort.
Saint Michel terrassant le démon.
Tobie sauvé par l'ange Raphaël.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 1m,65. — Par M. Chabin. 1881.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Six sujets dans des compartiments carrés :

La Cène.
Jésus sur les flots.
L'évêque Belsunce mettant sous la protection du Sacré-Cœur la ville de Marseille ravagée par la peste (1720-1721).
Un soldat perçant le cœur du Christ.
Apparition du Christ à la bienheureuse Marie Alacoque.
Édification de l'église du Sacré-Cœur.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 1m,65. — Par M. Chabin. 1881. — *Signé :* H. Chabin, a Paris[1].

Donné par MM. Regniault et Geoffroy.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE SAINTE-ANNE.

Sept médaillons :

La Purification.
L'Annonciation.
Le Mariage de la Vierge.
La Rencontre à la Porte Dorée.
La Nativité.
La Purification.
Marie distribuant des aumônes.

Donné par la famille Cabin et par divers.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Seuls les panneaux inférieurs des fenêtres sont décorés de vitraux à sujets.

Fenêtre de gauche :

Jésus couronné d'épines.
Saint Dominique recevant le Rosaire.
Jésus portant sa croix.
L'Annonciation.

Vitrail. — H. 1m,70. — L. 1m,60. — Par M. Chabin. 1875.

Fenêtre du centre :

Jésus sur la croix.
La Visitation.
La Résurrection.
Naissance de Jésus.
L'Ascension.
La Présentation au Temple.
La Pentecôte.
Jésus au milieu des docteurs.

Vitrail. — H. 1m,70. — L. 3m,20. — Par M. Chabin. 1875.

Fenêtre de droite :

L'Assomption.
L'Agonie du Christ.
Jésus couronné au ciel.
Jésus flagellé.

Vitrail. — H. 1m,70. — L. 1m,60. — Par M. Chabin. 1875.

CHAPELLE DES SAINTES RELIQUES.

Fenêtre de gauche :

Saint Innocent.
Saint Fortunat.
Saint Denis.
Saint Julien.
Saint Victor.
Saint Éleuthère.

Vitrail. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Par M. Chabin. 1879.

Fenêtre de droite :

Saint Leu.
Saint Aude.
Sainte Gudule.
Saint Gilles.
Saint Céran.
Sainte Clotilde.

Vitrail. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Par M. Chabin. 1879.

CHOEUR.

Les deux premières fenêtres hautes, à droite et à gauche, sont seules décorées pour le mo-

[1] Les autres vitraux portent peut-être une signature ; mais elle n'est pas, dans tous les cas, aussi apparente que celle-ci.

ment (juin 1884) de vitraux à personnages représentant les *Quatre Evangélistes.*

A gauche :

Saint Marc accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. NICOD (PAUL-CHARLES). 1861.

Saint Matthieu accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. NICOD (PAUL-CHARLES). 1861.

A droite :

Saint Jean accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. NICOD (PAUL-CHARLES). 1861.

Saint Luc accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. NICOD (PAUL-CHARLES). 1861.

Les cartons des quatre vitraux ont été exécutés par M. BALZE (Paul-Jean-Étienne).

BAS COTÉ DU POURTOUR DU CHOEUR.

A gauche :

Saint Basile entre Abdias et Jonas.

Vitrail. — H. 4m,20. — L. 3m,20. — Par LAFAYE (PROSPER). 1869.

Le carton de ce vitrail est l'œuvre de M. DUPUIS-COLSON (HIPPOLYTE-ISIDORE).

Au centre :

Sainte Hélène découvrant la croix.
Sainte Hélène.
L'église du Saint-Sépulcre.

Vitrail. — H. 4m,20. — L, 3m,20. — Par M. OUDINOT. 1861.

A droite :

Saint Augustin entre Nahum et Michée.

Vitrail. — H. 4m,20. — L. 3m,20. — Par LAFAYE (PROSPER). 1869.

Le carton de ce vitrail est l'œuvre de M. HAUSSOULLIER (WILLIAM).

L'*Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris*, dressé par le service des Beaux-Arts (Édifices religieux, tome I, 1878), donne sur les œuvres d'art de l'église de Saint-Leu des indications qu'il ne faut pas négliger.

D'abord, on a pu remarquer que presque tous les vitraux, à très-peu d'exceptions près, datent de quelques années à peine. L'inventaire de la ville constate que l'église possédait naguère d'autres vitraux détruits pendant le tumulte de 1871. Ils avaient été commandés en 1859 et étaient l'œuvre de *Lami de Nozan,* peintre verrier, d'après les cartons des frères BALZE ; d'OUDINOT, d'après CHARLES LEFEBVRE, de NICOD, d'après VIGER-DUVIGNEAU ; de LAFAYE et OUDINOT, d'après HAUSSOULLIER (WILLIAM) et DUPUIS-COLSON. Il ne reste aujourd'hui des vitraux exécutés entre 1859 et 1861 que les Quatre Évangélistes, exécutés pour les fenêtres du chœur par NICOD, d'après les cartons de PAUL BALZE, et ceux du bas-côté du pourtour du chœur, d'après DUPUIS-COLSON et HAUSSOULLIER.

Le même *Inventaire* signale deux tableaux de GASSIES et de DUBUFE, autrefois (1824) dans l'église de Saint-Leu et placés aujourd'hui dans l'église de Saint-Gervais.

Il mentionne une *Assomption,* par AUGUSTE DE CHATILLON, payée 1,200 francs par la Ville et placée dans un salon du presbytère ; un tableau représentant le *Miracle de la rue aux Ours,* peinture du dix-huitième siècle, comprenant plusieurs sujets, également placé dans le presbytère ; enfin les tablaux suivants, sans nom d'auteur, que nous n'avons pas retrouvés :

Descente de croix. — École française. — Dix-septième siècle.
Jésus couronné d'épines. — École française. — Dix-huitième siècle.
L'Annonce aux bergers. — École française. — Dix-huitième siècle.
Sainte Geneviève assise. — École française. — Dix-huitième siècle.
Présentation au temple. — École française. — Dix-huitième siècle.

Piganiol de la Force cite parmi les tableaux qui décoraient cette église au dix-huitième siècle les peintures suivantes qui n'y sont plus aujourd'hui :

La Nativité, par OUDRY.
L'Ascension [1], par BERTIN.
Le Crucifiement, par COURLIEU.
Le Christ sur la croix, par MÉRELLE.
Un grand tableau représentant *le Roi Louis XV, la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, le duc d'Orléans, régent, le duc de Bourbon, le maréchal de Villeroy qui prient saint Leu pour*

[1] Dargenville dit : *la Résurrection.*

la conservation du Roi, peint par Justinar, de l'Académie de Saint-Luc.

Saint Gilles, en habit de bénédictin, ayant auprès de lui la biche qui le nourrit, par Oudry.

Ces tableaux étaient placés contre les piliers de la nef du chœur.

Au-dessus du maître-autel se trouvait :

La Cène, qui passait pour le chef-d'œuvre de François Porbus.

Cette église renfermait aussi : le Tombeau de la présidente de Lamoignon, morte en 1651, dont les sculptures étaient de Girardon.

Aux renseignements sur les peintures de Saint-Leu fournies par Piganiol, Dargenville ajoute les suivants :

« Aux deux petits autels, près de la grille du chœur, Restout a placé deux ouvrages de sa composition : l'*Annonciation* et la *Samaritaine.* » Il parle aussi d'un *Couronnement d'épines* et d'un tableau représentant les *Pèlerins d'Emmaüs,* dont on ignorait l'auteur, et qui avait failli être volé.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *juillet* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *fond.*, fondeur; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

L'ASSOMPTION

ÉGLISE
DE L'ASSOMPTION

Histoire. — *En* 1622, *le cardinal François de la Rochefoucauld, grand Aumônier de France, voulant soumettre à une règle plus étroite les Dames des Haudriettes établies depuis plusieurs siècles dans une maison hospitalière de la rue de la Mortellerie, et qui étaient placées sous la juridiction du grand Aumônier, transféra ces religieuses rue Saint-Honoré.*

La chapelle construite dans le principe étant insuffisante aux besoins du culte, les Filles de l'Assomption songèrent bientôt à la remplacer par un édifice de plus vastes proportions dont Charles Errard, *directeur de l'Académie de France à Rome, fut chargé de fournir les plans. Les travaux nécessités par la construction du nouveau monument furent commencés en* 1670 *et terminés en* 1676.

A l'époque de la Révolution, la maison religieuse de la rue Saint-Honoré fut supprimée; les bâtiments, devenus propriété nationale, furent démolis ou aliénés à l'exception de l'église que l'on conserva, et c'est sur leur emplacement que l'on a ouvert la rue Mondovi, une partie de la rue du Mont-Thabor, et prolongé la rue Cambon, primitivement rue de Luxembourg.

L'église de l'Assomption devint, sous l'Empire, paroisse du 1er *arrondissement en remplacement de l'ancienne église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque dont elle reçut officiellement la dénomination.*

Depuis l'achèvement de la nouvelle église de la Madeleine, l'Assomption a perdu son titre de paroisse; elle est aujourd'hui fermée et ne sert plus que de chapelle des catéchismes au clergé de la Madeleine.

Pendant que cette notice était en cours d'impression, le Conseil municipal de Paris a résolu, le 24 *avril* 1884, *de désaffecter l'église de l'Assomption. Cette décision a été rendue exécutoire par un arrêté du Préfet de la Seine en date du* 13 *juin de la même année.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade principale s'étend sur une cour entourée de grilles dont un côté se développe sur la rue Cambon et l'autre longe la rue Saint-Honoré.

Elle est précédée d'un portique composé de huit colonnes d'ordre corinthien supportant un entablement sur lequel repose un fronton triangulaire. Dans l'axe de ce portique, s'ouvre une grande baie rectangulaire encadrée d'un chambranle mouluré par laquelle on pénètre dans l'édifice élevé en forme de rotonde. Cette porte est surmontée d'une frise et d'une corniche à modillons; la frise devait être autrefois occupée par une table de marbre portant une inscription.

La rotonde comporte un soubassement épaulé jusqu'au fronton du portique par des constructions à deux étages renfermant la sacristie, le presbytère et ses dépendances. La façade de ces constructions se raccorde à celle de l'église et semble ainsi en être le complément. Chacune d'elles est limitée par des pilastres engagés d'ordre corinthien soutenant un entablement dont les lignes prolongent celles de l'entablement du portique; les deux façades sont couronnées par une balustrade en pierre. Entre les pilastres est pratiquée une porte rectangulaire encadrée d'un chambranle

à crossettes et surmontée d'une corniche ; au-dessus, s'ouvre une fenêtre ayant la même forme et le même encadrement.

Au-dessus du soubassement dont il a été parlé plus haut, règne une première corniche décorée, dans la partie qui correspond à la façade, par des guirlandes de fleurs et de fruits formant festons et fixées à des patères par des rubans. Le pourtour est percé de huit grandes baies rectangulaires encadrées également de chambranles à crossettes.

Entre ces baies sont creusées des niches de même forme qu'elles. Ces niches sont voûtées en cul-de-four et décorées de pilastres et d'archivoltes demi-circulaires à moulures ; elles contiennent des piédestaux destinés à recevoir des statues ; au-dessus des archivoltes se détachent des guirlandes de feuilles réunies par des rubans.

L'entablement présente une frise ornée de rinceaux et de consoles sur lesquelles repose la corniche qui supporte une grande coupole couverte en ardoise avec nervures saillantes en plomb au droit de chaque console.

Cette coupole est dominée par une lanterne en bois flanquée de huit fortes consoles renversées et surmontée d'une boule portant une croix.

INTÉRIEUR.

Le pourtour de l'église est divisé en huit travées par des pilastres accouplés d'ordre corinthien dont les fûts sont cannelés. Ces pilastres supportent un entablement avec corniche décorée d'oves et de modillons ; la frise de l'entablement est couverte de stuc imitant le marbre vert.

Quatre des travées sont occupées par de fausses arcades ; les quatre autres, de beaucoup moins larges, sont percées d'une baie rectangulaire avec chambranle à crossettes. Deux de ces baies, celles qui existent de chaque côté de l'entrée principale, sont aveugles et contiennent des confessionnaux; les deux autres sont fermées par des portes assez richement décorées; chacune d'elles est surmontée d'une fenêtre cintrée.

Dans l'arcade du fond est installé le maître-autel; dans l'arcade de droite est établie la chapelle de la Vierge.

Les huit fenêtres qui éclairent l'édifice sont encadrées de chambranles à crossettes et séparées par des panneaux en stuc imitant le marbre ; ces panneaux sont entourés de moulures.

Au-dessus, règne une corniche sur laquelle vient s'appuyer la coupole. La corniche est ornée de feuilles, d'oves, de perles et de denticules, et la coupole est décorée de caissons à moulures dorées.

L'entrée principale est munie d'un tambour en bois dont la face est encadrée de quatre pilastres cannelés d'ordre dorique sur lesquels repose un entablement avec corniche à denticules.

Au-dessus de la porte pratiquée dans ce tambour :

Saint Germain donnant une médaille à sainte Geneviève. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,66. — Par Boulogne (Louis, dit le Jeune).

Saint Germain, debout à gauche de la composition, présente de la main droite une médaille à sainte Geneviève agenouillée à ses pieds et lui montre le ciel de la main gauche; il est revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane blanche, rochet en dentelles, étole et chape jaunes doublées de violet; sa tête est couverte d'une mitre ; il tient sa crosse dans la main gauche.

Sainte Geneviève est à genoux sur les marches d'un trône sur lequel est assise la Vierge tenant l'Enfant Jésus ; elle a les yeux tournés vers le ciel, les bras ouverts, et tient un cierge dans la main gauche ; son corsage est rouge et sa robe violette ; sa tête est voilée.

La Vierge porte une robe rouge et un manteau bleu dont les plis sont ramenés sur ses genoux ; elle a sur la tête un voile foncé et serre contre elle son divin Fils. A sa droite se trouve une tête de chérubin ; un ange placé à sa gauche soulève une draperie derrière laquelle on aperçoit deux colonnes.

A droite de la toile est agenouillée sainte Catherine. Celle-ci est représentée de profil, vêtue d'une robe bleu pâle serrée à la taille par une ceinture bleu foncé, d'un manteau jaune brodé d'or rejeté sur l'épaule droite et retenu par une agrafe enrichie de rubis; elle porte une couronne sur la tête et pose la main droite sur son cœur ; son bras droit est pendant. Devant elle sont posés une épée et un fragment de roue garni de pointes de fer, instrument de son supplice.

Signé à droite : Boulogne le Jeune.

Ce tableau provient de l'ancien couvent de la Conception, rue Saint-Honoré.

SANCTUAIRE.

Cette partie de l'édifice est élevée de deux marches et fermée par une balustrade en bois très-simple.

L'autel a la forme d'un tombeau ; il est en bois peint imitant le marbre blanc. Le devant est décoré de guirlandes entre lesquelles se

détache l'Agneau pascal entouré de rayons et couché sur le Livre des sept sceaux; sur les faces latérales sont sculptées des guirlandes et des têtes de chérubins.

Le retable est divisé en trois parties par quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien soutenant un entablement avec corniche à denticules et frise à rinceaux; il se dresse sur un soubassement orné de losanges encadrant des têtes de chérubins. La partie centrale de ce retable est terminée par un fronton triangulaire dont le tympan est occupé par une couronne d'épines au centre de laquelle sont sculptés trois clous de la Passion.

Entre les colonnes du milieu se trouve un cadre composé de guirlandes de fleurs renfermant une toile représentant :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2m,33. — L. 1m,72. — Par VIEN (JOSEPH-MARIE).

La Vierge est représentée debout, de profil, les yeux baissés, les mains jointes, devant une table couverte d'un tapis marron, orné d'une broderie rouge; sur cette table est déroulé un manuscrit près duquel est posée une corbeille d'osier remplie de fruits.

L'archange Gabriel apparaît à la Vierge, porté sur un nuage et accompagné de têtes de chérubins; il lui montre le ciel de la main gauche et lui présente une fleur de lys de la main droite.

La Vierge est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu; sa tête est couverte d'un voile marron. L'archange est drapé dans un manteau vert pâle qui laisse une partie de sa poitrine à découvert.

Signé à gauche : J. M. VIEN. 1763.

Cette toile a été donnée en 1804, par le Musée central.

Chacune des parties latérales du retable est occupée par un grand flambeau de forme antique décoré de feuilles de palmier et soutenu par des lions ailés. Au-dessus de chaque flambeau se trouvent une guirlande et une tête de chérubin.

Dans le tympan de l'arcade est placé un Jéhovah entouré de nuages traversés par des rayons.

Tous les motifs de décoration que comporte cet autel sont sculptés et dorés.

ARCADE DE GAUCHE.

Nativité de la Vierge. — Toile. — H. 3m,11. — L. 4m,41. — Par SUVÉE (JOSEPH-BENOÎT).

Au premier plan et au centre de la composition est assise une femme tenant sur ses genoux la jeune Vierge dont les bras sont croisés sur la poitrine. Cette femme est vêtue d'un jupon rouge et d'une robe blanche qui laisse ses bras à découvert; ses cheveux sont retenus par un ruban bleu; elle trempe de la main droite un linge dans un vase en cuivre rempli d'eau. A sa droite est placé un berceau en osier avec couverture blanche bordée de bleu. Une jeune femme, agenouillée à sa droite et vue de dos, tient un lange de la main droite et, de la main gauche, désigne la Vierge à deux servantes qui s'apprêtent à sortir; elle a les bras nus, sa robe est jaune, sa ceinture et son jupon sont bleus, un fichu blanc couvre à demi ses épaules; près d'elle est posée une cruche en grès sur laquelle est jeté un drap blanc.

Derrière ce groupe, se trouvent une jeune mère et ses deux enfants, un garçon et une fille, dont les yeux sont attachés sur la Vierge. La mère porte une robe jaune, et sa tête est voilée; le petit garçon est vêtu d'une tunique blanche serrée à la taille par une ceinture; il s'appuie sur l'épaule de celle des deux femmes précédentes qui est assise. De la petite fille on ne voit que la tête.

Au fond et à droite de la composition se dresse un lit dans lequel est couchée sainte Anne, le bras droit replié sur la poitrine et le bras gauche étendu vers sa fille. A la tête du lit est assis, de profil, un vieillard en tunique rouge écrivant sur des tablettes. Une femme, vue de dos, robe blanche et manteau bleu, écarte de la main droite le rideau du lit et tient une coupe dans la main gauche.

Au fond et à gauche sont représentées deux servantes en robe bleue se dirigeant vers la sortie et portant une sorte de chaudron au bout d'un bâton dont chacun d'elles tient une extrémité; elles se retournent pour regarder l'enfant nouveau-né. Une femme, de profil et vêtue de blanc, les suit.

Le haut de la composition est occupé par des nuages au milieu desquels planent des têtes de chérubins.

Signé à droite : J. B. SUVÉE. 1779.

Ce tableau, exposé au Salon de 1779 (nº 186), a été donné, en 1804, par le Musée central.

Au-dessus de ce tableau :

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. 2m. — L. 2m,48. — École italienne. — Dix-huitième siècle.

L'Enfant Jésus est couché, à demi nu, dans une crèche remplie de paille. La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est agenouillée à sa gauche et lui présente un objet que vient d'offrir un des bergers accourus pour l'adorer.

Deux bergers sont représentés au premier

plan, l'un à gauche de la composition, l'autre à droite. Celui-ci est à côté de la Vierge ; il a le torse nu et tient une bourse dans la main droite ; celui-là est assis, drapé dans un manteau rouge qui laisse une partie de sa poitrine à découvert; il contemple l'Enfant Jésus. Les autres bergers sont groupés au deuxième plan ; l'un d'eux montre le Christ.

ARCADE DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Au-dessus de l'autel :

Adoration des Mages. — Toile. — H. 2m,25. — L. 2m,70. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle).

La Vierge est debout, au sommet des marches conduisant à un temple païen, devant un piédestal sur lequel est assis son divin Fils qu'elle présente aux mages venus de l'Orient ; sa robe est rouge, son manteau bleu ; un voile recouvre sa tête.

L'Enfant Jésus, à demi enveloppé dans une draperie blanche, étend les bras en avant. Le plus âgé des trois rois se prosterne devant lui et embrasse son pied gauche qu'il soulève de la main droite. Ce mage est vêtu d'une tunique marron, serrée à la taille par une ceinture verte, et d'une espèce de pelisse violette bordée de fourrure ; son bras gauche pend, la main ouverte ; près de lui est posé un turban vert et blanc orné d'une aigrette jaune et verte, et non loin de cette coiffure, sur une des marches du temple, se trouvent un coffret et une couronne d'or. Derrière lui est agenouillé de profil, les mains jointes, un jeune mage enveloppé dans un manteau vert et coiffé d'un turban jaune et blanc.

A droite des précédents et de face, se tient un roi nègre accompagné d'un serviteur. Le premier porte un coffret, le second un encensoir. Celui-ci est tête nue, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge; il se penche pour contempler le Sauveur. Celui-là est enveloppé dans un manteau bleu; sa tête est couverte d'un turban jaune, rouge et blanc.

Derrière la Vierge est représenté saint Joseph, qui, de la main droite, désigne le Messie à un groupe de personnages qu'on aperçoit au fond, en bas des marches du temple. L'un de ces personnages porte un étendard. Saint Joseph est tête nue ; il a une tunique verte sur laquelle est jeté un manteau marron; il s'appuie sur un long bâton de voyage.

En bas des marches, au premier plan, est couchée la statue brisée d'une idole qu'on a renversée du piédestal sur lequel est assis l'Enfant divin ; près de cette statue se trouve la corniche de ce piédestal.

Au fond, à droite, se dressent deux des colonnes du temple dont la façade est en partie cachée par un échafaudage.

Signé à gauche, sur la corniche du piédestal : Carle Vanloo.

A gauche de l'autel de la Vierge est scellée une plaque en marbre blanc sur laquelle on lit, gravée en lettres d'or, l'inscription suivante :

ICI EST DÉPOSÉ LE COEUR
DE Mgr FRANÇOIS JOSEPH HYACINTHE
FEUTRIER
ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, PAIR DE FRANCE,
MINISTRE
DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES,
ANCIEN CURÉ DE LA MADELEINE
DÉCÉDÉ A PARIS, LE 26 JUIN 1830
AGÉ DE 45 ANS

SA MÉMOIRE
SERA TOUJOURS EN BÉNÉDICTION

COUPOLE.

L'Assomption de la Vierge. — Peinture à fresque[1]. — Diamètre : 9m,50. — Par de Lafosse (Charles).

La Vierge, les bras ouverts, les yeux tournés vers le ciel et accompagnée d'anges, est transportée sur des nuages. Elle est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu ramené sur ses genoux ; sa tête est voilée.

[1] C'est Piganiol qui se sert de cette expression. Il est d'accord avec l'auteur anonyme de la notice sur Charles de Lafosse, qui indique, lui aussi, que la coupole de l'Assomption est une peinture à fresque. *Mémoires sur la vie des membres de l'Académie royale*, 1854, II, p. 2. — L. M.

L.T MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 18 *juin* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *dess.*, dessinateur; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DE LA VICTOIRE

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DE LA VICTOIRE.

Histoire. — *Cet édifice, dont le style est emprunté du roman, s'élève au n° 44 de la rue de la Victoire; il est l'un des plus importants qui soient affectés au culte israélite en Europe, et le plus grand qu'il y ait en France. Sa construction a été autorisée par une délibération du Conseil municipal, en date du* 10 *février* 1865, *et M.* Aldrophe, *architecte, auteur des plans, fut chargé d'en diriger les travaux, qui, plusieurs fois interrompus, notamment pendant les événements de* 1870-1871, *ne furent terminés qu'en* 1876.

La synagogue de la rue de la Victoire couvre une surface de 2,400 *mètres, dont* 2,100 *sont pris par les constructions.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se divise en trois parties. La partie centrale, limitée par deux contre-forts ou pylones, comporte, ainsi que les huit parties latérales, deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. La voûte, en berceau, qui recouvre la tribune du grand orgue et continue à peu près celle de la nef, est accusée extérieurement par le couronnement demi-circulaire du pignon surmontant le deuxième étage de la partie centrale.

Le rez-de-chaussée de cette partie est percé de trois arcades plein cintre dont les sommiers s'appuient sur des piles élégies à leurs angles par des colonnettes engagées.

Au-dessus de ces arcades se développent des archivoltes retombant sur des amortissements sculptés. Cet étage est terminé par un entablement dont la frise présente une inscription hébraïque sculptée en relief. Le premier étage comprend également trois arcades plein cintre supportées par des piliers dans lesquels sont engagées de grosses colonnes; les arcades sont remplies chacune par un motif de pierre comportant une baie géminée plein cintre surmontée d'une rosace à sept lobes. La corniche qui termine cet étage est décorée d'arcatures soutenues par des modillons, et dans les arcatures sont sculptées des coquilles.

Le deuxième étage se compose d'une galerie formée de douze petites arcades plein cintre retombant sur des piliers dans lesquels sont engagées des colonnettes. Il est encadré par deux petits motifs décoratifs flanqués à leurs angles de colonnettes engagées; ces motifs terminant les pylones sont couronnés chacun par un fronton cintré interrompu par les tables de la loi.

Le pignon de la partie centrale de la façade est ajouré d'une grande rose. Au sommet de son couronnement demi-circulaire se dresse un motif en encorbellement supportant les Tables de la loi.

Le rez-de-chaussée et le premier étage des parties latérales comportent chacun une seule arcade.

Dans l'arcade du rez-de-chaussée s'ouvre une baie géminée plein cintre analogue à celles de la partie centrale. Cette baie est surmontée d'une rosace à quatre lobes. Toutes les baies du premier étage sont fermées à leur partie inférieure par une balustrade pleine.

La corniche du premier étage de la partie centrale se prolonge au-dessus des parties latérales.

Le deuxième étage des parties latérales comporte une baie géminée restangulaire à colonnettes engagées; il est couronné par une petite corniche sur laquelle se développe une balustrade ajourée en pierre.

INTÉRIEUR.

La synagogue de la rue de la Victoire possède un porche rectangulaire précédant un vestibule à la suite duquel se trouve une grande nef flanquée de bas côtés et terminée

par un chœur en hémicycle. Les bas côtés sont surmontés de deux étages de galeries.

PORCHE.

Il est divisé, dans les deux sens, en trois travées séparées par des pilastres supportant les retombées d'arcs plein cintre.

Les pilastres qui encadrent les travées établies parallèlement à la rue — travées de beaucoup les plus larges — soutiennent en outre les retombées des arcs doubleaux d'une voûte d'arête.

Les trois arcades du fond sont remplies par de grandes travées en menuiserie ajourées; dans ces travées sont pratiquées les portes par lesquelles on pénètre dans le vestibule.

Les travées établies dans le sens perpendiculaire à la rue sont percées de portes rectangulaires donnant accès, les unes dans le logement du concierge et la salle du Trésor; les autres, sur deux dégagements communiquant aux grands escaliers desservant les galeries du premier étage de la nef et les appartements particuliers placés aux étages des parties latérales de la façade.

Au-dessus de ce vestibule se trouve une grande salle, dite Salle consistoriale, occupant en façade tout le premier étage de la partie centrale. Une salle de commissions et un cabinet pour le président sont établis dans les parties latérales de la façade au même étage.

Le grand orgue est installé dans une tribune située au-dessus de la Salle consistoriale. Il sort des ateliers de M. J. Merklin.

VESTIBULE.

Il se compose, dans le sens le plus large, de trois travées limitées par des colonnes en stuc de couleur verte. Sur ces colonnes retombent les arcs doubleaux d'une voûte en berceau que viennent pénétrer les arcs plein cintre des baies donnant sur le porche et la nef.

Chacun des murs latéraux est percé de deux portes rectangulaires encadrées de colonnettes engagées et surmontées d'arcatures plein cintre remplies par des tympans en pierre; ces portes s'ouvrent sur les escaliers aboutissant aux deux étages des galeries de la nef et aux appartements particuliers.

Au-dessus du vestibule existe une grande tribune occupant toute la largeur de la nef, sur laquelle elle s'ouvre par une grande arcade plein cintre. On pénètre dans cette tribune, que ferme une balustrade ajourée en pierre, par des portes rectangulaires ménagées dans les murs latéraux; chacune de ces portes est surmontée d'une fausse arcature plein cintre dont le tympan est décoré d'une rosace aveugle à sept lobes.

NEF.

Elle se compose de cinq travées élevées chacune, au-dessus du rez-de-chaussée, de deux étages formés d'arcades.

Les travées du rez-de-chaussée sont limitées par des piliers en roche de Violaine flanqués de colonnes engagées dont les chapiteaux supportent les retombées des arcades des bas côtés. Les travées du premier étage sont séparées par des faisceaux de trois colonnes engagées recevant la retombée des arcs de tête des galeries du premier étage : la base de la colonne faisant face à la nef repose sur le chapiteau du pilier du rez-de-chaussée, les colonnes latérales ne descendent que jusqu'à la balustrade ajourée qui clôt, à hauteur d'appui, les arcades de cet étage.

Au-dessus des arcades plein cintre du premier étage règne une frise dans laquelle sont inscrits en hébreu les dix commandements de Dieu. Cette frise est surmontée d'une corniche à modillons sur laquelle s'élève un triforium dont les travées sont limitées par des piliers. Entre chaque pilier se développent trois petites arcades plein cintre supportées par des colonnettes et surmontées d'une rosace ajourée en fer forgé et garnie de vitraux. L'encadrement de ce motif forme pénétration dans la voûte en berceau qui recouvre la nef. Le triforium est établi à la même hauteur que la galerie dont il a été parlé dans la description de la façade.

Dans les tympans des arcades par lesquelles on accède du vestibule à la nef sont sculptés intérieurement des écussons accompagnés de palmes et de branches de myrthe, de chêne et d'olivier. Sur ces écussons sont inscrits en hébreu le nom des principales fêtes de l'année.

BAS COTÉS.

Les bas côtés sont recouverts de voûtes d'arête; les arcs doubleaux des voûtes du bas côté de gauche s'appuient, du côté de la nef, sur des pilastres engagés, et de l'autre, sur des pilastres faisant saillie sur le mur. Les arcs doubleaux des voûtes du bas côté de droite reposent, du côté de la nef, sur des pilastres engagés; de l'autre côté, sur des corbeaux placés à la hauteur des chapiteaux de ces pilastres.

Dans la travée centrale du bas côté droit est ménagée une porte qui s'ouvre sur un portique extérieur. Les autres travées de ce même bas côté sont percées chacune, dans la partie supérieure, de trois petites baies plein cintre.

GALERIES.

Chacune des galeries du premier étage est recouverte de voûtes sur pendentifs avec petites coupoles correspondant à chaque travée; les arcs doubleaux qui séparent les travées reposent sur des corbeaux enclavés à la hauteur des chapiteaux des colonnes engagées recevant la retombée des arcs de tête. La galerie de gauche est éclairée par cinq grandes baies plein cintre percées dans le mur latéral au droit de chaque travée.

CHŒUR.

Il présente cinq travées et s'ouvre sur la nef par un grand arc plein cintre. Au bas de chacun des pieds-droits de cet arc est accoté un dais en pierre richement sculpté; sous ces dais sont deux grandes stalles en chêne où prennent place le grand rabbin de France et le grand rabbin de Paris.

Comme la nef, le chœur possède deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Les travées du rez-de-chaussée sont limitées par des pilastres très-saillants ou éperons supportant les colonnes séparant les travées du premier étage, lesquelles colonnes, dégagées et revêtues de stuc imitant le marbre sérancolin, reçoivent les retombées d'arcs plein cintre formant le prolongement des arcades des galeries. La décoration des chapiteaux de ces colonnes est composée d'épis, de grappes et de fruits symbolisant les produits de la Terre promise.

Des cinq travées du premier étage, quatre sont percées à leur partie inférieure de baies rectangulaires décorées de vitraux représentant les emblèmes des douze tribus d'Israël.

La partie inférieure de la travée du milieu est pleine et occupée par le couronnement du motif formant l'entrée du sanctuaire.

Dans la partie haute de chacune de ces cinq travées, il existe une rose en pierre ajourée garnie de vitraux.

Le chœur est recouvert d'une demi-calotte sphérique reposant sur l'étage de triforium qui se prolonge en cet endroit, mais qui est alors formé de baies rectangulaires ouvertes dans le mur circulaire passant derrière les colonnettes dégagées; ces baies sont également munies de vitraux.

La demi-calotte est divisée en cinq travées par des nervures retombant sur des amortissements sculptés correspondant aux axes des colonnes du premier étage.

Dans la travée centrale du rez-de-chaussée s'élève un grand motif décoratif formant l'entrée du sanctuaire.

Ce motif se compose de deux murs latéraux supportant une voûte plein cintre; les têtes des murs présentent deux piliers sur lesquels vient s'appuyer l'arc de la voûte que surmonte un tympan triangulaire tronqué au centre duquel se trouve une plaque de marbre blanc portant en hébreu le nom de l'Éternel entouré de rayons d'or.

Ce tympan est dominé par les Tables de la loi, en marbre blanc, sur lesquelles sont gravés en lettres d'or les dix Commandements de Dieu. Les faces latérales extérieures de ce motif sont unies, tandis que les faces latérales intérieures comportent chacune deux travées, qui sont séparées par des doubles colonnettes en marbre cantonnées aux angles d'un pilastre en pierre.

Au fond se trouve une porte en chêne à panneaux sculptés et dorés. Un escalier de dix marches en marbre blanc donne accès à cette porte, qui est surmontée d'une rose en marbre finement ajourée.

Le chœur est élevé de sept marches au-dessus du sol de la « théba » établie en avant et élevée elle-même de cinq marches au-dessus du niveau du sol de la nef.

La théba est close par une balustrade formée de colonnettes en marbre.

Un chandelier en argent, à huit branches, et une couronne de même métal, sont placés derrière la table de l'officiant.

Le chandelier a été offert par M. le baron Gustave de Rothschild. La couronne est un don de M. le baron Alphonse de Rothschild.

SANCTUAIRE OU TABERNACLE.

Cette partie, à laquelle on accède par l'entrée située au fond du chœur et décrite plus haut, est une pièce de forme carrée d'environ 3m,30 de côté et richement décorée de peintures, de sculptures et de vitraux. Là sont déposés les « sepher » ou parchemins, manuscrits contenant des extraits de l'histoire d'Israël; ces objets sont placés sur une sorte de retable adossé à la partie basse des murs.

Les deux murs latéraux sont percés dans le haut de deux roses ajourées formant pénétration dans une voûte sur pendentifs que surmonte une coupole.

Il existe à droite du chœur, dans le prolongement du bas côté, une pièce dite petit temple où se disent les prières quotidiennes. Cette pièce, de forme rectangulaire, est revêtue d'un lambris en chêne et éclairée au-dessus de ce lambris par cinq petites baies plein cintre, ainsi que par une grande croisée également plein cintre à meneaux en pierre et décorée de vitraux; elle est recouverte d'un plafond à poutres apparentes et possède un petit tabernacle.

DÉPENDANCES.

SALLE D'ATTENTE POUR LES MARIAGES.

La salle d'attente pour les mariages est décorée de lambris; la partie supérieure des murs est décorée d'un semis d'anneaux entrelacés alternant avec des rameaux d'oranger fleuris. Au-dessus de la cheminée est peinte une inscription hébraïque signifiant : *Joie et allégresse*.

Cette salle prend jour sur la soucka, sorte d'*impluvium* dont le pourtour est couvert d'un abri vitré et où se célèbre une partie de la fête des feuillages ou *souccotth*, qui a lieu vers le commencement de l'automne.

Dans le grand préau est une fontaine indispensable aux ablutions fréquentes recommandées par le rite israélite.

Au fond s'ouvre un portique passant derrière le chœur et sous le sanctuaire, et servant au dégagement du bas côté et des galeries placées à gauche de la nef.

Les vitraux du chœur, du sanctuaire et du petit temple sont de MM. Lusson et Lefèvre; ceux des roses de la nef et de la tribune de l'orgue sont de M. Oudinot.

La sculpture d'ornement a été éxécutée : celle de la façade par M. Lechesne; celle du vestibule, du porche, de la soucka, du grand préau et du petit temple par M. Darvant; celle de la nef par MM. Flandrin et Thisse; celle du chœur par M. Bloche.

Les peintures décoratives sont de M. Rey.

M. Aldrophe a été secondé dans l'exécution des travaux par M. Everre.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 30 *juin* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *dess.*, dessinateur; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DES TOURNELLES

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DES TOURNELLES.

Histoire. — *Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par cette synagogue s'élevait autrefois l'hôtel Dangeau, qui devint propriété nationale à la suite de l'émigration de M. de Villedeuil, maître des requêtes sous Louis XVI, auquel la maison appartenait à l'époque de la Révolution. C'est dans cet hôtel que fut installée jusqu'en* 1860 *la mairie du huitième arrondissement* (*ancien Paris*). *Une partie des bâtiments primitifs, donnant sur la place des Vosges, fut conservée et utilisée pour l'installation des appartements du grand rabbin de France.*

La synagogue, dont l'entrée principale est au n° 21 *de la rue des Tournelles, a été érigée d'après les plans et sous la direction de M.* Marcellin Varcollier; *sa construction a été autorisée, comme celle du temple de la rue de la Victoire, par une délibération du Conseil municipal, en date du* 10 *février* 1865. *Les travaux, entrepris en* 1867 *et plusieurs fois interrompus, ne furent complétement terminés que le* 15 *septembre* 1875, *jour où l'édifice a été inauguré à l'occasion des fêtes du nouvel an du rite israélite. Le grand rabbin avait déjà pris possession de ses appartements depuis le mois de novembre de l'année précédente.*

Si la façade principale de l'édifice a été établie sur la rue des Tournelles, malheureusement fort étroite, c'est qu'on a désiré conserver intact, sur la place Royale, l'ancien bâtiment du temps de Louis XIII, qui fait partie de l'ordonnance régulière de cette place.

La surface occupée par le temple et ses dépendances est de 1,588 *mètres. La partie réservée au culte, qui est d'environ mille mètres au rez-de-chaussée, se trouve augmentée de* 725 *mètres superficiels par la superposition des deux étages de tribune.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Cette façade est construite entièrement en pierre de taille. Son ordonnance générale accuse trois parties distinctes, conformément à la division intérieure de l'édifice qui comporte une nef principale au milieu et deux galeries latérales ou bas côtés. Elle se divise également sur la hauteur en trois étages correspondant aux trois rangs de tribune. La partie centrale est terminée par un pignon demi-circulaire qui accuse extérieurement la voûte en berceau de la nef, et les parties latérales sont couronnées par une balustrade pleine, derrière laquelle se dissimulent les combles plats des tribunes.

Partie centrale.

Au rez-de-chaussée s'ouvrent trois arcades plein cintre dont les clefs sont ornées de feuilles d'acanthe.

Le premier étage est limité par des pilastres cannelés accouplés; il est ajouré de troi- baies géminées plein cintre pratiquées dans des arcades surmontées d'archivoltes moulurées. La partie inférieure des arcades est fermée par une balustrade pleine à caissons. Dans les tympans sont sculptés des écussons aux armes de la Ville de Paris accompagnés de branches de chêne chargées de glands.

Le deuxième étage est de beaucoup le plus petit; il est encadré de pilastres cannelés accouplés et présente trois baies géminées plein cintre dont les archivoltes reposent sur

de petits pilastres. Entre ces pilastres se trouvent des palmes autour desquelles s'enroulent des rubans.

Le pignon qui surmonte la partie centrale de la façade est percé d'une rose à huit lobes dont la moulure d'encadrement se détache sur un fond imitant la mosaïque; il est dominé par un motif décoratif contenant les Tables de la Loi. Ce motif est composé de trois pilastres supportant deux frontons triangulaires sans base dont les extrémités sont décorées de palmettes. De chaque côté et en bas de la rose est sculpté un *shophar* ou trompe faite d'une corne de bélier rappelant l'instrument qui servait autrefois à sonner l'heure de la prière.

Parties latérales.

Au rez-de-chaussée des parties latérales s'ouvre une baie plein cintre dont la clef est ornée d'une feuille d'acanthe. Les deux autres étages sont pourvus chacun d'une baie géminée semblable à celles des étages correspondants de la partie centrale. Les tympans des baies sont occupés par des lampes antiques et des branches de chêne.

INTÉRIEUR.

Une nef précédée d'un vestibule, terminée par une partie en hémicycle renfermant le sanctuaire et flanquée de bas côtés et de galeries à deux étages; telle est la composition intérieure du temple, dont les dispositions générales rappellent sensiblement celles de la synagogue élevée rue de la Victoire.

VESTIBULE.

L'axe de l'édifice étant perpendiculaire à la place des Vosges, l'architecte a dû, par suite de l'inclinaison de la rue des Tournelles sur laquelle s'étend sa façade, donner à ce vestibule une forme irrégulière qu'il a cherché à atténuer en la divisant en deux parties dont l'une affecte la forme d'un trapèze et dont l'autre est parfaitement rectangulaire.

Ces deux parties sont séparées par des pilastres et des colonnes supportant une poutre apparente en fer formant entablement. Les colonnes sont décorées de bagues en métal. La première partie est couverte d'un plafond divisé en trois caissons; la deuxième, qui est élevée de deux marches au-dessus de la précédente, possède un plafond droit reposant sur une corniche à denticules.

Deux arcades plein cintre sont pratiquées dans chacun des murs latéraux de cette seconde partie. La première arcade de gauche est fermée par une porte en chêne qui s'ouvre sur une salle de réunion pour les mariages; la première à droite est close par une porte vitrée et donne accès au logement du concierge; par les deux autres on pénètre dans un petit vestibule où sont installés les escaliers aboutissant aux tribunes réservées aux femmes.

Dans le mur du fond sont percées trois arcades de même forme par lesquelles on pénètre dans l'intérieur du temple.

Ces arcades sont surmontées d'archivoltes moulurées, dont les retombées viennent s'appuyer sur des pilastres d'ordre dorique.

TRIBUNES.

Au-dessus du vestibule d'entrée sont installées deux tribunes superposées; la première est réservée aux femmes; la seconde est établie en retraite de la précédente et supporte le buffet d'orgue. Celle-ci est portée par quatre colonnes en fonte et limitée par une balustrade en bois; celle-là est close par une balustrade en pierre ajourée, interrompue par quatre acrotères servant de piédestaux à des luminaires.

NEF.

Elle comporte cinq travées élevées, au-dessus du rez-de-chaussée, de deux étages formés d'arcades. Les trois baies qui donnent accès à la nef ont reçu intérieurement la même décoration qu'extérieurement; au-dessus règne un entablement dont la corniche est décorée de denticules et de modillons. L'entablement fait ressaut au droit des acrotères de la balustrade dont il a été parlé plus haut; ces ressauts se terminent en culs-de-lampe.

Les travées du rez-de-chaussée sont séparées par des piles carrées en pierre sur lesquelles s'appuie une ossature métallique entièrement apparente et richement décorée qui supporte les deux rangs de galeries. Ces piles sont des monolithes.

Chaque travée des deux étages de galeries est séparée par des colonnes en fonte auxquelles sont reliés des arcs en métal qui se développent parallèlement à l'arcade de la nef. Ces colonnes reposent sur les piles du rez-de-chaussée. Sur la face de leur piédestal se détache une palmette; la partie inférieure de leur fût est ornée de bagues et porte des inscriptions hébraïques.

Les chapiteaux de ces grandes colonnes sont surmontés de palmes au pied desquelles sont placés des *shophars*. Palmes et shophars sont en fonte et forment un motif de transition d'où s'élancent les arcs doubleaux et formerets métalliques qui dessinent les voûtes.

Le premier étage des galeries s'ouvre sur la nef par une seule arcade, et le deuxième

étage par trois arcades encadrées de colonnettes. Tous deux sont limités par une balustrade en bois d'un dessin très-simple. Les arcs de la première galerie sont ornés à leur centre d'un petit cartouche flanqué de feuilles de laurier. Les tympans sont remplis en briques creuses et revêtus d'un enduit de couleur claire couvert d'inscriptions hébraïques qui constituent le principal élément de décoration dans l'ensemble de l'édifice.

Au-dessus de ces étages est pratiquée, dans chaque travée, une baie circulaire munie de vitraux disposés en rosaces.

Les calottes sphériques formant la voûte sont remplies en briques creuses et s'appuient sur les arcs doubleaux en fonte ajourée ; à leur centre sont percées des ouvertures circulaires servant à l'éclairage et à l'aération.

BAS COTÉS ET GALERIES.

Les bas côtés et les galeries sont recouverts d'un plafond divisé en caissons par des poutres apparentes en métal ; chaque caisson est décoré d'une rosace.

CHŒUR.

Installé dans la cinquième travée, il est élevé de quatre marches et limité par une balustrade en fer. Le mur du fond est percé d'une grande arcade au-dessus de laquelle s'ouvre une baie plein cintre à meneaux. Les pieds-droits et l'archivolte de l'arcade par laquelle on accède à la porte du sanctuaire sont ornés de bossages. La clef forme console et supporte les Tables de la Loi. Cette clef est décorée d'une guirlande dont les extrémités sont retenues par des crochets en pierre. Sur les Tables sont gravés les dix commandements de Dieu.

La baie qui la surmonte est divisée dans le sens de la hauteur en deux parties par un entablement dont les lignes se raccordent à celle de l'entablement de la nef et dans le sens de la largeur en trois parties par des meneaux ; elle est munie de *claustra* en pierre dont les ajours sont garnis de verres légèrement colorés.

Le mur dans lequel s'ouvrent ces arcades est décoré de bossages jusqu'à la hauteur du premier étage ; le premier et le deuxième étage sont encadrés de pilastres servant d'encadrement à des tables saillantes sur lesquelles se détache, en rehaussé d'or, le même motif de palmes enrubannées qu'on a déjà trouvé sur la façade et qui rappelle un des attributs employés dans les cérémonies du culte israélite.

Derrière la théba se trouve un chandelier en cuivre doré, à huit branches, offert en 1876, par M. Nestor Dreyfus, ainsi que le constate l'inscription gravée sur le socle. Ce chandelier est surmonté des Tables de la Loi.

SANCTUAIRE.

Il est précédé d'un petit palier auquel conduisent six degrés ; on y accède par une baie plein cintre entièrement close par une grille à jour en fer forgé et fonte doublée d'un rideau de soie ; la partie inférieure des murs du palier est revêtue de panneaux en marbre de diverses couleurs encadrés de fortes moulures.

Le sanctuaire est en hémicycle et couvert d'une voûte en cul-de-four ajouré, à son sommet, d'une baie circulaire munie d'un vitrail. La partie inférieure du mur est décorée d'une draperie peinte surmontée d'un entablement en marbre qui se raccorde à celui du palier ; la partie supérieure est peinte d'un ton uni.

DÉPENDANCES.

En arrière des localités déjà décrites se trouvent des bâtiments accessoires dont l'entrée est située sur la place des Vosges et qui forment la partie conservée de l'ancienne mairie. On y a ménagé les vestiaires et dépendances du Temple, ainsi que l'habitation du grand rabbin de France.

La façade sur la place des Vosges a été restaurée sans aucun changement, ainsi que le grand escalier muni d'une belle rampe en fer forgé datant de la construction primitive et connue comme un des beaux spécimens de la ferronnerie du dix-septième siècle.

Le mur d'échiffe, dans la hauteur comprise entre le rez-de-chaussée et le premier étage, immédiatement au-dessous de la rampe, est divisé en deux compartiments inégaux, séparés par un pilastre : le premier en forme de trapèze, le second en forme de triangle, tous deux décorés de bas-reliefs datant du dix-septième siècle et représentant des sujets allégoriques.

Au centre du compartiment de gauche est un grand médaillon en creux, de forme circulaire, renfermant un bouclier orné d'une feuille d'acanthe, et accompagné d'un carquois rempli de flèches. Au-dessus du médaillon, se trouve une espèce de trompe, terminée en gueule de poisson, et des flèches suspendues à un crochet par un nœud de ruban. Flèches et trompes sont en outre attachées par une draperie nouée dont les extrémités sont fixées par de petits crochets, à chacun desquels est suspendu un médaillon ovale en forme de bouclier. Le médaillon de gauche est dentelé et contient la face du soleil qui tire la langue ; le second est orné d'un foudre.

La partie inférieure du compartiment est occupée par une coquille d'escargot, à laquelle est attelé une espèce d'aigle dont le corps est terminé en queue de poisson; au bout de cette queue s'épanouit une feuille de vigne.

Un second aigle, auquel l'artiste a conservé sa forme naturelle, est perché sur la coquille, le cou penché en avant.

Ce dernier motif se trouve reproduit dans le second compartiment, avec cette seule différence que celui des aigles qui traîne la coquille a le cou allongé, et que l'autre, tourné dans le sens contraire, ouvre le bec, d'où s'échappe un flot d'eau sur lequel la coquille semble naviguer.

L'orgue sort des ateliers de M. Merklin; les vitraux ont été exécutés par M. Denis; la sculpture d'ornement a été confiée à MM. Watrinelle et Germain; la menuiserie d'art est l'œuvre de MM. Schmit et Piollet; la serrurerie d'art a été commandée à la Société du Val-d'Osne. La marbrerie a été exécutée par MM. Drouet-Langlois et Lezier-Langlois, la peinture par M. Pradelle, la maçonnerie par M. Corporon, la menuiserie par M. Gautier, la serrurerie par M. Ad. Masson, et les ornements en carton-pierre par MM. Huber frères.

Un des salons du musée Carnavalet a été décoré avec les peintures exécutées par Le Brun pour la salle à manger de l'hôtel de Dangeau. Le plafond, œuvre de la jeunesse de cet artiste, a été restauré par M. Charles Maillot; il représente l'Olympe : *Hébé amenée par Mercure à Jupiter*. Dans les angles de la voussure, décorée de médaillons mythologiques, sont groupées les *Muses*, désignées par leurs attributs. (Voy. *Notice sommaire des monuments et objets divers relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française au Musée Carnavalet.*)

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 1er *juillet* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur

ÉGLISE

DE

SAINT-ROCH

ÉGLISE

DE SAINT-ROCH.

Histoire. — *Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église de Saint-Roch s'élevait au seizième siècle une grande maison désignée sous le nom d'*hôtel Gaillon, *et, non loin de cette maison, une chapelle dédiée à sainte Suzanne et appelée communément chapelle de Gaillon.*

En 1521, *un marchand de bétail, Jean Dinocheau et Jeanne de Laval, sa femme, firent édifier auprès de la chapelle Sainte-Suzanne, sur l'emplacement même où se trouvent le portail et les marches de l'église actuelle, un autre monument religieux du même genre, auquel fut donné le nom de Chapelle des Cinq-Plaies.*

Mais, par suite de l'accroissement continuel de la population du quartier Gaillon et de l'éloignement de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, qui comprenait ce quartier dans sa circonscription, on dut songer à substituer une église à ces deux chapelles. Étienne Dinocheau, fourrier ordinaire du Roi et neveu du fondateur, consentit à renoncer à cet effet aux droits qu'il avait sur la chapelle des Cinq-Plaies et céda en outre, par acte du 13 *décembre* 1577, *un grand jardin et une place qui en dépendait. Les habitants acquirent dans le même but, le* 15 *octobre de l'année suivante, la chapelle Sainte-Suzanne et, bientôt après, le terrain occupé par un hôpital fondé en cet endroit par un Espagnol, Jacques Moyen ou Moyon.*

L'église fut placée sous l'invocation de saint Roch, nom de l'hôpital, qui fut dès lors transporté dans le faubourg Saint-Jacques. Elle fut érigée en cure dès 1629, *mais, par suite des oppositions du Chapitre, resta sous la dépendance de Saint-Germain l'Auxerrois jusqu'au* 30 *juin* 1633, *date à laquelle l'archevêque de Paris, François de Gondi, l'érigea en paroisse.*

Devenue à son tour insuffisante, elle dut être démolie et remplacée par un monument de plus vastes proportions.

Les plans du nouvel édifice furent dressés par Jacques Lemercier, *architecte du Roi, et la première pierre en fut posée, le vendredi* 28 *mars* 1653, *par Louis XIV lui-même, assisté de la reine Anne d'Autriche.*

Mais les travaux, menés dès le début avec la plus grande lenteur, par suite de la mort de Lemercier, *ne furent sérieusement repris qu'en* 1719, *grâce à l'intervention de Law, nouvellement converti au catholicisme, qui donna les fonds nécessaires pour achever la grande nef, terminée en* 1722. *Il ne manquait plus qu'un portail, commencé le* 1er *mars* 1736, *date à laquelle* Jules-Robert de Cotte *entreprit la construction de la façade principale dont son père,* Robert de Cotte, *avait fourni les dessins.* Jules-Robert de Cotte *était intendant général des bâtiments du Roi et directeur général de la monnaie et des médailles. Élève et beau-frère de* J. H. Mansart, *son père avait été premier architecte de Louis XIV et de Louis XV. Depuis sa fondation, l'église de Saint-Roch a reçu diverses adjonctions qui en ont fait un des*

édifices religieux les plus étendus de la capitale. C'est ainsi que la chapelle de la Vierge et celle de la Communion furent érigées au chevet, en 1709, *au moyen du produit d'une loterie autorisée par le Roi. La chapelle de la Communion est construite sur le terrain qui servait auparavant de cimetière à la chapelle Sainte-Suzanne. La chapelle des Catéchismes, ancien Calvaire, a été installée derrière la chapelle de la Communion de* 1753 *à* 1760, *et assez malheureusement modifiée de nos jours en vue de sa nouvelle destination.*

Claude Francin, *de l'Académie royale de peinture et de sculpture, mort en* 1773, *avait exécuté pour la décoration du grand portail deux groupes représentant chacun deux Pères de l'Église et deux Anges prosternés devant une croix. Les groupes étaient placés de chaque côté de la façade principale, à la hauteur du premier ordre, et les deux Anges au-dessus de l'arc du fronton. Le même artiste avait sculpté les Armes du Roi dans le fronton. Les maquettes des deux Anges et le modèle d'un des groupes furent exposés au Salon de* 1740. *Ces œuvres d'art ont été détruites lors de la Révolution, ainsi que divers ornements dus au ciseau de* Louis de Montean. *L'intérieur fut saccagé, et l'église, sous le titre de* Temple du Génie, *fut abandonnée aux Théophilanthropes.*

L'église de Saint-Roch est orientée du sud au nord. Elle mesure 125 *mètres de longueur et* 35 *mètres de largeur. Sa façade principale est située rue Saint-Honoré, sa façade latérale gauche s'étend sur la rue Saint-Roch, et sa façade latérale droite sur le passage Saint-Roch. Son chevet est enclavé dans des constructions particulières.*

Il existait autrefois, sur le flanc droit du monument, une tour carrée surmontée d'une corniche à balustrade qui contenait le beffroi; cette tour ayant été ébranlée par les travaux de viabilité exécutés pour le prolongement de la rue des Pyramides, le Conseil municipal en ordonna la démolition dans sa séance du 6 *août* 1878. *Une voie d'isolement fut ménagée à la suite de cette démolition, et la porte ouvrant sous cette tour ayant été conservée, une ouverture de douze mètres fut réservée rue des Pyramides, pour assurer l'accès de l'église.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Élevée sur un large perron précédé de douze marches, la façade principale se divise en trois parties : une partie centrale comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage, et deux parties latérales composées d'un rez-de-chaussée seulement.

La partie centrale correspond à la grande nef; elle est limitée, au rez-de-chaussée, par des doubles colonnes d'ordre dorique servant d'encadrement à une grande baie plein cintre par laquelle on pénètre dans l'édifice. Cette baie est close par une porte en bois sculpté décorée de panneaux; dans le tympan se trouve un cartouche accompagné de palmes au centre duquel se détachent les initiales S. R.

Entre les colonnes de gauche :

Saint Roch. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Loison (Pierre).

Vêtu de l'habit de pèlerin, il a dans la main gauche un long bâton de voyage auquel est suspendue une gourde; à sa droite, se trouve un chien portant un pain dans la gueule.

Signé à droite : P. Loison. 1875.

Entre les colonnes de droite :

Saint Honoré. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Aizelin (Eugène). 1875.

Mitré et crossé, l'évêque d'Amiens est revêtu de ses habits sacerdotaux; il tient dans la main gauche un pain et des épis de blé. On sait qu'il est le patron des boulangers.

Signé à droite : Aizelin. 1875.

Ces statues ont remplacé celles de Michel

ANGUIER : *la Force* et *l'Espérance,* provenant de la porte Saint-Antoine, données à Saint-Roch lors de la dispersion du Musée des Monuments français et déposées aujourd'hui au musée Carnavalet.

Un entablement recoupé sépare le rez-de-chaussée du premier étage; la frise de cet entablement est décorée de triglyphes et de patères.

Comme le rez-de-chaussée, le premier étage est limité par des doubles colonnes; ces colonnes sont d'ordre corinthien. Au centre, est pratiquée une grande baie plein cintre, fermée par un vitrail; dans la partie supérieure de la baie est installé un cadran d'horloge.

Entre les colonnes de gauche :

Sainte Clotilde. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. LOISON (PIERRE).

Vêtue d'une robe ornée d'une riche ceinture retombante, la tête ceinte d'une couronne royale, elle a dans la main droite un sceptre et porte la main gauche sur son cœur.

Cette statue a figuré au Salon de 1870 sous le nº 4691.

Entre les colonnes de droite :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. AIZELIN (EUGÈNE).

Drapée, la tête couverte d'un voile, les cheveux tressés, elle tient une houlette dans la main gauche, et de la main droite ramène les plis de son manteau sur sa poitrine.

A ses pieds est couché un agneau.

Signé : AIZELIN.

Cette partie du monument est terminée par un fronton triangulaire sans base dont le tympan est occupé par une immense coquille, remplaçant l'ancien écusson aux armes de France, dans lequel elle a été taillée. Le fronton est surmonté d'une croix.

Les deux parties latérales, que limitent des pilastres d'angle, correspondent aux bas côtés et présentent chacune une arcade plein cintre dont les tympans avaient été autrefois décorés par FRANCIN de bas-reliefs représentant des anges emportant, au milieu des nuages, ceux de droite, l'arche d'alliance, ceux de gauche, les Tables de la loi ancienne et de la loi nouvelle; sculptures détruites sous la Révolution. Dans la partie inférieure de cette arcade est pratiquée une porte cintrée encadrée de colonnes d'ordre dorique.

Le premier étage de la partie centrale est raccordé aux bas côtés par de grandes consoles.

Au-dessus des groupes de colonnes élevées aux extrémités de droite et de gauche sont placés deux piédestaux supportant des statues assises représentant :

Celle de gauche :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. VILAIN (VICTOR).

Assis et drapé, il élève le bras gauche vers le ciel et de sa main droite serre la poignée d'une épée.

Celle de droite :

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. DUBRAY (VITAL-GABRIEL).

Assis et drapé, il montre le ciel de l'index de la main droite. A sa gauche se tient un aigle.

Ces deux statues, commandées en 1868, ont remplacé les deux groupes des Pères de l'Église primitivement sculptés par FRANCIN.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles comprennent six travées jusqu'au transept et quatre travées à partir du transept jusqu'à la chapelle de la Vierge. Toutes ces travées sont limitées par des pilastres, et chacune d'elles est ajourée d'une baie plein cintre. Les pilastres se raccordent avec un bandeau de couronnement.

Les baies qui éclairent la grande nef sont séparées entre elles par des contre-forts à arcs-boutants ressautant sur la corniche. La baie percée dans la première travée du rez-de-chaussée s'ouvre sur le porche intérieur.

Sur une partie de l'emplacement occupé, il y a quelques années, par la tour, se trouve aujourd'hui un porche par lequel on accède à la chapelle de la Vierge.

Ce porche, construit en 1881, d'après les dessins et sous la direction de M. HUILLARD, est précédé de onze marches; il est encadré de pilastres entre lesquels s'ouvre une porte rectangulaire surmontée d'une corniche soutenue par des consoles. Sur les pilastres s'appuie un entablement dont la frise est ornée de triglyphes et de patères, et sur cet entablement repose un fronton triangulaire.

TRANSEPTS.

Leur façade comporte deux étages divisés chacun en trois parties par des pilastres d'ordre dorique au rez-de-chaussée et d'ordre ionique à l'étage supérieur. Dans la partie centrale du rez-de-chaussée se développe une arcade pleine. Dans les parties latérales de la façade située rue Saint-Roch, sont pratiquées des portes rectangulaires encadrées d'un chambranle à crossettes. Dans l'axe du premier étage est percée une baie plein cintre.

Cet ensemble est surmonté d'une corniche architravée et d'un fronton triangulaire orné d'un médaillon accompagné de palmes. Sur la face est du transept, les chapiteaux du premier étage ne sont qu'épannelés.

La chapelle de la Vierge s'accuse extérieurement par un mur circulaire divisé en huit travées limitées par des pilastres et percées chacune d'une baie cintrée; elle est recouverte d'un dôme en plomb.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Roch a la forme d'une croix latine avec bas côtés simples et chapelles latérales.

TRIBUNE DES ORGUES.

La tribune des orgues se trouve à l'entrée de l'édifice, dans le prolongement de la nef dont elle occupe toute la largeur. Elle est installée au-dessus d'une arcade surbaissée que couronne une balustrade à jour.

Dans le tympan de l'arcade :

Anges ailés. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,40. — L. 2m,40. — Par Francin (Claude).

Celui de gauche est assis sur des nuages et tient une flûte dans ses mains; celui de droite est assis devant un orgue dont il joue.

Les modèles de ces ouvrages ont été exposés au Salon de 1740 (n° 112).

La balustrade qui règne au-dessus de l'arc est interrompue par une large console décorée de coquilles, de feuilles d'acanthe et d'instruments de musique. Cette console supporte le petit buffet d'orgues au sommet duquel est assis un ange ailé jouant du violon.

Le grand buffet d'orgues est divisé en cinq groupes soutenus également par des consoles ornées, celles du centre de deux anges portés sur des nuages, celles des extrémités de têtes d'anges. Cette belle menuiserie date de 1755.

Au-dessus de la porte d'entrée latérale de gauche :

La Déposition de croix. — Toile. — H. 2m,15. — L. 3m,33. — Par Pérignon (Alexis-Nicolas).

Le Christ est étendu sur un linceul. La Vierge, robe rouge et manteau bleu, la figure contractée par la douleur, est agenouillée à côté de lui; elle est soutenue par une femme en manteau lilas.

Une deuxième femme soulève le drap jeté sur le Sauveur. Sainte Madeleine, en robe jaune et manteau bleu, les cheveux flottant sur les épaules, est prosternée aux pieds du Christ.

Derrière ce groupe, se trouve saint Joseph d'Arimathie, tête nue et vêtu d'une tunique bleue que cache presque entièrement un manteau rouge; il étend les bras en croix.

Au fond, à gauche, des arbres; à droite, la campagne.

Salon de 1843 (n° 930).

Au-dessu de la porte latérale de droite :

Saint François d'Assise distribuant ses aumônes. — Toile. — H. 2m,05. — L. 4m,10. — Par Odier (Édouard-Alexandre). 1843.

Saint François d'Assise est debout sur un perron précédé de trois marches; vu de profil et revêtu de l'habit de l'ordre dont il est le fondateur : robe de bure, sandales aux pieds et cordes aux reins; il a le bras gauche replié sur sa poitrine et lève la main droite vers le ciel.

Derrière lui, se tiennent trois Franciscains. Un de ceux-ci prend de la main gauche des pains renfermés dans une grande corbeille et les passe de la main droite à un autre qui les distribue à des malheureux groupés au pied du perron.

Le groupe d'indigents se compose de trois hommes et de quatre femmes. Un des hommes, agenouillé au premier plan, se soutient sur deux béquilles; il est vêtu d'une tunique bleue serrée à la taille, qui laisse son cou et ses bras à découvert, et il porte un manteau rejeté en arrière; sa tête est nue; une gourde est suspendue à son côté droit; il tend la main gauche vers saint François d'Assise.

Les femmes portent le costume italien, robes et tabliers de différentes couleurs, la tête couverte de la coiffure nationale. Une de ces femmes appuie son bras gauche sur l'épaule d'un enfant à demi nu placé devant elle.

Derrière ce groupe se tient un cavalier. Une pique dans la main gauche, il pose sa main droite sur la croupe de son cheval et regarde saint François d'Assise; ce cavalier a la tête nue; il porte une tunique de couleur marron; une besace pend derrière son dos; sur la croupe de son cheval est roulé un manteau vert.

Au fond se développe une arcade d'où se détachent différents personnages : indigents et curieux.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1844 sous le n° 1375.

NEF.

Elle comprend, à partir du porche, cinq travées jusqu'au transept, trois travées pour

le chœur et trois travées en hémicycle dans le sanctuaire.

Les travées sont séparées entre elles par des pilastres d'ordre dorique sur lesquels repose un entablement dont la frise est décorée de triglyphes et de patères. Les pilastres sont revêtus de marbres à leur base. L'entablement supporte une voûte en berceau avec arcs doubleaux décorés de caissons. Les baies qui éclairent la nef forment pénétration dans la voûte.

A l'intersection des bras de la croix, la voûte s'élève en forme de coupole sur pendentifs enrichis de peintures murales.

Un monument commémoratif de Pierre Corneille a été placé, en 1821, sur le premier pilier à gauche, aux frais du duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, et par les soins de LEGRAND, architecte.

Ce monument se compose d'une plaque en marbre affectant la forme d'une stèle; il est encadré de deux torches et couronné d'une guirlande de feuilles de laurier. Dans la partie supérieure :

Pierre Corneille. — Médaillon. — Marbre. — Diam., 0m,30.

La tête de Corneille est vue de profil à gauche.

Une couronne de laurier, également sculptée, circonscrit le champ du médaillon.

Sous ce médaillon est gravée l'inscription suivante :

PIERRE CORNEILLE
NÉ A ROUEN
LE 6 JUIN 1606
MORT A PARIS
RUE D'ARGENTEUIL
LE 1er OCTOBRE 1684
EST INHUMÉ DANS CETTE ÉGLISE.

—

ÉRIGÉ EN 1821.

Nous aurions voulu découvrir le nom du sculpteur du médaillon de Corneille; mais le *Moniteur* du 19 août 1821 annonce la mise en place et ne nomme pas l'artiste auquel il est dû. Il n'y eut pas de Salon cette année-là, et, au précédent, nous ne trouvons aucun médaillon de Corneille. Seul, un buste de Corneille par GUILLOIS, exécuté pour l'État, fut exposé. Serait-ce au même artiste que le duc d'Orléans aurait commandé le médaillon? La chose est possible, mais nous manquons de preuves pour l'affirmer. D'autre part, les archives de la paroisse sont muettes sur ce point spécial.

Sur le premier pilier de droite est scellée une plaque commémorative, de la même forme et de la même dimension que la précédente. Sur cette plaque on lit l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES BIENFAITEURS ET DES PERSONNES
DE CETTE PAROISSE
DONT LES MONUMENTS N'ONT PU ÊTRE RETROUVÉS

ANGUIER, Michel. — 1612-1686.
ANGUIER, François. — 1604-1689.
DE LOUVOIS (le marquis). — 1641-1691.
DESHOULIÈRES (madame). — 1638-1694.
DE PONTCHARTRAIN (le chevalier). — -1708.
DESMARETS, Régnier. — 1632-1713.
MÉNAGER, Nicolas. — 1652-1714.
DESHOULIÈRES (mademoiselle). — 1668-1718.
DE BREHAN (le comte). — -1734.
DE CAYLUS (le comte). — 1698-1765.
HENAULT (le président). — 1685-1770.
PHÉLIPEAUX-PONTCHARTRAIN, veuve WATTEVILLE. — 1714-1780.
MABLY (l'abbé BONNOT DE). — 1709-1785.
DE L'ÉPÉE (l'abbé). — 1712-1789.

ÉRIGÉ EN 1822
PAR LES SOINS
DE MM. LES CURÉ ET MARGUILLIERS
DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH.

Cette plaque a été posée par un marbrier nommé BERNARD.

CHAIRE.

Cette chaire, d'un style caractéristique, mais malheureusement modifiée sous la Restauration, est due à la libéralité de Paris de Montmartel. Elle fut exécutée par SIMON CHALLE, de 1752 à 1758. Les *Quatre Évangélistes* qui la soutiennent sont modernes; ils ont remplacé quatre élégantes cariatides dorées représentant les *Vertus cardinales.*

Elle est appuyée contre le quatrième pilier de gauche. Sa tribune, de forme pentagonale, est portée par un plateau à moulures dorées. Chaque panneau de cette tribune est décoré d'un bas-relief. C'était, dans le premier état de SIMON CHALLE, la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*. Ce sont aujourd'hui, depuis les restaurations de DELAPERCHE en 1823 :

Dans le panneau de gauche :

La Justice. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,55. — L. 0m,60. — Par DELAPERCHE (CONSTANT).

La Justice est représentée sous les traits d'une femme; assise, drapée et vue de face, elle soulève une balance de la main gauche et soutient, de la main droite, des tables sur lesquelles sont gravés les dix Commandements.

Dans le panneau intermédiaire à gauche :

La Force. — Bas-relief. — Bois doré. —

H. 0^m,55. — L. 0^m,70. — Par DELAPERCHE (CONSTANT).

Elle est assise au pied d'une croix qu'elle entoure de son bras gauche, et tient une massue dans la main droite.

Dans le panneau du milieu :

La Foi, l'Espérance et la Charité. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0^m,55. — L. 0^m,75. — Par DELAPERCHE (CONSTANT).

La Charité est assise au centre de la composition; drapée, la tête couverte d'un long voile flottant, elle a la main gauche sur sa poitrine et porte dans la main droite un cœur enflammé. A ses pieds est renversé un sac d'où s'échappent des pièces de monnaie.

A sa gauche est assise la Foi. Celle-ci, de profil, présente un calice de la main droite et relève de la main gauche le voile qui lui recouvre la tête.

A sa droite est placée l'Espérance. Assise et vue de profil, elle s'appuie sur une ancre.

Dans le panneau intermédiaire à droite :

La Vérité. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0^m,55. — L. 0^m,70. — Par DELAPERCHE (CONSTANT).

Assise de profil, elle appuie sa main gauche sur un Évangile et tient un miroir dans la main droite.

Dans le panneau de droite :

La Tempérance. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0^m,55. — L. 0^m,60. — Par DELAPERCHE (CONSTANT).

Drapée et vue de face, elle présente un frein de la main droite.

Au pied de la tribune :

Les quatre Évangélistes. — Statues. — Plâtre peint. — H. 1^m,60. — Par BOICHOT (GUILLAUME).

Le lion et le bœuf, attributs de saint Marc et de saint Luc, placés l'un à gauche, l'autre à droite, semblent supporter la chaire de leurs ailes. Sous le panneau se trouve un ange aux ailes déployées qui paraît également soutenir la tribune.

On sait que BOICHOT est mort en 1814. Ces modèles, exécutés par lui sur la commande du curé de Saint-Roch, devaient être fondus en bronze. Ils furent simplement peints et mis en place en 1823. (Voir *Vie de Boichot*, par LEBAS DE COURMONT. Paris, in-12, 1823.)

L'abat-voix représente :

Le Génie de la Vérité soulevant le voile de l'Erreur.

C'est à peu près le seul morceau intact de la composition primitive.

Le dessin présenté par SIMON CHALLE pour la décoration de cette chaire à prêcher a figuré au Salon de 1758.

La rampe de l'escalier est en fer et en cuivre ciselé; elle a été exécutée d'après les dessins fournis par PIERRE-JULES DELESPINE, architecte de la fabrique de Saint-Roch, membre de l'Institut, mort en 1825, et remplace l'ancienne rampe de 1760, formée d'élégants rinceaux en bronze doré et acier bruni, chef-d'œuvre de DORÉ, maître serrurier, demeurant rue de l'Évêque.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre est installé en face de la chaire à prêcher; il est fermé par une boiserie très-simple en chêne. Le dossier de la banquette est couronné d'une moulure portant une galerie découpée et composée de palmettes.

Au-dessus du banc d'œuvre :

Le Christ en croix. — Statue. — Bois. — H. 2^m,30. — Par ROBINET (PIERRE). 1861.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts d'une voûte en berceau soutenue par des arcs doubleaux dont les naissances reposent sur des pilastres. Les arcades de la nef et celles des chapelles latérales forment pénétration dans cette voûte.

BAS COTÉ GAUCHE.

Les chapelles latérales sont également couvertes d'une voûte en berceau; la partie inférieure de leurs murs est ornée de plaques de marbre de différentes couleurs formant soubassement.

Première et deuxième travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle occupe deux travées qu'une grande baie plein cintre met en communication.

Dans la première travée, à gauche :

Saint Philippe baptisant l'eunuque de la reine de Candace. — Peinture murale. — H. 5^m. — L. 2^m. — Par CHASSÉRIAU (THÉODORE). 1853.

L'eunuque Judas, trésorier de la reine de Candace, est debout au milieu d'un cours d'eau; sa poitrine et ses jambes sont nues, autour de ses reins est nouée une draperie bleue; à ses oreilles pendent des anneaux d'or, à son bras gauche est passé un bracelet de même métal.

Saint Philippe, tête nue, est drapé dans un manteau blanc qu'il relève de la main gauche; il pose la main droite sur la tête de l'eunuque.

Sur la rive est arrêté un char attelé de deux chevaux blancs caparaçonnés d'or que retient un esclave. Sur ce char est à demi couchée la reine d'Éthiopie au-dessus de laquelle un second esclave tient un parasol. La reine porte une robe bleue et un manteau rouge rehaussés d'or.

Un homme à demi nu s'appuie sur le rebord du char et suit attentivement la scène qui se passe sous ses yeux.

Au fond et à gauche de la composition croît un palmier.

A côté de saint Philippe est un ange ailé dont on n'aperçoit que le haut du corps.

Au-dessus de la baie de communication :

Saint François Xavier entouré des peuples qu'il a convertis. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2. — Par Chassériau (Théodore). 1853.

Saint François Xavier est revêtu de la robe noire de son ordre sur laquelle est passée une étole rehaussée d'or. Autour de lui se pressent des hommes, des femmes et des enfants.

Un des hommes, agenouillé devant lui, reçoit le baptême de ses mains. Cet homme est à demi nu; sur son épaule droite s'appuie un guerrier casqué et drapé dans un manteau lilas. Une femme, debout, soulève un enfant dans ses bras.

Au milieu de la composition, au deuxième plan, se tient un diacre qui porte une croix.

A gauche du saint, au premier plan, un enfant présente un plat d'argent. Près de cet enfant se trouve un Indien, vu de dos, la tête couverte d'un turban, le torse nu, le bas du corps caché par une draperie rouge et bleue.

Deuxième travée.

CUVE BAPTISMALE.

La cuve proprement dite, en marbre blanc, est supportée par un piédestal cannelé; elle est décorée de quatre têtes de chérubins reliées entre elles par des guirlandes de fruits et de fleurs et surmontée d'un couvercle de forme pyramidale en bois de cèdre formé de huit pans d'où se détachent des *Têtes d'Anges* accompagnées d'arabesques. Ce couvercle est terminé par un globe que domine une croix. Le piédestal est orné de coquilles.

Tous les ornements de la cuve baptismale sont en bronze ciselé, d'après les dessins de M. Desplans.

Paroi de gauche. Au-dessus de la baie de communication :

Saint Jean-Baptiste. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Duveau (Louis).

Saint Jean, vu de profil et vêtu d'une ample tunique blanche qui laisse à découvert une partie de sa poitrine, est représenté debout à droite de la composition; sa tête est entourée de rayons; il montre le ciel de la main droite; son bras gauche est pendant, la main ouverte.

Autour de lui sont groupés des hommes et des femmes.

Deux des hommes sont à genoux. Le premier, vu de dos, en tunique rouge et manteau bleu, porte à ses lèvres le bas de la tunique du saint; le second, de face, la main gauche sur son cœur, tunique bleue et manteau jaune, a les yeux attachés sur le Précurseur.

Au deuxième plan, se tiennent deux hommes et deux femmes. Une des femmes est en robe rouge et manteau bleu; ses mains sont jointes. Un des hommes est drapé dans un manteau rouge. On n'aperçoit que la tête des deux autres personnages.

A droite :

Sur l'autel :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,10. — L. 1m,65. — Par Le Moyne (Jean-Baptiste). 1731.

Le Christ est à demi nu au milieu du Jourdain, le genou droit posé sur une pierre; il croise les mains sur sa poitrine et baisse la tête.

Saint Jean-Baptiste verse de la main droite sur la tête de Jésus de l'eau contenue dans une coquille. Le saint s'appuie sur un bâton qu'il tient dans la main gauche; le bas de son corps est caché par une peau de mouton.

Derrière se dressent des rochers.

Ce groupe provient de l'église Saint-Jean en Grève; il a été donné à l'église Saint-Roch sous la Restauration, après avoir été conservé, mais non catalogué, au Musée des Monuments français.

Au-dessus de ce groupe :

Jésus et les Apôtres. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Duveau (Louis). 1851.

Le Christ, de profil, un bâton de voyage dans la main droite, occupe le centre de la composition; sa tunique est rouge et son manteau bleu; il se tourne vers saint Jean assis entre un homme et deux femmes. Saint Jean, à demi nu, tend la main droite vers le Christ et porte une croix dans la main gauche. A sa droite, un apôtre, vu de profil, est drapé dans un manteau blanc. A sa gauche sont assises deux femmes; l'une d'elles, en robe verte et manteau rouge, croise les mains sur

ses genoux; on ne voit que la tête de la seconde.

A gauche de la toile se tiennent plusieurs hommes. L'un d'eux, de profil, est vêtu d'une tunique marron et d'un manteau blanc; un jeune enfant s'appuie sur ses genoux.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS.

La partie supérieure des murs de cette chapelle, à gauche et à droite, est revêtue de boiseries exécutées par Charles le Long et servant d'encadrement à des toiles. Ces boiseries sont limitées par deux colonnes cannelées d'ordre dorique supportant un entablement interrompu par une console sur laquelle est placé un *Ange ailé* assis sur un globe terrestre. Au-dessus de l'entablement règne une balustrade.

Ce motif est en bois, ainsi que l'*Ange* qui le surmonte; il repose sur un socle à moulures.

A droite, au-dessus de l'autel :

Saint Nicolas apaisant la tempête. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Colin (Alexandre-Marie).

L'évêque de Myre est debout sur une barque en détresse, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge que le vent soulève; il tend les bras vers Dieu qui lui apparaît porté sur un nuage, et il le prie d'apaiser les flots qui menacent d'engloutir ses compagnons. Un de ceux-ci, drapé dans un manteau bleu, est renversé dans la barque; un autre, jeté dans la mer, cherche à se raccrocher à l'embarcation, un troisième entoure le mât de ses bras; une jeune femme qui tient sur ses genoux un enfant nouveau-né, joint les mains et prie avec ferveur.

Commande de 1851.

Paroi de gauche :

Funérailles de saint Nicolas. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Colin (Alexandre-Marie).

Les restes du saint évêque sont renfermés dans une châsse recouverte d'un drap rouge. Cette châsse est portée par quatre hommes dont deux en avant sont seuls visibles. Le porteur de gauche est vêtu d'une tunique verte sur laquelle est jetée une dalmatique rouge relevée à hauteur de la taille par un ceinturon; celui de droite est en tunique jaune. Le cortége est précédé par un personnage en tunique violette et suivi d'une foule nombreuse. Des hommes, des femmes et des enfants s'agenouillent sur son passage. A droite de la composition, au premier plan, une jeune fille, en robe blanche, tend les bras vers la châsse; le corps renversé en arrière, elle est soutenue par une femme vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu. A gauche, au deuxième plan, un homme soulève dans ses bras un enfant qui cherche à saisir le drap dont la châsse est recouverte. Au fond, à droite, on aperçoit la ville derrière laquelle s'élèvent des montagnes.

Commande de 1851.

Sous la fenêtre :

Monument commémoratif de la mort de Bossuet. — H. 0m,90. — L. 1m,60.

Le monument se compose d'une plaque de marbre noir entourée d'un cadre à crossettes en carton-pâte. Ce cadre est soutenu par un aigle aux ailes éployées, debout sur une guirlande de fleurs et de fruits dont les extrémités sont fixées par deux patères; il est surmonté des armes de l'évêque de Meaux qu'accompagnent une croix et une crosse épiscopale.

Sur la plaque en marbre est gravée l'inscription suivante :

Extrait du registre des actes de décès de la paroisse Saint-Roch pour l'année 1704. Du treize avril mil sept cent quatre.

MESSIRE JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET, ÉVÊQUE DE MEAUX, CONSEILLER D'ÉTAT ORDINAIRE, PRÉCEPTEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, PREMIER AUMÔNIER DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE, CONSERVATEUR DES PRIVILÉGES APOSTOLIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, SUPÉRIEUR DU COLLÉGE ROYAL DE NAVARRE, AGÉ DE 76 ANS, SIX MOIS ET QUINZE JOURS, DÉCÉDÉ HIER RUE SAINTE-ANNE, EN CETTE PAROISSE, A ÉTÉ APPORTÉ EN CETTE ÉGLISE, EN CLERGÉ, ET SERA TRANSFÉRÉ, PAR PERMISSION DE MONSEIGNEUR DE NOAILLES, EN SA CATHÉDRALE DE MEAUX APRÈS-DEMAIN, POUR Y ÊTRE INHUMÉ.

Présents : MESSIEURS LOUIS BOSSUET, CHEVALIER, CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS, MAÎTRE DES REQUÊTES ORDINAIRES DE SON HÔTEL, ET JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET, ABBÉ DE SAVIGNY, TOUS DEUX NEVEUX DU DÉFUNT, DEMEURANT SUSDITES RUE ET PAROISSE.

Signé : Bossuet, l'abbé Bossuet et Gaucher.

Ce monument a été érigé, en 1856, par l'abbé Faudet.

Quatrième travée.

CHAPELLE DE LA COMPASSION.

Paroi de gauche :

Jésus-Christ descendu de la croix. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Cornu (Sébastien). 1856.

Jésus, à demi couché sur un linceul, est soutenu par saint Joseph d'Arimathie; sa tête

repose sur le bras droit de sainte Marie-Madeleine agenouillée à sa gauche. Saint Joseph d'Arimathie a une tunique verte et un manteau rouge; sainte Madeleine est vêtue d'une robe jaune et d'un manteau rouge; elle porte la main gauche du Sauveur à ses lèvres.

Marie de Béthanie, drapée dans un manteau bleu qui lui couvre la tête, tient dans la main gauche une couronne d'épines; elle est debout au pied de la croix dont les bras sont recouverts d'une draperie blanche.

La Vierge, agenouillée à gauche de la toile, lève les bras au ciel; sa robe est rouge et son manteau bleu foncé; sa tête est voilée.

Sur l'autel :

La Pietà.—Groupe.—Plâtre.—H. 1m,40. — L. 1m,60. — Par M. Bogino (Frédéric-Louis).

La Vierge, drapée et voilée, tient sur ses genoux le Christ dont elle soulève le bras droit; de chaque côté d'elle se trouve un ange ailé. L'ange de gauche prend dans sa main gauche la main du Sauveur; celui de droite a sur ses genoux la couronne d'épines.

Commandé en 1856 par M. l'abbé Faudet.

Signé à droite : Bogino.

Au-dessus de ce groupe :

La Vierge consolatrice. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Cornu (Sébastien).

La Vierge, en robe blanche et manteau violet, est représentée en haut de la composition, portée sur des nuages. Deux anges ailés tiennent une couronne au-dessus de sa tête. Aux pieds de la Vierge, à gauche de la toile, sont agenouillés deux hommes : un vieillard et un soldat ; deux femmes sont également agenouillées à droite. Le vieillard s'appuie sur un bâton; ses bras et ses jambes nus sont hâlés par le soleil; il a une tunique violette serrée à la taille. Le soldat est casqué et porte un étendard. Une des femmes, drapée dans un manteau rouge pâle, tend les bras vers la Vierge; près d'elle est posé un enfant nouveau-né, couché sur un petit drap blanc. L'autre femme, vêtue de noir, la tête voilée, la main gauche sur son cœur, présente de la main droite une fleur de lys. Au fond, sous les nuages qui portent la Vierge, se déroule la mer sur laquelle on aperçoit un navire secoué par les flots. Au sommet de la composition plane le Saint-Esprit entouré de rayons.

Commande de 1856.

Cinquième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-SUZANNE.

Sainte Suzanne chez les Infidèles. — Toile-retable. — H. 1m,85. — L. 1m,45. — Par Herbsthroffer (Pierre-Rodolphe-Charles).

Sainte Suzanne, debout sur le perron d'un temple, est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture verte et d'un manteau jaune pâle rejeté en arrière; sa tête est nue et ses cheveux flottent épars sur ses épaules. Elle est appréhendée par trois infidèles qui lui montrent la statue d'une divinité païenne que deux hommes brisent à coups de hache. L'un des infidèles est couvert d'un manteau marron, l'autre d'un manteau vert; tous trois portent une espèce de burnous. Au pied des marches qui conduisent au perron est agenouillée une femme au teint noir dont la tête est voilée, le torse nu et la partie inférieure du corps cachée par une draperie blanche. A gauche de la toile se pressent des hommes, des femmes et des enfants. Au fond, les colonnes du temple à gauche duquel s'élève un piédestal supportant un sphinx.

Signé à droite : Ch. Herbsthroffer.

Commande de 1856.

Au-dessus de ce tableau :

Maximin reculant à la vue de l'ange qui protége sainte Suzanne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Norblin (Sébastien-Louis-Guillaume).

La sainte est agenouillée à gauche de la composition, au premier plan, mains jointes, robe bleue, tête ceinte d'une auréole. Derrière elle, les yeux fixés sur Maximin, se tient un ange ailé vêtu de blanc, qui porte une branche de lys dans la main gauche et semble la prendre sous sa protection.

L'empereur est représenté, à droite de la toile, au deuxième plan, au moment où il franchit le seuil de la pièce dans laquelle sainte Suzanne est en prière; il est drapé dans un manteau de pourpre et recule à la vue de l'ange.

A gauche est dressé un lit; à droite est posée une corbeille dans laquelle se trouvent un manteau rouge et une quenouille.

Au fond, des pilastres sur lesquels retombe une tapisserie verte.

Paroi de gauche :

Mort de sainte Suzanne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Norblin (Sébastien-Louis-Guillaume) en collaboration avec Zier (Victor-Casimir).

Sainte Suzanne, en robe bleue serrée à la taille par une ceinture blanche, est étendue sur un linceul; son cœur est percé d'une

blessure d'où coule un filet de sang; elle a les mains croisées sur la poitrine; ses cheveux sont dénoués; au-dessus de sa tête brille une auréole. Près d'elle est jeté un glaive dont la pointe est encore rouge de son sang.

Deux femmes sont agenouillées, l'une à sa tête, l'autre à ses pieds. Celle-ci, le front ceint d'un diadème, en robe verte et manteau rouge rehaussé d'or, tient dans ses mains un drap dont elle recouvre la sainte. Celle-là en robe jaune et manteau bleu, la tête couverte d'un foulard violet, a les mains jointes et contemple sainte Suzanne avec douleur.

Derrière cette femme est placée une lampe qui s'éteint.

A gauche de la toile, une troisième femme, en robe bleue, soulève l'extrémité du linceul.

Un ange ailé, vêtu d'une tunique violette flottante, occupe le haut de la composition; il a dans la main gauche une palme et dans la main droite une couronne de roses.

Au fond, à droite, est installé un lit; au dernier plan, à gauche, une quatrième femme, robe violette et manteau bleu, porte la main gauche devant ses yeux et semble éblouie par l'apparition céleste.

Signé à droite: NORBLIN et ZIER. 1858.

Sous la baie :

Monument commémoratif de l'abbé de l'Épée.

Il comporte un piédestal en pierre de forme grecque sur lequel s'élève une colonne tronquée, à cinq pans, avec moulures et frise ornée de rosaces supportant un buste de l'abbé de l'Épée.

La face du piédestal est décorée d'un petit fronton sans base surmonté d'une croix accompagnée de rinceaux. Aux deux coins sont sculptés des hiboux, aux ailes éployées, tenant dans leurs serres les extrémités d'une guirlande de cyprès et de pavots. Dans ce piédestal est gravé en creux l'alphabet des sourds-muets.

Sur le pan du milieu de la colonne est creusé un cadre renfermant, en lettres d'or, l'inscription suivante :

VIRO ADMODUM MIRABILI
SACERDOTI DE L'EPEE
QUI FECIT
EXEMPLO SALVATORIS
MUTOS LOQUI
CIVES GALLIÆ
HOC
MONUMENTUM DEDICAVERUNT
AN. 1840
NATUS AN. 1712
MORTUUS AN. 1789.

Sur la colonne :

L'Abbé de l'Épée. — Buste. — Bronze. — H. 0m,60. — Par PRÉAULT (ANTOINE-AUGUSTIN). 1840.

De chaque côté de la colonne est placé un enfant représentant :

Celui de gauche,

Une petite fille. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,95. — Par PRÉAULT (ANTOINE-AUGUSTIN). 1840.

Vêtue d'une robe courte serrée à la taille par une ceinture dont les bouts sont flottants, les bras croisés sur sa poitrine, elle lève les yeux sur l'abbé de l'Épée qu'elle semble contempler avec reconnaissance.

Signé sur le socle : A. PRÉAULT, statuaire.

Celui de droite,

Un petit garçon. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,95. — Par PRÉAULT (ANTOINE-AUGUSTIN). 1840.

Presque entièrement nu, il a les mains jointes, les yeux fixés sur le buste.

On lit sur le socle de cette statuette : VICTOR PAILLARD, fabricant de bronze.

Le dessin de ce monument est de LASSUS, dont le nom est gravé dans le piédestal.

A gauche est scellée dans le mur une plaque en marbre noir sur laquelle on lit :

A LA MÉMOIRE
DE
M. ALEXANDRE-LOUIS-PAUL BLANCHET,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN EN CHEF
DE L'INSTITUTION IMPÉRIALE DES SOURDS-MUETS,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC., ETC.,
NÉ A SAINT-LÔ LE 16 JANVIER 1819
ET DÉCÉDÉ A PARIS LE 21 FÉVRIER 1867.

—

FONDATEUR EN 1847 DE LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE D'ASSISTANCE ET DE PATRONAGE
EN FAVEUR DES SOURDS-MUETS DE FRANCE
SOUS LA PRÉSIDENCE DES CURÉS DE SAINT-ROCH.
FONDATEUR DES PREMIÈRES ÉCOLES PUBLIQUES
ET GRATUITES POUR LES ENFANTS DES DEUX SEXES
SOURDS-MUETS ET AVEUGLES
DES DIVERS ARRONDISSEMENTS DE PARIS.

A droite, se trouve une seconde table en marbre qui semble fixée par quatre clous en bronze. Dans la partie supérieure de cette table est sculptée une couronne formée de branches de chêne, dans laquelle on lit :

A
L'ABBÉ
DE L'ÉPÉE

Au-dessous de la couronne est gravée cette inscription :

LES SOURDS-MUETS
SUÉDOIS
RECONNAISSANTS
1845.

Ce monument a été élevé par souscription ouverte en 1840.

BAS COTÉ DROIT.

Première et deuxième travée.

CHAPELLE DES MONUMENTS.

Cette chapelle est ainsi nommée parce qu'on y a réuni un certain nombre de monuments provenant, soit de l'ancienne église, soit des églises supprimées.

Comme celle des fonts baptismaux, cette chapelle comprend deux travées communiquant entre elles par une grande baie plein cintre.

Première travée. Paroi de gauche.

Au-dessus de la baie de communication :

L'Enfant prodigue quitte la maison paternelle. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2m. — Par M. QUANTIN (JULES). 1852.

L'enfant prodigue, en tunique blanche serrée à la taille et couvert d'un manteau jaune rejeté en arrière, est monté sur un chameau que conduit un esclave; il a la main droite appuyée à la hanche et la gauche posée sur la selle à laquelle sont suspendus des étoffes, des colliers et des plumes de paon. Le conducteur tient les rênes du chameau et porte un burnous blanc.

A droite, au deuxième plan, sur le seuil d'une maison se tient le père de l'enfant prodigue. Le vieillard, tunique bleue et manteau rouge rejeté en arrière, lève la main droite et semble maudire son fils; il s'appuie sur un jeune serviteur vêtu d'une tunique verte.

A gauche, au premier plan, des cactus.

Signé à droite : J. Q. 1852.

Paroi de droite :

Le Retour de l'enfant prodigue. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2m. — Par M. QUANTIN (JULES).

L'enfant prodigue, couvert d'une tunique trouée qui laisse sa poitrine à moitié nue, gravit les marches de la maison paternelle et se précipite dans les bras de son père; à ses pieds sont jetés un manteau et un bâton de voyage.

Le vieillard, robe rouge et manteau jaune orange, sandales aux pieds, serre son fils contre sa poitrine et le contemple avec bonheur. Derrière lui, au deuxième plan, se tient un serviteur en tunique verte.

A droite, au dernier plan, apparaissent plusieurs têtes de vache.

Signé à droite : J. QUANTIN. 1853.

Au-dessous de cette toile :

Monument funéraire de Maupertuis. — H. 2m,10. — L. 1m,65. — Par D'HUEZ (JEAN-BAPTISTE). 1766.

Maupertuis, mort à Bâle en 1759, fut inhumé dans l'église de Dornach, en Suisse; ce mausolée commémoratif fut érigé sur la tombe de son père. Il se compose d'un socle en marbre de couleur supportant un fût de colonne en marbre blanc. Un Génie est accoudé sur ce fût; il est drapé, les ailes reployées, la tête appuyée sur la main droite, dans l'attitude de la plus profonde douleur.

A gauche, se tient un enfant ailé, à demi nu, dont les yeux sont attachés sur l'image de Maupertuis sculptée dans un médaillon ovale appuyé contre le fût; la main droite de cet enfant est posée sur un globe à côté duquel sont placés un compas et deux livres. Sur le dos de l'un de ces livres, on lit : *Fig. de la terre,* et sur le dos de l'autre : *Cosmologie.*

L'inscription suivante, composée par La Condamine, est gravée sur le fût :

MAUPERTUISIORUM
MEMORIÆ AC PERENNITATI.
HIC JACET RENATUS MOREAU
SAN MACLOVIANUS (FEUDI MAUPERTUISII DOMINUS [1])
QUI POSTQUAM NAVES BELLICO-MERCATORIAS STRENUE DUXERAT
CIVIUM SUORUM PRO REB. MARITIM. APUD (REGEM) ORATOR. ANN. XL
MICHAELICO TORQUE DONATUS DECESSIT. V° JUL. AN. M. DCC. XLVI. ÆTAT. LXXXII.
DE POSTERITATE BENEMERITUS OB GENITUM EX SE
PETRUM, LUD. MOREAU (DE) MAUPERTUIS
SUO QUI LITTERATUM ORBEM NOMINE IMPLEVIT.
HIC PRIMA JUVENTUTE EQUITUM TURMÆ PRÆFECTUS
DIUTURNÆ PACIS OTIO REVOCATUS AD STUDIA,

[1] Les mots entre parenthèses ont été effacés pendant la Révolution.

ALTIORES GEOMETRIÆ SINUS PENETRAVIT,
NEWTONIANAM ATTRACTIONEM CARTESIANIS AURIBUS ABSONAM
PRIMUS IN GALLIA PROPUGNAVIT
NOVIS ARGUMENTIS SUFFULSIT.
(A LUDOVICO XV) MISSUS AD BOREALES PLAGAS,
CRESCENTES AD SEPTENTRIONEM CIRCULI MERIDIANI GRADUS
PROINDEQUE COMPRESSAM IN POLO TELLURIS MOLEM,
SUIS SOCIORUMQUE OBSERVATIONIBUS PRIMUS EVICIT.
ACADEMIÆ GALLIÆ PRÆCIPUARUMQUE EUROPÆ SOCIUS,
BEROLIN. INSTAURATOR AC PRÆSES VOCANTE FRID. II.
HUJUS BENEFICIO ORDINIS *Pro Merito* EQUES.
PHYSICEN, MATHESIN, ASTRONOM., METAPHYSIC., NAUTICAM, ETHICAM
ILLUSTRARE, AMPLIFICARE, PROMOVERE NON DESIIT.
OB IMPENSAM PRO EXTRUENDO BEROLINI TEMPLO CATHOLICO CURAM
SUMMO PONTIFICI BENEDICTO XIV GRATUS.
VIR INGENIO ACER, ANIMO INGENS, INTEGER FIDEI,
E PATRIA REDUX, DUM BEROLINUM IBIQUE INTERMISSA MUNIA REPETERET
RECRUDESCENTE MORBI DECENNIS VIOLENTIA DETENTUS BASILEÆ,
QUAM IN ARMORUM CONFLICTU MORTEM DESPEXERAT IMPAVIDUS,
LENTO PASSU ADVENTANTEM IN LECTO SERENUS EXCEPIT.
AMICOS INTER JOHANNIS BERNOUILLI HOSPITIS AMPLEXUS
PIE FORTIS OBIIT JUL. XXVII. ANN. M.DCC.LIX. VIXIT AN. LX. MENS. X.
ELEON DE BORCK, UXOR, MARIA SOROR, SOR. FILII, PROPINQUI AMICI
HOC MONUMENTUM DE SUO CERTATIM POSUERE.

Sur le socle, à gauche, est gravé le millésime M. DCC. LXVI.

Signé à droite : D'HUEZ.

Ce monument, transféré pendant la Révotion au Musée des Petits-Augustins, fut rendu à l'église Saint-Roch, par le gouvernement de la Restauration.

Sous la fenêtre, sur une console en marbre vert :

François, sire de Créquy, marquis de Marines (1625-1687), *maréchal de France.* — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par COYZEVOX (ANTOINE). Vers 1690.

Cuirassé, en jabot de dentelles, il a la tête tournée vers la droite.

Au-dessous, une table, incrustée dans la muraille, porte cette inscription :

FRANÇOIS DE BONNE
DE CRÉQUY
DUC DE LESDIGUIÈRES
DÉCÉDÉ LE 4 FÉVRIER 1687.

Le buste de François de Créquy, marquis de Marines, donné à l'église sous la Restauration, provient du monument que fit ériger dans l'église des Jacobins Saint-Honoré, Catherine du Plessis-Bellière, veuve du maréchal. — LEBRUN donna le dessin de ce mausolée, auquel travaillèrent COYZEVOX, COUSTOU et JOLY. Le maréchal était représenté primitivement à mi-corps, agenouillé sur un prie-Dieu. En 1806, de cette statue il ne restait qu'un buste avec deux bras. Aujourd'hui, les bras ont disparu. (Voyez, au sujet de cette œuvre, *Antoine Coyzevox*, par M. Henry JOUIN, p. 113 et 226.)

L'inscription gravée sur ce monument est fautive. François de Créquy, mort le 4 février 1687, n'a pas porté le titre de duc de Lesdiguières. Ce titre appartint, à dater de 1626, à Charles, premier du nom, sire de Créquy, tué devant Brême le 17 mars 1638, et COYZEVOX n'a pas sculpté la statue de ce personnage.

Transporté pendant la Révolution au Musée des Petits-Augustins, il est inscrit au catalogue du Musée des Monuments français sous le nº 243.

C'est ici qu'il conviendrait de placer les deux inscriptions, que l'on trouvera plus loin, dans la chapelle de Saint-Étienne, au cours de la description du monument de Charles, duc de Créquy. Elles ne se rattachent pas au monument de Charles, mais bien à celui de François.

A gauche de ce buste :

Monument funéraire de madame Lalive de Jully. — Marbre blanc. — H. 0m,05. — Par FALCONET (ÉTIENNE-MAURICE). 1753.

Dans la partie supérieure, est sculptée une tête de femme vue de profil.

Ce médaillon de madame de Jully est tout ce qui reste du monument funéraire composé par M. de Jully lui-même en mémoire de sa

femme, Élisabeth Chambon, morte le 10 décembre 1752.

Au-dessous est gravée l'inscription suivante :

MME DE LA LIVE DE JULLY
NÉE CHAMBON,
PREMIÈRE FEMME
DE ANGE-LAURENT DE LA LIVE
DE JULLY
INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS

A droite :

Monument funéraire du maréchal d'Asfeld. — Marbre blanc. — H. 1m,05. — École française. — Dix-huitième siècle.

Dans la partie supérieure se détache le buste du marquis d'Asfeld représenté de profil et couvert d'une cuirasse.

Ce médaillon a seul été conservé. Dans le bas-relief primitif, il figurait au pied d'une pyramide funéraire, soutenu par un Génie en pleurs. Coffin, recteur à l'Université, avait composé en l'honneur du héros une longue épitaphe latine, remplacée aujourd'hui par cette simple inscription :

CLAUDE FRANÇOIS BIDAL
MARQUIS D'ASFELD
MARÉCHAL DE FRANCE
NÉ LE 2 JUILLET 1667
DÉCÉDÉ LE 5 MARS 1743.

Ce monument, dans son état de restauration moderne, est absolument semblable au précédent. Déposé pendant la Révolution au Musée des Petits-Augustins, il a été rendu à l'église lors de la suppression du Musée des Monuments français. Il figure au catalogue sous le n° 393.

Deuxième travée :

Paroi de gauche :

La Résurrection du Christ. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE). 1850.

Le Christ s'élève au-dessus de son sépulcre ; drapé dans un linceul qui lui laisse la poitrine à demi découverte, il a les bras étendus vers le ciel.

Un des soldats préposés à la garde du tombeau se rejette en arrière, le bras droit en avant, à la vue du miracle ; un autre se sauve effrayé. Celui-ci, tête nue, sandales aux pieds, est vêtu d'une cuirasse sur laquelle est jeté un manteau rouge ; celui-là, vu de dos, a la tête couverte d'un casque et porte un manteau bleu ; il serre une lance dans la main gauche. Près de lui est endormi un de ses compagnons. Ce dernier, cuirassé, manteau rouge, sandales aux pieds, tient son casque dans la main droite et sa lance dans la main gauche.

A droite, au deuxième plan, un quatrième soldat, vu de face, casqué, glaive au côté, porte son bouclier devant ses yeux.

Au-dessous de cette toile, se trouve le monument funéraire du cardinal Dubois.

Sur un piédestal en marbre blanc :

Le Cardinal Dubois. — Statue. — Marbre. — H. 1m,50. — Par COUSTOU (GUILLAUME). Vers 1725.

Il est représenté agenouillé sur un coussin, les mains jointes.

L'inscription gravée sur le piédestal est en partie illisible.

D. O. M.
AD ARAM MAJOREM
IN COMMUNI CANONICORUM SEPULCRO SITUS EST
GUILLELMUS DU BOIS
S. R. E. CARDINALIS
ARCHIEPISCOPUS ET DUX CAMERACENSIS
S. IMPERII PRINCEPS
REGI A SECRETIORIBUS CONSILIIS MANDATIS ET LEGATIONIBUS
PRIMARIUS REGNI ADMINISTER
PUBLICORUM CURSORUM PRÆFECTUS
HUJUS ECCLESIÆ CANONICUS HONORARIUS.
QUID AUTEM HI TITULI ?
NISI ARCUS COLORATUS ET FUMUS
AD MODICUM PARENS.
VIATOR
STABILIORA SOLIDIORAQUE BONA MORTUO APPRECARE !
OBIIT ANNO MDCCXXIII.
HEREDES, GRATI ERGA REGEM ET SUMMUM PONTIFICEM ANIMI
MONUMENTUM POSUERE.

Cette statue était élevée sur un tombeau de marbre brun et se détachait sur un profil de pyramide de marbre noir ; le monument était décoré d'armoiries et d'emblèmes qui ont dis-

paru. Érigé, vers 1725, dans l'église Saint-Honoré, il figura au Musée des Monuments français sous le n° 326, et fut donné à Saint-Roch vers 1820.

D'Argenville (édition de 1778, p. 79) attribue la statue du cardinal Dubois à JACQUES BOUSSEAU. Dans son catalogue de l'an VIII, LENOIR écrit : « Cette statue est de GUILLAUME COUSTOU et non de BOUSSEAU, ainsi que le prétend Dargenville. » Jal constate ces divergences sans prendre parti, mais il attribue l'architecture du monument et les accessoires à un sculpteur peu connu, nommé COUTURE. (*Dictionnaire critique*, p. 511.) C'est là une erreur. Couture est cité par Piganiol (édition de 1742) comme étant l'auteur de l'inscription. Et rien de plus naturel, car l'abbé Couture était un professeur d'éloquence, membre de l'Académie des Inscriptions. Quant à l'auteur de la statue du cardinal, Dargenville, dans toutes les éditions de son ouvrage, celle de 1778 exceptée, nomme COUSTOU, et Piganiol (édition de 1742) attribue également à COUSTOU l'œuvre qui nous occupe. L'abbé de Fontenai émet la même opinion. Enfin, témoignage décisif, la *Vie privée du cardinal Dubois*, écrite par son secrétaire intime, Pegeault de la Houssaye, et publiée par Mongez, nous apprend formellement que COUSTOU fut chargé de ce mausolée, qui coûta vingt-cinq mille livres. Autre témoignage probant : BOUSSEAU est un artiste médiocre, et cette statue est un chef-d'œuvre.

Paroi du fond.

Sous la fenêtre; sur un piédestal en marbre de Flandre :

Monument funéraire de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,10. — L. 1m,38. Par RENARD (NICOLAS), de Nancy. 1693.

Un vieillard ailé personnifiant le Temps est à demi couché aux pieds d'une femme personnifiant la Renommée, sur un trophée composé d'une cuirasse, d'un casque, d'un glaive et d'un faisceau; il tient dans la main gauche un livre ouvert sur lequel on lit, d'un côté : *Spes illorum im̃ortalitate plena est;* de l'autre : *Bonum nomen permanebit in æternum.* (*Sap.* 3. *Ecc.* 41.)

La Renommée, vêtue d'une tunique et couverte d'un long manteau flottant, présente de la main droite un médaillon au centre duquel se détache le profil de Henri de Lorraine et serre dans la main gauche la poignée d'une épée autour de laquelle s'enroule un ceinturon fleurdelisé.

A droite du groupe, un petit Génie, presque entièrement nu, porte le médaillon du chevalier d'Harcourt, fils du précédent, chevalier de Malte et abbé de Royaumont, qui défendit Candie assiégée en 1667 et mourut en 1684.

Signé à droite : N. RENARD *Lothar.*

On lit sur le socle cette inscription :

HENRI DE LORRAINE COMTE D'HARCOURT
GRAND ÉCUYER DE FRANCE,
UN DES GÉNÉRAUX LES PLUS DISTINGUÉS DE SON SIÈCLE
NÉ LE 21 MARS 1601
DÉCÉDÉ LE 25 JUILLET 1666.

Ce monument, qui provient de l'église des Feuillants, a été exposé au Musée des Monuments français sous le n° 264.

A gauche, sur une colonne carrée, en marbre rouge, érigée sur un socle en marbre noir, est placé un buste représentant :

André Le Nôtre, contrôleur des bâtiments du Roi. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — Par COYZEVOX (ANTOINE). Vers 1700.

Il est drapé dans un large manteau orné d'une bordure rehaussée de broderies.

On lit sur la colonne :

ANDRÉ LE NÔTRE,
ARCHITECTE
DESSINATEUR
DES JARDINS DU ROI,
NÉ A PARIS EN 1613,
DÉCÉDÉ
EN LA MÊME VILLE
EN 1700.

Ce buste, réintégré à Saint-Roch sous la Restauration, figure, sous le n° 296, au catalogue du Musée des Monuments français. Il faisait partie du monument érigé à LE NOTRE dans la chapelle Saint-André de cette église.

A droite, sur une colonne en marbre noir élevée sur un socle en marbre rouge :

Pierre Mignard. — Buste. — Marbre. — H. 0m,95. — Par DESJARDINS (MARTIN VAN DEN BOGAERT, dit).

Mignard, tourné de trois quarts, est drapé dans un manteau qui laisse son cou à découvert.

Sur la colonne est gravée cette inscription :

ÆTERNÆ MEMORIÆ
PETRI MIGNARD EQUITIS
ET REGII PICTORIS PRIMARII
quem in omni genere picturæ
Discipulum, Æmulum, quandoque victorem
Natura semper amavit.
CATHARINA MIGNARD
JULII DE PAS *Comitis* DE FEUQUIÈRES *uxor,*
Ipsamet quondam naturæ pulcherrimum opus
Nunc cinis et umbra
Hoc pietatis amorisque Monumentum

Quod carissimo patri voverat
Et jam proxime dicandum curaverat,
Moriens perfici jussit.
Obiit PATER 30 *Maii* 1695, *Ætatis* 85.
FILIA *vero* 3 *Februarii* 1742, *Ætat.* 90.

Ce buste provient du tombeau élevé à Mignard dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il avait été exécuté de son vivant, et entra dans la composition du magnifique mausolée que Catherine Mignard, comtesse de Feuquières, mit quarante-cinq ans à faire exécuter; elle y figurait elle-même comme pleureuse, et nous la retrouverons plus loin.

Donné à l'église Saint-Roch sous la Restauration, ce buste est porté au catalogue du Musée des Monuments francais sous le n° 293.

Paroi de droite, au-dessus de l'arcade de communication :

Apparition d'un Ange aux saintes femmes. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE). 1850.

Un ange ailé, tunique blanche et manteau vert, est assis à droite de la composition, sur le tombeau où reposait le Christ; sa main gauche est appuyée sur la pierre du tombeau; il lève la main droite vers le ciel et annonce la résurrection du Sauveur. A ses pieds sont jetés un casque, une cuirasse et une lance.

Devant lui se tiennent les trois saintes femmes. L'une d'elles, robe rouge et manteau bleu, la tête couverte d'un voile blanc, porte dans la main gauche une urne remplie d'aromates; son bras droit est pendant, sa main ouverte. Près d'elle, sainte Madeleine, robe jaune, manteau bleu foncé, cheveux flottant sur le dos, tient également une urne dans ses mains. La troisième, dont on n'aperçoit que le haut du corps, est vêtue d'une robe verte et d'un manteau marron qui lui recouvre la tête; elle a les mains jointes.

La scène se passe dans une grotte.

Au fond, à gauche, se dresse le Calvaire.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINT-ÉTIENNE.

L'autel est surmonté d'une boiserie servant d'encadrement à une toile :

Saint Étienne guérissant les infirmes. — Toile-retable sur fond or. — H. 1m,10. — L. 1m. — Par GIDE (THÉOPHILE).

Saint-Étienne est représenté de profil, debout sur les marches d'un autel auquel il tourne le dos; en tunique grise et dalmatique bleue, il tient dans la main droite une fleur avec laquelle il touche l'œil gauche d'une jeune femme aveugle agenouillée devant lui. Cette jeune femme est pieds nus et porte un manteau gris qui lui recouvre la tête; elle tend les bras vers saint Étienne; une femme, en robe foncée et manteau vert la soutient.

Au pied de l'autel est un enfant de chœur vêtu de blanc qui présente une serviette blanche contenant différentes plantes.

A gauche de la toile, au deuxième plan, se trouvent trois hommes. L'un d'eux, tunique et manteau sombres, s'appuie sur une béquille. On n'aperçoit que la tête des deux autres.

Signé à droite : TH. GIDE. 1853.

Paroi de droite :

Prédication de saint Étienne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par M. ROUX (PROSPER-LOUIS).

Saint Étienne, tunique bleue, manteau blanc, la tête entourée d'une auréole, est appuyé contre une des colonnes d'un porche; il a un livre sous le bras gauche et une fleur dans la main droite.

Deux docteurs, debout au pied du porche, discutent avec lui. L'un d'eux, tunique rouge, ceinture bleue et manteau vert, tient ouvert dans la main gauche un livre dont il indique un passage de l'index de la main droite. Le second, tunique rouge, a la main droite appuyée sur la hanche; tous deux ont la tête nue.

A gauche de la toile, et également au pied du porche, un homme, vu de profil, tunique jaune orange, manteau rouge, jambes nues, étend la main droite en avant et semble tenir tête aux docteurs vers lesquels il est tourné. Derrière lui est assis un jeune homme qui paraît suivre attentivement la discussion; il a les yeux fixés sur saint Étienne, la tête appuyée dans la main droite, la main gauche posée sur ses genoux.

Au deuxième plan, sous le porche, deux hommes causent ensemble; l'un est drapé dans un manteau vert, l'autre dans un manteau rouge.

Au fond, à droite, des maisons.

Signé à droite : LOUIS ROUX, 1853.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Monument funéraire de Charles duc de Créquy. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,30. — L. 2m,20. — Par MAZELINE (PIERRE) et HURTRELLE (SIMON). 16...

Le duc, en grand costume de l'ordre du Saint-Esprit, est à demi couché et s'appuie sur les genoux d'une jeune femme, personnifiant l'Espérance, assise sur la proue d'un vaisseau. Il lève la main droite vers le ciel.

La jeune femme, drapée, les cheveux tombant sur ses épaules, essuie ses pleurs avec un coin du voile dont sa tête est couverte.

Sur le socle est gravée cette inscription :

CHARLES, DUC DE CRÉQUY,
COMMANDANT DES GALÈRES, GOUVERNEUR DE PARIS,
AMBASSADEUR A ROME
DÉCÉDÉ A PARIS LE 13 FÉVRIER 1687.

Ce groupe provient du monument du duc et de la duchesse de Créquy, aux Capucines. Il a été donné à l'église sous la Restauration et figure sous le n° 492 au catalogue du Musée des Monuments français.

Au-dessus, se trouve une grande table portant les inscriptions suivantes, qui doivent se rapporter au monument du maréchal de Créquy signalé dans la chapelle voisine : la femme de Charles, duc de Créquy, en effet, n'était pas Catherine de Rougé, mais Armande de Lusignan.

FRANÇOIS DE BLANCHEFORT DE CRÉQUY
MARQUIS DE MARINES, MARÉCHAL DE FRANCE, GOUVERNEUR DE LORRAINE,
NÉ EN MDCXXV, MORT A PARIS LE IIII FÉVRIER MDCLXXXVII.

—

CATHERINE DE ROUGÉ DU PLESSIS BELLIÈRE
FILLE DE JACQUES DE ROUGÉ, MARQUIS DU PLESSIS, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
NÉE EN MDCXXXXI, MORTE LE V AVRIL MDCCXIII.

Nous ferons remarquer une fois pour toutes que la plupart de ces inscriptions sont modernes et remplaçaient au Musée des Monuments français les anciennes épitaphes perdues avec les accessoires des monuments.

Paroi de gauche, au-dessus du tableau :

Martyre de saint Étienne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par M. ROUX (PROSPER-LOUIS).

Saint Étienne, représenté de profil, en tunique bleue et manteau blanc, tombe sous les coups qui l'accablent, la main gauche sur son cœur, la droite appuyée sur une des pierres qu'on lui a lancées; une auréole brille au-dessus de sa tête.

A gauche de la composition, un homme, tunique jaune orange, bras et jambes nus, le regard menaçant, se baisse pour ramasser des pierres.

A droite, derrière le martyr, un des bourreaux, tunique verte, soulève des deux mains une grosse pierre dont il s'apprête à le frapper; un deuxième, placé à gauche du précédent, de profil et drapé dans une tunique rouge serrée à la taille par une ceinture verte, tient également une pierre dans la main gauche. Les autres, dont on ne voit qu'une partie du corps, le menacent du poing; un de ces derniers brandit un bâton. A droite de ce groupe, est agenouillée une femme, de profil, les mains jointes; contre elle se blottit un enfant épouvanté. Derrière, au deuxième plan, un homme en tunique blanche semble encourager les meurtriers.

Au fond, à droite, se développe une grande baie; à gauche, se dressent des murailles sur lesquelles se détachent trois personnages; l'un d'eux porte une tunique jaune orange, l'autre une tunique bleue.

Signé à gauche : LOUIS ROUX. 1853.

Quatrième travée :

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

L'autel, en forme de tombeau, est peint en granit; il est décoré de guirlandes de feuilles d'olivier en cuivre ciselé et argenté. Le tabernacle est peint en marbre noir, avec moulures.

Les murs sont revêtus, à la hauteur de deux mètres, d'un soubassement contre lequel sont appliquées des tables de marbre noir; au-dessus, règne un attique d'environ 1m,20 de hauteur; une frise surmontée d'une corniche sépare le soubassement de l'attique.

L'attique est divisé en neuf panneaux par des pilastres en bois ornés d'arabesques en or sur fond noir. Chaque pilastre est dominé par une tuile à palmettes.

Au-dessus de l'autel, dans le panneau central :

La Religion. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,70. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Une jeune femme, personnifiant la Religion, est assise au centre de la composition, sur un trône de forme antique placé sur un globe.

Vêtue de blanc, la tête voilée, elle tient un calice dans la main droite et une croix dans la main gauche; à ses pieds sont posés : à gauche, un encensoir, une mitre et une crosse épiscopale; à droite, une tiare, des clous, une couronne d'épines et des palmes.

De chaque côté d'elle est agenouillée une femme en robe bleue et manteau flottant. Celle de gauche agite un encensoir, celle de droite tient un chapelet dans ses mains jointes.

Au bas de la toile, des hommes, des femmes et des enfants se tordent au milieu des flammes et tendent leurs bras vers la Religion.

Signé à droite : CHARPENTIER.

Dans le panneau de gauche :

La Foi. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57.

— L. 0m,69. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Une jeune femme assise de profil, drapée et tête voilée, présente un cœur enflammé de la main gauche; elle appuie son coude droit sur une table recouverte d'une nappe et tient une croix dans la main.

Sur la table est posé un calice au-dessus duquel est représentée une hostie entourée de rayons.

Un ange ailé, debout devant la Foi, porte des palmes.

Dans le panneau de droite :

La Charité. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,69. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Une jeune femme, assise et drapée, allaite un nouveau-né qu'elle a sur ses genoux; elle tend la main droite vers un enfant qui vient à elle portant une petite fille sur ses épaules. Un autre enfant, debout sur son siége, cherche à l'entourer de ses bras; un quatrième enfant est assis à ses pieds.

Paroi de droite.

Dans le panneau central de l'attique :

Les Funérailles. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

La scène se passe dans un cimetière. Un prêtre, en soutane noire, surplis blanc et étole noire, tient dans la main droite un goupillon et bénit une fosse ouverte à ses pieds; il a un livre dans la main gauche. Derrière lui, un enfant de chœur porte dans ses mains un bénitier.

A droite de la toile, deux femmes vêtues de noir. L'une est agenouillée, la tête dans ses mains; un enfant est couché sur ses genoux; l'autre, debout, a les mains jointes. Près d'elles se trouvent deux enfants de chœur, un cierge à la main. On aperçoit derrière ce groupe deux têtes d'homme baissées dans l'attitude d'un douloureux recueillement.

Au bord de la fosse sont jetées une pioche, une pelle, des cordes et des fleurs.

Au deuxième plan se dresse une colonne en pierre surmontée d'une croix. Au fond, au milieu de la verdure, s'élève un clocher d'église.

Dans le panneau de gauche :

L'Innocence. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,90. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Une jeune fille, drapée et assise, le pied gauche sur un tabouret, incline de la main droite une cruche dont elle verse le contenu dans un vase posé sur ses genoux.

Dans le panneau de droite :

La Sagesse. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,90. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Une femme, assise et drapée, la tête voilée, tient de la main droite sur ses genoux un miroir autour duquel s'enroule un serpent; elle a des livres sous le bras gauche.

Au-dessus de l'attique :

Les Ames dans le purgatoire. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par BOULANGER (LOUIS).

A gauche au premier plan, sont représentées deux femmes : l'une debout, l'autre à genoux. Celle-ci, de profil, en robe violet pâle et manteau gris, a les bras pendants, les mains croisées ; celle-là, vêtue d'un manteau bleu qui lui recouvre la tête, a les mains croisées sur sa poitrine.

A droite, sont groupés un homme et deux femmes. L'homme, debout, manteau vert foncé, incline la tête sur sa poitrine et croise les mains en signe de désespoir. Une des femmes également debout, vêtue de rouge et de blanc, a les yeux fixés au ciel, la tête légèrement renversée en arrière. L'autre femme est agenouillée, les mains sur ses genoux, la tête penchée, les cheveux tombants; elle porte une robe jaune.

Entre ces deux groupes, se trouve un livre ouvert sur lequel est posée une croix.

Au centre de la toile, au deuxième plan, un homme drapé dans un manteau rouge, cache sa tête dans ses mains ; à sa droite, se tient une jeune fille, robe et manteau sombres, bras pendants et mains jointes, regards au ciel; à sa gauche, une femme, manteau bleu, tête baissée.

Au fond, des rochers.

Au sommet de la composition, des anges ailés, portés sur des nuages, implorent la clémence divine.

Paroi de gauche.

Dans le panneau central de l'attique :

L'Extrême-Onction. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Un homme mourant est couché dans un lit, le bras gauche pendant, le droit replié sur la poitrine ; sa chemise entr'ouverte laisse voir une petite chaîne à laquelle sont attachées une croix et une médaille.

A la tête du lit, un prêtre, soutane noire, surplis blanc, étole noire, lève la main droite vers le ciel et présente une croix de la main gauche : derrière lui, se trouve un fauteuil sur lequel est posé un livre ouvert.

Au pied du lit, une femme à genoux tend les bras vers le moribond ; elle a une robe rouge-pâle, une collerette blanche et un manteau bleu rejeté sur ses épaules. Derrière elle est une table couverte d'une serviette : sur cette table sont placés un ciboire et deux flambeaux allumés.

A droite du lit, une seconde femme, drapée dans un manteau vert foncé, porte un enfant qui tend les bras vers le moribond.

Au fond, un rideau rouge sur lequel se détache un crucifix.

Signé à droite : CHARPENTIER.

Dans le panneau de gauche :

La Force. — Toile. — Grisaille. — H. 0^m,57. — L. 0^m,90. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Drapée et assise, une peau de lion jetée sur les épaules, la Force serre dans la main gauche une massue qu'elle appuie sur ses genoux; sa main droite est posée sur la tête d'un monstre dont la machoire est béante.

Dans le panneau de droite :

La Loi divine. — Toile. — Grisaille. — H. 0^m,57. — L. 0^m,90. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Assise et drapée, la tête voilée, le pied gauche sur un tabouret, elle tient un glaive dans la main gauche et présente de la main droite les tables de la loi qu'elle appuie sur ses genoux.

Au-dessus de l'attique :

Les Ames délivrées. — Toile. — H. 3^m,65. — L. 2^m,30. — Par BOULANGER (LOUIS).

Des hommes, des femmes et des enfants, les uns debout, les autres à genoux, semblent appeler à leur secours Jésus-Christ représenté sur un nuage au sommet de la composition. Au premier plan, au centre, une femme affaissée sur elle-même, les mains croisées sur sa poitrine, lève vers le ciel ses yeux remplis de larmes; elle a les cheveux épars et porte une robe violet pâle. A gauche, sont groupés une femme et deux hommes. L'un des hommes, de profil, un genou en terre, la poitrine à moitié couverte par une draperie blanche et marron, tend les bras vers le Rédempteur ; l'autre, debout derrière lui, est drapé dans un manteau rouge et joint les mains. La femme, dont on ne voit que le haut du corps, est également debout ; elle a la tête couverte d'un voile vert, les yeux attachés au ciel. A droite, se trouve un second groupe de plusieurs personnages dont trois seulement, une femme et deux hommes, sont visibles en entier. L'homme placé en avant a le bras gauche pendant, la main ouverte, le regard tourné vers le Christ; son manteau est bleu. L'autre, en chemise blanche et manteau gris, lève le bras droit vers le ciel. La femme, robe et corsage verts, manteau rouge, pose la main droite sur sa poitrine. Au fond, se dressent des rochers. Le Christ est drapé dans un manteau blanc, les bras en croix. De chaque côté de lui est un ange ailé. L'ange de gauche, vêtu de jaune, tient une couronne d'épines ; celui de droite, couvert d'une tunique rouge pâle et manteau bleu flottant, porte une croix dans ses bras.

Commande de 1850.

Cinquième travée.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR (autrefois CHAPELLE DES APOTRES).

L'autel, en bois de chêne rehaussé d'or, est composé d'un tombeau précédé de colonnes divisées en panneaux par des pilastres : colonnes et pilastres sont cannelés et d'ordre dorique. La porte du tabernacle s'ouvre entre deux colonnettes corinthiennes supportant un entablement avec corniche à modillons ; sur la porte se détache une figure de Saint Jean-Baptiste.

Au-dessus, s'élève un motif composé sur la face de deux colonnettes corinthiennes sur lesquelles repose un entablement terminé par un fronton triangulaire ; entre les colonnettes est creusée une fausse baie. Ce motif sert de piédestal à une statue de fabrication industrielle représentant le Sacré-Cœur.

Les murs de la chapelle du Sacré-Cœur sont revêtus d'une boiserie en chêne formant soubassement et attique. Le soubassement a 2^m de haut, l'attique 1^m,20 ; entre eux, se développe une frise décorée de triglyphes et de patères. Le soubassement est divisé en panneaux simulés par des filets d'or. L'attique présente, au-dessous de l'autel, trois panneaux séparés par des niches renfermant chacune une statuette en bois doré. Panneaux et niches sont limités par des pilastres supportant une corniche à denticules. Le panneau central des murs latéraux présente une hauteur double de celle des autres et sert d'encadrement à une toile cintrée; de chaque côté est creusée une niche abritant une statuette; les huit statuettes sont la copie de celles qui décorent la châsse de saint Sébald, dans l'église de Nuremberg.

Paroi de droite.

Dans le panneau central de l'attique :

Jésus remettant à saint Pierre les clefs du paradis. — Toile. — H. 2^m. —

L. 1^m,30. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus remet de la main droite les clefs à saint Pierre; vu de face et drapé dans un manteau bleu qui laisse une partie de sa poitrine découverte, il lui montre de la main gauche un troupeau de moutons paissant à ses côtés ; ses pieds et ses mains portent les traces des clous qui l'ont fixé à la croix.

Saint Pierre, à genoux, en tunique marron et manteau blanc, croise les bras sur sa poitrine, contre laquelle il presse les clefs du Paradis.

A droite de la composition, derrière saint Pierre, se tiennent quatre apôtres. L'un d'eux de profil, manteau rouge, joint les mains; un autre, également de profil, est en tunique bleue et manteau vert. On n'aperçoit que le haut du corps de deux autres placés de face ; l'un de ces derniers, tunique jaune et manteau vert, étend la main gauche vers le Christ.

Fond de paysage.

Au-dessus de l'attique :

Jésus remettant à saint Pierre les clefs du Paradis. — Toile. — H. 3^m,65. — L. 2^m,30. — Par M. Picou (Henri-Pierre).

Le Christ, de profil, manteau blanc, remet de la main droite une clef à saint Pierre et en tient une seconde dans la main gauche.

Saint Pierre, manteau jaune orange, est agenouillé devant lui.

Près de saint Pierre, se trouvent deux apôtres, l'un debout, l'autre à genoux. Celui-ci, représenté de profil, est drapé dans un manteau marron ; celui-là, vu de dos, est couvert d'un manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche.

D'autres apôtres, dont on ne voit que la tête, sont groupés autour du Christ.

Paroi de gauche.

Dans le panneau central de l'attique :

Jésus-Christ et saint Pierre. — Toile. — H. 2^m. — L. 1^m,30. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus-Christ est aux portes de Rome. En tunique bleue et manteau rouge, il tient une croix dans le bras gauche et se retourne vers saint Pierre, auquel il reproche d'avoir quitté la ville dont il vient de franchir l'enceinte.

Saint Pierre, de profil, vêtu d'une tunique bleue que cache presque entièrement un manteau marron, s'appuie sur un bâton de voyage et semble protester contre le reproche qui lui est adressé.

Au loin, à gauche, on aperçoit la ville. Au fond, se déroule un paysage : cours d'eau, quelques maisons bâties au milieu de montagnes.

Au-dessus de l'attique :

Prédication de saint Paul. — Toile. — H. 3^m,65. — L. 2^m,30. — Par M. Picou (Pierre-Henri).

Le saint, en tunique bleu pâle et en manteau jaune relevé sur l'épaule gauche, est debout sur un perron que précèdent trois marches; plusieurs apôtres l'accompagnent. Il étend la main droite vers un groupe d'hommes et de femmes qui se pressent autour de lui.

A gauche de la toile, en bas des marches, se tiennent deux hommes : l'un à genoux, l'autre debout. Le premier, vu de dos, tunique blanche et manteau rouge, étend ses bras nus vers l'apôtre des Gentils. Le second, de profil, porte une tunique rose et un manteau vert dont il relève les pans de la main droite.

A droite, une femme, en descendant les marches, se retourne vers saint Paul et semble vouloir lui présenter une jeune fille et un petit garçon sur la tête desquels ses mains sont posées. Cette femme, dont les cheveux retombent sur les épaules, est vêtue d'une robe rouge pâle et d'un manteau vert foncé. La jeune fille, vue de dos, a une robe violette et joint les mains ; le petit garçon, de profil, est en tunique vert foncé.

On ne voit que la tête des apôtres placés derrière saint Paul.

TRANSEPTS.

Ils sont recouverts d'une voûte en berceau supportée par un entablement semblable à celui de la nef. Les baies qui les éclairent forment pénétration dans cette voûte.

Les chapelles qu'ils renferment ont été décorées primitivement sur les dessins d'Étienne-Louis Boullée (1728-1799), et c'est à l'architecte Charles-Pierre Coustou, second fils du sculpteur Guillaume Coustou, que sont dus les dessins des deux autels placés contre les piliers du chœur. Les chapelles sont limitées par deux pilastres entre lesquels est creusée une grande niche peu profonde, encadrée d'un motif décoratif simulant une arcade dont la voûte, en marbre blanc, est divisée en caissons avec rosaces. Les pieds-droits de cette arcade sont ornés chacun d'un panneau en marbre vert sur lequel se détache une guirlande composée de ceps de vigne avec feuilles et grappes, et d'épis de blé reliés entre eux par des rubans.

Chacune de ces niches contient une grande toile.

Dans le transept de gauche est installée une chapelle consacrée à saint Denis ; dans

celui de droite, une chapelle dédiée à sainte Geneviève. Ces chapelles sont closes par une balustrade demi-circulaire en marbre blanc, interrompue à son centre par une porte en bronze richement ornée. Les extrémités de cette balustrade s'appuient contre des piédestaux sur chacun desquels est placée une statue.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Au-dessus de l'autel, dans l'arcade :

Saint Denis prêchant la foi en France. — Toile marouflée. — H. 6m,65. — L. 4m. — Par VIEN (JOSEPH-MARIE). 1767.

Le saint est debout devant la porte d'un temple dont on aperçoit deux colonnes et une partie de l'entablement ; il montre le ciel de la main droite à la foule accourue à sa voix, et serre un bâton de voyage dans la main gauche; sa tunique est bleu pâle, et son manteau blanc.

En bas des marches qui conduisent au porche, au centre de la composition, est assise une femme derrière laquelle est agenouillé un jeune homme. Celui-ci est représenté de profil, en tunique jaune et en manteau rouge ; celle-là tend les bras vers saint Denis ; sa robe est violette, et ses cheveux sont retenus par un foulard blanc.

A gauche de la toile, se trouve un groupe composé de deux jeunes femmes, d'un enfant et de quatre hommes. Une des jeunes femmes, tunique bleue, tient dans ses mains les bras d'un enfant vêtu de blanc debout devant elle ; l'autre, dont le haut du corps seul est visible, appuie sa main gauche sur l'épaule de la précédente et lui désigne saint Denis de la main droite ; la robe de cette dernière est rouge. Près de l'enfant est agenouillé, les mains jointes, un homme en manteau marron. Les trois autres personnages sont en partie cachés par les précédents.

A gauche de l'apôtre des Gaules, sous le porche, se tiennent cinq femmes et deux hommes; ceux-ci sont debout ; quatre des femmes sont assises. Une de ces femmes est vêtue d'une tunique rouge et d'un corsage jaune qui découvre sa poitrine ; elle entoure un enfant de sa main gauche. Une autre, placée à côté de la précédente, croise les bras sur son cœur. Des autres femmes on n'aperçoit que le haut du corps. Une de ces dernières est couverte d'un manteau jaune ; elle a les bras ouverts ; sa tête est voilée. Les deux hommes, enveloppés dans un manteau sombre, semblent discuter.

Derrière saint Denis, se trouvent saint Rustique, saint Éleuthère et deux autres personnages dont la tête seule est visible. Saint Rustique, tunique violette et manteau jaune, a la main gauche sur son cœur.

Au fond, se dresse une maison précédée d'une terrasse sur laquelle se tiennent quatre personnes.

Au sommet de la composition est représentée la Foi sous les traits d'une jeune femme. Celle-ci, portée sur un nuage, est drapée dans un manteau blanc, tient une croix dans la main gauche et présente une palme de la main droite ; elle est escortée par des anges. L'un de ces anges, ailes déployées, tunique bleue flottante, porte une palme dans la main droite et tient de la main gauche une couronne de roses au-dessus de la tête de saint Denis.

Cette toile a été exposée au Salon de 1767 (nº 15). Nous conservons à cette composition le titre qu'elle porte au livret, où il est suivi de la mention : « Tableau destiné à décorer l'une des chapelles latérales de l'église de Saint-Roch. » Elle a fait partie du musée spécial de l'École française à Versailles, sous le nº 338.

Par les soins de M. de Chabrol, ce beau tableau, et son pendant du transept de droite, furent remis en place et restaurés par M. BELOT. La peinture de VIEN avait beaucoup souffert. Le *Moniteur* du 1er octobre 1819 rend compte de cette importante restauration.

Sur le piédestal de gauche :

Saint Augustin, évêque et docteur de l'Église. — Statue. — Pierre. — H. 2m,65. — Par D'HUEZ (JEAN-BAPTISTE).

Mitré et revêtu de ses habits sacerdotaux, il tient un livre dans la main droite et présente de la main gauche un cœur enflammé.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1765 (nº 221).

Sur le piédestal de droite :

Saint André. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par PRADIER (JAMES).

Saint André a la poitrine découverte, la partie inférieure du corps cachée par une draperie, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux levés au ciel; il porte la main gauche sur son cœur, son bras droit est pendant, sa main ouverte.

Derrière lui est dressée la croix, instrument de son supplice.

On lit sur le socle : *Saint André par Pradier. Don de la ville de Paris à l'église Saint-Roch. Anno* 1823.

Sur le mur, en retour à gauche :

Saint Denis en mission. — Toile marou-

flée. — H. 2m,60. — L. 1m. — Par RÉGNIER (AUGUSTIN-JACQUES).

Saint Denis et ses deux compagnons sont arrêtés au milieu de la campagne, sur le bord d'un ruisseau. Saint Denis, debout, vu de face, tunique blanche et manteau jaune, un bâton de voyage dans la main droite, montre la direction des Gaules à un de ses compagnons assis à ses pieds sur un petit tertre. Celui-ci, tunique blanche et manteau rouge, tient un bâton de voyage dans la main gauche ; sa main droite est posée sur ses genoux.

L'autre des compagnons de saint Denis est agenouillé sur le bord du ruisseau, où il puise de l'eau dont il cherche à se désaltérer ; sa tunique est bleue.

Fond de paysage.

Cette toile est encadrée d'un motif décoratif en grisaille sur fond or qui se compose d'un médaillon supporté par deux anges se terminant en rinceaux et tenant une guirlande de fruits et de fleurs. Au-dessus du médaillon se trouve une tête d'ange ailée, et au-dessus de la tête d'ange une couronne de laurier au centre de laquelle est représentée une coupe remplie de fruits. Ce motif est lui-même renfermé dans un cadre en marbre rouge.

Sur le mur en retour, à droite, dans un motif semblable au précédent :

Martyre de saint Denis. — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 1m. — Par REGNIER (AUGUSTIN-JACQUES).

Le saint, tunique blanche et manteau jaune, est agenouillé, les mains jointes, la tête baissée. A sa droite, un soldat, le torse nu, la partie inférieure du corps cachée par une draperie blanche, lève la hache dont il va le frapper.

A gauche de la toile se dresse la statue d'une divinité gauloise.

Au deuxième plan apparaissent quelques soldats.

Fond de paysage.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Au-dessus de l'autel, dans l'arcade :

Le Miracle des ardents. — Toile marouflée. — H. 6m,65. — L. 4m. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

A droite de la composition est agenouillée une jeune femme qui tend les bras vers sainte Geneviève représentée au sommet de la toile ; elle est soutenue par deux servantes et presse dans sa main droite la main d'un enfant nouveau-né en pleurs qu'un homme a dans ses bras ; sa robe est blanche et serrée à la taille par une ceinture bleue dont l'agrafe d'or est enrichie de pierres fines ; sur ses épaules est jeté un manteau jaune.

L'une des servantes, vue de dos, est vêtue d'une robe rouge et tient les yeux attachés sur la patronne de Paris ; l'autre porte une robe verte ; elle a sur la tête un espèce de turban blanc.

L'homme, en tunique bleue et manteau rouge brodé d'or, lève la tête vers sainte Geneviève ; à ses pieds est agenouillée une femme, les mains jointes, dans l'attitude du plus profond désespoir.

Près de ce groupe, une femme morte est couchée sur le ventre, le dos nu, les bras pendants, les cheveux épars.

A gauche de la toile, une jeune femme, la poitrine nue, les traits déjà décomposés, est étendue sur un grabat; un enfant, dont la figure trahit la peur, cherche à la réveiller. Derrière l'enfant agonise un homme soutenu par un vieillard à demi couché à terre ; un manteau rouge laisse à découvert une partie de sa poitrine.

A l'une des fenêtres d'une maison, dont la façade s'étend à droite, apparaît un homme enveloppé dans un linceul, le bras droit étendu en avant; deux hommes, dont le haut du corps seul est visible, cherchent à le repousser.

On aperçoit au loin des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants levées vers le ciel.

Sainte Geneviève, accompagnée d'anges et portée par des nuages, semble implorer la clémence de Dieu en faveur des malheureux atteints du mal des ardents ; elle a un corsage rouge, une robe blanche et un manteau bleu flottant; sa tête est couverte d'un voile blanc.

Un des anges qui l'accompagnent tient une houlette, un autre paraît effrayé du spectacle qui se déroule devant lui.

Cette toile a été exposée au Salon de 1767 (no 67) ; elle a fait partie du musée spécial de l'École française, à Versailles, sous le no 80. L'esquisse, achetée à la vente Laluyé, existe dans les collections de la ville de Paris. Une autre esquisse, exposée en 1883 au musée des Arts décoratifs, appartient à M. Buon, ancien inspecteur des Beaux-Arts.

Sur le piédestal de gauche :

Saint Léon le Grand, pape et docteur de l'Église. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,65. — École française. — Dix-huitième siècle.

Revêtu de ses habits sacerdotaux, il porte la tiare sur sa tête et relève de la main gauche le coin de sa chape richement brodée ; il a le bras droit pendant, la main ouverte. A

sa droite, un ange ailé élève au-dessus de sa tête un livre ouvert.

Sur le piédestal de droite :

Saint Marcel, évêque de Paris. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,55. — École française. — Dix-huitième siècle.

Drapé, la tête nue, les mains jointes, le regard au ciel, il est à demi agenouillé sur une pierre ; à ses pieds se trouve une mitre près de laquelle est posé un livre ouvert.

Sur le mur, en retour, à droite, dans un motif semblable à celui décrit ci-dessus :

Sainte Geneviève inspirée. — Toile marouflée. — H. 2,60. — L. 1m. — Par LECOINTE (CHARLES-JOSEPH). 1856.

La bergère, les mains jointes, les yeux levés au ciel, est au milieu de la campagne entourée de ses moutons ; sa robe est bleue et son manteau blanc.

Sur le mur, en retour, à gauche :

Sainte Geneviève guérissant sa mère. — — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 1m. — Par LECOINTE (CHARLES-JOSEPH), 1856.

Sainte Geneviève de profil, jupon bleu et robe rouge, est debout près d'un puits; elle tient dans sa main gauche un vase en cuivre. Sa mère, tête voilée, robe sombre, est assise devant elle sur une pierre.

Au fond, des arbres.

Contre le premier pilier du chœur, à gauche :

Jésus au jardin des Oliviers. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par FALCONET (ÉTIENNE-MAURICE).

Jésus est à demi couché plutôt qu'assis sur un quartier de rocher contre lequel il s'appuie, le bras gauche pendant, la tête inclinée sur l'épaule gauche, les yeux fermés. A ses pieds, des clous, une éponge et une couronne d'épines.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1757. Elle fut commandée pour décorer l'un des autels érigés alors de chaque côté de l'entrée du chœur.

Contre le premier pilier du chœur, à droite :

Saint Roch. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par BOICHOT (GUILLAUME). Vers 1814.

Assis sur une pierre, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux au ciel, la main droite sur son cœur, il relève de la main gauche le pan de sa tunique et découvre sa jambe droite. Son chien est couché entre ses jambes.

A ses pieds, à droite, sa gourde et un pain entamé; à gauche, un long bâton de voyage et un chapeau.

Cette statue a remplacé, sous le premier Empire, l'ancienne statue de SAINT ROCH par Guillaume COUSTOU le fils, érigée en 1757 en pendant au *Jésus au jardin des Oliviers* de FALCONET.

COUPOLE CENTRALE.

Dieu le Père et le Christ. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE). 1859-1864.

Dieu le père est assis de profil et drapé dans un manteau rouge ; il soulève un globe dans la main gauche et serre dans sa main droite la main de son Fils Jésus-Christ, qui, debout et enveloppé dans un manteau rouge, tient une bannière dans le bras gauche.

Jésus-Christ entre deux anges, figurant la Résurrection. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Jésus-Christ est représenté de profil, assis sur un nuage et vêtu d'un manteau rouge qui laisse sa poitrine à découvert; il tient un globe dans la main gauche et lève la main droite vers le ciel.

Trois anges ailés tiennent des trompettes.

Jésus-Christ entre saint Léon et saint Roch, figurant la Glorification de l'Église. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Jésus, vu de face, en tunique bleue et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche, lève la main droite vers le ciel et soulève un globe dans la main gauche. A sa droite est agenouillé saint Léon, et à sa gauche saint Roch. Celui-ci, vu de profil, est vêtu de l'habit de pèlerin, il a les mains jointes, un bâton de voyage dans le bras gauche. Saint Léon, les yeux attachés sur le Rédempteur, porte la main gauche sur son cœur ; il est coiffé de la tiare et revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane blanche, chape dorée et doublée de rouge.

Jésus entre deux anges, figurant l'Ascension. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Jésus-Christ, assis sur un nuage, porte un manteau rouge qui laisse une partie de sa poitrine à découvert ; il a le bras gauche replié et montre le ciel de la main droite. Un ange, placé à sa gauche, tient une palme; un autre, agenouillé à sa droite, élève au-dessus de sa tête un calice. Le premier de ces anges est vêtu d'une tunique rouge pâle, le second d'une tunique bleue. Un troisième, qui porte un ciboire dans la main droite et un cœur enflammé dans la main gauche, semble,

sur l'ordre du Christ, prendre son vol vers la terre.

PENDENTIFS DE LA COUPOLE.

L'Archange Raphaël. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert, et soulève un vase dans ses mains. Trois anges l'entourent ; celui de droite porte un flambeau, les autres un cartouche. Sur le cartouche de gauche, on lit : JUDEX ; sur celui du bas : RAPHAEL.

L'Archange Gabriel. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Assis sur un nuage, il présente une fleur de lys de la main droite et lève la main gauche vers le ciel ; sa tunique est blanche et son manteau bleu. Trois anges portant chacun un cartouche occupent les angles du pendentif. Sur le cartouche que tient l'ange placé dans l'angle inférieur est écrit, en lettres d'or : GABRIEL.

L'Archange saint Michel. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Vu de face, cuirassé et casqué, il serre une lance dans la main gauche et lève la main droite vers le ciel ; son manteau est rouge doublé de vert. Il est accompagné de trois anges portant, celui de gauche, un phylactère avec ce mot : VIA ; celui de droite, un flambeau ; celui du bas, un cartouche sur lequel est écrit : MICHAEL.

L'Ange Uriel. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Couvert d'une tunique rouge et d'un manteau bleu, il a un encensoir dans les mains. Un ange est représenté dans chacun des angles du pendentif : celui de droite déplie un phylactère sur lequel on lit : REX ; les deux autres présentent un cartouche. Sur le cartouche de gauche est écrit ce mot : VIA ; sur celui du bas : URIEL.

CHŒUR.

Le chœur comporte six travées, dont trois en hémicycle.

Le sanctuaire est élevé de deux marches au-dessus du chœur et pavé en petits carreaux de marbre blanc et rouge à pans hexagonaux ; les marches sont en marbre griotte des Pyrénées.

Dans les tympans de l'arcade du fond sont sculptés deux bas-reliefs représentant :

Celui de gauche :

La Foi. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m. — L. 2. — Par CHARPENTIER (RENÉ). — — Vers 1723.

Drapée et assise, la tête couronnée de roses, la Foi soutient de la main gauche les Tables de la Loi posées sur ses genoux et présente de la main droite un Évangile ouvert.

Celui de droite :

La Charité. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m. — L. 2m. — Par CHARPENTIER (RENÉ). — Vers 1723.

Drapée et assise, la Charité a sur ses genoux un enfant auquel elle donne le sein et tient dans la main droite un cœur enflammé. Devant elle se trouve une jeune fille lisant.

Ces deux bas-reliefs seraient les derniers restes de la sculpture décorative générale exécutée de 1720 à 1723 par RENÉ CHARPENTIER, élève de GIRARDON, et continuée après sa mort de 1723 à 1727, d'après ses dessins.

Le chœur est séparé des bas côtés par une grille, et de la nef par une balustrade. Cette balustrade est interrompue par quatre pilastres en bois, peints en vert antique, décorés de têtes d'ange surmontés chacun d'un piédouche supportant une boule sur laquelle se dresse une petite croix.

MAITRE-AUTEL.

Il est élevé, au fond du chœur, sur quatre degrés en marbre du Languedoc terminés en quart de cercle à leurs extrémités. Le palier de l'autel est entièrement couvert d'une riche mosaïque florentine décorée du chiffre de saint Roch, de palmettes et d'étoiles.

L'autel, en marbre vert, a la forme d'un cube ; il est couronné d'une frise de feuillage en bronze doré, incrusté dans le marbre. Sa face est divisée en trois parties par des pilastres : un Agneau pascal entouré de rayons et couché sur le livre des sept sceaux occupe la partie centrale ; les deux autres parties sont ornées de têtes d'ange accompagnées de guirlandes de fruits et de palmes. Tous les ornements que comporte le tombeau de l'autel sont en bronze doré.

Sur le tombeau repose la pierre sacrée, en marbre blanc d'Italie, au-dessus de laquelle s'élèvent deux gradins en griotte d'Italie ornés de moulures en marbre statuaire. Au milieu se dresse un tabernacle que surmonte un fronton à palmettes et qu'encadrent deux Anges ailés portant une épée flamboyante. Le tabernacle est en bronze doré, les anges sont en marbre blanc.

La croix, les flambeaux et autres ornements

du chœur ont été exécutés dans les ateliers de Thomire sur les dessins de Charles Lelong, architecte.

De chaque côté du maître-autel est placée une table de forme antique servant de crédence. Ces tables se composent d'une plaque de porphyre, d'une traverse figurant frise avec consoles d'amortissement, de deux balustres reliés entre eux par des guirlandes de feuilles de laurier et d'un socle dont les angles sont décorés de griffes. La traverse, les balustres et le socle sont en bois; les consoles, les guirlandes et les griffes sont en bronze doré et ciselé.

PETIT ORGUE.

Dans la deuxième arcade, à droite, est installé un buffet d'orgue dont la face donnant sur le chœur a seule reçu une décoration artistique. Ce buffet, de forme rectangulaire, comporte un soubassement divisé, sur la face principale, en trois panneaux décorés chacun d'un cadre à crossettes présentant : celui du centre, le monogramme du Christ entouré de rayons en bois découpé ; les deux autres, le monogramme de saint Roch, accompagné de rinceaux et de coquilles également en bois découpé. La corniche qui surmonte le soubassement est ornée d'une guirlande de feuilles de laurier. Le buffet proprement dit se compose d'une partie centrale limitée par des colonnes torses supportant une arcade surbaissée dont les tympans sont occupés par des branches de chêne et de laurier, et deux parties latérales comportant chacune une console formant une assez forte saillie. Au-dessus, règne une corniche richement sculptée. Le buffet est dominé par un petit motif décoratif encadrant de petits tuyaux ; ce motif est couronné par un fronton interrompu par un écusson au chiffre de saint Roch. Sur l'extrados du fronton sont assis deux petits Anges.

La menuiserie de ce buffet a été exécutée en 1845, par M. Cor, sculpteur sur bois, d'après les dessins de M. Despans, architecte.

VOUTE DU CHOEUR.

Première travée :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 3m. — Par Roger (Adolphe).

Saint Matthieu est assis sur un nuage. Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert; il a le bras droit replié et un style dans la main; la main gauche tient un livre ouvert qu'il appuie sur un Ange ailé agenouillé à sa droite; l'évangéliste tourne légèrement la tête à gauche et semble recueillir les paroles d'un ange ailé qui plane au-dessus de lui. Cet ange est vêtu de blanc, porte les ailes déployées, une flamme sur le front; la main droite pose sur son cœur, et il étend la main gauche en avant.

Pénétration de la voûte.

A gauche :

Saint Barthélemi. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Assis, drapé et vu de face, il tient dans la main droite un couteau, instrument de son supplice.

A droite :

Saint Philippe. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Saint Philippe est assis de face sur un nuage; il a une croix dans la main gauche et appuie le bras droit sur un livre ouvert qu'il tient sur ses genoux.

Deuxième travée :

Un Ange. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Les ailes déployées, vêtu d'une tunique rouge, il présente une coupe de la main droite et porte dans la main gauche un cartouche aux initiales de saint Roch.

Pénétration de la voûte.

A gauche :

La Domination. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Un ange ailé, assis et drapé, tient une palme dans la main droite et présente de la main gauche une couronne royale.

A droite :

La Vertu céleste. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Assis sur un nuage, les ailes déployées, et vu de trois quarts, il appuie la main droite sur un globe posé sur ses genoux ; une étoile brille au bout de l'index de sa main gauche.

Troisième travée :

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 3m. — Par Roger (Adolphe).

Assis sur un trône de forme antique, saint Pierre est représenté de face, en tunique blanche doublée de rouge, chape jaune fermée par une agrafe enrichie de diamants. Il a une clef dans chaque main, la main droite relevée vers le ciel, la gauche abaissée vers

la terre. A ses pieds, à gauche, est posée la tiare pontificale. De chaque côté de lui se tient un ange ailé portant un flambeau. L'ange de droite soulève le pan de sa chape, celui de gauche s'appuie sur une table sur laquelle sont gravées ces paroles du Christ : TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM EDIFICABO ECCLESIAM MEAM.

Pénétrations de la voûte.

A gauche :

Saint André — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Assis et drapé, il lève la main gauche vers le ciel; sa main droite repose sur un des bras d'une croix, instrument de son supplice.

A droite :

Saint Jacques. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Assis sur un nuage et vu de face, il a un livre dans la main droite et un bâton de voyage dans la main gauche.

Au-dessus des fenêtres du sanctuaire sont représentés :

Trois Anges. — Peinture murale. — Diam. : 2m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Celui de gauche tient un calice. Au-dessous, dans un cartouche est écrit : AGONIA.

Celui du milieu présente un cartouche sur lequel ont lit : INRI. Au-dessous, un second cartouche porte ce mot : REDEMPTIO.

Celui de droite tient une couronne d'épines.

Les deux premiers sont vus de face ; le troisième, de profil. Tous portent une draperie bleue serrée autour des reins.

Cette décoration a été exécutée de 1859 à 1864.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Le soubassement des chapelles que renferment les bas côtés du chœur est revêtu de peintures de différentes couleurs imitant le marbre. Au-dessus du soubassement des parois de gauche et de droite se trouve un cadre en marbre rouge terminé en haut et en bas par des parties en hémicycle ; ces cadres se détachent sur un mur, en stuc; ils sont surmontés d'une tête d'ange ailée et renferment une toile dont le sujet est tiré de la vie du saint auquel est consacrée la chapelle qu'elle décore.

Dans le mur du fond est encastré dans une boiserie imitant le marbre rouge un bas-relief en plâtre rappelant une des stations de la croix.

Toutes ces chapelles sont closes, comme celles des bas côtés de la nef, par une grille de 1m,75 de hauteur, formée de barreaux terminés par des lances ; les barreaux sont peints en vert, les lances sont dorées.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de gauche :

Saint Vincent de Paul secourant les malheureux. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. PORION (CHARLES).

Le saint est debout devant le porche d'une église, en tunique et en manteau noirs; il tend les bras vers un petit enfant à moitié nu que lui présente une femme. Celle-ci, le visage éploré, porte un corsage et une robe de couleur grise; sa tête est couverte d'un foulard. A la droite de cette femme est accroupi un jeune homme, jambes nues, dont la culotte bleue et le manteau gris rejeté en arrière sont rapiécés; ce malheureux serre dans la main gauche un bâton sur lequel il s'appuie et tend la main vers saint Vincent de Paul. Derrière lui se tiennent deux hommes dont la tête seule est visible; l'un de ces hommes soulève en l'air un chapeau de feutre gris. A droite du saint est un jeune prêtre; à gauche se trouve une jeune fille dont la main gauche repose sur l'épaule d'un enfant. Celui-ci est vêtu d'une simple chemise et tient un morceau de pain dans ses mains jointes; il semble remercier saint Vincent de Paul; celle-là, pieds nus, porte une robe marron et a la tête couverte d'une espèce de chaperon gris. Derrière le saint se dressent des colonnes de l'édifice religieux. Des fleurs occupent la partie inférieure en hémicycle. Fond de paysage.

Commande de 1846.

Paroi du fond, au-dessous de la fenêtre :

Les bas-reliefs du Chemin de la Croix ont été exécutés par DESEINE et DELAPERCHE de 1806 à 1820. Les stations septième et huitième sont de DELAPERCHE.

Jésus trahi par Judas. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Judas serre la main de Jésus et le baise au visage. Quatre soldats suivent le traître ; deux de ces soldats portent un flambeau, le quatrième tient une corde. Dans la partie droite du bas-relief se trouvent trois disciples de Jésus. L'un d'eux joint les mains à la vue de l'outrage, un autre étend la main gauche en avant, le troisième saisit la poignée de son épée. Au fond, des arbres.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Apothéose de saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. Porion (Charles).

A gauche de la composition, un prêtre vu de dos, les mains jointes, suit des yeux saint Vincent de Paul que des anges enlèvent au ciel. Près de lui se tiennent un homme et une femme dont on ne voit qu'une partie du corps ; la femme est assise et porte un enfant nouveau-né sur ses genoux ; l'homme a les yeux baissés.

A droite, une femme assise entoure de son bras gauche un petit enfant endormi sur son giron ; son bras droit est replié, et sa main soutient son menton ; elle a une robe rouge, et sa chemise est entr'ouverte ; ses cheveux flottent sur ses épaules. Debout derrière elle, une Sœur de charité tend les bras vers l'enfant.

Au fond, un paysage.

Dans le haut de la toile, un ange ailé, en tunique blanche et manteau rouge flottant, soutient saint Vincent de Paul à moitié couché sur ses genoux. La tunique de l'ange laisse à découvert une partie de sa poitrine. De petits anges ailés apparaissent au milieu des nuages sur lequel le saint est emporté ; l'un de ces anges présente un phylactère avec cette maxime : Aimez-vous les uns les autres.

Dans la partie inférieure en hémicycle croissent des fleurs.

Commande de 1846.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de droite :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par Tissier (Ange).

A gauche de la composition, saint Joseph, en tunique marron et manteau vert, porte dans ses bras l'Enfant Jésus posé sur un linge blanc ; il a les yeux fixés au ciel.

A droite, la Vierge, assise sur une botte de paille, robe rouge et voile bleu, tend les bras vers son divin Fils ; près d'elle, se montre la tête d'une vache.

Au sommet, trois anges ailés descendent dans un rayon pour adorer le Messie. L'ange du milieu est vêtu de blanc ; celui de gauche est en tunique bleue et enlace de ses bras le cou du précédent ; celui de droite est couvert d'une tunique rouge, il a les mains jointes.

Signé à gauche : A. Tissier. 1852.

Cette peinture a été commandée en 1846.

Paroi de fond, sous la fenêtre :

Jésus devant Caïphe. — Bas-relief. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par Deseine (Louis-Pierre).

Caïphe est assis, la main droite sur son cœur, le coude gauche appuyé sur le bras de son siége. A sa droite se tourne le premier vice-président du Sanhédrin qui tient un manuscrit dans la main gauche et tend la main droite vers le Christ.

Derrière Caïphe, deux hommes debout semblent discuter.

A gauche du grand prêtre est assis le secrétaire du Conseil suprême.

Jésus-Christ est amené garrotté par quatre soldats. L'un de ces soldats tient la corde qui lui serre les poignets ; un autre le pousse en avant ; un troisième semble porter l'accusation contre lui.

Au pied du siége de Caïphe sont jetés un faisceau et un bouclier.

Commande de 1819.

Paroi de gauche :

La Mort de saint Joseph. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. Biennoury (Victor-François-Éloi).

Saint Joseph, en tunique blanche et les mains jointes, est à demi couché sur un manteau rouge. Jésus est assis près de lui. Vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu, il se tourne vers sa mère en pleurs et semble l'exhorter au courage.

La Vierge, debout, robe bleue, tête voilée et manteau violet, appuie sa tête sur sa main droite.

Au fond, on aperçoit un établi, au-dessus duquel sont accrochés un marteau et des tenailles.

Au sommet de la composition, un ange, assis sur des nuages, tient un lys dans la main droite, sur lequel on lit : Beati mortui qui in Domino morientur. Cet ange est vu de face ; sa tunique est verte et son manteau rouge.

Commande de 1848.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER.

Paroi de gauche :

Saint François Xavier prêchant au peuple la parole de Dieu. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par Scheffer (Henri).

Saint François Xavier est représenté, de profil, debout, devant le porche d'un édifice, en soutane noire, surplis blanc, étole blanche brodée et frangée d'or ; il montre le ciel de la main droite à la foule accourue à sa voix et lui présente un crucifix de la main gauche.

Un vieillard, en manteau jaune, placé devant lui, en bas du porche, tête nue et mains

jointes, écoute ses paroles avec recueillement. Ce vieillard est à moitié caché par un jeune seigneur dont le poing est crispé et qui semble jeter sur le saint un regard menaçant ; ce jeune homme est nu-tête et de profil ; il est vêtu d'un petit manteau rouge doublé de blanc et porte des hauts-de-chausses lilas ; une épée est attachée à son côté.

Au premier plan est assis un soldat cuirassé et casqué ; un manteau rouge est jeté sur ses genoux.

Au fond, s'élèvent les piliers d'un édifice au pied duquel sont groupés divers personnages.

Signé à droite : H. SCHEFFER.

Commande de 1849.

(Ce tableau a été exécuté en réalité par LOYER (AUGUSTE), et même il avait mis sa signature au bas ; mais l'Administration a exigé que l'on rétablît celle de HENRI SCHEFFER, à qui elle en avait fait la commande.)

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus accablé d'outrages. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1^m,80. — L. 2^m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Jésus est assis, les mains liées. Un soldat lui bande les yeux ; un autre tient dans la main gauche un objet pointu qu'il s'apprête à lui enfoncer dans le bras ; le premier de ces soldats est debout ; l'autre est assis. Derrière eux se tiennent deux personnages ; l'un d'eux porte un flambeau dans la main droite et serre dans la main gauche un bâton dont il rudoie le Sauveur. Un troisième soldat lève son poing gauche au-dessus de la tête du Christ, à la droite duquel il est placé ; il a une lance dans la main gauche. Un homme agenouillé, la poitrine découverte, tient dans la main gauche un long cornet dont il applique l'embouchure à l'oreille de Jésus. Derrière ce personnage, un jeune homme montre de la main gauche le Rédempteur à un soldat dont il enlace la taille de son bras droit. Ce soldat a la main gauche sur la poignée de son glaive.

A gauche du bas-relief, un individu dont on n'aperçoit que le haut du corps se dispose à lancer une pierre.

Au fond, des arcades.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Saint François Xavier secourant un voyageur égaré dans les neiges. — Toile. — H. 4^m,55. — L. 2^m. — Par SCHEFFER (HENRI).

Saint François Xavier soutient dans ses bras un jeune homme égaré au milieu des montagnes couvertes de neige. Il est représenté de profil et porte une soutane noire ; sa tête est couverte d'un chapeau rond en feutre noir. Le jeune voyageur est botté, vêtu d'un pantalon bleu et d'un manteau gris dont le capuchon lui recouvre la tête.

Signé à droite : HENRY SCHEFFER.

Au fond, à gauche, apparaît le toit d'un couvent.

Commande de 1847.

Quatrième travée.

CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Paroi de gauche :

Saint Charles Borromée assistant le pape Pie IV à son lit de mort. — Toile. — H. 4^m,55. — L. 2^m. — Par M. BALZE (RAYMOND).

Le Pape est étendu tout habillé sur un lit : soutane et camail rouges bordés d'hermine, rochet enrichi de dentelles ; sa tête est couverte d'une calotte rouge également bordée d'hermine ; il a les bras tendus, les mains ouvertes, et reçoit l'Extrême-Onction que lui donne saint Charles Borromée debout devant son lit.

Saint Charles, soutane et chasuble rouges, rochet blanc, étole rouge rehaussée d'or, bénit son oncle de la main droite et tient une croix dans la main droite.

A la tête du lit se trouve un tabouret recouvert d'un coussin sur lequel est posé un livre.

Dans la partie en hémicycle est représenté un écusson portant deux clefs en croix surmontées de la tiare.

Au fond, le palais Saint-Ange.

Signé à gauche : P. R. BALZE P^{XIT}. 1856.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus flagellé. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1^m,80. — L. 2^m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Jésus, à demi nu, est assis, les mains liées et appuyées sur un fût de colonne ; il est flagellé par trois soldats, dont un le tient par les cheveux.

A gauche du bas-relief, quatre soldats semblent contempler cette scène avec indifférence ; deux de ces soldats s'appuient sur des faisceaux, les deux autres sur des lances.

Au fond, des colonnes.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Saint Charles Borromée secourant les pestiférés. — Toile. — H. 4^m,55. — L. 2^m. — Par M. BALZE (RAYMOND).

Le saint, en soutane et camail rouges, rochet

de dentelles, étole et corde au cou, tient dans la main gauche un ciboire et dans la main droite une hostie qu'il offre à un homme à demi couché devant lui. Cet homme, la poitrine nue, les jambes protégées par une couverture jaune, est soutenu par un Capucin ; il a les bras pendants, les mains ouvertes. Derrière le Capucin, on aperçoit la tête d'une religieuse.

Derrière saint Charles, apparaissent deux têtes de Capucins, dont l'un porte une croix.

Au deuxième plan, se débat contre la mort une femme vêtue d'une robe grise qui lui recouvre la tête.

Au troisième plan se développent des arcades sur lesquelles se détachent plusieurs malheureux atteints de la peste. Derrière ces arcades s'élève une modeste église ; au fond, se dresse la cathédrale de Milan.

Dans la partie inférieure en hémicycle est peint un cartouche portant un écusson surmonté d'un chapeau de cardinal ; dans l'écusson est écrit ce mot : HUMANITAS.

Signé à droite : R. BALZE. 1856.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée.

CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Sainte Clotilde priant devant le tombeau de saint Martin. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. LANDELLE (CHARLES).

La reine des Francs est debout devant le tombeau de saint Martin, les bras tendus vers le ciel, la tête ceinte d'une couronne royale ; elle est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu rejeté en arrière : tunique et manteau sont ornés de broderies d'or ; le pan droit de son manteau est relevé et passé dans une riche ceinture dont sa taille est entourée.

A ses pieds est assise une femme, vue de dos, cheveux tombant sur les épaules, mains jointes, en robe blanche et manteau rouge bordés d'un galon vert.

A sa gauche sont agenouillées deux autres femmes priant, les mains jointes; l'une d'elles porte une robe rouge ; l'autre, dont la tête est couverte d'un voile rouge, est vêtue d'une robe bleue. De ces deux femmes, on n'aperçoit que le haut du corps.

Signé à droite : CH. LANDELLE.

Commande de 1849.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus couronné d'épines. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Le Christ, les mains liées, est assis à gauche de la composition. Un soldat agenouillé à sa droite lui présente un roseau ; deux hommes, dont le manteau laisse à découvert une partie de la poitrine, posent une couronne d'épines sur sa tête.

Un soldat est prosterné ironiquement devant lui.

A gauche et à droite sont groupés trois soldats. Deux des soldats placés à gauche s'appuient sur leur lance ; ceux de droite semblent discuter entre eux ; l'un d'eux désigne le Christ de la main droite.

Commande de 1819.

Paroi de gauche :

Apothéose de sainte Clotilde. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par DEVÉRIA (ACHILLE-JEAN-MARIE-JACQUES).

La sainte, soutenue par deux anges, est emportée sur un nuage ; elle élève le bras gauche vers le ciel et serre dans la main droite un crucifix qu'elle appuie contre son cœur. Ses cheveux retombent en longues tresses sur ses épaules ; sa tête est couverte d'un long voile blanc léger sur lequel est posée une couronne royale ; elle est vêtue d'une riche robe blanche avec ceinture d'or et écharpe rouge, et d'un ample manteau bleu.

L'ange de droite, tunique rouge et manteau jaune, soulève le voile de sainte Clotilde ; l'ange de gauche, tunique verte, soulève son manteau.

Au sommet de la composition planent deux anges, dont l'un a dans la main gauche une auréole qu'il tient au-dessus de la tête de la sainte ; une légère draperie rouge flotte autour des reins du premier, et une draperie bleue autour des reins du second.

Commande de 1851.

Deuxième travée.

Le mur au-dessus de l'autel est revêtu d'une boiserie de 0m,60 de hauteur, divisée en trois panneaux décorés chacun d'une guirlande de fleurs. La boiserie est peinte en marbre blanc, les guirlandes sont dorées.

Paroi de droite :

Sainte Thérèse en extase. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par GUERMANN-BOHN (AUGUSTE).

Sainte Thérèse, en costume de Carmélite, la tête couverte d'un long voile, est à demi agenouillée devant un autel, les mains jointes, la tête légèrement renversée en arrière, le regard au ciel. Derrière elle se trouve un bénitier en marbre blanc dans lequel trempe une branche de buis.

Au sommet de la toile est représentée la Sainte Famille.

La Vierge est debout, de profil, tête voilée, robe rouge, manteau bleu ; elle porte l'Enfant Jésus dans ses bras. Saint Joseph, également de profil, est agenouillé en adoration devant Jésus ; il a la tête baissée et tient une branche de lys dans la main droite ; sa tunique est bleue, et son manteau violet bordé de rouge.

Commande de 1848.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Ecce Homo. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE). 1819.

Jésus, à demi nu, est debout sur un perron, conduit par un soldat tenant l'extrémité de la corde qui lie ses mains. Ponce Pilate, placé à sa droite, semble le présenter au peuple.

Au pied du perron, à gauche de la composition, se pressent des hommes et des enfants qui se montrent le Christ.

Paroi de gauche :

Apothéose de sainte Thérèse. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par GUERMANN-BOHN (AUGUSTE).

La sainte, revêtue de l'habit de l'Ordre des Carmélites, les bras ouverts, est debout sur les marches d'un autel placé derrière elle ; sur sa tête brille une auréole.

Au pied de l'autel, au centre de la composition, est agenouillée une femme vue de dos, entourant un enfant de chacun de ses bras ; cette femme est couverte d'une robe noire et d'un manteau violet rejeté sur l'épaule gauche.

A gauche, au premier plan, est assis un homme, le corps de profil et la tête de face ; vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau vert, il a sur ses genoux un livre ouvert sur lequel est posée sa main gauche ; son bras droit est replié, il semble chercher la solution d'un problème. A ses pieds se trouvent des livres, un compas, une mappemonde.

Derrière lui se tiennent deux hommes dont l'un, en tunique bleue, la tête couronnée de laurier, s'appuie sur une lyre.

A droite, au premier plan, est agenouillée une femme, la main sur son cœur, la tête penchée, les cheveux à moitié dénoués ; elle est vêtue de blanc ; à ses genoux est un livre.

Au deuxième plan, se tient une vieille femme portant le costume italien ; elle a les mains jointes, la tête tournée vers sainte Thérèse ; un long bâton de voyage est dans sa main gauche.

Des têtes d'anges planent au sommet de la composition.

Signé à droite : G. BOHN.

Commande de 1848.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

L'autel, de forme carrée avec moulures, est en marbre blanc et moderne. Le fond, en bois peint en marbre, est orné d'une frise décorée de guirlandes de fleurs sculptées et dorées. Ces guirlandes forment des festons dans lesquels se détachent des palmes et des épées croisées en sautoir alternées par des patères.

Paroi de gauche :

Apothéose de sainte Catherine. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par BRUNE (ADOLPHE).

La sainte est transportée au ciel, soutenue par des anges ; vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge flottant, elle a dans la main gauche une couronne royale.

Les anges qui l'accompagnent tiennent des guirlandes de fleurs ; l'un d'eux porte un fragment de la roue, instrument de son supplice.

A droite de la toile sont représentés trois personnages, les mains jointes, les yeux tournés vers la sainte. On n'aperçoit que le haut du corps de ces personnages.

Commande de 1848.

Paroi de droite :

Martyre de sainte Catherine. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par BRUNE (ADOLPHE).

Sainte Catherine, en robe blanche, est agenouillée, les mains jointes, sur un échafaud dressé sous un arc de triomphe ; ses cheveux tombent en désordre sur ses épaules. A ses genoux est jeté un manteau rouge sur lequel est placée une couronne royale ; derrière elle, est un fragment de la roue garnie de dents de fer sur laquelle on vient de l'étendre.

Un bourreau soulève dans ses mains une longue épée dont il s'apprête à la frapper ; tête, bras et jambes nus, il porte une tunique jaune retenue à la taille par une ceinture à laquelle pend un fourreau.

Sur une des marches qui conduisent à l'échafaud se trouve un livre ouvert.

A gauche de la toile sont groupés des soldats et des spectateurs. Au fond, se dressent quelques maisons.

Au sommet, trois anges ailés dont l'un présente une palme et l'autre une couronne de roses.

Salon de 1850-51 (nº 413).

Commande de 1848.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus condamné. — Bas-relief. — Plâtre.

— H. 1m,80. — 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Ponce Pilate, assis à droite de la composition, trempe ses mains dans un vase que lui présente un serviteur. Un second serviteur, placé à la gauche du précédent, porte une amphore.

Derrière le procurateur se trouve un licteur tenant un faisceau. Au pied de son siége est assis un secrétaire transcrivant l'interrogatoire du Christ.

Jésus, les mains liées, est debout devant Pilate, tenu par un soldat dont la main gauche est appuyée sur un faisceau.

A gauche du bas-relief sont groupés des soldats portant des lances.

Le siége du gouverneur est placé contre une colonnade; entre les colonnes apparaissent deux têtes de femmes.

Commande de 1819.

Quatrième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Paroi de gauche :

La Madeleine écoutant un sermon du Christ. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. BRISSET (PIERRE-NICOLAS).

La Madeleine, assise au premier plan, à gauche de la composition, écoute avec recueillement les paroles du Christ parlant au peuple. Elle est vêtue d'une robe blanche sur laquelle est jeté un manteau rouge et porte un collier de perles; sa main droite est posée sur ses genoux, son bras gauche est replié, son menton appuyé sur sa main.

Le Christ est représenté au deuxième plan, de profil, debout sur un fragment de frise brisée; sa tunique est rouge et son manteau bleu. Il montre de la main gauche le ciel à la foule qui se presse autour de lui.

Derrière Madeleine, un homme en manteau vert prête toute son attention au discours du Messie; il a la tête baissée et appuyée sur sa main gauche.

A gauche de la toile s'élève le portique d'un temple. Au fond se dresse un mur crénelé.

Signé à droite : Pre BRISSET.

Commande de 1848.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus portant sa croix. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Jésus, la tête couronnée d'épines, tombe épuisé sous sa croix qu'un homme cherche à relever. Un soldat tient de la main droite l'extrémité de la corde qui garrotte le Christ et empoigne de la main gauche les cheveux de l'un des deux voleurs qui marchent devant lui.

A gauche du bas-relief, une femme est agenouillée, les mains jointes; un enfant qui l'accompagne se rejette sur elle en pleurant.

La Vierge éplorée suit son divin Fils, soutenue par deux saintes femmes.

Au fond, se dresse le Calvaire.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Mort de la Madeleine. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. BRISSET (PIERRE-NICOLAS).

La Madeleine, enveloppée dans un manteau marron, est étendue sur une natte, les mains jointes, les cheveux épars.

A sa droite est placé un quartier de rocher sur lequel se dresse un crucifix; au pied de ce crucifix sont posés un crâne humain et un livre ouvert.

Au fond, on aperçoit des rochers au delà desquels apparaît un coin de la mer.

Trois anges debout occupent le sommet de la composition. L'ange de gauche est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau blanc, il lève la main droite vers le ciel; celui du milieu, tunique bleue et manteau vert retenu sur l'épaule par une agrafe, a les bras pendants, les mains ouvertes; celui de droite porte un manteau rouge qu'il relève de la main droite. Ce dernier tient une auréole dans la main gauche. Tous trois ont les yeux attachés sur la Madeleine.

Signé à gauche : Pre BRISSET. 1851.

Commande de 1851.

DERRIÈRE LE CHOEUR.

Premier pilier de la chapelle de la Vierge, à gauche :

La Résurrection de Lazare. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,35. — Attribué à VOUET (SIMON) ou à LESUEUR (EUSTACHE).

Jésus est représenté debout et de profil, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu qu'il relève de la main gauche; il étend le bras droit vers Lazare et lui ordonne de se lever. Lazare, à demi relevé, cherche à se débarrasser du linceul qui le recouvre.

Une femme, drapée dans un manteau jaune qui prend la forme d'un capuchon sur sa tête, est prosternée au pied du Christ. Derrière cette femme, un homme dont le manteau vert foncé laisse à découvert une partie de la poitrine, attache sur Lazare des yeux étonnés.

A droite de la toile se tiennent trois personnages : une femme et deux hommes. La

femme est vêtue de blanc; elle a les mains jointes. L'un des hommes s'incline devant Jésus; l'autre est debout; ce dernier porte une tunique blanche et un manteau vert.

Au fond, se dressent des colonnes privées de leurs chapiteaux. Un jeune homme, monté sur l'une de ces colonnes, regarde avec étonnement le miracle accompli sous ses yeux.

Au sommet de la composition, deux anges.

Ce tableau provient du collége des Grassins, à Paris, et peut-être conviendrait-il d'y voir la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm.* Il y avait en effet dans la chapelle du collége des Grassins un tableau « très-admiré », la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm.* G. Brice l'attribue à LESUEUR; Dargenville, à SIMON VOUET. Le *Lazare* que nous venons de décrire est-il un autre tableau? ou bien sommes-nous en présence de la toile justement admirée du collége des Grassins? Cette peinture ressemble à la fois à VOUET et à LESUEUR dans sa première manière. On comprend les perplexités de Dargenville et de G. Brice.

A droite, au-dessus de la porte par laquelle on sort sur le passage Saint-Roch :

La Présentation de la Vierge au temple. — Toile. — H. 2m. — L. 3m,50. — Par RESTOUT (JEAN).

Le grand prêtre, tunique bleu pâle, manteau rouge, tient dans ses bras l'enfant que vient de lui présenter sainte Anne et l'élève vers le ciel. La Vierge est couchée sur un drap; sa tête est entourée de rayons; deux têtes de chérubins planent au-dessus d'elle.

Sainte Anne s'incline devant le grand prêtre; elle a les mains croisées sur sa poitrine; sa tête est voilée; sa robe est rouge et son manteau bleu.

A gauche de la composition, au premier plan, une femme, robe bleue et jupon rouge, s'éloigne, un enfant nouveau-né dans les bras; elle est accompagnée d'un second enfant vêtu d'une petite tunique bleue serrée à la taille par une ceinture rouge. La mère et l'enfant, en s'en allant, tournent les yeux vers le groupe formé par le grand prêtre, la Vierge et sainte Anne.

Un homme est appuyé, au deuxième plan, contre une des colonnes du temple; il a un bâton de voyage dans la main gauche et une cage d'osier sous le bras droit; sa tunique est bleue; sa tête est de profil.

A droite, au premier plan, une femme représentée de profil, en robe vert pâle et manteau rouge, tête voilée, tend les bras vers la Vierge; au deuxième plan, une femme agenouillée présente un enfant nouveau-né que l'on soumet à la circoncision.

Ce tableau provient de la salle du chapitre, aux Feuillants; il a figuré au Salon de 1759 (n° 6).

Premier pilier de la chapelle de la Vierge, à droite :

La Déposition de croix. — Toile. — H. 2m. L. 1m,50. — École française. — Dix-huitième siècle.

Cinq hommes, montés sur des échelles, descendent le Christ de la croix. Deux sont penchés sur les bras de la croix et soutiennent le Sauveur que reçoivent les trois autres.

La Vierge et trois saintes femmes pleurent au pied de la croix. La Vierge, manteau bleu, les mains jointes, est debout, à droite de la toile; la Madeleine et les deux autres femmes sont agenouillées. La Madeleine, en robe blanche et manteau jaune, lève les bras vers le ciel; ses longs cheveux tombent en désordre sur ses épaules.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La chapelle de la Vierge, élevée sur plan circulaire au dix-huitième siècle, comporte deux ordres superposés supportant une coupole peinte à fresque. Elle présente, au rez-de-chaussée, sept arcades séparées par des piliers sur lesquels se détachent des pilastres d'ordre corinthien. L'arcade du fond, de beaucoup la plus large, est surbaissée, les autres sont plein cintre; toutes s'ouvrent sur un bas côté affectant également la forme circulaire. Le soubassement de la chapelle est revêtu de plaques de marbre blanc. Au-dessus des clefs des arcades sont sculptés des médaillons accompagnés de branches de laurier, de palmes et de motifs religieux. Quatre de ces médaillons renferment le profil des quatre Évangélistes.

Les travées de l'étage supérieur sont ajourées de baies plein cintre séparées par des pilastres d'ordre composite, sur lesquels vient s'appuyer un entablement avec corniche à modillons. Ces baies sont munies de vitraux dont les sujets sont tirés des litanies de la Vierge.

A gauche, sous l'arcade par laquelle on pénètre dans la chapelle, est fixée une plaque de marbre noir portant, sous un écusson aux armes des Bourbons, l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME
MARIE ANNE DE BOURBON,
PRINCESSE DE CONTI,
NÉE AU CHATEAU DE VINCENNES EN OCTOBRE 1666.
DÉCÉDÉE A PARIS, LE 3 MAI 1739,
ET INHUMÉE DANS LE CAVEAU
DE LA CHAPELLE DE LA Ste VIERGE DE CETTE ÉGLISE.
Requiescat in pace.

A droite, une plaque de marbre semblable à la précédente porte cette épitaphe :

ICI REPOSE LE CORPS
DE MGR GABRIEL CORTOIS, COMTE DE PRESSIGNY
ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, ANCIEN ÉVÊQUE DE S^T-MALO.
NÉ A DIJON LE 11 DÉCEMBRE 1745, SACRÉ LE 15 JANVIER 1786,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 5 MAI 1823 A L'AGE DE 78 ANS
ET INHUMÉ DANS LES CAVEAUX DE CETTE ÉGLISE.
Requiescat in pace.

Au-dessus de cette épitaphe sont gravées les armes de l'archevêque.

Dans les tympans de cette même arcade, à gauche :

La Justice. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2^m, — L. 2^m. — École française. — Dix-huitième siècle.

Un ange ailé, drapé et assis sur des nuages, soulève de la main droite une balance dont le fléau se tient horizontalement; il a dans la main gauche un glaive flamboyant.

A droite :

La Vérité. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2^m. — L. 2^m. — École française. — Dix-huitième siècle.

Un ange ailé, drapé et assis sur des nuages, tient dans la main gauche une branche de laurier et dans la main droite un miroir; un serpent s'enroule autour de son bras.

Au-dessus de la clef de voûte sont sculptées trois têtes de chérubins au milieu des nuages.

L'autel est installé au bas de l'arcade du fond, sur un gradin demi-circulaire limité par une balustrade; il est décoré de cannelures et présente une moulure en cuivre ciselé et doré. L'autel et la balustrade sont en marbre blanc.

En arrière du tabernacle, règne sur toute la largeur de l'arcade un socle sur lequel est placé un groupe représentant :

La Nativité du Christ. — Groupe. — Marbre. — H. 1^m,60. — Par Anguier (Michel). 1662.

L'Enfant Jésus, entouré de langes, est couché sur une botte de paille; il lève la main droite vers le ciel; sa main gauche est posée sur son cœur.

La Vierge est agenouillée à gauche, drapée, les mains croisées sur la poitrine.

Saint Joseph est à demi agenouillé à droite, les bras ouverts, en adoration devant le divin enfant.

Ce groupe provient du Val-de-Grâce; il a été donné à l'église Saint-Roch sous la Restauration et figure sous le n° 223 au catalogue du Musée des Monuments français (édition de l'an X, 1 vol in-8°).

Il remplace le groupe de l'*Annonciation,* principal motif de la décoration exécutée en 1753 pour cette chapelle par Falconet.

Au-dessus de l'arcade du fond, est sculptée une grande gloire dont les rayons sont dorés et les nuages parsemés de têtes de chérubins. Au centre de cette gloire, seul reste de la composition primitive de Falconet, se trouve un transparent lumineux.

Entre les pilastres qui décorent les piliers de cette arcade sont érigés deux piédestaux en marbre blanc ornés de guirlandes de fruits en cuivre doré et ciselé.

Sur le piédestal de gauche :

Saint Jérôme. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,70. — Par Adam (Sigisbert).

Saint Jérôme a la tête nue et la poitrine découverte; un manteau rejeté sur l'épaule vient couvrir la partie inférieure du corps. Il pose le pied sur un lion couché, tient une plume dans la main droite et dans la main gauche un livre ouvert qu'il appuie sur son genou.

A ses pieds est une tête de mort.

Signé à la droite du personnage, sur le socle :

Lam^t Sigisbert Adam de Nancy, in. et fec. 1752.

Cette statue, exécutée pour l'église du dôme des Invalides, a été donnée à l'église Saint-Roch sous la Restauration; elle est inscrite sous le n° 330 au catalogue du Musée des Monuments français (édition de l'an X, 1 vol. in-8°).

Sur le piédestal de droite :

Sainte Barbe. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,10. — École française. — Dix-huitième siècle.

Drapée, les cheveux flottants sur les épaules, la tête ceinte d'un diadème, elle a une palme dans la main droite et tient une couronne dans la main gauche, qu'elle appuie sur le sommet d'une petite tour crénelée.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée au troisième pilier à droite. La tribune, de forme pentagonale, est cintrée dans sa partie inférieure et décorée de cannelures et de feuilles d'acanthe; elle repose sur quatre consoles

réunies entre elles par des guirlandes de fruits. Le dossier se compose d'un panneau orné d'un médaillon accompagné de rinceaux ; dans le médaillon est sculpté en monogramme : AM. L'abat-voix est de forme octogonale; il est supporté par deux têtes de chérubins terminées en rinceaux et couronné par des consoles reliées à leur partie supérieure ; sur ces consoles repose un globe dominé par une petite croix.

VOUTE.

Dans la voûte :

L'Assomption de la Vierge. — Peinture murale. — Diam. : 17m. — Par PIERRE (JEAN-BAPTISTE-MARIE).

Le groupe principal est accompagné d'autres groupes formés de patriarches, de prophètes, des femmes fortes de l'Ancien Testament, de martyrs et d'apôtres.

Cette composition, qu'on distingue à peine aujourd'hui, a été commandée par le curé de Saint-Roch, M. Marduel, en 1748.

BAS COTÉS.

Ils sont couverts d'une voûte d'arête dans laquelle les baies qui les éclairent, ainsi que les arcades de la chapelle de la Vierge, viennent former pénétration.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée.

A gauche :

Un guerrier terrassant l'hérésie. — Toile. H. 2m,40. — L. 1m,50. — Ecole française. — Dix-septième ou dix-huitième siècle.

Un guerrier, revêtu d'un costume de soldat romain sur lequel est passée une écharpe rouge, tient dans la main gauche un étendard fleurdelysé; sa tête est couronnée d'épines; il pose le pied droit sur le torse nu d'un homme étendu à terre, et semble de la main droite écarter une palme et une couronne royale que lui offre un ange ailé. Cet ange, les cheveux flottants sur les épaules, porte une tunique bleue rehaussée d'or et un manteau rouge; sa tête est couronnée de laurier.

On lit dans un cartouche représenté à gauche de la toile : OFFERT PAR L'ASSOCIATION PATERNELLE DES CHEVALIERS DE SAINT-LOUIS, LE 25 AOUT 1822.

A droite :

L'Évanouissement de la Vierge. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,85. — Par M. DUPUY DELAROCHE (AMÉDÉE).

La Vierge, tête couverte d'un voile blanc, robe rouge et manteau bleu, est à demi couchée, soutenue par deux femmes. L'une de ces femmes, tête voilée, robe bleue, lève les yeux au ciel; l'autre, robe jaune, tient les yeux attachés sur la Vierge et paraît effrayée.

Signé à droite : 1859. DUPUY DELAROCHE.

Ce tableau a figuré au Salon de 1859 sous le n° 956 ; il appartient à l'auteur, qui l'a déposé dans l'église Saint-Roch.

Le Triomphe de Mardochée. — Toile. — — H. 2m,80. — L. 2m,10. — Par RESTOUT (JEAN).

Mardochée traverse la ville monté sur un cheval blanc que conduit un serviteur. Couvert d'une tunique blanche et d'un manteau lilas rejeté sur l'épaule gauche, il élève le bras droit vers le ciel et tient dans la main gauche les rênes de son cheval, dont une riche draperie recouvre la croupe.

Le serviteur est vêtu d'une tunique verte à broderies jaunes serrée à la taille par une ceinture rouge pâle frangée d'or, et d'un manteau rouge doublé de bleu.

A gauche, au premier plan, un homme, en tunique verte et manteau rouge, se prosterne sur le passage de Mardochée. Près de cet homme est assise une femme tenant dans ses bras un enfant à demi nu.

Mardochée est suivi par des soldats dont un, à cheval, porte un étendard.

Au fond, s'étend la façade d'un palais au pied duquel se pressent des spectateurs.

Provient du réfectoire des Feuillants. (Salon de 1755, n° 11.)

Deuxième travée.

A gauche :

L'Apparition de la Vierge à Antoine Botta, paysan de Savone, en 1586. — Toile. — H. 2m,60. — L. 1m,30. — Par BRUSCO ou BRUSCI (PAUL-JÉROME). (Copie d'après une peinture du dix-septième siècle.)

Botta, vêtu de bleu, une gourde au côté, est agenouillé sur le bord d'un ruisseau et tend les bras vers la Vierge, qui lui apparaît portée sur un nuage. La Vierge, robe et manteau blancs, couronne royale sur la tête, semble parler au paysan ; elle est accompagnée d'anges ailés.

Au fond, se déroule un paysage.

En bas, le long du cadre, on lit cette inscription :

CELEBERRIMA IN AGRO SAVONENsi ANTONIO BOTTA ITERATA VIRGinis APPARITIO

Commande de 1817.

Troisième travée.

A gauche :

Jésus ressuscitant la fille de Jaïre. — — Toile. — H. 3m,95. — L. 3m,30. — Par Delorme (Pierre-Claude-François).

Jésus, de profil, tunique rouge et manteau bleu, est debout au pied du lit de la fille de Jaïre, dont il tient la main gauche. La jeune fille, drapée dans un linceul, se relève à demi soutenue par une femme dont le regard révèle à la fois l'étonnement et le bonheur.

Jaïre, tunique rouge et manteau vert, se prosterne aux pieds du Christ.

A droite de la composition se trouvent deux hommes. L'un de ces hommes est en tunique jaune et manteau bleu; il a les mains jointes; de l'autre, on ne voit que la tête.

Salon de 1817 (no 221).

Donné par la ville de Paris. 1817.

Au-dessous de ce tableau est fixée une plaque moderne en marbre noir sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE CHARLES PANDIN, MARQUIS DE ROMMEFORT
ANCIEN CAPITAINE AU RÉGIMENT DE MAILLY
CHEVALIER DE St-LOUIS
DÉCÉDÉ A PARIS LE 16 JUIN 1783, AGÉ DE 64 ANS
INHUMÉ EN L'ÉGLISE DE SAINT-ROCH LE 17 JUIN 1783.
Requiescat in pace.

Cette plaque porte les armes du marquis de Rommefort.

Quatrième travée.

A gauche :

Jésus et le Centurion. — H. 2m,25. — L. 1m,80. — Par Challe (Michel-Ange).

Jésus est représenté de profil, sur les marches d'un temple, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu qu'il relève de la main gauche; il bénit de la main droite un centurion agenouillé à ses pieds; sur sa tête brille une auréole.

Le centurion est enveloppé dans un manteau rouge; à côté de lui est posé un bouclier; derrière lui apparaît la tête d'un chien.

A droite de la toile, sur les marches du temple, est agenouillé un homme dont la partie inférieure du corps est couverte d'une draperie rouge; cet homme a les yeux fixés sur le centurion.

A gauche, au deuxième plan, un serviteur, tunique jaune, tient le cheval du centurion de la main droite et porte son casque dans la main gauche.

Au fond, un pont.

Ce tableau, exécuté pour la décoration du chapitre des Feuillants, a figuré au Salon de 1759, sous le no 32.

Au-dessus de la porte du vestibule qui précède la chapelle des Catéchismes :

Le Christ. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m. — Par Scheffer (Henri).

En tunique rouge, la tête couronnée d'épines, il tient dans ses bras sa croix contre laquelle il semble s'appuyer; son visage trahit ses souffrances.

Signé à gauche : Henry Scheffer.

En face :

La Madeleine. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,45. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Madeleine, les mains jointes, est assise devant une croix posée sur un quartier de rocher; au pied de la croix est un livre ouvert. La sainte porte une robe bleue, un manteau jaune, les cheveux tombants.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée.

A droite :

Saint Sébastien. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,45. — Par Remy (Alexandre).

Saint Sébastien est attaché à un poteau, les mains liées derrière le dos; une flèche perce sa poitrine, une autre sa jambe droite. Il a les yeux tournés vers le ciel, et sa tête, légèrement inclinée, révèle ses souffrances.

Commande de 1807.

La Prophétie d'Isaïe. — Toile. — H. 2m,80. — L. 2m,20. — Par Legendre (Louis-Félix).

Isaïe est assis au pied d'un quartier de rocher sur lequel il appuie son bras gauche; ses yeux fixés devant lui semblent scruter l'avenir; il étend la main droite vers la ville qu'on aperçoit dans le lointain. Dans la campagne, non loin des murs de la ville, se trouve un groupe formé de trois femmes dansant.

Signé à gauche : Legendre. 1835.

Salon de 1835 (no 1324).

A gauche :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,45. — Par Lombart (Louis).

Le Christ est fixé sur la croix, la tête légèrement inclinée sur son épaule droite. Au pied de la croix, se trouve un crâne humain. Au loin, la ville de Jérusalem avec ses murs crénelés.

On lit à gauche : Ludovicus Lombart pinxit 1680.

Deuxième travée.

A droite :

Le Christ et les petits enfants. — Toile.

— H. 6^m. — L. 3^m,10. — Par Schnetz (Jean-Victor).

Le Christ, assis sur une pierre, de profil, tunique rouge, manteau bleu, bénit des petits enfants que lui présentent deux femmes agenouillées devant lui. L'une de ces femmes est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau gris, sa tête est couverte d'un foulard, elle soulève dans ses bras un tout jeune enfant; devant elle est agenouillé, les mains jointes, un second enfant dont la tunique marron est serrée à la taille par une ceinture bleue; à ses genoux sont posés une quenouille et un fuseau. L'autre femme, dont on ne voit que le haut du corps, porte un corsage bleu à raies jaunes; à son cou est passé un collier de perles; sa tête est couverte d'une espèce de turban jaune; devant elle, se tiennent une petite fille et un petit garçon. La petite fille est de face, en robe rouge pâle, les mains jointes; du petit garçon, la tête seule est visible.

A gauche de la toile et derrière le groupe précédent se pressent des hommes, des femmes et des enfants. Un jeune homme, vu de profil, jambes nues et croisées, les mains sur ses hanches, regarde le Christ; sa tunique est violet foncé et son manteau vert. Près de lui, une femme, corsage jaune et foulard rose à raies blanches, tient un petit enfant endormi dans ses bras; sa main gauche est posée sur la tête d'un second enfant dont on ne voit que le haut du corps. A gauche de cette femme, se trouve un homme, en tunique verte et manteau marron, dont la tête est couverte d'un turban jaune; il a les mains croisées sur sa poitrine. On ne voit que la tête des autres personnages de ce groupe.

Derrière le Christ, à droite de la composition, se tiennent quatre hommes et deux femmes. Un des hommes, de profil, porte une tunique vert foncé, serrée à la taille par une ceinture rouge, et un manteau jaune rejeté sur l'épaule gauche; un autre, en tunique jaune et manteau marron, a la tête baissée et les mains croisées. Une femme, en robe jaune et verte, porte sur sa tête une cruche qu'elle tient des deux mains; un long voile blanc retombe sur ses épaules. Des autres personnages, on ne voit que la tête.

Au deuxième plan, un homme, tête nue, enveloppé dans un manteau vert foncé, serre un bâton de voyage dans la main gauche et pose la main droite sur l'épaule d'un enfant placé devant lui; l'enfant est vêtu d'une tunique rouge.

Au fond s'élève un viaduc dont on aperçoit deux arches. Ce viaduc s'appuie, à droite, sur un rocher. Sur le rocher se dressent deux troncs d'arbres. Au pied de l'un de ces troncs croît un cactus.

Signé à gauche : V^{or} Schnetz. Rome, 1855.

Salon de 1855 (n° 3986), sous le titre : *Sinite parvulos venire ad me.*

Commande de 1830.

Troisième travée.

A droite :

Jésus chassant les vendeurs du temple. — Toile. — H. 3^m,95. — L. 3^m,30. — Par Thomas (Antoine-Jean-Baptistin).

Jésus, tunique bleu pâle, manteau bleu, est debout sur les marches du temple; il tient dans la main droite une corde dont il menace les vendeurs qu'il chasse devant lui.

L'un des marchands, tunique blanche, manteau vert, turban rouge, serre dans ses bras divers objets précieux parmi lesquels on remarque une aiguière et un brûle-parfum; il lance en fuyant un regard menaçant au Christ. Un autre, une draperie bleue autour des reins, entraîne un bélier. Un troisième, vêtu d'un manteau rouge qui laisse son torse, ses bras et ses jambes à découvert, se baisse et cherche à saisir des pièces d'or échappées d'un sac tombé aux pieds de Jésus.

A droite de la toile, une femme, vue de dos, robe verte, tête couverte d'une espèce de turban blanc, cherche à décrocher une pièce de toile suspendue par une corde à un pilier

Au fond, à gauche, la façade du temple; à droite, des piliers.

Salon de 1819 (n° 1081).

Donné par la ville de Paris. 1822.

Quatrième travée.

A droite :

Retour de l'enfant prodigue. — Toile. — H. 1^m,40. — L. 1^m,95. — Attribué à Drouais (Jean-Germain).

L'enfant prodigue, dont une femme lave les pieds, est assis au centre de la composition : vêtu d'un manteau rouge qui couvre une partie de son corps seulement, il tourne la tête vers son père, auquel il tend la main gauche. Le vieillard, enveloppé dans un manteau marron, se penche vers son fils, sur l'épaule duquel il appuie la main gauche; de la main droite il lui désigne un vase qu'apporte une femme représentée au deuxième plan.

A droite, au premier plan, est jeté un paquet de hardes; au deuxième plan se trouve un homme.

A gauche :

Vierge et Fleurs. — Toile. — H. 1^m,55. — L. 1^m,10. — Par M. Joulin (Lucien).

Une statuette de la Vierge portant l'Enfant

Jésus est abritée sous un dais gothique placé au milieu de fleurs : roses, volubilis.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : L. JOULIN.

Salon de 1869 (n° 1276).

CHAPELLE DE LA COMMUNION.

Installée derrière la chapelle de la Vierge et construite à la même époque, elle possède six travées dont trois, celles du fond, affectent la forme d'un hémicycle et s'ouvrent sur la chapelle précitée et sur les bas côtés de cette chapelle par trois arcades surbaissées. Les trois travées du fond sont séparées par des pilastres cannelés en marbre blanc d'ordre corinthien entre lesquels sont pratiquées des baies plein cintre; elles sont fermées, celle du centre par deux grands volets, les deux autres par des vitraux.

Sur les pilastres s'appuie une corniche à consoles supportant une coupole. Cette coupole était décorée d'une fresque, aujourd'hui effacée, peinte en 1757 par PIERRE, et représentant le *Triomphe de la Religion.*

La date de 1757 est mentionnée dans la note suivante que nous lisons au livret du Salon de 1757 : « L'auteur découvrira le 10 septembre prochain le plafond de la chapelle de la Communion de l'église Saint-Roch. »

L'autel s'élève sur un gradin circulaire de cinq marches; il est formé d'une grande table portée par douze pieds tournés et sculptés rappelant par sa forme la table des Azymes. Le tabernacle est moderne et a la forme d'un temple égyptien couronné d'un rang de palmettes; sur le sommet sont deux têtes de chérubins aux ailes déployées. Table et tabernacle sont en bois doré.

Les deux arcades qui s'ouvrent sur les bas côtés de la chapelle de la Vierge sont closes par une boiserie d'environ $2^{m},60$ de hauteur divisées en cinq parties, à panneaux dans le bas et à claire-voie dans le haut.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle a perdu le cachet original qui la caractérisait au dix-huitième siècle, alors qu'elle était décorée par le *Calvaire* de FALCONET.

Dirigée de l'ouest à l'est, elle comporte aujourd'hui une nef divisée en trois travées et terminée en forme de polygone. Les arcs doubleaux de la voûte en berceau retombent sur un entablement supporté par des pilastres d'ordre corinthien. Sur la face latérale nord sont ouvertes trois arcades qui correspondent aux travées et forment trois grandes niches où sont disposés, au milieu, un Calvaire, et de chaque côté, deux groupes sculptés représentant le *Crucifiement* et le *Christ au Tombeau.*

La chapelle est éclairée par cinq baies dont une, celle qui est percée sur la façade ouest, est munie d'un vitrail.

A droite de la porte pratiquée dans la première travée de la face sud, sont scellées deux tables de marbre noir, réunies dans un même cadre en marbre blanc. Sur ces tables sont gravées les inscriptions suivantes, dont la seconde n'est que la traduction de la première :

CALVARIUM HUNC FECIT
STEPHANUS MAURITIUS
FALCONET,
RECTOR IN ARTIUM
ACADEMIA PARISIENSI
ET PETROBURGENSIS
ACADEMIÆ SOCIUS.
DEFUNCTUS PARISIIS,
MENSE JANUARIO,
ANNO MDCCXCI,
AUCTOR STATUÆ PETRI MAGNI
CUJUS CAPUT, HORTANTE SOCERO,
EGREGIE EFFINXIT NURUS
MARIA ANNA COLLOT
PARITER IN ACADEMIA
PETROBURGENSI RECEPTA.

NEPTIS EJUSDEM
ET SUÆ STIRPIS ULTIMA
MARIA LUCIA
CONJUX BARONIS
JANKOWITZ DE JENSZENICZE
AD CONCIONEM FRANCORUM
ANNIS MDCCCXV . MDCCCXX
MDCCCXXIII ET MDCCCXXVII
A LOTHARINGIÆ PROVINCIA DELEGATI,
AMISSO UNICO NATO,
HOC MARMOR PONI CURAVIT
MEMORIÆ INCLYTI AVI,
HONORATÆ MATRIS,
FILII QUOQUE
ÆTERNUM LUGENDI QUEM,
FLORENTI JUVENTUTE,
JAM DIGNUM MAJORIBUS SUIS,
ICTU CRUDELI,
DEUS AD SE PREMATURE VOCAVIT.

—

CE CALVAIRE EST L'OEUVRE
D'ÉTIENNE-MAURICE
FALCONET,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS DE PARIS
ET ASSOCIÉ LIBRE
DE L'ACADÉMIE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
MORT A PARIS, LE 24 JANVIER 1791.
AUTEUR

DE LA STATUE DE PIERRE LE GRAND
DONT LA TÊTE AVAIT ÉTÉ MODELÉE
D'APRÈS SON VOEU,
PAR MARIE-ANNE COLLOT
SA BELLE-FILLE,
ADMISE AVEC LUI DANS L'ACADÉMIE
DE SAINT-PÉTERSBOURG.

—

SA PETITE-FILLE
ET LE DERNIER REJETON
DE SA FAMILLE, MARIE-LUCIE FALCONET,
ÉPOUSE DU BARON
DE JANKOWITZ DE JENSZENICZE,
ÉLU DÉPUTÉ
PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE
EN 1815, 1820, 1823 ET 1827,
AYANT PERDU SON FILS UNIQUE,
A FAIT POSER CE MARBRE
A LA MÉMOIRE DE SON AÏEUL,
DE SA MÈRE ET DE CE FILS,
ÉTERNEL SUJET DE LARMES,
QUI, A LA FLEUR DE L'AGE
ET DÉJA DIGNE DE SES ANCÊTRES,
FUT RAPPELÉ
DANS LE SEIN DE DIEU
PAR UNE CRUELLE CATASTROPHE.

Rappelons qu'il ne reste presque rien de cet ancien Calvaire, œuvre très-remarquable de FALCONET et de BOULÉE, saccagée sous la Révolution, remaniée par DESEINE sous la Restauration, et totalement bouleversée vers 1849 pour l'établissement de la chapelle des Catéchismes actuelle.

L'autel est installé dans la partie polygonale dont il a été parlé plus haut; le sanctuaire est clos par une balustrade très-simple en fer.

A gauche de l'autel :

Jésus laissant venir à lui les petits enfants.—Toile.—H. 2m,10.—L. 2m,25. — Par VIEN (JOSEPH-MARIE).

Jésus, tunique rouge et manteau bleu, est assis de profil sur une pierre; il bénit deux petits enfants debout devant lui. Deux femmes sont assises derrière ces enfants, l'une en robe rouge, tête voilée, l'autre en robe bleue; toutes deux ont un enfant sur leurs genoux. Au deuxième plan, se tiennent plusieurs hommes; quelques-uns d'entre eux cherchent à présenter leurs fils à Jésus.

A droite de la toile, derrière le Christ, est assis une femme ayant sur ses genoux un petit garçon auquel elle cherche à faire joindre les mains. On aperçoit au deuxième plan deux hommes parlant ensemble dont l'un est drapé dans un manteau bleu et l'autre dans un manteau marron.

A droite de l'autel :

La Résurrection de Lazare. — Toile. — H. 2m,10.—L. 2m.25.—Par VIEN (JOSEPH-MARIE).

Le Christ, tunique rouge, manteau bleu, est debout, la tête entourée de rayons; il lève la main gauche vers le ciel et ordonne à Lazare de se lever. Lazare, enveloppé dans un linceul, est soutenu par un homme en tunique rouge pâle; il étend les bras vers le Christ.

Une femme est agenouillée, les mains jointes, à gauche de Jésus qu'elle semble remercier du miracle accompli; elle porte une robe jaune et un manteau bleu pâle; ses cheveux flottent sur son dos.

A droite du Christ, une seconde femme, les bras pendants, les mains jointes, a les yeux attachés sur Lazare; elle est vêtue d'une robe sombre, et sa tête est voilée.

Au fond, d'autres personnages dont la tête seule est visible.

Ces deux tableaux avaient été exécutés pour le réfectoire des Feuillants.

La *Résurrection de Lazare* a figuré au Salon de 1759 (n° 21).

Dans l'arcade centrale de la face latérale nord, sur un immense rocher en plâtre stimulant le Calvaire :

Le Christ en croix entre la Vierge et la Madeleine.

Ces trois figures sont d'auteurs différents.

Le Christ en croix. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par ANGUIER (MICHEL). Vers 1684.

Cette statue, dernier ouvrage de MICHEL ANGUIER, fut exécutée pour l'église de la Sorbonne. Elle remplace un autre Christ en croix du même maître, sculpture en bois, léguée par lui à Saint-Roch, sa paroisse.

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. 1m,80. — Par M. BOGINO (FRÉDÉRIC-LOUIS).

Elle est debout, à gauche de la croix, les bras pendants, les mains jointes, les yeux fixés sur son divin Fils.

La Madeleine. — Statue. — Marbre. — H. 1m,56. — Par LE MOYNE (JEAN-BAPTISTE). Vers 1742.

Elle est agenouillée à droite de la croix, les mains jointes.

Cette statue n'est autre que celle de la comtesse de Feuquières, fille de Pierre Mignard dont il a été fait mention plus haut. Elle ne fut achevée qu'après la mort de madame de

Feuquières, survenue en 1742, et décorait le tombeau de MIGNARD aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Elle a été séparée du monument à l'époque où il a été donné à l'église Saint-Roch.

Dans l'arcade de gauche :

Le Crucifiement. — Groupe. — Plâtre. — H. 3m. — L. 4m,50. — Par DU SEIGNEUR (BERNARD-JEAN).

Le Christ est placé sur une croix étendue à terre. Un homme, à la poitrine nue, lui tient le bras droit, un autre, à genoux, s'apprête à enfoncer un clou dans un de ses pieds.

Au fond, un soldat, une lance dans la main gauche, semble donner des ordres. Près de ce soldat se tient un personnage drapé portant dans ses bras l'inscription destinée à être clouée au sommet de la croix.

Au fond, est tendue une toile sur laquelle sont peints des rochers.

Signé à l'ébauchoir, à la gauche du Christ, sur le rocher : JEAN DU SEIGNEUR 1857-62.

Dans l'arcade de droite :

Le Christ au tombeau. — Groupe. — Plâtre. — H. 3m. — L. 4m,50. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Trois hommes portent le Christ drapé dans un linceul. Deux de ces hommes, de profil, tiennent les extrémités du linceul; le troisième, de face, soutient le bras droit de Jésus.

La Vierge et sainte Madeleine sont représentées à gauche de la composition. La Vierge est agenouillée, le bras droit pendant; de la main gauche, elle essuie ses yeux avec un coin du voile qui recouvre sa tête.

La Madeleine, la tête nue, les cheveux épars, est debout, les mains jointes; elle attache sur le Christ des yeux remplis de larmes.

A droite sont posées deux urnes recouvertes d'une draperie. Sur l'une de ces urnes est gravée l'inscription suivante :

L. DESEINE,
statuaire,
Mre de l'Ancne Académie Rle
de peinture et de sculpture
de
Paris.

Commande de 1819.

A gauche de la porte pratiquée dans la troisième travée de la face sud :

La Vierge. — Toile. — H. 0m,77 — L. 0m,61. — École française. — Dix-huitième siècle.

Elle est représentée à mi-corps, drapée dans un manteau bleu qui lui couvre la tête, les mains jointes, les yeux levés au ciel.

A droite :

L'Enfant Jésus. — Toile. — H. 0m,77. — L. 0m,61. — École française. — Dix-huitième siècle.

En tunique bleu pâle et manteau blanc rejeté sur l'épaule droite, il lève la main droite vers le ciel et tient un livre ouvert dans la main gauche.

SALLE DES MARIAGES.

Située au premier étage et de forme rectangulaire, elle est éclairée par trois baies ouvertes sur la rue Saint-Roch ; ses murs sont revêtus d'une boiserie divisée en panneaux et peinte en blanc.

Au-dessus de la porte d'entrée :

Figure du Christ. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,50. — Attribué à PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

Le Christ est représenté à mi-corps, de profil, les cheveux tombant sur les épaules; sa tunique est violette.

Paroi de gauche :

M. de Beaumont, bienfaiteur de l'église. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m. — Attribué à LARGILLIÈRE (NICOLAS).

Il est assis de face, dans un fauteuil bleu, devant une table aux pieds dorés; il porte un habit rouge brodé d'or et un manteau rouge garni d'hermine. Sa main droite est appuyée sur ses genoux; son bras gauche est posé sur un livre ouvert sur la table.

Le Christ à la Colonne. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,10. — École italienne. — Quinzième siècle.

Il est attaché à un fût de colonne, la tête légèrement inclinée à gauche ; une draperie est nouée autour de ses reins. A sa droite, se tient un enfant, en manteau rouge, les bras ouverts, les yeux fixés sur lui.

Madame de Beaumont, bienfaitrice de l'église. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m. — Attribué à LARGILLIÈRE (NICOLAS).

Elle porte une pèlerine violette bordée de fourrure ; sa tête est couverte d'un long voile léger qui retombe sur ses épaules; un manteau rouge garni d'hermine est jeté sur ses genoux. Sur ce manteau est un livre ouvert qu'elle tient de la main droite. Comme M. de Beaumont, elle est assise dans un fauteuil bleu.

VITRAUX.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le Christ en croix. — Vitrail en grisaille sur fond blanc. — H. 4m,50. — L. 2m,80. — Par MORTELÈQUE (FERDINAND-HENRI).

Commande de 1816.

CHAPELLE DE LA COMPASSION.

Le Christ en croix, avec la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine. — Vitrail. — H. 5m,60. — L. 2m,80. — Par M. RIQUIER (CLAUDE).

Commande de 1876.

Ce vitrail a été donné par M. le comte de Brimont.

CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu. 1874.

Ces trois figures sont entourées d'un motif d'architecture.

Saint Denis est représenté sous les traits de l'archevêque actuel de Paris, le cardinal Guibert, et saint Rustique, sous ceux de l'abbé Millaud, curé de Saint-Roch.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Sainte Geneviève. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu. 1874.

Cette figure est entourée d'un motif d'architecture.

SANCTUAIRE.

Fenêtre de gauche :

La Vierge. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3,20. — Auteur inconnu.

Commande de 1874.

Fenêtre médiane :

Le Christ. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu.

Commande de 1874.

Fenêtre de droite :

Saint Jean. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu.

Commande de 1874.

Ces trois figures sont encadrées dans un motif d'architecture.

Ces vitraux ont été commandés à Clermont-Ferrand.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Fenêtre du centre, côté sud :

Monogramme de la Vierge.

A gauche.

Première fenêtre :

Domus aurea. — H. 3m. — L. 2m.

Deuxième fenêtre :

Speculum justitiæ.

Troisième fenêtre :

Fœderis arca.

A droite.

Première fenêtre :

Turris eburnea.

Deuxième fenêtre :

Vas insigne devotionis.

Troisième fenêtre :

Sedes sapientiæ.

Ces vitraux, dont l'auteur est inconnu, mesurent 3 mètres de haut sur 2 mètres de large; ils sont accompagnés de branches de lys et encadrés d'un motif composé d'un médaillon soutenu par deux têtes de séraphins réunies entre elles par des guirlandes de fruits. Au sommet de chaque vitrail est représentée une étoile.

CHAPELLE DE L'ADORATION.

Fenêtre de gauche :

Denis l'Aréopagite,
évêque d'Athènes.
✠ V C.

Fenêtre de droite :

Denis Affre,
archevêque de Paris.
✠ 1848.

Ces vitraux ont été exécutés en 1849 par MM. NOEL et BASTIEN, sur les dessins de REGNIER.

Au-dessous de l'encadrement est écrit : *Manufacre nationle*, ce qui indique que ces vitraux ont été exécutés à Sèvres.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Fenêtre de la façade ouest :

Mort de saint Joseph. — Vitrail. — H. 4m. L. 3m. — Par M. LORIN. 1876.

Ce vitrail a été donné par le baron Hector Testafferata-Abela.

ADDITIONS.

A droite et à gauche de la porte principale est placée une table en stuc blanc, bordée par un cadre en marbre noir, et renfermant les noms des curés de Saint-Roch.

On lit sur la table de droite :

A LA MÉMOIRE PERPÉTUELLE DES CURÉS
DE SAINT-ROCH.

✠

Jean Rousse,
Installé le 30 juin 1633,
Mort le 16 octobre 1659.

Jacques Coignet,
Installé en 1660,
Mort en 1668.

Louis Coignet,
Doyen des curés de Paris,
Installé en août 1668,
Mort le 17 mars 1726.

Jacques Bence,
Installé en 1726,
Mort en février 1738.

Aubin Brillon de Jouy,
Installé en mars 1738,
Mort en avril 1739.

Nicolas-Louis Cheret,
Installé en avril 1739,
Mort en juin 1743.

Pierre Badoire,
Installé en juillet 1743,
Mort le 21 mai 1749.

Jean-Baptiste Marduel,
Installé en 1749,
Démissionnaire en 1789.

Claude-Marie Marduel,
Doyen des curés de Paris,
Installé en 1789,
Mort en janvier 1833.

Nicolas-Théodore Olivier,
Installé le 7 février 1833,
Sacré évêque d'Évreux le 6 août 1841,
Mort à Évreux le 6 août 1854.

Jean-Jacques Fayet,
Installé le 21 août 1841,
Sacré évêque d'Orléans le 20 février 1843,
Mort à Paris le 4 avril 1849.

Charles Morel,
Installé le 1er mars 1843,
Démissionnaire le 22 mai 1848.

Sur la table de gauche :

Pierre-Louis Petetot,
Installé le 16 décembre 1848,
Démissionnaire le 10 août 1852.

Pierre-Auguste Faudet,
Doyen des curés de Paris,
Installé le 18 novembre 1852,
Démissionnaire le 20 janvier 187[illegible].

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *mai* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

ÉGLISE

DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Histoire. — *Cette église a remplacé une chapelle provisoire établie rue Montholon; elle est érigée à l'extrémité nord et dans l'axe de la rue Hauteville, sur un terrain qui dominait Saint-Lazare, résidence habituelle de saint Vincent de Paul. Sa façade principale s'étend parallèlement à la place Lafayette, sa façade latérale de gauche se développe sur la rue Fénelon, celle de droite sur la rue Bossuet; son chevet donne sur la rue de Belzunce.*

La première pierre du nouvel édifice fut posée le 15 *août* 1824, *mais les travaux de construction, dirigés par* Le Père (*Jean-Baptiste*), *auteur des plans, après avoir été dans le début menés avec activité, furent bientôt interrompus.* Hittorff (*Jacques-Ignace*), *gendre de* Le Père, *auquel il avait été adjoint, reprit la direction de ces travaux en* 1831, *après avoir apporté quelques modifications au plan primitif.*

L'église ne fut terminée qu'en 1844, *et livrée au culte le* 21 *octobre de la même année.*

Bibliographie. — *Description de la nouvelle église de Saint-Vincent de Paul.* Paris, 1844, au bureau de l'*Illustration*, rue Richelieu, 60.

Hippolyte Flandrin, les frises de Saint-Vincent de Paul, conférences populaires faites à la salle du Progrès à Paris les 12 et 19 janvier 1873, par M. Henry Jouin. Paris, 1873, in-8° de 39 pages.

Les peintures d'Hippolyte Flandrin à Saint-Vincent de Paul ont été lithographiées en treize planches oblongues. Celle de ces planches relative à saint Pierre et saint Paul prêchant l'Évangile est d'une dimension double des autres. Les douze suivantes sont invariablement signées d'Hippolyte Flandrin, à l'exception de deux qui portent à côté de ce nom celui de M. Paul Flandrin, son frère

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

L'église de Saint-Vincent de Paul est construite sur plan rectangulaire, couvre une superficie de 3,185 mètres, et compte 80 mètres de longueur sur 37 de largeur; la hauteur de la nef est de 27 mètres.

On arrive au monument par un escalier de soixante marches divisées par deux paliers desservis chacun et de chaque côté par une rampe en fer à cheval à double révolution. Ces rampes, d'un accès facile aux voitures, sont limitées, de même que l'escalier, par une balustrade en pierre, interrompue par des piédestaux dont quelques-uns supportent des candélabres en fonte. Entre les branches du fer à cheval sont établis de petits jardins plantés d'arbustes.

Un portique formé de douze colonnes cannelées, d'ordre ionique, et surmonté d'un fronton triangulaire, précède la façade principale; on y parvient par seize marches qui règnent sur toute sa largeur et font retour de chaque côté en quart de cercle pour se raccorder au mur de soubassement.

Un peu en avant des marches est placée une grille en fonte, de $1^{m},40$ de haut, dont les extrémités sont scellées dans ce même soubassement. Cette grille est divisée par douze forts montants, dont six sur la face principale et trois sur chacune des faces en retour; elle possède cinq portes, dont trois s'ouvrent sur la première de ces faces. Les montants sont de forme hexagonale et ornés de cannelures; huit d'entre eux sont surmontés d'un piédouche portant une boule sur laquelle se dresse une petite croix; les

quatre autres ont reçu des candélabres. Les trois portes de la face principale sont à deux vantaux. La frise est composée de postes; la traverse du bas est ornée de croisillons et de croix à jour. Les barreaux sont terminés alternativement par des fers de lance et des palmettes.

Les colonnes du portique sont espacées sur trois rangs (six au premier, quatre au second, deux au troisième) et reliées entre elles, ainsi qu'aux pilastres des murs de l'avant-corps correspondant extérieurement à la grande nef et à ceux des murs en retrait qui accusent les passages réservés à droite et à gauche de cette dernière, par des soffites dont l'entre-croisement forme des compartiments décorés de caissons à rosaces. Les chapiteaux des colonnes sont à volute double sur les angles et présentent entre les astragales une petite frise ornée de sculptures.

Le tympan du fronton est occupé par un bas-relief représentant :

Glorification de saint Vincent de Paul. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 17m. — Par Leboeuf-Nanteuil (Charles-François). 1846.

Au centre est représenté saint Vincent de Paul accompagné de deux anges ailés personnifiant la Charité et la Foi. Le saint est de face, revêtu d'une soutane sur laquelle est passé un surplis; ses épaules sont couvertes d'un manteau, et sa tête est entourée d'une auréole; il tient dans la main gauche une croix qu'il montre de la main droite. L'ange placé à sa droite est drapé dans un long manteau; il a dans la main gauche une bourse d'où il retire une pièce de monnaie avec la main droite. L'ange placé à sa gauche porte un manteau ouvert et rejeté en arrière; il présente un ciboire de la main gauche et pose la main droite sur son cœur.

A gauche de la composition se trouvent cinq personnages : un jeune prêtre de la Mission, un indigent, un Infidèle et une Sœur de charité veillant au chevet d'un malade. Le prêtre est agenouillé, en soutane et surplis; il pose la main gauche sur son cœur, a le bras droit pendant, la main ouverte et les yeux fixés sur le saint, auquel il semble venir s'offrir. L'indigent est vêtu d'un manteau dont il ramène de la main droite les plis sur sa poitrine à moitié nue; il étend le bras gauche en avant. L'Infidèle porte le costume oriental; ses épaules sont couvertes d'un large manteau, sa tête est coiffée d'un turban; il croise les bras sur sa poitrine et s'incline devant saint Vincent de Paul. La Sœur de charité est à demi agenouillée près d'un pauvre malade étendu sur un matelas; elle le soutient de son bras droit et de la main gauche lui montre le ciel.

A droite du tympan, sont représentées quatre Sœurs de charité. La première est agenouillée, les mains jointes; son manteau est rejeté en arrière. La deuxième soutient de la main gauche une femme richement habillée dont la tête inclinée révèle la souffrance, et de la main droite lui désigne le saint. Cette femme est tête nue; son manteau est orné de dentelles; elle pose la main gauche sur son cœur et appuie sa main droite sur le bras de la Sœur.

Derrière ce groupe sont assises les deux autres Sœurs. Chacune d'elles tient deux petits enfants sur ses genoux.

Le bas-relief de Leboeuf-Nanteuil retrace la vie tout entière du saint. Le jeune prêtre est un de ces nombreux congréganistes qu'il envoyait par les campagnes instruire le peuple; l'indigent semble être là pour le remercier de son inaltérable dévouement pour les malheureux; l'Infidèle personnifie les conversions qu'il a opérées; les Sœurs de charité rappellent une de ses plus belles institutions.

Sur la grande doucine de la corniche qui couronne le portique, règne une crête sculptée composée de palmettes découpées.

Dans l'axe de chacune des trois parties de la façade s'ouvre une porte rectangulaire par laquelle on pénètre dans le vestibule intérieur. La porte centrale, la plus importante des trois, est en bronze antique et possède un double encadrement. Le premier de ces encadrements est formé d'un chambranle à moulures sculptées; le second se compose de deux montants qui supportent une traverse au-dessus de laquelle règne une frise. Les montants sont ornés de branches de vigne, de grappes de raisin et d'épis de blé liés ensemble; la frise est ornée de quatre candélabres antiques réunis par des guirlandes formant festons, et de patères portant des coquilles et des croix grecques.

Des peintures sur lave émaillée avaient été commandées à Jules Jollivet pour remplir l'encadrement de la porte centrale; elles ont été mises en place, mais l'effet produit par cette décoration n'a pas paru satisfaisant, et la ville a dû ordonner l'enlèvement de ces plaques, qui sont déposées aujourd'hui dans le sous-sol de l'église.

La porte principale est close par deux vantaux en bronze et surmontée d'une imposte, dont elle est séparée par une frise. L'imposte présente deux panneaux, et chaque vantail en offre six; tous ces panneaux sont encadrés de

montants et de traverses avec moulures, rinceaux et arabesques. Au centre de la frise se détache un cul-de-lampe formé de consoles réunies à leur partie inférieure et reliées entre elles à leur partie supérieure par des guirlandes de fruits; entre les deux consoles du milieu apparaît une colombe aux ailes déployées symbolisant le Saint-Esprit. Sur le cul-de-lampe est placée une statuette représentant :

Jésus-Christ. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,95. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1843.

Il est debout sur un globe, les yeux baissés, les bras ouverts; sa tête est ceinte d'une auréole.

De chaque côté du cul-de-lampe se trouvent deux couronnes séparées par des chutes de fruits; ces couronnes renferment les attributs des Évangélistes : à gauche, l'ange et l'aigle; à droite, le lion et le bœuf.

Les panneaux de l'imposte sont à jour et fermés par un grillage; ceux des vantaux sont légèrement creusés et forment ainsi douze niches, dont chacune abrite une figure d'apôtre placée sur un petit piédouche.

VANTAIL DE GAUCHE.

En commençant par le haut:

Saint André. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il est appuyé contre la croix, instrument de son supplice, et serre un des bras de cette croix.

Saint Thomas. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il est vêtu d'une longue tunique tombante, tient une lance dans la main droite et porte sa main gauche au-dessus de ses yeux comme pour sonder l'horizon.

Saint Barthélemy.— Statuette.—Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il est de trois quarts et présente un couteau, qui rappelle son martyre.

Saint Pierre. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Le prince des apôtres tient une clef dans la main gauche et ramène de la main droite les plis de son manteau sur sa poitrine.

Saint Philippe. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Son manteau est rejeté sur l'épaule gauche; il a une croix dans les mains.

Saint Matthieu. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il est couvert d'un long manteau et tient un Évangile.

VANTAIL DE DROITE.

En commençant par le haut :

Saint Paul. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Son manteau est rejeté sur l'épaule gauche; il montre le ciel de la main droite, et de sa main gauche serre la poignée d'une longue épée, dont la pointe est à terre.

Saint Jacques le Majeur. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptste-Eugène). 1844.

Il porte une tunique ornée de coquilles et s'appuie de la main droite sur un bâton de voyage; son bras gauche est pendant, la main ouverte.

Saint Simon. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Sur sa tunique est jeté un manteau; il a dans les mains une espèce de scie, instrument de son supplice.

Saint Jean. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il a les mains sur sa poitrine et les yeux fixés au ciel; sa tunique est serrée à la taille par une ceinture.

Saint Jacques le Mineur. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il a la tête baissée, les bras pendants, les mains croisées; un bâton de voyage est appuyé contre sa poitrine.

Saint Jude Thadée.—Statuette.—Bronze. — H. 0m,77. — Par Farochon (Jean-Baptiste-Eugène). 1844.

Il est représenté de trois quarts, tenant quatre flèches dans la main gauche; son bras droit est pendant, sa main ouverte.

Ces douze apôtres ont la tête ceinte d'une auréole.

On lit sur le vantail de gauche : Les figures

sculptées par E. FAROCHON, 1844; sur le vantail de droite : Fondu par CALLA, 1844.

Les deux murs en retrait sont limités par des pilastres cannelés, de même ordre que les colonnes du portique. Les portes pratiquées dans ces murs sont peintes en bronze, encadrées d'un chambranle à moulures sculptées, divisées en panneaux, et surmontées d'une frise et d'une corniche. Les panneaux et l'imposte sont à jour et fermés par des croisillons.

La façade est couronnée par une balustrade qui relie, à la hauteur de leur deuxième étage, les tours dont il est parlé ci-après.

Cette balustrade est interrompue par quatre piédestaux sur lesquels sont placées les statues des évangélistes.

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par FOYATIER (DENIS). 1844.

Le saint a le bras droit replié sur sa poitrine, l'index de la main tendu vers le ciel; son bras gauche, également replié, soutient son bras droit. Il a un manuscrit dans la main gauche avec laquelle il relève les plis de son manteau.

Saint Marc. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par BRIAN (LOUIS). 1844.

Il tient un livre de la main gauche et une plume dans la main droite; son bras gauche est pendant, son bras droit replié sur sa poitrine.

Saint Luc. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par BARRE (JEAN-AUGUSTE). 1844.

Il a un livre sous le bras gauche et pose la main droite sur son cœur.

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par VALOIS (ACHILLE-ÉTIENNE-JOSEPH). 1844.

Le fils de Zébédée tient une plume dans la main droite et un manuscrit déroulé dans la main gauche. Sa tête est légèrement inclinée en arrière, ses longs cheveux flottent dans son dos; son manteau est rejeté sur l'épaule gauche.

TOURS.

De chaque côté du portique et sur le même plan que les murs en retrait s'élève une tour carrée composée de quatre étages inégaux encadrés de pilastres d'ordres différents.

La face principale du deuxième étage présente une niche rectangulaire creusée entre deux pilastres d'ordre corinthien supportant un fronton triangulaire.

Dans la niche de la tour de gauche :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par RAMEY (ÉTIENNE-JULES). 1844.

Il est drapé dans un manteau dont il ramène de la main gauche les plis sur sa poitrine et tient des clefs dans la main droite; sa tête est découverte.

Dans la niche de la tour de droite :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par RAMEY (ÉTIENNE-JULES). 1844.

L'apôtre des Gentils est représenté drapé, la tête nue, la main gauche sur son cœur, la main droite appuyée sur le pommeau d'une longue épée dont la pointe est à terre.

Au centre de la face principale du troisième étage est installé un cadran d'horloge; le cadran de droite marque les heures, celui de gauche indique le quantième du mois. Chacune des autres faces du même étage est ajourée d'une baie circulaire qui éclaire l'intérieur des tours.

Le quatrième étage comprend le campanile proprement dit; chacune de ses faces est percée de deux baies rectangulaires munies de claustra.

Les tours sont terminées par un acrotère composé de piédestaux aux angles et d'une balustrade en pierre découpée, semblable à celle qui couronne la façade.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles se composent d'un rez-de-chaussée divisé en sept travées, et d'un premier étage, en deuxième plan, qui correspond à des tribunes établies au-dessus des passages flanquant la nef, et présente huit travées. La première travée du rez-de-chaussée correspond aux tours, la septième aux sacristies, les autres aux bas côtés. Toutes ces travées sont séparées par des pilastres cannelés, d'ordre dorique, dont les bases reposent sur le bandeau qui limite le soubassement. Les cinq travées du centre sont percées chacune d'une baie rectangulaire ouverte entre deux montants sur lesquels s'appuient deux consoles supportant une corniche; au-dessous des consoles est sculptée une tête d'ange ailée. Les deux autres travées possèdent chacune deux petites baies rectangulaires superposées. Les travées du premier étage sont encadrées de pilastres d'ordre corinthien; la septième seule est ajourée d'une fenêtre rectangulaire, surmontée d'une mezzanine. La huitième travée s'accuse au rez-de-chaussée par un mur dans lequel est pratiquée une porte précédée de quatorze marches.

Une crête sculptée et découpée, composée alternativement de palmettes et de coquilles ornées d'une croix, couronne les façades latérales du monument.

Dans un deuxième arrière-plan, se trouvent les façades latérales de la chapelle de la Vierge. Cette chapelle est éclairée sur chaque face par une baie dont l'encadrement est semblable à celui des fenêtres des façades ci-dessus décrites, sauf l'adjonction d'un fronton triangulaire qui les surmonte; elle s'élève à la même hauteur que les bas côtés.

CHEVET.

Il comporte quatre parties : la première correspond aux bas côtés, la deuxième aux galeries et à la nef. Cette dernière partie présente un grand pignon couronné par un fronton triangulaire que soutiennent six pilastres d'ordre corinthien; au centre, s'ouvre une baie rectangulaire au-dessus de laquelle est ménagée une mezzanine. La quatrième partie présente un mur cylindrique qui accuse extérieurement le cul-de-four contenant l'autel de la Vierge.

De petites baies rectangulaires pratiquées dans le soubassement éclairent la chapelle des catéchismes installée sous celle de la Vierge.

La crête sculptée qui termine les façades se prolonge au-dessus du chevet.

INTÉRIEUR.

L'église de Saint-Vincent de Paul se compose d'un vestibule, d'une grande nef terminée par un chœur en hémicycle, d'un passage et de collatéraux.

VESTIBULE.

Il est de forme rectangulaire et recouvert d'un plafond à compartiments. Les murs sont revêtus de stuc jaune de Sienne.

A droite et à gauche s'ouvrent des portes en chêne à deux vantaux, derrière lesquelles se développent des escaliers installés dans les tours et conduisant aux galeries et à la tribune des orgues.

L'entrée de la grande nef est divisée en trois travées par deux colonnes et deux piliers auxquels correspondent quatre pilastres formant saillie sur le mur du vestibule. Colonnes, piliers et pilastres sont réunis entre eux par des soffites qui séparent les compartiments du plafond. Ces soffites sont encadrés de moulures et décorés d'un motif sculpté qui se compose d'une rosace entourée d'une couronne de myrte et accompagnée de deux croix se détachant au milieu d'enroulements et d'arabesques auxquels sont mêlés des épis de blé et des grappes de raisin.

Chaque compartiment comporte neuf caissons encadrés d'une petite moulure dorée. Le caisson du centre est octogonal, les huit autres affectent la forme de losanges et rayonnent autour du précédent, de telle sorte que la réunion de ces différents caissons compose une grande étoile. Chaque losange est orné d'une tête d'ange ailée entourée de rayons: le caisson central sert d'encadrement à une étoile formée de palmettes. Tous ces ornements sont dorés, le fond des losanges est peint en bleu, celui des octogones en rouge.

TRIBUNE DES ORGUES.

La tribune des orgues est installée au-dessus du vestibule. Le buffet est en chêne et divisé en deux parties reliées par une arcade, dont la voussure encadre la grande rose percée dans l'axe de la façade, derrière le fronton qui couronne le portique.

Chacune des deux parties du buffet comprend sur la nef deux groupes des plus forts tuyaux, portés par un socle posé sur deux consoles. Entre ces deux groupes, se développe une arcade, dont le sommet atteint les deux tiers de la hauteur desdits groupes; la clef de cette arcade forme cul-de-lampe et supporte un troisième groupe de petits tuyaux épaulé par deux arcades de petites dimensions.

La clef de l'arcade centrale soutient également un groupe de petits tuyaux flanqué de quatre arcades.

Ces sept groupes possèdent chacun un couronnement composé d'une frise et d'une corniche à denticules surmontée de palmettes; de la frise pend un lambrequin. La frise des quatre grands groupes est ornée de têtes d'anges ailées. Les culs-de-lampe sur lesquels reposent les trois petits groupes sont formés chacun de trois consoles qui viennent se réunir sur un amortissement en pomme de pin. De chaque côté du petit groupe placé au-dessus de l'arcade centrale, est assis un ange ailé embouchant la trompette.

Chaque pied-droit de l'arcade principale présente trois panneaux fond bleu, encadrés de moulures et renfermant: celui du bas, un ange jouant du violon, et ceux du haut, un ange déroulant un phylactère. L'intrados est occupé par des rinceaux qu'interrompent des têtes de chérubins. Les deux parties à la suite, allant jusqu'au mur, comportent également chacune trois arcades entre lesquelles sont installés de petits groupes de tuyaux placés sur des culs-de-lampe ornés de palmettes et de têtes d'anges et surmontés d'un couronnement composé d'une frise à laquelle

se rattache un lambrequin et d'une corniche à denticules supportant un fronton triangulaire formé de rinceaux. La première arcade, à droite et à gauche, est percée et met ainsi la tribune des orgues en communication avec les galeries. Le plafond, en voussures, est divisé en caissons ornés de rosaces; il est encadré de rinceaux.

Les orgues sortent des ateliers de M. Cavaillé-Coll; la menuiserie du buffet est de M. Poncet, les sculptures sont de M. Liénard.

NEF.

Elle est limitée de chaque côté par onze colonnes d'ordre ionique qui la séparent du passage. Au fond se trouve le chœur.

Sur les colonnes, reposent une architrave de proportions ordinaires et une frise très-élevée formant attique, ornée de peintures. La corniche qui surmonte cette frise est décorée de denticules; elle supporte onze colonnes d'ordre corinthien qui correspondent à celles de l'étage inférieur et limitent une galerie disposée au-dessus du passage et des bas côtés, dont elle a la largeur.

Sur l'entablement supérieur viennent s'appuyer onze fermes apparentes dont les entraits, les poinçons et les arbalétriers sont ornés de moulures et de décorations peintes. Les parties rampantes des fermes reçoivent un plafond divisé en compartiments.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre occupe les quatrième, cinquième et sixième travées, à gauche. Il est composé d'une enceinte en lambris de 1m,20 de haut, à panneaux encadrés de moulures. La boiserie du fond fait ressaut au droit des cinquième et sixième colonnes, et supporte deux piédouches flanqués de consoles renversées; sur chacun de ces piédouches, est placé:

Un Ange ailé. — Statue. — Bois. — H. 0m,90. — Par Vénot (Cyprien). 1843.

Il est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture et tient une croix dans ses mains refermées sur la poitrine; ses yeux sont fixés au ciel.

Dans l'axe de la cinquième travée, se trouve un troisième piédouche sur lequel se dresse un Christ en croix. Cette croix est placée sous un arc plein cintre, dont les retombées s'appuient sur un entablement soutenu par deux piliers cannelés et deux colonnes isolées; ce motif repose sur un soubassement et se termine par un fronton triangulaire formé de consoles renversées et décoré de palmettes. Le piédouche est orné de coquilles et de rinceaux; le soubassement est divisé en caissons encadrés de moulures; les tympans de l'arcade sont occupés par des croix grecques accompagnées de rinceaux. Au-dessus de chacune des colonnes, est posé un candélabre sculpté terminé par une flamme.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est installée dans la cinquième travée, à droite. Son soubassement, sur la face, est droit et comporte trois parties à panneaux encadrés de moulures. La partie centrale fait saillie; au-dessus des deux autres règne une frise surmontée d'un bandeau orné d'une grecque. Ces deux dernières parties sont cannelées et servent de piédestal à une figure représentant:

Un Ange ailé. — Statue. — Bois. — H. 0m,95. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Il est drapé, les mains croisées sur sa poitrine; sa tête est ceinte d'un diadème.

La tribune, de forme demi-circulaire, est supportée par un cul-de-lampe décoré de feuilles d'acanthe et terminé par un amortissement en pomme de pin. Elle présente trois panneaux, dont chacun est occupé par un bas-relief sculpté sur fond or.

Panneau de gauche:

La Foi. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. L. 0m,25. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Elle est représentée sous les traits d'une jeune femme, vue de face, voilée, les yeux levés au ciel et présentant un ciboire au-dessus duquel se trouve une hostie.

Panneau du centre:

La Charité. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. — L. 0m,45. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Elle est drapée et voilée, porte sur son bras gauche un enfant endormi et tient de la main droite un petit garçon couvert d'un manteau qui laisse à découvert une partie de sa poitrine. Une petite fille, placée à sa gauche, se suspend à son manteau; cette enfant est vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture.

Panneau de droite:

L'Espérance. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. — L. 0m,25. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Elle est drapée, la tête couverte d'un long voile; ses mains sont jointes, et ses yeux sont tournés vers le ciel. A sa gauche, est une ancre.

Au-dessus du cul-de-lampe, se développe un bandeau semblable à celui qui couronne les deux parties latérales du soubassement et auxquelles d'ailleurs il vient se raccorder.

Le dossier de la chaire affecte également la forme demi-circulaire; il est limité, du côté de la nef, par deux pilastres avec chapiteaux, orné de têtes d'anges et astragale décorée de croix grecques et de fruits. Chaque chapiteau supporte une console en forme de modillon; sur ces consoles, repose l'abat-voix. Le fond du dossier est divisé en panneaux et possède une frise avec guirlandes de fleurs; dans l'axe, s'ouvre la porte par laquelle on accède à la tribune. Le plafond de l'abat-voix est entièrement circulaire et offre, à son centre, une image du Saint-Esprit, entourée de rayons. Au sommet de l'abat-voix se dresse une petite croix placée sur un piédouche sculpté.

En arrière, est établi l'escalier qui monte entre deux jouées, partie droite, partie rampante. Ces jouées sont, à l'intérieur, à panneaux encadrés de moulures; elles s'appuient extérieurement sur un soubassement de même hauteur que celui de la face principale. La frise qui limite ce soubassement est décorée de guirlandes de fruits et de croix grecques; au-dessus de cette frise se remarque un bas-relief sur fond or, dont la forme est déterminée, dans sa partie supérieure, par le rampant des jouées.

Bas-relief de gauche :

Prédication de saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. — L. 1m,25. — Par DUSEIGNEUR (BERNARD-JEAN).

Saint Jean est debout, à gauche de la composition, de trois quarts, la tête ceinte d'une auréole, les bras nus et vêtu d'un manteau retenu par une agrafe sur l'épaule gauche. Il présente de la main gauche une croix autour de laquelle est enroulée une banderole, et montre de la main droite le ciel à des hommes, des femmes et des enfants accourus à sa voix.

A sa gauche, se trouve un homme dont les mains sont posées sur la tête d'un enfant. Celui-ci porte une petite tunique, celui-là est enveloppé dans un manteau.

A sa droite un homme et une femme, accompagnés de deux enfants, semblent l'écouter avec recueillement. L'homme est couvert d'une tunique et d'un manteau dont il soulève les plis de la main gauche; la femme est vêtue d'une longue robe; elle porte le premier de ses enfants sur ses bras et tient le second de la main droite.

A gauche du bas-relief est couché un homme qui se soulève sur le bras droit pour mieux entendre les paroles du précurseur.

Bas-relief de droite :

Prédication de Jésus. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. — L. 1m,25. — Par DUSEIGNEUR (BERNARD-JEAN).

Le Christ, vu de face, porte un livre sous le bras gauche et montre le ciel de la main droite. Près de lui sont groupés plusieurs de ses disciples, tous tête nue et de profil. A sa gauche se tiennent un homme, un adolescent et une femme portant un enfant dans ses bras. L'homme est drapé dans un manteau, dont il soulève les plis de la main droite; l'adolescent porte une tunique courte et s'appuie sur un bâton de berger; sa tête est couverte d'un large chapeau rond. La femme est assise. Dans l'angle, à droite, est couchée une brebis.

Signé à droite : Jn DUSEIGNEVR. 1843.

Les deux rampants viennent buter contre deux pilastres cannelés. Entre ces pilastres s'ouvre une grille à balustres dont la frise découpée présente des têtes de chérubins et des rinceaux.

FRISE.

Les figures qui décorent les frises sont divisées par groupes séparés entre eux par un palmier peint au-dessus de chaque colonne.

Au-dessus de la tribune des orgues :

Saint Pierre et saint Paul prêchant l'Évangile. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 11m. — Par FLANDRIN (HIPPOLYTE). 1853.

Au centre est un autel, dont le devant porte, dans un cercle, le monogramme du Christ accompagné de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. Cet autel est élevé sur une marche; à sa droite se trouve saint Pierre, à sa gauche saint Paul.

Saint Pierre est de profil, en tunique bleue et manteau jaune rejeté sur l'épaule gauche; il tient des clefs dans la main gauche, et, de l'index de la main droite, montre le ciel à un groupe composé de Romains et de Barbares de l'Occident qui se pressent aux pieds du prince des apôtres avec leurs femmes et leurs enfants.

En tête de ce groupe sont agenouillés un homme et une femme. L'homme, vu de profil, est vêtu d'une tunique bleu pâle, serrée à la taille; il a les mains posées sur les épaules d'un enfant debout devant lui; ce dernier est couvert d'une tunique rouge pâle. La femme, dont on ne voit que la tête cou-

verte d'un voile blanc, porte dans ses bras un nouveau-né enveloppé de langes.

Viennent ensuite quatre enseignes de légion, au milieu desquels se distinguent un chef gaulois, un druide et une prêtresse païenne. Celui des enseignes qui est placé au premier plan s'incline devant saint Pierre et pose la main gauche sur sa poitrine; sa tête et ses épaules sont couvertes d'une peau de lion; il a une tunique jaune et une espèce de braie violette; une épée est suspendue à son côté et un bouclier attaché à son bras gauche; son enseigne est formée de trois disques superposés dont l'un, celui du centre, présente une main. Le second porte-enseigne, à la gauche du précédent, est vêtu d'une tunique rouge; sa tête et ses épaules sont couvertes d'une peau de loup; l'enseigne qu'il tient dans la main droite est terminée par une louve allaitant Romulus et Rémus.

Le chef gaulois, représenté au premier plan, a les yeux attachés sur l'apôtre; il porte une courte tunique rouge collante, sur laquelle est jeté un petit manteau vert retenu par une agrafe sur l'épaule droite, et un pantalon rouge serré au-dessus de la cheville (la braie des Gaulois); son bras droit est pendant; il est armé d'une hache à double tranchant et tient dans la main gauche l'enseigne de sa tribu que surmonte une espèce de dragon.

Le druide est vêtu d'une longue tunique blanche ornée d'une bordure rouge; près de lui est posé un trépied. La prêtresse, dont on ne voit que le haut du corps, a la tête couverte d'un voile rouge.

A gauche de la composition se tiennent deux femmes accompagnées de leurs enfants, et un soldat portant une lance et un bouclier. La première de ces femmes est agenouillée; sa robe est rouge, et sa tête est enveloppée dans une espèce de foulard vert; son fils, debout devant elle, a une courte tunique jaune. La seconde femme est debout, en robe marron et manteau bleu; elle porte un petit enfant sur l'épaule gauche; près d'elle se trouve un second enfant en tunique blanche, qui enserre de ses bras le tronc d'un chêne. Le soldat est enveloppé dans un manteau vert; sa tête est découverte.

Saint Paul est en tunique verte et manteau rejeté sur l'épaule gauche; les bras nus et tendus en avant, il appelle à Dieu les peuples de l'Orient. Une épée, dont la pointe repose à terre, est posée contre sa poitrine.

En avant du groupe on remarque trois femmes, dont deux sont agenouillées et une debout. L'une d'elles, les bras pendants et les mains jointes, a une robe jaune et une espèce de pèlerine de même couleur, ornée d'une bordure enrichie de pierres fines; elle porte un voile blanc, et sa tête est ceinte d'un diadème de perles. La seconde femme est recouverte d'un long voile bleu qui laisse apercevoir la partie supérieure d'un corsage jaune. La troisième, dont le haut du corps seul est visible, porte un manteau et un voile bleus; près d'elle se tient une petite fille en robe rose.

Derrière ces femmes, sont représentés un Juif, un Grec, un Égyptien, un Perse, un Arménien, un Arabe et un Éthiopien. Le Juif est en tunique blanche et manteau de même couleur; il a les mains jointes. Le Grec est drapé dans un manteau blanc à bordure bleue; il a les bras croisés dans une attitude méditative; à ses pieds est une lyre.

On aperçoit au deuxième plan la tête d'un Égyptien coiffée de bandelettes jaunes et bleues. Le Perse est vêtu d'une tunique verte serrée à la taille; sa tête est couverte d'un bonnet d'astrakan; il pose la main droite sur son cœur et appuie sa main gauche sur le manche d'un poignard pendu à sa ceinture. L'Arménien est en tunique rouge et porte un bonnet conique blanc orné de bandes d'or; il a les bras pendants, les mains croisées. L'Arabe est enveloppé dans un burnous blanc et tient une lance dans la main droite. L'Éthiopien, entièrement nu, porte un bouclier et des flèches dans la main gauche et une lance dans la main droite; il est adossé à un palmier.

Signé à droite : HIPPOLYTE FLANDRIN. M.DCCC.LIII.

A gauche:

La *frise de gauche* mesure $2^m,70$ de hauteur sur 42 mètres de largeur; elle est l'œuvre d'HIPPOLYTE FLANDRIN et comporte quatre-vingt-neuf personnages représentant les saintes vierges et martyres, les saintes vierges, les saintes femmes, les pénitentes et les saints ménages. La description est faite en partant de l'autel.

LES SAINTES VIERGES ET MARTYRES.

Sainte Thècle, convertie par saint Paul, ouvre la marche; elle est vêtue de blanc, tient une palme dans la main gauche et une couronne de fiancée dans la main droite; près d'elle est couché un lion qui lui lèche les pieds.

Sainte Apolline. Elle est en robe violette; présente une palme de la main droite et une couronne de la main gauche.

Sainte Agnès porte un agneau dans ses bras; sa robe est blanche, son manteau vert pâle; sa tête est couronnée de fleurs.

Sainte Agathe. Elle présente un plateau sur lequel sont déposés ses seins coupés; sa robe est blanche, son manteau rouge pâle; sur sa tête est posée une couronne de fleurs.

Sainte Barbe est en robe verte et manteau marron; à ses pieds se dresse une petite tour crénelée.

Sainte Catherine, la tête ceinte d'une couronne, est vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles d'or; elle tient une palme dans la main gauche et appuie la main droite sur une roue dentée, instrument de son supplice.

Sainte Marguerite. La patronne de Crémone a une croix dans la main gauche et conduit le démon enchaîné. Elle porte une robe blanche et un manteau jaune rejeté en arrière. Sa tête est couverte d'un voile blanc sur lequel est posée une couronne de fleurs.

Sainte Cécile. Elle tient un petit orgue portatif. Sa robe est blanche et son manteau bleu; sur son voile blanc est placée une couronne de fleurs.

Sainte Lucie. Elle est vêtue de blanc et tient une épée dans la main gauche.

Sainte Blandine est représentée dans l'humble costume de l'esclave : robe blanche à liseré rouge, cheveux roulés dans un foulard bleu. Elle a les bras pendants et porte une couronne et une palme. A ses pieds est placée une amphore.

Sainte Dorothée. Sa robe est blanche; elle tient une palme dans la main droite et porte dans la main gauche une corbeille d'osier remplie de fleurs.

Sainte Ursule. Elle présente de la main gauche les flèches dont elle fut percée, elle et ses compagnes, et ramène de la main droite les plis de son manteau sur sa poitrine; son manteau est parsemé d'étoiles d'or.

L'une de ses compagnes est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau vert; toutes deux ont des palmes dans la main droite.

LES SAINTES VIERGES.

Sainte Marthe. La sœur de Marie et de Lazare porte une robe verte et un manteau rouge; un voile blanc lui couvre la tête; elle pose la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite une espèce de cuiller à pot.

Sainte Geneviève. La patronne de Paris est vêtue d'une robe bleue sur laquelle est jeté un manteau blanc; sa tête est voilée. Elle a la main gauche sur son cœur et serre une houlette dans la main droite; un médaillon est suspendu à son cou; un agneau l'accompagne.

Sainte Scholastique. Elle porte l'habit des Bénédictines, qu'elle fonda, et tient dans la main droite la colombe qui lui servait de messagère pour correspondre avec son frère, saint Benoît.

Sainte Pulchérie. Elle est vêtue d'une riche robe violette et d'un manteau blanc, rehaussé d'or et enrichi de pierres fines. Sa tête est ceinte d'un diadème; elle a une couronne dans la main gauche et dans la main droite une petite croix qu'elle presse contre sa poitrine.

Sainte Claire est en habit de l'Ordre des Clarisses, qu'elle fonda; elle présente un ostensoir et une hostie, en mémoire du jour où, s'étant montrée avec le Saint Sacrement sous les murs d'Assise, qu'assiégeaient les Sarrasins, elle les mit en fuite.

Sainte Catherine de Sienne est en habit de l'Ordre de Saint-Dominique; elle porte un cœur dans la main gauche, sa tête est couronnée d'épines.

Sainte Catherine de Bologne. Elle est en costume de Clarisse, tient une palette dans la main gauche et un pinceau dans la main droite.

Sainte Aure. Elle a les mains croisées sur sa poitrine et porte dans le bras gauche une crosse abbatiale.

Sainte Thérèse. Elle est représentée en habit de l'Ordre des Carmélites, la tête penchée, le bras gauche replié, dans l'attitude de la réflexion; elle a un livre dans la main gauche et une plume dans la main droite.

Sainte Rose de Lima est en habit de l'Ordre de Saint-Dominique; sa tête est couronnée de roses; elle a les mains croisées sur sa poitrine.

Sainte Gertrude porte l'habit de l'Ordre des Bénédictines; elle a dans la main gauche une crosse abbatiale, le long de laquelle montent des rats. L'abbesse du monastère de Nivelle est ainsi représentée pour rappeler qu'elle délivra le Brabant des rats qui l'infestaient.

Sainte Zita. Elle a un corsage rouge, un jupon vert et une robe marron, dont elle relève les plis de la main gauche. Les manches de sa chemise sont retroussées, et ses cheveux sont retenus par un foulard vert. La servante du seigneur Fatinelli a dans la main droite une cruche, symbole de la domesticité.

LES SAINTES FEMMES.

Sainte Anne est revêtue d'une robe verte et d'un manteau blanc rejeté en arrière; elle pose la main gauche sur son cœur et s'appuie sur un bâton qu'elle tient dans la main droite.

Sainte Élisabeth et *saint Jean-Baptiste*. Sa robe est rouge, son manteau bleu, et sa tête voilée; elle pousse devant elle saint Jean-

Baptiste. Celui-ci, que couvre à demi une petite tunique blanche, soulève une croix dans la main droite; près de lui se trouve un agneau.

Sainte Crescence et *saint Vitus*. Elle est en robe verte et donne le sein à un petit enfant qu'elle porte dans ses bras; un foulard bleu retient ses cheveux.

Sainte Julitte et saint Cyr. Sainte Julitte est vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge pâle, rejeté sur l'épaule gauche; sa tête est couverte d'un long voile blanc; elle tient son fils dans ses bras.

Sainte Félicité et ses sept garçons, saints Félix, Sylvain, Philippe, Vital, Janvier, Martial, Alexandre. La sainte a une robe jaune, un manteau bleu et un voile blanc; elle porte une palme dans la main gauche et présente ses fils. Ceux-ci ont la tête couronnée de fleurs et sont vêtus de blanc; l'aîné tient un glaive, instrument de leur supplice.

Sainte Hélène. Sa robe blanche est en partie cachée par un manteau violet orné de croix jaunes. Sur sa tête est posée une couronne d'or enrichie de pierres fines. Elle porte la croix du Christ, qu'elle a découverte.

Sainte Paule et sa fille, sainte Eustochie. La première a une robe marron et un manteau brun rejeté en arrière; sa tête est voilée, elle tient un Évangile. La seconde a les mains jointes, sa robe est blanche et son manteau bleu.

Sainte Monique. Elle est enveloppée dans un manteau marron qui laisse voir le bas d'une robe noire; un voile blanc couvre sa tête. Ses mains sont croisées sur sa poitrine, et ses yeux, remplis de larmes, sont levés au ciel.

Sainte Clotilde. La reine est vêtue d'une tunique jaune et d'une robe violette ornée d'une bordure verte, rehaussée d'argent; un manteau blanc enrichi d'or est jeté sur ses épaules; ses cheveux sont nattés; une couronne royale est posée sur sa tête. Elle serre une croix dans la main droite et appuie sa main gauche sur l'épaule de saint Cloud, debout devant elle. *Saint Cloud* est en tunique bleue enrichie d'ornements d'or; ses mains sont jointes.

Sainte Bathilde. Elle a une tunique noire ornée de galons d'or, une robe verte avec bordure noire et or, un manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche. Ses cheveux nattés retombent sur sa poitrine, sa tête est couverte d'un léger voile sur lequel est posée une couronne royale; ses mains sont jointes.

A ses pieds se trouve le modèle d'une modeste église, qui rappelle le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé sur la fin de son règne.

Sainte Adélaïde. Elle est représentée dans l'attitude de la douleur, le bras gauche replié, la tête appuyée sur sa main. Sa robe est violette, et son manteau noir est orné d'une bordure verte. Elle porte la couronne impériale.

Sainte Marguerite d'Écosse. La reine d'Écosse est vêtue d'une riche robe jaune bordée de noir et rehaussée d'or, et porte un manteau bleu. Sur sa tête est posée une couronne royale. Elle tient une bourse dans la main gauche et pose la main droite sur son cœur.

Sainte Élisabeth, reine de Portugal. Elle a les bras pendants, les mains jointes et pleines de roses; sa robe et son manteau sont de bure; sur sa tête voilée est posée une couronne royale.

Sainte Élisabeth, reine de Hongrie. Elle est en robe violette et en manteau bleu pâle; sa tête est couverte d'un voile blanc et ceinte d'une couronne royale; dans ses bras, sont des pains qu'elle porte furtivement aux pauvres.

Sainte Catherine de Suède. Sa tête est voilée, et sa robe, sans ornement, est d'étoffe commune; elle serre dans sa main gauche la main de sainte Brigitte.

Sainte Brigitte porte l'habit de l'Ordre qu'elle fonda : robe de bure serrée à la taille par une ceinture, tête couverte d'un voile noir. Elle tient dans la main droite un bâton de voyage. Un mouton est couché à ses pieds, et derrière elle se trouve un ange ailé, les mains jointes. Cet ange qui la suit est le symbole des révélations nombreuses qu'elle reçut.

Sainte Françoise Romaine. Elle a une robe noire et un voile de même couleur; ses mains sont croisées sur sa poitrine.

Sainte Jeanne de Valois. Elle porte l'habit de l'Ordre des Annonciades, qu'elle fonda à Bourges, en 1500 : robe noire, guimpe rouge et voile noir. Ses mains sont croisées sur sa poitrine.

Sainte Françoise de Chantal a l'habit de l'Ordre de la Visitation, dont elle fit construire le premier couvent à Annecy, en 1610. Elle serre contre sa poitrine un crucifix qu'elle tient dans la main droite; son bras gauche replié soutient son bras droit.

LES PÉNITENTES.

Sainte Madeleine est vêtue d'une étoffe grossière qui lui couvre la partie supérieure du corps; sa tête est découverte, et ses longs cheveux retombent dans son dos; elle a les bras nus et pendants, les mains ouvertes; ses

yeux sont fixés au ciel. A ses pieds est posée une petite cruche.

Sainte Marie l'Égyptienne est enveloppée dans un manteau marron, ses cheveux tombent épars sur ses épaules, elle porte un pain dans ses bras, qu'elle croise sur sa poitrine.

Sainte Pélagie. La comédienne d'Antioche est vêtue d'une tunique blanche; elle arrache son collier de perles et foule aux pieds un masque et une lyre sur laquelle est jeté un manteau de pourpre.

Sainte Thaïs. La courtisane se dépouille de ses vêtements, qu'elle tient au-dessus d'un petit brasier allumé devant elle.

Sainte Marie porte une robe marron et un manteau vert rejeté en arrière; elle a un bâton de voyage dans la main gauche et pose la main droite sur son cœur.

Sainte Aglaé. Elle a une robe blanche et un manteau jaune; ses bras sont pendants et ses mains jointes, ses yeux sont tournés vers le ciel. A ses pieds est un coffret.

Sainte Affre est représentée vêtue de rouge, les mains liées derrière le dos, au milieu des flammes, dans lesquelles la fit périr Dioclétien.

Sainte Marine. Robe de bure et capuchon de même étoffe. Elle a les mains croisées sur sa poitrine.

Sainte Théodore. Même costume que la précédente. Elle s'appuie sur l'épaule d'un enfant en tunique blanche et mains jointes.

Sainte Marguerite de Cortone. Robe marron, voile bleu, mains jointes.

LES SAINTS MÉNAGES.

Saint Eustache et sainte Théopiste, sa femme, avec leurs enfants Théopistus et Agape.

Saint Eustache est revêtu du costume du soldat romain et porte un manteau rouge retenu par une agrafe sur l'épaule droite et rejeté sur l'épaule gauche; il a la tête découverte et appuie son bras gauche sur sa femme.

Sainte Théopiste a les mains jointes; sa robe est bleue et son voile de la même couleur.

Saint Théopistus et saint Agape ont tous deux une petite tunique lilas. Le premier a les mains jointes, le second se blottit contre sa mère.

Saint André et sainte Natalie. Saint André est représenté en costume de soldat romain, drapé dans un manteau rouge, les mains enchaînées.

Sainte Natalie, robe rouge, manteau vert et voile blanc, porte la main gauche à son cœur et de la main droite presse les mains de son mari, qu'elle semble encourager à mourir avec elle.

Saint Vincent Madelquera et sainte Valdetrude, sa femme, avec leurs quatre enfants : saint Adeltrude, sainte Madelberte, saint Landry et saint Dentlinus.

Saint Vincent est en tunique rouge. Sa femme porte une robe bleue, et sa tête est couverte d'un long voile de même couleur; tous deux joignent les mains.

Sainte Madelberte est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge pâle; elle a les mains jointes. Saint Adeltrude est en partie caché par sa sœur; sa tunique est verte. Saint Landry porte un pain dans la main gauche; sa tunique est blanche. Saint Dentlinus est vêtu de bleu.

Saint Arnoult, évêque, aveugle, et ses deux fils, saint Ansegise et saint Cloud.

Le saint évêque est couvert d'un manteau vert qui laisse apercevoir le bas d'une tunique violette; sa tête est coiffée d'une mitre; il appuie la main droite sur saint Ansegise et sa main gauche sur saint Cloud. Ces deux derniers sont vêtus de blanc, le sommet de leur tête est rasé. Saint Ansegise a les mains jointes, son frère a la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite la crosse de son père.

Sainte Marie de Gabeze. Elle a le bras droit replié sur sa poitrine et porte une lanterne dans la main gauche; sa robe est violette, son manteau brun et son voile blanc.

Sainte Basilissa. Elle est vêtue de bleu, ses mains sont jointes.

Saint Julien est drapé dans un manteau rouge, il a les mains jointes.

Saint Isidore, patron des laboureurs, tient une gerbe de blé dans le bras gauche et une faucille dans la main droite. Il porte une courte tunique bleue serrée à la taille; ses jambes sont nues.

Saint Elzéar et sainte Delphine. Saint Elzéar est protégé par un costume de mailles sur lequel est passée une tunique blanche ornée d'une bande rouge; sa tête est ceinte d'une couronne; à son côté pend une épée retenue par une ceinture bleue et or; un bouclier est suspendu à sa gauche; il a les mains jointes. A ses pieds est posé un heaume.

Sainte Delphine est placée à gauche de saint Elzéar. Elle a une riche robe verte et porte un voile blanc; sur sa tête est posée une couronne; ses mains sont jointes.

A droite :

La *frise de droite* comporte six groupes de saints représentés dans l'ordre suivant : les douze apôtres, les martyrs, les docteurs, les

évêques et les confesseurs, qui forment deux groupes. Cette frise, comme la précédente, mesure 2^m,70 de hauteur sur 42 mètres de longueur; elle est l'œuvre de Flandrin (Hippolyte). La description va de l'autel vers l'orgue.

LES DOUZE APOTRES.

Saint Pierre. Le prince des apôtres est couvert d'un manteau jaune qui laisse apercevoir le bas d'une tunique bleue; il a les bras repliés sur la poitrine, tient des clefs dans la main droite et un manuscrit roulé dans la main gauche.

Saint Paul. Il a une épée dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche; sa tunique est verte et son manteau rouge. De sa tunique, le bas seul est visible.

Saint Matthieu. Sa tunique est grise et son manteau vert; il a les mains jointes.

Saint Jacques le Mineur est en tunique violette et manteau blanc; il a le bras droit pendant et tient un manuscrit dans la main.

Saint Jean est représenté les bras repliés sur sa poitrine, un manuscrit dans la main droite; sa tunique est verte et son manteau rouge pâle.

Saint Simon est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert qu'il relève de la main gauche; il a le bras droit replié, un manuscrit dans la main.

Saint Barthélemy. L'apôtre des Indes a une tunique verte et un manteau bleu; son bras gauche est pendant.

Saint Thomas. Sa tunique est rouge et son manteau vert; il a le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche pendant, et tient un manuscrit roulé. Sa figure est sillonnée par les larmes.

Saint Jude ou *Thadée* est enveloppé dans un manteau bleu; il a le bras droit replié et serre un manuscrit dans sa main.

Saint André est drapé dans un manteau rouge pâle dont il ramène de la main gauche les plis sur sa poitrine; son bras droit est pendant, il tient un manuscrit.

Saint Jacques le Majeur est en tunique verte et manteau violet, son bras droit est replié, il a un manuscrit à la main.

Saint Philippe. Il porte un manteau rouge, son bras gauche est replié; sa tête est inclinée dans l'attitude de la méditation et appuyée sur sa main.

Tous ces saints ont la tête découverte.

LES SAINTS MARTYRS.

Saint Étienne. Le jeune diacre est revêtu d'une tunique et d'un manteau blancs; il porte l'étole, tient une palme et un encensoir dans la main droite et présente dans la main gauche les pierres sous lesquelles il a trouvé la mort.

Saint Laurent. Il a une tunique et une étole blanches et un manteau vert. Son bras gauche est replié, sa main ouverte; il porte une palme dans la main droite.

Saint Denis. Son manteau est rouge et son étole blanche; il a le bras gauche pendant et tient une palme dans la main droite.

Saint Polycarpe. Sa tunique est bleue et son manteau marron; il a les bras croisés et serre une palme sur sa poitrine.

Saint Pothin. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu, sur lequel est passée une étole blanche; ses bras sont repliés, il tient une crosse d'une main et une palme de l'autre.

Saint Saturnin est couvert d'un manteau rouge et porte une étole blanche; il a une palme dans la main droite.

Saint Cyr est vêtu de blanc et présente une palme.

Saint Clément, pape, a les mains croisées sur sa poitrine; sa tunique, son étole et son manteau sont blancs.

Saint Georges est cuirassé et casqué; un manteau rouge rejeté en arrière couvre ses épaules. Il tient un bouclier et une lance dans la main gauche et une palme dans la main droite.

Saint Longin. De saint Longin, on ne voit que la tête.

Saint Exupère. Il porte l'aigle de la légion thébéenne; sa tunique est rouge et son manteau bleu.

Saint Maurice. Le chef de la légion thébéenne est revêtu du costume de son grade; un manteau rouge, rejeté en arrière, couvre ses épaules. Il lève le bras droit au ciel et présente une palme de la main gauche. Un bouclier au monogramme du Christ est appuyé contre lui.

Saint Victor. Du soldat de Maximien, la tête casquée seule est visible.

Saint Sébastien est enveloppé dans un manteau rouge; il a dans la main gauche les flèches dont il fut percé.

Saint Christophe est vêtu d'une tunique bleue qui laisse sa large poitrine à découvert. Il marche péniblement, courbé sous le poids de l'Enfant Jésus qu'il porte sur ses épaules, et s'appuie de la main droite sur un arbre dont il se sert comme d'un bâton de voyage.

L'Enfant Jésus a une tunique rouge parsemée d'étoiles d'or. Il pose sa main gauche sur la tête du colosse et tient dans la main droite la boule du monde.

LES SAINTS DOCTEURS.

Saint Irénée. Il a les bras repliés sur la poitrine et porte un manuscrit roulé dans la main droite; sa tunique est violette, son manteau et son étole blancs.

Saint Cyrille. Il est couvert d'un manteau blanc, ses mains sont croisées sur sa poitrine.

Saint Athanase. Sa tunique est blanche et son manteau violet; il porte l'étole et croise les bras sur sa poitrine.

Saint Grégoire de Nazianze. Il est de face, les bras pendants, un manuscrit roulé dans la main droite. Sa tunique et son étole sont blanches, son manteau est vert.

Saint Basile a la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite un manuscrit déroulé sur lequel il a les yeux attachés; il porte une tunique bleue et un manteau blanc orné de croix d'or.

Saint Jérôme est représenté vêtu d'une tunique blanche serrée à la taille, la tête baissée dans l'attitude de la méditation, les bras repliés, un livre dans la main gauche, un manuscrit déroulé dans la main droite. Près de lui se trouve un lion.

Saint Ambroise. Il est de face, le bras droit replié, la main gauche levée vers le ciel. Sa tunique et son étole sont blanches, son manteau est bleu.

Saint Augustin. Sa tunique est violette, son manteau et son étole sont blancs; il a un manuscrit dans la main droite et un modèle d'église dans la main gauche.

Saint Hilarion. Il est représenté la tête baissée, le menton appuyé sur la main gauche, un manuscrit dans la main droite. Sa tunique est blanche et son manteau vert.

Saint Jean Chrysostome. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau de même couleur, rehaussé de dessins d'or; il a les yeux fixés au ciel, lève la main droite et tient un manuscrit déplié dans la main gauche.

Saint Grégoire, pape, est de face, revêtu de ses habits pontificaux, et porte la tiare; il lève la main droite vers le ciel et tient un Évangile dans la main gauche. A hauteur de sa tête plane une colombe.

Saint Léon est également revêtu de ses habits pontificaux. Il pose la main droite sur son cœur et tient un Évangile dans la main gauche.

Saint Thomas d'Aquin porte l'habit de l'Ordre des Dominicains; ses bras sont repliés sur sa poitrine, il a un livre dans la main droite.

Saint Bonaventure est en costume de légat du pape: soutane verte, manteau, camail et chapeau rouges. Il tient une croix.

LES SAINTS ÉVÊQUES.

Saint Nicolas. L'évêque de Myre est en tunique et manteau blancs. Il a les bras repliés sur sa poitrine et s'appuie de la main droite sur une crosse. A ses pieds se trouve une cuve dans laquelle sont trois petits enfants nus qui tendent leurs bras vers lui.

Saint Patrice. Sa tunique est verte et son manteau rouge. Il a une crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Saint Martin a une tunique blanche ornée d'une bordure verte et un manteau bleu rehaussé de dessins d'or. Sa tête est coiffée de la mitre, il tient une crosse dans la main droite et un Évangile dans la main gauche.

Saint Remi est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, et porte une étole blanche. Il a une crosse dans la main gauche et tend la main droite vers une colombe, dont il reçoit la sainte ampoule qui servit à sacrer les rois de France.

Saint Médard est mitré et crossé, et porte une tunique bleue bordée de rouge, un manteau jaune et une étole blanche; il est ganté.

Saint Yves. Sa tunique est blanche, son manteau marron et son étole verte. Sa tête est coiffée de la mitre, il a une crosse dans la main droite.

Saint Honoré. Le patron des boulangers est vêtu d'une tunique blanche rehaussée d'or et d'un manteau bleu. Il a une crosse dans la main droite, un pain et quelques épis dans la main gauche. Sa tête est coiffée de la mitre.

Saint Éloi. Il est mitré et crossé, et tient un marteau dans la main gauche. Sa tunique et son étole sont blanches, son manteau est vert et rejeté en arrière.

Saint Louis de Toulouse est mitré, crossé et couvert d'un manteau bleu parsemé de fleurs de lys; il est ganté de blanc.

Saint Norbert. Il est ganté de blanc et présente un ciboire; sa tunique et son étole sont blanches, sa tête est coiffée de la mitre.

Saint Charles Borromée. L'archevêque de Milan est revêtu de ses habits sacerdotaux: soutane, manteau et chapeau rouges, surplis en dentelle et chape verte rehaussée d'or.

Saint François de Sales est représenté mitré et crossé, les mains jointes.

LES SAINTS CONFESSEURS.

Saint Joseph a une tunique bleue et un manteau marron; il présente une fleur de lys de la main droite et tient dans la main gauche une règle de menuisier, dont il se sert comme d'un bâton de voyage.

Saint Antoine, patriarche des moines d'Orient. Il porte une tunique blanche et un

manteau marron; sa tête est couverte d'un capuchon vert; il a une crosse dans la main droite et montre le ciel de la main gauche.

Saint Benoît, patriarche des moines d'Occident. Il est vêtu d'une tunique, d'un manteau et d'un capuchon marron; il a une crosse dans la main droite et lève sa main gauche vers le ciel.

Saint Cloud porte une tunique bleue ornée de dessins d'or que recouvre un manteau gris à capuchon. De sa main gauche il relève le bas de sa tunique.

Saint Léonard, patron des prisonniers, est couvert d'un manteau blanc à capuchon; il a les bras pendants et tient une chaîne à la main.

Saint Hubert est vêtu d'une courte tunique verte serrée à la taille et d'un manteau rouge rejeté en arrière. Sa tête est ceinte d'une couronne d'or; ses bras et ses jambes sont nus. Il a une flèche dans la main droite et un cor dans la main gauche.

Saint Fiacre porte l'habit de l'Ordre des Augustins. Il a les bras pendants et les yeux tournés vers le ciel; une bêche est appuyée contre lui.

Saint Charlemagne. Il tient une épée dans la main droite et un globe surmonté d'une croix dans la main gauche. Sa tunique est bleue et enrichie d'or; son manteau est jaune, doublé de rouge et orné d'une bordure de pierres fines; sa tête est ceinte de la couronne impériale.

A ses pieds se trouve un coussin vert sur lequel est jetée une couronne d'or.

Saint Gilles est vêtu d'une tunique marron serrée à la taille et porte un capuchon vert. Il a les bras pendants, les mains croisées; un bâton est appuyé contre lui.

Saint Lazare, peintre grec. Il a une tunique blanche serrée à la taille et un capuchon de même couleur; ses yeux sont fixés au ciel, ses bras sont croisés sur sa poitrine; il tient une palette dans la main gauche et des pinceaux dans la main droite.

Saint Étienne de Hongrie est vêtu d'une tunique jaune ornée de dessins bleus et d'un manteau violet rejeté en arrière. Il tient une croix dans la main droite et porte dans la main gauche la couronne que lui donna le Pape.

Saint Henri, empereur d'Allemagne, beau-père de saint Étienne. Il a une tunique blanche serrée à la taille par une ceinture d'or et un manteau bleu rejeté en arrière; sa tête est ceinte d'une couronne; il est ganté de blanc et tient une lance dans la main gauche.

Saint Marin est en tunique bleue serrée à la taille, son chapeau est suspendu à son cou et retombe dans son dos; une gourde est attachée à son côté : il a un marteau de sculpteur dans la main gauche et un fragment de colonne dans la main droite.

Saint Bruno porte l'habit de l'Ordre des Chartreux, dont il est le fondateur. Il a la tête couverte de son capuchon, les bras croisés.

Saint Bernard. Il a le même costume que saint Bruno, sa tête est découverte, ses bras sont croisés sur sa poitrine.

Saint Dominique est revêtu de l'habit de l'Ordre qu'il fonda; il a les bras croisés sur sa poitrine et tient une fleur de lys dans la main droite.

Saint François d'Assise porte l'habit de son Ordre; il a les mains relevées et ouvertes; son cœur, à nu, laisse voir les stigmates dont il fut honoré.

Saint Ferdinand de Castille est couvert d'une tunique jaune serrée à la taille et d'un manteau rouge rejeté en arrière; il tient une épée dans la main droite; sur sa tête est posée une couronne d'or.

Saint Louis, roi de France. Il est ganté de blanc et porte une couronne d'épines; sa tunique et son manteau bleus sont parsemés de fleurs de lys, son manteau est doublé d'hermine, sa tête est ceinte d'une couronne royale.

Saint Pierre Nolasque porte l'habit de l'Ordre de la *Merci,* qu'il fonda pour la rédemption des captifs. Son capuchon est ramené sur sa tête, il a les yeux fixés au ciel, les mains jointes.

Saint Antoine de Padoue. Il est revêtu de l'habit de son Ordre et porte dans ses bras l'Enfant Jésus qui présente une branche de lys.

Saint Vincent Ferrier. Il porte l'habit de l'Ordre de Saint-Dominique; sa tête est baissée.

Saint Roch est en habit de pèlerin. Il s'appuie de la main droite sur un bâton de voyage et caresse un chien de la main gauche; une gourde est suspendue à son côté.

Saint Casimir est représenté en tunique verte et manteau rouge, la tête couronnée, une fleur de lys dans la main droite, un livre dans la main gauche.

Saint Ignace. On l'aperçoit à peine; ses mains sont jointes.

Saint François de Paule est en soutane et manteau noirs; il a les mains croisées sur sa poitrine et tient un livre.

Saint François Xavier. On ne voit que la tête du saint.

Saint François Régis porte une soutane noire sur laquelle est passé un surplis, il serre une croix contre son cœur. A ses pieds, se trouve une sonnette.

ENTABLEMENT SUPÉRIEUR.

La frise de l'entablement supérieur mesure un mètre de hauteur; elle est décorée de médaillons fond bleu, encadrés d'une bordure rouge et de deux listels dorés. Les plus petits de ces médaillons ont 0m,60; placés à l'aplomb des colonnes, ils contiennent des bustes d'anges ailés; les plus grands sont de la hauteur de la frise ; ils occupent chaque intervalle entre les colonnes et renferment des bustes de papes et d'évêques. Ces médaillons sont séparés entre eux par des croix ornées d'une bordure rouge et accompagnées de rinceaux peints en vert. Cette décoration se détache sur un fond d'or.

Saint Pierre est coiffé de la tiare, les évêques sont coiffés de la mitre; tous sont représentés de face et revêtus de leurs habits sacerdotaux.

Au-dessus de l'orgue :

Saint Ambroise, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint Charles, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint Paul. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint François, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint Augustin. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Au-dessus des tribunes, à gauche :

Saint Euverte, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Hilaire, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Deux figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Martial, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Remy, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Martin, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Césaire, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Julien, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Cinq figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Irénée, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Paul, premier évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Grégoire, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Innocent, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Étienne, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Au-dessus des tribunes, à droite :

Saint Thomas, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Hugues, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Deux figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 0m,60. — Par PERLET (PIERRE-ETIENNE). 1843.

Saint Agilbert, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Landry, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Céran, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Germain, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Marcel, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Cinq figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Denis, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Eugène, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Léon, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Félix, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Sixte Ier, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 0m,60. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Au-dessus du sanctuaire :

Saint Victor, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Clément, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Pierre, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Pie Ier, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Urbain, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

La peinture des rinceaux sur fond d'or a été exécutée par DUSSAUCE.

PASSAGES.

Les passages, formés par le double rang des colonnes, bornent, d'un côté la grande nef et de l'autre les bas côtés; le plafond qui les recouvre est divisé en compartiments dont la décoration est absolument semblable à celle des compartiments du vestibule.

GALERIES.

Elles s'étendent au-dessus des passages et des bas côtés dont elles ont la largeur; chacune de leurs travées est séparée par des pilastres d'ordre corinthien et percée d'une baie rectangulaire encadrée d'un chambranle mouluré et munie d'un vitrail. Au-dessous de ces baies, règne un bandeau semblable à celui qui limite le soubassement des façades extérieures. Les murs, les pilastres et le revers de la grande corniche qui forme appui sont revêtus de stuc jaune de Sienne.

A droite et à gauche des croisées, sont figurés trois panneaux entourés d'un listel d'or. Le panneau du centre est carré, celui du haut et celui du bas sont en largeur. Au centre du premier se trouve un médaillon renfermant une croix grecque dorée; les deux autres contiennent chacun trois petits médaillons renfermant une étoile également dorée.

Le plafond des galeries est horizontal et présente autant de compartiments qu'il y a d'entre-colonnements; chaque compartiment a reçu la même décoration que ceux du vestibule et des passages.

BAS COTÉS.

Ils renferment les chapelles, qui sont au nombre de huit, — quatre de chaque côté. Ces chapelles sont séparées entre elles par des grilles en fonte de 1m,70 de hauteur et exhaussées de deux marches au-dessus des passages. Chacune d'elles occupe trois entre-colonnements; leur autel est installé au-dessous des baies dont il a été parlé dans la description des façades latérales extérieures. L'architrave que supportent les pilastres se raccorde à celle des passages; elle est surmontée d'une frise ornée de guirlandes de fruits formant festons avec retombées. Dans chaque feston est une tête d'ange ailée, alternée par une rosace dorée. Au-dessus de la frise, règne un bandeau peint en rouge qui encadre deux moulures dorées; sur ce bandeau courent des rinceaux sculptés. Ce bandeau supporte un des côtés d'un plafond à deux pentes qui recouvre les chapelles.

Les murs sont revêtus d'une couche de

stuc jaune de Sienne et divisés par un bandeau semblable à celui des galeries.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle est installée dans le bas côté de droite, en entrant. La cuve qu'elle renferme est en bronze, ornée de moulures sculptées et d'une frise composée de coquilles et de guirlandes de fruits avec retombée; elle est portée par une colonne cannelée avec base et socle. Quatre cerfs agenouillés semblent la soutenir de leur bois. Le couvercle est divisé en quatre par des consoles renversées qui viennent se réunir à un piédouche orné portant une boule sur laquelle est placée une statuette de saint Jean-Baptiste tenant d'une main la croix et de l'autre la coquille avec laquelle il répand l'eau baptismale sur les catéchumènes. Chacune des parties du couvercle est décorée d'une tête d'ange ailée se détachant dans un caisson encadré de moulures et accompagné de roseaux. La figure de saint Jean-Baptiste est l'œuvre de CAUNOIS. Les fonts baptismaux sortent des ateliers de fonderie de M. CALLA.

CHŒUR.

Le chœur se compose d'une partie droite formée par les trois derniers entre-colonnements et d'une partie en hémicycle, limitée par une clôture en bois de $1^m,20$ de hauteur, établie dans le prolongement de la colonnade intérieure. Il est élevé de trois marches au-dessus du niveau de la nef et surmonté d'une voûte en cul-de-four.

Un grand arc plein cintre le sépare de la nef, dont la grande frise se prolonge en cet endroit de l'édifice.

La partie de cette frise qui se développe sur les pieds-droits de l'arc triomphal présente, à gauche :

Deux Anges ailés tenant des couronnes. — Peintures murales. — H. $2^m,70$. — L. 2^m. — Par FLANDRIN (HIPPOLYTE). 1853.

L'ange de droite est vêtu d'une tunique blanche à raies rouges et d'un manteau de même couleur, rehaussé d'une bordure d'or et retenu sur l'épaule droite par une agrafe; il a le bras gauche élevé vers le ciel et le bras droit pendant; il tient dans la main gauche deux couronnes d'immortelles et dans la main droite un manuscrit déroulé sur lequel sont écrites des paroles tirées de l'Évangile.

L'ange de gauche est couvert d'une tunique blanche et d'un manteau jaune clair qu'une agrafe retient sur l'épaule droite; sa tunique est parsemée d'étoiles bleues, et son manteau d'étoiles d'or; il lève le bras droit et tient également deux couronnes d'immortelles; sa main gauche est appuyée sur l'épaule droite du précédent.

A droite :

Deux Anges ailés tenant des couronnes. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. 2^m. — Par FLANDRIN (HIPPOLYTE). 1853.

Tous deux portent une tunique blanche rayée de rouge et un manteau jaune clair agrafé sur l'épaule gauche.

Ces quatre anges ont des ailes bleues; leur tête est ceinte d'un diadème.

Signé : H. FLANDRIN. M . VIII . C . LIII.

Sur les faces en retour, du côté de la nef, est représentée, à droite et à gauche, une colonne d'ordre ionique peinte en marbre blanc, supportant une coupe à laquelle viennent se désaltérer trois colombes. Au fût de ces colonnes sont attachées de grandes palmes vertes.

Dans chaque tympan de l'arc se détache, sur un fond de stuc :

Un Ange ailé. — Bas-relief. — Pierre. — H. $3^m,50$. — L. 3^m. — Par BOSIO (FRANÇOIS-JOSEPH). 1842.

Il a les ailes déployées et porte une tunique serrée à la taille par une ceinture dont les extrémités, ornées de franges, sont flottantes; son front est ceint d'un diadème. La tunique est peinte en bleu pâle, et la ceinture est dorée.

Ces deux anges ont les bras élevés au-dessus de leur tête et soutiennent une frise sur laquelle on lit :

GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Sur la voussure de l'arc sont sculptés des rinceaux entrelacés de feuilles d'acanthe peintes en blanc et de palmes peintes en vert. Ces feuilles d'acanthe et ces palmes forment des ovales servant d'encadrement à des croix et à des têtes d'anges ailées alternées.

La grille qui sépare le chœur de la nef est divisée en six parties par des montants formant pilastres, à fût cannelé avec base et chapiteau sculptés; les chapiteaux portent une tuile romaine ornée sur laquelle se dresse une petite croix grecque. Dans la partie centrale, plus large que les autres, s'ouvre une porte à deux vantaux. Les autres parties sont elles-mêmes divisées en trois par des montants à colonnes entre chacune desquelles est un autre montant avec traverse, formant dans le haut une croix ornée; dans le bas sont des enroulements avec dards. Les six vantaux

principaux sont en fonte, le reste en fer forgé; les ornements sont dorés.

Le chœur est parqueté en mosaïque, d'un riche travail en bois de chêne.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est établi au fond du sanctuaire et précédé de quatre marches, qui s'avancent de 2m,50; il a 0m,95 de haut sur 3m,15 de face, et présente un retour de 0m,50. De chaque côté, se trouve un piédestal de 1m,80 de large, arrondi à ses extrémités. Une moulure de base et une corniche règnent sur toute la longueur de l'autel.

Dans le tombeau :

La Cène. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,68. — L. 2m,45. — Par Bosio (François-Joseph). 1842.

Jésus-Christ est assis au milieu de ses disciples. Il tient de la main gauche un plat sur lequel sont posés de petits morceaux de pain qu'il bénit. Judas, placé à l'extrémité droite, tourne le dos à la table et serre un sac d'écus dans ses mains.

De chaque côté est un ange aux ailes déployées, les mains sur la poitrine, les yeux baissés.

En retour, à gauche :

Saint Jean-Baptiste. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,68. — L. 0m,50. — Par Bosio (François-Joseph). 1842.

Le Précurseur est assis sur une pierre, la figure de face, le corps de profil; il est couvert d'une peau de mouton, le bras droit pendant, une croix dans la main gauche.

En retour, à droite :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,68. — L. 0m,50. — Par Bosio (François-Joseph). 1842.

Saint Paul est assis, la figure de face, le corps de profil; il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux, appuie sa main gauche sur un livre et tient dans la main droite la poignée d'une épée dont la pointe est en bas.

Sur chaque piédestal :

Un Ange ailé en adoration. — Statue. — Bois. — H. 1m,60. — Par Husson (Aristide). 1844.

Il est agenouillé, les mains jointes, et tourné vers l'autel.

Le tabernacle, en bronze ciselé et doré, est de forme droite, il est couronné d'une petite corniche sur laquelle repose un fronton servant d'acrotère.

Sur cet acrotère :

Le Christ, la Vierge et saint Jean. — Groupe. — Bronze. — H. 2m. — Par Rude (François). 1848.

Le Christ est en croix, la tête couronnée d'épines. A gauche, se tient la Vierge, drapée et voilée, les bras tombants, la tête inclinée dans l'attitude de la plus profonde douleur.

Saint Jean est placé à la droite du Sauveur. Il porte une tunique serrée à la taille et un manteau rejeté sur ses épaules; ses mains sont jointes et ses yeux sont fixés sur le Maître.

La croix se dresse sur un piédouche affectant la forme d'une demi-sphère soutenue par des pieds ornés de palmes; entre ces palmes se détachent des couronnes renfermant le monogramme du Christ, et au-dessous de ces couronnes, entre les pieds, se trouvent des crânes humains accompagnés d'os disposés en croix.

La face du tabernacle est ornée d'un listel encadrant une division de carrés au centre de chacun desquels se détache une tête d'ange ailée. La porte présente la figure du Bon Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis égarée; cette figure, sculptée et ciselée, est entourée de rayons. Les deux faces en retour du tabernacle sont à panneaux vert antique avec moulures dorées.

Le maître-autel est surmonté d'un arc plein cintre reposant sur deux colonnes corinthiennes entre lesquelles se dresse une pile flanquée de pilastres de même ordre. A droite et à gauche s'élèvent deux autres colonnes qui se relient par un entablement à celui de la pile intérieure. Ce dernier entablement supporte deux statues représentant :

Deux Anges en adoration. — Statues. — Bois. — H. 1m,60. — Par Chenillon (Jean-Louis). 1844.

Ces anges sont agenouillés, les mains jointes.

Un fronton triangulaire terminé par une croix domine l'arc du maître-autel.

Les bases et les chapiteaux des colonnes et des pilastres sont entièrement dorés; leur fût offre, au tiers de leur hauteur, une bague formée de deux listels dorés laissant entre eux un espace peint en bleu avec des rosaces sculptées et dorées. La partie inférieure du fût est décorée de feuilles d'olivier avec fruits, et dans la partie supérieure serpentent des pampres s'entre-croisant avec des grappes de raisin et des épis de blé.

Dans l'archivolte de l'arcade existent sept médaillons reliés entre eux par des pampres

avec feuilles de vigne, grappes de raisin et bouquets d'épis de blé. Au centre de chacun de ces médaillons plane une colombe. Dans les écoinçons, sont sculptés des anges aux ailes déployées, levant un phylactère. Le fronton est couronné d'une crête composée de postes et de trois palmettes, dont une est placée au sommet et les autres à chacune des extrémités; le tympan du fronton est occupé par un pélican nourrissant ses petits. Le plafond de l'arcade est orné de sept caissons carrés renfermant des étoiles d'or sur fond bleu; ces caissons sont disposés entre deux frises chargées d'arabesques.

STALLES.

Elles sont installées sur deux rangs, en avant des colonnes, à droite et à gauche du chœur. Les accoudoirs de celles du second rang sont surmontés d'une console renversée qui se dresse le long d'un pilastre dont la partie supérieure est ornée d'une astragale, d'une frise et de moulures formant corniche. Entre ces pilastres, que couronne une palmette, se trouve le dossier sur lequel se prolongent l'astragale et la frise. Les moulures de corniche s'élèvent en fronton triangulaire; au centre du fronton se détache une couronne de fleurs accompagnée de rinceaux; la couronne encadre une tête d'ange ailée. Dans la frise se développe une moulure formant arcade qui renferme une demi-rose divisée en cinq parties venant se réunir en petit arc de cercle placé au centre. Chaque écoinçon est occupé par une rosace. Le reste du dossier est à panneaux entourés de moulures.

Le revers de ces dossiers a reçu la même décoration que la face; dans chaque panneau est sculpté, en bas-relief, un saint debout sur un petit socle porté par une tête d'ange ailée, accompagnée de rinceaux.

A gauche :

Saint François. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60.—Par M. Millet (Aimé). 1843.

Il est représenté de face, en habit de son Ordre, le capuchon rejeté en arrière et tenant une croix.

Sainte Agnès. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Elle est de face et vêtue d'une robe serrée à la taille; ses bras sont pendants et ouverts, ses cheveux flottent sur son dos, ses yeux sont levés vers le ciel.

Saint Martin. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est enveloppé dans un manteau et appuie ses mains sur la poignée d'une épée, dont la pointe est en terre.

Saint Jean-Baptiste. — Bas-relief. — Bois.— H. 0m,60.— Par Millet (Aimé). 1843.

Une peau de mouton couvre à demi son corps; il montre le ciel de la main droite et tient une croix dans la main gauche.

Sainte Élisabeth. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

La sainte est représentée de profil et drapée, la main droite sur le cœur, un livre dans la main gauche.

Saint Jacques. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face et drapé, les yeux levés vers le ciel.

Saint Joseph. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face, les mains jointes et drapé dans un manteau ramené en capuchon sur sa tête.

Sainte Adélaïs. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

La sainte est vêtue d'une robe serrée à la taille et présente une palme de la main droite.

Saint Charles. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

De face, il porte une soutane et un capuchon, et serre une croix dans ses bras qu'il croise sur sa poitrine.

A droite :

Saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Le saint apôtre est de profil, drapé, la tête baissée, les bras pendants, dans l'attitude de la plus profonde douleur. A ses pieds est un aigle.

Sainte Madeleine. — Bas-relief.— Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Elle est vêtue d'une robe d'étoffe légère, et ses épaules sont couvertes d'un manteau ramené sur ses genoux; ses bras sont pendants, les mains croisées, ses cheveux épars, ses yeux tournés vers le ciel.

Saint Hippolyte. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face et présente de la main gauche un livre qu'il montre de la main droite; sur son manteau est passée une étole.

Saint Augustin. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

L'évêque d'Hippone est représenté drapé, le bras gauche replié, le menton appuyé sur la main; il tient un livre sur lequel est écrit: *Confessions.*

Sainte Natalie. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

La sainte est de profil, sa robe est serrée à la taille, son manteau est rejeté en arrière; elle serre une croix dans ses mains.

Saint Léon. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face, drapé dans un manteau rejeté sur l'épaule gauche, ses bras sont pendants et ouverts, ses yeux sont tournés vers le ciel. Il tient une palme dans la main gauche.

Saint Georges. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est représenté de profil, cuirassé et tête découverte, une épée nue dans la main gauche qu'il ramène sur la poitrine, une palme dans la main droite. Il foule un dragon à ses pieds.

Sainte Louise. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Elle est de face, en habit de son Ordre, et serre un chapelet dans ses mains qu'elle croise sur la poitrine; sa tête est baissée dans l'attitude de la méditation.

Saint Fortunat. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Le saint porte une soutane sur laquelle est passée une chasuble enrichie d'ornements; il a le bras droit pendant et tient une palme dans la main gauche; ses yeux sont levés vers le ciel.

La clôture du sanctuaire se raccorde aux dessins des stalles dont elle rappelle la forme; elle se développe en hémicycle et comporte seize pilastres supportant des candélabres à trois branches et servant d'encadrement à des panneaux. Les pilastres sont décorés de rinceaux et les panneaux de figures en bas-relief.

A gauche:

Saint Théodore. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François). 1843.

Il est de face, protégé par des cuissards et des brassards, et vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une épée; il est couvert d'un manteau rejeté en arrière et tient une palme dans la main droite; son bras gauche est pendant, sa main ouverte.

Saint Louis. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François). 1843.

Le saint roi est drapé et porte un coussin sur lequel est posée la couronne d'épines. Sa tête est ceinte d'une couronne royale.

Sainte Clémentine. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François). 1843.

De profil, les yeux tournés vers le ciel, les mains croisées sur la poitrine, elle est couverte d'un manteau rejeté en arrière et tient une palme.

Saint Auguste. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François). 1843.

Il est de face et vêtu d'une tunique sur laquelle est jetée une chape ornée de franges; ses bras sont tombants et ouverts, sa tête est légèrement inclinée en arrière, ses yeux sont levés vers le ciel.

Sainte Marie. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François). 1843.

Elle est représentée drapée et voilée, les yeux baissés, la main droite posée sur son cœur, le bras gauche pendant.

Saint Alexandre. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François). 1843.

Il porte une soutane, un surplis bordé de dentelles et une chape; il appuie sa main gauche sur son cœur et tient une palme dans la main droite; ses yeux sont tournés vers le ciel.

Sainte Thérèse. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

La réformatrice des Carmélites est en habit de son Ordre; elle a les yeux fermés, les bras pendants, les mains ouvertes.

Saint Léopold. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau dont la partie inférieure est ramenée en avant; il a un sceptre dans la main droite et un modèle d'église dans la main gauche; sur sa tête, est posée une couronne royale.

Saint Antoine. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il tient un livre ouvert dans les mains et

lève les yeux vers le ciel; sa tunique est serrée à la taille, et sa tête est couverte d'un capuchon.

Saint Henri. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas, et tient dans la main gauche un globe surmonté d'une croix; sa tunique est serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend un fourreau; son manteau est rejeté en arrière, ses épaules sont couvertes d'une pèlerine d'hermine, et sa tête est ceinte d'une couronne royale.

A droite :

Saint Philippe. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il est de profil, drapé, ramène la main droite sur sa poitrine et tient un livre de la main gauche.

Sainte Amélie. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

La sainte a les bras croisés sur sa poitrine et porte une branche de lys dans la main droite. Sa robe est serrée à la taille, et son manteau est rejeté en arrière; sur sa tête est posée une couronne royale.

Saint Ferdinand. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il est couvert de mailles et vêtu d'une courte tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une épée ; il a un sceptre dans la main droite, un globe dans la main gauche, et porte sur sa tête une couronne royale.

Sainte Hélène. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

La mère de Constantin est représentée drapée, la tête couronnée, les cheveux flottants, une croix appuyée contre la poitrine.

Saint Albert. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il est revêtu de l'habit de son Ordre et tient un livre.

Saint Robert. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il est en habit de son Ordre et s'appuie sur une bêche.

Saint Raphaël. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

L'archange porte une tunique serrée à la taille et tient un bâton de voyage dans la main droite; il a le bras gauche pendant, la main ouverte.

Sainte Victoire. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

La sainte est couverte d'un manteau dont elle ramène la partie inférieure en avant; elle a les mains croisées et tient une palme.

Saint François. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il est de face, sa robe est serrée à la taille par une corde, son capuchon retombe dans son dos.

Sainte Françoise. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Elle porte une robe serrée à la taille et un manteau rejeté en arrière, lève les yeux vers le ciel et tient un chapelet; ses bras sont pendants, ses mains croisées.

La clôture du sanctuaire est interrompue, derrière le maître-autel, par un petit buffet d'orgues.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Les passages qui flanquent la nef se prolongent de chaque côté et tournent autour du chœur. Les colonnes, au nombre de quatorze en cet endroit, sont engagées du tiers de leur diamètre, sauf celles qui se dressent dans l'axe du monument et entre lesquelles on pénètre dans la chapelle de la Vierge.

Ces bas côtés sont élevés de trois marches au-dessus du sol des passages dont ils sont séparés par une grille semblable à celle qui ferme l'entrée du chœur. Les trois premiers entre-colonnements sont à mur lisse, couverts de stuc et ornés d'un bandeau dont l'encadrement est le même que celui des bandeaux décrits plus haut. Les trois entre-colonnements à la suite, à droite et à gauche, sont clos par des grilles qui remplissent tout l'espace. Dans le deuxième entre-colonnement, est pratiquée une porte donnant accès, celle de gauche à la sacristie des mariages, celle de droite à la sacristie des messes; ces portes sont en bois de chêne et encadrées d'un large chambranle.

Sur les colonnes dont il vient d'être parlé, repose un entablement qui forme le prolongement de celui de la nef et qui soutient la grande voûte en cul-de-four.

Le revers de l'arc triomphal est décoré de grandes palmes sortant de riches culots, d'où s'échappent des rinceaux qui s'enroulent et se croisent autour de médaillons, au nombre de sept. Ces médaillons sont encadrés de moulures sculptées et dorées; au centre de

chacun d'eux, se détache, sur fond rouge, la figure légèrement colorée d'un ange ailé, à mi-corps et presque en ronde bosse. La peinture décorative qui accompagne ces médaillons est l'œuvre de DENUELLE; elle a été exécutée en 1854.

FRISE.

La frise du sanctuaire, comme celle de la nef, est revêtue de peintures murales. Ces peintures représentent :

Les Sept Sacrements. — Peinture murale. — H. 1m,90. — L. 9m,50. — Par PICOT (FRANÇOIS-ÉDOUARD). 1842.

Le Baptême.

Un prêtre, debout près de la cuve baptismale, verse de la main droite de l'eau sur la tête d'un jeune homme agenouillé devant lui, les mains jointes. Le prêtre est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau jaune pâle. Derrière le prêtre, se trouvent trois enfants de chœur dont l'un est debout et les autres à genoux; le premier, en tunique bleue et surplis blanc, tient une croix; le deuxième, en tunique rouge, porte un encensoir; le troisième, en tunique bleue serrée à la taille par une ceinture blanche, a dans les mains un coffret renfermant le saint Chrême.

Un clerc, tunique verte et manteau rouge rejeté en arrière, présente le livre des Évangiles ouvert. Près de lui est un personnage, en tunique bleue, les mains croisées sur la poitrine, la tête baissée.

A gauche du sujet sont groupés le père, la mère, la sœur et le frère du néophyte. Le père est en tunique rouge et manteau bleu pâle dont il ramène les plis inférieurs par devant; la mère, robe vert pâle et voile vert foncé, appuie sa main droite sur l'épaule de son fils et la main gauche sur l'épaule de sa fille. Celle-ci est vêtue d'un corsage rouge et d'une courte robe bleue, celui-là d'une tunique marron; tous deux ont les mains jointes.

A la droite des enfants de chœur sont deux spectateurs. L'un de ces derniers est drapé dans un manteau vert et croise les mains; de l'autre, on ne voit qu'une partie du corps.

La Confirmation.

L'évêque est assis sur un trône de forme antique, en soutane bleue, surplis en dentelle et chape rouge; il a la tête coiffée de la mitre et impose les mains sur un adolescent prosterné à ses pieds, les mains jointes et vêtu d'une tunique blanche.

A la gauche du trône se trouvent deux clercs dont l'un, en tunique verte, porte la crosse épiscopale, et l'autre, en tunique rose pâle, présente un plateau. Un troisième clerc, agenouillé à gauche et vu de dos, en tunique bleue et manteau marron, tient une branche de chêne dans la main droite, et dans la main gauche l'anse d'un bénitier placé à côté de lui.

Derrière l'évêque, est représenté un personnage en tunique bleue, manteau marron ramené en capuchon sur la tête, les mains croisées sur la poitrine.

Trois jeunes gens, debout, attendent le moment de recevoir le sacrement. L'un d'eux est de profil, en tunique blanche et manteau de même couleur; il a les mains jointes. Le deuxième est en tunique bleu pâle et manteau jaune; il a les bras croisés sur la poitrine. Le troisième, vu de face, est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau jaune pâle roulé autour des reins; il a les bras tombants, les mains jointes, les yeux fixés vers le ciel.

A droite de la composition se tient un groupe de spectateurs. Une femme est agenouillée de profil, les mains jointes, les yeux au ciel, en robe verte et manteau violet à raies bleues, ramené sur la tête en guise de capuchon. A sa droite sont placés deux hommes. L'un de ces hommes est couvert d'un manteau rouge qui laisse apercevoir l'extrémité des manches d'une tunique verte; il croise les mains sur sa poitrine et lève les yeux vers le ciel. L'autre est vêtu d'une tunique lilas et d'un manteau vert foncé roulé autour des reins; il a les bras croisés et la tête baissée.

Un enfant, bras et jambes nus, tunique bleue, porte une corbeille remplie de fleurs. Près de lui est un homme, de profil, en tunique et manteau bruns, les mains jointes. Derrière lui vient un vieillard enveloppé dans un manteau marron qui laisse voir le bas d'une tunique foncée; il s'appuie péniblement sur un bâton. A droite de ce vieillard se tient un dernier personnage en tunique bleue et manteau vert, les mains jointes.

L'Eucharistie.

L'autel est dressé au centre de la composition. L'évêque, en soutane violette, chape et étole blanches, porte un ciboire dans la main gauche et présente une hostie de la main droite; à ses pieds, sont agenouillées deux jeunes filles, les mains jointes. L'une de ces jeunes filles est drapée dans un manteau bleu; ses cheveux sont retenus par un foulard jaune.

Un enfant de chœur est placé derrière l'autel, et deux autres à gauche de l'évêque;

tous trois ont une soutane rouge et un surplis blanc. Le premier tient une croix, le deuxième un coussin vert sur lequel est posée la mitre, le troisième un coffret d'or.

A droite de l'autel, est agenouillée une femme dont les deux mains sont appuyées sur les épaules de sa petite fille, debout devant elle, les mains jointes. La mère est vêtue d'une robe jaune, sa tête est couverte d'un voile blanc; l'enfant a une courte robe rouge pâle.

Derrière les jeunes communiantes sont groupés plusieurs fidèles. En tête de ce groupe se trouvent un homme et une femme; celle-ci, robe rouge et long voile bleu, bras tombants, mains croisées sur la poitrine; tous deux de profil.

Un pèlerin agenouillé, mains jointes et tête inclinée, s'appuie de la main droite sur un bourdon. Un père soutient et conduit vers l'autel son enfant malade. Le père est en tunique violette et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche; le fils est vêtu d'une tunique blanche.

A droite du sujet est représenté un homme, vu de face, les bras croisés sur la poitrine, un manuscrit roulé dans la main gauche, la tête baissée, dans l'attitude de la méditation; il est drapé dans un manteau vert qui cache presque entièrement une tunique rouge.

Derrière l'autel est placé un second groupe composé d'un homme, de deux femmes et d'une jeune fille. L'homme est de face, en tunique verte et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche; ses bras sont ouverts et ses mains tendues vers le ciel. L'une des femmes est en robe bleue, manteau noir ramené sur sa tête en guise de capuchon, les mains jointes; l'autre est à genoux; elle est enveloppée dans un manteau rouge, sa tête est couverte d'un foulard vert, ses mains sont également jointes. A sa gauche est une jeune fille vêtue de blanc, comme elle agenouillée et mains jointes.

Le Mariage.

Un évêque, debout devant un siége de forme antique, unit les mains de deux jeunes époux. Le prélat est coiffé de la mitre; sa soutane et son étole sont blanches, et sa chape est rouge; il lève la main gauche vers le ciel. La jeune épouse est habillée de blanc et porte sur la tête une couronne de fleurs. L'époux est couvert d'une tunique vert foncé et d'un manteau bleu; il appuie la main gauche sur son cœur et presse dans sa main droite la main de sa jeune femme.

L'évêque est assisté de deux enfants de chœur, dont l'un présente un Évangile et l'autre porte une crosse.

Près de l'enfant de chœur de gauche, un homme, en tunique verte et manteau marron, les bras ouverts, les yeux au ciel, semble demander à Dieu de bénir l'union des jeunes gens.

De chaque côté sont placés les membres des deux familles.

A gauche, sont représentés le frère, la mère, la sœur et deux parentes de la jeune femme. La sœur, vêtue de blanc et la tête couronnée de fleurs, est agenouillée, les mains jointes; sa vieille mère, manteau vert et tête couverte d'un foulard blanc, s'appuie sur elle. Le père est en tunique bleue; on n'aperçoit que le haut de son corps. L'une des parentes est enveloppée dans un manteau rouge et porte un capuchon jaune; l'autre a une robe et un capuchon de couleur foncée; toutes deux joignent les mains.

A droite se tient le père du jeune époux, accompagné de deux hommes. Le vieillard est en tunique bleue et manteau marron ramené sur sa tête en forme de capuchon. L'un des hommes est presque de dos, en tunique verte et manteau rouge; le second est de profil, il porte un manteau gris et joint les mains.

L'Ordre.

L'évêque est assis de profil, au centre de la composition; sa tunique est bleue, son manteau vert et son étole blanche; sur sa tête est posée la mitre; il appuie la main gauche sur un Évangile que lui présente un enfant de chœur et consacre les mains d'un jeune prêtre agenouillé à ses pieds.

Deux diacres sont debout, en face du prélat; l'un d'eux porte l'habit sacerdotal dont le jeune prêtre va être vêtu.

Derrière eux se pressent sept personnages, dont six Religieux d'Ordres différents, les mains jointes ou croisées sur la poitrine. Trois sont à genoux, les autres sont debout. Ils sont précédés par un desservant en tunique violette et manteau rouge, qui porte une fiole renfermant l'huile sainte.

Derrière le siége épiscopal est placé un deuxième desservant qu'entourent trois enfants de chœur. Le desservant, vu de dos, tient une croix; sa tunique est jaune et son manteau bleu. L'un des enfants de chœur porte une crosse, un autre prend dans un coffret l'encens qu'il se dispose à verser dans un encensoir posé à ses pieds.

La Pénitence.

A droite du sujet, l'évêque, debout devant son siége, en manteau rouge et la tête nue,

embrasse un jeune pénitent vêtu d'une courte tunique rouge pâle.

Le prélat est assisté de trois enfants de chœur; l'un d'eux porte une croix, un autre un coussin bleu orné de glands d'or, sur lequel est déposée une mitre; le troisième tient un Évangile.

Sur le dossier du siége est appuyée une crosse.

A gauche du sujet est représenté un groupe de pénitents et de pénitentes, composé de trois hommes et de quatre femmes.

L'un des hommes est vêtu d'une tunique violette et d'un manteau rouge; il tient un manuscrit roulé dans la main droite, qu'il appuie contre sa poitrine; son bras gauche est pendant, sa tête tournée vers l'évêque. Un autre, de face, la tête baissée, les bras croisés sur la poitrine, a une tunique bleue et un manteau rouge ramené sur la tête en forme de capuchon. Le dernier a les bras pendants et serre dans ses mains un manuscrit à moitié déroulé; sa tunique est grise et son manteau marron.

La première des femmes est enveloppée dans un manteau foncé; elle a les mains jointes et les yeux fixés au ciel. La deuxième est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge; elle a le bras droit pendant, le bras gauche replié, le menton appuyé sur la main. La troisième est de profil, en robe jaune et manteau vert, les mains jointes. La quatrième porte une robe rouge et un manteau bleu; elle a les bras pendants, les mains jointes.

L'Extrême-Onction.

Le père de famille est étendu sur son lit de mort, la poitrine découverte.

Près de lui est agenouillée sa femme, la tête renversée en arrière, les yeux rougis par les larmes et tournés vers le ciel; elle serre un tout petit enfant dans ses bras. Une des sœurs du moribond est appuyée à son chevet, la tête dans ses mains; une autre, plus jeune, se jette en pleurant dans les bras de l'aïeul. L'épouse a une robe violette; l'aînée des sœurs porte une robe verte, et sa tête est couverte d'un capuchon marron; l'autre est en robe bleue. Le vieillard est couvert d'une tunique verte et d'un manteau marron; il a les yeux levés vers le ciel.

A la tête du lit est une petite table sur laquelle est posé un vase dans lequel trempe une branche de buis.

Au pied se tient un prêtre qu'assistent deux enfants de chœur. Le prêtre est vêtu d'une tunique rouge pâle et d'un manteau foncé, dont il relève les plis de la main gauche; il prend de la main droite de l'huile dans une burette que lui présente un des enfants de chœur. L'autre enfant de chœur tient une croix.

Derrière le prêtre se trouvent deux hommes, l'un jeune, l'autre déjà âgé. Le premier est drapé dans un manteau rouge; il a les bras repliés sur la poitrine et serre un manuscrit dans sa main droite. Le vieillard est en tunique rouge et manteau vert; il a les bras pendants, les mains jointes, et tient les yeux attachés sur le moribond.

COUPOLE.

Elle est couverte d'une peinture représentant :

Jésus-Christ, entouré des prophètes, bénit les enfants que lui présente saint Vincent. — Peinture murale sur fond or. — Circonférence, 38^{m}. — Par Picot (François-Édouard).

Jésus-Christ, représenté dans des proportions colossales, est de face, assis au centre de la composition, sur son trône céleste; il est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge rejeté en arrière sur l'épaule gauche et ramené en avant sur les genoux. Il montre le ciel de la main droite et tient de la main gauche un livre ouvert sur ses genoux.

Les archanges Michel et Gabriel, le front ceint d'un diadème, sont debout sur l'une des marches qui précèdent le trône divin, l'un à droite, l'autre à gauche.

Saint Michel, placé à droite, est en tunique blanche et manteau rouge pâle retenu par une agrafe sur l'épaule gauche; il a le bras droit pendant et tient une lame dans la main gauche.

Gabriel est en tunique blanche et manteau vert rejeté sur l'épaule gauche; il appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas, et pose la main gauche sur son cœur.

Saint Vincent de Paul, agenouillé au pied du Sauveur, vient lui présenter les petits enfants qu'il a recueillis. Le saint est en soutane noire et surplis blanc; sa tête est couverte d'une calotte.

De chaque côté des marches, trois anges prosternés adorent le souverain Maître.

Le premier ange du groupe de gauche est de profil; sa tunique est rouge. Les deux autres sont de face; l'un a une tunique verte et l'autre une tunique bleue. Tous trois ont les mains jointes.

Le premier ange du groupe de droite est représenté de profil; sa tunique est verte. Le deuxième a les bras pendants; un encensoir

est posé près de lui. Le troisième porte une tunique rouge pâle. Tous ont également les mains jointes.

A droite et à gauche du Christ viennent les prophètes.

A droite :

Isaïe. Il est vêtu d'une tunique violette et d'un manteau blanc, dont la partie supérieure lui recouvre la tête, et dont la partie inférieure est ramenée en avant.

Jérémie est de face, couvert d'une tunique rouge et d'un manteau vert agrafé sur l'épaule gauche et rejeté en arrière; il a le bras droit replié sur la poitrine et soutient de la main gauche des tables qu'il appuie sur son genou.

Michée. Il est représenté de face, en tunique verte et manteau marron, la main gauche relevée et ouverte.

Aggée porte une tunique violette et un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche; il est de profil, la tête baissée, le menton appuyé sur la main droite, le coude droit appuyé sur la main gauche, dans l'attitude de la réflexion.

David est de face, vêtu d'une tunique blanche bordée d'or et d'un manteau jaune pâle rejeté sur l'épaule gauche; sa tête est ceinte d'une couronne royale; il appuie sa main droite sur une harpe et pose la main gauche sur son cœur; ses yeux sont levés vers le ciel.

Zacharie. Il est de face, enveloppé dans un manteau vert qui laisse entrevoir les manches d'une tunique rouge; ses yeux sont tournés vers le ciel, ses bras sont pendants, ses mains ouvertes.

Habacuc est de face, la tête baissée et les bras pendants; il a un livre dans la main gauche; sa tunique est bleu pâle et son manteau rouge.

Sophonie porte une tunique jaune et un manteau noir, dont la partie supérieure lui couvre la tête en forme de capuchon, et dont la partie inférieure est ramenée en avant; il tient des tables; son corps se présente de face et sa tête de trois quarts.

Malachie. Il est de profil, en tunique violette et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche; ses bras sont croisés sur la poitrine.

Baruch est de face, en tunique blanche et manteau bleu.

Élisée. Il est enveloppé dans un manteau marron; son bras droit est replié, son corps est de profil et sa figure de trois quarts.

Au-dessus de ces prophètes, planent six anges ailés, vêtus de blanc.

Les deux premiers sont de profil; l'un d'eux porte un coussin rouge à glands d'or, sur lequel sont posés trois clous de la Passion; l'autre porte une croix. Le troisième est de face; il montre le ciel de la main gauche et donne la main droite au quatrième, qui est vu de dos. Celui-ci présente la main gauche au cinquième, qui pose la main droite sur son cœur. Le sixième a les mains jointes.

Signé à gauche : PICOT. M DCCC LIII.

A gauche du Christ :

Ezéchiel. Il est drapé dans un manteau bleu, le corps de profil et la figure de trois quarts; ses bras sont repliés, et sa tête est baissée dans l'attitude de la méditation.

Joël est de face, couvert d'une tunique jaune et d'un manteau rouge ramené sur sa tête en guise de capuchon; ses bras sont repliés sur la poitrine, et ses yeux sont tournés vers le ciel; il tient un livre.

Osée est représenté de face, en tunique blanche ornée de raies horizontales rouges et en manteau blanc bordé d'or, les bras repliés, la main droite ouverte, un manuscrit roulé dans la main gauche.

Salomon. Le fils de David est de trois quarts, vêtu d'une tunique violet pâle attachée autour du cou par une agrafe enrichie de pierres fines et d'un manteau vert rejeté sur l'épaule gauche et ramené en avant sur ses genoux; sa tête est couverte d'une couronne. Il a les yeux levés vers le ciel, tient un manuscrit roulé dans la main droite et un sceptre dans la main gauche. Derrière lui, est placé le modèle du temple qu'il fit construire à Jérusalem.

Jonas. Il est de profil, en tunique bleue et manteau marron; ses bras sont repliés sur sa poitrine.

Samuel, vu de face, porte une tunique blanche et un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche, et ramené en avant sur ses genoux; sa tête est couverte d'une espèce de foulard blanc rayé de rouge; il a le bras droit pendant, le bras gauche replié, et tient un manuscrit.

Daniel. Il est de face, en tunique vert pâle et manteau rouge, les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux fixés au ciel. A ses pieds est couché un lion.

Abdias est de trois quarts, revêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu pâle rejeté sur l'épaule droite et ramené en avant sur ses genoux; il a les bras pendants, les mains croisées, et tient un manuscrit à moitié déroulé.

Amos. Il est de profil, drapé dans un manteau marron, et s'appuie sur un long bâton de voyage.

Nahum. Son corps est représenté de profil

et sa figure de trois quarts; il a une tunique verte et un manteau rouge pâle.

Au-dessus de cette seconde partie de la composition planent six anges ailés, vêtus de blanc.

L'ange du centre est de face; les autres sont de profil. Celui qui se trouve en tête porte un roseau, le second un coussin rouge à glands d'or sur lequel est posée une couronne d'épines. Les quatre autres se tiennent par la main.

Signé à droite : PICOT. M DCCC LIII.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La chapelle de la Vierge est élevée de trois marches au-dessus du sol des bas côtés du sanctuaire; elle est construite sur plan rectangulaire et comporte deux parties d'inégale superficie.

La première partie est recouverte d'une voûte en berceau décorée de cinq caissons présentant alternativement des cartouches et des branches de laurier.

Dans les murs, sont pratiquées deux niches voûtées en cul-de-four et renfermant chacune un autel consacré, celui de gauche à sainte Anne, et celui de droite à saint Joseph. Ces niches sont, comme le reste de la chapelle, revêtues d'une couche de stuc peint en jaune de Sienne; elles sont ornées, dans le sens de la largeur, de cinq panneaux encadrés d'un listel d'or. Dans ces panneaux sont représentées des branches de laurier et de lys autour desquelles s'enroule une espèce de banderole avec inscription.

Sur l'autel de gauche :

Sainte Anne. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par M. CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST).

Drapée et voilée, sainte Anne appuie sa main gauche sur l'épaule de la jeune Vierge, debout à côté d'elle, les mains jointes.

Sur l'autel de droite :

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par M. CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST).

Saint Joseph est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une large ceinture et d'un manteau rejeté en arrière; il appuie la main droite sur l'épaule de l'Enfant Jésus, debout devant lui sur un fragment de corniche, et tient dans sa main gauche une équerre de menuisier. Jésus est représenté drapé, les bras repliés sur la poitrine et portant un triangle.

Signé sur le fragment de corniche : A. CARRIER.

Les murs de la deuxième partie sont divisés en panneaux, et chaque panneau comporte, dans le sens de la hauteur, trois parties limitées par une large bordure d'or, composée d'oves. La partie centrale, de beaucoup la plus importante, est destinée à recevoir une peinture; celle du haut est occupée par une guirlande de feuilles de laurier formant feston; celle du bas n'est pas encore décorée.

La chapelle de la Vierge est éclairée par les deux baies dont il a été fait mention dans la description extérieure. Elle est terminée par une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four et décorée de panneaux simulés, renfermant chacun un médaillon, fond bleu, accompagné de palmes et de branches de lys. Chaque médaillon contient le monogramme de la Vierge. La voûte est occupée par des rinceaux verts au centre desquels se dresse une croix rouge; au sommet est percée une baie circulaire entourée d'une guirlande composée d'épis de blé et de grappes de raisin.

Cette partie en hémicycle s'ouvre sur la chapelle par une arcade dont l'archivolte repose sur deux pilastres; chaque écoinçon est occupé par une croix grecque avec rinceaux. A droite et à gauche s'élèvent deux grands pilastres dont les chapiteaux supportent un entablement complet sur lequel vient s'appuyer le plafond et qui règne dans les deux parties de la chapelle. La frise de cet entablement est ornée de rinceaux peints sur un fond rouge et encadrée d'une bordure bleue. L'entablement est interrompu par des consoles qui soutiennent les poutrelles apparentes d'un plafond à compartiments. Ce plafond, horizontal au centre, suit à droite et à gauche les rampants de la couverture. Les compartiments de la partie horizontale sont décorés, ceux du centre, de rosaces, et ceux des extrémités, de médaillons au chiffre de la Vierge et de croix entrelacées de rinceaux; les compartiments des parties rampantes présentent alternativement des croix et des têtes de Chérubins.

L'autel, installé dans la partie en hémicycle, affecte la forme d'un tombeau. Le devant est orné de rinceaux au centre desquels se trouve une couronne portant le monogramme de la Vierge. L'autel est peint en blanc, les ornements sont dorés.

Sur l'autel :

Le Messie — Groupe. — Marbre. — H. 2m. — Par M. CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST).

La Vierge est assise et drapée; elle soulève dans ses bras et présente au monde

l'Enfant Jésus qui ouvre ses bras et les tend en avant.

Ce groupe a été déposé par l'État dans l'église de Saint-Vincent de Paul. Exposé au Salon de 1867 (n° 2167), il valut à l'artiste qui, la même année, avait envoyé à l'Exposition un autre groupe en marbre ayant pour titre : *Entre deux Amours*, la médaille d'honneur. *Le Messie* est gravé par mademoiselle Hélène Boetzel, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, première période, tome XXII, p. 545, d'après un dessin de M. Carrier-Belleuse.

VITRAUX.

NEF.

Au-dessus de l'orgue :

Ornements. Rosace. — Vitrail. — Diam. 3m,25. — Par MM. Maréchal (Charles-Laurent) et Gugnon (de Metz). 1843.

BAS COTÉ GAUCHE.

Chapelle de la Compassion :

Le Sauveur du monde. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-Denis :

Saint Denis. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Sainte-Clotilde :

Sainte Clotilde. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-Charles :

Saint Charles. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

BAS COTÉ DROIT.

Chapelle des Fonts :

Baptême de Jésus-Christ. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-Martin :

Saint Martin. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Sainte-Élisabeth :

Sainte Élisabeth. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-François de Sales :

Saint François de Sales. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *juin* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Histoire. — *Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, voulant accomplir le vœu de fonder un monastère à Paris, qu'elle avait fait lorsqu'elle était assiégée dans le château d'Usson, en Auvergne, fit venir, en* 1609, *vingt Augustins déchaussés ; elle céda à cet effet, par donation entre-vifs, aux Pères Mathieu de Sainte-Françoise et François Amet, représentant les Augustins, une maison contiguë à son palais, dans le faubourg Saint-Germain* (*rue de Seine*), *leur assura, en outre, par le même contrat, six mille livres de rente et leur promit d'élever, en cet endroit, un couvent qui serait appelé le* Couvent de Jacob. *Mais, en* 1612, *elle révoqua, sans motif apparent, la donation qu'elle leur avait faite, les obligea à quitter leur couvent et les remplaça par les Augustins chaussés de la réforme du Père Rabache, autrement dite de Bourges. D'après un ancien historien, ils encoururent cette disgrâce parce qu'ils n'avaient pas voulu chanter l'office à la fantaisie de Marguerite de Valois.*

Les Religieux expulsés retournèrent d'abord, les uns à Villars-Benoît, les autres à Avignon, d'où ils étaient venus, puis rentrèrent à Paris, en 1619, *et obtinrent le* 19 *juin* 1620, *de l'évêque Henri de Gondi, l'autorisation de s'établir dans une petite maison qu'ils avaient louée, avec le jardin y attenant, de Jean Charpentier, commissaire des guerres, près de la porte Montmartre, à l'endroit où s'élevait, il y a quelques années, le marché Saint-Joseph.*

Se trouvant bientôt trop à l'étroit, ils achetèrent, en septembre 1628, *un terrain de plusieurs arpents, au lieu dit* les Burelles, *et situé près du Mail, pour y construire de nouveaux bâtiments. Mais, les ressources dont ils disposaient ne leur permettant pas de faire face aux dépenses nécessaires pour mener leur entreprise à bonne fin, ils résolurent de s'adresser au Roi et de le supplier de se déclarer le fondateur de leur couvent. Jean de Souvré, marquis de Courtanvaux, chevalier des Ordres du Roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Touraine, et Guillaume de Simiane, marquis de Gordes, capitaine des gardes du corps, se firent leurs intermédiaires et obtinrent la grâce qu'ils sollicitaient. Louis XIII, en échange de son appui, voulut que leur église fût placée sous l'invocation de Notre-Dame des Victoires, afin de rappeler les succès obtenus sur les protestants par la prise de la Rochelle. Le* 9 *décembre* 1629, *François de Gondi, premier archevêque de Paris, accompagné des religieux Augustins déchaussés de cette communauté, planta une croix de bois à l'entrée de l'emplacement où l'on devait bâtir le couvent, et, le lendemain, le Roi en posa la première pierre, en présence des princes et seigneurs de sa cour, auxquels s'étaient joints le prévôt des marchands, les échevins et autres officiers de la Ville*[1].

Les travaux nécessités par la construction de l'église, dont les plans avaient été

[1] « Aussitôt que le Roi fut arrivé, l'archevêque fit la bénédiction de la première pierre, qui était de marbre noir,

fournis par Galopin, architecte du Roi, furent interrompus pendant la Fronde, puis repris, en 1656, *par la reine Anne d'Autriche, sous les directions successives de* Pierre Lemuet, *de* Libéral Bruant *et de* Gabriel Leduc, *qui apportèrent de notables modifications au projet primitivement adopté. Ces travaux ne furent terminés qu'en* 1740 *par* Cartaud, *à qui est dû le portail.*

Dans les dépendances de leur couvent, situé derrière l'église actuelle, les Petits Pères avaient établi une riche bibliothèque et une sorte de musée où figuraient des marbres et des bronzes antiques et un certain nombre de tableaux précieux, dont on trouvera le catalogue dans le Voyage pittoresque *de D'Argenville.*

Le couvent des Augustins déchaussés, supprimé en 1790, *devint propriété nationale, et, sur la plus grande partie de son emplacement, on a construit successivement l'hôtel du Timbre, la nouvelle mairie du II*e *arrondissement (le III*e *avant* 1860), *les rues de la Banque, Paul Lelong et la caserne de la garde de Paris. L'église fut érigée, en* 1791, *en paroisse sous le titre de Saint-Augustin des Petits Pères et desservie par un curé constitutionnel. Le Directoire y installa provisoirement la Bourse, en* 1796.

La paroisse fut reconnue canoniquement, en 1803, *sous le titre de Notre-Dame des Victoires.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade de l'église actuelle s'élève sur la place des Petits Pères; sa face latérale de gauche s'étend parallèlement au mur de la cour de la mairie du IIe arrondissement; sa face latérale de droite se développe sur la rue Notre-Dame des Victoires; son chevet est séparé de la caserne par un passage d'isolement. Le monument est orienté du nord au sud; il mesure 62 mètres de long sur 24m,50 de large.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle comporte deux ordres superposés. Le rez-de-chaussée se divise en cinq parties limitées par des pilastres d'ordre ionique, dont les bases reposent sur un socle peu élevé. Trois de ces parties correspondent à la nef, les deux autres aux chapelles; les premières forment légèrement saillie.

Dans la partie centrale se développe une arcade dans laquelle s'ouvre une porte rectangulaire encadrée d'un fort chambranle

et de tous les fondements; puis le Roi descendit dans les fondements, posa cette pierre, y ajoutant quatre médailles d'argent aux quatre coins. Sur ce marbre était gravée l'inscription qui suit:

D. O. M.

LUDOVICUS XIII, DEI GRATIA FRANCORUM ET NAVARRÆ REX CHRISTIANISSIMUS, INVICTUS ET UBIQUE VICTOR, TOT VICTORIARUM COELITUS PARTARUM, PROFLIGATÆQUE HÆRESEOS NON IMMEMOR, IN INSIGNE PIETATIS MONUMENTUM FF. AUGUSTINIANIS DISCALCEATIS CONVENTUS PARISIENSIS HOC TEMPLUM EREXIT, DEIPARÆQUE ET VIRGINI MARIÆ (*sub titulo de Victoriis*) DICAVIT ANNO DOMINI M. DC. XXIX, DIE 9 MENSIS DECEMBRIS, REGNI VERO XX.

« Sur la première des quatre médailles qui accompagnaient cette pierre de marbre est l'image de la Vierge assise, tenant son Fils Jésus debout sur ses genoux d'une main, et de l'autre mettant avec son Fils une couronne de laurier sur une L couronnée de France, placée entre deux branches de laurier, soutenues par un petit ange. Autour, on lit cette inscription :

VIRGO SOLO, COELO, SIBI, NOBIS LAUREA DONAT.

« Sur la seconde, est l'image de saint Augustin, habillé en Augustin déchaussé, tenant de la main droite une église, et de l'autre un cœur enflammé, percé d'une flèche. Autour est cette inscription :

QUAM TENEO SOCIAM, ME SACRA HÆC SUSTINET ÆDES.

« La troisième représente le roi Louis XIII au naturel, ayant une fraise autour du col, selon la mode de ce temps-là. Autour est cette inscription :

LUDOVICUS XIII, FRANCORUM ET NAVARRÆ REX CHRISTIAN.

« Sur la quatrième sont les Armoiries de France et de Navarre, surmontées de la couronne de France et entourées des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit; au-dessus est une L couronnée et mise entre deux palmes. L'inscription est :

LILIA NON GIGNUNT LAURI, SED LILIA LAUROS. »

(*Description de Paris*, par Piganiol de la Force, Paris, 1765, t. III, p. 84-86.)

orné de moulures et surmonté d'un couronnement. Dans le tympan de la fausse arcade se détache un grand cartouche accompagné de rinceaux; l'archivolte est couronnée d'une gloire composée de rayons, de têtes de chérubins avec feuilles d'acanthe et fleurs de lys. Les deux divisions, à gauche et à droite de la précédente, sont occupées chacune par une table unie et saillante.

Dans chacune des deux dernières parties est pratiquée une porte rectangulaire à chambranle mouluré se raccordant à un panneau de couronnement.

Au-dessus des trois parties centrales du rez-de-chaussée, formant saillie, s'élève un deuxième ordre d'architecture corinthienne, avec un entablement dominé par un fronton triangulaire. Au centre, est percée une baie plein cintre avec chambranle à crossettes et archivolte ornée d'une clef flanquée de palmes et de branches de laurier; entre les pilastres des deux autres parties se trouve une table semblable à celle du rez-de-chaussée.

Le tympan du fronton présente un écusson aux armes de France, surmonté d'une couronne royale ailée et entouré du grand cordon de l'Ordre du Saint-Esprit; cet écusson se détache au milieu de drapeaux, de palmes et de branches de laurier reliées entre elles par des rubans.

Au sommet du fronton se dresse une croix placée sur un piédouche.

Cette partie centrale de la façade est raccordée aux bas côtés par deux contre-forts en forme de consoles qui viennent buter contre deux obélisques rectangulaires, au-dessus des pilastres d'angle. Ces obélisques sont couronnés par une sphère.

La sculpture du portail est de Rébillé (Charles) et de Fournier.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles possèdent quatre travées jusqu'aux transepts et trois après; chaque travée est percée d'une baie plein cintre et limitée par des pilastres sans chapiteau ressautant à la corniche et servant d'épaulement aux contreforts massifs de la nef.

Le premier étage des transepts est également ajouré d'une baie plein cintre.

Sur le côté droit du chevet, au-dessus de la toiture de l'église, s'élève un clocher hexagonal recouvert de plomb et terminé en terrasse.

INTÉRIEUR.

L'église Notre-Dame des Victoires affecte la forme d'une croix latine dont le sommet est considérablement allongé; elle se compose d'une grande nef flanquée de cinq chapelles, d'un transept de même largeur que la nef et d'un chœur terminé par trois faces formant chevet. Les deux chapelles installées dans la première travée à gauche et à droite — chapelle des fonts baptismaux et chapelle Saint-Pierre — sont au même niveau que la nef; les autres sont élevées de deux marches. Ces dernières chapelles, qui ont cinq mètres de profondeur, tiennent lieu de nefs latérales; en effet, les murs de refend sont percés d'arcades à l'alignement des portes latérales du portail; les autels qu'elles renferment sont adossés contre la paroi du fond, sous la fenêtre, et limités par des grilles.

Il existait, avant la Révolution, une sixième chapelle établie de chaque côté et ouvrant à la fois sur les transepts et sur le chœur. Ces chapelles sont aujourd'hui fermées et servent de sacristies.

Les murs de l'église Notre-Dame des Victoires sont complétement couverts d'*ex-voto* en marbre.

NEF.

Elle s'ouvre sur les chapelles par quatre arcades plein cintre portées par des montants d'imposte adossés aux piliers. Ces montants sont décorés de moulures formant chapiteaux sur lesquels retombent les archivoltes ornées de cartouches portant le monogramme de la Vierge. Sur la face des piliers se détachent des pilastres d'ordre ionique peu saillants supportant un entablement complet à modillons.

La nef est recouverte d'une voûte en berceau avec arcs doubleaux ornés de caissons et pénétrations formées par les baies pratiquées au-dessus de la corniche. Ces baies sont munies de vitraux à sujets religieux.

A l'entrée se trouve un grand tambour en menuiserie percé dans l'axe de la nef d'une porte à deux vanteaux divisés par des panneaux ornés de guirlandes de fleurs et de têtes de chérubins. Cette porte est encadrée de belles moulures et s'ouvre entre deux pilastres richement sculptés; ses tympans sont occupés par des branches de rosiers chargés de fleurs.

ORGUES.

Elles sont installées au-dessus du tambour. La tribune est limitée par une balustrade pleine à caissons. Le buffet, en bois sculpté, est supporté par des consoles composées de coquilles, de figures d'anges à mi-corps, de chérubins et de nuages. Le grand buffet est

dominé, à son centre, par un ange ailé, déployant un phylactère, et, à ses extrémités, par des vases.

L'orgue sort des ateliers de Sclop, facteur du dix-huitième siècle; le buffet a été exécuté en 1739, par Régnier, maître menuisier.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée au quatrième pilier, à gauche. La tribune est légèrement cintrée à sa partie inférieure et repose sur un cul-de-lampe. Elle est formée de trois panneaux encadrés de moulures. Chaque panneau contient un médaillon accompagné de palmes; dans le médaillon de gauche se détache le profil de saint Joseph; dans celui du milieu, la tête du Christ; dans celui de droite, le profil de la Vierge.

Le dossier est encadré de palmiers supportant un abat-voix couronné par quatre consoles renversées et se réunissant à leur extrémité pour soutenir un globe surmonté d'une croix. L'abat-voix est décoré de rayons au centre desquels plane le Saint-Esprit. La chaire a été également exécutée par Régnier.

BANC D'ŒUVRE.

Le banc d'œuvre est installé en face de la chaire à prêcher, contre le quatrième pilier, à droite; il est clos par une boiserie d'un mètre de haut, à panneaux encadrés de moulures. Le fond est divisé en trois parties par quatre pilastres cannelés d'ordre dorique supportant un entablement avec corniche à modillons et frise ornée de triglyphes. Au centre de ce motif, que surmonte un fronton triangulaire, est pratiquée une niche renfermant une statue de la Vierge. Cette statue, d'un modèle courant dans le commerce, repose sur une console composée de têtes de chérubins et de nuages. Les parties latérales sont occupées par une petite table unie au-dessus de laquelle existe une couronne de laurier contenant une tête de sainte.

BAS COTÉS.

Les chapelles que renferment les bas côtés sont recouvertes d'une voûte d'arête et possèdent une coupole méplate encadrée d'une forte moulure sculptée; elles sont fermées du côté de la nef par une grille ornée de caissons.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le mur de cette chapelle est revêtu d'une boiserie à panneaux servant d'encadrement à une niche peu profonde sous laquelle est placée une cuve baptismale en marbre blanc.

Cette niche, de forme rectangulaire, s'ouvre entre deux pilastres cannelés d'ordre corinthien sur lesquels repose un entablement complet dont la corniche est ornée de modillons.

De chaque côté se dresse un piédestal de un mètre de haut sur lequel se trouvait autrefois un ange adorateur. A ces deux piédestaux est fixée une grille en fer affectant la forme d'un hémicycle et limitant la partie de la travée réservée aux Fonts baptismaux.

Dans la niche est encastré un bas-relief représentant :

Saint Pierre et saint Paul dans la prison Mamertine baptisant leurs geôliers. — — Bas-relief. — Terre cuite coloriée. — H. 0m,70. — L. 1m. — Par M. Bonnassieux (Jean-Marie). 1842.

Les deux apôtres sont représentés de profil, enchaînés, la tête ceinte d'une auréole.

Saint Pierre, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune, pose sa main gauche sur la tête d'un soldat agenouillé devant lui, les mains jointes, le front incliné, et le baptise de la main droite avec l'eau contenue dans un petit vase.

Saint Paul, en tunique bleue et manteau rouge, montre le ciel de la main droite à quatre personnages groupés à gauche de la composition. Un de ces quatre personnages est agenouillé, les mains jointes; les autres sont debout; tous écoutent avec recueillement les paroles du saint.

A droite, dans le bas-relief, se trouvent deux soldats, les mains jointes; l'un d'eux a un trousseau de clefs pendu à sa ceinture.

Ce bas-relief a été donné, en 1842, par le cardinal de Forbin-Janson, custode de la prison Mamertine.

La cuve baptismale, de forme oblongue, est décorée de gaudrons et de feuilles d'acanthe; elle est supportée par un piédouche composé de quatre consoles reliées entre elles par une draperie; sur chacune de ces consoles se détache une tête d'ange ailée.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Le tombeau de l'autel est en bois peint en marbre blanc; le devant est limité par des pilastres ornés de branches de laurier entrelacées. Au centre, dans une couronne de nuages et de palmes, est sculpté le monogramme de saint Jean.

Le retable est également en bois peint en marbre blanc. Il se compose d'un soubasse-

ment et de quatre panneaux encadrés de pilastres supportant un entablement et un fronton triangulaire. Le soubassement fait ressaut au droit des pilastres. Au centre est pratiquée une niche voûtée en cul-de-four et encadrée de deux colonnettes. Cette niche renferme une statue de fabrication industrielle représentant saint Jean l'Évangéliste. Le soubassement est décoré de vases de fleurs et de branches de laurier; les panneaux, de chutes de festons, et la corniche, d'oves. Tous ces ornements sont sculptés et dorés.

Des pilastres d'ordre ionique, en marbre rouge de Flandre, avec bases et chapiteaux en marbre blanc, encadrent le mur contre lequel l'autel est adossé. Sur ces pilastres s'appuie un entablement, également en marbre, supportant l'archivolte plein cintre de la baie.

Une balustrade en bois très-simple limite l'autel dédié à saint Jean.

Les murs, à droite et à gauche, sont revêtus d'une boiserie à panneaux de trois mètres de haut; les baies de communication sont encadrées d'un chambranle en bois, à moulures formant archivolte. Cette archivolte est interrompue par un motif sculpté qui décore la clef de l'arc.

Tombeau de Lulli.

Au-dessus de la baie pratiquée dans le mur de droite est placé un sarcophage en marbre noir contenant les cendres de Lulli et celles de son beau-père.

Ce sarcophage repose sur un socle séparé par une corniche; il est soutenu par quatre consoles. Le premier socle est en marbre noir sainte Anne, formant saillie sur une grande partie de sa longueur; la corniche qui le surmonte fait ressaut sur les deux côtés; le second socle est en marbre blanc.

De chaque côté du sarcophage sont assises:

Deux Pleureuses [1]. — Statues. — Marbre: — H. 1m,50. — Par COTTON (MICHEL). Vers 1687.

Toutes deux sont drapées. Celle de gauche essuie de la main droite, avec un coin de son manteau, les pleurs qui coulent de ses yeux; sa main gauche repose sur ses genoux. La statue de droite a le bras droit pendant, elle porte également le coin de son manteau à ses yeux.

Sur le sarcophage est gravée, en lettres d'or, l'inscription suivante:

JEAN BAPTISTE LULLI
MORT EN 1687
PAR COTTON.

Cette inscription a été gravée lors du transport du sarcophage au Musée des monuments français.

Au-dessus s'élève un troisième socle en forme de piédouche supportant:

Deux Génies pleurant. — Statuettes. — Marbre. — H. 0m,60. — Par COTTON (MICHEL). Vers 1687.

Ces enfants, presque nus, sont accoudés sur le socle.

Au sommet du mur est appliquée une console en marbre blanc sur laquelle est posé un buste représentant:

Lulli. — Buste. — Bronze. — H. 0m,70. — Par COYZEVOX (ANTOINE). Vers 1687.

Il est drapé dans un large manteau.

Ce buste est inscrit sous le n° 202 au catalogue du Musée des monuments français. (Voy. ANTOINE COYZEVOX: *Sa vie, son œuvre et ses contemporains*, par H. JOUIN, n° 225, p. 292.)

Sur le premier socle est scellée une table de marbre noir encadrée d'une moulure portant cette inscription:

ICY REPOSE JEAN BAPTISTE DE LULLY, ECU . CON . SECRÉTAIRE DU ROY, MAISON, COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES, SURINTENDANT DE LA MUSIQUE DE LA CHAMBRE DE SA MAJESTÉ, CÉLÈBRE PAR LE HAUT DEGRÉ DE PERFECTION OU IL A PORTÉ LES BEAUX CHANTS ET LA SYMPHONIE QUI LUI ONT FAIT MÉRITER LA BIENVEILLANCE DE LOUIS LE GRAND ET LES APPLAUDISSEMENTS DE TOUTE L'EUROPE. DIEU, QUI L'AVOIT DOUÉ DE CE TALENT PAR-DESSUS TOUS LES HOMMES DE SON SIÈCLE, LUY DONNA POUR RÉCOMPENSE DE CES CANTIQUES INIMITABLES QU'IL A COMPOSÉS A SA LOUANGE UNE PATIENCE VRAIMENT CHRESTIENNE DANS LES DOULEURS AIGUES DE LA MALADIE DONT IL EST MORT LE XXII MARS M.VI.LXXXVII, DANS LA LIIIe ANNÉE DE SON AGE APRÈS AVOIR REÇU TOUS LES SACREMENTS AVEC UNE RÉSIGNATION ET UNE PIÉTÉ ÉDIFIANTES.

IL A FONDÉ UNE MESSE A PERPÉTUITÉ QUI SE DOIT CÉLÉBRER TOUS LES JOURS A XI HEURES, DANS CETTE CHAPELLE, ET POUR L'EXÉCUTION DE CET ARTICLE DE SON TESTAMENT, MADELEINE LAMBERT, SA FEMME, EN A PASSÉ CONTRACT DEVANT MM. MOLINEAU ET MOUFFLE, NOTAIRES A PARIS, LE XXVIII MAY DE LA MESME ANNÉE, ET DEPUIS, AYANT ACQUIS DES RR. PP. RELIGIEUX DE CETTE MAISON PAR UN AUTRE CONTRACT PASSÉ DEVANT MM. CHUPPIN ET MOUFFLE, LE V MAY 1688, CETTE CHAPELLE ET LA CAVE AU-DESSOUS POUR SA SÉPULTURE ET

[1] C'est le terme employé par Dargenville.

CELLE DE SES DESCENDANTS A PERPÉTUITÉ, ET ELLE A FAIT DRESSER CE MONUMENT A LA MÉMOIRE DE SON ÉPOUX, COMME UNE MARQUE DE SON AFFECTION ET DE SA DOULEUR.

Sur le soffite du passage conduisant à la chapelle de la Sainte-Enfance, existe une autre inscription due à Santeuil et gravée en noir, sur une table de marbre blanc :

PERFIDA MORS, INIMICA, AUDAX, TEMERARIA ET EXCORS,
CRUDELISQUE ET CÆCA, PROBRIS TE ABSOLVIMUS ISTIS;
NON DE TE QUERIMUR, TUA SINT HEC MUNIA MAGNA.
SED QUANDO PER TE, POPULI REGISQUE VOLUPTAS,
NE ANTE AUDITIS RAPUIT QUI CANTIBUS ORBEM,
LULLIUS ERIPITUR; QUERIMUR MODO SURDA FUISTI.

Troisième travée :

CHAPELLE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Le tombeau de l'autel est en marbre blanc décoré de la croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en cuivre doré.

Au-dessus :

Les Anges adorant l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,50. — Par ALCAN.

L'Enfant Jésus est couché, au centre de la composition, dans une crèche remplie de paille; il a les mains jointes et les yeux levés au ciel. Autour de lui sont agenouillés des anges en adoration.

Ce tableau est encadré dans une boiserie richement sculptée. De chaque côté s'élève en ronde bosse un palmier. Les branches des deux arbres se réunissent à leur sommet.

La fenêtre s'ouvre entre deux montants décorés de guirlandes de palmes reliées par des rubans.

Au sommet, sous l'arcade, est représenté, au milieu de nuages, un groupe de têtes de chérubins aux ailes déployées. Toute cette décoration en bois date du dix-huitième siècle.

L'autel est limité par une grille en fer forgé.

Les murs à droite et à gauche ont reçu une décoration absolument semblable à celle de la chapelle précédente.

Dans l'arcade qui surmonte la baie de communication de gauche :

Lulli. — Médaillon. — Marbre. — H. 0m,50. — Par COTTON (MICHEL). Vers 1687

Il est tourné de trois quarts; son manteau entr'ouvert laisse voir le col de sa chemise.

Ce médaillon se détache sur un fond de bois peint en blanc; il est entouré d'une guirlande de fruits sculptée.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

Le tombeau de l'autel est en marbre blanc et comporte quatre pilastres. Entre les pilastres du milieu est scellée une table présentant un cœur enflammé, percé de sept glaives et accompagné de palmes. Les pilastres et la table sont en marbre rouge; le cœur et les palmes sont en cuivre doré.

Au-dessus de l'autel se trouve un motif décoratif formant retable et servant d'encadrement à un bas-relief. Ce motif se compose d'un soubassement faisant ressaut à ses extrémités et de colombes supportant un fronton triangulaire sans base; au sommet du fronton se dresse un petit acrotère que surmonte une croix. Les colonnes sont en marbre rouge, le reste du motif est en marbre blanc.

Au centre :

Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Bas-relief. — Pierre de Caen. — H. 1m,35. — L. 1m,70. — Par M. GAUTHIER (CHARLES). 1876.

La Vierge, drapée, la tête couverte d'un voile, est assise au pied de la croix; elle soutient sur ses genoux le Christ à demi nu qu'elle contemple avec douleur. A gauche du bas-relief est posée une couronne d'épines.

Le modèle de ce bas-relief est l'œuvre de M. Gauthier; mais la pratique et la mise aux points ont été exécutées, à Caen, dans les ateliers de MM. FRANCIS et AIMÉ JACQUIER.

Au-dessus de ce motif sont assis deux petits anges en bois, tenant les instruments de la Passion.

Le mur du fond est encadré de pilastres d'ordre ionique en marbre rouge de Flandre, avec bases et chapiteaux en marbre blanc. Ces pilastres supportent un entablement en marbre blanc sur lequel retombe l'archivolte de la baie.

La grille qui limite cet autel est semblable à celle que possède la chapelle précédente

BAS COTÉ DROIT.

Première travée :

CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Sur un piédestal en marbre de différentes couleurs adossé au mur du fond, sous un baldaquin de velours cramoisi :

Saint Pierre. — Statue. — Bois et bronze. H. $1^m,80$.

Cette statue est la reproduction moderne de celle que possède la basilique de Saint-Pierre au Vatican. Elle est en bois de tilleul peint et bronzé; les pieds seuls sont en bronze.

Saint Pierre est drapé et assis sur une chaise de forme antique; il montre le ciel de la main droite et tient deux clefs dans la main gauche; sa tête est entourée d'une auréole.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Dans chacun des quatre angles de cette chapelle est placé un socle carré sur lequel se dresse une colonne isolée d'ordre ionique dont le fût est en marbre brèche verte cailloutée, la base et les chapiteaux en marbre blanc. Sur le fond, en retour, sont des pilastres de même ordre supportant un entablement complet ressautant sur les colonnes. La frise de cet entablement est en marbre semblable à celui des fûts; l'architrave et la corniche sont en marbre blanc. Les arcades de communication sont ornées d'une archivolte à moulures.

L'autel est installé sous la fenêtre, contre le mur du fond. Le devant comporte trois panneaux séparés par des pilastres; dans le panneau du milieu se détache un petit cartouche accompagné de rubans; les deux autres panneaux sont ornés de branches de lys. Le tombeau est en marbre blanc, le cartouche et les branches de lys sont en bronze doré.

Le retable est également divisé en trois parties par quatre colonnes en marbre soutenant une frise et une corniche que domine un fronton demi-circulaire interrompu par un cartouche au chiffre de saint Joseph; sur ce cartouche se dresse une croix.

Dans la partie centrale du retable, la plus large des trois, est creusée une niche encadrée de deux colonnes en marbre rouge; cette niche abrite une statue de fabrication industrielle représentant saint Joseph tenant l'Enfant Jésus. Chacune des autres parties est occupée par deux petits caissons entre lesquels se trouve un cul-de-lampe surmonté d'un dais recouvert d'un dôme et soutenu par quatre colonnettes. Au centre de chaque caisson est sculpté un écusson au chiffre de saint Joseph; sous les dais sont placées de petites veilleuses.

Au-dessus de la baie de communication de droite, dans le tympan de l'arcade, sur une corniche formant support et portée par deux consoles en forme de triglyphes :

La Vérité. — Statue. — Marbre. — H. 1^m. — L. $2^m,20$. — Par POULTIER (JEAN-BAPTISTE).

Drapée et assise, elle tient un miroir dans la main droite et serre un serpent dans la main gauche.

Cette statue provient du monument funéraire du marquis de L'Hôpital, gouverneur de Toul, et de sa femme, situé autrefois dans une chapelle occupée actuellement par une des sacristies. Dans son état primitif, la figure serrait un médaillon où l'on voyait les portraits du marquis et de la marquise.

Au-dessus de la porte de communication de gauche, sur une corniche de support semblable à la précédente :

Monument funéraire de Vassal, secrétaire du roi Louis XIV. — H. 4^m. — L. 2^m. — Par GOIS (ÉTIENNE-PIERRE-ADRIEN).

Il se compose d'un sarcophage sur lequel s'élève une pyramide en marbre noir surmontée d'une urne; autour de la pyramide serpente une branche de cyprès.

Au milieu du sarcophage pend un médaillon représentant le profil de Vassal. Ce médaillon est en marbre noir et encadré d'une bordure en marbre jaune; il est retenu par un anneau passé dans une guirlande de fleurs.

De chaque côté de la pyramide se trouve un petit génie ailé en marbre blanc. Le génie de gauche est assis sur le sarcophage; il se penche en avant, les yeux fixés sur le médaillon, et tient dans la main droite un flambeau renversé. Celui de droite est debout, appuyé contre la pyramide ; il a dans la main gauche un linceul qu'il laisse tomber et qui couvre une partie du médaillon.

A droite et à gauche du sarcophage, sur la corniche, à plomb des consoles, sont posés deux vases funéraires.

Entre les consoles qui supportent ce monument est scellée une table de marbre noir portant cette inscription :

D. O. M.
D. D. JOHANNI VASSAL REGIS A SECRETIS
PARENTI DELECTISSIMO
VIRO PIETATE IN DEUM, OBSEQUIO IN REGEM, MERITIS IN PATRIAM
COMENDATISSIMO
FILII MOERENTES POSUERE.

Troisième travée :

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Le tombeau d'autel est en marbre blanc. Le retable présente un soubassement sur lequel s'élèvent deux colonnes en marbre vert soutenant un fronton demi-circulaire interrompu par une palmette que domine une croix.

Entre les deux colonnes :

Jésus apparaissant à Marie Alacoque. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,75. — L. 1m,10. — Par M. Jacquier (Francis). 1870.

Jésus, debout et drapé, montre son cœur de la main droite et étend la main gauche au-dessus de la tête de Marie Alacoque, agenouillée devant lui. Marie Alacoque est revêtue des habits de l'Ordre de la Visitation.

Les arcades, à droite et à gauche, sont encadrées de chambranles richement moulurés; elles possèdent une clef décorée de têtes de chérubins planant au milieu des nuages. Les murs sont revêtus d'une boiserie à panneaux avec moulures sculptées, comme les autres, dans le goût Louis XV.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Le tombeau d'autel est en marbre blanc et bleu. Le retable repose sur un soubassement à panneaux décorés d'arabesques; il est encadré de colonnes en marbre rouge supportant une corniche sur laquelle vient s'appuyer un fronton triangulaire surmonté d'une palmette et d'une croix. Dans le tympan de ce fronton est sculpté un cartouche au chiffre de sainte Anne, accompagné de rinceaux.

Au centre de ce motif :

Éducation de la Vierge. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par M. Jacquier (Françis). 1878.

Sainte Anne est assise de face et drapée; elle a sur les genoux un manuscrit déplié sur lequel elle appuie sa main gauche; de l'index de la main droite, elle enseigne à sa fille la valeur des lettres tracées sur le manuscrit. La jeune Vierge tient ce manuscrit de la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

TRANSEPTS.

Ils affectent la forme rectangulaire et comportent des travées semblables à celles de la nef. Leurs murs latéraux sont percés, au-dessus des arcades des bas côtés, de deux portes fenêtres garnies de balcons et formant tribunes. Le centre de la voûte qui les recouvre, à l'intersection de la nef, est occupé par une calotte sphérique enrichie de moulures et ornée au sommet d'une gloire entourée de rayons et de têtes de chérubins.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN.

Le tombeau d'autel est en marbre rouge et divisé en panneaux par de petites colonnes torses; chaque panneau offre un médaillon au chiffre de saint Augustin avec palmes et branches de laurier. Le tabernacle est en bronze doré; il se compose de deux colonnettes en marbre rouge supportant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire dont le tympan est occupé par une Gloire.

Au-dessus de l'autel s'élève un retable tout en bois, peint en marbres de différentes couleurs. Ce retable se compose de deux colonnes d'ordre ionique sur lesquelles repose un entablement avec fronton triangulaire. Dans le tympan du fronton se détache un cartouche doré surmonté d'un cœur et flanqué de branches de laurier.

Entre les deux colonnes s'ouvre une niche contenant une statue représentant :

Saint Augustin. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,85. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 18...

Saint Augustin porte un rochet en dentelles et une chape enrichie de broderies dont les pans sont ramenés en avant et retenus par une ceinture; il présente un cœur enflammé de la main gauche et tient un livre dans la main droite.

Le soubassement du retable est en portor, les socles, les colonnes, l'entablement et le fronton en vert antique; les bases et les chapiteaux sont dorés.

Cette chapelle est fermée par une grille en cuivre et fer forgé divisée en panneaux, au centre desquels s'enlacent un S et un A.

A gauche de l'autel :

L'Immaculée Conception de la Vierge. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par Pasqualini (Jules). 1865. Date de la commande.

La Vierge est représentée au centre de la composition, portée sur des nuages dans l'attitude du recueillement et de la prière; elle est en robe rouge et manteau blanc; sa tête est couverte d'un voile, ses mains sont croisées sur sa poitrine. Au-dessus d'elle plane le Saint-Esprit.

Elle est accompagnée d'anges ailés formant deux groupes et placés, les uns à sa droite, les autres à sa gauche. Deux anges de droite déroulent un phylactère, le troisième porte un brûle-parfum; deux anges de gauche ser-

rent des bouquets de fleurs dans leurs bras, le troisième présente un ciboire.

En bas de la toile sont agenouillés les archanges Michel et Gabriel entre lesquels sont assis deux petits chérubins. L'archange Gabriel, en tunique rouge et manteau jaune, offre à la Vierge une branche de lys de la main gauche et tend le bras droit vers le ciel; saint Michel, tunique bleue, écharpe rouge, tient un sceptre dans la main droite et une couronne dans la main gauche. A côté de ce dernier sont posées une mitre et une épée. Les chérubins ont les yeux fixés sur un livre ouvert sur leurs genoux; une draperie bleue entoure les reins du premier, une draperie rouge entoure les reins du second.

A droite de l'autel :

Le pape Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par Pasqualini (Jules). Vers 1866.

Le pape Pie IX est debout sur son trône, dans la basilique vaticane, les yeux élevés vers le ciel, les bras ouverts; il est revêtu de ses habits sacerdotaux: rochet en dentelles, chape et étole blanches rehaussées d'or; sa tête est couverte de la tiare.

A sa droite se trouve le cardinal Patrizzi et à sa gauche le cardinal Antonelli. Celui-ci relève de la main droite la chape du Souverain Pontife et tient une mitre avec le bras gauche; le cardinal Patrizzi porte un manuscrit déroulé dans la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

Quatre évêques, revêtus de chapes richement décorées, sont agenouillés devant Pie IX. Ces évêques appartiennent aux rites latin, grec, arménien et syrien, et symbolisent l'union des diverses Églises catholiques avec le successeur de saint Pierre.

Au sommet de la composition est représenté saint Pierre. L'apôtre, porté sur des nuages, est en tunique bleue et manteau jaune; il tient des clefs dans la main gauche.

Le Saint-Esprit, placé également au sommet de la toile et à gauche, semble descendre dans un rayon vers le pape Pie IX; dans les rayons sont inscrits ces mots : *Dei para sine labe concepta.*

Les deux tableaux précédents ont été placés en 1867.

Sur le pilier de gauche, dans un cadre de marbre rouge, est placée une plaque de marbre blanc portant l'inscription latine que nous donnons en tête de cette monographie d'après Piganiol de la Force. A la suite du texte latin est écrit :

L'inscription qui précède
fut gravée, lors de la fondation de cette église,
sur la première pierre que posa Louis XIII,
le 9 *décembre* 1629, *IIe dimanche de l'Avent,*
en présence de Mgr
Jean-François de Gondy, archevêque de Paris,
et des Religieux
du couvent des Pères Augustins Déchaussés
qui devaient desservir l'église.

Sur le pilier de droite, une plaque absolument semblable à la précédente présente cette inscription :

CURIALEM . HANC . ÆDEM
OLIM . P . P . AUGUSTINIANORUM . EXCALCEATORUM
A . FUNDATORE . LUDOVICO XIII . FRANCORUM . REGE
TITULO . DOMINÆ . NOSTRÆ . A . VICTORIIS
ANNO . CHRISTI . M . DC . XXIX . INSIGNITAM
POSTEA . IN SPLENDIDIOREM . QUAM . CERNIS . FORMAM
REFECTAM . AMPLIATAM
HYACINTHUS . LEBLANC . JOPPENSIS . EPISCOPUS
DELEGANTE . KAROLO . DE . VINTIMILLE
PARISIENSIUM . ARCHIEPISCOPO
DIE XIII . NOVEMBRIS . M . DCC . XL
SOLEMNIBUS . CEREMONIIS . CONSECRAVIT
INFANDIS . VERO . TEMPORIBUS . PROFANATAM
JOHANNES . BAPTISTA . DE . CHABOT . EPISCOPUS
OLIM . MIMATENSIS
REI . SACRÆ . DENUO . MANCIPATAM
ANNO . SALUTIS . M . DCCC . IX . PIAVIT
DEIN . AB . ANNO . M . DCCC . XXXVI . DEO . PROPITIO
ET . FORTUNANTE . VIRGINE . FACTA . SEDES
ARCHISODALITII . A . CORDE . MARIÆ . IMMACULATO
ERRANTIBUS . IN . RECTAM . TRAMITEM . REDUCENDIS
LAUS . NOMINIS . EJUS . ET . IN . CHRISTO . GLORIA
LATE . PER . ORBEM . UNIVERSUM . PROPAGATA.

Cette église, dédiée à Notre-Dame des Victoires,
fut fondée en 1629, *par Louis XIII,*
en action de grâces de la prise de la Rochelle.
Considérablement agrandie plus tard,
elle fut consacrée, le 13 *novembre* 1740,
par Mgr Hyacinthe Leblanc, évêque de Joppé,
Mgr Charles de Vintimille, étant archevêque
de Paris.
Profanée en des temps malheureux,
elle fut réconciliée en 1809,
par Mgr Jean-Baptiste de Chabot, ancien évêque
de Mende.
Elle devint en 1836 *le berceau de l'Archiconfrérie*
du très-saint et immaculé cœur de Marie,
pour la conversion des pécheurs.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Les murs latéraux du bras droit de la croix sont semblables aux murs latéraux du bras gauche. L'autel est en marbre blanc; le devant est divisé en trois par des colonnettes cannelées; entre les colonnettes du milieu est ménagée une niche rectangulaire dans laquelle sont déposées, sur des coussins de velours et d'or, les reliques de sainte Aurélie. Le tabernacle est en marbre onyx d'Algérie; il présente, sur la face, deux colonnettes accouplées, d'ordre dorique, avec frise et fronton triangulaire; sa porte est ornée d'un bas-relief en bronze doré représentant l'Adoration des bergers. Le retable comporte deux colonnes cannelées également d'ordre dorique supportant un entablement sur lequel repose un fronton triangulaire. Une niche voûtée en cul-de-four, pratiquée au centre du retable, renferme une statue représentant :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Stuc. — H. 1m,85. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge est portée sur des nuages; sa robe est en partie cachée par un large manteau qui lui recouvre la tête; elle soutient l'Enfant Jésus qui est debout sur un globe, les bras ouverts.

Dans le tympan du fronton est sculpté un cartouche au chiffre de Marie, avec palmes et bouquets de lys; au sommet du fronton se dresse une croix. Les colonnes et le fronton du retable sont couverts de stuc blanc; le ciel de la niche est à fond bleu avec étoiles d'or.

A droite de l'autel :

L'Annonciation. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par M. Muller (Charles-Louis). 1870.

La Vierge est représentée debout et de profil, à droite de la composition, en robe blanche et manteau bleu flottant, les bras ouverts et pendants, la tête baissée; elle écoute avec recueillement la salutation angélique. Au-dessus d'elle plane le Saint-Esprit. L'archange Gabriel, porté sur des nuages, montre à la Vierge le ciel de la main droite et lui présente une fleur de lys de la main gauche; sa tunique est blanche et son manteau jaune.

A gauche de l'autel :

L'Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par Muller (Charles-Louis). 1870.

La Vierge, les bras levés vers le ciel, est transportée sur des nuages; elle est debout sur un croissant; sa robe est rouge et son manteau bleu. Autour d'elle sont des anges ailés portant des fleurs.

Au-dessous de chacun de ces tableaux se trouve une vitrine de 2m,50 de largeur contenant mille objets divers, *ex-voto* déposés par des fidèles : bagues, bracelets, colliers, médailles d'or et d'argent, épaulettes d'officier, croix de tous les Ordres et de toutes les nations.

Au pied de l'autel est scellée une table de marbre blanc de 2m,50 de long sur 1m,50 de large, sous laquelle est creusé un caveau renfermant le corps de M. Des Genettes, curé de la paroisse, mort en 1860. Cette table est entourée d'un cadre en cuivre; elle porte l'inscription suivante :

HEIC
AD . ALTARE . MARIÆ . DEIPARÆ
UBI . SUPPLICARE . ET . OFFERRE . CONSUEVERAT
QUIESCIT . IN . PACE . DOMINI
CAROLUS . ELEONORUS . DUFRICHE . DES . GENETTES
HUJUS . PAROCHIÆ . TITULO . D . N . A . VICTORIIS
PER . ANNOS . XXVIII . PASTOR . PERVIGIL
VIR . BONORUM . OPERUM . OMNIUM . FAUTOR . ET
PARTICEPS
ARCHISODALICII . A . CORDE . MARIÆ . IMMACULATO
ERRANTIBUS . AD . FRUGEM . BONAM . REVOCANDIS
INSTINCTU . COELESTI . CONDITOR
QUOD . DEO . PROPITIO . ET . FORTUNANTE . VIRGINE
TOTO . JAM . ORBE . FELICITER . DIFFUSUM . CERNENS
IN . SENECTUTE . BONA . LÆTUS . IVIT . AD . CHRISTUM
DIE . XXV . MENSIS . APRILIS . ANNO . SALUTIS . M . DCCC . LX.
ÆTATIS . SUÆ . LXXXII.
HAVE . ANIMA . FORTIS . PIENTISSIMA
HUIC . FATISCENTI . ÆVO . PLURIMOS . TIBI . SIMILES
COELITUS . DONANDOS . PRÆCIBUS . IMPETRA.

Quinze lampes, les unes en argent, d'autres en vermeil, sont suspendues dans cette chapelle. L'une de ces lampes a été offerte, en 1859, par l'impératrice Eugénie; elle est en argent massif vermeillé, et enrichie de motifs ciselés en vieil argent; sa forme rappelle le douzième siècle. Cette pièce d'orfévrerie a été exécutée par MM. Fannière frères.

CHŒUR.

Le chœur est élevé de deux marches au-dessus de la nef et fermé par une grille en fer forgé de 0m,80, décorée de médaillons avec ornements en cuivre doré. Il possède trois travées mesurant ensemble 22m,28 de la balustrade au maître-autel. Cette longueur, peu proportionnée à celle de la nef qui ne compte que 37m,40, s'explique par la destination primitive de l'église. Celle-ci, nous l'avons dit, a été construite pour un couvent; or, dans une église de couvent, le chœur est la partie principale de l'édifice; c'est là que se réunissent les religieux.

La première travée est encadrée de pilastres accouplés. Entre ces pilastres se développe une fausse arcade dont l'archivolte est interrompue par un écusson accompagné de guirlandes de fleurs retenues par des nœuds de ruban.

Dans l'arcade de gauche est installé un orgue d'accompagnement au devant duquel sont établies des stalles. Le buffet d'orgues est en bois de chêne, et les tuyaux sont divisés en cinq groupes. Les groupes des extrémités, ainsi que ceux du centre, reposent sur des consoles formant saillie, ornées, les deux premières de coquilles, de feuilles d'acanthe et de fleurs, la troisième des armes du pape Pie IX. La corniche qui surmonte le groupe central est dominée par un globe sur lequel s'élève une croix; les groupes des extrémités sont terminés par un amortissement en forme de pomme de pin avec feuilles d'acanthe.

Au centre du soubassement du buffet se détache un cadre mouluré contenant les deux premières lettres de la Salutation angélique flanquées de rinceaux et couronnées de nuages parsemés d'étoiles; cette ornementation est découpée dans le bois.

On a installé dans l'arcade de droite un buffet absolument semblable au précédent, encadrant également des tuyaux d'orgues; mais ce n'est là qu'une simple ornementation destinée à dissimuler des armoires placées là pour la symétrie. Ce travail a été exécuté en 1857. Au devant de ce buffet sont aussi disposées des stalles.

Au-dessus de la première stalle, de chaque côté du chœur, se trouvent deux *ex-voto* en lapis-lazuli.

La première travée du chœur était encore ouverte en 1812 et donnait accès à la sixième chapelle latérale dont nous avons parlé plus haut; elle a été supprimée depuis.

La deuxième partie du chœur ainsi que le sanctuaire sont revêtus d'une boiserie de 3m,30 de haut qui est, paraît-il, l'œuvre de Bardou, menuisier renommé du dix-huitième siècle.

Cette boiserie est divisée par trente pilastres cannelés d'ordre ionique supportant un entablement à modillons. Entre les pilastres se trouve un montant d'imposte avec chapiteaux sculptés et archivolte à moulures

servant d'encadrement à des panneaux également à moulures; dans le tympan des arcades sont sculptés des médaillons renfermant alternativement des cœurs enflammés percés de flèches et accompagnés de palmes, de mitres et de crosses, autour desquelles s'enroulent des rubans. Ces médaillons se détachent au milieu de branches de vigne et de gerbes d'épis de blé.

Entre le deuxième et le troisième pilastre s'ouvre une porte à deux battants à panneaux encadrés de moulures. Sur un panneau de frise, au-dessus de chaque porte, est un motif composé d'un cartouche fond bleu au chiffre de la Vierge entouré de drapeaux et de palmes. Par ces portes on pénètre dans les sacristies.

Tous les ornements que comporte cette boiserie sont dorés.

MAITRE-AUTEL.

Il est en marbre blanc; le devant est divisé en trois parties inégales par des consoles. La partie centrale, de beaucoup la plus grande, est décorée d'un bas-relief représentant :

La Mise au tombeau. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 2^{m},30. — L. 0^{m},70. — Par GUERSANT (SÉBASTIEN). 1849.

Le Christ est couché, à demi drapé, le bras droit pendant; de son flanc percé coulent encore quelques gouttes de sang. Sainte Madeleine, accroupie, les cheveux épars, soulève le bras gauche du Rédempteur et tient une éponge dans la main droite. Une sainte femme agenouillée près de la Madeleine présente un vase. La Vierge soutient son divin Fils.

A droite de la composition sont prosternés deux hommes, saint Joseph et saint Jean, dont l'un soulève les pieds du Christ; le second croise les bras sur sa poitrine.

Signé à droite et en haut : S. GUERSANT. 1849.

Ce bas-relief a figuré au Salon de 1849, sous le n° 2238.

Le tabernacle est en bronze doré et ciselé, flanqué de consoles richement décorées. La porte est encadrée d'une guirlande de fleurs; au centre se trouve le monogramme du Christ entouré de rayons. Ce tabernacle est couronné d'une exposition également en bronze doré.

Sept tableaux, commandés à CARLE VANLOO par Louis XV, décorent le chœur. Six de ces tableaux représentent les principaux traits de la vie de saint Augustin; le sujet du septième se rapporte à l'origine de l'église.

Premier tableau, à droite :

Le Baptême de saint Augustin. — Toile. — H. 4^{m}. — L. 5^{m},50. — Par VANLOO (CHARLES-ANDRÉ, dit CARLE). 1755.

Saint Augustin et son fils Adéodat sont revêtus de la robe blanche des catéchumènes; tous deux tiennent un cierge dans la main droite et posent la main gauche sur leur cœur; ils inclinent le front sur les fonts baptismaux. L'archevêque de Milan, saint Ambroise, est debout devant eux; il verse de l'eau sur la tête de saint Augustin.

Adipe, leur ami, est à genoux près d'eux et s'apprête à recevoir le baptême.

Derrière les néophytes se trouvent sainte Monique, mère d'Augustin; Navigius, son frère, Veruncundus, son ami; Trigèce et Liconcius, ses parents.

Sainte Monique est en robe bleue, sa tête est voilée; elle croise les mains sur sa poitrine. Navigius a une tunique et un manteau rouges.

Deux enfants de chœur, vêtus de blanc, se tiennent derrière l'archevêque de Milan; l'un d'eux porte un plateau sur lequel se trouvent des burettes et un linge.

Trois acolytes, également en blanc, assistent saint Ambroise; l'un d'eux présente un livre ouvert, l'autre tient une croix.

Près de la cuve baptismale est posée une aiguière.

Au fond se dressent les colonnes de la cathédrale.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1755, sous le n° 13.

Premier tableau, à gauche :

Saint Augustin prêchant devant Valère, évêque d'Hippone. — Toile. — H. 4^{m}. — L. 5^{m},50. — Par VANLOO (CHARLES-ANDRÉ, dit CARLE). 1750.

Valère, entouré de son clergé, est assis devant saint Augustin, qui prêche du haut d'une tribune. L'évêque, coiffé de sa mitre, est revêtu de ses habits sacerdotaux : rochet blanc, chape et étole rouges rehaussées d'or; sa main gauche est posée sur le bras de son siége; il écoute avec attention le jeune prêtre.

Saint Augustin est représenté de profil, en surplis blanc, la main droite levée vers le ciel, la main gauche appuyée sur la tribune.

Au pied de cette tribune est assis un scribe en tunique jaune et manteau rouge qui transcrit sur un livre ouvert sur ses genoux le discours prononcé par saint Augustin. Un jeune homme, assis et adossé à la tribune, lit par-dessus l'épaule de ce scribe.

A gauche de la composition, deux personnages debout écoutent attentivement les pa-

roles du prédicateur. L'un de ces personnages est de profil, en tunique rouge et manteau bleu; de l'autre, on ne voit que le haut du corps.

A droite est assis un prêtre en surplis blanc.

Derrière l'évêque d'Hippone se trouvent deux acolytes dont l'un porte une crosse et l'autre une croix.

Ce tableau a figuré au Salon de 1755, sous le n° 14.

Deuxième tableau, à droite :

Saint Augustin sacré évêque. — Toile. — H. 4m. — L. 5m,50. — Par Vanloo (Chares-André, dit Carle). 1750.

Valère est assis au pied d'un autel auquel il tourne le dos, revêtu de ses habits sacerdotaux et la tête couverte de sa mitre; sa soutane est bleue, son rochet blanc, sa chape et son étole également blanches et rehaussées d'or; il pose une mitre sur la tête de saint Augustin agenouillé devant lui, les mains jointes. Trois évêques assistants sont placés derrière le nouvel élu; l'un d'eux est assis de profil, à droite de la composition; les deux autres sont debout et aident l'évêque d'Hippone à poser la mitre sur la tête de saint Augustin. Ces évêques ont le même costume que Valère; toutefois, celui des évêques qui est assis n'a pas de chape, mais porte une pèlerine bleue. Ce dernier a la tête nue, et ses mains sont appuyées sur ses genoux.

A gauche de Valère, un acolyte debout tient une croix; à sa droite est agenouillé un second acolyte qui présente un livre ouvert. Près de l'autel est placée une table couverte d'une nappe sur laquelle est posée une aiguière.

Derrière les évêques assistants se trouvent deux clercs portant, l'un une crosse, l'autre une croix.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1755, sous le n° 15.

Deuxième tableau à gauche :

Saint Augustin discutant avec les évêques donatistes. — H. 4m. — L. 5m,50. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle). 1750.

L'évêque d'Hippone est debout et de profil, à droite de la toile; il a le bras droit levé et tient dans la main gauche un livre ouvert dont il semble opposer le texte aux arguments d'un évêque donatiste, debout à gauche, les bras tendus en avant.

Près de lui, se trouve le tribun Marcellin, de profil, tunique bleue et manteau rouge.

A gauche de la toile sont groupés les évêques donatistes. L'un d'eux, vu de dos, feuillette un livre; il tourne la tête et semble suivre attentivement la discussion. On n'aperçoit que le haut du corps des autres.

Les évêques orthodoxes sont réunis derrière saint Augustin. Tous ont un rochet blanc, une soutane et une pèlerine bleues.

Au centre de la toile, sur le premier plan, on remarque une chaise; au deuxième plan, une table sur laquelle trois scribes prennent des notes. L'un des scribes suspend son travail pour écouter saint Augustin.

Au fond se dressent des groupes de colonnes.

Ce tableau a figuré au Salon de 1753 sous le n° 4.

Troisième tableau, à droite :

Mort de saint Augustin. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,80. — Par Vanloo (Charles-André, dit Carle). 1748.

Saint Augustin est étendu sur son lit; il se soulève à moitié, soutenu par un homme vêtu de vert, et bénit un malade que deux serviteurs lui présentent. Le malade a la poitrine nue et les mains jointes. L'un des serviteurs est en tunique rouge, l'autre en tunique bleue.

On aperçoit, au fond, le haut du corps de deux personnages : l'un d'eux lui présente un livre ouvert, l'autre a les mains jointes.

Près du lit est placée une table sur laquelle sont posés la mitre et les habits sacerdotaux du saint.

Au-dessus du lit et tout autour de la chambre, on lit des sentences écrites sur les murs.

Le sommet de la toile est occupé par des nuages au milieu desquels sont des têtes de chérubins.

Troisième tableau à gauche :

Translation des reliques de saint Augustin à Pavie. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,80. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle). 1748.

La châsse qui renferme les reliques de saint Augustin est portée par quatre évêques et suivie par le roi des Lombards, Luitprand. Celui-ci est drapé dans un manteau rouge; il a les mains jointes, la tête découverte et les pieds nus; à côté de lui marche un page qui tient son sceptre et son diadème.

Les évêques sont revêtus de leurs habits sacerdotaux; ils sont accompagnés de quatre acolytes portant leur crosse.

A droite de la toile, au premier plan, est assis un paralytique près duquel est agenouillée une femme. Tous deux sont de profil et tendent les mains vers la châsse; le para-

lytique est à demi nu ; sa tête est entourée d'un bandeau.

Au-dessus du maître-autel :

Louis XIII dédiant à la Vierge l'église de Notre-Dame des Victoires. — Toile. — H. 4m,50. — L. 3m,80. — Par VAN LOO (CHARLES-ANDRÉ, dit CARLE). 1746.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est représentée dans le haut de la toile portée sur un nuage ; d'une main, elle soutient l'enfant Jésus debout sur ses genoux et de l'autre présente une palme à Louis XIII ; des groupes d'anges l'environnent. Le Roi est prosterné et offre à la Vierge le plan de l'église Notre-Dame des Victoires, qu'il lui dédie.

A gauche du Roi se tient le cardinal de Richelieu ; à sa droite, un des échevins de la Rochelle remet à Louis XIII les clefs de la ville sur un plateau d'argent.

Derrière le Roi sont agenouillés des princes, des officiers de la cour et quelques religieux Augustins ; à ses pieds, au premier plan, est étendu un guerrier mort que couvre en partie un drapeau blanc parsemé de fleurs de lys.

On aperçoit dans le lointain, sous le nuage qui porte le Vierge, la ville de la Rochelle.

Au sommet et à gauche de la composition est un ange ailé, drapé et mains jointes qu'entourent des têtes de chérubins.

Ce tableau a figuré au Salon de 1746, sous le n° 30.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est installée à gauche du sanctuaire et n'offre aucun caractère architectural ; elle possède deux tableaux représentant :

Paroi de gauche :

Le Christ en Croix. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — École française. — Dix-huitième siècle.

Au pied de la croix se trouve un crâne humain. On aperçoit dans le lointain quelques maisons au milieu desquelles se dressent des palmiers.

Paroi de droite :

La Sainte Vierge recevant la communion de saint Jean. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m. — Par LAFON (JACQUES-ÉMILE). 1843.

Saint Jean est debout, à gauche de la toile, et de profil, en tunique jaune pâle ornée d'une modeste broderie ; il tient un plateau dans la main gauche et une hostie dans la main droite ; sa tête est ceinte d'une auréole.

La Vierge, agenouillée devant lui, tend les mains vers l'hostie ; son manteau et son voile sont bleus ; au-dessus de sa tête brille une auréole.

Deux anges ailés, dont l'un est debout et l'autre à genoux, tiennent les extrémités d'un drap représentant la nappe de la communion. Le premier est en tunique jaune pâle, le second en tunique marron.

A droite et à gauche de la toile, au deuxième plan, un ange ailé, vu de profil, porte un encensoir.

Au fond se développent trois arcades ; dans celle du milieu se dresse une croix.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1843.

SACRISTIES.

Elles sont disposées à droite du chœur et du sanctuaire, et forment trois pièces rectangulaires très-simples. La première s'ouvre sur le transept ; c'est l'ancienne chapelle dite *de M. de l'Hôpital.* Elle contenait, avant la Révolution, le mausolée du marquis de l'Hôpital et avait été décorée par les soins de sa veuve. De ce monument il ne reste que la statue de la *Vérité,* placée aujourd'hui dans la chapelle Saint-Joseph. La seconde pièce communique avec le chœur par une porte dont il a été fait mention plus haut.

Au-dessus de cette porte :

Le Christ mis au tombeau. — Toile. — H. 2m,70. — L. 2m. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Le Christ, à demi nu, est soutenu par une sainte femme agenouillée et vêtue d'une robe rouge. La Madeleine, robe verte, cheveux épars, est accroupie à ses pieds. La Vierge, drapée dans un manteau bleu et la tête couverte d'un voile, est à demi évanouie ; une sainte femme, en robe bleue, la soutient.

Au fond se trouve saint Joseph d'Arimathie. Il est debout, les mains jointes et les yeux attachés sur le Rédempteur ; sa tunique est rouge. Derrière lui se dressent des rochers.

Au-dessus de la porte conduisant à la sacristie des messes :

La Vierge, sainte Élisabeth et saint Zacharie. — Toile sur fond or. — H. 2m. — L. 1m. — École française, — Dix-neuvième siècle.

La Vierge est représentée debout, les bras ouverts, au milieu de la composition, en robe rouge et manteau bleu ; au-dessus de sa tête brille une auréole.

A sa droite se trouve Zacharie, à sa gauche sainte Élisabeth; tous deux de profil à mi-corps, et les yeux attachés sur elle. Zacharie est drapé dans une tunique rouge et tend les bras vers la Mère du Sauveur; sainte Élisabeth, les mains jointes, est vêtue d'une robe verte; un capuchon marron couvre sa tête.

La troisième pièce a été construite, comme la précédente, en 1857, sur l'emplacement des dépendances de l'ancien couvent des Augustins.

Au-dessus de la porte.

Monseigneur de Quélen. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte un rochet en dentelles, une étole bleue rehaussée d'or et un rabat noir; une croix pastorale est suspendue à son cou; il tient un livre dans la main gauche.

A gauche du tableau précédent :

Monseigneur Morlot. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte un rochet en dentelles; ses épaules sont couvertes d'un camail rouge sur lequel se détachent un rabat noir, une croix pastorale et une étole blanche; il tient sa calotte dans la main droite.

A droite :

Monseigneur Darboy. — Portrait. — H. 0m,70. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il bénit de la main droite et porte sa calotte dans la main gauche. Il a un rochet en dentelles; son camail et son rabat sont violets et son étole est blanche.

Paroi de gauche :

M. Dufriche des Genettes., curé de la paroisse. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — Par Court (Joseph-Désiré). 1847.

Il est en soutane noire.

Ce portrait a été offert à la fabrique, en 1862, par M. et madame Amédée Thayer, auxquels l'abbé Des Genettes l'avait donné.

M. Chanal, curé de la paroisse. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte une mosette noire à liserés rouges sur laquelle se détache un rabat noir; à son cou est suspendue une croix pastorale.

Le pape Grégoire XVI. — Toile. — H. 0m,90 — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Ses épaules sont couvertes d'un camail rouge bordé d'hermine; une étole rouge rehaussée d'or est passée à son cou.

Le pape Pie IX. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte un rochet en dentelles, un camail et une étole rouges.

M. Fernbach, curé de la paroisse. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a un rochet en dentelles sur lequel est passée une étole rouge; sa main droite est appuyée sur une table.

Au-dessus de l'armoire de gauche :

Saint Pie V. — Statuette. — Marbre. — H. 0m,85. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Il est revêtu de ses habits pontificaux et serre un crucifix dans ses mains jointes sur la poitrine; sa tête est coiffée de la tiare.

Cette statuette a été donnée par la comtesse Jurien de la Gravière.

Dans une large niche pratiquée au fond de la sacristie :

Le Christ en Croix. — Statuette. — Ivoire. — H. 0m,83. — École française. — Dix-septième siècle.

VITRAUX.

NEF.

A gauche :

Le Baptême de Jésus-Christ.
Saint Jean.
Jésus et les petits enfants.
Sainte Marie, Mère de douleurs.

Vitraux. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par N. Desgranges (de Clermont-Ferrand). 1874.

A droite :

Saint Pierre.
Saint Joseph.
Le Sacré-Cœur de Jésus.
Sainte Anne.

Vitraux. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par N. Desgranges (de Clermont-Ferrand). 1874.

CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Armes de la Papauté : Tiare avec clefs en sautoir entourées de rinceaux.

Vitrail. — H. 3m. — L. 2m. — Par M. Mazier. 1862.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Sujet principal : *Louis XIII consacrant la France à Marie;* dans le bas, deux sujets médaillons : 1. *le Frère Fiacre priant pour la cessation de la stérilité de la Reine; — 2. la Reine apprenant l'apparition de la Vierge au Frère Fiacre.*

Vitrail. — H. 4^{m}. — L. 2^{m},30. — Par M. Lusson (du Mans). 1854.

Ce vitrail a été offert par la famille de la Rochefoucauld.

TRANSEPT DE DROITE.

La Vierge entre deux anges, adorée par saint Augustin et sainte Monique; dans le bas, *un Ange présente à M. Des Genettes les statuts de l'Archiconfrérie.*

Vitrail. — H. 4^{m}. — L. 2^{m},30. — Par M. Lusson (du Mans).

CHOEUR.

Au-dessus du maître-autel :

Le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean; au pied de la croix, *une jeune femme offrant une couronne.*

Vitrail. — H. 4^{m}. — L. 2^{m},30. — Par M. Lusson (du Mans). 1854.

Ce vitrail a été offert par la famille de la Rochefoucauld.

A gauche :

La Naissance de la Vierge.

L'Annonciation.

La Présentation au Temple.

Vitraux. — H. 4^{m}. — L. 2^{m},30. — Par M. Desgranges (de Clermont-Ferrand). 1874.

A droite :

L'Assomption.

La Visitation.

Le Mariage de la Vierge.

Vitraux. — H. 4^{m}. — L. 2^{m},30. — Par M. Desgranges (de Clermont-Ferrand). 1874.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *juillet* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINTE-ÉLISABETH

ÉGLISE

DE SAINTE-ÉLISABETH

Histoire. — *Le Père* Vincent Mussart, *qui avait introduit en France la réforme du* Tiers Ordre de Saint-François, *s'occupa également des monastères de femmes. Le premier couvent qu'il établit à cet effet fut fondé, en* 1604, *à Verceil, près de Besançon, et transféré, en* 1608, *à Salins. Il voulut ensuite en créer un à Paris, et, pour l'aider dans son entreprise, sa belle-mère et sa sœur,* Gabrielle Besson *et* Marie Mussart, *lui donnèrent, en* 1613, *une rente de* 600 *livres qu'il employa à l'acquisition de la moitié d'une maison dont l'autre partie lui fut offerte à titre gracieux. Cette maison était située rue Neuve-Saint-Laurent; elle appartenait à* Jeanne de la Grange. *C'est là que s'installèrent les premières religieuses de l'Ordre. Celles-ci reçurent bientôt d'autres donations, — rentes ou maisons, — et le roi Louis XIII leur délivra enfin, en janvier* 1614, *les lettres patentes les autorisant à établir dans Paris ou dans les faubourgs un* Monastère de douze Sœurs de la Pénitence de l'étroite observance du Tiers Ordre de Saint-François.

Deux des Sœurs du couvent de Salins furent alors appelées à Paris par le Père Mussart pour instruire les douze novices, à la tête desquelles fut placée la Mère Claire-Françoise de Besançon. *La reine Marie de Médicis se déclara leur fondatrice, conjointement avec son fils, Louis XIII, et posa la première pierre de leur couvent, le* 14 *avril* 1628. *La chapelle du nouveau monastère, dont les fondations avaient été jetées le même jour, fut placée sous l'invocation de sainte Élisabeth de Hongrie et sous le titre de Notre-Dame de Pitié; elle a été consacrée, le* 14 *juillet* 1646, *par le coadjuteur Paul de Gondy.*

En attendant l'achèvement des travaux, qui durèrent jusqu'en 1630, *les religieuses s'établirent dans un hospice que possédaient, dans la rue Neuve-Saint-Laurent, les* Pères de Nazareth *ou* religieux Pénitents du Tiers Ordre de Saint-François.

En 1790, *le couvent possédait une bibliothèque contenant* 2,244 *volumes.*

Supprimé pendant la Révolution, il devint la propriété de l'État, qui, sur une partie de son emplacement, fit ouvrir la rue Sainte-Élisabeth. L'église fut conservée et servit longtemps de magasin à farines; elle fut rendue au culte en 1802. *L'administration municipale entreprit, en* 1829, *d'importants travaux pour la restaurer et l'agrandir. Son chevet, masqué par des constructions particulières, fut dégagé lors du percement de la rue Turbigo; cette opération de voirie nécessita la démolition de la chapelle de la Vierge, qui était installée dans une construction rectangulaire bâtie derrière ledit chevet et dans son axe. Cette chapelle avait* 15m,50 *de long sur* 7m,20 *de large.*

Bibliographie. — *Histoire de la ville de Paris,* par Félibien. Édition de Paris, 1725, t. II, p. 1253.
Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édition Cocheris, t. II, p. 494.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église de Sainte-Élisabeth est orientée de l'ouest à l'est. Elle mesure 50 mètres de longueur sur 25 de largeur; sa façade s'étend sur la rue du Temple.

FAÇADE PRINCIPALE.

Le portail est élevé en retraite de l'alignement des maisons voisines et précédé de sept marches auxquelles on accède par une grille installée sur le prolongement desdites maisons.

Le portail présente une triple division. Celles de ces divisions qui correspondent aux bas côtés ne possèdent qu'un rez-de-chaussée; la division centrale, la plus large des trois, se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Le rez-de-chaussée de cette dernière partie est limité, à droite et à gauche, par un pilastre d'ordre dorique dont la base repose sur un socle de 1m,50 de haut, orné de panneaux saillants. Ce socle s'appuie sur un soubassement de 0m,95.

Dans l'axe est pratiquée une grande baie rectangulaire close par une porte en chêne à deux vantaux, encadrée d'un chambranle à crossettes et surmontée d'une frise et d'une corniche. Chaque vantail est divisé en cinq panneaux carrés ornés de moulures.

Au-dessus de la porte est décrit un arc plein cintre dont l'encadrement est formé d'une guirlande de feuilles de chêne qui retombe de chaque côté de ladite porte.

Dans le tympan :

Notre-Dame de la Compassion. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 2m. Par POLLET (JOSEPH-MICHEL-ANGE). — 1860 (date de la commande).

La Vierge, drapée et la tête couverte d'un long voile, est assise au pied d'une croix dont on n'aperçoit que la partie inférieure. Elle contemple avec douleur son divin Fils qu'elle soutient sur ses genoux et dont elle relève la tête de la main gauche. Le Christ a le bras gauche pendant à terre; près de sa main se trouve la couronne d'épines. De chaque côté est agenouillé un ange ailé vêtu d'une draperie qui laisse sa poitrine à moitié nue. L'ange de gauche a les bras pendants, les mains jointes; celui de droite soutient la tête du Messie.

A droite et à gauche de la porte se dresse un pilastre de même ordre que les précédents. Entre ces pilastres et ceux qui limitent la partie centrale de la façade, sont creusées des niches voûtées en cul-de-four encadrées d'une forte moulure composée d'une guirlande de feuilles de chêne.

Dans la niche de gauche :

Saint Louis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par CALMELS (ANATOLE-CÉLESTIN). 1857 (date de la commande).

Le saint roi est vêtu d'une tunique et d'un manteau fleurdelysé retenu par une agrafe sur l'épaule droite. Sa tête est nue et baissée. Il tient une main de justice dans la main droite et porte la couronne d'épines dans la main gauche.

Dans la niche de droite :

Sainte Eugénie. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par CALMELS (ANATOLE-CÉLESTIN). 1857 (date de la commande).

La sainte est représentée couverte d'un long manteau ramené sur sa tête en guise de voile, la tête baissée dans l'attitude de la méditation, la main droite posée sur sa poitrine, un glaive et une palme dans la main gauche.

Ces statues avaient été primitivement commandées pour l'hospice Sainte-Eugénie; elles ont été attribuées à l'église Sainte-Élisabeth et remplacent celles qui ont été détruites en 1793.

Au-dessous de chacune des niches précédentes est scellée une plaque de marbre rouge circonscrite par un encadrement mouluré.

Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par un entablement dont la frise est décorée de triglyphes et la corniche de mutules. Sur cet entablement est posé un socle sur lequel s'appuie un second rang de pilastres correspondant à ceux du rez-de-chaussée. Ces pilastres sont d'ordre ionique. Entre les deux pilastres et de chaque côté, existe une niche supportée par une corniche que soutiennent deux consoles sculptées. Chacune de ces niches abrite une statue.

A gauche :

Sainte Élisabeth de Hongrie. — Statue. Pierre. — H. 2m,50, — Par THOMAS (ÉMILE). 1863 (date de la commande).

Elle est vêtue d'une robe cachée en partie par un manteau agrafé sur la poitrine; sa robe est serrée à la taille par une corde dont les extrémités retombent devant elle; à sa ceinture pend une aumônière. Sa tête est couverte d'un voile sur lequel est posée une couronne royale. La sainte présente une pièce de monnaie de la main droite et porte des pains

dans le bras gauche qu'elle replie sur sa poitrine.

A droite :

Saint François d'Assise. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},50. — Par M. Félon (Joseph). 1863 (date de la commande).

Le saint est revêtu de l'habit de l'Ordre des Frères Mineurs dont il fut l'instituteur; il serre dans sa main droite un crucifix sur lequel il a les yeux fixés, et écarte son vêtement de la main gauche pour montrer le stigmate que porte sa poitrine.

Entre les consoles dont il est parlé plus haut est placée une table saillante en marbre rouge encadrée de moulures.

Dans la partie centrale s'ouvre une grande baie cintrée entourée d'un chambranle et surmontée d'une frise et d'une corniche qui repose sur deux consoles. La frise est décorée d'entrelacs en forme de boucles. La partie inférieure de cette baie est close par une balustrade établie à hauteur du socle ci-dessus mentionné. Les pilastres de cet étage reçoivent un entablement avec corniche à modillons et denticules.

Cette partie de l'édifice est terminée par un fronton cintré dont le tympan contient un écusson en demi-relief, accompagné d'une couronne de marquis avec retombée de cordons et d'enroulements formant volutes. A ces volutes sont fixées des guirlandes de fleurs et de fruits dont l'extrémité est retenue par un nœud de rubans attaché à des anneaux placés aux angles du tympan. Au centre de l'écusson se détachent un S et un E entrelacés.

Au sommet du fronton se dresse un petit piédestal flanqué de consoles renversées et supportant une croix en pierre. Aux angles se trouvent des vases à flammes décorés de guirlandes de feuilles de chêne.

Les deux divisions, situées à droite et à gauche de la partie centrale et correspondant aux basses nefs, sont limitées, d'un côté par un pilastre dorique, et de l'autre par deux pilastres accouplés de même ordre. Elles sont percées dans leur axe d'une porte rectangulaire avec chambranle à crossettes. Au-dessus de chacune de ces portes règne une frise surmontée d'une corniche dont les extrémités s'appuient sur des consoles. La corniche reçoit un fronton de forme triangulaire. Sur l'entablement qui termine ces parties de la façade, au droit des pilastres d'angle, s'élèvent deux piédestaux supportant chacun un vase à flammes. Le premier étage de la partie centrale est relié aux parties latérales du rez-de-chaussée par deux grands ailerons qui viennent buter contre lesdits piédestaux. Ces ailerons sont ornés d'une rosace dans leur partie inférieure, et de flammes dans leur partie supérieure. Les pilastres de la façade sont cannelés.

FAÇADES LATÉRALES.

La façade latérale de gauche est masquée par des constructions particulières. La façade de droite comporte cinq travées séparées par des contre-forts. La première travée du rez-de-chaussée est pleine, les autres sont ajourées de deux baies ogivales.

Chacune des travées qui accusent extérieurement la grande nef est percée d'une baie plein cintre qui en occupe presque toute la largeur.

Les contre-forts qui divisent les travées entre elles forment une saillie assez forte et se terminent à la hauteur de la naissance des arcades des baies; ils reçoivent de grandes consoles supportant la corniche supérieure qui fait ressaut au droit de chacune des consoles. Sur cette corniche vient s'appuyer le rampant du toit qui recouvre la grande nef.

CHEVET.

Il s'accuse sur la rue Turbigo par une construction demi-circulaire. Dans son axe sont pratiquées trois baies plein cintre limitées par des colonnes à demi engagées, d'ordre ionique, qui supportent un entablement dont la frise est ornée de croix grecques et de couronnes de fleurs alternées.

Ces colonnes encadraient autrefois l'entrée de la chapelle de la Vierge, supprimée, comme nous l'avons dit plus haut, lors du percement de la rue Turbigo.

INTÉRIEUR.

L'église Sainte-Élisabeth présente une grande nef précédée d'un vestibule intérieur, un chœur en hémicycle et des bas côtés pourtournant le chœur. La première travée est occupée par des tambours. Les deuxième et troisième travées de gauche donnent accès dans la chapelle des catéchismes, et la quatrième dans la chapelle dédiée à sainte Élisabeth. Ces deux chapelles sont bâties en dehors du plan de l'église, ainsi que la sacristie située du même côté, à la hauteur du sanctuaire.

La grande nef a 10^{m},60 de large; les bas côtés ont 6 mètres.

NEF.

Elle se compose de cinq travées divisées par des piliers rectangulaires dans lesquels sont engagés des pilastres d'ordre dorique

supportant un entablement complet. La moitié de la première travée est occupée par un tambour formant vestibule. Au-dessus de ce tambour est installée la tribune des orgues. A droite et à gauche, et à hauteur des chapiteaux des pilastres, se trouve une petite galerie, qui se termine du côté des collatéraux par une partie demi-circulaire dont la saillie sur la nef est assez forte.

Contre chacun des deux premiers piliers est adossé un bénitier qui repose sur une corniche en chêne. Il se compose de trois figures en bronze et d'une coquille en cuivre. La coquille est soutenue par un démon qui semble fuir à la vue de deux anges ailés placés dans la partie supérieure et de chaque côté de la composition.

Autour des jambes du démon s'enroule un serpent. Les anges sont vêtus d'une longue tunique flottante. Celui de gauche tient une branche de laurier dans la main droite et présente de la main gauche une croix dorée qu'il lève vers le ciel; le second porte une espèce d'aiguière dans la main gauche et pose la main droite sur son cœur. Tous deux se détachent sur un fond de nuages. Ces bénitiers ont 1m,05 de haut; ils sont modernes.

La frise de l'entablement est ornée de triglyphes et de métopes portant en bas-reliefs les instruments de la Passion et divers emblèmes religieux : croix, ciboire, cloches, encensoir, habits sacerdotaux, flambeaux, etc

Une boiserie en chêne recouvre la partie inférieure des piliers. Cette boiserie a été exécutée sur les dessins de Victor Baltard, architecte, alors directeur des travaux d'architecture de la ville de Paris.

L'entablement, au droit de chaque chapiteau, reçoit la retombée des arcs doubleaux de la voûte d'arête qui recouvre la grande nef. Ces arcs doubleaux ont la même largeur que les pilastres eux-mêmes; ils sont décorés de caissons rectangulaires encadrés de moulures et de caissons carrés avec rosaces sculptées.

Les baies qui éclairent la grande nef forment pénétration dans la voûte; elles sont entourées d'un large bandeau à deux listels et munies de simples vitraux sans décoration.

TRIBUNE DES ORGUES.

Elle est installée au-dessus du tambour et des galeries ci-dessus mentionnés. Le petit orgue est disposé au centre; il comporte trois groupes de tuyaux affectant la forme demi-circulaire et reliés entre eux par d'autres tuyaux établis dans le même plan vertical.

Les trois premiers groupes sont supportés par des culs-de-lampe terminés par des amortissements formés de grappes de raisin et de feuilles de vigne; chacun d'eux est couronné par un baldaquin orné d'une frise et d'une corniche à laquelle sont fixées des guirlandes de fleurs formant festons et retombant sur les tuyaux. La corniche est surmontée d'une coupole sculptée avec amortissement en pomme de pin.

Les autres tuyaux reposent sur une corniche au-dessus de laquelle règne une frise dont les lignes se raccordent à celles de la frise des culs-de-lampe; ils sont couronnés par des enroulements composés de feuilles d'acanthe et par des guirlandes de fleurs retombant en festons.

Le grand buffet occupe toute la largeur de la nef. Il se compose de deux parties disposées l'une derrière l'autre. La première présente sept groupes de tuyaux de diverses grosseurs dont les culs-de-lampe et les baldaquins ont reçu la même décoration que ceux du petit buffet, avec cette différence que les cinq groupes du milieu sont surmontés ici de statuettes en bois.

Sur le groupe central :

Le roi David. — Statuette. — Bois. — H. 0m,80. — École française. Dix-neuvième siècle.

Le saint roi est représenté drapé dans un large manteau, la tête ceinte d'une couronne, la main droite sur sa poitrine; il joue de la harpe de la main gauche.

Sur chacun des groupes, à droite et à gauche du précédent :

Un Enfant. — Statuette. — Bois. — H. 0m,50. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est à demi nu, la tête penchée en arrière, les yeux tournés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine.

Sur chacun des groupes extrêmes :

Un ange ailé. — Statuette. — Bois. — H. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé et embouche une trompette.

Ces différents groupes servent d'encadrement à d'autres tuyaux qui sont placés dans le même plan vertical et couronnés par des enroulements de feuilles d'acanthe d'où retombent des guirlandes de fleurs. A chacune des extrémités du buffet se dresse un pilastre relié au groupe voisin par une série de tuyaux disposés en quart de cercle. Ces pilastres limitent ainsi le buffet, dont la base est ornée de panneaux moulurés. Sur les pan-

neaux de frise se détachent en lettres d'or des inscriptions qui font connaître que les orgues sont l'œuvre de M. Suret, de Paris, et qu'elles datent de 1853.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre est adossé contre le troisième pilier de gauche. L'enceinte est composée d'un lambris de un mètre de haut dont la face est divisée en six panneaux moulurés par sept petits pilastres avec chapiteaux, frise et cimaise, et les deux parties en retour, en trois panneaux par des pilastres semblables. Le dossier présente quatre parties limitées par des pilastres dont les chapiteaux supportent une console contre laquelle viennent s'appuyer les rampants de frontons à pans.

Au-dessus des frontons des deux parties centrales s'élève une petite croix sur laquelle est étendu un Christ en bronze doré. Au pied de la croix sont agenouillés sur des nuages deux anges ailés dont l'un porte une lance et l'autre une couronne d'épines. Les nuages suivent le rampant des frontons; au milieu sont sculptées des têtes d'anges ailées. Les frontons des deux autres parties sont dominés par un petit vase formant amortissement.

Au droit de chaque pilastre se dresse un petit fleuron. Le dossier est relié à l'enceinte de chaque côté par une console renversée et décorée d'une tête d'ange. De la partie centrale du fronton et intérieurement pend un cul-de-lampe formé de trois consoles renversées dont les extrémités se réunissent sur un petit amortissement.

Le dossier fait retour à droite et à gauche de chaque côté du pilier. Les panneaux, en cet endroit, ont reçu la même décoration que les précédents; ils sont encadrés par deux pilastres surmontés d'une corniche à denticules.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est établie à droite, en face du banc d'œuvre. La tribune est de forme octogonale et repose sur une moulure décorée de feuilles de chêne et sur un cul-de-lampe terminé par un amortissement composé de feuilles d'acanthe.

Dans le panneau central :

La Religion. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,72. — L. 0m,32. — École française. Dix-neuvième siècle.

La Religion est personnifiée par une jeune femme debout sur un nuage. Elle est couverte d'une robe serrée à la taille par une ceinture et d'un manteau frangé dont les plis inférieurs sont ramenés sur son bras droit. Elle pose la main droite sur son cœur et présente un calice de la main gauche. Les autres panneaux sont décorés de bas-reliefs représentant des emblèmes religieux ou des arabesques. Le dossier est entouré de moulures et flanqué de deux consoles renversées qui le relient à la boiserie des piliers.

Au centre :

Le Bon Pasteur. — Bas-relief. — Bois. H. 0m,90. — L. 0m,52. — École française. Dix-neuvième siècle.

Le Christ est vêtu d'une tunique que recouvre un long manteau flottant. Il porte sur l'épaule un mouton qu'il retient de la main droite, et s'appuie de la main gauche sur un bâton de voyage.

L'abat-voix affecte également la forme d'un octogone; il est surmonté d'un couronnement en forme de dôme galbé, au sommet duquel se dresse une croix à listels dorés, dont la base est flanquée de quatre modillons renversés.

Le plafond est plat; il est entouré d'une moulure; au centre se détache la colombe symbolisant le Saint-Esprit. Ce plafond est limité par une corniche d'où retombe un lambrequin sculpté. L'escalier qui conduit à la chaire enveloppe le côté gauche du pilier.

BAS COTÉS.

Ils ont autant de travées que la grande nef et se continuent derrière le chœur qu'ils pourtournent. Les travées s'ouvrent sur la nef et communiquent entre elles par des arcades plein cintre soutenues par des arcs doubleaux dont les retombées viennent s'appuyer sur des pieds-droits qui se détachent des piliers. Les arcs doubleaux sont décorés de caissons rectangulaires entourés de moulures. Toutes ces travées, à l'exception de la troisième par laquelle on pénètre dans la chapelle Sainte-Élisabeth, sont recouvertes d'une voûte d'arête. Aux quatre coins et à la hauteur du centre des arcades se trouvent des culs-de-lampe sur lesquels reposent les nervures des voûtes. Ces nervures se réunissent au centre à une rosace sculptée. La troisième travée de gauche est surmontée d'une voûte en berceau. Les piliers sont, en cet endroit de l'édifice, revêtus d'une boiserie à panneaux de 2m,35 de hauteur.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Les deuxième et troisième travées s'ouvrent sur la chapelle des catéchismes par des arcades plein cintre, closes par de gran-

des boiseries percées dans leur axe d'une porte rectangulaire à deux vantaux.

La chapelle des catéchismes est de forme rectangulaire. Elle mesure 12 mètres de longueur sur 7 de largeur, et présente deux travées dans le sens le plus large, et une seule dans l'autre.

Toutes les arcades, à l'exception de celles qui donnent accès dans la chapelle, sont aveugles et renferment une toile; la partie cintrée est entourée d'une archivolte dont la naissance s'appuie sur une moulure d'imposte.

Une boiserie à panneaux de 1m,65, surmontée d'une cimaise, recouvre les murs de cette chapelle. Le plafond est droit, décoré de caissons carrés et percé à son centre d'une large ouverture rectangulaire fermée par un vitrail.

L'autel est installé à droite en entrant; il est en chêne, repose sur une petite plinthe avec moulure et se termine par une astragale et une cimaise.

Au-dessus de l'autel :

Jésus parmi les docteurs. — Toile cintrée marouflée. — H. 3m. — L. 3m. — Par Lafon (Jacques-Émile).

Au premier plan sont représentés Jésus et cinq docteurs. Jésus est de face, debout devant un siége en marbre blanc, de forme antique. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau de même couleur rejeté sur l'épaule gauche; son bras gauche est pendant; son bras droit est replié, l'index levé vers le ciel. Il a les yeux tournés vers un des docteurs avec lequel il semble discuter. Celui-ci est de profil, assis à gauche de la toile sur un petit siége en marbre dont les pieds sont décorés de griffes de lion; il a le bras droit appuyé sur le siége, le bras gauche replié, la main tendue vers le Christ; sa tunique est marron; un manteau vert est jeté sur ses genoux, et sa tête est coiffée d'une espèce de turban. Un deuxième docteur est assis sur le siége, à la droite de Jésus vers lequel il se penche et dont il suit l'argumentation avec attention et étonnement; sa tunique est bleue et son manteau rouge. Derrière lui se trouve un troisième docteur vêtu d'une tunique marron. Un quatrième, à longue barbe blanche et vêtu de rouge, est assis à gauche du siége sur lequel il est accoudé; il appuie sa tête sur sa main droite et tient sur ses genoux un manuscrit qu'il serre dans sa main gauche. Un cinquième docteur se tient debout derrière le précédent; il est couvert d'un manteau rouge qui laisse apercevoir le haut et le bas d'une tunique violet pâle; son bras droit est replié et dissimulé dans les plis de son manteau; il a un manuscrit roulé dans la main gauche. Au second plan, et de chaque côté, sont représentés divers personnages qui écoutent avec recueillement la discussion engagée. Au fond se dressent deux colonnes cannelées dont la base seule est visible, et qui encadrent un escalier que descendent la Vierge et saint Joseph, à la recherche de leur Fils. La Vierge est vêtue d'un manteau bleu, saint Joseph est en tunique rouge pâle; il s'appuie sur un bâton de voyage.

Signé à droite : E. J. Lafon, 1854.

Sur le mur en face de l'autel :

L'Éducation de la Vierge. — Toile cintrée marouflée. — H. 3m. — L. 3m. — Par M. Biennoury (Victor-François-Éloi).

Sainte Anne est assise au centre de la composition sur un siége dont le dossier est terminé par une partie cintrée, encadré d'une bordure de bois et tendu d'étoffe bleue. Sa robe est couleur orange et son manteau violet foncé; celui-ci est ramené sur sa tête en guise de capuchon. Elle pose le pied gauche sur un petit tabouret et porte sur ses genoux la Vierge dont elle entoure la taille de son bras gauche. Celle-ci est représentée vêtue de blanc, les cheveux retenus par un petit ruban de même couleur, les mains jointes et les yeux fixés sur sa mère. A droite de sainte Anne se trouve une espèce de lutrin sur lequel est jetée une draperie jaune à franges; sur cette draperie est posé un livre ouvert. La partie supérieure et centrale de la toile est occupée par des nuages d'où se détachent le Saint-Esprit et des têtes d'anges. Au pied du siége se trouvent une corbeille d'osier et un tabouret de bois. La corbeille contient un fuseau et des pelotes de laine de différentes couleurs. On aperçoit au second plan et à gauche de la composition une jeune servante arrosant un lys déposé sur la fenêtre. Elle est représentée de dos, vêtue d'une robe verte, la taille serrée par une large ceinture rouge, une espèce de foulard blanc autour du cou. A droite de la toile, et sur le seuil de la porte, se tient Zacharie, vu de dos et couvert d'une tunique marron. Il tient une bourse dans la main gauche et présente de la main droite une pièce de monnaie à un mendiant qu'une femme accompagne. Ce mendiant est drapé dans un vieux manteau foncé; sa tête est protégée par une espèce de turban rouge ; à son côté pend une gourde; il tend la main droite et s'appuie de la gauche sur un bâton de

voyage. De la femme, la tête seule est visible. Au fond se dressent des montagnes.

Signé à gauche : V. Biennoury, 1874.

Première travée, au fond :

Le Sermon sur la montagne. — Toile cintrée marouflée. — H. 3m. — L. 3m. — Par Hesse (Nicolas-Auguste).

Le Christ est assis de profil, à gauche de la composition, sur un rocher au pied duquel se presse la foule accourue pour l'entendre. Sa tunique est rouge et son manteau bleu. Il a le bras droit tendu vers ses auditeurs et le gauche levé vers le ciel. A sa droite, au premier plan, se tiennent deux hommes et une femme. Celle-ci est assise sur un manteau rouge, les mains croisées sur ses genoux ; elle a la tête tournée vers le Messie dont elle écoute les paroles avec recueillement; sa robe est verte. Les trois hommes sont debout. Le premier, vu de dos, en tunique violette et manteau marron, croise les bras sur sa poitrine et semble discuter avec les deux autres dont on n'aperçoit qu'une partie du corps. L'un de ces hommes est de profil, il porte un manteau orange dont il relève les pans de la main droite; sa tête est baissée. L'autre est de face. A droite de la composition, au premier plan, est accroupie plutôt qu'assise une femme tenant un jeune enfant sur ses genoux. Elle a une robe bleu pâle et un voile rose qui retombe sur ses épaules ; son enfant est nu et l'enserre de ses bras. Près d'elle est un jeune berger dont on ne voit qu'en partie le corps. Une draperie rouge pâle est roulée autour de ses reins; sa tête est couverte d'une espèce de calotte rouge; il appuie son menton sur ses mains dans lesquelles il tient un bâton. Au deuxième plan se trouvent sept personnages : quatre hommes et trois femmes. Deux de ces hommes sont enveloppés dans un large manteau gris. L'un est de profil, l'autre de trois quarts. Celui-ci a les bras croisés sur sa poitrine et dissimulés sous son manteau. On n'aperçoit que la tête des deux autres. Les trois femmes se tiennent l'une près de l'autre. Deux sont en partie cachées par le rocher. La première a une robe bleue et un voile blanc; la seconde a un voile jaune pâle; la troisième a une robe rouge. Derrière le Christ se dresse un rocher à pic. Au fond le lac de Tibériade bordé de bois.

Signé à droite : Auguste Hesse, 1852. Salon de 1852 (n° 628).

Deuxième travée du fond :

Jésus laissant venir à lui les petits enfants. — Toile. — H. 3m. — L. 3m. — Par Roger (Adolphe).

Le Christ est représenté sur une espèce de marche en grès, les bras tendus en avant, les mains ouvertes. Autour de lui se pressent des groupes de femmes et d'enfants. Il porte une tunique blanche et un manteau rouge dont les plis inférieurs sont ramenés sur le bras gauche. A ses pieds se trouvent quatre petits enfants. Le premier de ces enfants est couvert d'une petite draperie rose pâle qui laisse sa poitrine et ses jambes nues ; il est prosterné devant le Sauveur, la tête baissée. Près de lui se trouve une pomme qu'il a laissé échapper de ses mains. Le second enfant a une draperie bleue nouée autour de ses reins ; il enserre de son bras gauche le cou d'un petit nègre dont les yeux sont fixés vers le Christ. Le quatrième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, est de profil et porte à ses lèvres, pour l'embrasser, le pan du manteau du divin Maître. De chaque côté de la composition, et au premier plan, se trouvent deux jeunes femmes qui viennent présenter leurs enfants. La première femme, à gauche de la toile, est assise, le corps de face et la tête de profil, en manteau violet pâle ; ses cheveux sont blonds et tressés ; elle a un petit enfant dans son giron et en soutient un deuxième qui est agenouillé devant elle ; un troisième enfant plus âgé que les précédents s'appuie sur son épaule gauche. Le premier enfant est nu, le second est vêtu d'une courte tunique violette qui laisse ses jambes, une partie de son dos et son épaule droite à découvert ; une petite draperie bleue est nouée autour de la taille du troisième. La deuxième femme est placée à gauche de la précédente. Elle est de profil, à demi agenouillée, et tient un jeune enfant dont la tête est appuyée sur son épaule gauche ; ses cheveux sont bruns et ramenés en chignon sur le derrière de la tête. Sa robe est de soie blanche et son manteau d'une riche étoffe verte. La première femme à droite de la toile est debout et représentée de trois quarts ; elle a un jeune enfant sur le bras droit et pose sa main gauche sur l'épaule d'un second enfant beaucoup plus âgé qui se tient à côté d'elle, les mains jointes et les yeux attachés sur elle. Cette femme porte une robe blanche et un manteau jaune dont elle relève les pans de la main droite ; ses cheveux sont d'un blond ardent ; ses deux enfants sont à peine couverts par une petite draperie blanche. Derrière cette femme vient une négresse vêtue d'une robe jaune et d'un grand manteau bleu dont elle a enveloppé un

jeune enfant qu'elle porte dans ses bras ; sa tête est coiffée d'un foulard blanc ; elle est accompagnée d'un second enfant en tunique rouge qui se blottit contre elle et semble craindre de s'approcher du Christ. A gauche de la toile, et au deuxième plan, saint Joseph et sainte Madeleine. Celle-ci a les yeux fixés sur le Messie. Saint Joseph est de trois quarts et se tourne vers une jeune femme dont on n'aperçoit qu'une partie du corps. Il a le bras droit pendant et de sa main gauche relève le pan d'un manteau rouge que recouvre une tunique violette.

La scène se passe au bord du lac de Tibériade qui se déroule au fond.

Signé à gauche : ROGER (Adolphe), 1850.

Les quatre toiles précédentes sont entourées d'une large bordure plate en chêne ornée de moulures et de petits panneaux saillants séparés entre eux par des rosaces. Les moulures et les rosaces sont dorées.

CHAPELLE DE SAINTE-ÉLISABETH.

La chapelle de Sainte-Élisabeth occupe la quatrième travée du bas côté gauche.

On y pénètre par une arcade plein cintre dont les pieds-droits sont décorés d'une boiserie encadrée de pilastres doriques dans sa partie supérieure, et surmontée d'une frise et d'une corniche. Entre les pilastres, et de chaque côté, existe un cadre à moulures renfermant un panneau peint.

A gauche :

Sainte Fébronie. — Peinture sur bois. H. 0m,95. — L. 0m,35. — École française. Dix-septième siècle.

Elle porte une robe blanche, un voile orange et un manteau bleu rejeté en arrière ; ses pieds sont nus et foulent des pétales de fleurs ; son bras droit est pendant, sa main ouverte ; elle appuie la main gauche sur le pommeau d'une épée.

A droite :

Sainte Domna. — Peinture sur bois. — H. 0m,95. — L. 0m,35. — École française. Dix-septième siècle.

Elle a les yeux fixés sur une croix qu'elle serre dans la main droite et porte un livre dans le bras gauche. Sa robe est rouge et son manteau bleu ; celui-ci lui recouvre la tête en guise de voile.

Ces deux saintes sont debout sur un petit socle bleu dont la gorge est décorée de volutes et de feuilles d'acanthe dorées. Les deux panneaux précédents ont été offerts par un paroissien.

La chapelle est de forme rectangulaire et précédée de trois marches. Les murs sont recouverts, dans leur partie inférieure, d'une boiserie divisée en panneaux par des pilastres doriques et, dans leur partie supérieure, de panneaux peints en marbre jaune de Sienne. Elle est éclairée par deux baies plein cintre percées dans le mur de droite et closes par des vitraux peints. L'autel s'élève au fond. Il est de forme droite avec plinthe et cimaise.

Dans le panneau central :

La Charité. — Peinture sur lave de Volvic émaillée. — H. 0m,66. — L. 0m,90. — Par PUJOL (ABEL DE). 1830 (date de la commande.

La Charité est personnifiée par une jeune femme représentée à mi-corps. Elle est de face, vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge dont elle enveloppe deux petits enfants blottis contre sa poitrine. Ses cheveux sont blonds et retenus, sur le sommet de la tête, par un ruban bleu. Elle penche la tête et sourit à celui des deux enfants qu'elle porte dans le bras droit. Cet enfant est de profil ; sa tête seule est visible. Le second enfant est de face et porte la main droite à sa bouche ; son bras gauche est caché sous le manteau qui le protége.

Cette composition est renfermée dans un médaillon soutenu par deux anges en grisaille et formé d'un cercle extérieur composé d'oves et de deux listels entre lesquels se développe une grecque sur le fond lie de vin. Les listels, les oves et la grecque sont dorés.

Dans le panneau de gauche :

La Foi. — Peinture sur lave de Volvic émaillée. — H. 0m,90. — L. 0m,58. — Par PUJOL (ABEL DE). 1830 (date de la commande).

La Foi est de trois quarts, en robe et voile blancs ; ses cheveux sont bruns, sa tête est ceinte d'un diadème orné d'une croix grecque. Elle pose la main droite sur son cœur et présente de la main gauche un calice au-dessus duquel brille une hostie entourée de rayons. Le médaillon qui la renferme est encadré d'oves dorés. Des palmettes également dorées occupent les écoinçons.

Dans le panneau de droite :

L'Espérance. — Peinture sur lave de Volvic. — H. 0m,90. — L. 0m,58. — Par PUJOL (ABEL DE). 1830 (date de la commande).

L'Espérance est représentée de profil, couverte d'une robe jaune d'ocre et d'un voile

vert ; ses cheveux sont blonds et retenus par un ruban orange. Elle incline légèrement la tête en arrière et lève les yeux vers le ciel ; ses mains sont jointes et appuyées sur une ancre dont on ne voit qu'une faible partie. Le médaillon qui l'encadre est semblable au précédent.

Les faces latérales de l'autel sont décorées d'attributs religieux en grisaille et limitées par des pilastres dont la décoration est la même que celle des pilastres du devant. La décoration picturale que comporte l'autel a été exécutée par le procédé inventé par MORTELÈQUE, peintre sur porcelaine; la partie sculpturale a été confiée à PLANTAR.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Élisabeth de Hongrie déposant sa couronne aux pieds de l'image de Jésus-Christ. — Toile. — H. 5m. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Sainte Élisabeth se prosterne aux pieds de la statue du Christ et dépose sa couronne royale. Elle est vêtue d'un corsage blanc bordé de fourrure, d'une robe de même couleur que retient à la taille une ceinture enrichie de diamants et terminée par une cordelière d'or. Sa tête est couverte d'un voile blanc d'étoffe légère et ceinte d'un diadème rehaussé de pierreries ; elle a le bras gauche replié. Le Christ est représenté debout sur un socle assez élevé et précédé de plusieurs marches ; il est drapé, une couronne d'épines sur la tête ; ses bras sont allongés, ses mains sont croisées et tiennent un roseau. Derrière sainte Élisabeth se trouve une jeune femme dont les traits marquent l'étonnement. Elle a une robe bleue, un manteau rouge bordé d'or et doublé d'hermine dont elle relève les plis de la main gauche. Sur sa tête est posé un diadème qui retient un voile d'étoffe légère. A sa droite est un jeune enfant portant un coffret. Au pied de l'autel, au premier plan, est affaissée une femme drapée dans un manteau sombre. Un personnage en long manteau rouge, et la tête couverte d'une coiffure plate à larges bords, avance le bras vers elle, comme pour lui porter secours. A droite de la composition, un moine, vu de face et vêtu de blanc, montre le ciel à un groupe d'hommes d'armes qui l'entoure; au fond, à gauche, se dressent les murs de l'édifice religieux ; à droite, s'élèvent les maisons de la ville.

Salon de 1824 (n° 163).

L'autel est limité par une grille en fer de style ogival. De chaque côté se trouve une niche en bois renfermant une statue placée sur un cul-de-lampe en plâtre. Cette niche est encadrée de pilastres dont les chapiteaux doriques reçoivent une console renversée supportant un fronton à pans sans base et surmonté d'un petit vase formant amortissement. Le cul-de-lampe est décoré de volutes, avec un amortissement en forme de pomme de pin accompagné de feuilles d'acanthe.

Dans la niche de gauche :

Saint François d'Assise. — Statue plâtre. H. 1m,58. — Par DUSEIGNEUR (JEAN-BERNARD).

Il est vêtu de l'habit de son Ordre, les yeux fixés sur un crucifix qu'il serre de la main droite contre sa poitrine ; sa main gauche est pendante et tient un livre ; sa robe déchirée à la hauteur du cœur laisse voir ses stigmates.

Signé à gauche sur le socle : Jean Duseigneur, 1847.

Dans la niche de droite:

Sainte Élisabeth de Hongrie. — Statue plâtre. — H. 1m,58. — Par CAILLOUETTE (LOUIS-DENIS). 1844 (date de la commande).

Sa robe est serrée à la taille par une riche ceinture et couverte d'un manteau bordé de fourrure. Sa tête est voilée et ceinte d'une couronne. Elle a le bras droit pendant, la main ouverte ; son bras gauche est replié et en partie caché sous le pli de son manteau.

Sur le mur de gauche, et en face des baies qui éclairent la chapelle, sont creusées deux fausses fenêtres plein cintre servant d'encadrement à des peintures dont les sujets sont tirés de la vie de sainte Élisabeth.

Le premier représente :

Sainte Élisabeth soignant un malade. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par SERRUR (HENRI AUGUSTE-CÉSAR).

La reine de Hongrie porte une modeste robe marron et un corsage rouge ; les manches de sa chemise sont relevées, ses cheveux sont retenus par un foulard blanc, ses pieds sont nus. Elle est de profil et soutient de la main gauche la tête d'un vieillard couché auquel elle présente de la main droite une coupe. Près d'elle se trouve une cruche en grès déposée sur un plateau ; sur cette cruche est posé un linge blanc. Le vieillard est à demi soulevé, et de face, la poitrine nue; une couverture vert foncé est jetée à ses pieds ; il place la main droite sous le pied de la coupe et boit le breuvage qui lui est offert. Le lit est surmonté d'une draperie

verte retenue à une de ses extrémités par une cordelière. Au fond, à gauche, s'ouvre une porte plein cintre par laquelle on aperçoit l'intérieur d'un office où deux servantes vaquent à leurs occupations. L'une de ces femmes est vêtue d'une robe rouge, l'autre d'une robe blanche. Celle-ci tient un plat ; celle-là a le bras allongé, le corps légèrement renversé en arrière ; elle porte un objet assez lourd que le montant de la porte ne permet pas de voir.

Signé à droite : SERRUR, 1842.

Le deuxième sujet représente :

Sainte Élisabeth en prière. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par SERRUR (HENRI-AUGUSTE-CÉSAR).

Sainte Élisabeth est agenouillée, les yeux levés vers le ciel, les mains croisées sur son cœur, au pied d'une espèce de pupitre placé sous une grande tapisserie vert olive relevée par une embrasse rouge. Sa robe est verte et serrée à la taille par une ceinture marron ; son manteau est rouge, doublé de jaune et ramené sur sa tête en guise de voile, ses pieds sont chaussés de sandales, à ses genoux sont jetés deux cahiers de musique ouverts. Au fond et à droite se trouve un escalier en marbre blanc au sommet duquel apparaît le Christ auquel une jeune servante montre sainte Élisabeth. Le Christ porte une tunique rouge et un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche ; il lève le bras gauche au ciel et tend le bras droit vers la Reine ; au-dessus de sa tête brille une auréole. La servante est en robe jaune orange ; ses manches sont relevées. Derrière le Christ se trouve un vieillard dont on ne voit que la tête.

Signé à gauche : SERRUR, 1842.

A gauche de la baie formant la cinquième travée :

La Prière du publicain. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 1m,60. — Par GOSSE (NICOLAS-LOUIS-FRANÇOIS).

Il est debout sur des marches, la tête inclinée, les pieds nus, les bras croisés sur sa poitrine, en tunique blanche et manteau rouge. Au fond se dressent deux colonnes. Au-dessus un ange ailé, en tunique rose et manteau blanc, présente un phylactère.

A droite de la baie :

La Prière du pharisien. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 1m,60. — Par GOSSE (NICOLAS-LOUIS-FRANÇOIS).

Il est représenté debout sur des marches, les yeux levés vers le ciel, la tête coiffée d'un turban, la main gauche sur son cœur, le bras droit allongé en avant, l'index tendu. Sa tunique est blanche, son manteau est rouge, rejeté sur l'épaule droite, et traîne à terre. Au fond, deux colonnes. Au-dessus, un ange, en tunique blanche et manteau rose, tient un phylactère dans les mains. Entre les deux anges est peint un médaillon renfermant la tête du Christ.

Signé à droite : N. GOSSE, 1847.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DES FONTS.

Cette chapelle, qui occupe la deuxième travée du bas côté droit, est élevée d'une marche au-dessus du sol du bas côté et close par une grille en fer forgé de 0m,95, dont les extrémités sont scellées dans les piliers qui limitent la deuxième travée. La grille est ajourée et se compose de six panneaux avec frise en haut et en bas.

Les panneaux sont séparés par des montants avec arabesques ; ils comportent des espèces de balustres plats de même métal que le reste de la grille et présentent à leur centre une croix grecque entourée de rayons d'où partent deux culots terminés par des épis de blé ; les chapiteaux de ces balustres sont formés de grappes de raisin.

Les panneaux de la porte sont remplis par des arabesques ; au centre se trouve le monogramme du Christ accompagné d'une croix et de palmes croisées. Les montants se prolongent en haut et en bas, et forment ainsi dans les frises des petits carrés encadrant des têtes d'anges ailées. Les frises de la porte offrent des croix grecques et des arabesques composées d'épis de blé, de ceps de vigne et de grappes de raisin. Celles des panneaux sont occupées par des têtes d'anges, des croix grecques et des étoiles alternées et séparées par de petits motifs formant retombée et présentant un culot d'où sortent des épis de blé et des feuilles de vigne.

La grille est peinte en bronze, à l'exception des têtes d'anges et des croix grecques, du monogramme du Christ et des montants qui sont dorés.

Au milieu de la chapelle s'élève un socle rectangulaire en marbre blanc flanqué de consoles qui supporte une vasque ovale également en marbre blanc et décorée de godrons et de listels.

Une inscription commémorative ainsi conçue est gravée sur le socle :

D'un côté :

L'AN 1654, CES FONS BAP.
ONT ESTÉ CONSTRVICTS PAR
LES LIBÉRALITEZ CŌMVNES
DE Me CHARLES MICHARD
PRE. CONer ET AVMer DV ROY
CVRÉ DE CETTE EGL̄E. ET DE
TOVS LES PARŌENS. PAR LES
SOINGS DE IEAN VERDIER. ESC.
CONer SECre DV ROY MAŌN ET
COVRne DE FRANCE ET DE SES
FINces NOB. HŌE Me CLAVDE DV
CHESNE ADat EN PARent ET HON.
HŌES NICOLAS DE LA LANDE
ET MARTIN AVBERGEON MARC.
BOURG. DE PARIS. MARGer ET
PCSĒS EN CE LIEV PAR
TRĒS HAUDT ET

De l'autre :

PVISSANT SEIGr Mr
ARMAND DE CAMBOVT
CHER MARQVIS DE COISLIN
COMTE DE CRECY BARON
DE PONTCHAV ET DE LA
ROCHE BERNART CONer DV
ROY EN SES CONls DESTAT
ET PRIVE ET SON LIEVTant
GNAL. EN BASSE BRETAGNE
ET PAR DAME LOVISE
DE LA BISTRATE, VEVe DE FEV
Mre PHLES. DV HALGORT
CHer SEIGr DE CAGRESQ
ET AVĒS LIEVX CONer DV ROY
EN SES CONls DESTAT ET PRIVE
ET M. DES REQtes ORD. DE
SON HOSTEL

La partie inférieure des murs de la chapelle est revêtue d'une boiserie à panneaux. Au centre se détache une espèce de crédence supportée par un long balustre à moitié engagé dans la boiserie. De chaque côté est installée une petite armoire demi-cintrée divisée en trois panneaux avec nervures imitant des parchemins pliés ; boiserie, crédence et armoires sont en chêne.

Entre les deux baies :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Pérignon (Alexis-Nicolas). — 1841 (date de la commande).

Le Christ est de face, debout au milieu du Jourdain, tête baissée, le bras droit pendant, le bras gauche replié sur sa poitrine et retenant un manteau bleu pâle qui lui couvre la partie inférieure du corps. Saint Jean est placé à sa gauche et verse sur sa tête l'eau contenue dans une coquille. Il est de trois quarts, vêtu d'un manteau blanc, et tient dans la main gauche un long bâton mince terminé par une croix. Dans la partie supérieure de la composition est représenté le Saint-Esprit entouré de rayons et, de chaque côté, un ange ailé. L'ange de gauche est de face, en tunique rouge et manteau blanc, les mains jointes. Celui de droite est de trois quarts, en tunique bleue et manteau blanc ; il croise les mains sur sa poitrine. — Toute cette décoration est en très-mauvais état.

Entre la seconde et la troisième travée :

Le Christ mort sur les genoux de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m50. — L. 1m,60. — Par Bezard (Jean-Louis). — 1844 (date de la commande).

La Vierge est assise sur un siége de pourpre et d'or surmonté d'un riche baldaquin ; sur ses genoux est étendu le Christ mort. Elle a une robe rouge pâle et un manteau bleu qui lui recouvre la tête en forme de capuchon ; elle attache sur son divin Fils des yeux remplis de larmes. Le Christ est à demi nu ; sa tête est penchée sur son épaule droite, son bras gauche est replié sur ses genoux, son bras droit est pendant. Le siége est placé sur une espèce de socle de marbre ; au sommet du baldaquin se dresse une croix. Le mur du fond est tendu d'étoffe bleue. Le haut de la composition est occupé par deux anges ailés vus de face et vêtus de blanc. Celui de gauche tient une couronne d'épines, et celui de droite, une lance.

Quatrième travée :

La boiserie qui revêt les murs de cette travée se divise en trois parties. La partie centrale est plus élevée que les deux autres ; elle est surmontée d'une frise décorée de rinceaux finement sculptés, et limitée à droite et à gauche par un pilastre servant d'encadrement à un confessionnal. Dans la boiserie sont encastrés des bas-reliefs dont les sujets sont tirés de la vie de sainte Geneviève.

A gauche :

Sainte Geneviève faisant l'aumône. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,35. — L. 0m,50. — École française. Dix-neuvième siècle.

Sainte Geneviève, tout enfant, est vêtue d'une courte robe serrée à la taille par une ceinture ; elle a le bras droit pendant, un chapelet dans la main, et tient de sa main gauche la robe de sa mère. Celle-ci est drapée et voilée, et se penche vers un mendiant auquel elle remet une pièce de monnaie. Ce mendiant est assis au pied d'un pilastre ; pro-

tégé par un long manteau, il appuie la main droite sur une béquille et tend la gauche pour recevoir l'aumône qui lui est offerte. A sa gauche se trouve un petit vase à anse près duquel est posée une seconde béquille.

Le pilastre sépare le sujet précédent du suivant ; son fût est orné d'arabesques.

Sainte Geneviève et saint Germain. — Bas relief. — Bois. — H. 0^m,35. — L. 1^m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Germain, de profil, en habits sacerdotaux, remet un médaillon à sainte Geneviève agenouillée à ses pieds. Celle-ci tend la main pour recevoir le médaillon qui lui est remis. Le saint évêque est accompagné de deux enfants de chœur et d'un clerc. Celui-ci a le bras gauche pendant et une crosse dans la main droite. Sur l'autel sont posés un calice et un Évangile. Derrière sainte Geneviève se trouvent un homme, un prêtre et deux femmes, tous quatre de profil. L'homme est drapé dans un large manteau ; il a les jambes nues, des sandales aux pieds, les bras croisés sur sa poitrine, un bâton de voyage dans la main gauche. Le prêtre est à genoux, la tête inclinée en arrière, les yeux levés au ciel, les mains jointes. Les deux femmes sont vêtues d'un long manteau ramené sur leur tête en guise de capuchon. L'une est debout, les mains jointes, l'autre est agenouillée et soutient un jeune enfant également agenouillé devant elle, les mains jointes. Au deuxième plan, se dresse un bénitier dans lequel un jeune homme trempe sa main.

La partie supérieure des pilastres ci-dessus mentionnés est occupée par un bas-relief décoratif représentant un lampadaire accompagné de banderoles, composé de feuilles de palmier, et reposant sur cinq pattes de mouton ornées de feuilles d'acanthe. Ces bas-reliefs ont 0^m,35 de haut sur 0^m,20 de large.

A droite :

Sainte Geneviève se vouant à Dieu. — Bas-relief. — Bois. — H. 0^m,35. — L. 1^m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Ce sujet occupe deux panneaux.

Dans le premier sainte Geneviève est représentée au centre de la composition, les pieds nus, la tête voilée et ceinte d'une auréole, les yeux levés au ciel, les mains jointes; sa robe est serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend un chapelet; sur ses épaules est jeté un long manteau. Elle est debout devant un coffret dont une femme agenouillée lève le couvercle. Deux autres femmes sont debout et font face à la sainte; la première présente un voile, la seconde est en partie cachée par la précédente, et porte un livre dans ses mains. Derrière sainte Geneviève se trouvent deux autres femmes. La première est de profil; elle pose la main gauche sur son cœur et tend le bras droit en avant. La seconde a le corps de face et la tête de profil; elle croise les bras sur sa poitrine. A gauche est installé un autel semblable à celui du bas-relief ci-dessus décrit. Un enfant de chœur appuie la main droite sur cet autel et tient dans la main gauche une espèce de ceinture de corde; il est de profil et tourne la tête à gauche. A droite s'élèvent deux colonnes torses près desquelles se tient une femme vue de profil; elle lève les deux bras et semble bénir deux soldats dont l'un est agenouillé à ses pieds et l'autre debout. Tous deux sont vêtus d'une courte tunique à plis et d'un long manteau rejeté en arrière; ils sont casqués, leurs jambes sont nues et leurs pieds chaussés de sandales. A droite est placé un bénitier dont la vasque, de forme ovale, repose sur une colonne ionique à fût torse.

Le deuxième panneau est séparé du précédent par un pilastre orné de rinceaux. Ce pilastre semble indiquer l'entrée du temple dans lequel deux soldats s'apprêtent à pénétrer. L'un des soldats est jeune encore; il est casqué, porte une tunique qui découvre ses jambes autour desquelles s'enroulent les courroies de ses sandales, et tient un bouclier dans le bras gauche. L'autre soldat, déjà vieux, est caché en partie par le précédent, dont il entoure la taille de son bras gauche ; sa tête est protégée par une peau de léopard, et ses épaules sont couvertes d'un long manteau. Il porte un glaive suspendu à sa ceinture, et de la main droite montre l'entrée du temple à un jeune homme placé à droite de la composition. On aperçoit au fond un pont dont le haut parapet est muni de meurtrières.

Au-dessus de la porte centrale de la boiserie :

Sainte Geneviève gardant ses moutons. — Toile. — H. 3^m. — L. 2^m. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Sainte Geneviève est debout, la tête ceinte d'une auréole et légèrement inclinée à droite, le bras droit tombant, la main ouverte, la main gauche sur sa poitrine et serrant une quenouille. Sa robe est rouge et son manteau blanc. A sa droite est figuré un autel en pierre blanche adossé à un petit tertre cou-

ronné d'arbres dont on ne voit que la partie inférieure Au-dessus de l'autel se dresse une croix vers laquelle ses yeux sont tournés. A sa gauche paissent quelques moutons. Au fond se déroule la campagne.

Le cadre qui renferme cette toile est relié à la boiserie par deux consoles renversées. Il se compose de deux pilastres supportant un arc plein cintre décoré d'oves. Le fût des pilastres est cannelé.

Au-dessus de ce tableau est un médaillon renfermant :

Le Christ. — Peinture murale. — Diamètre 0m,60. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Jésus-Christ est de face, en tunique rouge et manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche. Au-dessus de sa tête brille une auréole.

A gauche de ce médaillon :

Un ange ailé symbolisant la Foi. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 1m. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Cet ange tient un calice au-dessus duquel est représentée une hostie entourée de rayons; sa tunique est rose, son manteau jaune. Sa tête est surmontée d'une auréole.

A droite :

Un ange ailé symbolisant l'Espérance. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 1m. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Il tend les mains vers le ciel; sa tunique est blanche et son manteau rouge. Au-dessus de ses mains se trouve une couronne d'or.

Cinquième travée.

A gauche de la fenêtre :

Le roi David symbolisant la Confession. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Roger (Adolphe). — 1843 (date de la commande).

Le saint roi est agenouillé de profil. Il presse sa tête dans sa main gauche et la renverse en arrière, les yeux levés vers le ciel; son bras droit est pendant, sa main ouverte. Il est couvert d'une armure, d'une courte tunique et d'un manteau de pourpre. A sa gauche est posée une harpe d'or; sa couronne est jetée à terre. Le haut de la composition est occupé par un ange ailé tenant une épée. Il est vêtu d'un manteau rouge flottant.

Signé à gauche : Ad. Roger.

A droite :

Sainte Madeleine repentante symbolisant l'Absolution. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Roger (Adolphe). — 1843 (date de la commande).

Sainte Madeleine est agenouillée, les bras levés vers le ciel, les mains jointes, la tête penchée en arrière, les cheveux dénoués et tombant dans son dos. Elle porte une riche robe bleue avec ceinture d'où pend une cordelière d'or et un long manteau rouge qui recouvre ses épaules. A ses pieds sont jetés pêle-mêle un coffret finement ciselé, des bracelets, des colliers. Au fond, un soubassement en marbres de différentes couleurs sur lequel sont une aiguière d'or et une coupe de même métal. Au-dessus d'elle, un ange ailé en tunique rose lui montre le ciel.

CHŒUR.

Le chœur comprend la cinquième travée et la partie en hémicycle qui termine la grande nef. Il est précédé d'une marche et clos par des grilles en fer.

Contre chacun des piliers est appuyée une stalle avec dossier et fronton, semblables à ceux du banc-d'œuvre. Chaque fronton supporte un socle sur lequel est placée une statuette représentant :

Celle de gauche :

Saint Jean. — Statuette. — Bois. — H. 0m,40. — École française. Dix-neuvième siècle.

Saint Jean est représenté drapé, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux levés vers le ciel, des tables dans le bras droit, le bras gauche tombant, une plume dans la main. A ses pieds se trouve un aigle.

Celle de droite :

Saint Luc. — Statuette. — Bois. — H. 0m,40. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est drapé, tête nue, tient dans la main gauche un livre ouvert, sur lequel il trace des caractères de la main droite. A ses pieds, et à gauche, est couché un bœuf.

Le sanctuaire est élevé de trois marches; il est limité, du côté de la grande nef, par un arc triomphal orné de caissons et de rosaces, et comporte cinq travées divisées par quatre colonnes doriques en stuc jaune dont les chapiteaux soutiennent un entablement semblable à celui de la nef. Cet entablement fait ressaut

au-dessus des pilastres engagés dans les piliers qui limitent le sanctuaire. Les emblèmes religieux de la frise sont dorés et se détachent sur un fond vert clair. Entre les colonnes se développe une grille de 0m,50 de haut. Le maître-autel est exhaussé de trois marches en marbre de Flandre et situé au centre du sanctuaire. Il a été exécuté, en 1855, sur les dessins de M. Gault de Saint-Germain, architecte de la fabrique. Le soubassement est en marbre; il repose sur une plinthe en portor. Sa face est divisée en cinq parties par des colonnettes en marbre blanc à fût torse, avec bases et chapiteaux en bronze ciselé et doré. Ces colonnes soutiennent une corniche à moulures également en bronze ciselé et doré. La partie centrale est la plus large des cinq; elle contient un bas-relief représentant :

La *Résurrection du Christ.* — Bas-relief. Bronze doré. — H. 0m,85. — L. 1m,80. — Par M. Iguel (Charles).

Le Christ sort de son tombeau dont la dalle est renversée. Il est de face, les bras pendants, les mains ouvertes; le manteau qui l'enveloppe laisse sa poitrine à découvert. De chaque côté de lui est un ange ailé. Tous deux suivent le Christ dans son ascension. A gauche de la composition se trouvent les saintes femmes, dont deux sont debout et une agenouillée. A droite sont représentés trois soldats. L'un d'eux porte la main droite devant ses yeux. Un second fuit en tenant un glaive dans sa main droite. Le troisième est encore à demi couché.

Le modèle en plâtre de ce bas-relief a figuré au Salon de 1848 sous le n° 4803; il a été reproduit en bronze par M. Villemsens.

Dans la partie supérieure de cette composition centrale, et de chaque côté, existent trois petites arcatures ogivales renfermant six têtes d'apôtres. Chacune des deux autres parties comporte deux niches plein cintre encadrées de moulures. Chaque niche contient un piédouche sur lequel est placée une statuette représentant :

Un Ange. — Statuette. — Bronze doré. — H. 0m,30. — Par M. Iguel (Charles).

Au-dessus de ces niches se trouve un petit médaillon également entouré de moulures renfermant une tête d'Apôtre. Les deux côtés en retour ont reçu la même décoration que les précédentes. Toutes les petites figures d'anges se détachent sur un fond de marbre vert. Le tabernacle, de grande dimension, est de forme carrée avec un pan coupé de chaque côté. Il est en marbre blanc et flanqué de colonnes sur chaque angle supportant d'autres colonnettes dont les chapiteaux reçoivent une petite frise ornée de coins de feuillage en bronze doré et ciselé. Une gorge renversée formant piédouche couronne le tabernacle que domine une croix dorée. La porte est encadrée d'une moulure cintrée et présente un bas-relief :

Le Christ. — Bas-relief. — Bronze doré. H. 0m,50. — L. 0m,20. — Par Iguel (Charles).

Le Christ, drapé et de face, porte sur ses épaules une brebis dont il tient les pattes de la main gauche; il a un bâton de voyage dans la main droite. Au-dessus de la porte se détache une guirlande d'épis de blé, de grappes de raisin et de feuilles de vigne formant festons. Dans chacun des pans coupés est creusée une petite niche contenant une statuette posée sur un piédouche représentant :

Un ange ailé. — Statuette. — Bronze doré. H. 0m,26. — Par Iguel (Charles).

Il est vêtu d'une longue tunique tombante; ses bras sont croisés sur sa poitrine, sa tête est légèrement inclinée en arrière, ses yeux sont levés vers le ciel.

Sur le tabernacle se tiennent deux anges de 0m,80 supportant une couronne. A leurs pieds, sur la gorge du piédouche, se détachent des têtes de chérubins entourés de nuages. Cette décoration est en bronze ciselé et doré.

A droite et à gauche du maître-autel s'élève un piédestal en marbre griotte avec astragale et cimaise, en bronze ciselé et doré. Sur chacun d'eux est posé un vase en porcelaine bleu foncé d'où sort un candélabre composé de douze branches de lys. Le pied des vases est en bronze finement ciselé.

Contre le cinquième pilier, et de chaque côté, est adossée une stalle divisée en trois parties encadrées de pilastres cannelés. Celle du milieu est surmontée d'un socle supportant une statuette.

Stalle de gauche :

Saint Matthieu. — Statuette. — Bois. — H. 0m,40. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est drapé, tête nue, les yeux levés vers le ciel, la main droite sur son cœur. Un ange est agenouillé à ses pieds, les mains tendues vers lui.

Stalle de droite :

Saint Marc. — Statuette. — Bois. — H. 0m,40. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est enveloppé dans un large manteau

dont les plis inférieurs sont ramenés sur son bras gauche. Il a un livre dans la main gauche; son bras droit est pendant. A ses pieds est couché un lion.

Les socles sur lesquels reposent ces statuettes sont cannelés. Les deux autres parties des stalles sont couronnées par une frise et une cimaise.

Le sanctuaire est recouvert d'une voûte en cul-de-four ajouré d'une lanterne d'éclairage décorée à son centre d'un Jéhovah.

Dans la demi-coupole :

Apothéose de sainte Élisabeth de Hongrie. — Peinture murale sur fond d'or. H. 4m,60. — Diamètre 9m,80. — Par ALAUX (JEAN) dit LE ROMAIN. — 1837 (date de la commande).

La sainte est représentée les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, dans une gloire elliptique entourée d'étoiles et de têtes d'anges ailées; sa tête est couverte d'une guimpe et d'un voile bleu sur lequel est posée une couronne; sa robe et son manteau sont bleu gris; autour de sa taille est serrée une corde dont les extrémités retombent en avant; sous ses pieds, et de chaque côté, s'étend un gradin composé de trois marches dont les deux dernières portent chacune un candélabre. Sur la partie supérieure du gradin sont placés de petits rosiers en fleur; des roses sont jetées sur les marches. La couronne de Hongrie surmonte un écusson rectangulaire dont le soubassement du gradin est décoré. Cet écusson est soutenu par un aigle à deux têtes. A droite de sainte Élisabeth est assise une jeune femme personnifiant la Charité, et à sa gauche deux autres femmes symbolisant la Foi et l'Espérance. La première a une robe rouge et un long manteau vert olive dont elle relève les plis de la main droite. Deux petits enfants sont assis sur ses genoux, un troisième est debout derrière elle, la tête appuyée sur son épaule droite; un quatrième est couché à ses pieds dans les plis de son manteau. Elle tend la main gauche vers sainte Élisabeth et semble mettre les quatre enfants sous sa protection. La Foi est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge qui recouvre sa tête en forme de capuchon, et dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux. Elle a le bras droit allongé en avant, la main tendue vers sainte Élisabeth, et présente de la main gauche un calice au-dessus duquel se trouve une hostie. L'Espérance est en robe verte et tient une ancre dans le bras gauche; elle suit des yeux l'ascension de la sainte. Celle-ci est accompagnée d'un groupe d'anges ailés vêtus d'une tunique tombante et se tenant par la main. Les anges placés de chaque côté des groupes portent une palme. A droite et à gauche de la composition se voient les archanges Michel et Gabriel. Saint Michel est en tunique rouge; il appuie sur la hanche sa main gauche d'où retombent des banderoles et tient une épée flamboyante dans la main droite. L'archange Gabriel est en tunique verte; il a des banderoles dans la main gauche et une épée flamboyante dans la main droite.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Cette partie de l'édifice est élevée de deux marches au-dessus du niveau des basses nefs dont elle est séparée par une grille en fer. Celle-ci se compose de barreaux terminés par un culot surmonté d'une boule; elle est encadrée de pilastres décorés d'arabesques. Les murs des bas côtés sont revêtus d'une boiserie interrompue dans son axe par une chapelle dédiée au Sacré-Cœur.

Cette boiserie a été exécutée, comme toutes celles de l'église, sur les dessins de BALTARD; elle comporte deux parties : la première forme soubassement et présente des panneaux saillants entourés de moulures, avec patères aux quatre coins; la seconde partie offre deux rangs de cadres contenant des bas-reliefs en bois. Les cadres supérieurs sont à crossettes avec patères aux angles et retombées de fleurs et de fruits; les cadres inférieurs sont simplement moulurés.

Les bas-reliefs encastrés dans la boiserie sont au nombre de cent. Ils sont de l'école flamande, de la fin du quinzième siècle, et proviennent de l'ancienne abbaye de Saint-Waast, à Arras. La Ville de Paris les a acquis, en 1845, de M. Gosse de Gore. Ceux du haut ont 0m,40 de haut sur 0m,26 de large, et ceux du bas 0m,22 de haut sur 0m,10 de large.

BAS COTÉ GAUCHE.

Premier panneau :

Saint Joachim et sainte Anne.

Ils sont tous les deux agenouillés de chaque côté d'un pupitre, les mains jointes, les yeux fixés sur un ange qui leur apparaît au milieu d'un nuage et semble leur révéler l'avenir. Sur le pupitre est posé un livre ouvert. L'ange est à mi-corps, il étend vers eux sa main droite et appuie sa main gauche sur le nuage qui le porte. Dieu est représenté sur une nuée. On aperçoit au fond, par une fenêtre, les maisons de la ville.

Création du monde.

Dieu est au centre, de face et drapé, les bras pendants, les mains ouvertes. A droite et à gauche se trouvent divers animaux.

Deuxième panneau :

L'Annonciation.

La Vierge est agenouillée sur un coussin, devant un pupitre, drapée, la tête nue, les cheveux flottant sur ses épaules, les yeux levés vers le ciel. Elle appuie la main gauche sur le pupitre, pose la main droite sur son cœur et écoute avec recueillement la salutation angélique. L'archange Gabriel est à gauche du sujet, les bras tendus vers la Vierge, au-dessus de laquelle plane le Saint-Esprit. Au premier plan, à gauche, est placée une corbeille d'osier. Au deuxième plan, à droite, se dresse un lit à colonnes et à baldaquin. Au pied du lit est un vase rempli de fleurs.

La Tentation d'Adam et d'Ève.

Au centre s'élève un arbre sur lequel se tient le démon, dont le corps est terminé en queue de serpent et qui semble engager Ève à cueillir le fruit défendu. Ève est debout, à droite de l'arbre et de face. Adam est assis devant elle sur un bloc de pierre; il montre le démon de la main gauche. Au fond, des arbres et des animaux.

Troisième panneau :

L'Adoration des bergers.

L'Enfant Jésus est enveloppé d'un lange et couché dans une crèche. La Vierge le découvre devant les bergers prosternés autour de lui. Saint Joseph soulève une lanterne de la main droite et met la main gauche sur son cœur. La crèche est placée sous un hangar où l'on aperçoit une vache et un âne mangeant à un râtelier. Un ange, une banderole à la main, apparaît dans un nuage qui occupe la partie supérieure du bas-relief. Au fond se développe une arcade; au delà se dressent les toits de Bethléhem.

Noé et ses enfants.

Noé est couché sous une tente, la tête appuyée sur le bras gauche, le bras droit replié sur la poitrine. Un de ses enfants soulève la toile de la tente; deux autres se montrent leur père du doigt. Au fond est plantée une vigne dans laquelle on voit un homme cueillant du raisin et une femme assise et tenant des grappes sur ses genoux.

Quatrième panneau :

La Circoncision.

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, porte Jésus dans ses bras et le présente, au-dessus d'un autel, à un homme qui tient des ciseaux dans la main droite. La Vierge est debout près de l'autel, drapée, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur. Au deuxième plan, saint Joseph, sainte Élisabeth, Zacharie et sainte Anne dont la tête seule est visible. A droite, un baldaquin; au fond, des arcades.

Melchisédech offre à Abraham le pain et le vin.

Melchisédech est vêtu d'une courte tunique serrée à la taille, ses épaules sont couvertes d'une pèlerine, sa tête est coiffée d'un long bonnet qui retombe en pointe dans son dos; il présente trois pains à Abraham. Celui-ci, cuirassé et casqué, un glaive recourbé à la ceinture et la main gauche sur la hanche, tend la main droite pour recevoir le présent du roi de Salem. Il est accompagné de plusieurs guerriers cuirassés et casqués. A terre sont posés divers objets : coupes, coffrets, etc. Melchisédech est suivi de deux hommes portant chacun une coupe. Au fond, une vallée.

Cinquième panneau :

Adoration des mages.

La Vierge est assise sous un hangar, drapée et voilée ; elle a sur ses genoux l'Enfant Jésus dont la main droite est posée sur la tête d'un mage prosterné devant lui, les mains jointes. Aux pieds de ce mage est déposée une coupe. Derrière lui se trouve un jeune enfant, tenant une corbeille de forme ovale. Un deuxième mage, drapé et coiffé d'un large chapeau, est debout derrière la Vierge; il offre une coupe de la main gauche. Un roi nègre, placé à la droite de la composition, la main gauche sur son cœur, prend un encensoir des mains d'un enfant qui l'accompagne. Saint Joseph est au deuxième plan, la tête nue et appuyé sur un bâton; il comtemple avec amour le divin Enfant. Derrière lui viennent deux hommes dont on ne voit que la tête. Au fond, à gauche, les murs de la ville. Dans le coin de la composition, une étoile perce de ses rayons les nuages dont elle est entourée.

Naissance d'Isaac.

Sara est couchée, à demi vêtue, sous une riche tente. Deux femmes la soulèvent. Un homme se baisse pour recevoir le nouveau-né. Un aide lui présente un linge. A droite du bas-relief se dresse une cheminée devant laquelle une femme fait sécher un drap. Cette cheminée est encadrée de deux pilastres d'où se détachent deux dragons formant consoles sur lesquelles repose le manteau de la cheminée dont la frise est ornée de rinceaux. Au fond s'ouvre une porte plein cintre.

Sixième panneau ;

Présentation de Jésus au Temple.

Le grand prêtre, en habits sacerdotaux, reçoit le divin Enfant que lui présente le vieillard Siméon, au-dessus d'un autel rectangulaire à panneaux décorés de sculptures. Au pied de l'autel sont agenouillés la Vierge et saint Joseph accompagnés de sainte Anne debout derrière eux. La Vierge est de profil, les mains croisées sur la poitrine. Saint Joseph est de trois quarts; il tient deux colombes. Sainte Anne est debout, un bâton dans la main droite; elle relève de la main gauche les pans de son manteau. A droite du grand prêtre, se trouve un personnage drapé dont on ne voit qu'une partie du corps. Au fond, à gauche, s'ouvre une arcade flanquée de colonnes à chapiteaux composites supportant un entablement orné de rinceaux. A droite, retombe une grande draperie à franges.

Abraham conduit Isaac au supplice.

Abraham est tête nue et de profil; il tient dans la main gauche l'anse d'un vase contenant un brasier et semble indiquer de la main droite à son fils le point où ils doivent s'arrêter. Isaac porte un fagot. Derrière Abraham, un groupe de quatre arbres. Au fond, à droite, une montagne en pente douce.

La porte de la sacristie interrompt la boiserie en cet endroit. Cette porte est à deux vantaux, encadrée d'un large chambranle mouluré et décoré de rosaces. Chaque vantail est divisé en panneaux semblables à ceux de la boiserie.

Septième panneau :

La Fuite en Égypte.

La Vierge est montée sur un âne et tient l'Enfant Jésus dans ses bras. Saint Joseph marche près d'elle et semble lui indiquer le chemin qu'ils doivent suivre. Il porte sur l'épaule gauche un bâton au bout duquel est suspendu un panier. On aperçoit quelques arbres à gauche du sujet, et, à droite, deux maisons bâties sur un petit monticule. Au sommet, des anges sur des nuages.

Isaac sur le bûcher.

Il est agenouillé sur le bûcher, la tête inclinée, les yeux bandés, les mains jointes. Abraham, debout derrière lui, s'apprête à tirer de la main droite le glaive dont il tient le fourreau de la main gauche. A ses pieds est posé un vase d'où sortent des flammes. A gauche, au deuxième plan, un groupe d'arbres au milieu desquels s'avance un bélier. A droite se déroule la plaine.

Huitième panneau :

Massacre des innocents.

Au premier plan, une jeune mère à demi renversée presse dans ses bras un enfant qu'un soldat veut frapper de son glaive. Près d'elle gisent deux petits cadavres. A gauche de la composition, un deuxième soldat enlève brusquement un enfant des bras d'une jeune femme qui est agenouillée à ses pieds et s'arrache les cheveux en signe de désespoir. Au deuxième plan, des soldats poursuivent des mères fuyant affolées devant eux en emportant leurs enfants. A droite, un personnage à cheval donne des ordres. Au fond, la ville.

Sacrifice d'Abraham.

Abraham, de face, pose la main gauche sur la tête de son fils à genoux sur le bûcher et lève son glaive dont il va le frapper. Un ange entouré de rayons arrête son bras. A gauche, un buisson d'où un bélier cherche à sortir. A droite, un vase d'où sortent des flammes. Au fond, la campagne.

Neuvième panneau :

Jésus au milieu des docteurs.

Le divin Enfant est de face, assis sur un siége installé sous un riche baldaquin. Il a les jambes croisées, les bras tendus, les mains ouvertes, et s'adresse aux docteurs assis autour de lui. Ceux-ci sont au nombre de sept : un à gauche et tête nue, les autres groupés à droite, la tête coiffée d'un turban. Tous sont vêtus d'une tunique serrée à la taille. Le docteur qui est placé à gauche est de profil et discute, en montrant Jésus, avec celui de ses confrères qui est assis le premier à droite. Celui-ci est également de profil; il a la main droite appuyée sur le bras de son siége et tient un livre ouvert dans la main gauche; il se penche vers son interlocuteur, auquel il paraît répliquer avec animation. Un troisième docteur, le corps de face et la tête tournée vers Jésus, tend le bras gauche vers le précédent et semble l'inviter à parler moins haut; il a le bras droit replié sur la poitrine. Des autres, la tête seule est visible. Au fond, surviennent saint Joseph et la Vierge. Celle-ci est drapée et voilée, les mains jointes, en signe d'étonnement. Saint Joseph est couvert d'un large manteau. Le siége de Jésus se détache sur une décoration composée d'arcades plein cintre encadrées de pilastres doriques et surmontée d'un entablement complet. Entre les pilastres sont creusées des niches en cul-de-four.

Le Buisson ardent.

Moïse est de profil, à demi couché sur un petit tertre au pied d'un arbre, la tête appuyée sur sa main droite ; il a la jambe droite allongée et se dispose à rechausser son pied gauche ; une besace pend dans son dos. Près de lui est posé un bâton; derrière lui paît un troupeau de moutons. En haut et à gauche du sujet apparaît, au milieu de flammes sortant d'un buisson, un ange qui tend vers lui son bras gauche.

Dixième panneau :

Jésus à Nazareth.

La Vierge est assise, de face, sur un escabeau au centre du bas-relief; elle retire de la main gauche de la laine contenue dans une espèce de sac en toile placé sur ses genoux, et contemple Jésus qui s'avance portant du bois dans ses bras. A droite de la Vierge est posée une corbeille remplie de linge. Au deuxième plan, à droite, deux anges ailés suivent le divin Enfant du regard. A gauche, saint Joseph lève une hache dont il s'apprête à fendre une pièce de bois sur laquelle il pose le pied droit. Près de lui, divers instruments de charpentier. Au fond, à gauche, est bâti un hangar contre lequel sont appuyées une échelle et des planches. Au centre se trouve un puits au pied duquel est un seau dont l'anse est attachée à une corde. A droite, se développe une arcade surmontée d'un attique et par laquelle on aperçoit les toits de la ville.

Entrevue d'Ésaü et de Jacob.

Tous deux sont de profil au centre de la composition. Jacob pose la main droite sur la poitrine de son frère et lui montre de la main gauche un troupeau de moutons, de bœufs et de chameaux que l'on voit, au loin et à gauche du bas-relief, conduit par cinq serviteurs tenant chacun à la main un long bâton. Ésaü tend les bras à Jacob. Derrière celui-ci, et au deuxième plan, s'avance un vieillard soutenu par un ange ailé. A droite, au deuxième plan, coule un cours d'eau où un homme fait baigner un cheval qu'il tient par la bride. L'homme est plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture; son torse est nu. Au fond sont groupés des guerriers armés de lances et de boucliers.

Onzième panneau :

Baptême de Jésus-Christ.

Le Christ est sur le bord du Jourdain, le genou gauche sur une pierre, la jambe droite allongée et à moitié plongée dans l'eau; il est à demi nu, les mains jointes, la tête inclinée devant saint Jean. Celui-ci est debout et verse sur la tête de Jésus l'eau contenue dans le creux de sa main droite. Près de lui se dresse un palmier dont les branches sont cachées par un nuage au milieu duquel plane le Saint-Esprit. A droite de la composition, au deuxième plan, deux anges ailés, de profil, soutiennent une femme assise sur un tronc d'arbre.

Vision de saint Joseph.

Il est couché sur les dalles, la tête appuyée dans sa main droite, la main gauche soutenant le bras droit. Au-dessus de lui se déroule un nuage portant Dieu, dont on ne voit que la partie supérieure du corps. A gauche du sujet, un jeune enfant tend les bras vers un vieillard qui se dirige de son côté. Celui-ci avance la main droite vers l'enfant. Au deuxième plan, à gauche, sont agenouillés quatre personnages dont une partie du corps seule est visible. Au fond s'ouvrent deux arcades séparées par deux colonnes. Dans la deuxième arcade, à droite de Joseph, est posé un chandelier à quatre branches.

Douzième panneau :

Tentation de Jésus-Christ dans le désert.

Le Christ repousse de la main droite un pain que lui présente le démon. Derrière lui est un gros palmier. Au fond, à gauche, se dresse une montagne à pic sur laquelle on revoit le Christ et le démon. Celui-ci montre à Jésus le monde terrestre dont il lui offre la possession, et Jésus le repousse.

Joseph et ses frères.

Joseph, une lance dans la main droite, s'adresse à un de ses frères auquel il paraît reprocher sa conduite. Celui-ci met la main sur son cœur et rejette le bras gauche en arrière, la main ouverte, comme pour protester. Les autres frères de Joseph sont groupés de chaque côté. Tous ont un bâton de voyage à la main. Au fond, des palmiers.

Treizième panneau :

Le Sermon sur la montagne.

Le Christ est debout et de profil, les bras en avant, les mains ouvertes; il parle à la foule qui l'a suivi. A sa droite sont placés deux de ses disciples. Un soldat est assis à sa gauche ; il s'appuie sur la main droite et tend la main gauche en avant. Un homme dont on ne voit que la tête est à côté de lui. Un groupe nombreux d'hommes et de femmes se presse au pied du Christ. On remarque au premier plan deux hommes debout, les mains jointes. Des autres on ne voit qu'une partie

du corps. Tous ont les yeux fixés sur le Sauveur, dont ils écoutent les paroles avec recueillement. Au deuxième plan, à droite, s'élève un rocher sur lequel est couché un homme dont la tête est appuyée sur la main gauche. Au fond, un palmier, et en perspective les toits d'une ville.

Joseph en prison.

Il est assis sur un bloc de pierre, les bras en croix et levés vers le ciel. A son pied droit est rivée une lourde chaîne. A droite est assis un ange recouvert d'une cuirasse sur laquelle est jeté un manteau; il avance le bras gauche vers Joseph et lui désigne du doigt le geôlier chargé de veiller sur lui. Celui-ci est assis, coiffé d'un turban, et il retient un bâton de son bras droit replié; la main gauche pose sur le cœur. Au fond, à droite, la porte grillagée du cachot. Deux nuages occupent les coins supérieurs du bas-relief, l'un à droite, l'autre à gauche. Au milieu de celui-ci apparaît le grand panetier du roi Pharaon appuyé sur un bâton et portant une corbeille. On reconnaît le grand échanson au milieu du nuage de droite; il tient une coupe dans laquelle il verse le liquide que contient une aiguière.

Quatorzième panneau :

La Multiplication des pains.

Jésus est assis sur une pierre; il est de profil, tient dans la main gauche des pains qu'il bénit de la main droite et remet à un jeune homme agenouillé à ses pieds. Il est entouré de ses disciples, dont deux seulement sont visibles en entier. L'un d'eux joint les mains, l'autre écarte les bras; leur figure marque l'étonnement. Au premier plan, à gauche, sont rangées plusieurs corbeilles remplies de pains. Au deuxième plan, à droite, se trouve un rocher planté de palmiers.

On aperçoit au fond une foule composée d'hommes, de femmes et d'enfants suivant un chemin en corniche tracé dans une montagne.

Joseph nourrissant le peuple.

Joseph prend un pain dans un sac que lui présente un serviteur et l'offre à un vieillard debout devant lui. Celui-ci avance la main droite et pose la main gauche sur son cœur. Près de lui, un second serviteur accroupi puise dans une marmite et remet une écuelle à un jeune homme. Entre ces deux hommes, un enfant assis serre dans ses mains un morceau de pain qu'il se dispose à manger; au second plan, des hommes, des femmes et des enfants tenant des écuelles et mangeant.

Quinzième panneau :

Le Thabor.

Le Christ s'élève au-dessus du Thabor, les bras pendants, les mains ouvertes; il est porté par des nuages. A ses pieds, trois hommes : l'un couché sur le ventre, l'autre prosterné et le troisième un genou en terre. A droite du Christ et dans un nuage sont représentés, à mi-corps, Dieu, le Christ et Moïse. Dieu remet de la main gauche les tables de la loi à Moïse et pose sa main droite sur le bras de son Fils. Au fond, quelques maisons.

Triomphe de Joseph.

Joseph est sur un char traîné par deux serviteurs. Il est de face, un sceptre dans la main droite, la main gauche appuyée sur le bord du char. Deux soldats le précèdent en sonnant de la trompette. Au premier plan est agenouillée une femme de profil, les mains jointes. Derrière le char vient une seconde femme qui tend le bras droit vers Joseph et place la main gauche sur son cœur. Au deuxième plan suivent un vieillard et deux jeunes gens, des branches de laurier à la main.

Seizième panneau :

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.

Jésus est monté sur un âne; il est de profil, tient les brides de la main gauche et porte une palme dans la main droite. Il est accompagné de deux de ses disciples ayant également une palme à la main. Un homme étend un manteau sur son passage. Au deuxième plan, à gauche, est un palmier d'où un enfant descend avec une branche à la main. A droite, des hommes et des femmes accourent au-devant du Christ. Au fond, les portes de Jérusalem.

Joseph reconnu par ses frères.

Il est assis de profil, à gauche du bas-relief, sur un siége placé sous un baldaquin, et tend le bras gauche vers ses frères. Ceux-ci se tiennent devant lui, les uns debout, les autres à genoux, les bras croisés sur la poitrine ou les mains jointes. Tous semblent implorer leur pardon. Un Égyptien est debout à droite du siége, et deux autres sont à gauche.

Dix-septième panneau :

Les vendeurs chassés du Temple.

Jésus, debout sur les marches du Temple, brandit un fouet de la main droite. A ses pieds se trouvent cinq vendeurs : quatre hommes et une femme. Le premier vendeur est tombé à terre; il s'appuie sur sa main

droite et protége sa figure de son bras gauche. Le deuxième s'enfuit en emportant une table et ses tréteaux ; il a le corps de face, la tête tournée vers le Christ, et lève l'épaule gauche pour parer les coups de fouet qui le menacent; des pièces de monnaie s'échappent de sa main gauche. Le troisième se sauve en écartant les bras. Le quatrième, placé à la droite du sujet, cherche à dissimuler, en courant, un sac d'argent qu'il serre dans la main droite. Au deuxième plan, à gauche, une femme se sauve en emportant une cage sur la tête et un agneau sous le bras gauche.

Moïse sauvé des eaux.

A gauche du sujet, et sur la rive du Nil, se tiennent Amram et Jocabed, père et mère de Moïse. Jocabed est debout, les cheveux dénoués et flottant sur les épaules, les bras élevés vers le ciel. Amram fléchit le genou et se penche en avant, les mains jointes, comme pour mieux distinguer un groupe de femmes qu'il aperçoit sur la rive opposée Au milieu du fleuve flottent des cadavres d'enfants. Une petite corbeille portant Moïse est poussée sur le bord aux pieds de la fille de Pharaon. Celle-ci est accompagnée de plusieurs femmes; elle lève les bras en l'air en signe d'étonnement. Au deuxième plan, au milieu, un pont relie les deux rives du Nil. Au fond, la ville.

Les quatre bas-reliefs suivants sont encastrés dans une porte simulée dont la décoration est la même que celle de la sacristie.

Vantail de gauche.

Dix-huitième panneau :

Réconciliation du Ciel et de la Terre.

Au sommet de la composition et au milieu se détache un nuage portant Dieu et le Christ accompagnés de trois anges. Dieu tend le bras droit vers son Fils qui paraît intercéder auprès de lui en faveur de la Terre. Le Christ est de trois quarts, assis en face de son Père ; il pose la main droite sur son cœur. L'un des anges est de face, les mains jointes ; le deuxième tient une couronne, le troisième a les bras croisés sur sa poitrine. Au-dessus, plane le Saint-Esprit entouré de rayons. Au premier plan, et en bas du sujet, sont assis deux hommes qui s'embrassent. A côté d'eux sont jetés un glaive, un bouclier et un casque.

Ce bas-relief est encadré de deux pilastres doriques soutenant une arcature trilobée. Dans chacun des écoinçons est assis un ange portant une palme.

Première institution du mariage.

Adam et Ève sont debout au centre de la composition, de profil et complétement nus; ils se donnent la main droite et posent la main gauche sur leur cœur. Dieu les unit de la main gauche et les bénit de la main droite. A gauche, au deuxième plan, un arbre et divers animaux. A droite, est couché un lion. Au fond, des arbres et des montagnes. Au pied d'un arbre, est assis Adam recevant une pomme des mains d'Ève debout devant lui ; dans cet arbre se trouve le démon dont le corps est terminé en queue de serpent.

Vantail de droite.

Dix-neuvième panneau :

Jésus devant Hérode.

Le tétrarque est assis à gauche du sujet sur un siége installé sous un riche baldaquin. Il a le bras droit appuyé sur son siége et tient un bâton de commandement dans la main gauche. Le Christ est amené devant lui, les mains liées derrière le dos, par deux soldats, dont un seul est visible en entier. Au fond, une grande arcade par laquelle on aperçoit une tour.

Ce bas-relief est limité par deux colonnes d'ordre dorique supportant une arcature trilobée. Les deux anges qui sont assis dans les écoinçons lèvent les bras vers le ciel.

Daniel dans la fosse aux lions.

La fosse est occupée par cinq personnes : deux femmes et trois hommes parmi lesquels on remarque un pontife en habits sacerdotaux. Les deux femmes et deux des hommes sont renversés sous la griffe des lions qui les déchirent. Le cinquième cherche à échapper au carnage; il est poursuivi par un des félins. Au sommet de la composition est percée une large ouverture circulaire par laquelle deux soldats, dont la tête seule est visible, descendent Daniel au moyen d'une corde. Les traits du prophète respirent le calme.

Vingtième panneau :

Pacte de Judas avec les Juifs.

Judas est debout sur les premières marches d'un vestibule où se tiennent cinq prêtres ; il avance la main droite pour saisir une bourse que lui présente l'un d'eux. Deux autres prêtres, placés à la droite du précédent, semblent engager Iscariote à prendre la bourse. L'escalier est limité par une balustrade pleine et surmontée d'une marquise. Au fond, à gauche, la ville.

L'Agneau pascal.

L'agneau est étendu sur un autel de forme

polygonale couvert d'une draperie à franges. Le grand prêtre, en habits sacerdotaux, se dispose à l'égorger, et quatre hommes le tiennent par les pattes. Ceux-ci ont un bâton à la main. A droite est posée une cruche. Au fond, le mur est ajouré d'une fenêtre par laquelle on voit la campagne.

Vingt et unième panneau :

La Sainte Cène.

Jésus est assis sous un dais devant une table sur laquelle est un plat contenant un agneau. Il montre le ciel de la main droite. Saint Jean est appuyé sur sa poitrine. Autour de lui sont rangés ses disciples, les uns debout, les autres assis. Judas est assis au premier plan, à droite, sur un escabeau, une bourse dans la main gauche.

L'Agneau pascal.

Sept personnages, debout autour de l'autel, s'apprêtent à manger l'agneau pascal. Tous, à l'exception du grand prêtre, ont un bâton à la main.

Vingt-deuxième panneau :

Institution de l'Eucharistie.

Les disciples sont autour de la table, les uns debout, les autres assis. Judas est assis à gauche, une bourse dans la main droite. Jésus, debout sous un dais, offre de la main droite à ses disciples de petits morceaux de pain placés sur un plat.

Moïse frappe le rocher dans le désert.

Moïse est représenté de profil, la main gauche sur son cœur et frappant de sa verge le rocher d'Horeb d'où jaillit une source. Un jeune homme agenouillé recueille de l'eau dans une coupe, tandis qu'un second se baisse et cherche à se désaltérer. Éléazar, debout à la droite du prophète, montre la source aux Israélites. Derrière Moïse vient un homme portant un vase. Au deuxième plan se trouvent trois hommes et une femme. Celle-ci tient une cruche dans la main gauche. Les trois hommes sont à peine visibles. A gauche s'avancent deux jeunes femmes, dont l'une porte une cruche sur la tête et l'autre une gourde à la main. Au fond, à gauche, s'étend le désert; à droite sont établies des tentes.

Vingt-troisième panneau :

Jésus dans le jardin des Oliviers.

Il est prosterné, les mains jointes. A ses pieds dorment les trois apôtres qui l'ont accompagné : Pierre, Jacques et Jean. Au deuxième plan et au centre, se dresse un arbre; à gauche, un ange descend du ciel porté sur un nuage, une croix dans la main gauche, un calice dans la main droite. Au fond survient Judas, qui désigne de la main droite le Christ à un homme placé sous une porte rustique, un bâton à la main.

Moïse reçoit les tables de la loi.

Il est agenouillé, de profil, et reçoit les tables de la loi des mains de Dieu assis sur un char porté sur des nuages et soutenu par deux anges. Deux autres anges embouchant une trompette suivent le char divin. Sous les nuages, trois hommes, dont on ne voit que le buste, tendent les bras vers le Créateur. A gauche, au fond, des tentes près desquelles quatre hommes debout se montrent le prophète.

Vingt-quatrième panneau :

Les Apôtres dans le Cénacle.

Quatre apôtres sont assis sur un siége en hémicyle avec dossier. Les trois premiers sont de face, le quatrième est de profil. Celui de gauche compte sur ses doigts. Le deuxième a la main sur son cœur. Le troisième a les bras croisés sur sa poitrine. Le quatrième a le bras droit replié et semble s'adresser aux trois autres; il place la main gauche sur son oreille. Au fond, la partie inférieure d'un mur et deux arcades avec colonnes ioniques.

Adoration du veau d'or.

Le veau d'or est debout sur un riche autel flanqué de consoles renversées et placé sur un soubassement mouluré. Huit hommes l'entourent, les uns prosternés et les autres debout, tandis que Moïse agenouillé reçoit les tables des mains de Dieu assis sur un nuage.

Vingt-cinquième panneau :

Jésus devant Caïphe.

Caïphe est assis à droite sur un siége établi sous un riche dais, la tête ceinte d'une couronne, le coude gauche appuyé sur un coussin, la main droite tendue vers le Christ debout devant lui. Le Messie, les mains liées derrière le dos, est escorté par trois soldats cuirassés et casqués. L'un de ces soldats le pousse devant lui; un deuxième le menace du poing. Au fond, un mur percé d'une arcade.

Moïse apporte les tables de la loi.

Il descend du mont Sinaï portant les tables de la loi qu'il montre de loin à un groupe d'Israélites venus à sa rencontre. Ceux-ci sont au nombre de dix. Huit sont debout et deux à genoux; quatre seulement sont visibles en entier. Tous ont les yeux fixés sur Moïse, vers lequel ils tendent les bras. On

aperçoit au fond, à gauche, le sommet des tentes.

La partie supérieure du mur, au-dessus de la boiserie, a reçu une décoration en grisaille sur laquelle se détachent deux grandes peintures murales. Cette décoration comporte trois pilastres dont le fût est orné d'arabesques et dont la base repose sur un socle. Ces pilastres sont d'ordre ionique et supportent une frise architravée. Dans chaque travée est peinte une archivolte plein cintre avec écoinçons décorés de rosaces.

Dans la première travée.

Les Sept Sacrements. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 6m. — Par JOURDY (PAUL).

Les Sacrements sont représentés par sept groupes placés dans l'intérieur d'une église.

Le Baptême. Une jeune mère présente un enfant nouveau-né au-dessus d'une cuve baptismale élevée au premier plan, à gauche de la composition. Elle est de profil, en robe rouge et manteau bleu; sa tête est couverte d'un voile léger. Un prêtre de face, soutane noire à capuchon, surplis blanc et étole jaune, verse sur la tête de l'enfant l'eau contenue dans une coquille qu'il tient de la main droite. Il a un livre ouvert dans la main gauche. A sa droite se trouve le père, la tête baissée, les mains jointes, en tunique verte et manteau rouge.

A gauche du prêtre est un enfant de chœur de profil et en soutane rouge; il a un petit linge à la main. La cuve est en marbre blanc.

Au centre de la composition, et au deuxième plan, se dresse un autel. Au-dessus plane le Saint-Esprit entouré de rayons.

La Confession. Au pied de l'autel et à gauche, est assis un prêtre vêtu de blanc qui bénit un jeune homme agenouillé devant lui, les mains jointes. Ce jeune homme est vu de dos; il porte une tunique grise.

L'Eucharistie. Un évêque à longue barbe blanche, mitré et couvert d'une chape dorée, est debout et de face à gauche de l'autel. Il a un ciboire dans la main gauche et présente de la main droite une hostie à un jeune homme agenouillé, les mains jointes et vêtu d'une tunique blanche. De chaque côté du prélat se tient un diacre. Celui qui est à sa gauche s'appuie contre l'autel et présente un calice; le second a les mains jointes. Tous deux sont de profil, en surplis blanc et chasuble dorée.

Le Mariage. Les deux jeunes époux sont agenouillés de profil, au centre du sujet, sur les marches de l'autel. L'épouse est en manteau bleu; sa tête est voilée et inclinée; elle pose la main gauche sur son cœur et reçoit l'anneau que lui offre son époux. Celui-ci est en tunique jaune orange; son bras gauche est pendant. Un évêque, barbe grise, soutane rouge et cape dorée, est debout devant eux, la tête inclinée; il lève les mains au-dessus de leur tête et bénit leur union.

La Confirmation. Un évêque, de face, mitré, soutane violette et chasuble vert émeraude brodée d'or, impose les mains sur la tête d'un jeune homme habillé de blanc et agenouillé à ses pieds, les mains jointes. De chaque côté de lui est un diacre. Celui de gauche est de profil; il tient un linge dans la main droite et porte dans la main gauche un plateau d'or sur lequel est déposé le saint chrême. Celui de droite est de trois quarts, en chasuble rouge pâle bordée d'or; il a une crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Ce groupe est représenté à droite de l'autel.

L'Ordre. Un pape, revêtu d'une chasuble dorée et coiffé d'une calotte rouge sur laquelle est posée la tiare, est assis sur un siége exhaussé de deux marches tendues de pourpre. Il présente un plateau et une coupe de forme conique et contenant du vin à un prêtre agenouillé devant lui, les mains jointes, en surplis blanc et chasuble violette.

A droite du pape, un cardinal, habillé de pourpre, est debout et tient un livre ouvert.

L'Extrême-Onction. Un vieillard mourant est étendu sur une civière, à droite, au premier plan, un foulard blanc autour de la tête, les yeux fermés, les bras croisés sur sa poitrine nue, un crucifix dans la main droite, les jambes couvertes d'un drap sur lequel est jetée une couverture grise. Il est soutenu par un jeune homme placé à sa gauche et vu de dos, en tunique marron foncé, haut-de-chausses noir, chaussures d'étoffe de même couleur. A sa droite, un prêtre de profil, barbe grise, soutane et pèlerine à capuchon rabattu sur sa tête, tient une coupe dans la main gauche et se dispose à oindre les yeux de la main droite. Le prêtre est accompagné d'un diacre et d'un enfant de chœur. Le premier est à sa gauche, de face, la tête baissée, en surplis blanc; il tient une croix. Le second est à sa droite, de trois quarts, en tunique verte, un cierge allumé dans la main droite, un petit coffret dans la main gauche. Un homme agenouillé soulève la couverture et met à nu les pieds du moribond. Il porte une tunique bleue serrée à la taille. L'église est dallée de marbres de différentes couleurs; au fond, à droite et à gauche, s'étendent

les bas côtés dont les travées sont limitées par des colonnes de marbre vert; à leur extrémité se trouve une fenêtre close par des vitraux.

Signé à gauche : P. JOURDY, 1847.

Deuxième travée :

Les Sept OEuvres de la Miséricorde. — Peintures murales. — H. 4m,50. — L. 6m. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS).

Deux femmes sont debout et de profil, sur le seuil de leur maison, au premier plan, à gauche; elles viennent recevoir un homme et une jeune femme qui leur demandent l'hospitalité. La première a un voile blanc et une robe rouge que recouvre presque entièrement un manteau bleu; elle pose la main droite sur le bras gauche du pèlerin et semble l'inviter à entrer. Celui-ci est debout de profil, un bâton dans la main droite, bras et jambes nus et tête découverte; sa tunique est jaune orange et serrée à la taille par une écharpe bleue; son manteau est rouge; un chapeau rond à larges bords est suspendu à son cou et rejeté en arrière. Près de lui est la jeune femme de trois quarts, pieds nus, corsage bleu légèrement décolleté et laissant voir le haut de la chemise, robe verte, chapeau de paille rond sur la tête, long bâton de voyage dans la main droite et yeux tournés du côté de la deuxième femme dont on ne voit qu'une partie du corps. Celle-ci est voilée; sa robe est rouge. A gauche de la porte est placée une table sur laquelle est jeté un manteau rouge; contre le manteau est appuyé un bâton de voyage.

Au deuxième plan, à gauche, des jeunes filles habillées de blanc, la tête voilée, conduisent une de leurs compagnes au cimetière. Celle-ci est étendue, les mains croisées sur la poitrine et la tête couronnée de fleurs, sur une espèce de lit de parade recouvert d'une riche draperie et porté sur les épaules par quatre des jeunes filles. Une cinquième suit le cortége, portant une bannière blanche; elle est escortée des autres tenant un cierge allumé à la main.

Au premier plan et au centre, est assise une femme accompagnée de deux enfants. Elle est de face, ses cheveux sont bruns et retenus par un diadème; sa robe est grise, légèrement décolletée et ornée d'une bordure noire rehaussée de deux filets jaunes qui l'encadrent; son manteau est rouge. Elle a sur le bras droit une draperie blanche dont cherche à s'envelopper un petit enfant debout entre ses jambes, et tient dans la main gauche une seconde draperie dont se couvre un autre enfant accroupi à ses pieds. A sa droite est couchée une jeune femme, de trois quarts, les pieds nus, la tête inclinée à droite, les traits contractés par la souffrance, les cheveux blonds et tressés, le bras gauche appuyé sur un petit berceau portant le monogramme du Christ; sa robe est rouge pâle; un manteau gris protége ses genoux. Un homme à demi agenouillé près d'elle soulève son bras droit de la main gauche et l'entoure d'une bandelette. Cet homme est tête nue; sa tunique est bleue. Un jeune homme penché au-dessus d'elle la soutient sous les bras. Il a une draperie bleu foncé roulée autour des reins et un manteau jaune orange qui laisse à découvert ses bras et une partie de sa poitrine. Entre les deux hommes est assise, de face, une jeune fille en robe rouge qui présente de la main gauche un plateau sur lequel est posée une aiguière dont elle tient l'anse de la main droite. Elle a la tête inclinée en avant, les yeux fixés sur la malade.

Au deuxième plan, au centre, une jeune mère, debout, soulève dans ses bras un enfant et le présente à une image de la Vierge placée sur un piédestal adossé au mur d'une riche demeure dont l'escalier se développe à droite de la composition. La jeune femme est de profil, la tête nue, les cheveux retenus par un ruban jaune; sa robe est rouge pâle, son manteau est bleu. La Vierge porte l'Enfant Jésus dans ses bras; elle est drapée et couronnée. La statue est en marbre blanc.

A droite, au premier plan, et au bas d'un riche escalier conduisant à un vestibule encadré de colonnes de marbre rouge, se tiennent deux femmes distribuant aux pauvres du pain et du vin. La première a le corps de profil et la tête de trois quarts; sa robe est blanche et son manteau bleu. Elle offre de la main gauche une coupe à une jeune femme agenouillée, de profil, et tient dans la main droite une cruche en grès à laquelle se désaltère un homme également agenouillé. La jeune femme est en tunique rose; elle saisit la coupe des deux mains et la porte à ses lèvres. L'homme a les bras et les jambes nus et la tête découverte; son manteau est gris; il place sa main droite sous la cruche pour la soulever tandis qu'il y boit, et s'appuie à terre de la main gauche. Près de lui se trouvent un bâton et une gourde. La deuxième femme est de profil; son manteau est rouge saturne. Elle donne de la main gauche un pain à un jeune mendiant en manteau vert, agenouillé et tête nue, et se dispose à prendre de la main droite d'autres pains que renferme une corbeille posée près d'elle sur un socle. Une mère, tenant un enfant sur ses genoux, est assise de profil, sur la première marche de

l'escalier, et tend la main droite pour réclamer sa part dans la distribution. Elle a une robe violet pâle et un manteau rouge. L'enfant a la figure maladive ; il est endormi, la tête sur l'épaule maternelle, et porte une petite culotte verte pour tout vêtement. Deux femmes richement habillées descendent l'escalier. La première est au sommet ; elle a une robe de soie jaune et un manteau rouge bordé d'hermine qu'elle relève de la main droite ; sa tête est voilée et couronnée. Devant elle est agenouillé un homme drapé dans un manteau gris, la tête nue, qui dépose une chaîne à ses pieds. A sa droite, et sous le vestibule, sont également agenouillés deux autres hommes qui tendent vers elle leurs bras nus. La deuxième femme est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu ; sa tête est voilée et couronnée. Elle a une bourse dans la main droite, et remet de la main gauche une pièce de monnaie à un prisonnier qui passe sa main entre les barreaux d'une grille dont la fenêtre de son cachot est close. Le mur du cachot limite l'escalier à droite. On aperçoit au fond, à gauche de la composition, une modeste église romane, une tour et une arcade plein cintre surmontée d'une galerie à jour.

Signé à gauche : L. Bezard. 1848.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Elle est installée derrière le chœur, dans l'axe de l'hémicycle, et limitée par une balustrade en marbre blanc, de forme demi-circulaire, interrompue, à son centre, par une grille en fer à deux vantaux d'un dessin fort simple. L'autel est élevé de deux marches, et au-dessus s'ouvrent les trois fenêtres dont il a déjà été parlé précédemment ; il est en pierre, de forme rectangulaire, et décoré de trois bas-reliefs provenant de l'ancienne chapelle de la Vierge.

Devant de l'autel :

Mort de la Vierge. — Bas-relief. Plâtre. — H. 0m,64. — L. 2m. — Par Virieu (Paul). 1855.

La Vierge est étendue sur un lit bas, drapée et voilée, les mains jointes. La Madeleine éplorée est accoudée à ses pieds, la tête dans les mains, les cheveux retombant en boucles sur ses épaules que son manteau couvre à peine. A droite du lit est agenouillée une femme pleurant, la tête baissée. Près d'elle se tient un jeune homme qui contemple la Vierge avec douleur. A la tête du lit, deux hommes, la tête inclinée, les bras pendants, les mains jointes. Deux autres personnages sont placés au deuxième plan, entre les deux précédents. L'un est de face et l'autre de profil. A gauche du sujet sont trois hommes debout et drapés, la tête de profil. L'un montre la Vierge, le deuxième lève le bras droit vers le ciel, le troisième a les bras repliés sous son manteau. Près d'eux est un jeune enfant portant un vase. A gauche de la composition est assis un scribe qui tient dans la main gauche des tables sur lesquelles il écrit.

Au deuxième plan, et à gauche de sainte Madeleine, se trouvent deux autres personnages, l'un de face, la tête inclinée, et l'autre de profil, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux levés vers le ciel. Une servante est prosternée à droite du bas-relief, au premier plan. Elle appuie la tête dans sa main droite et pose sa main gauche sur une cruche placée à côté d'elle. Au deuxième plan se tiennent trois hommes.

Signé à droite, sur le socle : Paul Virieu.

Côté gauche :

Présentation de la Vierge au Temple. — Bas-relief. Plâtre. — H. 0m,64. — L. 0m,60. — Par Virieu (Paul). 1855.

La Vierge est agenouillée sur un coussin, les mains jointes. Elle est présentée par sainte Anne, qui se tient derrière elle drapée et voilée.

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, déplie un voile qu'il s'apprête à mettre sur la tête de la Vierge.

Au deuxième plan se trouve Joachim, la tête inclinée, les bras croisés sur la poitrine et à moitié cachés sous les plis de son manteau. Le grand prêtre et Joachim sont de face, sainte Anne et la Vierge sont de profil.

Signé à gauche : Paul Virieu.

Côté droit ;

Mariage de la Vierge. — Bas-relief. Plâtre. — H. 0m,64. — L. 0m,60. — Par Virieu (Paul). 1855.

La Vierge est de profil, drapée et voilée ; elle met sa main droite dans la main de son époux et, de la main gauche, relève le pan de son manteau.

Saint Joseph est de trois quarts, la tête penchée vers la Vierge, une fleur de lys dans la main gauche. Le grand prêtre est à droite et de profil ; il étend les mains au-dessus de leur tête et bénit leur union.

Signé au centre : Paul Virieu.

Le tabernacle est en marbre blanc et de forme rectangulaire. Sa porte est encadrée de pilastres cannelés d'ordre ionique avec fronton cintré et acrotère.

La chapelle du Sacré-Cœur a été installée en 1855; la boiserie dont le mur est revêtu est semblable à celle du reste de l'hémicycle, avec laquelle d'ailleurs elle se raccorde.

BAS COTÉ DROIT.

Dans ce bas côté sont également établies deux fausses portes correspondant à celles du bas côté de gauche. Une seule, la plus rapprochée de la chapelle du Sacré-Cœur, est ornée de bas-reliefs; la seconde est masquée par un confessionnal.

En partant de l'axe de l'hémicycle :

Premier panneau :

Ecce Homo.

Le Christ apparaît à une fenêtre, de face, à moitié nu, les bras croisés sur la poitrine, un roseau dans la main droite, une couronne d'épines sur la tête. Il est accompagné de deux hommes dont l'un le découvre. Au pied de la fenêtre se tiennent quatre hommes : un assis et trois debout. Le premier a une hallebarde. Deux autres ont les yeux fixés sur le Christ, que leur désigne du doigt le quatrième personnage. Deux hommes arrêtés au deuxième plan causent ensemble.

L'Arche d'alliance.

Elle est déposée dans un tabernacle encadré de pilastres avec retombée de fleurs et placée sur un socle assez élevé; son couvercle est orné de deux bustes d'anges ailés se donnant la main. Devant elle se tiennent le grand prêtre et une femme. Celle-ci est représentée le corps de dos, la tête de profil, les bras étendus, les mains ouvertes. Le grand prêtre a ses habits sacerdotaux et semble la bénir. Derrière lui sont deux enfants en robe courte. Au fond, et de chaque côté de l'arche, se développent deux arcades avec colonnes torses et chapiteaux ioniques. Trois hommes drapés sont debout sous la première arcade.

Deuxième panneau :

Jésus comparé à Barrabas.

Le Christ est debout sur des marches, la tête couronnée d'épines, les bras croisés et liés, un roseau à la main. A sa droite est Barrabas, qui le désigne à un groupe de sept Juifs placés au pied des marches. Au fond, des maisons.

Le Serpent d'airain.

Moïse est de profil, tête nue et drapé, le bras gauche sur la poitrine. Il montre de la main droite aux Israélites un serpent enroulé autour d'une croix plantée en terre. Derrière lui se trouve Éléazar, en habits sacerdotaux, de face, le poing gauche sur la hanche, l'index de la main droite en avant et dirigé sur le serpent. Au pied de la croix sont agenouillés un homme et une femme, les mains jointes.

A droite du sujet, des hommes et des femmes, à moitié nus, se tordent de douleur sous la morsure de serpents qui les enserrent de leurs anneaux. Quatre serpents tombent du ciel.

Troisième panneau :

Jésus et Barrabas.

Le Christ est debout, et de face, sur des marches, la tête inclinée en avant et couronnée d'épines, une draperie nouée autour des reins, un manteau rejeté en arrière, les bras liés et croisés sur la poitrine, une palme dans la main gauche. Barrabas soulève de la main gauche le manteau de Jésus et semble le présenter à un groupe de plusieurs personnages debout à gauche du sujet.

Au fond, à droite, le mur de la prison; à gauche, l'entrée d'un porche surmonté d'un dôme.

Le peuple juif dans le désert.

Moïse, debout, montre à un soldat une étoile qui apparaît au loin au milieu de rayons et de nuages.

Le soldat est cuirassé; il rejette les deux bras en arrière à la vue de l'étoile. Au deuxième plan se tiennent sept soldats, armés, cuirassés et casqués : un à gauche, six à droite. Celui de gauche est assis sur un tronc d'arbre, un bouclier dans la main gauche. Les autres sont debout ou assis, une lance dans la main droite, un bouclier dans la main gauche.

Au fond, à gauche, les tentes devant lesquelles s'avance un groupe d'hommes armés.

Quatrième panneau :

Pilate se lave les mains.

Le gouverneur est assis de profil sur un siége surmonté d'un baldaquin; il se lave les mains dans un plateau que lui présente un serviteur debout à sa droite. Un deuxième serviteur, placé à sa gauche, soulève une aiguière et verse de l'eau dans le plateau. Le Christ, le dos tourné à Pilate, est reconduit par trois soldats. Au fond, à droite, une arcade plein cintre.

Partage de la Terre promise.

Josué est à gauche, de profil, une corde dans les mains. Il est accompagné de quatre prêtres. En face de lui est agenouillé un personnage qui montre le ciel de la main droite. Derrière ce personnage se trouvent deux guer-

riers cuirassés et casqués. Le premier est de profil et serre la poignée de son glaive dans sa main gauche. L'autre est de face et caché en partie par le précédent.

Au fond, s'étend la campagne. Deux hommes, un genou à terre, prennent des mesures au moyen d'une corde dont chacun d'eux tient une extrémité.

Cinquième panneau :

Désespoir de Judas.

Judas est de profil; il s'avance vers les princes des prêtres réunis à droite du sujet. A ses pieds sont éparses des pièces de monnaie. Le premier des prêtres répond à Judas vers lequel il tend la main droite; son bras gauche est replié et dissimulé sous son manteau. Un deuxième montre un homme pendu à un arbre planté sur un petit tertre à gauche de la composition. Un troisième est de profil, les mains tendues en avant, les yeux fixés sur Iscariote. Des autres, on n'aperçoit que la partie supérieure du corps. Au deuxième plan, à droite, s'élève une rotonde percée d'une porte plein cintre.

La Toison de Gédéon.

D'une toison étendue à terre monte une colonne de flammes au milieu desquelles apparaît Dieu, la main gauche levée vers le ciel, la main droite tendue vers Gédéon. Celui-ci est agenouillé à côté de la toison, le bras droit en avant et le gauche en arrière en signe d'étonnement. Un soldat placé à gauche du bas-relief est en train de laver une toison dans une grande coupe au pied de laquelle est déposé un glaive. Au deuxième plan, à gauche, se trouvent deux enfants tenant, l'un le bouclier, l'autre le casque de Gédéon.

Au fond, des soldats et des tentes.

Sixième panneau :

Jésus-Christ porte sa croix.

Le Christ est tombé sous le poids de sa croix; il est agenouillé, les mains à terre. Un homme prend le bas de la croix qu'il s'efforce de relever, tandis que deux soldats cherchent à l'en empêcher. Une femme à genoux devant Jésus lui présente une serviette qu'elle tient dépliée. Au deuxième plan, au centre, s'avancent deux cavaliers causant ensemble. A gauche se trouve la Vierge drapée et voilée, les bras croisés. Elle est précédée par saint Jean. Au fond, à gauche, s'élève un grand mur; à droite, des toits et des dômes se dressent au-dessus d'un mur crénelé.

Samson enlève les portes de Gaza.

Samson est de profil, cuirassé et casqué, une écharpe nouée autour des reins. Il fuit en emportant sur l'épaule gauche les portes de Gaza. On aperçoit au fond, à gauche, une tour crénelée qui indique l'entrée de la ville. A droite s'étend la campagne.

Ici se trouve placée la première fausse porte dont il est parlé plus haut. Ses deux vantaux sont décorés de sculptures.

Vantail de gauche :

Septième panneau :

Jésus-Christ est souffleté.

Il est de face, les mains liées sur la poitrine, reconduit par un soldat de profil. Un second soldat, placé à sa gauche, lève la main droite pour lui donner un soufflet. Caïphe est debout devant son siége et déchire sa tunique. Derrière lui se tient un enfant, une branche de palmier à la main. A gauche du siége, au pied des marches, sont assis deux prêtres qui s'entretiennent ensemble. Un troisième prêtre est assis de face à droite du siége, les bras croisés sur sa poitrine et cachés sous son manteau. Au fond, à gauche, une muraille, une porte et une tour. A droite, un grand mur percé de deux petites fenêtres rectangulaires. Ce bas-relief est limité par deux pilastres ioniques supportant un arc cintré. Des anges ailés tenant des palmes sont assis dans les écoinçons.

Massacre de Naboth.

Le sujet est divisé en deux parties par un pilier sur lequel repose la retombée d'une arcade formant l'entrée du palais d'Achab.

Première partie. Naboth est prosterné devant Achab, de profil, le genou droit à terre, la tête inclinée, la main gauche sur le cœur, la main droite sur son genou. Le Roi est debout devant lui et semble le menacer. A gauche de Naboth est Jézabel, debout et de face, le bras gauche replié, la main droite levée vers le ciel. Huit personnages assistent à cette scène.

Deuxième partie. En arrière-plan, s'étend une vigne au milieu de laquelle est agenouillé Naboth que trois hommes sont en train de lapider.

Vantail de droite :

Huitième panneau :

Le Jugement dernier.

Le Christ est à demi agenouillé dans le haut de la composition, entre la Vierge et saint Joseph, sur une nuée entourée de rayons, le bras droit levé vers le ciel, le gauche tendu vers saint Joseph. La Vierge et saint Joseph sont également agenouillés

sur des nuées, de profil, drapés, les mains jointes. De la nuée centrale se détache une tête de chérubin; les deux autres nuées semblent soutenues par un ange ailé embouchant une trompette. Un ange est debout sur un petit monticule qui occupe la partie inférieure du sujet; il est de face, montre le ciel de la main droite aux élus et repousse les damnés de la main droite. Les élus sont tous debout à moitié nus; les uns ont les bras croisés sur la poitrine, les autres les bras levés vers le ciel. Les damnés fuient pêle-mêle au milieu des flammes. Un des damnés est renversé sur le dos et cherche à repousser un démon ailé à pied de bouc qui est penché sur lui et le saisit par les cheveux. L'encadrement de ce bas-relief affecte la même forme que le précédent. Deux anges sont assis dans les écoinçons et embouchent une trompette.

Pharaon englouti dans la mer Rouge.

Moïse drapé et debout sur le rivage, la main gauche sur son cœur, lève au-dessus des eaux une verge qu'il tient dans la main droite. Derrière lui, au deuxième plan, un groupe d'Israélites.

A gauche est représenté Pharaon assis sur un char traîné par deux chevaux emportés et que la mer engloutit. Le Roi est sur le point de perdre l'équilibre. Autour de lui ses soldats luttent contre les flots.

Neuvième panneau :

Jésus attaché sur la croix.

Le Christ est placé sur une croix posée à terre, la tête couronnée d'épines, une draperie nouée autour des reins, la main gauche repliée sur sa poitrine, le bras droit étendu. Un homme cloue sa main droite, et un deuxième ses pieds, tandis qu'un troisième perce un trou dans le bras gauche de la croix. A droite, au deuxième plan, deux hommes à cheval et deux soldats debout et de profil. A gauche, au fond, un palmier. Dans le sommet de la composition, des nuages.

Consécration du grand prêtre.

Le grand prêtre est agenouillé devant un tabernacle soutenu par deux anges et placé sous une tente. Il est en habits sacerdotaux et croise les bras sur sa poitrine. Moïse est debout à côté de lui et de face; il a une verge dans la main gauche et verse sur la tête du grand prêtre l'eau contenue dans une gourde qu'il a dans la main droite. Quatre prêtres sont agenouillés à droite; ils sont vêtus comme le précédent et croisent les mains sur leur poitrine. A gauche du sujet, un serviteur pousse devant lui un bœuf et un bélier.

Dixième panneau :

Jésus élevé en croix.

Le Christ est étendu sur une croix que cinq hommes relèvent pour la planter en terre. L'un, accroupi au pied, en soulève la partie inférieure; le deuxième tire sur une corde passée autour du bras droit de la croix; le troisième s'arc-boute pour la relever. Les deux derniers soulèvent une échelle qu'ils ont placée sous le bras gauche de la croix pour aider les trois autres. Au fond, la campagne.

Élie enlevé au ciel.

Le prophète est représenté au sommet de la composition, assis sur un char traîné par deux chevaux et porté par des nuages, au-dessus des eaux du Jourdain; il est de profil, les bras en l'air, les yeux levés vers le ciel. Dans la partie inférieure du bas-relief, et au premier plan, Élisée est agenouillé de profil, la tête nue, les bras croisés sur la poitrine. A ses pieds s'étend le fleuve. Il suit le prophète des yeux. Au loin, à gauche, s'élève un arbre que vient de dépasser une femme suivie de trois enfants.

Onzième panneau :

Jésus insulté par des soldats.

Le Christ est étendu sur la croix, de face, la tête inclinée; quatre soldats, debout à sa gauche, le raillent et l'insultent. La Vierge et sainte Madeleine se tiennent à droite de la croix, les yeux attachés sur le Sauveur. La Vierge est de profil, voilée, les mains jointes. Sainte Madeleine, le corps de face et la tête de profil, a les bras croisés sur la poitrine. Au pied de la croix, un crâne et des os humains. Au fond, la campagne, et dans le lointain les toits d'une ville.

Élisée devant le roi Jéhu.

Le roi est assis de profil sur un trône placé sous un riche baldaquin. Il a un sceptre dans la main gauche et avance la main droite vers Élisée. Le prophète est debout, de profil et tête nue, le bras gauche replié, le poing fermé. Un grand prêtre est debout sur la première marche du trône, et à sa droite, de face, les bras écartés, les yeux fixés sur le roi. A gauche se tient un homme de profil, les bras croisés sous son manteau. Quatre personnages causent ensemble derrière le trône.

Au fond, un mur percé d'une arcade.

Douzième panneau :

Conversion du bon larron.

Trois croix sont fixées en terre. Sur l'une est étendu le Christ; sur chacune des autres est cloué un larron. Sainte Madeleine est prosternée au pied de la croix qu'elle étreint de ses bras; près d'elle est un calice. A gauche du sujet est la Vierge accompagnée de saint Jean et d'une sainte femme. La Vierge est de profil, les mains jointes, les yeux fixés sur son divin Fils. La sainte femme est de face, les bras croisés sur la poitrine. Saint Jean est de trois quarts, tête nue, la main gauche sur le cœur. A droite, deux soldats causent ensemble. Le premier tient une lance, et le second un glaive. Au fond, la ville.

Samuel consacré au Seigneur.

Samuel marche suivi de son père et de sa mère. Son père le pousse de la main droite et lui montre de la main gauche un autel élevé au loin, au milieu de la campagne. A leur gauche s'étend un mur. Devant eux s'ouvre une arcade flanquée de colonnes carrées et s'étend une balustrade sur laquelle est assis un singe en train de manger. Au deuxième plan à droite, se dresse un autel d'où montent des flammes au milieu desquelles un ange ailé s'élève vers le ciel, les mains jointes. Au pied de l'autel sont prosternés un homme et une femme.

Dans le lointain, une ville.

Treizième panneau :

Les soldats tirent au sort la robe de Jésus-Christ.

Les trois croix sont dressées au centre du bas-relief. Au pied de celle de droite sont agenouillés trois soldats jouant aux dés sur la robe du Christ étendue à terre. Les deux premiers tiennent dans la main gauche un bout du manteau, le troisième jette les dés. A gauche se trouvent saint Jean et la Vierge, la Madeleine et une sainte femme, toutes trois drapées et voilées. La Vierge a les bras en croix sur sa poitrine; elle tourne la tête du côté de la sainte femme qui semble chercher à la consoler. Sainte Madeleine a les yeux fixés sur le Sauveur. Les deux premières sont assises, la troisième est debout. Saint Jean croise les bras et baisse la tête.

Au fond s'étend la campagne; à l'horizon, la ville.

Esther et Assuérus.

Le roi est à moitié couché sur un lit de parade garni d'un large coussin sur lequel il appuie son bras gauche; sa jambe droite est allongée, et sa jambe gauche repliée; de l'index de la main droite il désigne l'entrée placée derrière lui et semble demander l'explication d'un bruit qu'il entend. Aman s'incline devant lui et place la main gauche sur son cœur. Le ministre est suivi d'un personnage de profil qui s'appuie sur un bâton lui servant de canne. Esther entre dans la chambre royale accompagnée d'une de ses femmes. Elle paraît s'approcher en hésitant. Au fond, à droite, retombe une draperie qui dissimule l'entrée. A gauche, un serviteur placé sous un appentis pousse un bouc devant lui.

Quatorzième panneau :

Les soldats se divisent les vêtements de Jésus-Christ.

Le Christ est en croix. A ses pieds, trois soldats se disputent entre eux. L'un est à genoux et menace de son glaive un second soldat qui cherche à lui arracher le manteau. Le troisième saisit le précédent par les cheveux et s'apprête à le frapper de son glaive. A gauche de la composition, la Vierge, la Madeleine et saint Jean. La Vierge est drapée et voilée, les mains jointes. La Madeleine et saint Jean croisent les bras sur leur poitrine. Au deuxième plan, un soldat à cheval et de profil. Au fond, la campagne et la ville.

Triomphe de Mardochée.

Mardochée est monté sur un cheval dont les rênes sont tenues par un guerrier. Il est suivi de quatre personnages dont deux seulement sont visibles, et précédé d'un cavalier portant un javelot dans la main gauche. Au deuxième plan, au centre, se développe une arcade, formant un vestibule demi-circulaire, élevée de deux marches, et flanquée, à droite et à gauche, de deux colonnes doriques soutenant un entablement. Là se tient Assuérus, entouré de six des principaux personnages de sa cour auxquels il montre Mardochée. On aperçoit au loin, à gauche, un homme en tunique et manteau flottant qui descend d'une montagne. A droite, des arcades terminées par une galerie.

Quinzième panneau :

Madeleine au pied de la croix.

Elle est agenouillée au pied de la croix qu'elle entoure de ses bras; ses yeux sont attachés sur le Sauveur. Près d'elle est un calice. A gauche, la Vierge et saint Jean. La Vierge est drapée et voilée, les bras en croix sur la poitrine. Deux soldats, cuirassés et casqués, sont debout à droite du sujet. Le premier est de profil, la main droite sur son cœur, la main gauche sur la poignée de son

glaive. Le deuxième est de trois quarts, les bras croisés. Tous deux ont les yeux fixés sur le Christ. Au fond, la campagne et la ville.

Punition d'Aman.

Un homme est assis de profil sous une arcade précédée de quelques marches, le bras droit posé sur son genou, la main droite en avant. Devant lui est à demi agenouillé un personnage bras et jambes nus. A sa gauche se trouve une femme qui s'éloigne en le regardant. Derrière lui survient une seconde femme, un enfant à la main. Contre un des piliers est adossé un homme de face, tête nue et drapé. A droite, au premier plan, se trouve un puits. Au deuxième plan, à un des piliers de l'arcade, est fixée une perche au bout de laquelle Aman est suspendu. A ses pieds sont jetés un bouclier et un glaive. On aperçoit au loin deux hommes plaçant un vieillard dans un tombeau, à côté duquel quatre autres hommes se tiennent, mains jointes, tête nue et baissée. Derrière eux se dresse une palissade percée d'une porte plein cintre. Au deuxième plan, à gauche, broute un âne; au fond, s'élèvent quelques arbres.

Seizième panneau :

Ecce mater tua.

Le Christ est étendu sur la croix au pied de laquelle est affaissée la Madeleine. A droite de la croix, la Vierge, drapée et voilée, les bras croisés, attache sur son divin Fils des yeux où se peint la plus profonde douleur. A gauche, saint Jean, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le Sauveur. Au fond, la campagne et la ville.

Jérémie pleure sur Jérusalem.

Le prophète est de face, les bras écartés et levés vers le ciel. A ses pieds est assis un petit enfant, de face, les mains jointes. A gauche, et de profil, est prosterné un homme, la tête inclinée et appuyée dans ses mains. A droite, est couché sur un coussin un homme dont les yeux sont fixés au ciel, les mains jointes et les jambes repliées. Derrière lui s'approche une jeune femme voilée ; elle a le bras gauche pendant et rejeté en arrière, la main droite sur sa tête; ses traits sont contractés par le désespoir. Au deuxième plan, à gauche, s'avance un homme de profil, les bras en l'air, les yeux tournés vers le ciel. A droite est assis un jeune homme pleurant. On aperçoit, au loin, à gauche, un homme debout, le bras gauche tendu vers le ciel, le bras droit replié, et, près de lui, un jeune homme à genoux. Au fond, Jérusalem.

Dix-septième panneau :

Descente de croix.

Le Christ est couché sur les genoux de sa Mère, le bras droit pendant, le gauche soutenu par un de ses disciples. Derrière la Vierge, deux saintes femmes et saint Jean. Les deux saintes femmes sont drapées et voilées, les mains jointes. Saint Jean est tête nue et mains jointes. Au pied du Christ est agenouillé un homme qui tend vers lui la main droite et porte un panier dans la main gauche. Au deuxième plan, au centre, se dresse la croix; à droite, s'éloigne un homme de profil, emportant une échelle.

Prière du grand prêtre.

Il est agenouillé, de profil, les bras levés vers le ciel. Dieu est représenté à mi-corps dans une nuée, drapé, les bras tendus vers lui. La nuée cache la partie supérieure de deux colonnes qui indiquent l'entrée du temple. Quatre soldats, groupés au pied des colonnes, s'entretiennent avec un homme assis de profil, la main droite sur le genou. Le premier soldat a le bras droit replié sur la poitrine, le deuxième serre une lance dans la main droite, le troisième a la main gauche sur la hanche et une hallebarde dans la main droite. Du dernier, on ne voit que la tête. Au fond, est élevé un trône surmonté d'un baldaquin. Sur ce trône est placé un coussin, et sur le coussin est déposée une couronne.

Dix-huitième panneau :

Sépulture du corps de Jésus-Christ.

Jésus, enveloppé dans un linceul qui laisse sa poitrine à découvert, est mis au tombeau par deux hommes. Le premier de ces hommes le soutient sous les bras, le second le recouvre de son linceul. La Madeleine est agenouillée à gauche et embrasse les genoux du Sauveur. Près d'elle, la Vierge, de profil, les mains jointes, est soutenue par deux femmes, drapées, tête nue. A droite se montrent deux têtes de femmes voilées et inclinées. Le tombeau est placé sous un rocher à pic. Au pied, sont déposés un calice et une couronne d'épines.

Captivité de Babylone.

Dix personnages sont assis sur un banc en hémicycle. Cinq ont les pieds entravés et serrés entre deux morceaux de bois liés au centre et aux extrémités par des courroies. Le personnage du milieu est couronné, les neuf autres sont cuirassés et casqués. Cinq d'entre eux joignent les mains, un sixième porte les mains à ses oreilles, un septième met la main

droite sur son cœur. Au fond, le mur de la prison.

Dix-neuvième panneau :

Jésus descend dans les limbes.

Le Christ est au centre de la composition, de profil, la tête nue, la poitrine à moitié découverte, une croix dans la main gauche et debout sur une porte renversée, à l'entrée des limbes qui s'ouvrent sous un rocher et où se pressent des hommes et des femmes; tête et poitrine nues, mains jointes, croisées sur la poitrine ou tendues vers lui. Il prend une jeune femme par la main et se dispose à la faire sortir. Derrière lui sont déjà un homme et une femme qu'il a délivrés. La femme est de profil et maintient de la main droite une draperie roulée autour de ses reins. L'homme est de face et à moitié couvert par un manteau; il a les mains jointes. Sur le rocher se tiennent des démons et des monstres ailés. L'un a le buste d'une femme, la tête d'un singe, les oreilles et les cornes d'un bouc; ses pieds et ses mains sont armés de griffes; il menace du poing la femme placée derrière le Sauveur. Près de lui sont deux monstres à tête de porc dont l'un joue de la clarinette. Au milieu des flammes, qui occupent la partie supérieure du sujet, vole un quatrième monstre au corps d'homme et aux pieds de bouc; il brandit une espèce de cuiller à pot.

Daniel devant Nabuchodonosor.

Le Roi est assis de profil sur un trône; il tient un sceptre dans la main droite et s'adresse à Daniel debout devant lui. Le prophète est tête nue et de profil, la main gauche sur le cœur. Près de lui est un homme dont les yeux sont fixés sur Nabuchodonosor. A gauche du Roi se tiennent quatre personnages qui regardent Daniel. Derrière le prophète viennent deux autres personnages causant ensemble.

Vingtième panneau :

Consolation des Ames dans les limbes.

Le Christ est debout, de profil, une draperie nouée autour des reins, une croix avec banderole dans la main gauche; il attire à lui de la main droite un homme qui franchit le seuil des limbes. Cet homme est de profil et tête nue; une draperie est roulée autour de ses reins. L'entrée des limbes est pratiquée dans le mur d'une tour qui s'élève à droite du bas-relief. Le Christ est accompagné d'un ange ailé. Derrière lui sont groupés des hommes et des femmes qu'il vient de délivrer. Une femme seule est visible en entier; elle est de face et ramène sur elle une petite draperie dont elle cherche à couvrir sa nudité. A l'entrée des limbes se montrent des hommes et des femmes, les bras croisés sur la poitrine ou levés vers le ciel. Au sommet de la tour apparaît, au milieu des flammes, un démon menaçant d'une espèce de crochet ceux que Jésus a délivrés.

Daniel condamné à la fosse aux lions.

Le Roi est assis de profil sur un trône établi sous un dais. A ses pieds est agenouillé un personnage, tête nue, la main gauche sur le cœur, le bras droit pendant et légèrement en arrière, la main ouverte. A gauche du trône sont trois soldats debout et de face, la lance au poing. On aperçoit au deuxième plan, à droite, deux hommes en train de descendre Daniel dans la fosse aux lions, et auxquels un personnage semble donner des ordres. Le prophète est de face; il se tient à une corde passée sous son bras. Derrière ce groupe se trouve un jeune homme, les bras croisés sur la poitrine, la tête nue et inclinée en avant.

Vingt et unième panneau :

Résurrection de Jésus-Christ.

Le Christ est debout sur une nuée, au-dessus d'un tombeau ouvert; il montre le ciel de la main droite et porte une croix dans la main gauche. A ses pieds se tiennent quatre soldats cuirassés et casqués. Deux sont renversés à terre; les autres sont debout, un bouclier dans la main gauche et un glaive dans la main droite.

Jonas jeté à la mer.

Un bateau à une voile est secoué par les flots. Deux matelots ont saisi Jonas par les jambes et le jettent à la mer. Une baleine, dont le corps entier apparaît au-dessus des eaux, ouvre la gueule et s'apprête à dévorer le prophète.

Vingt-deuxième panneau :

Apparition de Jésus à ses disciples.

Jésus est au milieu de ses disciples vers lesquels il tend les bras. Quatre disciples seulement sont visibles. Le premier met la main sur son cœur. Le deuxième a le bras gauche pendant. Le troisième appuie ses mains sur les épaules du précédent. Le quatrième a la main gauche sur sa poitrine. Au fond, des arcades avec colonnes ioniques.

Jonas dans le ventre de la baleine.

La baleine est de profil, au milieu des flots.

Vingt-troisième panneau :

Ascension.

Le Christ, dont on ne voit que la partie inférieure du corps, est debout sur une nuée. Il est accompagné de deux anges ailés et s'élève au-dessus d'une montagne. Les anges sont représentés à mi-corps, les mains jointes. Les apôtres suivent son ascension. Les uns sont agenouillés, les autres sont debout, les mains jointes ou les bras croisés.

Jonas rejeté sur le rivage.

La baleine a la gueule ouverte, et Jonas, le bras droit en avant, la main gauche retenant son vêtement sur l'épaule, vient tomber sur un petit rocher, au bord de la mer. A l'horizon, à gauche, un pont et des maisons. En haut, et à droite, Dieu au milieu d'une nuée.

Vingt-quatrième panneau :

Descente du Saint-Esprit.

La Vierge est assise au centre de la composition, drapée, voilée, la tête inclinée en avant et les bras croisés. Elle est entourée des apôtres, drapés et tête nue. Deux des apôtres sont assis de chaque côté d'elle; les autres sont debout. Deux tiennent un livre ouvert; les autres ont les mains jointes ou les bras croisés. Au-dessus de leur tête descend une langue de feu. Au sommet du bas-relief et au milieu de nuages plane le Saint-Esprit entouré de rayons.

Judas recevant le prix de sa trahison.

Quatre princes des prêtres sont debout derrière une grande table rectangulaire recouverte d'un tapis. L'un est de face et compte des pièces de monnaie déposées sur la table. Les trois autres sont à sa gauche; l'un a la main droite sur son cœur, le bras gauche derrière le dos, un autre est accoudé sur la table, le troisième pose la main droite sur l'épaule du précédent. Un cinquième prêtre est adossé à une muraille, de face, les bras repliés sur la poitrine.

Vingt-cinquième panneau :

Saint Vaast, premier évêque d'Arras.

Il est de face, tête nue, une crosse dans la main droite, un livre dans la main gauche et vêtu d'une large tunique à pèlerine. A ses pieds se trouve une colombe. Le cadre qui le renferme est composé d'un arc plein cintre supporté par des pilastres ioniques.

Jésus devant Caïphe.

Le grand prêtre est assis à droite, et de profil, sur un siége surmonté d'un baldaquin. Il tend la main droite vers Jésus debout devant lui et escorté par cinq soldats cuirassés et casqués. L'un des soldats tient le bras droit du Christ et serre la corde qui lie ses mains derrière le dos.

Première travée, au-dessus de la boiserie :

Le Jugement dernier. — Peinture murale. H. 4^{m},50. — L. 6^{m}. — Par ROGER (ADOLPHE). 1844 (date de la commande).

Le Christ, vêtu de blanc, est assis dans une gloire elliptique, au sommet de la composition et au centre, sur un globe terrestre soutenu par des nuages. Il montre le ciel de la main droite; son bras gauche est pendant, sa main ouverte et sa tête est tournée à gauche. Le globe terrestre est encadré d'un anneau formé des couleurs de l'arc-en-ciel. De chaque côté est un ange ailé, habillé de blanc, la tête ceinte d'une auréole. Celui de gauche est agenouillé, le corps de profil, la tête de face; il a les bras levés vers le ciel qu'il montre aux élus groupés en bas du sujet et à gauche. Le second est assis, la jambe droite allongée, la gauche repliée; il a une plume dans la main droite, tient de la main gauche un livre ouvert sur ses genoux et regarde avec commisération les damnés représentés en bas et à droite. Tous deux sont portés sur des nuages; leurs ailes sont blanches. De chaque côté du Christ se trouvent trois personnages debout sur des nuages; à sa droite, saint Pierre, saint Paul et saint Étienne; à sa gauche, un apôtre, un évêque et un pape. Saint Pierre est de profil, en tunique grise et manteau bleu; il a une clef dans la main droite et un manuscrit roulé dans la main gauche. Saint Paul est de face, en manteau rouge, une épée dans la main droite et un livre dans la main gauche. Saint Étienne est de profil, en chasuble violette, une plume dans la main droite et un livre fermé dans la main gauche. L'apôtre est vêtu d'une tunique rouge qu'un manteau bleu cache presque entièrement. Il a un livre dans la main gauche et montre le Messie de la main droite à l'évêque et au pape vers lesquels il tourne la tête. L'évêque est mitré et porte une soutane rouge sur laquelle est passée une cape dorée et doublée de vert; il tient un livre dans les mains et a les yeux fixés sur le Christ. Le pape est de profil, en soutane blanche et cape dorée, la tête coiffée de la tiare; il a le bras gauche pendant, la main ouverte et le bras droit replié sous sa cape. Dans les nuages apparaissent des têtes de chérubins. Un ange ailé est à demi agenouillé sur un quartier de rocher, au premier plan et au centre de la composition. Il est de face, vêtu d'une tunique jaune pâle et d'un man-

teau vert dont les plis inférieurs recouvrent ses genoux sur lesquels est placée une longue trompette qu'il tient de la main gauche. Il montre le ciel de la main droite ; ses ailes sont roses. Les élus sont au nombre de sept. On distingue parmi eux sainte Élisabeth, saint François d'Assise et saint Bonaventure qui sont agenouillés. Derrière eux sont quatre saintes debout. Sainte Élisabeth a les yeux levés vers le ciel et tient un livre richement relié dans la main droite qu'elle appuie sur son cœur. Sur sa tête est posée une couronne royale. Elle porte une robe rouge et un manteau jaune qui recouvre seulement la partie gauche de son corps et dont elle relève les pans de la main gauche. Saint François est en habit de son Ordre, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux tournés vers le Christ, les bras repliés, les mains ouvertes et faisant voir ses stigmates. Saint Bonaventure est vêtu d'une soutane noire à capuchon; il joint les mains. Sainte Élisabeth, saint François d'Assise et saint Bonaventure sont de profil. Une des saintes est drapée dans un manteau rouge qui recouvre sa tête en guise de voile; elle a les yeux tournés vers le ciel, présente une plume de la main droite et pose la main gauche sur son cœur. La deuxième est en robe rose et tient un cœur enflammé dans la main gauche. La troisième porte une robe jaune, ses bras sont pendants, sa tête est couronnée, ses cheveux sont dénoués et retombent dans son dos; elle est de trois quarts et semble s'entretenir avec la quatrième. Celle-ci est représentée en robe rouge et manteau bleu avec effilés jaunes, la tête couronnée, la main gauche sur son cœur, le bras droit replié.

Les damnés, au nombre de sept, six hommes et une femme, sont jetés au milieu des flammes. Ils représentent les sept péchés capitaux. Le premier est assis, de face, le coude droit appuyé sur son genou, la tête dans sa main, le bras gauche replié; il est vêtu d'une tunique de pourpre et d'un long manteau violet, et ceintd'une couronne royale. A sa gauche se montre une figure livide qui le regarde avec convoitise. Le troisième est debout et de profil en tunique vert pâle; il se tord avec colère sous l'étreinte d'un serpent qui l'enserre et dont il cherche à éviter la morsure. Le quatrième est debout, en tunique vert olive; son embonpoint et son triple menton accusent un homme ayant aimé la bonne chère; il a une coupe dans la main droite et rejette la tête en arrière pour se soustraire à la morsure d'un serpent qui est enroulé autour de son corps et se dispose à lui piquer la lèvre. L'avarice est personnifiée par un homme couché dont on ne voit que la tête et le haut du corps, et qui serre un sac d'écus contre sa poitrine ; un serpent lui broie la tête. Le cinquième est nu, couché sur le ventre et accoudé à terre, la tête appuyée dans les mains, le regard vague; autour de son torse, qui seul est visible, s'enroule un serpent. La femme, vêtue d'une robe bleue, qui laisse une partie de sa poitrine à découvert, est agenouillée de face, la tête renversée en arrière, les traits contractés par la douleur; un serpent l'enserre de ses anneaux.

Signé à gauche : Ad. Roger.

Deuxième travée :

La Religion. — Peinture murale. — H. 4^{m},50. — L. 6^{m}. — Par Guermann-Bohn. — 1847.

Une jeune femme blonde symbolisant la Charité est assise de face, au premier plan et au centre de la composition, en corsage rouge et manteau jaune ramené sur ses genoux, les yeux levés vers le ciel, les cheveux dénoués et retombant dans son dos. Elle entoure de son bras droit la taille d'un enfant nouveau-né endormi sur sa poitrine et pose la main gauche sur la tête d'un second enfant assis à ses pieds sur les pans de sa robe. Le premier de ces enfants est complétement nu, l'autre est à demi vêtu d'une petite tunique blanche. Ce dernier a les yeux fermés, la main droite appuyée à terre, et cherche à couvrir ses épaules du manteau de la Charité. A gauche, au premier plan, est étendu un jeune homme à la figure maladive qui est soutenu par une femme agenouillée derrière lui. Il a les yeux clos, la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite, le bras droit pendant, le gauche replié sur sa poitrine; une draperie blanche est roulée autour de ses reins. Un Dominicain à demi agenouillé à côté de lui met une fiole sous ses narines. La femme est de profil, en robe rouge et manteau vert; ses bras sont nus, et ses cheveux retombent en tresses dans son dos. Au deuxième plan est assis, sur un siége de marbre blanc, un homme symbolisant l'Église, vêtu d'une cape de pourpre et d'or, coiffé d'une calotte rouge et chaussé de mules de même couleur. Il tient une croix dans la main gauche et donne, de la main droite, un pain à une petite fille habillée de blanc qui est debout à sa droite. Une seconde enfant tend les bras vers lui ; elle est de profil et porte une petite robe bleue très-pâle. Le siége est élevé sur un soubassement également en marbre blanc, couvert d'un tapis rouge. Derrière ce groupe, un moine, dont on ne voit qu'une partie du corps, tient dans ses mains une serviette dé-

pliée qu'il présente à un jeune enfant debout devant lui, les bras tendus. Le moine est de face et vêtu de blanc. L'enfant est vu de dos; il a une tunique jaune pâle. Au-dessus d'eux plane un ange ailé, drapé de rouge, apportant un plateau. Au fond, sont assises deux jeunes femmes dont l'une a une quenouille, tandis que l'autre tourne un rouet de la main gauche et tient un fuseau dans la main droite. La première est vue de dos et tourne la tête à gauche vers un petit enfant qui joue près d'elle; sa robe est bleue. La seconde est de profil, en robe verte et corsage bleu. On aperçoit à l'horizon deux paysannes en jupon bleu portant un sac sur leur tête. A droite du sujet et au premier plan est couché sur un tapis bleu un jeune guerrier dont le flanc gauche porte une large blessure encore saignante. Sa tête est nue et de profil, sa tunique est bleue, son manteau gris et orné d'une croix rouge; ses pieds reposent sur un coussin jaune. Il est soutenu sous les bras par un Africain en turban bleu et tunique rouge. Derrière lui se dresse un trophée composé d'une épée, d'un casque et d'une cuirasse. A sa droite est couché un vieillard à longue barbe grise, qu'un manteau sombre couvre à peine et qui, de la main droite, lève une lourde chaîne vers le ciel. Une jeune femme en robe bleu pâle est agenouillée près de lui et embrasse ses genoux.

Les quatre personnages ci-dessus se trouvent au pied d'un trône en marbre blanc sur lequel est assis un homme personnifiant le pouvoir séculier. Ce personnage place la main droite sur son cœur et baisse la tête vers eux. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu rejeté sur ses épaules, mais dont la partie inférieure est ramenée sur ses genoux. A son cou est passée une chaîne d'or enrichie de diamants; sa tête est ceinte d'une couronne, ses pieds sont posés sur un tapis rouge. Son trône repose sur un soubassement également en marbre blanc. Derrière lui est debout un évêque, en soutane et chasuble violettes, et toque bleue bordée d'hermine; il a dans la main gauche des tablettes sur lesquelles il écrit de la main droite. Au deuxième plan sont assis deux hommes entourés d'enfants étudiant. Le premier homme, longue barbe blanche, manteau bleu et turban rouge, montre le ciel de la main droite à un enfant demi-agenouillé et tenant une carte céleste déroulée. Un deuxième enfant, habillé de rouge, lit dans un livre ouvert sur ses genoux. Deux autres enfants, assis derrière le précédent, ont les yeux tournés vers le toits d'une ville que l'on aperçoit dans le lointain et à droite, et que l'un d'eux désigne du doigt à l'autre. Le deuxième homme est de profil, en tunique bleue et manteau rouge; il porte dans la main gauche une statuette de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Derrière l'évêque se trouve un jeune homme jouant de la harpe. Au sommet de la composition est représenté le Christ, assis de face sur une nuée, en tunique rouge, manteau bleu, les bras étendus, la tête baissée. Dans la nuée planent des têtes de chérubins.

Signé sur le soubassement du trône de gauche ; GUERMAÑ-BOHN. MDCCCXLVII.

SACRISTIE DES MESSES.

Au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur de la sacristie :

Le Baiser de Judas.— Toile.—H. 1^m,40. L. 1^m. — Par FOUREAU (HUGUES).

Le Christ est de face, en tunique blanche et manteau bleu passé sur l'épaule gauche ; ses cheveux retombent sur ses épaules, son bras gauche est pendant. Il regarde avec douleur Judas qui lui prend le poignet droit et s'apprête à l'embrasser. Judas est de profil et porte un manteau gris.

Cette toile a figuré au Salon de 1842 sous le n° 697.

A droite de la porte :

L'Adoration des bergers. — Toile. — 2^m,50. — L. 1^m,10. — Copie d'après ALLEGRI (ANTONIO), dit IL CORREGGIO.

Au centre, l'Enfant Jésus est couché, nu, dans la crèche; il sourit à sa Mère. La Vierge est debout, devant son Fils, vers lequel elle tend les bras. Elle est vêtue d'une robe jaune paille, recouverte en partie par une draperie bleue. Au fond, à droite de la Vierge, est saint Joseph debout, vêtu d'une tunique bleue et appuyé sur un bâton de pèlerin; il contemple l'Enfant Jésus. A droite de la composition est un berger debout, vu de dos; il a le torse et les jambes nus; une draperie bleue entourant les reins est retenue par une courroie passant sur l'épaule gauche. Du doigt de la main droite, il indique le groupe central à une femme dont on n'aperçoit que la tête; le bras gauche est pendant le long du corps; près de ce berger est un chien en arrêt. A gauche, deux autres bergers; l'un est un vieillard à longue barbe grisonnante; debout, vu de face, il est vêtu d'une robe jaune recouverte d'une tunique bleue sans manches et tend les bras dans la direction de l'Enfant Jésus; l'autre berger, vêtu d'une tunique bleue sombre, a un genou en terre et pose la main droite sur le bord de la crèche. Derrière ce berger est une jeune fille qui se

dirige vers le groupe central ; elle porte une robe blanche par-dessus laquelle est jetée une draperie rouge. Le bras droit est pendant; la main tient un vase; du bras gauche, elle maintient sur sa tête une corbeille dans laquelle sont deux colombes. Dans la partie supérieure de la composition est une gloire de trois anges ailés qui tendent leurs mains vers l'Enfant Jésus. Au bas du tableau, un agneau couché.

Non signé.

Mur du fond :

M. Deplainpoint, curé de la paroisse, 1803-1812. — Portrait. — H. 0m,60. L. 0m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Non signé.

M. Malberte, curé de la paroisse, 1812-1835. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Non signé.

Ils sont tous les deux représentés en buste, vêtus d'une soutane et portant le rabat, le surplis blanc et l'étole d'or.

Le Sacrifice d'Abraham. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,80. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Abraham, tunique violette, manches retroussées et tête nue, pose la main gauche sur la tête de son fils étendu à terre, les mains liées derrière le dos, les jambes repliées, une draperie sombre roulée autour des reins. Le patriarche tourne la tête du côté d'un ange ailé qui arrête sa main droite dans laquelle il tient un glaive et lui montre un bélier couché à gauche de la toile. L'ange est vêtu de rose. Aux pieds d'Abraham se trouvent un manteau et une coupe contenant un brasier. Au fond, la campagne.

Non signé.

M. Lacoste, curé de la paroisse, 1835-1836. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — École française, dix-neuvième siècle.

Non signé.

M. Jardin, curé de la paroisse, 1836-1842. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — Par Frappaz (Jules).

Leur costume est le même que celui des précédents, et tous deux sont représentés en buste.

Mur de droite.

A gauche de la fenêtre :

L'Immaculée Conception. — Toile. — — H. 1m,80. — 1m,10. — Par madame de Pauw.

La Vierge est debout sur un croissant, portée par des nuages, en robe blanche et manteau bleu, la tête ceinte d'une auréole, les yeux levés vers le ciel, les cheveux flottants, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur.

Cette toile a été donnée par l'artiste; elle comporte une décoration architecturale ayant la forme d'un triptyque de style ogival. La partie centrale est occupée par la Vierge; les autres parties sont décorées de petits sujets tirés de la vie de la Vierge.

A droite de la baie, au-dessus du cabinet de M. le curé :

La Vierge au pied de la croix. — Toile. H. 1m,80. — L. 1m,10. — École française, dix-neuvième siècle.

La Vierge est debout, en robe rouge et manteau bleu, la tête voilée et légèrement inclinée à droite, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine.

Cette composition présente la même décoration que la précédente.

CABINET DE M. LE CURÉ.

Au-dessus de la cheminée :

M. Jousselin, curé de la paroisse, 1842-1880. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — Par madame Boileau.

En buste, tête nue, de face ; l'abbé Jousselin porte un camail.

Signé, à la gauche du personnage, près du cou :

Lse Conée. Boilleau, 1852.

VITRAUX.

CHAPELLE DE SAINTE-ÉLISABETH.

Saint Jean l'Évangéliste. — Vitrail. — H. 2m,60. — L. 1m.

Saint Jean est représenté en pied, debout, la tête nue, vue de face, légèrement penchée sur l'épaule droite; un nimbe entoure la tête; le saint porte une tunique rouge sur laquelle est jetée une draperie de couleur verte que relève le bras droit; la main gauche pend le long du corps et tient un livre fermé. La main droite est posée sur le cœur. Les pieds sont nus.

Signé dans l'angle inférieur à gauche: L. Lobin.

A droite est écrit: Tours, 1883.

Au-dessous de la composition est écrit:

S^t^. Jean Év^te^.

Saint Joseph. — Vitrail. — H. 2^m^,60. — L. 1^m^.

Saint Joseph, debout, les pieds chaussés de sandales, est vu de face, tête nue; il est vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau violet agrafé sur le milieu de la poitrine. Le saint porte l'Enfant Jésus sur son bras droit et se penche légèrement vers l'Enfant, qui a le torse nu; une draperie est serrée autour des reins; les mains de l'Enfant Jésus sont croisées; dans la main gauche de saint Joseph est un bâton de pèlerin.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur: L. Lobin.

A droite est écrit: Tours, 1883.

Au-dessous de la composition est écrit:

St Joseph.

Les cartons de ces vitraux ont été exécutés, en 1828, par Abel de Pujol et plusieurs fois reproduits, notamment par Waren-White et Jones, peintres verriers anglais.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Les deux vitraux de cette chapelle ont été exécutés sur un même modèle. Ils mesurent 2^m^,60 de haut sur 1 mètre de large. Ils représentent:

Le Monogramme du Christ.

Le monogramme du Christ est peint au centre d'un médaillon et entouré de palmes. L'encadrement est composé de roses.

Signé, en bas, à droite : L. Lobin, de Tours, 1884.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

La Foi. — Vitrail. — H. 2^m^,60. — L. 1 mètre.

L'Espérance. — Vitrail. — H. 2^m^,60. — L. 1 mètre.

La Charité. — Vitrail. — H. 2^m^,60. — L. 1 mètre.

Ces trois vitraux ont été commandés, en 1827, à Collins, peintre verrier anglais, et restaurés, en 1885, par M. Hubert; ils décoraient autrefois la chapelle de la Vierge. Nous en omettons la description parce qu'ils ne sont pas placés dans la chapelle du Sacré-Cœur à la date où nous achevons d'écrire cette notice.

Un sixième vitrail, exécuté par Waren-White et Jones sur les cartons d'Abel de Pujol et déposé actuellement dans les magasins de la Ville, doit être utilisé prochainement pour la décoration d'une des fenêtres de l'édifice.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *août* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME D'AUTEUIL

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME D'AUTEUIL

HISTOIRE. — *L'ancienne église d'Auteuil a été démolie, en* 1878, *pour faire place à la nouvelle. Son portail avait été construit au douzième siècle, ainsi que la tour octogonale qui s'élevait à droite de son chevet. Les modifications successives apportées à son plan primitif, dans le but d'en augmenter la superficie, en avaient fait un édifice des plus irréguliers et détruit en partie le caractère architectural : c'est ainsi que la porte, d'un travail assez remarquable, avait été masquée par une construction moderne formant vestibule.*

Dans le cours de la première Révolution, cet édifice devint successivement une salle de réunion et une fabrique de salpêtre ; il servit même de grange pendant quelque temps. L'église fut rendue au culte en 1795, *mais ne fut restaurée qu'en* 1836, *sous l'administration de l'abbé Puex. Cependant, par suite de l'accroissement de la population d'Auteuil, elle était devenue absolument insuffisante, et déjà, en* 1845, *il était question de la démolir pour la remplacer par un édifice plus vaste. Ce projet semblait toutefois abandonné quand M. l'abbé Lamazou prit possession de la cure d'Auteuil en* 1874.

On eut un moment l'intention d'agrandir l'ancien édifice en établissant un bas côté parallèle à celui qui existait à droite ; mais les constructions primitives étaient dans un état de délabrement tel que l'on crut plus sage d'en édifier de nouvelles.

Le Conseil municipal vota une première somme de 300,000 *francs pour l'achat du terrain nécessaire à cet effet, et l'on entreprit, vers la fin de* 1872, *la démolition de plusieurs maisons sises à droite de l'église, et entre autres de l'ancienne mairie d'Auteuil qui servait alors de poste. Mais ces divers travaux avaient absorbé une grande partie de la somme votée, et l'on allait être obligé de surseoir à la construction du monument, quand M. l'abbé Lamazou offrit à M. Ferdinand Duval, alors préfet de la Seine, de verser dans la caisse municipale, à titre de contribution volontaire,* 400,000 *francs en son nom et* 100,000 *francs au nom des habitants d'Auteuil. Le Conseil municipal accepta cette offre dans sa séance du* 5 *avril* 1876, *sur le rapport de M. Clavel, et adopta les plans dressés par* M. VAUDREMER. *Les dépenses nécessitées par cette entreprise s'élevant à* 844,350 *francs d'après le devis dressé par l'architecte, le Conseil vota, en novembre* 1876, *un nouveau crédit de* 157,000 *francs.*

La première pierre de l'église Notre-Dame d'Auteuil fut posée en juillet 1877.

DESCRIPTION.

L'édifice se compose d'une nef et de bas côtés pourtournant le chœur, de transepts et d'une abside demi-circulaire. Il est de style roman et rappelle assez celui de l'église Saint-Pierre de Montrouge, dû également à M. VAUDREMER. L'emplacement qu'il occupe a la forme d'un rectangle allongé limité au nord par la rue de la Municipalité, à l'est et à l'ouest par la rue Latérale et la rue Wilhem, au sud par le prolongement de la rue François Gérard.

Le crédit, relativement restreint, mis à la

disposition de l'architecte pour la construction du monument, la configuration spéciale du terrain sur lequel il devait être élevé, son exiguïté et la pente rapide des rues Wilhem et Latérale qui descendent vers la Seine ont déterminé l'adoption du plan général. C'est ainsi, notamment, que la déclivité du sol nécessitant un soubassement élevé vers l'abside, on a placé sous le chœur une crypte servant de salle de catéchismes.

Du porche à l'abside, la longueur totale de l'église est de 63m,50; la nef, entre les axes des piliers qui la soutiennent, compte 9m,60; la distance entre les murs des bas côtés est de 16m,90, elle est de 20 mètres entre les deux murs des transepts. Intérieurement, la nef, les transepts et l'abside ont une hauteur de 19m,40; le chœur est plus élevé et mesure 27m,70 au-dessus du sol intérieur; la crypte présente une hauteur de 5m,50. Le campanile qui surmonte la façade est terminé par une flèche en pierre dont la hauteur, au-dessus du sol, atteint 51 mètres.

La partie en élévation jusqu'au premier bandeau est en pierre de Lérouville, avec remplissage en moellons de roche de la plaine.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle comprend une triple division correspondant à la grande nef et aux bas côtés. La partie centrale, la plus importante des trois, se trouve légèrement en saillie sur les deux autres et présente elle-même trois parties limitées par des chaînes en pierre. Elle est percée à sa base d'une porte rectangulaire géminée dont le pilier séparatif est décoré d'une statue représentant :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Maniglier (Henri-Charles), 1882.

Sa robe est serrée à la taille par une ceinture ; sa tête est surmontée d'une auréole et couverte d'un voile qui lui retombe sur les épaules. Elle tient l'enfant Jésus dans ses bras.

La porte est encadrée par une sorte de porche réduit, formé de deux colonnes de granit qui reposent sur des pieds-droits entre lesquels se trouve un perron de huit marches. Les colonnes supportent une archivolte dont le tympan est occupé par un bas-relief :

Dieu dans une gloire accompagné des quatre figures symbolisant les Évangélistes. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,80. — L. 4m. — Par M. Maniglier (Henri-Charles), 1880.

Au-dessus de l'archivolte se dressent cinq petites colonnettes également en granit avec chapiteaux feuillagés sur lesquels s'appuie le rampant d'un fronton triangulaire dont la base vient s'amortir à droite et à gauche sur deux pilastres à l'aplomb des colonnes. Au sommet du fronton s'élève une croix grecque en pierre; aux deux extrémités, au-dessus des pilastres, sont placés deux vases décoratifs formant fleurons.

Les côtés du porche sont unis.

Un cadran d'horloge placé au-dessus du porche forme la seule décoration de la partie centrale. Ce cadran comporte douze petites arcatures dorées renfermant des chiffres romains qui indiquent les heures.

La partie centrale est terminée par un entablement soutenu par six corbeaux. Immédiatement au-dessous sont percées trois petites baies rectangulaires séparées entre elles par des pilastres.

Dans la partie supérieure des deux divisions, à droite et à gauche, se trouvent deux baies surmontées d'une archivolte plein cintre qui protége une petite barbacane et suit le rampant du toit de la grande nef.

Le campanile est élevé sur plan circulaire; il comporte cinq parties : un soubassement, une série de seize colonnes supportant un cône en pierre et un lanternon ayant également la forme d'un cône.

Aux quatre coins du soubassement sont disposés quatre pyramidions dont les assises se raccordent à celles du soubassement. Ces pyramidions sont couronnés par un fleuron; ils servent à dissimuler la différence des plans que présentent la tour et le campanile.

Le cône affecte la forme de la tiare. Il est revêtu d'assises découpées en écailles. Le lanternon se compose de six colonnettes et d'un petit cône semblable au précédent.

Cette partie de l'édifice est dominée par une croix grecque.

Les constructions qui accusent sur la face principale les bas côtés de l'église sont pourvues d'une grande fenêtre plein cintre, au-dessus de laquelle sont pratiquées trois petites baies de différentes dimensions que des pilastres divisent entre elles. Ces trois baies servent d'encadrement à de petites barbacanes; elles sont limitées, à leur partie supérieure, par une archivolte plein cintre ornée de moulures, et à leur partie inférieure par un bandeau horizontal qui forme le prolongement de celui des baies de la partie centrale.

Comme les parties centrales, celles-ci sont encadrées de chaînes en pierre.

FAÇADES LATÉRALES.

Chacune des façades latérales se compose de huit travées séparées par des contre-forts sur le prolongement desquels vient s'appuyer une corniche décorée de corbeaux.

Six de ces travées sont établies en avant des transepts, et deux en arrière. Les deux premières sont ajourées d'une barbacane; les quatre autres, à la suite, sont pourvues chacune d'une grande baie plein cintre surmontée d'une archivolte dont les extrémités s'appuient sur une moulure simple.

Un petit mur orné de pilastres en pierre correspondant aux contre-forts précités accuse latéralement la nef principale. Entre les piles sont disposés de petits pilastres en pierre couronnés par des consoles au-dessus desquelles règne la corniche qui domine cette partie de la façade. Les pilastres servent d'encadrement à un losange en ardoise placé sur un fond de briques.

Un porche précédé de treize marches occupe la partie inférieure de la sixième travée. Les marches, disposées perpendiculairement à l'axe du monument, aboutissent à une baie plein cintre dont l'archivolte repose sur deux pieds-droits. La façade latérale possède trois baies plein cintre munies de vitraux. Une corniche supportée par quatre corbeaux couronne ce porche que recouvre un toit en pente.

Un grand pignon triangulaire, terminé par une croix grecque en forme d'acrotère, accuse latéralement le transept. Il est percé à son centre d'une grande baie plein cintre à deux meneaux et surmontée d'une archivolte semblable à celles des autres baies de la façade. Les meneaux sont reliés entre eux par de petites arcatures plein cintre.

Dans le tympan du pignon sont ménagées dix barbacanes encadrées de pilastres supportant de petites arcatures plein cintre dont les archivoltes sont disposées en escalier double et suivent le rampant dudit pignon.

Au-dessous de la grande baie se détache un écusson aux armes de la Ville de Paris surmonté d'une couronne murale et accompagné de branches de chêne et de laurier. Cet écusson est protégé par une corniche que soutiennent deux consoles.

La partie de la façade latérale située en arrière du transept comporte deux travées encadrées de contre-forts et ajourées chacune d'une grande baie plein cintre. De la partie inférieure de la première travée se détache une construction qui présente la même décoration que celle de la façade du porche décrit plus haut.

Une construction, un peu plus élevée que la précédente et placée sur le même alignement qu'elle, occupe la partie inférieure de la dernière travée. Celle-ci renferme la sacristie; elle possède deux baies rectangulaires à meneaux.

Le bahut qui accuse extérieurement la grande nef au-dessus du toit des six premières travées se continue au delà du transept.

CHEVET.

Il présente cinq divisions correspondant à la grande nef, aux bas côtés et aux sacristies.

De la partie centrale se détache l'abside polygonale qui contient la chapelle de la Vierge et la crypte.

Dans le pignon de la partie centrale, au-dessus du toit de l'abside, sont disposées neuf arcatures semblables à celles du pignon du transept.

Le pan central, ainsi que les pans intermédiaires de l'abside, sont ajourés chacun d'une grande baie plein cintre close par des vitraux peints.

Dans la partie supérieure des façades postérieures des bas côtés sont creusées trois petites arcatures dont les archivoltes suivent le rampant du toit. Au-dessous existe une grande baie plein cintre semblable à celles de l'abside. Les façades postérieures des sacristies sont dépourvues de toute décoration.

Le fond de toutes les arcatures est composé de briques rouges.

La construction de Notre-Dame d'Auteuil est momentanément suspendue. D'après le projet de M. Vaudremer, l'édifice recevra, à la rencontre de la grande nef et des transepts, un dôme sphérique terminé par une lanterne en forme de cône. Le dôme sera construit en briques avec chaînes en pierre aux angles et ajouré de lucarnes plein cintre. La lanterne sera soutenue par des colonnes. Le soubassement polygonal sur lequel reposera le dôme sera flanqué de quatre pyramidions composés de trois assises correspondant à celles du soubassement.

INTÉRIEUR.

ARRIÈRE-PORCHE.

La porte principale de l'église s'ouvre sur un arrière-porche installé sous la tour. Cet arrière-porche affecte la forme rectangulaire; il est surmonté d'une calotte sphérique avec pendentifs

Dans l'axe de l'édifice est pratiquée une grande baie plein cintre par laquelle on pénètre dans la nef. A droite et à gauche du porche existent des portes de même forme, mais beaucoup plus petites, donnant accès dans des vestibules rectangulaires qui reçoivent le jour par des baies formées de segments de cercles et pratiquées, les unes au-dessus de la porte d'entrée desdits vestibules, les autres en face. Ces dernières s'ouvrent sur des chapelles établies dans le prolongement des collatéraux.

NEF.

La nef comporte cinq travées séparées par des piliers rectangulaires dont chaque face est ornée d'un pilastre supportant la retombée des arcs doubleaux de la voûte cylindrique, ainsi que les arcs plein cintre qui se développent parallèlement aux bas côtés.

La tribune des orgues est installée dans la première travée; elle est supportée par un grand arc en pierre. Les orgues sortent des ateliers de la maison Cavaillé-Coll.

Le banc-d'œuvre est adossé au troisième pilier à gauche; la chaire à prêcher se trouve en face contre le troisième pilier de droite.

BAS COTÉS.

Ils se composent de cinq travées recouvertes de voûtes en berceau. Ces voûtes viennent en pénétration dans le grand berceau de la nef principale; leur retombée repose sur les contre-forts extérieurs de la façade latérale.

TRANSEPTS.

On y accède des bas côtés par sept marches. Ils sont surmontés d'une voûte sphérique avec pendentifs soutenue par un grand arc plein cintre qui les sépare des collatéraux.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

La table de l'autel repose sur trois colonnettes. Le tabernacle est terminé par un couronnement composé de palmes et de rosaces. Dans la frise du retable est sculptée une gerbe de blé accompagnée d'enroulements de ceps de vigne formant rinceaux.

Au-dessus de l'autel est placé un bas-relief représentant :

L'Institution du Sacré-Cœur. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 1^{m},40. — L. 3^{m}.

Le Christ est représenté au centre de la composition drapé et debout sur une console. Il montre de la main droite son cœur à Marie Alacoque, agenouillée à sa droite; son bras gauche est replié, sa main ouverte.

Marie Alacoque porte les habits de son Ordre. Elle a les yeux attachés sur le Sauveur, vers lequel elle tend la main gauche.

A gauche du Christ se tient Mgr Guibert, archevêque de Paris. Le prélat est revêtu de ses habits sacerdotaux; il présente le modèle de l'église du Sacré-Cœur qui doit être construite à Montmartre.

Ce bas-relief a été offert par un paroissien.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

L'autel est élevé sur le même modèle que celui de la chapelle précédente.

Le bas-relief qui le surmonte représente :

Saint-Joseph et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 1^{m},40. — L. 3^{m}.

Saint Joseph occupe le centre de la composition; il est debout sur une console et drapé dans le style byzantin. Il porte l'Enfant Jésus sur son bras droit et tient une fleur de lys dans la main gauche.

De chaque côté de lui se tient un ange présentant un phylactère.

Ce bas-relief a été donné par une paroissienne.

Les modèles de ces bas-reliefs ont été exécutés, en 1885, par M. Charles Gauthier. Ils ont été reproduits en bronze dans les ateliers de M. Trioullier.

CHŒUR.

Il est limité, du côté de la nef, par un appui de communion et clos sur les trois autres faces par un soubassement de deux mètres de hauteur. Ce soubassement supporte dix-huit colonnes sur lesquelles vient s'appuyer un entablement terminé par une crête en terre cuite. A l'aplomb des colonnes sont placés des vases décoratifs.

L'appui de communion est interrompu par une grille en métal à deux vantaux. Il est composé de trente colonnettes en terre cuite blanche séparées, de cinq en cinq, par un pilier en pierre. Les quatre piliers d'encadrement sont surmontés d'un amortissement.

De chaque côté du chœur, et à l'entrée, sont placés deux ambons de forme polygonale. Chacun des pans de ces ambons est orné de compartiments dont le centre est décoré d'une rosace. Du pan central se détache un lutrin en pierre.

On accède au maître-autel par quatre marches. La table repose sur quatre colonnettes

dont les fûts sont en marbres de couleur, les bases et les chapiteaux en pierre.

L'entre-colonnement central forme légèrement saillie sur les autres; il est occupé par un médaillon renfermant le monogramme du Christ flanqué de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. Le médaillon est accompagné de branches d'olivier chargées de fruits. Entre les autres colonnes sont sculptées des rosaces à quatre lobes.

La porte du tabernacle est en bronze doré; elle est entourée d'un chambranle décoré de cabochons et de gravures. Au centre est représenté :

Le Christ instituant l'Eucharistie. — Bas-relief.— Bronze doré.— H. $0^m,65$. L. $0^m,42$.

Le Christ est assis de face sur un trône de forme byzantine, dans une gloire elliptique. Il présente une hostie de la main droite et tient un calice dans la main gauche. Sa tête est entourée d'un nimbe. Aux angles se trouvent quatre médaillons accompagnés d'épis de blé et de ceps de vigne; ces médaillons renferment les emblèmes des quatre évangélistes.

Le modèle du bas-relief est de M. Charles Gauthier; il a été reproduit en bronze par M. Trioullier.

Au-dessus du tabernacle est placée une *Jérusalem* flanquée à ses angles d'échauguettes avec meneaux et meurtrières. Sur ces quatre tours s'appuient les colonnes de l'*Exposition*, que couronne un dôme surmonté d'un lanternon. L'*Exposition* est également en bronze doré. A droite et à gauche du maître-autel s'élèvent deux pilastres supportant chacun un lanternon. Les côtés latéraux du palier du maître-autel sont bornés par une grille en bronze composée de caissons ornés de rosaces à quatre lobes. Cette grille est limitée à droite et à gauche par un pilastre se terminant en forme de crosse servant à supporter des lampes à sept godets.

Le dallage du chœur est en mosaïque et présente des entrelacs circulaires en forme de boucles.

Derrière le chœur, au fond des bas côtés, à droite et à gauche, sont installées deux chapelles dédiées, celle de gauche à N. D. de Lourdes, celle de droite à saint Pierre. Ces chapelles sont construites sur le même plan. L'autel est précédé de trois marches; il présente des colonnettes en marbre; le retable est orné de rinceaux formés de ceps de vigne et de colombes. Les colonnettes de l'autel de gauche sont en sarrancolin; celles de l'autel de droite sont en marbre vert.

Au-dessus de chaque autel est creusée une niche surmontée d'un dais terminé par un fronton triangulaire ouvert dont la base repose sur deux consoles. Ces niches sont destinées à recevoir des statues.

Le fond de ces chapelles est occupé par une grande baie plein cintre ouverte sur les sacristies.

Chacune de ces baies est fermée par des *claustra* en pierre et divisée en deux par des meneaux reliés entre eux par des arcs.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est élevée de dix marches au-dessus du niveau du maître-autel et comprend deux parties, dont l'une affecte la forme rectangulaire et la seconde est disposée en hémicycle. La première partie est recouverte d'une voûte en berceau reposant sur des pendentifs aux angles; elle reçoit le jour par deux baies pratiquées à droite et à gauche. La seconde partie comporte une voûte en cul-de-four occupée par une figure colossale représentant :

Le Christ. — Peinture murale sur fond or. — H. $4^m,80$. — L. $8^m,50$. — Par M. Compans (Henri). 1882.

Le Christ est de face et à mi-corps, couvert d'une tunique et d'un manteau gris. Sa tête est surmontée d'un nimbe. Il bénit de la main droite et tient une Bible ouverte dans la main gauche.

Au-dessus du Christ se développe une grande frise également sur fond or composée d'ornements en vert avec des colombes en blanc. Cette frise est coupée par les trois fenêtres. Les archivoltes des fenêtres sont décorés de filets indiquant la coupe de la pierre. Les brasements présentent des ornements en rouge, se détachant sur fond or. Les murs de la chapelle sont revêtus d'un ton gris chaud avec coupe de pierre.

La table de l'autel est soutenue par quatre colonnettes en pierre. Le retable se compose de gradins. Le gradin supérieur supporte un dais en bronze doré. Ce retable est orné de fleurs et de feuillages disposés en rinceaux; au centre se détache une colombe sculptée.

La partie inférieure des murs est décorée de peintures imitant la draperie.

CRYPTE.

Elle est disposée sous la chapelle de la Vierge. On y accède de l'intérieur de l'édifice par deux escaliers établis à droite et à gauche de celui qui conduit à cette chapelle.

Cette partie du monument affecte la forme

d'une croix grecque. L'autel s'élève au fond de la branche établie dans l'axe de l'église. Cette branche est recouverte d'une voûte en cul-de-four; les trois autres d'une voûte en berceau; la partie centrale est surmontée d'une voûte d'arête.

Quatre piliers reçoivent la table d'autel; le tabernacle est orné de rinceaux composés de ceps de vigne.

Un ambon en pierre de forme polygonale est placé de chaque côté de l'autel. Les pans des ambons présentent des compartiments décorés de rosaces.

C'est dans la crypte qu'a été installé le monument élevé à la mémoire de Caroline-Blanche Rousseau, épouse de M. Louis Ternaux, morte en 1817, et qui décorait le côté gauche de la nef de l'église primitive.

Monument de madame Ternaux. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^m. — L. 2^m. Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH).

La jeune femme est étendue sur un lit funéraire au pied duquel se trouvent trois personnages debout pleurant. A la tête du lit se tient une femme assise; auprès d'elle, un enfant debout.

Signé : DE BAY. 1819.

La crypte renferme en outre :

Christ en croix. — Bois peint. — École française. — Dix-septième siècle.

Mater Dolorosa. — Buste plâtre. — H. $0^m,70$. — Par CARPEAUX (JEAN-BAPTISTE). — 1870.

Ce buste a été offert à l'église par la veuve de l'auteur.

VITRAUX.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Les trois vitraux de la chapelle de la Vierge ont été exécutés par M. ROUSSEL, de Beauvais, sur les cartons exécutés, en 1881, par M. THÉODORE MAILLOT. Chaque vitrail mesure $5^m,60$ de hauteur sur 80 de largeur; les sujets qui composent leur décoration sont tirés de la Vie de la Vierge et des Litanies. Ce sont :

Consolation des affligés.
Couronnement de la Vierge.
Étoile de la mer.
Naissance de la Vierge.
Présentation de la Vierge au Temple.
Éducation de la Vierge.
Mariage de la Vierge.
L'Annonciation.
Visitation.
Naissance de Jésus-Christ.
Fuite en Égypte.
La sainte Famille.
Évanouissement de la Vierge au Calvaire.
Pietà.
Apparition du Christ à sa Mère.
Mort de la Vierge.
Assomption.
Vierge immaculée.

OEUVRES D'ART DÉCORANT L'ANCIENNE ÉGLISE D'AUTEUIL.

PEINTURE.

La Messe de Saint Grégoire. — Peinture sur bois. — H. $1^m,52$. — L. $0^m,65$. — École française. — Seizième siècle.

La Piscine. — Toile. — H. $1^m,10$. — L. $1^m,48$. — Copie d'après RESTOUT.

Signé BONA le fils, *pinxit*, 1834.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. $0^m,91$. — L. $0^m,72$. — École florentine. — Seizième siècle.

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. $1^m,65$. — L. $2^m,85$. — École vénitienne.

La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Casimir. — Toile. — H. $2^m,20$. — L. $1^m,75$. — Pastiche d'après RUBENS. — Auteur inconnu. — Donné à l'église, en 1829, par le comte de Divoff.

Jésus lavant les pieds des Apôtres. — Toile. — H. $1^m,90$. — L. $1^m,60$. — Auteur inconnu. — École française moderne.

L'Assomption. — Toile. — H. $1^m,43$. — L. $0^m,85$. — Copie d'après SASSOFERRATO. — Par Mlle GROUET (MARIE-CÉLESTINE). 1840.

La Sainte Famille. — Toile. — H. $0^m,75$. — L. $0^m,75$. — Auteur inconnu. 1844.

Le Christ en croix. — Toile. — H. $1^m,20$. — L. $0^m,74$. — Copie d'après PHILIPPE DE CHAMPAIGNE. — Par Mlle DE KERCADO (ADÈLE). 1847.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. $1^m,70$. — L. $2^m,47$. — Copie d'après le TITIEN. Par Mme GUÉNOT, née FÉLICIE MORVANCHET.

L'Immaculée Conception.—Toile.—H. 2^m,10. — L. 1^m,28. — Copie d'après MURILLO. — Par Mlle PRIN (LÉONIE).

Jésus sur la montagne.— Toile. — H. 0^m,80. — L. 0^m,52. — Copie d'après GÉRARD. — Par Mme PARIS-PERSENNET (CATHERINE-ESTHER).

La Vierge.— Toile.— H. 1^m,15.—L. 0^m,75. — Par Mme LACURIAT. 1855. — Don de l'auteur.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1^m,30. — L. 1^m,10. — Auteur inconnu. — Dix-neuvième siècle.

Figure de Vierge. — Peinture ovale sur cuivre. — H. 0^m,55. — L. 0^m,45. — Par Mlle DE BAILLEUL. — Don de l'auteur.

La Résurrection. — Toile. — H. 2^m,18. — L. 1^m,62. — Copie d'après SIMON VOUET. — Auteur inconnu.

Le Christ au roseau. — Toile. — H. 0^m,82. — L. 0^m,65. — Copie d'après LEBRUN. — — Auteur inconnu.

Figure de Vierge. — Toile. — H. 0^m,82. — L. 0^m,65. — Auteur inconnu.

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1^m,85. — L. 1^m,25. — Par Mlle BOUDON (ADELINE). 1867. — Don de l'auteur.

Jésus et saint Joseph. — Toile. — H. 1^m,30. — L. 0^m,95. — Par LAZERGES (HIPPOLYTE-JEAN-RAYMOND). — Don de l'auteur.

La Pentecôte. — Toile. — H. 2^m,30. — L. 1^m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Joseph et le Père Éternel dans une gloire. — H. 1^m,85. — L. 1^m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *septembre* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-SAINT-FRANÇOIS

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-SAINT-FRANÇOIS

HISTOIRE. — *Cette église dépendait primitivement du couvent des Capucins du Marais, suivant Germain Brice, fondé sur l'emplacement d'un jeu de paume, en* 1622, *par le Père Athanase Molé, syndic des Capucins et frère du célèbre Mathieu Molé, premier président au Parlement de Paris et garde des Sceaux de France. Elle ne put être achevée, faute de ressources, que par les secours et sous la protection de d'Argenson, alors Lieutenant général de Police et plus tard Président du Conseil des Finances et Garde des Sceaux de France; l'église fut dédiée sous le titre de l'*Immaculée-Conception. *Devenue, comme le reste du couvent, propriété nationale, en* 1790, *elle fut désignée, par la loi du* 4 *février* 1791, *pour être une des paroisses de Paris sous le vocable de Saint-François-d'Assise; mais, fermée en* 1793, *on la vendit le* 19 *nivôse an VI* (8 *janvier* 1797). *La Ville de Paris la racheta, en vertu d'un décret impérial du* 20 *juin* 1810, *un tiers, des époux Jacquet-Duclos, moyennant un prix principal de* 20,000 *francs, suivant acte administratif du* 24 *octobre* 1811, *les deux autres tiers, du sieur Fournier, moyennant* 40,000 *francs de prix principal, aux termes d'un acte administratif du* 7 *décembre suivant. L'église avait été rendue au culte dès* 1802 *et érigée en seconde succursale de la paroisse Saint-Méry sous le vocable de Saint-Jean et Saint-François d'Assise.*

Diverses modifications furent successivement apportées au plan primitif de l'édifice. Celui-ci étant devenu insuffisant aux besoins du culte, on dut l'agrandir en construisant le chœur à la suite de la grande nef et la chapelle des catéchismes dans le prolongement du bas côté. Cette chapelle est située au rez-de-chaussée d'un bâtiment servant de presbytère. La première de ces opérations fut entreprise en 1828 *et la seconde en* 1832, *d'après les dessins et sous la direction de* GODDE, *alors architecte des églises de Paris. Un porche fut enfin construit, en* 1855, *devant la porte principale du monument, sur les plans de* VICTOR BALTARD.

DESCRIPTION.

L'église est orientée du nord au sud. Sa façade principale s'élève sur la rue du Perche; sa façade latérale de gauche est séparée des bâtiments voisins par un couloir d'isolement interrompu, à la hauteur de la deuxième travée, par la chapelle de la Vierge que l'on a agrandie, en 1860, de toute la profondeur dudit couloir. Sa façade latérale de droite s'étend sur la rue Charlot, et son chevet est enclavé dans des constructions particulières.

EXTÉRIEUR.

La façade principale est précédée d'une cour limitée, à gauche par le bâtiment renfermant le presbytère et la chapelle des catéchismes, en avant et à droite par une grille d'un dessin fort simple.

FAÇADE PRINCIPALE. — PORCHE.

En avant se détache un petit porche divisé en trois parties. Les deux parties latérales sont pleines, celle du milieu est percée d'une baie plein cintre. Cette dernière, la plus large des trois, est flanquée de pilastres d'ordre dorique supportant une frise et une corniche sur laquelle vient s'appuyer un fronton triangulaire sans base.

Au sommet du fronton :

La Vierge.— Statue.— Pierre.— H. 1m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Debout sur une portion du globe terrestre, elle porte une robe serrée au-dessus de la taille, un manteau orné d'une riche bordure et un voile. Sa tête est baissée, et ses bras sont étendus vers la terre, les mains ouvertes. Elle écrase un serpent sous ses pieds.

Le tympan est occupé par un médaillon encadré de moulures et accompagné de guirlandes de fleurs de myrte disposées en festons avec retombée de chaque côté. Entre chaque feston se détache une patère avec croix grecque. Le médaillon contient le monogramme du Christ sculpté sur un fond de rayons; il est soutenu par une tête de chérubin formant clef de voûte de la baie par laquelle on accède sous le porche. L'archivolte de cette baie est décorée de rosaces et retombe sur une architrave à moulures que supportent des colonnes engagées ornées d'arabesques dans leur partie inférieure et de cannelures dans leur partie supérieure. Colonnes et pilastres reposent sur un double socle.

Les parties latérales font retour à droite et à gauche. Elles comportent un simple bandeau régnant à la hauteur de la moulure d'imposte de la baie. Leur corniche se raccorde à celle de la base du fronton. Leur partie supérieure présente un médaillon octogonal accompagné de banderoles, terminé par un amortissement et surmonté d'une croix avec piédouche. Le piédouche et l'amortissement sont composés de feuilles d'acanthe.

Dans le médaillon de gauche :

Saint François d'Assise en extase. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint est vêtu de l'habit de son Ordre, le genou droit en terre, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux levés vers le ciel, les bras repliés, les mains ouvertes. Derrière lui se trouvent une croix et une discipline. A la hauteur de sa tête se détachent, à gauche un S et à droite un F.

Médaillon de droite :

Emblèmes de saint Jean. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 0m,60. — Ecole française. — Dix-neuvième siècle.

Au centre est représenté un agneau debout et de profil. Au fond se dresse un palmier. Autour du tronc de l'arbre s'enroule une banderole retenant une croix.

A gauche du bas-relief est sculpté un S et à droite un J.

Les murs en retour sont ajourés d'une baie cintrée.

La baie d'entrée est fermée par une grille à deux vantaux peinte en bronze et ornée de patères et de rosaces. Dans chacun des quatre angles de frise sont de petits cartouches de forme ovale portant, en relief, les monogrammes des deux patrons de l'église.

Les trois parties intérieures du porche sont séparées entre elles par des pilastres et recouvertes d'une voûte d'arête avec arcs doubleaux et culs-de-lampe formant pendentifs. Au-dessous des retombées de chaque arc doubleau se trouve une tête de chérubin.

En arrière du porche s'élève un mur pignon uni en plâtre et divisé en trois parties par un bandeau et une corniche se reliant, le premier au bandeau qui marque le premier étage du presbytère, la deuxième à la corniche du même bâtiment. Les deux parties inférieures de ce mur sont ornées de mosaïques feintes. Au centre s'ouvre une grande baie rectangulaire encadrée d'un chambranle imitant la pierre. Le sommet du pignon est occupé par un médaillon et des rinceaux. Le médaillon renferme le monogramme du Christ en lettres grecques. Toute cette décoration se détache en noir sur fond blanc.

A droite du portail existe un petit mur qui accuse extérieurement une espèce de bas côté ou mieux de renfoncement abritant des autels au rez-de-chaussée et formant tribune au premier étage.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs de ces façades sont également revêtus de plâtre et surmontés d'une simple corniche. Ceux qui correspondent extérieurement aux bas côtés sont percés de quatre petites fenêtres, cintrées à gauche et rectangulaires à droite; ceux qui correspondent à la grande nef sont ajourés de quatre baies plein cintre. Ces dernières sont munies de vitraux, les précédentes sont closes par de simples verres de couleur. Les parties des façades extérieures qui accusent le chœur présentent, de chaque côté, trois baies de forme rectangulaire.

Au chevet se dresse une petite tour circulaire portant un campanile en bois et en plomb surmonté d'un dôme.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Jean-Saint-François comporte une grande nef précédée d'un porche

intérieur, terminée par un chœur rectangulaire et flanquée d'un seul bas côté établi à gauche.

PORCHE INTÉRIEUR.

Il est rectangulaire et circonscrit par le tambour installé intérieurement. Les murs, ainsi que le plafond plat qui le surmonte, sont recouverts d'une boiserie divisée en caissons. La baie par laquelle on pénètre dans l'édifice est plein cintre et fermée par une porte en chêne à deux vantaux avec panneaux moulurés.

De chaque côté du tambour sont pratiquées deux arcades plein cintre en chêne au-dessus desquelles se trouve un lambris à panneaux reposant sur un socle à moulures et terminé par une cimaise. Ce lambris clôt ainsi, du côté de la nef, la tribune sur laquelle les orgues sont installées.

ORGUES.

Le petit orgue est placé au-dessus du tambour sur lequel il fait légèrement saillie. Il possède trois groupes de tuyaux demi-circulaires reliés entre eux par d'autres tuyaux disposés dans le même plan vertical.

Les trois groupes reposent sur des culs-de-lampe. Le cul-de-lampe du groupe central se compose d'une espèce de cartouche avec enroulements formant volutes, au centre duquel sont sculptés les monogrammes de saint Jean et de saint François. Ce cartouche est accompagné de retombées de fleurs. Les deux autres culs-de-lampe comportent un amortissement fort simple. Les trois groupes sont surmontés d'un couronnement formé de quatre consoles renversées au-dessus desquelles se dresse un fleuron; de ce couronnement pend un lambrequin à jour. Le petit orgue est limité par deux pilastres sur chacun desquels est assis :

Un enfant ailé. — Statuette. — Bois. — H. 0m,50. — Par Merlieux (Louis-Parfait), vers 1842.

L'enfant de gauche est complétement nu ; il tient une lyre. L'enfant de droite a les bras écartés et chante; il porte une petite draperie flottante.

Le grand buffet repose sur un soubassement à panneaux assez élevé ; il est divisé en cinq parties et encadré de deux pilastres ornés de rosaces et supportant un entablement complet. Les trois parties centrales se composent de tuyaux établis dans le même plan vertical, et les deux autres, de groupes de tuyaux disposés en demi-cercle. La partie du milieu est limitée par des colonnes d'ordre ionique dont la base repose sur des consoles renversées. Les colonnes sont décorées de cannelures dans leur partie supérieure et d'arabesques dans leur partie inférieure. Entre les consoles sont sculptés des instruments de musique formant soubassement à cette partie. Les deux autres parties à la suite sont encadrées d'un côté par les colonnes précitées, et de l'autre par des pilastres. Les deux groupes d'angle s'appuient sur des culs-de-lampe et sont surmontés d'amortissements terminés par des vases. Les deux colonnes supportent un motif au centre duquel se trouve un cadran d'horloge. Ce motif se compose de deux pilastres couronnés d'un fronton brisé au sommet duquel se dresse une lyre. Sur l'extrados du fronton sont assis :

Deux anges ailés. — Statuettes. — Bois. — H. 0m,90. — Par Merlieux (Louis-Parfait), vers 1842.

Ils tiennent un phylactère qui s'enroule autour de la lyre.

Au-dessous de la lyre se détache une tête de chérubin. Le reste du tympan est occupé par des bouquets de fleurs.

Le buffet d'orgue a été exécuté, en 1842, sur les dessins de Victor Baltard. L'instrument sort des ateliers de M. Cavaillé-Coll.

NEF.

Elle a 32 mètres de longueur sur 11 de largeur, et présente un mur uni percé, au rez-de-chaussée, d'arcades cintrées en anse de panier, et, au premier étage, de baies rectangulaires ouvertes sur une galerie formant tribunes et closes par une balustrade à hauteur d'appui. Les baies sont de même dimension que les arcades. Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par un simple bandeau. Au-dessus règne un entablement dorique avec frise ornée de triglyphes. Sur cet entablement vient s'appuyer une voûte en anse de panier supportée par des arcs doubleaux limitant chaque travée. Les baies qui éclairent la nef forment pénétration dans cette voûte. Une boiserie à panneaux de 2m,50 de hauteur recouvre les murs.

BANC D'OEUVRE.

Il est placé dans la troisième arcade à gauche. Son enceinte se compose de panneaux fort simples séparés par des pilastres doriques. Son dossier est couronné de feuilles en trèfles. Les parties latérales de l'enceinte sont reliées au mur par un griffon ailé dont le corps se termine en enroulements formant rinceaux

CHAIRE A PRÊCHER.

La troisième arcade de droite est entièrement masquée par un lambris contre lequel est adossée la chaire à prêcher. La tribune est pentagonale et soutenue par un cul-de-lampe avec feuilles d'acanthe et amortissement en pomme de pin. Chaque panneau est mouluré et renferme un petit médaillon de 0^m,17 accompagné de rinceaux. Dans le médaillon du panneau central est sculptée la tête du Christ, dans ceux des panneaux intermédiaires se trouvent la tête de saint Jean et celle de saint François. Ces trois figures sont en ronde bosse; elles sont dues au ciseau de MERLIEUX. Les médaillons des deux autres panneaux portent le monogramme des patrons de l'église. A chaque angle se détache une petite console avec chute de fleurs, sur laquelle repose la corniche dont la tribune est surmontée. Le dossier est encadré de pilastres et épaulé, de chaque côté, et dans toute sa hauteur, par de grandes consoles renversées. Pilastres et consoles sont ornés de chutes de fleurs. L'abat-voix est de même forme que la tribune; il est couronné d'une crête de palmettes découpées et soutenu par des consoles appliquées contre les pilastres ainsi que par deux statues représentant :

Deux Anges ailés. — Statue. — Bois. — H. 1^m,50. — Par MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), vers 1842.

Ces deux anges sont vêtus d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau agrafé sous le menton. Celui de gauche tient une croix et une discipline dans la main droite, et supporte l'abat-voix de la main gauche. L'ange de droite a un livre fermé dans la main gauche et soutient l'abat-voix de la main droite.

Ces statues sont placées sur un cul-de-lampe dont les lignes supérieures se raccordent à celles de la boiserie.

Au centre du plafond de l'abat-voix est sculptée, au milieu de rayons, la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

La chaire à prêcher a été exécutée sur les dessins de VICTOR BALTARD.

Première travée.

A gauche :

Saint Charles Borromée. — Toile. — H. 1^m,60. — L. 1^m,55. — Ecole de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

Le cardinal est agenouillé de profil, les mains croisées sur la poitrine, les yeux levés vers le ciel, en soutane et mosette rouges et surplis blanc. Derrière lui retombe une draperie vert sombre.

Cette toile est une répétition, avec des dimensions différentes, du tableau que possède le Musée d'Orléans. (N° 65 du Catalogue de 1876. — Voy. aussi *Inventaire des Richesses d'art.* — PROVINCE. — *Monuments civils,* t. I, p. 127.)

Au-dessus :

Saint Louis malade visitant ses soldats atteints de la peste.—Toile.—H. 3^m,20. — L. 2^m,60. — Par SCHEFFER (ARY). 1822.

Le saint Roi, soutenu par son fils, Philippe le Hardi, s'avance vers un groupe de soldats frappés par le fléau. Il est tête nue, chaussé de souliers de cuir rouge, porte une tunique rouge ornée d'une croix jaune et serrée à la taille par un ceinturon et un manteau bleu bordé d'or et doublé d'hermine. Philippe le Hardi est également tête nue et drapé dans un manteau brun qui laisse voir une partie de sa cotte de mailles et de ses jambières. A droite de la composition se trouvent deux pestiférés. Le premier est assis, la poitrine à peine protégée par un manteau de couleur sombre, la jambe droite repliée, le bras droit posé sur ses genoux, la tête tournée vers le Roi. Le second, dont les cheveux sont blancs, se soulève avec peine et appuie sa tête contre le bras gauche du saint; il a un manteau blanc avec une croix rouge. Au premier plan sont jetés des vêtements, des armes et un casque. Au deuxième plan, à droite, est disposée une draperie dont la partie inférieure est relevée et laisse apercevoir au fond des palmiers. Au deuxième plan, à gauche, se tient un homme debout près d'une civière sur laquelle est étendu un soldat dont on ne voit qu'une partie des jambes et que recouvre un drap blanc.

Cette toile, ainsi que l'atteste un cartouche placé au bas du cadre qui la renferme, a été donnée, en 1822, par la Ville de Paris à l'église de Saint-François d'Assise. Elle a été exposée au Salon de 1822 (n° 1171).

Deuxième travée :

Jésus donnant les clefs à saint Pierre. — Toile. — H. 1^m,80. — L. 1^m,30. — Par LAMOTHE (LOUIS).

Jésus est debout, de trois quarts, la tête ceinte d'une auréole. Sa tunique est rose, son manteau est bleu et passé sur l'épaule gauche. Il tient dans la main droite une clef qu'il remet à saint Pierre auquel il montre le ciel de la main gauche. Saint Pierre est agenouillé, la tête de profil et le corps vu presque de dos; il se dispose à prendre la clef de la main droite. Ses bras sont nus, sa tunique est bleue; son manteau est marron

et rejeté sur l'épaule gauche. Au-dessus de sa tête brille une auréole. A sa gauche et au deuxième plan se tiennent trois apôtres dont on ne voit que la partie supérieure du corps. Au fond se dressent des montagnes, au pied desquelles s'étend la ville.

Cette toile a figuré au Salon de 1866 sous le nº 1092.

Au-dessus :

Saint François d'Assise devant le pape Innocent III. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Gaillot (Bernard).

Le Pape est assis à droite sur un fauteuil placé sous un baldaquin; il est de profil, en soutane et étole blanches, camail et calotte rouges, la main gauche appuyée sur le bras de son fauteuil, la main droite tendue vers saint François agenouillé devant lui sur une des marches dont le siége pontifical est précédé. Le fauteuil et le baldaquin sont d'étoffe rouge bordée et frangée d'or, les marches sont couvertes d'un tapis de pourpre. Le saint est de profil, tête et pieds nus; il présente au Souverain Pontife les statuts de son Ordre, dont il porte le costume. A droite d'Innocent III, se tient un personnage en surplis blanc et dalmatique violette, les yeux fixés sur le saint, le bras droit replié sur la poitrine, sa barrette dans la main gauche. Deux cardinaux placés derrière le Pape discutent ensemble; ils ont une mosette rouge bordée d'hermine, leur tête est couverte d'une calotte de même couleur. Saint François est accompagné de quatre religieux de son Ordre, les uns à genoux, les autres debout, les mains jointes et la tête baissée. Au deuxième plan se développe un escalier au sommet duquel se tient un hallebardier entouré d'une foule de curieux. Au fond, se dressent des arcades.

Cette toile a été donnée par la Ville de Paris; elle a figuré au Salon de 1827 (nº 422).

Troisième travée :

Jésus montrant ses plaies à saint Thomas. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. Par Lecomte-Vernet (Émile), 1864 (date de la commande).

Le Christ est debout, de profil, la tête ceinte d'une auréole et vêtu d'une tunique rouge que recouvre en partie un manteau blanc. Il appuie son bras droit sur l'épaule de saint Thomas et lui montre la plaie qui déchire sa main droite. Saint Thomas se penche vers le Sauveur, dans l'attitude de l'étonnement; il a une tunique bleue qui laisse son cou et ses bras à découvert, et tient un bâton dans le bras droit. Au fond s'élèvent des montagnes au pied desquelles s'étend le lac Tibériade.

Au-dessus :

Saint François d'Assise conduit devant le soudan d'Égypte. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Lordon (Pierre-Jérôme), 1823 (date de la commande).

Un jeune Égyptien a saisi de la main droite l'extrémité de la corde dont la taille du saint est entourée et l'amène devant le Soudan assis, à gauche de la toile, sur une peau de tigre. L'Égyptien a le torse nu; il porte une culotte à raies rouges et jaunes, et montre de la main gauche la foule qui accompagne saint François. Celui-ci est tête nue, en habit de son Ordre; il élève un crucifix de la main droite et place la main gauche sur son cœur. Le Soudan, dont les traits trahissent la colère, se tourne vers lui et s'apprête à se lever en serrant dans la main une épée recourbée; il a une culotte de pourpre, un manteau gris jaune et de fines bottes en maroquin rouge. Près de lui est posé un vase en cuivre. Derrière lui, au deuxième plan, se tiennent trois personnages debout au pied d'une colonne à laquelle est fixée une draperie formant vélum. Ils sont recouverts d'un manteau et coiffés d'un turban; leurs yeux sont tournés du côté du prisonnier. A droite de la toile est agenouillé un jeune Égyptien richement vêtu: culotte et veste rouges avec passementeries d'or, turban vert et or. Il a les bras croisés et s'incline devant saint François que suivent des hommes et des femmes.

A droite :

Première travée :

Saint François de Sales. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,25. — École de Champaigne (Philippe de).

Saint François est agenouillé devant un autel, la tête nue, les yeux tournés vers le ciel, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant. Il a un surplis blanc, une mosette et une étole bleues. L'autel est recouvert d'une draperie rouge à frange d'or sur laquelle est placé un crucifix; au pied est déposée une mitre; au fond, à droite, des colonnes.

Au-dessus :

Le Sacrifice de Noé. — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,60. — Par Taraval (Hugues).

Noé est debout devant un autel en pierre, les bras levés en l'air, les yeux tournés vers le ciel; il a une tunique blanche et un manteau rouge rejeté sur l'épaule droite. Au pied de l'autel sont déposés une coupe, un plateau

et divers objets précieux. A droite de la toile, au premier plan, est agenouillée une jeune femme, de profil, la tête nue, les mains jointes, en draperie blanche autour des reins, le torse nu, un manteau bleu jeté sur ses genoux. A sa gauche est couché sur le flanc un agneau dont les pattes sont liées. A sa droite se trouve un homme, la tête inclinée, les bras croisés, le torse nu, une draperie sombre autour de la taille. Au deuxième plan se tient une vieille femme debout, les mains jointes, en robe verte et cornette blanche. A gauche de la composition sont représentés quatre personnages : deux hommes et deux femmes. L'un des hommes est prosterné devant l'autel, le torse nu, la tête découverte, la partie inférieure du corps protégée par une peau de tigre. Une des femmes présente son jeune enfant qu'elle soulève dans ses bras. Elle a une robe blanche et un manteau rouge ; ses cheveux sont retenus par un ruban noir. Les deux autres personnages sont au second plan. On ne voit que leur tête. Le reste de leur corps est caché par l'autel. Au fond, à droite, des arbres ; à gauche, l'arche, d'où sortent des animaux. En arrière-plan, l'arc-en-ciel et un ange ailé descendant des cieux.

Cette toile provient du Musée spécial de l'École française, à Versailles, n° 287. Elle a été exposée au Salon de 1783 (n° 26), et concédée en 1818 par le Musée du Louvre à la Ville de Paris.

Deuxième travée :

Les pèlerins d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. — Par Lover (Auguste).

Jésus, de face et vêtu de blanc, est debout devant une table couverte d'une nappe blanche. Il se dispose à remettre un morceau de pain à chacun des deux pèlerins, dont l'un est assis à sa droite et l'autre debout à sa gauche. Le premier porte une tunique rouge ; un manteau vert olive est déposé sur ses genoux ; il a les bras écartés, les mains ouvertes. Le second a les mains jointes ; son manteau est rouge pâle. Tous deux ont les yeux attachés sur le Messie. Sur la table se trouvent deux petites coupes, un vase, des pains et une corbeille remplie de fruits. Près de celui des pèlerins qui est debout est placé un tabouret sur lequel sont posés un manteau violet, un chapeau de paille et un bâton de voyage. Au fond, des arcades.

Cette toile a été exposée au Salon de 1866 (n° 1273).

Au-dessus :

Saint Jean-Baptiste reprochant à Hérode son adultère. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Franque (Jean-Pierre), vers 1826.

Saint Jean est debout à gauche de la toile et de profil, une peau de mouton jetée sur l'épaule, une autre nouée autour des reins, une croix avec banderole dans le bras gauche, le bras droit tendu vers Hérode, assis, à droite de la composition, sur un siége de forme antique. Le tétrarque a une tunique vert pâle, un manteau rouge et des sandales aux pieds. Sa main gauche est posée sur le bras de son siége, sa main droite est sur son genou, son poing est fermé. Il fixe sur le Précurseur des yeux irrités.

A sa droite, et sur le même siége que lui, est assise une jeune femme. Celle-ci a la tête ceinte d'un diadème ; elle est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture noire et porte un voile blanc dont elle cherche à cacher son visage ; un manteau jaune est posé sur ses genoux. Derrière le siége s'étend une grande draperie que soulève un homme coiffé d'un turban vert. Cette draperie vient s'attacher, au centre de la toile et au deuxième plan, à une colonne contre laquelle s'appuie un vieillard, en tunique bleue et manteau rouge, dont les bras sont pendants et les mains jointes, et qui jette un regard de mépris sur Hérode et sa compagne. Derrière lui se tiennent deux autres personnages dont l'un est drapé dans un manteau vert sombre et coiffé d'un turban blanc. Le deuxième, dont on ne voit que la tête, porte sa main droite à son front. Au fond, à gauche, se développe un mur décoré de pilastres entre lesquels est creusée une niche abritant une statue de marbre.

Troisième travée :

Le Christ bénissant les enfants. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. — Par de Conninck (Pierre-Louis-Joseph).

Le Christ, tunique rouge et manteau bleu, est assis de profil sur une pierre. Il pose la main gauche sur la tête d'un petit enfant qui s'incline devant lui, les mains jointes, et il le bénit de la main droite. Cet enfant porte une petite draperie rouge pâle. Deux femmes sont debout devant le Sauveur. La première est de profil ; sa robe est violette, et sa tête est couverte d'un foulard jaune ; elle a dans les bras un nouveau-né qu'elle présente à Jésus. Deux autres enfants l'accompagnent. L'un de ces enfants est drapé de bleu et la tient par la robe ; de l'autre, on n'aperçoit que la tête. La deuxième femme est vêtue d'une robe vert olive. On ne voit que la partie su-

périeure de son corps. Un cinquième petit enfant est accoudé sur le genou gauche du Messie. A l'horizon, se dressent des montagnes.

Cette toile est inscrite sous le n° 593 au Catalogue du Salon de 1865.

Au-dessus :

Saint Jean l'Évangéliste écrivant l'Apocalypse dans l'île de Pathmos.—Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Trézel (Pierre-Félix), 1824.

Saint Jean, tunique jaune pâle et manteau rouge, est à demi agenouillé sur un quartier de rocher; il a le bras droit levé vers le ciel, une plume dans la main, et tient de la main gauche une espèce de planchette sur laquelle est déroulé un parchemin. Ses yeux sont fixés sur le sommet de la composition où sont représentés, sur des nuages, des vieillards vêtus de blanc jetant des couronnes et glorifiant le Créateur. Devant lui est renversé un aigle aux ailes éployées.

Salon de 1824 (n° 1629).

BAS COTÉ GAUCHE.

Il est divisé en cinq travées par des arcades cintrées en anse de panier. Chaque travée est recouverte d'un plafond légèrement voûté. Au revers du mur de la grande nef règne la tribune dont il a été parlé ci-dessus.

Première travée.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle s'ouvre sur le bas côté par trois arcades séparées par des pilastres. L'arcade centrale est en anse de panier et plus grande que les deux autres qui sont plein cintre. Au-dessus de l'arcade centrale se trouve un motif en bois, de forme rectangulaire, composé d'une table saillante placée au milieu d'un cadre soutenu par une corniche et flanqué de consoles renversées. La partie supérieure du cadre fait ressaut à droite et à gauche, et sert de piédestal à deux vases à flammes. Le tout est surmonté d'une espèce de fronton formé d'un médaillon accompagné de guirlandes de fleurs. Le médaillon contient le monogramme de la Vierge.

La chapelle est entièrement décorée de panneaux en bois peints en blanc avec listels d'or. Le fond est divisé en trois parties correspondant aux trois arcades par des pilastres cannelés. L'autel est établi dans la partie centrale. Il est en cuivre et affecte la forme d'un tombeau; au centre se détache un médaillon renfermant :

La Vierge couronnée par l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,48. — L. 0m,40.

Cette œuvre est la reproduction d'un bas-relief en marbre attribué à Antoine Coysevox et qui décore le devant d'autel de la chapelle de la Vierge de l'église de Sceaux :

Sur l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus.—Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par Guersant (Sébastien).

La Vierge est drapée et voilée. L'enfant Jésus a la main gauche passée derrière le cou de sa mère et présente des épis de blé de la main droite.

Cette statue a figuré au Salon de 1824 (n° 1863).

Le plafond de la chapelle est divisé en caissons peints en bleu et parsemés d'étoiles d'or.

Contre le pied-droit qui sépare la première travée de la seconde :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1m,25. — L. 0m,95. — École italienne.—Dix-neuvième siècle.— Copie du tableau de saint Luc conservé à Sainte-Marie-Majeure.

Deuxième travée.

Saint François enlevé au ciel. — Toile. H. 2m,20. — L. 1m,60. — Par Pinel (Honoré).

Saint François est en habit de son Ordre, les bras tendus, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le ciel. Deux anges le soutiennent. Le premier est ailé et l'emporte dans les bras, le second plane à ses pieds. Celui-ci a une draperie rouge roulée autour des reins, et celui-là une draperie blanche.

Signé à droite : Honoré Pinel, 1851.

Cette toile a été offerte, en 1851, par M. l'abbé Dancel, curé de la paroisse.

Troisième travée :

Vision de saint Dominique. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,60. — Attribué à Vignon (Claude).

Saint Dominique, surplis blanc et mosette noire, est agenouillé à gauche de la composition, devant une petite table sur laquelle sont posés un crucifix et un livre ouvert. Il a le bras droit replié, la main ouverte, le bras gauche tendu, la tête de trois quarts et tournée vers la droite. Un ange ailé, tunique blanche et manteau rouge pâle, lui apparaît à demi agenouillé sur un nuage et lui présente une couronne de la main droite et une palme de la main gauche. Au pied du saint et à gauche sont jetées des fleurs de lys; à

droite, se trouve un petit chien épagneul blanc tenant dans sa gueule un globe terrestre enflammé. Dans le coin sont déposées une mitre, une croix, une crosse et une couronne. Au fond, à gauche, retombe une draperie rouge. Le reste de la composition est occupé par des nuages au milieu desquels planent des anges ailés et des têtes de chérubins.

CHAPELLE SAINT-FRANÇOIS.

Elle est adossée contre le mur de la sacristie et close par une grille en fonte de style ogival. L'autel a la forme d'un tombeau et date du dix-huitième siècle. Le devant est décoré d'un bouquet de fleurs de lys retenu par un ruban et renfermé dans un cadre affectant la forme d'un cœur. Le retable est limité par deux colonnes composites cannelées supportant un entablement ressautant. Au droit des colonnes sont posés deux piédouches supportant un vase à flammes. Le fronton se compose d'un médaillon rond accompagné de deux guirlandes de fleurs. Dans le médaillon est sculpté le chiffre de saint François. Ce retable est décoré d'une toile :

Saint Dominique en prière. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint est agenouillé devant une pierre sur laquelle sont posés un crâne humain et un livre ouvert. Il est en habit de son Ordre, la main gauche sur son cœur, le bras droit tendu, la main ouverte, les yeux levés vers le ciel.

L'autel et le retable sont en chêne.

CHŒUR.

Il est limité du côté de la nef par un mur pignon en forme d'arc plein cintre; il est élevé de trois marches et empiète d'une travée sur la nef dont il est séparé par une grille en fonte composée de panneaux à jour encadrés de pilastres. Chaque pilastre renferme un ange thuriféraire doré. Les murs latéraux sont percés, à droite et à gauche, de trois baies plein cintre et surmontés d'une corniche et d'une frise décorée de consoles réunies entre elles par des guirlandes de roses. Sur la corniche vient s'appuyer une voûte cintrée en anse de panier et divisée en cinq parties par des arcs doubleaux avec panneaux moulurés. La partie inférieure des murs est revêtue d'une boiserie en chêne de 3 mètres de haut. Cette boiserie date du dix-huitième siècle; elle comporte des panneaux et des pilastres ornés de moulures, de coquilles et de fleurs. Dans la première travée, à droite et à gauche, s'ouvre une porte couronnée d'un fronton triangulaire supporté par des consoles. Dans le tympan du fronton se détache une tête de chérubin entourée de rayons.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est installé dans la troisième travée. Il est en cuivre. Le devant comporte cinq panneaux limités par des colonnes composites cannelées.

Dans le panneau central ;

Jésus et les pèlerins d'Emmaüs. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,50. — L. 0m,78. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ est assis de face devant une table, la tête entourée de rayons, la main droite sur son cœur, un morceau de pain dans la main gauche. A chacun des bouts de la table est assis un des pèlerins. Celui de droite a les coudes appuyés sur la table, les mains jointes; celui de gauche a le bras droit pendant, le bras gauche tendu vers le Sauveur.

Premier panneau de gauche :

Saint Luc. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,50. — L. 0m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a un livre dans la main droite et relève les plis de son manteau de la main gauche. A ses pieds est couché un bœuf.

Deuxième panneau de gauche :

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,50. — L. 0m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il tient un livre. A ses pieds se trouve une tête de chérubin.

Premier panneau de droite :

Saint Marc. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,50. — L. 0m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Marc a un livre dans les mains. Un lion est couché à ses pieds.

Deuxième panneau de droite :

Saint Jean. — Bas relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,50. — L. 0m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a un livre dans la main gauche et tient une plume dans la main droite. A ses pieds se trouve un aigle.

Les quatre évangélistes sont représentés de face, drapés, la tête ceinte d'une auréole.

Le gradin de l'autel est en marbre blanc et décoré de têtes de chérubins reliées par des guirlandes composées d'épis de blé, de feuilles

de vigne et de grappes de raisins. Ces ornements sont en cuivre doré.

Le tabernacle est également en cuivre. Il est de forme rectangulaire et surmonté d'un fronton brisé dont le centre est occupé par une tête d'ange accompagnée d'une guirlande de fleurs. La porte est ornée d'un bas-relief représentant :

Le Christ. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. $0^m,47$. — L. $0^m,25$. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est assis, de face, montre le ciel de la main droite et tient de la main gauche sur ses genoux un livre ouvert sur lequel sont gravées la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

Au centre du soubassement du tabernacle se détache l'agneau pascal assis sur le livre des sept sceaux.

La corniche qui surmonte le soubassement fait ressaut de chaque côté et forme ainsi un socle sur lequel est placé :

Un Ange. — Statuette. — Cuivre. — H. $0^m,33$. — Par Duret.

L'ange de droite tient une palme, et celui de gauche une fleur de lys. Tous deux ont les bras pendants et les mains jointes.

Signé : Duret.

Première travée à gauche :

Saint François d'Assise en prière. — Statue. — Marbre. — H. $1^m,55$. — Par Pilon (Germain).

Il est agenouillé, les mains jointes, les bras étendus, la tète légèrement inclinée à gauche, les yeux levés vers le ciel.

Cette statue a été donnée, en 1818, à la Ville de Paris; elle était autrefois placée dans la salle des Antiques, au Louvre. Le modèle en terre cuite peinte, que possédait l'église des Augustins, a fait partie du Musée des Monuments français sous le n° 128.

Mise au tombeau. — Toile. — H. $1^m,75$. — L. $1^m,40$. — Attribué à Natoire (Charles-Joseph).

Jésus-Christ, à demi couvert par une draperie blanche, est porté par trois hommes. Le premier, tête nue, tunique blanche et manteau bleu, le soutient sous les bras; le second, vieillard à barbe blanche, drapé de blanc, est placé à sa droite; le troisième, vu de dos, en manteau rouge, est agenouillé à sa gauche. Trois saintes femmes sont présentes. L'une d'elles, de profil, tête nue, robe marron et manteau bleu, tend les bras sur le Sauveur. Les autres sont drapées et voilées; on ne voit que la partie supérieure de leur corps. Saint Joseph d'Arimathie est debout, au deuxième plan, de face, les mains jointes, les yeux attachés sur le Maître. A droite de la toile, un homme penché étend un drap blanc dans un cercueil. A gauche sont jetés la couronne d'épines, des tenailles et des clous. Au fond, des rochers.

Au-dessus :

Le Christ à la colonne. — Toile. — H. $3^m,20$. — L. $2^m,60$. — Par Degeorge (Christophe-Thomas).

Le Christ est de face, les yeux levés vers le ciel. Un homme a saisi la corde dont ses mains sont liées et la passe dans l'anneau d'une colonne placée au milieu de la composition. Un second arrache de la main gauche le manteau bleu dont le Messie est couvert et s'apprête à le frapper d'une verge qu'il brandit de la main droite. Un troisième serre un fouet de cordes dans la main droite et se baisse pour en ramasser un autre, en lançant sur Jésus des yeux remplis de haine. Le premier de ces hommes porte une draperie blanche autour des reins; il est coiffé d'un turban bleu et blanc. Le deuxième est drapé de rouge; son front est ceint d'un bandeau. Le dernier est vêtu d'une espèce de cuirasse rouge, d'une courte tunique verte et d'un pantalon blanc. Au pied de la colonne est jetée la couronne d'épines. Au deuxième plan se développe une arcade, à gauche de laquelle se tiennent deux soldats, la lance au poing. Au fond s'étend une terrasse sur laquelle sont accoudés deux spectateurs. Derrière la terrasse s'élève le mur d'un édifice.

Signé sur le socle de la colonne : Degeorge, 1822.

Deuxième travée.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Saint Benoît en prière. — Toile. — H. $1^m,15$. — L. $0^m,80$. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le saint est représenté en habit de son Ordre, les mains croisées sur la poitrine et assis devant une table sur laquelle se trouvent un crâne humain et un livre ouvert.

Troisième travée :

Le Christ imprimant les stigmates à sainte Thérèse. — Toile. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,40$. — École espagnole. — Dix-septième siècle.

Le Christ, drapé de bleu et porté sur des nuages, apparaît à sainte Thérèse agenouillée à ses pieds et lui imprime les stigmates. La sainte est en habit de Carmélite. Au deuxième

plan et à gauche retombe une draperie bleue. A droite planent des têtes de chérubins.

Cette toile a été donnée à la paroisse, en 1818, par M. Bellart, procureur général, président du Conseil général de la Seine.

Quatrième travée.

Saint Pierre, dans sa prison, éveillé par l'ange. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Pierre est assis dans un cachot à côté d'un poteau auquel est fixée une chaîne; il tend les bras vers l'ange qui vient de le réveiller et lui apparaît planant au milieu d'un nuage. Le saint a une tunique bleue et un manteau rouge. L'ange est vêtu de blanc. A gauche de la toile et au premier plan est couché un soldat enveloppé dans un manteau rouge.

Cinquième travée.

Le Christ remettant à saint François les statuts de son Ordre. — Toile. — — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Le Christ, drapé de blanc, est assis sur un trône de pourpre, à gauche de la composition. Il remet un parchemin déroulé à saint François prosterné devant lui et soutenu par un ange ailé. A gauche du Christ est assise la Vierge. A gauche de la toile, au premier plan, un ange debout embouche une trompette. Au deuxième plan, à droite, plane un troisième ange sonnant également de la trompette et tenant un bouclier.

Mur du fond.

A gauche :

Le pape Alexandre IV se fait ouvrir le caveau qui contenait le corps de saint François d'Assise. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Saint François, en habit de son Ordre, est debout sur une espèce de piédestal recouvert d'une étoffe sombre, les mains croisées sur la poitrine, les yeux fixés sur le ciel. Un prêtre, en surplis blanc et mosette bleue, écarte de la main gauche la robe du saint et découvre ses stigmates qu'il montre de la main droite à Alexandre IV debout à gauche de la toile. Le Pape a les bras pendants, les mains jointes et les yeux attachés sur saint François; il porte un surplis blanc, une soutane, une mosette et une calotte rouges. A droite de la composition est agenouillé un personnage drapé de rouge et de blanc qui tend les bras vers le saint. Près de lui se tient un Franciscain qui porte à ses lèvres le pan de la robe de saint François.

Au milieu :

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 2m,40. — L. 3m,10. — Par Guérin (Gabriel-Christophe). 1819 (date de la commande).

Jésus est à demi agenouillé, les bras croisés sur la poitrine, une draperie rouge autour des reins. Saint Jean, drapé de marron, verse sur sa tête l'eau contenue dans une coquille. A droite se tiennent deux disciples du Précurseur. L'un d'eux, vu presque de dos, incline la tête et croise les bras; il porte une tunique marron que recouvre en partie un manteau bleu. L'autre est de profil, drapé de rouge, et montre le ciel de la main droite. Derrière saint Jean, au deuxième plan, se dresse un palmier au pied duquel se trouvent des hommes et des femmes, les uns debout, les autres à genoux. Une jeune femme tient sur ses genoux un enfant nu dont les mains sont jointes.

A droite :

Saint François renié par son père. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Saint François est agenouillé au milieu de la composition, la tête et les jambes nues, de trois quarts, la poitrine à peine couverte par une tunique grise. Il place la main gauche sur son cœur et montre le ciel de la main à son père qui le menace du poing. Celui-ci porte une tunique grise, un manteau jaune ocre, une toque rouge et des hauts-de-chausses verts. Un vieillard, tête nue, tunique bleue et manteau rouge, cherche à protéger le saint contre la fureur paternelle. Au deuxième plan se tiennent deux femmes voilées. L'une d'elles lève les bras en l'air en signe de douleur, l'autre écarte les bras et semble implorer la clémence du père de saint François. Au fond s'élève une colonne que masque en partie un arbre dont on ne voit que quelques branches. On aperçoit au loin le fronton d'un temple.

Mur de droite.

Première travée :

Saint Denis. — Statue. — Marbre. — H. 1m,20. — Par Sarazin (Jacques).

Saint Denis est agenouillé, la main droite sur son cœur, les yeux levés vers le ciel. Il est tête nue, en soutane, manteau et étole.

Cette statue avait été exécutée, sur la demande de la reine Anne d'Autriche, pour l'abbaye de Montmartre. Elle a figuré au nombre des œuvres d'art du Musée des Mo-

numents français (n° 218 du catalogue), et a été donnée, en 1818, à la Ville de Paris.

Le vœu de Jephté. — Toile. — H. 1m,75. — L. 1m,40. — Attribué à Natoire (Charles-Joseph).

Jephté s'avance suivi de ses soldats. Il est cuirassé, casqué et couvert d'un manteau rouge dont il tient un des pans de la main gauche. Près de lui se trouve un de ses officiers vers lequel il se retourne à la vue de sa fille qui vient à sa rencontre en lui tendant les bras. Celle-ci est accompagnée de femmes et d'enfants; elle porte une robe bleu clair et un manteau jaune. Au premier plan, à gauche, est jeté un étendard bleu. Au fond, à droite, s'étend un mur muni de deux tourelles.

Au-dessus :

Les saintes femmes au pied de la croix. — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,60. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Le Christ est en croix. Sainte Madeleine, robe jaune, corsage bleu, est prosternée au pied de la croix qu'elle enlace de ses bras. La Vierge est représentée à gauche, évanouie et soutenue par une sainte femme. Celle-ci est vêtue d'une robe rouge. La Vierge a une robe bleue; elle est voilée. Trois autres saintes femmes et deux soldats à cheval complètent le tableau. L'une des saintes femmes est agenouillée, les mains jointes; les deux autres sont debout, les yeux attachés sur le Christ. Le premier soldat est cuirassé et casqué; le second a la tête nue et porte un manteau rouge.

Deuxième travée.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Saint François en prière. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Saint François, vêtu de l'habit de son Ordre, est agenouillé devant une espèce de table taillée dans le roc et porte à ses lèvres un crucifix qu'il serre dans ses mains. Au fond, à droite, des arbres.

Troisième travée :

La communion de sainte Thérèse. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,40. — École espagnole. — Dix-septième siècle.

Un évêque, de profil et le dos tourné à l'autel, présente un plateau et se dispose à donner la communion à la sainte agenouillée devant lui les mains jointes. L'hostie est représentée au-dessus du plateau et semble se porter d'elle-même vers sainte Thérèse. L'évêque a un surplis blanc, une chasuble et une étole bleues rehaussées d'or. La sainte est en habit de son Ordre. A gauche de l'autel est agenouillé un enfant de chœur vêtu de blanc et portant un cierge dans la main gauche. A droite se tient un clerc en surplis blanc ayant également un cierge à la main. A gauche de sainte Thérèse est prosternée une de ses compagnes, vêtue comme elle, et les mains jointes. Derrière elle se trouvent plusieurs femmes dont les traits marquent l'étonnement à la vue du miracle. Au fond se dressent les colonnes du temple et s'ouvre une niche renfermant une statue. Une draperie est retenue à une des colonnes par une cordelière d'or,

Cette toile a été donnée, en 1818, par M. le comte de Sèze, pair de France.

Quatrième travée :

Saint Charles Borromée communiant les pestiférés. — Toile. — H. 2m, 10. — L. 1m,40. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Charles Borromée, accompagné de deux clercs, s'apprête à donner la communion à une femme atteinte de la peste. Le saint cardinal est en surplis blanc, soutane et pèlerine rouges, étole d'or; il porte un ciboire dans la main gauche et présente une hostie de la main droite. Les deux clercs sont vêtus de blanc et portent un cierge. L'un est debout et l'autre à genoux. Celui-ci agite une sonnette. La moribonde est assise, à terre, sur un matelas et soutenue par un homme agenouillé derrière elle qui enlace sa taille du bras droit et lui présente un mouchoir de la main gauche. L'homme porte une tunique sombre; la femme a une robe jaune et un corsage noir. Un jeune enfant, à demi nu, est couché près d'elle et appuie sa tête sur ses genoux. Près du matelas est posée une petite cuvette. On aperçoit au deuxième plan, à gauche, deux pestiférés dont l'un est étendu sur un matelas, et l'autre couché dans un lit. Le premier a la poitrine découverte, les mains jointes, les yeux tournés vers saint Charles, dont il semble implorer l'assistance; il est soutenu par une jeune femme en corsage rouge et voile blanc. Le second a repoussé la couverture qui le protégeait et tend les bras vers le cardinal. Ces deux hommes ont la tête entourée d'un bandeau. Au deuxième plan, à droite, s'avancent deux prêtres qui s'approchent d'un homme couché sur une paillasse et d'une femme tenant un enfant dans ses bras. L'archevêque de Milan est suivi d'un personnage drapé dans un manteau bleu, la tête nue,

les mains jointes. Au-dessus de lui planent deux anges ailés agitant un encensoir. Au fond se dressent deux colonnes entre lesquelles on aperçoit un coin de campagne.

Cette toile a été offerte, en 1821, par le curé de la paroisse.

Cinquième travée.

Mort de saint François d'Assise.— Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Le saint est à demi couché à terre, sur un peu de paille, et soutenu par un Franciscain. Une draperie jaune pâle est roulée autour de ses reins. A sa gauche est agenouillée une femme, les mains jointes, qui le contemple avec douleur. Cette femme porte une robe jaune et un manteau bleu; sa tête est couverte d'un long voile sur lequel est posé une espèce de turban orné de perles. Une deuxième femme, en robe bleue et manteau rouge, lui présente un mouchoir pour essuyer son visage, tandis qu'une troisième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, touche son épaule avec un chapelet. A la droite du moribond est agenouillé un deuxième Franciscain qui le montre à un homme d'armes portant une lance à la main. Au premier plan et à droite sont jetés les habits de saint François. Au deuxième plan se tiennent plusieurs spectateurs derrière lesquels se développent deux arcades. L'une de ces arcades est en partie cachée par une draperie sombre; par l'autre, on aperçoit la campagne.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est séparée du bas côté par une espèce de vestibule rectangulaire très-étroit décoré de quatre colonnes ioniques. Elle possède, à chaque angle, un pilastre dorique sur lequel s'appuient une frise et une corniche décorée de modillons et de rosaces. Le plafond qui la recouvre est plat. Le mur du fond est divisé en trois travées. La travée centrale est limitée par deux colonnes engagées d'ordre ionique et occupée par l'autel. Chacune des autres est percée, dans sa partie inférieure, d'une porte rectangulaire donnant accès dans le presbytère. L'autel est en bois peint en marbre gris et flanqué de consoles. Le devant est orné d'un bas-relief représentant l'agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux et entouré de rayons. Au-dessus est creusée une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue de production industrielle représentant le Sacré-Cœur. La partie supérieure des deux autres travées est divisée en trois panneaux par des bandeaux à listels. Le panneau inférieur est occupé par des branches de lys réunies par un nœud de ruban, le panneau central par une couronne d'épines accompagnée de quatre têtes de chérubins et renfermant un cœur percé d'un poignard; le troisième panneau est orné d'une guirlande composée d'épis de blé, de feuilles de vigne et de grappes de raisins. Les extrémités de cette guirlande sont retenues à des patères par des rubans. Au milieu se détache une croix grecque. Tous ces ornements sont en bois sculpté et doré.

La partie supérieure des murs, à droite et à gauche, est divisée en trois travées, et chaque travée présente une baie plein cintre. Les baies de droite sont feintes. La partie inférieure de ces murs est revêtue d'un soubassement simulé peint en bois de chêne.

SACRISTIE.

M. Baude, curé de la paroisse, 1812-1822. — Portrait. — H. 1m,15. — L. 0m,85. — Par Legendre. 1821.

M. Dumas, curé de la paroisse, 1840-1850. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

M. Dancel, curé de la paroisse, 1850-1861. — École française. — Dix-neuvième siècle.

M. Broha, curé de la paroisse, 1861-1875. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Tous portent un surplis, une mosette et une étole.

VITRAUX.

Nef. — Côté gauche.

Sainte Catherine de Sienne. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par Hirsch (Émile).

Saint François de Sales. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Sainte Geneviève. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Saint Denis. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Nef. — Côté droit.

Saint Vincent de Paul. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Sainte Catherine. — Vitrail. — H. 3m. L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Emile).

Saint Landry. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Sainte Clotilde. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle possède deux vitraux représentant :

Les Apôtres et les personnes de la Sainte Trinité. — Vitraux. — H. 2m,30. — L. 1m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Les différents personnages que comportent ces vitraux sont peints dans des médaillons accompagnés d'ornements divers.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *octobre* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JACQUES-SAINT-CHRISTOPHE

DE LA VILLETTE

ÉGLISE

DE

SAINT-JACQUES-SAINT-CHRISTOPHE

DE LA VILLETTE

Histoire. — *D'après l'abbé Lebeuf, l'origine de la paroisse de la Villette ne remonterait pas au delà du quinzième siècle. Sa circonscription était d'ailleurs fort restreinte, car une partie du territoire compris actuellement dans le dix-neuvième arrondissement appartenait alors à la paroisse d'Aubervilliers. Ce fut en vertu d'une autorisation de l'évêque de Paris, en date du* 12 *juillet* 1578, *que l'église fut placée sous le titre de Saint-Jacques et de Saint-Christophe. La Villette était, à cette époque, connue sous le nom de Villette Saint-Lazare ou de Saint-Ladre Elle dépendait de l'hôpital de Saint-Lazare, et c'était le Général ou Prieur de cette maison qui nommait ses curés.*

L'édifice, assez vaste d'abord pour une population qui, à la fin du siècle dernier, ne dépassait pas encore mille habitants, devint bientôt insuffisant aux besoins du culte, et il fallut enfin songer à remplacer la vieille église située rue de Nantes. La commune de la Villette acquit dans ce but un terrain du sieur Houy, moyennant la somme de 64,300 *francs, par jugement de l'audience des criées du* 17 *août* 1836. *Cette acquisition fut confirmée par ordonnance royale du* 17 *novembre* 1837.

Lequeux, *alors architecte du département de la Seine, dressa le plan du nouveau monument, dont la construction fut commencée en* 1841 *et terminée en* 1844.

DESCRIPTION.

L'église a sa façade principale sur la place de Bitche; ses façades latérales s'étendent parallèlement aux groupes scolaires de la rue Jomard et au quai de l'Oise; son chevet s'élève sur un petit jardin dont l'entrée est située rue de Joinville.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle comporte une triple division accusant extérieurement la grande nef et les deux bas côtés. Les deux divisions qui correspondent aux bas côtés sont en retrait de l'autre. Celle-ci comprend trois parties encadrées de pilastres d'ordre corinthien. La partie centrale du rez-de-chaussée est percée dans son axe d'une grande baie plein cintre close par une porte en chêne à deux vantaux. On y accède par un perron de neuf marches. L'archivolte moulurée de la porte repose sur des pilastres doriques; elle est interrompue, à son centre, par une figure du Christ sculptée qui forme la clef de l'arc. Des rosaces contenant le monogramme du Christ en lettres grecques occupent les écoinçons. L'ébrasement est orné, en avant, d'une guirlande composée de feuilles de chêne, de grappes de raisin et de branches de laurier chargées de baies, et, en arrière, de losanges renfermant chacun une rosace formée de feuilles d'acanthe. Le battant et le linteau sont décorés d'une grande croix accompagnée d'un cep de vigne dont le pied sort d'un vase. Chaque vantail présente deux panneaux d'inégale grandeur avec moulures et bulles en métal. Les panneaux inférieurs n'ont reçu pour tout ornement qu'une rosace également en métal fixée dans le haut. Dans les autres sont creusées de petites niches légèrement voûtées en cul-de-four abritant chacune une petite figure de saint sculptée en demi ronde bosse. Ces niches s'ouvrent entre

deux pilastres corinthiens; leur partie voûtée est occupée par une coquille.

Dans la niche du vantail de gauche :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — — H. 0^m,52. — École française. — Dix-neuvième siècle.

L'apôtre des Gentils est représenté de face, un livre sous le bras gauche, la main droite appuyée sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas. Le manteau qui recouvre sa tunique est passé sur l'épaule gauche.

Dans la niche du vantail de droite :

Saint Pierre. — Bas-relief — Bois. — — H. 0^m,52. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et tient les clefs dans la main droite. Son bras gauche est replié, et il appuie son menton sur sa main. Le pan de son manteau est relevé et passé sur son bras.

Les deux apôtres sont debout devant un siége de forme antique; leur tête est entourée d'une auréole.

Le tympan de la porte est clos par une grille en métal.

Chacune des deux autres parties de la division centrale présente une niche voûtée en cul-de-four et encadrée de pilastres cannelés d'ordre corinthien supportant un fronton demi-circulaire. Ces niches reposent sur une corniche soutenue par trois consoles.

Dans la niche de gauche :

Saint Jacques. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,50. — Par DANTAN (ANTOINE-LAURENT). 1843 (date de la commande).

Saint Jacques est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau rejeté sur l'épaule gauche. Sa tête est ceinte d'une auréole, et ses yeux sont tournés vers le ciel. Il tient une plume dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Signé à droite : DANTAN aîné.

Dans la niche de droite :

Saint Christophe. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,50. — Par DANTAN (ANTOINE-LAURENT).

Le saint porte une tunique et un manteau agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est surmontée d'une auréole. Il a une palme dans la main gauche et un gros bâton noueux sous le bras droit. Derrière lui est posée une hache.

Signé à gauche, sur le socle : DANTAN aîné.

Cette statue est inscrite sous le n° 2140 au catalogue du Salon de 1846.

Au-dessous de chaque niche se détachent, au milieu d'un cercle mouluré, la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

Les trois parties du premier étage sont limitées, comme celles du rez-de-chaussée, par des pilastres corinthiens. La partie centrale possède trois baies plein cintre séparées entre elles par des pilastres du même ordre. Des rosaces décorent les écoinçons. Les deux autres parties n'ont pour tout ornement que trois rosaces sculptées sur le prolongement des précédentes.

La façade est terminée par un fronton triangulaire supporté par une corniche à consoles. Le tympan est ajouré d'une rose servant d'encadrement à une croix et à de petites arcatures disposées entre les bras de cette croix. Les retombées des arcatures viennent s'appuyer sur des colonnettes dont les pieds se réunissent au centre de la rose.

Les façades qui correspondent aux collatéraux sont limitées par des pilastres corinthiens; chacune d'elles est percée d'une baie plein cintre. Le rampant du toit qui recouvre les bas côtés est accusé par une corniche formant demi-fronton avec celle de l'entablement. Cette corniche vient s'amortir contre une palmette.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles présentent trois parties correspondant, celle du milieu aux bas côtés, et les deux autres aux chapelles installées dans le prolongement desdits bas côtés. Ces dernières sont un peu plus élevées que la précédente et sont légèrement en saillie sur elle. Chacune d'elles est percée d'une baie plein cintre et limitée par des pilastres corinthiens.

La partie centrale du bas côté de droite est ajourée de cinq baies plein cintre ; celle du bas côté de gauche en a quatre seulement, mais elle présente, dans son axe, une espèce de petit porche de forme rectangulaire précédé d'un perron de douze marches. L'une des faces du porche est pourvue d'une porte pratiquée entre deux pilastres cannelés dans leur partie supérieure et couronnée par un fronton triangulaire.

La grande nef s'accuse extérieurement par un mur percé de sept baies plein cintre et terminé par un entablement avec corniche à consoles.

CHEVET.

La triple division intérieure du monument s'accuse sur le chevet par trois murs unis. Dans l'axe de chacun de ces murs se détache une construction demi-circulaire renfermant, l'une le chœur, et les autres les chapelles du

Sacré-Cœur et de la Vierge, installées dans le prolongement des collatéraux.

TOUR.

Une tour, construite sur plan octogonal, s'élève derrière le chevet. Le bandeau qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage est établi à la même hauteur que la corniche qui surmonte les sacristies. Le rez-de-chaussée possède deux petites baies cintrées pratiquées, l'une à droite, l'autre à gauche; on y accède par une porte plein cintre ouverte sur la façade postérieure. Au-dessus de cette porte est gravée l'inscription suivante :

D. O. M.
CETTE ÉGLISE, FONDÉE EN MDCCCXLI
A ÉTÉ CONSACRÉE
LE XXVII OCTOBRE MDCCCXLIV
PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS
M. EDME DOMINIQUE SOMMIER, MAIRE
M. PAUL-EUGÈNE LEQUEUX, ARCHITECTE.

Le premier étage est le plus élevé de tous; il reçoit le jour par trois barbacanes. Le deuxième étage est éclairé par huit baies plein cintre munies d'abat-son. Le troisième étage est formé d'une espèce d'attique dont quatre des faces sont occupées par des cadrans, tandis que les quatre autres sont ornées de losanges au milieu desquels se trouve une croix sculptée. La tour est surmontée d'une corniche à modillons; elle est couverte d'un toit à base octogonale et dominée par un lanternon dont le dôme affecte également la forme octogonale.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Jacques-Saint-Christophe se compose d'une nef précédée d'un vestibule, flanquée de bas côtés et terminée par un chœur en hémicycle.

VESTIBULE INTÉRIEUR.

Il est de forme rectangulaire et comporte trois travées. La travée centrale est recouverte d'un plafond plat, les deux autres d'une voûte en berceau avec caissons dont le fond d'azur porte une croix dorée. La première travée est limitée, du côté de la nef, par des piliers carrés. Les secondes, beaucoup plus étroites que la précédente, communiquent par des arcades plein cintre avec elle, ainsi qu'avec la nef et les chapelles du Calvaire et des Fonts baptismaux, placées, l'une à gauche et l'autre à droite dans le prolongement des bas côtés. Le tympan intérieur de la porte est divisé en panneaux séparés par des moulures qui convergent vers le centre. Ces panneaux sont décorés d'arabesques dorées sur fond d'azur. Des croix, encadrées de médaillons circulaires, occupent les écoinçons.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Elle est de forme rectangulaire et surmontée d'une voûte d'arête, peinte en bleu et parsemée d'étoiles d'or. L'autel est installé à gauche.

Au fond :

Le Calvaire. — Groupe. — Pierre. — H. 3m. — Par M. Feugère des Forts (Vincent-Émile). 1872.

Le Christ est en croix. La Madeleine est prosternée au pied de la croix qu'elle enlace de ses bras; elle est vêtue d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau passé sur l'épaule gauche; ses cheveux sont dénoués et retombent en désordre dans son dos. A gauche se tient la Vierge, les bras pendants, la tête inclinée, les yeux fermés. Sa robe est serrée à la taille par une courroie, son manteau est rejeté en arrière et lui recouvre la tête en guise de voile. A droite se trouve saint Jean d'Arimathie drapé, les mains jointes, les yeux attachés sur le Sauveur.

Signé à droite : E. Feugère des Forts.

CHAPELLE DES FONTS.

Elle est construite sur le même plan que la chapelle précédente. Au milieu se dresse une cuve baptismale en marbre blanc. Cette cuve repose sur un double socle cylindrique; elle affecte la forme d'un ciboire flanqué de quatre pilastres. Chaque pilastre est accosté de consoles et décoré d'une croix et d'une rosace. Les chapiteaux et la frise qu'ils supportent sontor nés de rosaces.

ORGUES.

Les orgues sont établies au-dessus du vestibule dont elles occupent les trois travées. Leur encadrement est des plus simples. La tribune qui les supporte a été construite postérieurement à la décoration de l'église par Brémond, de sorte que la frise de l'entablement, qui se prolonge en cet endroit, a reçu des peintures, ainsi que les écoinçons de l'arc qui fait pendant à celui du sanctuaire.

Frise de gauche :

Descente du Saint-Esprit sur les apôtres. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 3m,35. — Par Brémond (Jean-François).

Les apôtres sont assis sur un siége en hémicycle, les uns les mains jointes, les autres les bras croisés. Au milieu d'eux descend la colombe, symbolisant le Saint-Esprit, entourée de rayons,

Frise de droite :

Le Christ donnant les clefs à saint Pierre. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 3m,35. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ est debout, de face, la tête ceinte d'une auréole. Il remet des clefs à saint Pierre agenouillé à ses pieds et lui montre le ciel. Ses apôtres sont rangés de chaque côté de lui. Au fond, la campagne.

Frise du fond :

Le Christ donne mission à ses apôtres d'aller prêcher sur toute la terre. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 5m. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ, debout et de face, étend les bras à droite et à gauche. Six de ses apôtres s'en vont vers l'Orient, et les six autres vers l'Occident. Tous sont tête nue, portent un bâton dans une main et un livre dans l'autre. Au fond la campagne.

Ces trois sujets sont aujourd'hui protégés par des panneaux en bois.

Écoinçons de l'arc.

A gauche :

Zacharie.— Peinture murale.— H 2m,50. — L. 2m,50. — Par Brémond (Jean-François).

Le prophète porte une tunique blanche et un manteau jaune; il écarte les bras à la vue d'un ange ailé qui lui présente un modèle de temple de la main droite, et lui désigne, de la main gauche, un point d'une carte déroulée sur ses genoux. L'ange est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge flottant.

A droite :

Ezéchiel.— Peinture murale.— H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par Brémond (Jean-François).

Un ange ailé montre à Ézéchiel un chandelier à sept branches. Celui-ci a une tunique blanche et un manteau vert, celui-là porte une tunique jaune.

NEF.

Elle est divisée en sept travées séparées par des colonnes doriques avec bagues et cannelures. Ces colonnes supportent un entablement dont la frise est revêtue de peintures.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est installée dans la quatrième travée à droite. La tribune et le soubassement sont de forme rectangulaire, la première en marbre blanc et le second en marbres de différentes couleurs. La tribune est un peu plus étroite que le soubassement et s'y raccorde par des consoles renversées placées à droite et à gauche. Chacune de ses faces est limitée par des pilastres doriques. Le fût des pilastres de la face principale est orné d'un chandelier antique avec banderole, et le socle, d'un médaillon avec croix grecque. Entre ces pilastres se trouve un bas-relief représentant :

Jésus convertissant les peuples de la terre. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,52. — L. 0m,75. — Par Dantan (Antoine-Laurent).

Le Christ est de face et debout devant un siége de forme antique, vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau rejeté en arrière. Sa tête est ceinte d'une auréole. Il montre le ciel de la main droite. A sa droite sont groupés six personnages, trois hommes et trois femmes. Une des femmes est assise, la poitrine à moitié découverte, et tient sur ses genoux le cadavre d'un jeune enfant. Elle rejette la tête en arrière et porte la main droite devant ses yeux, dans l'attitude du désespoir. Ses cheveux retombent en désordre sur son dos. La deuxième femme a un genou en terre, croise les bras sur sa poitrine et attache les yeux sur le Messie. Elle est habillée d'une tunique légère; ses cheveux sont ramenés en chignon derrière la tête. La troisième femme est prosternée, drapée et voilée et porte à ses lèvres le pan du manteau divin. Les trois hommes sont debout. L'un d'eux paraît être un brigand converti à la voix du Christ, Sa poitrine est nue, et sa tête est protégée par une draperie qui retombe dans son dos. Il a la tête baissée, les bras pendants et croisés, un poignard à la main. Près de lui se tient un soldat casqué, couvert d'une cotte de mailles et portant une lance et un bouclier. En arrière se trouve un vieillard dont on ne voit que la partie supérieure du corps; il a une pèlerine à capuchon.

A gauche de Jésus est représenté un second groupe composé de sept personnages dont cinq seulement sont visibles en entier. Une femme agenouillée et drapée baise la main du Sauveur. Derrière elle est un sauvage assis sur un quartier de rocher, la poitrine nue, les cheveux tressés et ramenés en chignon sur le sommet de la tête; il tend vers le Maître ses bras chargés de chaînes et joint les mains. On remarque à sa droite un empereur et un berger. L'empereur est vêtu d'un manteau rehaussé d'une riche bordure; il a la tête couronnée de laurier, tient un sceptre

dans la main et baisse la tête. Le berger a les épaules protégées par un manteau; il a un bâton à la main; un chapeau de paille est suspendu sur son dos. On aperçoit au deuxième plan un vieillard drapé et appuyé sur un bâton.

Signé à droite : DANTAN aîné, 1844.

Les autres faces de la tribune sont unies. L'abat-voix est en bois et soutenu par deux colonnettes. On monte à la tribune par un escalier droit en marbre blanc, dont la main courante est supportée par quatre arcatures.

Frise de gauche :

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 18m,60. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Des habitants accrochent des guirlandes de fleurs aux murs et aux colonnes de la ville, tandis que d'autres vont au-devant du Christ, accompagnés de leurs enfants. Une femme soulève son enfant dans ses bras pour voir le cortége divin qui s'approche. Un homme et une femme se prosternent en apercevant le Maître. Le Christ est monté sur une ânesse suivie de son ânon; il tient une palme dans la main gauche et tend la main droite vers ceux qui viennent à sa rencontre. Derrière lui se trouvent ses apôtres portant des palmes et un groupe de prosélytes, hommes et femmes, les mains jointes ou les bras tendus en avant. Quatre danseuses forment une ronde. Puis s'avance un vieillard appuyé sur un bâton et tenant par la main un enfant qui présente une palme. D'autres personnages portant des fleurs ferment la marche. A ces derniers se mêlent deux danseuses conduisant une ronde d'enfants et un homme ayant une pioche sur l'épaule gauche et une pelle dans la main droite. On aperçoit enfin, à gauche, des hommes, des femmes et des enfants cueillant des branches de laurier.

Frise de droite :

Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 18m,60. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La Vierge est assise de profil, portant l'enfant Jésus debout sur ses genoux. Sur le dossier de son siége est accoudé saint Joseph, les mains jointes. A ses pieds est posé un grand panier ovale rempli de paille. A sa droite se trouve un ange ailé qui présente une palme de la main gauche et un vase plein d'encens de la main droite. On aperçoit derrière saint Joseph l'étable où sont un âne et une vache. Des Mages, conduits par une étoile qui brille au-dessus de leur tête, viennent apporter des présents au Messie. Deux sont déjà prosternés à ses pieds. Ils sont suivis de femmes dont les unes portent des amphores et les autres des paniers contenant des fruits et des œufs. Trois de ces dernières laissent échapper leur panier et fuient devant deux bœufs attelés à un lourd char et que leur conducteur cherche à maintenir. Sur le char sont assis un homme, une femme et un enfant tenant une palme. Suit un groupe d'hommes et de femmes avec leurs enfants. Après ce groupe s'avancent des bergers poussant des moutons devant eux. Viennent ensuite des danseuses, dont l'une s'accompagne d'un tambourin. Un joueur de flûte les suit. Le cortége est fermé par deux hommes montés sur des ânes chargés de présents.

Les cartons des peintures précédentes — celles de la tribune des orgues et celles de la nef — ont figuré au Salon de 1850 (nº 385) et à l'Exposition universelle de 1855 (nº 2624).

Les baies qui éclairent la grande nef sont séparées par des pilastres corinthiens sur lesquels s'appuie la corniche qui soutient le plafond. Ce plafond est plat et divisé, dans le sens de la largeur, par des poutres apparentes correspondant aux sept travées de la nef. Entre ces poutres sont disposées des poutrelles dont l'entre-croisement forme des compartiments rectangulaires. A chaque entre-croisement est fixée une rosace formant pendentif. Au centre de chaque compartiment est inscrit un caisson octogonal fond bleu avec arabesques dorées.

BAS COTÉS.

Les bas côtés sont recouverts, comme la nef, d'un plafond plat à compartiments; mais ces compartiments n'ont reçu aucune décoration. Les quatre baies qui les éclairent s'ouvrent entre des pilastres peints. Ces pilastres sont encadrés de listels d'or; ils sont décorés de médaillons dans leur partie supérieure, et présentent, dans leur partie inférieure, un ange debout et de face soutenant sur sa tête des tables de la loi.

Des figures symboliques assises remplissent les écoinçons.

BAS COTÉ GAUCHE.

Écoinçons de la première baie :

Sincérité et Prudence. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Ces peintures sont dans un état de détérioration tel qu'il est impossible de les décrire.

Entre la première et la deuxième baie :

Les disciples d'Emmaüs. — Peinture mu-

rale. — H. 4m. — L. 2m,10. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus est debout, à gauche de la composition, de profil et tête nue, en tunique rose et manteau bleu passé sur l'épaule gauche, un bâton de voyage à la main. Il interpelle et arrête deux de ses disciples qui se croisent en chemin avec lui. L'un des disciples, tunique blanche et manteau jaune, lui montre une ville dont on aperçoit les toits à l'horizon. L'autre, un vieillard, en tunique bleue et manteau rouge ramené sur sa tête en guise de capuchon, s'appuie sur un bâton et regarde le Christ. Au deuxième plan, à gauche, un rocher; à droite, un palmier.

Le carton de cette peinture a été exposé au Salon de 1850 sous le nº 388.

Écoinçons de la deuxième baie :

Fidélité et Amitié. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La Fidélité est vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau rouge. Un chien appuie sa tête sur ses genoux. Elle tend la main gauche à une jeune femme assise dans l'écoinçon de droite et symbolisant l'Amitié. Celle-ci porte une tunique blanche.

Entre la deuxième et la troisième baie :

Prédication de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus-Christ est assis de face, en tunique bleue et manteau rouge. Auprès de lui se tiennent quelques-uns de ses disciples. Il montre le ciel à la foule qui l'entoure. Des hommes et des femmes, les uns assis, les autres debout, écoutent sa parole avec recueillement.

Écoinçons de la troisième baie :

Miséricorde et Force.—Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Ces peintures sont très-détériorées.

Entre la troisième et la quatrième baie :

Le bon Samaritain. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Le blessé dont il est parlé dans la Parabole, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau bleu, la tête entourée d'un bandeau, est monté sur un âne et soutenu par le bon Samaritain. Celui-ci est drapé de jaune. On aperçoit au loin un homme gravissant un chemin taillé dans un rocher.

Le carton de cette peinture est inscrit sous le nº 390 au catalogue du Salon de 1850.

Écoinçon de la quatrième baie :

Mortification et Méditation. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La première tient sur ses genoux un crâne humain sur lequel elle a les yeux fixés. La seconde a la tête baissée; une couronne d'épines est déposée sur ses genoux. Toutes deux sont vêtues de blanc.

BAS COTÉ DROIT.

Écoinçon de la première baie :

Bonté et Pardon. — Peintures murales. H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La jeune femme personnifiant le Pardon tient sur ses genoux un livre sur lequel elle écrit : *Pardonnons-nous*. La seconde croise les bras sur sa poitrine. Toutes deux portent une tunique blanche et un manteau rouge.

Entre la première et la deuxième baie :

Guérison de l'aveugle de Jéricho. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus-Christ, debout et de profil, tunique rose et manteau bleu, impose la main droite à un aveugle qui tend ses bras vers lui. L'aveugle porte une courte tunique blanche; il a un bâton dans la main droite; une gourde pend à son côté. Derrière Jésus, deux de ses disciples, l'un en tunique rouge et manteau blanc, l'autre en tunique verte. A gauche de la composition, plusieurs personnages. Un homme, en manteau jaune, s'avance en écartant les bras. Un Africain, en tunique verte et manteau blanc, demeure étonné à la vue du miracle. Une jeune femme, robe rose, bras pendants, attache les yeux sur le Christ. Une deuxième femme, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, porte un enfant dans ses bras. Au deuxième plan, à gauche, un enfant monté sur un arbre; à droite, un socle assez élevé sur lequel est accroupie une figure de sphinx. Dans le lointain un palmier et des maisons.

Le carton de cette peinture a figuré au Salon de 1850 sous le nº 386.

Écoinçons de la deuxième baie :

Innocence et Candeur. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Elles sont vêtues de blanc. L'une est voilée et tient une colombe dans chaque main; l'autre

est couronnée de roses et porte un agneau sur ses genoux.

Entre la deuxième et la troisième baie :

Saint Paul à Éphèse. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

Saint Paul est debout et de face devant un temple. Il a une tunique blanche, montre le ciel de la main droite et tient un livre dans la main gauche. Au premier plan, à gauche, un homme drapé de blanc descend les marches et emporte dans ses bras une statuette d'or en lançant sur le saint un regard de colère. A droite est agenouillée une femme, robe rouge et manteau bleu, qui soutient une jeune fille assise devant elle. Cette dernière porte une robe rose et un voile de même couleur. Derrière ces femmes s'avance une jeune esclave, en courte tunique vert olive, un panier rempli de pommes dans les mains. A droite de saint Paul se trouvent plusieurs hommes qui paraissent écouter ses paroles avec la plus vive attention. Deux ont le dos tourné. L'un a une tunique jaune et un manteau rouge; l'autre a un manteau rouge. Un troisième, tunique rose, est accoudé sur une balustrade. Au deuxième plan, à gauche, une femme place sur un piédestal une corbeille de fleurs, tandis qu'un homme se dispose à à lui en donner une seconde. Deux hommes, debout à gauche de l'apôtre, discutent ensemble. Au fond, se dressent les colonnes du temple entre lesquelles on aperçoit une statue représentant l'Abondance. Sur les marches sont jetées des roses, une couronne de chêne et une branche de laurier.

Le carton de cette toile a été exposé au Salon de 1850 (nº 387).

Écoinçons de la troisième baie :

Sagesse et Pitié. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

La Sagesse est représentée en tunique blanche et manteau bleu, et la Pitié en tunique blanche. Toutes deux ont un livre sur les genoux.

Entre la troisième et la quatrième baie :

La Résurrection de Lazare. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ est debout, à droite, et de profil, en tunique rose et manteau bleu; il lève les bras, et devant lui se dresse Lazare, enveloppé dans un linceul blanc et sortant de son tombeau. Un homme, tunique rouge pâle, soulève, au moyen d'une barre de fer, la pierre qui recouvre le tombeau, et semble effrayé à la vue du miracle. A gauche de la composition est agenouillée une jeune femme, les cheveux flottants, les mains jointes, en robe vert pâle et manteau rose. Une lampe placée sur un socle, à la tête du tombeau, jette une flamme brillante. A droite est également agenouillée, les mains jointes, une femme, en robe marron, manteau vert et guimpe blanche. Derrière le Christ, et à sa droite, des flammes drapées et voilées, les unes debout, les autres à genoux. Dans le fond, des hommes et des femmes fuient épouvantés.

Le carton de cette peinture a figuré au Salon de 1850 (nº 889).

Courage et Patience. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

La Patience est vêtue d'une légère tunique blanche; elle est couronnée d'épines, lève les yeux vers le ciel et croise sur ses genoux ses bras auxquels est rivée une chaîne; elle a un livre sous la main. La jeune femme qui personnifie le Courage porte une tunique blanche et un manteau vert; sa tête est couronnée de laurier; elle tient une palme dans la main droite.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Cette chapelle est construite dans le prolongement du bas côté de gauche. Elle comprend deux parties. L'une est de forme rectangulaire et couverte d'une voûte d'arête. L'autre affecte la forme d'un hémicycle; elle est surmontée d'une voûte en cul-de-four. La première partie est limitée du côté de la nef par deux pilastres accouplés, d'ordre dorique, dont les bases reposent sur un soubassement assez élevé, et dont les chapiteaux reçoivent la retombée d'arcs doubleaux.

A gauche :

Ecce Homo. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,82. — Attribué à Annibal Carrache.

Le Christ est représenté de trois quarts, une draperie blanche autour des reins. Un homme placé à sa droite lui lie les mains derrière le dos, tandis qu'un autre lui tient le bras gauche. Le premier de ces hommes est vêtu de rouge, le second est cuirassé et porte un lambeau d'étoffe autour de la tête.

Cette toile a été donnée à l'église, en 1869, par M. et madame Van Hymbeeck.

L'autel se trouve dans la deuxième partie. Il est en marbre blanc. Le devant est divisé en trois panneaux et limité par des pilastres doriques. Le tabernacle est de forme rectan-

gulaire; sa porte est décorée d'un calice, au-dessus duquel est une hostie.

La partie en hémicycle comporte sept panneaux imitant le marbre. Dans la frise court une grecque. La demi-coupole est peinte en bleu.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est construite sur le même plan que la précédente et a reçu la même décoration.

Dans le mur de droite de la première partie est scellée une plaque commémorative en pierre de l'Échaillon dont la partie supérieure présente un médaillon en marbre blanc :

M. Cambier, ancien curé de la paroisse. —Médaillon.—Marbre.—Diam. 0m,38. —Par M. Lefèvre (Camille).

Il est de profil et porte une calotte.

Sous le médaillon est gravée l'inscription suivante :

IN MEMORIAM
GUILIELMI ALEXANDRI CAMBIER
QUI
AB ANNO 1862 AD ANNUM 1882
HUIC ECCLESIÆ PROFUIT
ET
HUJUS ANNI 1882 DIE 27A AUGUSTI
QUINQUE ET SEXAGINTA ANNOS NATUS
OBIIT

La première partie des chapelles du Sacré-Cœur et de la Vierge s'ouvre sur des passages étroits par lesquels on accède aux sacristies et qui les séparent du chœur. Ces passages communiquent avec la nef par une baie plein cintre.

CHŒUR.

Le chœur se compose de trois parties. La première partie est de forme rectangulaire; elle possède, à ses quatre angles, des pilastres doriques et correspond à la première partie des chapelles précédemment décrites. Son sol est élevé d'une marche au-dessus de celui de la nef, dont elle est séparée par une grille en fonte. A droite et à gauche sont disposées des stalles dont l'enceinte se compose de sept panneaux moulurés. Deux de ces panneaux sont en retour. Le dossier présente huit pilastres doriques supportant une frise et une corniche au-dessus de laquelle règne une crête formée de feuilles de trèfle et interrompue par des palmettes, à l'aplomb de chaque pilastre, et par deux consoles renversées soutenant une croix dans l'axe de chaque panneau. Les pilastres servent d'encadrement à une glace sans tain. Les accotoirs sont ornés de rinceaux. Ces stalles sont placées sous un grand arc plein cintre qui se développe entre les pilastres d'angle de cette partie du chœur et s'ouvre sur les passages précités.

Sur les pilastres repose un entablement établi à la hauteur de celui de la nef.

Frise de l'entablement de gauche :

La Cène. — Peinture murale.— H. 0m,80. — L. 3m,35. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ est assis de face, au milieu de ses disciples groupés autour d'une table. Il vient de rompre le pain. Saint Jean s'appuie sur son épaule gauche. Judas se soulève, un sac d'écus dans la main gauche. Deux autres apôtres causent ensemble. On aperçoit la tête d'un chien couché sous la table, au pied de laquelle sont posés deux vases.

Frise de l'entablement de droite :

Le Christ et les enfants. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 3m,35. — Par Brémond (Jean-François).

Jésus est assis, de face, sur un siége de forme antique. Il tient un enfant sur ses genoux de la main droite et bénit de la main gauche d'autres enfants que viennent lui présenter leurs parents. L'un de ces enfants est accoudé sur son genou gauche.

Le carton de ces peintures a figuré au Salon de 1850 sous le n° 385, et à l'Exposition de 1855 sous le n° 2624.

Au-dessus des passages mentionnés plus haut et des chapelles de la Vierge et du Sacré-Cœur sont établies des tribunes qui donnent sur la nef par une baie plein cintre et sur le chœur par un arc de même forme.

Le plafond qui recouvre la première partie du chœur est plat et divisé en six caissons avec arabesques dorées sur fond d'azur.

Les deux autres parties du chœur constituent le sanctuaire proprement dit.

SANCTUAIRE.

La deuxième partie du chœur, la plus étroite des trois, est élevée de trois marches et limitée sur ses côtés par des pilastres sur lesquels s'appuient les retombées des deux arcs doubleaux d'une voûte en berceau. Elle communique avec la partie précédente par un grand arc triomphal.

De nombreuses peintures décorent cette partie du chœur qui forme l'entrée du sanctuaire. Les écoinçons, les parois latérales et la voûte comportent sept compositions peintes sur la muraille.

Cette décoration est indépendante de celle de l'abside, ou troisième partie du chœur.

Le premier sujet, placé dans l'écoinçon de gauche, représente :

Isaïe. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Le prophète, en tunique vert pâle et manteau rouge, tient sur ses genoux des tables sur lesquelles il écrit. En face de lui se trouvé un ange ailé, en tunique rose, portant un glaive dans la main droite et une torche allumée dans la main gauche.

Non signé.

Dans l'écoinçon de droite :

Jérémie.—Peinture murale.—H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Il écarte le bras et lève la main au ciel. Sa tunique est blanche et son manteau rouge. Un ange allé, vêtu d'un tunique verte et d'un manteau rouge, tient une palme et lui présente une coupe.

Non signé.

Le soubassement des parois latérales est en marbre.

Au-dessus, à gauche :

Le martyre de saint Christophe.— Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Le saint est représenté à demi agenouillé, de face, les bras écartés et pendants, la tête nue, les yeux tournés vers le ciel. Il a une tunique blanche et un manteau rose dont les pans sont ramenés sur son genou gauche. Un bourreau, à moitié couvert d'une draperie marron, se tient à sa droite et s'apprête à le frapper de sa hache, sur l'ordre que lui en donne un personnage drapé de rouge debout à sa gauche. Près de ce dernier, se trouve un second personnage drapé de blanc. Au deuxième plan, un licteur. Au fond, des soldats.

Non signé.

A droite :

Le martyre de saint Jacques. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Saint Jacques est debout, en tunique blanche et manteau bleu, les yeux levés vers le ciel. Il serre la main d'un homme vêtu d'une tunique rouge pâle qui baisse la tête dans l'attitude de la douleur. Le bourreau, la poitrine nue, une draperie blanche autour des reins, s'avance vers lui, le regard menaçant. A gauche du sujet se trouve une femme qui lève les bras en l'air et semble vouloir crier à la vue des préparatifs du martyre. Une jeune fille, robe verte, lui met la main sur la bouche. Au deuxième plan, des soldats, les uns à pied, les autres à cheval. Au fond, un mur.

Signé à gauche : JEAN BRÉMOND.

La voûte présente trois caissons octogonaux.

Dans le caisson de gauche.

Un Ange ailé tenant un phylactère. — Peinture murale. — Diam. 0m,90. — — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Il est de face, en tunique blanche rehaussée d'une bordure d'or et manteau vert.

Non signé.

Caisson central :

Le Père Éternel.—Peinture murale. — Diam. 0m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Il est de face et tient un phylactère déployé. Derrière sa tête est représenté un triangle.

Non signé.

Un Ange ailé tenant un phylactère. — Peinture murale. — Diam. 0m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

De face, tunique blanche et manteau bleu.

Non signé.

Ces trois figures sont représentées à mi-corps et se détachent sur un fond d'or.

Chaque pilastre est orné d'une croix au-dessus de laquelle se trouve une rosace renfermant :

Le Monogramme du Christ.

Le monogramme du Christ est en caractères grecs.

Les arcs doubleaux de la voûte sont à caissons, fond bleu sur lequel se détachent des arabesques dorées.

La troisième partie du chœur est construite sur plan demi-circulaire et voûtée en cul-de-four. Les sept baies plein cintre qui l'éclairent sont séparées par des pilastres cannelés d'ordre corinthien dont les bases reposent sur un soubassement très-élevé en marbres de différentes couleurs. La corniche qui surmonte le soubassement est décorée d'oves.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est placé dans le fond. Il est en marbre blanc.

Le devant offre trois panneaux encadrés de pilastres cannelés d'ordre dorique. Le panneau

central est entouré de feuilles de vigne et de grappes de raisin ; au milieu se détache l'agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Les autres panneaux présentent chacun deux croix entre lesquelles se trouve le monogramme du Christ.

Le tabernacle est de forme rectangulaire ; sa porte est décorée d'un bas-relief représentant :

Le Bon Pasteur.

La demi-coupole est décorée de figures symboliques sur fond d'or.

La Justice.—Peinture murale.—H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

Elle est de face, en robe rouge et manteau bleu, tient des balances dans la main gauche et appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas. A sa droite se trouve un petit génie ailé, de face, draperie verte autour des reins, qui présente un cartouche sur lequel on lit :

JUS SUUM CUIQUE TRIBUENS

Non signé.

La Tempérance. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

De face, robe bleu pâle et manteau rouge, une amphore renversée sous le bras gauche et un mors dans la main droite. A ses pieds est déposé une seconde amphore.

Non signé.

L'Espérance. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François),

La jeune femme qui personnifie l'Espérance est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau gris retenu par une agrafe; elle écarte les bras et lève les yeux vers le ciel. A ses pieds est une ancre.

Non signé.

La Foi. — Peinture murale. — H. 1m,50. L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François)

Elle est de trois quarts, voilée, tient un calice au-dessus duquel apparaît une hostie et lève les yeux vers le ciel. Sa robe est bleue, son manteau et son voile sont blancs.

Non signé.

La Charité. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

Elle porte un enfant dans le bras gauche et baisse les yeux sur un second enfant qu'elle enveloppe dans les plis de son manteau. Sa robe est blanche et son manteau rouge. Le premier enfant est nu, le second a une petite tunique blanche.

Non signé.

La Prudence. — Peinture murale. — H. 1m,50. — 0. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

La Prudence est vêtue d'une robe rouge et couverte d'nn manteau bleu sous lequel elle dissimule ses mains jointes.

Non signé.

La Force.—Peinture murale.—H. Lm,50. L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

La Force est représentée de face, une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche. Sa robe est verte et son manteau rouge. A ses pieds se trouve un fût de colonne brisée.

Non signé.

La tête de ces figures symboliques est entourée d'une auréole.

Les cartons des peintures exécutées par Brémond figurent parmi les objets d'art dont se compose la collection formée par la Ville de Paris.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Elle est reliée à l'église par un couloir ajouré de quatre baies plein cintre. Son entrée principale donne sur la rue de Joinville; elle est précédée d'un perron à deux rampes composé de quatorze marches. Cette construction est de forme rectangulaire; elle ne présente intérieurement aucune décoration. Ses murs extérieurs sont divisés, à droite et à gauche, en trois travées limitées par des pilastres doriques. Chaque travée est percée de deux baies plein cintre.

SACRISTIE.

Nous ne trouvons à signaler dans la sacristie que le portrait du dernier curé de Saint-Jacques-Saint-Christophe.

M. Cambier, curé de la paroisse de 1862 *à* 1882. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,49. — Par Mlle Houssay (Joséphine).

Signé dans l'angle supérieur de la toile, à droite : Jne Houssay.

VITRAUX.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Le Sacré-Cœur. — H. 2m,65. — L. 1m,30.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La Vierge et saint Jean. — H. 2m,65. — L. 1m,30.

SANCTUAIRE.

Saint Marc. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Saint Jean. — H. 2m,65. — L. 0m,52.
Un Ange thuriféraire. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Jésus-Christ. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Un Ange thuriféraire. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Saint Matthieu. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Saint Luc. — H. 2m,65. — L. 1m,30.

Le vitrail représentant Jésus-Christ occupe la fenêtre centrale.

Tous ces vitraux sont modernes. Nous n'avons pu retrouver le nom de leurs auteurs.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er novembre 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-FERDINAND DES TERNES

EGLISE

DE

SAINT-FERDINAND DES TERNES

HISTOIRE. — *Cette église est érigée à l'angle formé par la rencontre des rues Saint-Ferdinand et d'Armaillé. Le plan en a été fourni par* LEQUEUX. *Le terrain qu'elle occupe dépendait d'une propriété ayant appartenu à M. d'Armaillé et dont l'ancienne commune de Neuilly avait fait l'acquisition, par contrat des* 20 *et* 25 *juin* 1842, *passé devant M*e *Ancelle, notaire. L'édifice primitif a été agrandi de plus du double par la construction du chœur, des bas côtés du chœur et des chapelles absidales, sous lesquels a été installée une crypte destinée spécialement aux catéchismes. Ces travaux d'agrandissement ont été exécutés, en* 1877, *aux frais de la fabrique, par* MM. VAUDREMER *et* BRAY, *architectes.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La grande nef est accusée extérieurement par un mur pignon, coupé dans son axe par un porche rectangulaire servant de soubassement à une tour élevée de deux étages. Le porche et le premier étage de la tour sont engagés dans ce mur. La façade principale du porche est encadrée de pilastres cannelés, d'ordre composite, et percée d'une grande baie plein cintre à laquelle on accède par un perron de cinq marches. Le chambranle de cette baie est orné d'épis de blé et de ceps de vigne dont les pieds sortent de deux vases sculptés, à droite et à gauche, dans la partie inférieure des piédroits. La clef comporte un médaillon contenant le monogramme du Christ en lettres grecques; des rosaces occupent les écoinçons. Sur les pilastres repose un entablement qui limite le rez-de-chaussée. Le premier étage de la tour est divisé par des pilastres très-étroits. Chacune des faces du deuxième étage est ajourée de trois baies plein cintre flanquées de pilastres doriques. Au-dessus règne une corniche à modillons supportant un toit construit sur base rectangulaire et terminé sur plan octogonal. La tour est couronnée par un petit campanile en bois recouvert d'un dôme.

Chacune des façades correspondant extérieurement à la grande nef et aux bas côtés est encadrée de pilastres et divisée en deux parties par une corniche dont les lignes se raccordent à celles de la corniche de l'entablement du rez-de-chaussée de la tour. Les façades des collatéraux sont en retrait de la partie centrale et percées d'une baie plein cintre.

FAÇADES LATÉRALES.

Ces façades sont en partie enclavées dans des constructions particulières. Celles des bas côtés, comme celles de la grande nef, possèdent chacune quatre baies plein cintre avec chambranle mouluré. Toutes deux sont surmontées d'une corniche à modillons.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une grande nef flanquée de bas côtés, de transepts, d'un chœur rectangulaire et d'une triple abside, dont la partie centrale sert de chapelle de la Vierge, tandis que les deux autres latérales, qui sont la continuation des bas côtés, forment deux chapelles dédiées, celle de gauche à saint Joseph, et celle de droite à sainte Geneviève.

NEF.

La nef, composée de sept travées séparées

par des piliers rectangulaires, s'ouvre sur les collatéraux par des arcs en plein cintre dont les retombées reposent sur des pilastres doriques engagés dans lesdits piliers. Les murs de la nef sont recouverts d'un ton jaune de Naples très-clair avec filets bleus indiquant les assises des pierres. Au-dessus des arcades, se développe une frise peinte ornée de rinceaux formés de feuilles d'acanthe et de ceps de vigne. Entre cette frise et les baies qui éclairent la nef, existent des médaillons renfermant des figures de saints dont les noms sont inscrits dans des cartouches peints dans la frise, au-dessous des médaillons.

De chaque côté de la porte principale de l'édifice, au-dessus des portes latérales de forme rectangulaire, se trouve une inscription commémorative en lettres d'or. L'inscription de droite est gravée sur une plaque de marbre noir; elle est ainsi conçue :

SON ÉMINENCE LE CARDINAL GUIBERT
ARCHEVÊQUE DE PARIS
A BÉNI ET INAUGURÉ SOLENNELLEMENT
LE 7 NOVEMBRE 1878
LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE CETTE ÉGLISE
—
M. L'ABBÉ JOIRON ÉTANT CURÉ
—
LE CONSEIL DE FABRIQUE PRÉSENT :
M. HAINCQUE DE SAINT-SENOCH, PRÉSIDENT
M. ROHLFS DE SUSSEX, TRÉSORIER
M. ADRIEN LORET, SECRÉTAIRE
—
MEMBRES DU CONSEIL :

MM.	MM.
BOURDIN	LEFEBVRE
SIROIN	COUSIN
DHÉRE.	BRUNET.

CET AGRANDISSEMENT, EXÉCUTÉ SOUS LA DIRECTION
DE
MM. VAUDREMER ET LÉON BRAY, ARCHITECTES,
A ÉTÉ FAIT UNIQUEMENT
AVEC LES RESSOURCES DE LA FABRIQUE
ET LES DONS GÉNÉREUX DES FIDÈLES.

L'inscription de gauche se détache sur un fond noir imitant le marbre :

A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
DE MM. LES CURÉS DE
SAINT-FERDINAND DES TERNES
—
HYACINTHE-CASIMIR DE GONET
FONDATEUR DE CETTE PAROISSE
INSTALLÉ LE 24 MARS 1847
DÉCÉDÉ LE 3 DÉCEMBRE 1857
—
CLAUDE-ADRIEN DÉPILLE
INSTALLÉ LE 30 DÉCEMBRE 1857
DÉCÉDÉ LE 19 AVRIL 1864.

ORGUES

Les orgues occupent la première travée de la nef; elles comportent une boiserie d'un dessin fort simple.

Le mur intérieur de la façade, qui forme le fond de la tribune des orgues, est divisé en trois travées par des arcs plein cintre. La travée centrale est occupée par le grand buffet. Chacune des autres travées est décorée d'un médaillon renfermant, celui de gauche :

David. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Le Roi est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge; sa tête est couronnée; il joue de la harpe.

Celui de droite :

Sainte Cécile. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

La sainte est représentée drapée de blanc, les yeux élevés vers le ciel et jouant d'un orgue portatif.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est placée à droite, dans le quatrième entre-colonnement; elle est en chêne et affecte la forme rectangulaire. La tribune est beaucoup moins large que le soubassement et s'y raccorde par des panneaux pleins qui suivent le rampant d'un escalier double. Le soubassement présente trois panneaux séparés par des pilastres cannelés d'ordre dorique. Ces pilastres sont décorés d'une croix grecque; ils supportent une corniche à denticules. La tribune porte, au centre, une croix grecque sculptée dans un médaillon; elle est couronnée d'une frise ornée d'entrelacs. L'abat-voix est de forme demi-circulaire et soutenu par deux grandes consoles qui viennent s'appuyer sur des pilastres doriques; la corniche dont elle est surmontée est décorée d'une crête formée de palmettes.

Les médaillons placés au-dessus de la frise de la nef représentent :

Mur de gauche.

Première travée :

Saint Simon. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Il est de trois quarts et s'appuie sur une scie.

Deuxième travée :

Saint Matthieu. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Il est de face, montre le ciel de la main droite et tient un livre sous le bras gauche.

Troisième travée :

Saint Jacques le Mineur. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Les yeux baissés, mains jointes, un bâton de voyage dans le bras droit.

Quatrième travée :

Cette travée n'a pas reçu de peinture. Elle est occupée par :

Le Christ en croix. — Statue plâtre.

Cinquième travée :

Saint Thomas. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

L'apôtre est représenté les yeux en l'air, la main droite levée vers le ciel, une lance dans la main gauche.

Sixième travée :

Saint André. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

De face, les bras croisés sur sa poitrine. Derrière lui, la croix, instrument de son supplice.

Septième travée :

Saint Pierre. — Toile marouflée. — — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le prince des apôtres est de face, montre le ciel de la main droite et tient des clefs dans la main gauche.

Mur de droite.

Première travée :

Saint Thadée. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le saint est de face; il porte une hache dans la main gauche, et relève les plis de son manteau de la main droite.

Deuxième travée.

Saint Barthélemy. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

L'apôtre est de face; il a un couteau dans la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

Troisième travée :

Saint Philippe. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Il est de trois quarts, la main droite sur son cœur, une croix dans la main gauche. Son manteau est ramené sur sa tête en guise de capuchon.

Quatrième travée :

Le Bon Pasteur. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le Christ a un bâton de voyage dans la main droite et porte sur son épaule gauche une brebis vers laquelle il penche la tête.

Cinquième travée :

Saint Jean. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le fils de Zébédée est de face; il présente de la main gauche un calice d'où s'échappe le serpent symbolique, et bénit de la main droite.

Sixième travée :

Saint Jacques le Majeur. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Il est de face, la main droite sur son cœur, un bâton de voyage sous le bras.

Septième travée :

Saint Paul. — Toile marouflée. — Diam. — 0m,92. — Par M. Baranton (François).

L'apôtre est de face; il appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas et tient dans la main gauche un manuscrit déroulé.

Tous ces personnages sont représentés à mi-corps, drapés de blanc et la tête ceinte d'une auréole.

Le plafond qui recouvre la nef est plat et divisé par des poutres apparentes supportées, à leurs extrémités, par des corbeaux en pierre. Entre chaque poutre sont disposés des caissons fond bleu portant au centre une croix et le monogramme de saint Ferdinand.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts d'un plafond semblable à celui de la nef. Chaque caisson présente une croix d'or se détachant sur fond d'azur.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée :

Jésus et la Femme adultère. — Toile cintrée. — H. 4 mètres. — L. 2m,80. — Par QUINSAC (CHARLES).

Jésus est représenté à gauche de la composition, de profil, la tête surmontée d'une auréole, les pieds nus, en tunique rouge et manteau bleu. Il s'avance en tendant les bras vers une jeune femme. Celle-ci est agenouillée de profil, en robe jaune et manteau vert; elle pose la main gauche sur son cœur et lève la main droite vers le Christ, dont elle semble implorer le pardon. Au deuxième plan, à droite, s'élèvent deux arbres dont on ne voit que la partie inférieure. Au fond, se déroule la campagne et apparaissent les toits d'une ville.

Signé à droite : CH. QUINSAC 1845.

Deuxième travée :

Le Christ au tombeau. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,15. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Christ, à demi couvert d'un linceul, est soutenu sous les bras par un homme en manteau marron et turban rouge et blanc. La Vierge, de profil, en robe rouge et manteau bleu, contemple avec douleur son divin Fils, dont elle soulève le bras gauche de la main droite. Au deuxième plan, deux femmes, qu'on aperçoit à peine.

Troisième travée :

La Conception immaculée de la Vierge. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,25. — D'après MURILLO.

Copie réduite, par un Inconnu, du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 539. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée :

La Descente de croix. — Toile. — H. 3m,15. — L. 2m,15. — Copie d'après JOUVENET (JEAN). — Par madame MORLET, 1848.

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 301. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édition de 1885).

Deuxième travée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — — 2m,50. — L. 1m,45. — Par M. GUET.

La Vierge est debout sous une arcature trilobée, en robe rouge et manteau bleu rehaussé d'une bordure d'or. Au-dessus de sa tête brille une auréole. Elle porte sur ses genoux l'Enfant Jésus et lui présente une fleur de lys.

Signé à gauche : ED. GUET, 1865.

Troisième travée :

Saint Louis de Gonzague. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,75. — Par mademoiselle LINET (ELÉONORE).

Le prélat est de profil, en soutane rouge et mosette d'hermine. Il serre dans les mains un crucifix, sur lequel il a les yeux attachés.

Signé à gauche : ÉLÉONORE LINET, 1843.

Quatrième travée :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est vêtue d'une tunique rose serrée à la taille par une ceinture verte et jaune, et couverte d'un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche. Sa tête est nue ; ses yeux sont tournés vers le ciel. Elle joue du violoncelle.

TRANSEPTS.

Les transepts s'ouvrent sur les bas côtés par une arcade plein cintre flanquée de deux portes rectangulaires. Ils sont surmontés d'un plafond plat et reçoivent le jour par trois baies pratiquées, l'une dans le mur de droite, l'autre dans le mur de gauche, et la troisième dans le plafond. Les deux premières baies sont plein cintre, la dernière est rectangulaire. Le transept de gauche renferme la chapelle du Sacré-Cœur, et celui de droite, la chapelle de saint Vincent de Paul.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Les murs et le plafond sont ornés d'arabesques se détachant sur un fond bleu. L'autel est adossé contre le mur du fond.

A gauche de l'autel :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile marouflée. — H. 2m,55. — L. 2m,55. — Par M. J. LORAIN. — 1872.

Le Christ, dont le corps est en partie couvert d'une draperie blanche ramenée sur l'épaule droite, fait voir à saint Thomas la plaie qui déchire sa main gauche et lui montre le ciel de la main droite. Saint Thomas est à demi agenouillé devant lui, en tunique bleue et manteau marron. A droite du sujet, un personnage, tunique rose, manteau vert et mains jointes, attache sur le Christ un regard étonné. Au fond règne un soubassement; au-dessus s'ouvrent deux fenêtres plein cintre par lesquelles on aperçoit la campagne.

Signé à gauche : J. LORAIN.

A droite de l'autel :

Stabat Mater. — Toile marouflée. — H. 2m,55.— L. 2m,55. —Par M. J. Lorain. — 1872

Le Christ est en croix. Un soldat, cuirassé, casqué, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, lui perce le flanc de sa lance. A droite se tient la Vierge, en robe bleue et manteau marron, les bras pendants, la tête inclinée à gauche, les yeux rougis par les larmes et levés vers le ciel. Au fond, la campagne.

Signé à gauche : J. Lorain.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Elle comporte une décoration polychrome et présente des panneaux limités par des pilastres peints. L'autel est en pierre. Le devant est flanqué de deux colonnettes engagées entre lesquelles existent trois petites arcades plein cintre avec colonnettes.

CHOEUR.

Cette partie de l'édifice est construite sur plan carré; elle est élevée de six marches au-dessus du niveau de la nef et éclairée par des baies géminées pratiquées dans sa partie supérieure, au centre des murs de droite et de gauche et du mur du fond. Le chœur correspond avec la nef par un arc triomphal et avec les bas côtés par des arcs plein cintre. Les retombées de l'arc triomphal reposent sur un entablement supporté par des colonnes composites, dont le fût est revêtu de stuc. Ces colonnes se dressent sur un haut soubassement. Les archivoltes de l'arc triomphal et celles des arcs sont décorées d'arabesques, et leur intrados de rinceaux interrompus par des médaillons contenant des têtes d'anges ou le monogramme du Christ. Chacun des écoinçons de revers de l'arc triomphal est occupé par une figure représentant :

Un ange ailé. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,50. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Il est de face et drapé de blanc, a les bras croisés sur la poitrine, la tête ceinte d'une auréole, et tient une branche de laurier dans la main droite

Le maître-autel est installé au fond du chœur. Il est en pierre peinte en blanc. Le devant présente trois petites arcades plein cintre, soutenues par des pilastres cannelés; sur le fond se détache un tombeau doré dont l'un des côtés porte un médaillon avec le monogramme du Christ.

Le chœur est recouvert d'un plafond plat avec poutrelles peintes dont l'entre-croisement donne naissance à des caissons de formes diverses. Un semis d'étoiles d'or sur fond d'azur décore chacun de ces caissons.

Mur de gauche :

Écoinçon de gauche :

Saint Marc. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Le prophète est assis, le corps de profil, la tête de face, le coude droit posé sur une espèce de socle, le menton appuyé sur sa main dans l'attitude de la méditation, la main gauche placée sur un livre. Sa tunique est blanche et son manteau bleu. A ses pieds est couché de profil un lion ailé.

Écoinçon de droite :

Saint Jean. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Il est assis, de face, sur un quartier de rocher et montre le ciel de la main gauche. Sa tunique est blanche et son manteau rose. A ses pieds se trouve un aigle.

Au-dessus règne une large frise semblable à celle de la nef. Cette frise, qui se prolonge sur les deux autres faces du chœur, porte au centre un cartouche accompagné de branches de laurier; elle est interrompue par deux médaillons contenant des figures allégoriques.

Médaillon de gauche :

La Justice. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle est assise, de face, la tête couronnée de lauriers, tient un cartouche de la main droite et une branche de laurier de la main gauche.

Médaillon de droite :

La Force. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle est représentée de trois quarts, la tête couverte d'une peau de lion, le bras droit appuyé sur un socle, une branche de chêne à la main.

Au-dessus, à gauche de la baie :

Jérémie. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,50. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

De face et vêtu d'un manteau violet ramené sur sa tête en guise de capuchon, il lève les bras en l'air, tient un manuscrit roulé dans la main gauche et tourne les yeux vers le ciel.

Dans le tympan de la baie :

Un Ange ailé. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,50. — L. 1 m. — Par M. Baranton (François).

Il est représenté à mi-corps, porté sur des nuages, de face, en tunique blanche, la tête surmontée d'une auréole, les bras croisés sur la poitrine, une couronne de laurier dans chaque main.

A droite de la baie :

Isaïe. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. Baranton (François).

Le prophète est assis, de profil, en tunique blanche et manteau rose; il présente une branche de lys de la main gauche et porte dans la main droite un médaillon contenant une figure de la Vierge, de face et drapée de bleu.

Mur du fond.

Écoinçon de gauche :

Saint Augustin. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 m. Par M. Baranton (François).

Il est de face, en tunique blanche et dalmatique rouge doublée de vert, étole blanche, tient un livre dans la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

L'artiste a représenté saint Augustin sous les traits de M. l'abbé Joiron, ancien curé de la paroisse, décédé en 1886.

Écoinçon de droite :

Saint Léon. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Le saint est de face en soutane blanche, dalmatique jaune doublée de rose et étole blanche. Il lève les yeux vers le ciel. Ses bras sont écartés et ses mains jointes.

La frise du fond présente trois médaillons séparés par un ange ailé, à demi agenouillé, vêtu de blanc et déroulant un phylactère.

Médaillon de gauche :

La Foi. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle est de face, drapée et voilée de blanc, et présente un calice au-dessus duquel se détache une hostie.

Médaillon central :

La Charité. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

La jeune femme qui personnifie la Charité est assise, vêtue de blanc, et tient deux petits enfants sur ses genoux.

L'Espérance. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle presse une croix contre sa poitrine et lève les yeux vers le ciel. Sa tunique est blanche et son manteau vert. Ses cheveux sont dénoués et flottent sur ses épaules.

A gauche de la baie :

Saint Basile. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. Baranton (François).

Saint Basile est assis, de trois quarts; il porte une tunique blanche, un manteau rose doublé de vert et une étole blanche, et tient un livre sur ses genoux. A ses pieds sont déposés des parchemins roulés.

A droite de la baie :

Saint Chrysostome. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. Baranton (François).

Il est représenté la tête baissée, la main droite levée vers le ciel, un livre dans la main gauche, en tunique blanche, manteau jaune doublé de rose et étole blanche.

Mur de droite :

Écoinçon de gauche :

Saint Matthieu. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Le prophète est assis, de profil, un livre sur les genoux. Sa tunique est bleu pâle et son manteau rose. Devant lui se trouve un ange debout qui lui présente un livre.

Écoinçon de droite :

Saint Luc. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Assis, de profil, en tunique blanche et manteau rose, il lit dans un livre ouvert sur ses genoux. A ses pieds est couché un bœuf ailé.

La frise, en cet endroit, affecte la même décoration que celle du mur de gauche.

Médaillon de gauche :

La Tempérance. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Assise, de profil et vêtue de blanc, elle tient une colombe sur ses genoux et présente un mors de la main gauche.

Médaillon de droite :

La Prudence. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle est assise, drapée de blanc, lève les yeux vers le ciel et saisit une lampe de forme antique déposée sur un socle. A sa droite se déroule un petit serpent.

A gauche de la baie :

Ézéchiel. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. Baranton (François).

Le prophète est assis, de face, sur un petit tertre ; sa tunique est rose et son manteau bleu. Il a les bras écartés, les mains ouvertes. A ses pieds, un crâne humain et des os.

A droite de la baie :

Daniel. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. Baranton (François).

Il est assis, de face, en tunique blanche et manteau bleu doublé de jaune, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le ciel. A ses pieds sont couchés trois lions.

Les figures qui occupent les écoinçons des arcs sont encadrées de branches de laurier ; celles qui se trouvent au-dessus de la frise, de chaque côté des baies, sont flanquées de rinceaux terminés par un petit médaillon au centre duquel est agenouillé un ange ailé sur fond d'azur.

BAS COTÉS DU CHOEUR

Ces bas côtés sont précédés de six marches établies sur le prolongement de celles du chœur. A l'extrémité du bas côté de gauche s'ouvre une porte donnant accès au vestibule de la sacristie des messes, et à l'extrémité du bas côté de droite est pratiquée une porte qui s'ouvre sur un perron intérieur aboutissant à la sacristie des mariages.

BAS COTÉ DE GAUCHE

Au-dessus de la porte :

La Mort de saint Joseph. — Toile marouflée. — H. 3m,25. — L. 2m,50. — Par Lorain (J.), 1872.

Saint Joseph est étendu sur un lit, les bras croisés ; il est vêtu d'une tunique violette et recouvert d'un drap blanc. Le Christ, tunique rose et manteau bleu, lui ferme les yeux. La Vierge est agenouillée à ses pieds, les mains jointes ; sa robe est d'étoffe foncée, son manteau est marron et ramené sur sa tête en guise de voile. A la tête du lit se dresse une colonnette sur laquelle est posée une lampe fumante. Deux anges ailés planent dans le haut de la composition. Ils apportent des fleurs de lys et des couronnes. Au fond, un mur percé, à gauche, d'une baie plein cintre par laquelle pénètrent des rayons de lumière qui viennent éclairer le visage de saint Joseph.

Signé à gauche : J. Lorain.

BAS COTÉ DE DROITE

Au-dessus de la porte :

La Présentation au Temple. — Toile marouflée. — H. 3m,25. — L. 2m,50. — Par Lorain (J.). — 1872.

Le grand prêtre, debout sur les marches du Temple, tend les bras vers la Vierge que vient lui présenter sa mère. Il a une tunique blanche, une espèce de surplis vert brodé d'or, une ceinture jaune et rouge et un manteau rose. La Vierge porte une robe bleue et un manteau blanc ; elle s'avance, les mains jointes. Sainte Anne a une robe jaune, un manteau violet et un voile blanc.

Signé à gauche : J. Lorain.

CHAPELLES ABSIDALES

La décoration de ces chapelles ne mérite aucune mention.

VITRAUX.

TRANSEPT DE GAUCHE

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Mur de gauche :

Jésus et les Enfants. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1 mètre. — Par M. Gesta (de Toulouse). — 1879.

Mur de droite :

La Multiplication des pains. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1 mètre. — Par M. Gesta. (de Toulouse). — 1879.

Voûte :

Jésus et sainte Chantal. — Vitrail. — H. 2 mètres. — L. 2 mètres. — Par M. Gesta (de Toulouse). — 1879.

CHOEUR.

Mur du fond :

Saint Ferdinand. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Saint Vincent de Paul. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

BAS COTÉS DU CHOEUR

BAS COTÉ DE GAUCHE

La Vierge. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Ce vitrail a été donné à l'église par M. le baron Servatius.

Saint Joseph. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

BAS COTÉ DE DROITE.

Saint Michel. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Saint François de Sales. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Ces deux vitraux ont été offerts par un paroissien.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 27 *juillet* 1886.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINTE-MARIE DES BATIGNOLLES

ÉGLISE

DE

SAINTE-MARIE DES BATIGNOLLES

Histoire. — *Cet édifice a été construit de* 1829 *à* 1835. *Il ne se composait primitivement que de la partie occupée aujourd'hui par le chœur, et n'était alors qu'une simple chapelle annexe de la paroisse de Clichy. La consécration en a été faite, le* 4 *octobre* 1829, *par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et comme, en exécutant les fouilles nécessaires à sa construction, on avait découvert une statuette en bronze de la Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, on le plaça sous l'invocation de sainte Marie. Mais la population des Batignolles s'accrut rapidement, et la chapelle devint trop petite. C'est alors que trois habitants de la commune, MM. Saumaniat, dit Magny, Navard et Giel, achetèrent de leurs deniers des terrains qu'ils donnèrent pour son agrandissement. Cette donation porte les dates des* 19 *et* 20 *avril* 1831; *elle a été reçue par Me Bazoche, notaire aux Batignolles. Une ordonnance royale du* 18 *février* 1834 *autorisa la commune à l'accepter.*

L'édifice a été érigé d'après les plans et sous la direction de Molinos *fils, et les dépenses ont été couvertes avec le produit de souscriptions particulières.*

Bibliographie. — *Itinéraire de la vallée de Montmorency*, par Flamand-Gretry, 1835.

DESCRIPTION.

Le monument est situé en avant du square, dans l'axe de la rue des Batignolles. Le revêtement de ses murs est en plâtre.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se divise en trois parties, conformément au plan intérieur qui comprend une grande nef flanquée de bas côtés. En avant de la partie centrale se détache un porche composé de quatre colonnes doriques supportant un entablement couronné par un fronton triangulaire. On arrive, par ce porche, à une porte en chêne à deux vantaux et surmontée d'une corniche soutenue par deux consoles. Les façades, à droite et à gauche, sont légèrement en retrait de la précédente. Chacune d'elles est limitée par un pilastre dorique et percée d'une petite porte de même forme que celle de la partie centrale.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs, qui accusent extérieurement les bas côtés et la nef, sont ajourés chacun de cinq baies plein cintre.

TRANSEPTS.

Ils présentent, dans leur partie supérieure, une baie divisée par deux meneaux et pratiquée dans un grand arc plein cintre.

CHEVET.

Les trois divisions de la façade principale se retrouvent en cet endroit du monument. De la partie centrale se détache une construction demi-circulaire recouverte d'une demi-coupole qui abrite intérieurement le maître-autel. Cette construction est enclavée dans une autre construction rectangulaire qui occupe toute la largeur de l'édifice et renferme les sacristies.

INTÉRIEUR.

L'église comporte une grande nef, précédée

d'un vestibule, des bas côtés, des transepts et un chœur rectangulaire terminé par un sanctuaire en hémicycle.

VESTIBULE.

Il possède trois travées correspondant à la nef et aux bas côtés. Les orgues sont installées au-dessus de la partie centrale.

Travée centrale.

A gauche de la porte d'entrée :

La descente du Saint-Esprit. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,25. — D'après LE BRUN (CHARLES). — Par BERNAY (LOUIS).

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 64. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édition de 1878).

A droite :

L'Ascension de Jésus-Christ. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,25. — D'après JOUVENET (JEAN). — Par BERNAY (LOUIS).

Copie agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 302. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édition de 1878).

Travée de gauche.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La cuve baptismale est entourée d'une grille pentagonale en fonte. La vasque est en marbre blanc, de forme ovale. Le piédestal est en marbre vert et de forme octogonale. Sur la face principale est scellé un petit cartouche de marbre blanc sur lequel est gravée l'inscription suivante :

DONNÉ PAR VARLET
A SAINTE-MARIE DES BATIGNOLLES
EN MÉMOIRE DE SES ENFANS,
LE 8 XBRE 1844.

Dans le fond de la chapelle se trouve un placard dont la porte en bois, à deux vantaux, est divisée en quatre panneaux décorés chacun d'une peinture sur toile marouflée.

Vantail de gauche.

Panneau supérieur :

Saint Philippe baptise l'eunuque de la reine de Candace. — Toile marouflée. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Philippe est debout, au bord d'un ruisseau, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune qu'il relève de la main gauche. Il tient dans la main droite une coquille remplie d'eau qu'il verse sur la tête de l'eunuque prosterné devant lui, de l'autre côté du ruisseau, la tête baissée, les bras croisés sur la poitrine, une draperie rouge autour des reins. Au deuxième plan, à gauche, se dresse un quartier de rocher sur lequel est posé un manteau violet. A droite, un esclave, à demi nu, tient par la bride deux chevaux dont l'un se cabre.

Panneau inférieur :

Un ange ailé portant une coquille. — Toile marouflée. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de profil et drapé; sa tête est couronnée de fleurs.

Vantail de droite.

Panneau supérieur :

Le baptême du Christ. — Toile marouflée. H, 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Jean-Baptiste est debout, au bord du Jourdain, la poitrine à moitié couverte par un manteau rouge, une peau de mouton jetée sur l'épaule droite, une croix avec banderole dans le bras gauche, le bras droit levé au-dessus de la tête du Christ, une coquille dans la main. Jésus est debout dans l'eau, les mains croisées sur la poitrine; il a une draperie blanche roulée autour des reins et porte un manteau bleu dont un ange agenouillé relève les pans. Cet ange est vêtu de rose; il a les yeux fixés sur le Maître. Un deuxième ange, ailes déployées, tunique verte, tient une serviette dépliée dont il se dispose à couvrir les épaules du Sauveur. Au sommet de la composition plane le Saint-Esprit.

Panneau inférieur.

Un ange ailé portant une coquille. — Toile marouflée. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Cet ange est la reproduction du précédent.

Travée de droite :

Saint Bruno assiste au sermon de Raymond Diocrès. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — D'après LE SUEUR (EUSTACHE).

Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 525. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édition de 1878).

Ces trois travées sont recouvertes d'un plafond plat. Les deux travées de droite et de gauche communiquent par une arcade plein cintre avec la travée centrale et avec les collatéraux.

NEF.

Elle se divise en cinq travées séparées par des piliers rectangulaires. Dans ces piliers sont engagés des pilastres doriques supportant un entablement. Au-dessus s'élève un mur droit terminé par une corniche sur laquelle repose un plafond plat. Les trois baies qui éclairent la nef sont percées dans les trois travées du milieu.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est en chêne; elle est placée dans le troisième entre-colonnement de gauche. La tribune est pentagonale et soutenue par quatre consoles renversées qui forment cul-de-lampe et viennent se réunir sur le chapiteau d'une colonnette cannelée. Chaque pan est encadré de colonnettes engagées d'ordre composite. Le pan central et les deux pans intermédiaires sont décorés de bas-reliefs.

Pan intermédiaire de gauche :

L'Espérance. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est représentée drapée et voilée, la main gauche posée sur son cœur, la main droite appuyée sur une ancre.

Pan central :

La Charité. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle porte un petit enfant sur le bras droit et couvre des plis de son manteau un second enfant debout devant elle. Ces deux enfants sont nus.

Pan intermédiaire de droite :

La Foi. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est drapée, voilée, et présente un calice.

Ces trois figures allégoriques sont de face et debout sur un petit socle.

Le soubassement de la chaire suit le rampant d'un double escalier droit ménagé de chaque côté de la tribune; il est surmonté d'une rampe dont les montants sont décorés de feuilles d'acanthe en forme de crosse. Le dossier est divisé horizontalement en trois parties. Chaque partie présente des panneaux ornés de bas-reliefs.

Partie supérieure.

Panneau de gauche.

Un ange ailé tenant un phylactère. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,40. — L. 0m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et drapé.

Panneau central :

Le Christ. — Bas-relief. — Bois. — — H. 0m,47. — L. 0m,47. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté à mi-corps, de face, l'index de la main droite levé vers le ciel, la main gauche placée sur son cœur.

Panneau de droite :

Un ange ailé tenant un phylactère. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,40. — L. 0m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé et de face.

Partie centrale.

Premier panneau :

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Bois. — — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

De face, un style dans la main droite pendante et un livre dans le bras gauche replié sur la poitrine.

Deuxième panneau.

Saint Marc. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de trois quarts et lit dans un livre qu'il tient à la main.

Troisième panneau :

Saint Luc. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté, un livre dans la main droite et le menton appuyé sur la main gauche, dans l'attitude de la méditation.

Quatrième panneau :

Saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

De face, un livre dans la main gauche.

Les quatre évangélistes sont drapés; leur tête est ceinte d'une auréole.

Partie inférieure.

Elle comporte quatre panneaux correspondant aux précédents. Chaque panneau mesure 0m,19 de haut sur 0m,19 de large et contient, le premier une tête d'ange, le deuxième une tête de lion, le troisième une tête de bœuf et le quatrième une tête d'aigle. Ces différents attributs sont accompagnés d'ailes disposées de manière à former un médaillon.

L'abat-voix est soutenu par deux grandes consoles reposant sur des colonnes cannelées d'ordre composite. Les consoles sont ornées de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Le plafond est divisé en compartiments. Dans le compartiment du milieu est sculptée une colombe symbolisant le Saint-Esprit entourée de rayons.

STALLES.

Les stalles sont établies, à droite, en face de la chaire à prêcher. L'enceinte se compose de panneaux étroits encadrés de moulures très-simples. Le dossier comprend trois parties. La partie centrale occupe toute la largeur du troisième entre-colonnement. Les deux autres sont adossées contre les troisième et quatrième piliers et sont légèrement en saillie sur la précédente. Les deux parties extrêmes possèdent chacune quatre panneaux décorés de rosaces dans leur partie supérieure. La partie centrale comporte douze panneaux avec médaillons contenant chacun une tête d'apôtre. Au-dessus règne une crête composée de feuilles d'acanthe et interrompue par un petit piédouche formé d'un chapiteau ionique soutenant un médaillon au centre duquel se détache une tête de Christ.

BAS COTÉS.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée.

Ecce homo. — Toile cintrée. — H. 3m. — L. 1m,50. — Par Aubery (Jean).

Le Christ est de face, la tête couronnée d'épines, la poitrine nue, la partie inférieure du corps protégée par un manteau rouge, les bras pendants et liés, un roseau dans la main droite. Dans le lointain, une ville.

Cette toile a été donnée par l'auteur, en 1841.

Deuxième travée.

Saint Michel. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,60. — D'après Raphael Sanzio. — Par M. Durangel (Léopold-Victor), 1856 (date de la commande).

Copie agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre (no 368. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Troisième travée.

Sur un piédestal en bois peint en noir :

Saint François d'Assise. — Statue. — Terre cuite émaillée. — Par Loebnitz (Jules), d'après un modèle de Rochet (Louis).

Le saint est représenté en habit de son Ordre, la tête inclinée à gauche, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine, un crucifix dans la main droite.

Signé sur le socle, à gauche : Louis Rochet, 1844; *à droite :* Jules Loebnitz.

Au-dessus :

La Cène. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Jésus est assis à une table, au milieu de ses disciples, et tient dans la main gauche un morceau de pain qu'il bénit de la main droite. Sa tunique est rouge, son manteau bleu, sa tête entourée de rayons. Judas, assis à gauche et drapé de rouge, serre une bourse dans la main. A droite est agenouillé, les bras croisés sur la poitrine, un apôtre dont la tunique est verte et le manteau jaune.

Quatrième travée :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,40. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est agenouillée, les bras croisés sur la poitrine, les yeux baissés, la tête légèrement tournée à droite. Un ange ailé, vêtu de blanc, descend, porté sur un nuage, une branche de lys dans la main gauche, la main droite dirigée vers le ciel. A droite, une petite table recouverte d'un tapis rouge. Dans la partie supérieure, des anges ailés; au milieu, le Saint-Esprit. Au fond, des pilastres entre lesquels on découvre la campagne.

Au-dessus :

La Pêche miraculeuse. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,50. — D'après Jouvenet (Jean).

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (no 297. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

Cinquième travée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile cintrée. — H. 2m,50. — L. 1m,40. —

Par M. CHAZAL (CHARLES-CAMILLE), 1845 (date de la commande).

La Vierge est assise de face et tient sur ses genoux l'enfant Jésus, dont les bras sont écartés et les mains ouvertes. Elle porte une robe rose, un manteau bleu et un voile blanc. Autour d'elle planent des têtes de chérubins formant le cintre.

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée :

Le Christ en croix. — Statue. — Bois. — H. 2m. — École française. — Seizième siècle.

Deuxième travée.

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. 2m,35. — L. 1m,80. — D'après RIBEIRA (JOSÉ DE).

Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 548. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

Troisième travée.

Jésus au milieu des docteurs. — Toile. — H. 2m. — L. 2m,25. — Par CORBET (ÉDOUARD).

Jésus, vêtu de blanc, est debout devant un siège en hémicycle élevé de deux marches. Il est de trois quarts et montre le ciel de la main droite; son bras gauche est replié, sa main ouverte. Un docteur est placé à sa gauche; deux se tiennent à sa droite, et huit devant lui. Le premier est assis et accoudé sur ses genoux, la tête appuyée dans ses mains, les yeux tournés vers le Christ; il porte une tunique et un turban rouges et un manteau bleu. Derrière lui se trouve la Vierge, debout, drapée de bleu, les yeux levés vers le ciel, les mains croisées sur son cœur. Les deux docteurs qui sont à la droite du divin enfant sont également assis. L'un tient sur ses genoux un livre ouvert dont il désigne du doigt un passage à l'autre. Celui-ci a une tunique blanche et un manteau bleu; celui-là est couvert d'une tunique jaune. Des huit autres docteurs, quatre seulement sont visibles en entier. Parmi ces derniers, deux sont assis. Le premier est de profil, le menton appuyé sur ses mains, les yeux attachés sur le Christ; sa tunique est vert olive. Deux autres, drapés de rouge, discutent ensemble. Le quatrième, tunique bleue, joint les mains et lève les yeux au ciel.

Salon de 1848 (nº 972).

Cette toile a été donnée à l'église, en 1847, par M. et Mme Michel Bastien.

Quatrième travée.

La belle Jardinière. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,68. — D'après RAPHAEL.

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 362. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

Cinquième travée.

La sainte Famille. — Toile. — H. 2m,07. — L. 1m,40. — D'après RAPHAEL.

Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 364. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

TRANSEPTS.

Les transepts sont rectangulaires; ils s'ouvrent sur le chœur par une arcade en plein cintre et sont limités, du côté des collatéraux, par des pilastres doriques sur lesquels s'appuie un entablement qui soutient un mur droit. Le plafond est plat.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

L'autel est placé au fond. Il est en bois peint en marbre blanc. Le devant est divisé en trois panneaux par des pilastres. Chaque panneau est décoré d'un bas-relief en carton-pierre de 0m,51 de haut sur 0m,47 de large, représentant,

Celui de gauche :

La Foi.

Celui du milieu :

L'Espérance.

Celui de droite :

La Charité.

Le retable est encadré de deux pilastres composites supportant un entablement dont la frise est ornée de rinceaux. Le fronton est composé d'un médaillon flanqué de consoles renversées, reliées par une guirlande de fleurs. Le médaillon contient le monogramme du saint auquel est dédié l'autel. Tous les ornements sont dorés.

Entre les pilastres :

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 3m. — L. 1m,50. — Par FAUCONNIER (HENRI-ÉTIENNE).

Le saint est debout, en soutane et surplis, les yeux levés vers le ciel, les bras pendants, les mains ouvertes. Un petit enfant, vêtu de marron, se blottit contre lui. Une femme, vue de dos, est agenouillée à ses pieds, près d'une petite corbeille contenant un enfant nouveau-né. Elle a une robe rouge et un corsage brun

décolleté. A droite de la composition est agenouillée une petite fille, en robe bleue et collerette blanche qui montre le ciel à un petit enfant également agenouillé, les mains jointes, en chemisette blanche et robe vert olive. Au fond, à gauche, retombe une tapisserie; à droite se dresse une colonne.

On lit sur le cadre :

Donné par M. et Mme Fauconnier, en mémoire d'Henri-Étienne, leur fils.

Sur le mur de gauche :

A gauche :

Jésus portant sa croix. — Toile. — — H. 0m,80. — L. 1m,10. — D'après Le Sueur (Eustache).

Pastiche d'après le tableau conservé au Musée du Louvre (nº 517. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

Au-dessus :

Le Buisson ardent. — Toile. — H. 2m,20. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Moïse, tunique rouge, est prosterné, la tête dans ses mains, devant un buisson en feu. Au milieu des flammes apparaît Dieu, drapé de vert et soutenu par deux anges, la main gauche tendue vers le prophète.

Au milieu :

Les Ames sauvées du Purgatoire. — Toile cintrée. — H. 6m. — L. 3m. — Par Courbe (Jean-Claude-Émile).

Des hommes et des femmes sont au milieu des flammes. A gauche sont agenouillés deux hommes, l'un de face, drapé de bleu, les mains jointes; l'autre, vu de dos, une draperie verte autour des reins, la tête appuyée dans sa main gauche, le bras droit pendant. Au deuxième plan sont représentées deux femmes et trois hommes. La première femme est debout, drapée et voilée de blanc, les bras croisés sur la poitrine, les yeux tournés vers le ciel. La seconde femme, dont on ne voit que la tête voilée de bleu, joint les mains. Des trois hommes, un seul est visible en entier; il est vêtu de vert, joint les mains et lève les yeux au ciel. A droite, au premier plan, sont agenouillées trois femmes. L'une est de face, couverte d'une draperie blanche, les bras pendants. La deuxième, une jeune femme, de profil, drapée de rose, appuie sa tête et pose sa main gauche sur l'épaule de la précédente, dans l'attitude du désespoir. La troisième, drapée de rouge, croise les mains et lève les yeux vers le ciel. Au fond, se trouvent plusieurs personnages parmi lesquels on distingue un homme au torse nu et une jeune femme qui lève le bras droit en l'air et semble implorer la clémence divine. En haut de la composition plane, au milieu de nuages, un ange vêtu de rose qui montre le ciel de la main gauche et tient une coupe dans la main droite. Dans les nuages, des têtes de chérubins. On aperçoit à gauche, au sommet de la toile et dans le lointain, un ange ailé, vêtu de blanc, qui prend son essor vers le ciel en emmenant par la main une jeune femme, et à droite, un prêtre à genoux devant un autel et élevant un calice au-dessus de sa tête.

Signé à droite : E. Courbe, 1858.

A droite :

La Mise au tombeau. — Toile. — H. 0m,90. — L. 1m,15. — D'après Titien.

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 446. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Au-dessus :

Jésus guérissant les aveugles. — Toile. — H. 2m,20. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ, tunique bleue et manteau rouge, est debout sur les marches d'un temple dont on voit deux colonnes. Il étend la main droite au-dessus de deux hommes prosternés à ses pieds. L'un de ces hommes porte une tunique blanche, un manteau rouge et une toque de même couleur, bordée d'hermine. L'autre est drapé de bleu. Derrière Jésus se trouve un Apôtre. Au fond s'avance, en joignant les mains, un personnage enveloppé dans un manteau rouge.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle a reçu la même décoration que la chapelle de Saint-Vincent de Paul. Le devant de l'autel est décoré de trois bas-reliefs en carton-pierre de 0m,51 de haut sur 0m,47 de large représentant,

Celui de gauche :

L'Adoration des Mages.

Celui du milieu :

L'Annonciation.

Celui de droite :

Le Christ au tombeau.

Entre les pilastres du retable :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 3m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et

voile blanc, est assise de face sur des nuages, les yeux baissés. Elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus dont les reins sont couverts d'une draperie blanche.

Cette toile a été offerte à la paroisse par Mme Gallois.

Sur le mur de droite :

Notre-Dame de perpétuel secours.— Toile. — H. 0m,55. — L. 0m,40. — Dix-neuvième siècle.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,70. — L. 2m,50. — D'après Titien.

Copie légèrement agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 443. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Cette toile a été donnée par l'État, en 1878.

CHOEUR.

Le chœur est de forme rectangulaire et terminé par une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four. Il est clos du côté de la nef par une grille en fonte, et du côté des chapelles de Saint-Vincent de Paul et de la Vierge, par une enceinte en chêne formée de panneaux très-simples. Le maître-autel est placé au fond, il est en bois peint en marbre blanc. Le devant présente, en outre, une croix grecque accompagnée de branches de lys chargées de fleurs. Ces motifs de décoration sont dorés.

La partie en hémicycle est limitée par un grand arc en plein cintre flanqué de pilastres superposés. L'archivolte et les écoinçons sont peints en marbres de différentes couleurs.

Au fond :

L'Assomption. — Groupe. — Carton-pierre. — H. 3m. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge est portée sur des nuages et soutenue par un ange ailé. Elle est drapée, les bras levés en l'air, les mains ouvertes et les yeux tournés vers le ciel.

Au-dessus de la porte de gauche de la sacristie :

Sainte Famille. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m.90. — D'après Murillo (Bartolomé-Esteban).

Cette toile a été donnée, en 1852, par M. Lahoche.

Copie dans les proportions de l'original du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 543. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Au-dessus de la porte de droite de la sacristie :

Saint Sébastien après son martyre. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,65.

D'après Le Guide (Reni dit) par Bernay (Louis).

Pastiche d'après le tableau conservé au Musée du Louvre (n° 321. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

SACRISTIE.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m. L. 1m,30. — Par Adelus.

Le Christ est cloué sur la croix, une draperie blanche autour des reins. Au pied de la croix, un crâne humain. A l'horizon, une ville.

Signé à droite : Adelus, 1841.

La Vierge à la grappe. — Toile. — H. 1m,23. — L. 0m,95. — D'après Mignard (Pierre).

Copie dans les proportions de l'original du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 349. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

VITRAUX.

VESTIBULE.

Travée de gauche :

La Présentation au Temple. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile), de Clermont-Ferrand.

Offert par le clergé, en 1853.

Travée de droite :

L'Enfance de Jésus.—Vitrail.—H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Troisième baie :

L'Annonciation. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

Cinquième baie :

La Visitation. — Vitrail. — H. 3m,30. L. 2m,40. — Par Thibaud (Émile).

Don anonyme, 1853.

BAS COTÉ DE DROITE.

Troisième baie :

La Présentation au Temple. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

Cinquième baie :

L'Adoration des Mages. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Emile).

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Saint Joseph. — Vitrail. — H. 3m. — L. 1m,20. — Par M. Hirsch (Charles-Émile), 1873.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Saint Charles Borromée. — Vitrail. — H. 3m. — L. 1m,20. — Par M. Hirsch (Charles-Émile), 1873.

Les autres baies sont closes par des verrières exécutées, en 1853, par Thibaud.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *septembre* 1886.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE BELLEVILLE

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BELLEVILLE

Histoire. — *La première église dont fut dotée la commune de Belleville était déjà placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Elle avait été construite en* 1635, *ainsi que le constate l'inscription suivante gravée sur une pierre en provenant :*

CETTE PREMIERE PIERRE
A ESTÉ POZÉE
PAR M[re] CHARLES DE
HILLERIN, DOCTEVR
EN THÉOLOGIE, CVRÉ
ET CHEVECIER DE S[t]
MÉDÉRIC A PARIS LE III[e]
J[or] DE JVILLET 1635.

Belleville ne comptait guère à cette époque plus de 800 *habitants. Mais sa population, restée longtemps stationnaire, s'accrut considérablement à partir du commencement de ce siècle, et comme l'église Saint-Jean-Baptiste ne pouvait plus contenir les fidèles, un des curés de la paroisse, M. l'abbé Longbois, avait fait élever, en* 1833, *sous le vocable de Notre-Dame de la Croix, une chapelle desservie par les vicaires de Belleville.*

Le premier de ces monuments fut compris dans le XIX[e] arrondissement, lors de l'annexion des communes suburbaines, et le second fit partie du XX[e]. Tous les deux devinrent bientôt insuffisants aux besoins du culte, et l'on dut enfin songer à les remplacer. Nous n'avons ici à nous occuper que du premier.

Lassus, *alors architecte du Gouvernement, fut chargé d'en dresser les plans et devis qui ont été adoptés par le Conseil municipal, dans sa séance du* 5 *mai* 1853, *et approuvés par arrêté préfectoral en date du* 3 *février* 1854. *L'ancienne église, construite au dix-septième siècle, fut démolie, et l'on entreprit immédiatement la construction de la nouvelle, dont les travaux furent commencés par* Lassus, *continués après sa mort par M.* Truchy *et terminés en* 1859. *Le sol qu'elle occupe provient:* 1° *de l'emplacement de l'édifice primitif;* 2° *d'une partie de la place publique agrandie en exécution d'un décret du* 20 *septembre* 1851; 3° *d'une maison connue sous le nom d'ancien presbytère, acquise de M. Longbois, curé de Belleville, au prix de* 6,927 *fr.* 60, *par acte administratif du* 28 *février* 1847, *et* 4° *d'une partie d'un autre presbytère également acquis de M. Longbois par acte administratif du* 7 *août* 1851, *moyennant* 24,000 *francs. Conformément à un décret du* 15 *juin* 1867, *la ville de Paris, pour compléter les dépendances de l'édifice, s'est fait céder, par jugement d'expropriation du* 19 *octobre de la même année, un immeuble appartenant à un sieur Ravinet, et situé rues Lassus et de la Villette.*

Bibliographie. — *Notice historique sur l'ancienne commune de Belleville annexée à Paris et sur sa nouvelle église,* par N. M. Troche. — Paris, 1864.

DESCRIPTION.

L'église Saint-Jean-Baptiste est bâtie dans le style ogival du treizième siècle. Sa façade principale s'élève rue de Belleville, dans l'axe de la rue du Jourdain; sa façade latérale de gauche s'étend sur la rue Lassus; sa façade latérale de droite sur la rue de Palestine; son chevet est situé rue Fessart. Sa construction, sans compter les travaux d'art qu'elle renferme, a coûté 861,190 francs. Le monument mesure 68m,67 de longueur, hors d'œuvre, sur 25m,90 de largeur; la largeur de la nef, d'axe en axe des piliers, est de 9m,20. L'élévation extérieure, depuis le sol de la rue jusqu'au faîtage de la couverture, est de 26m,20. Les flèches ont 57m,65 depuis le sol de la rue jusqu'au sommet de la croix qui les domine. La sculpture d'ornement a été exécutée par M. Pyanet.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se compose de trois parties correspondant à la grande nef et aux bas côtés. Chaque partie est limitée par des contre-forts à larmiers surmontés de clochetons pyramidaux avec fleurons épanouis. La partie centrale est couronnée par une balustrade, et les deux autres servent de base à une tour terminée par une flèche en pierre. Chaque partie présente, au rez-de-chaussée, une porte ogivale précédée de quatre marches. Celle du milieu, la plus large des trois, est divisée en deux baies par un trumeau de pierre orné d'une statue placée sous un dais gothique.

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. H. 2 m. — Par Perrey (Aimé-Napoléon), 1858. (Date de la commande.)

Le Précurseur, debout et la tête ceinte d'une auréole, est couvert d'une tunique en poils de chameau et d'un manteau dont les plis sont ramenés en avant et relevés sur le bras gauche. Il porte un médaillon contenant un agneau accompagné d'une croix avec banderole. Sous ses pieds se tord un monstre qui relève vers lui sa tête menaçante.

Le dais est composé de tourelles élevées sur des arcatures trilobées, et le piédestal de deux colonnettes accouplées dont les bases reposent sur un socle mouluré. L'ébrasement de la porte comporte cinq colonnettes multiformes à chapiteaux feuillagés. Ces colonnettes supportent la retombée d'ogives formées de tores et de moulures. Le linteau est soutenu par quatre petits anges ailés tenant un encensoir.

Le tympan est occupé par un bas-relief divisé en trois parties horizontales. Ce bas-relief mesure 3m,45 de hauteur sur 3m,45 de largeur; il est dû au ciseau de Perrey (Aimé-Napoléon).

En commençant par la partie inférieure :

L'ange annonçant à Zacharie la naissance de saint Jean.

L'ange Gabriel est drapé et de profil; il a les ailes déployées, tend la main droite vers Zacharie et lui montre le ciel de la main gauche. Zacharie est debout; il a les yeux attachés sur l'envoyé céleste et tient un encensoir. Son manteau est ramené sur sa tête en guise de capuchon.

Derrière lui se trouve une petite arcade.

La Visitation.

La Vierge est de profil; elle pose la main droite sur l'épaule de sainte Élisabeth et lui tend la main gauche. La Vierge et sainte Élisabeth sont drapées et voilées.

La Naissance de saint Jean-Baptiste.

Sainte Élisabeth est à demi couchée, la tête appuyée sur sa main gauche; elle regarde son enfant emmaillotté, que porte une femme drapée et voilée debout au pied du lit.

Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert.

Le Précurseur est debout à droite du sujet, vêtu d'une tunique en poils de chameau et couvert d'un manteau. Il étend la main gauche vers un groupe de trois hommes debout devant lui et leur montre le ciel de la main droite. Au fond, un palmier.

Partie centrale :

Le Baptême de Jésus-Christ.

Le Christ est debout, de face, et les mains jointes; une draperie est roulée autour de ses reins. Saint Jean-Baptiste, placé à gauche et portant le même costume que dans le sujet précédent, pose la main gauche sur l'épaule de Jésus et lui verse de l'eau sur la tête. A droite du Christ se trouve un ange debout, tenant une serviette dépliée.

Saint Jean-Baptiste et Hérode.

Saint Jean est représenté de profil, le manteau rejeté en arrière et apostrophant Hérode. Le tétrarque est assis, drapé et couronné; il a un sceptre dans la main gauche et la main droite posée sur ses genoux. Son siége est de

style gothique. Au fond, retombe une draperie.

Décollation de saint Jean-Baptiste.

Le saint est agenouillé, les mains jointes, la tête baissée. A sa gauche se tient le bourreau, en courte tunique, qui s'apprête à le frapper de son glaive.

Hérodias présentant la tête de saint Jean à Hérodiade.

Hérodias, vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture, porte un plateau sur lequel est déposée la tête de saint Jean et le présente à sa mère. Celle-ci, debout, couverte d'un manteau et la tête couronnée, attache les yeux sur cette tête et écarte les bras à sa vue. Hérode, également debout, en tunique, lève le bras droit en l'air et rejette le bras gauche en arrière.

Ces quatre sujets sont séparés entre eux par de petites tourelles formant pilastres.

Partie supérieure :

Dieu entre deux anges.

Le Père Éternel est assis, de face, la tête ceinte d'un nimbe, les yeux levés vers le ciel; il tient le globe du monde dans la main gauche et bénit de la main droite. De chaque côté de lui est agenouillé un ange ailé, drapé, agitant un encensoir de la main droite et présentant une coupe de la main gauche.

Signé en bas et à gauche : PERREY, 1858.

L'ébrasement des deux portes latérales est décoré de deux colonnettes supportant deux ogives. Ces deux portes sont surmontées d'une troisième ogive dont les extrémités s'appuient sur des têtes représentant, celles de la porte de gauche un roi de France et un croisé, celles de la porte de droite une reine et une religieuse. Les linteaux reposent sur des têtes d'anges accompagnées de feuilles de vigne, de grappes de raisin et de laurier. Dans le tympan a été sculpté, également par PERREY, un bas-relief divisé en deux parties et mesurant 1m,50 de haut sur 1m,65 de large.

Porte de gauche.

Partie inférieure :

Isaïe et Malachie prophétisant la venue de saint Jean.

Isaïe appuie la main gauche sur une scie, instrument de son supplice, et, de la main droite, désigne saint Jean, debout à droite du sujet. Un ange vers lequel il se tourne porte à ses lèvres un charbon ardent qu'il tient avec une pince. Derrière cet ange se trouve un autel sur lequel est allumé un brasier; à ses pieds est déposée une couronne royale.

Malachie montre saint Jean de la main gauche et présente une coupe de la main droite.

Le Précurseur, même costume que ci-dessus, tient une croix dans la main droite et porte un mouton dans le bras gauche; il a les yeux baissés. A ses pieds sont renversés une statue mutilée et un trépied. Au fond, deux palmiers.

Partie supérieure :

Jésus entre deux anges.

Le Christ est assis, de face, le globe du monde dans la main gauche, et bénit de la main droite. Les deux anges sont prosternés, les mains jointes.

Signé, à gauche, sur le socle de l'autel : PERREY.

Porte de droite.

Partie inférieure :

Jésus-Christ et saint Jean.

Le Christ a les mains jointes. Saint Jean tend la main vers lui.

Jésus-Christ retirant Adam et Ève des limbes.

Jésus, couvert d'un manteau rejeté sur l'épaule droite, prend Adam par les mains. Ève le suit, les bras croisés sur la poitrine, les cheveux flottant sur les épaules. Au fond, s'élève un mur crénelé muni de deux tourelles. De la fenêtre inférieure de la tourelle de droite sortent des flammes; à la fenêtre supérieure apparaît la tête d'un démon.

Partie supérieure :

Apothéose de saint Jean.

Saint Jean est assis, les yeux tournés vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. Sa tête est surmontée d'une auréole. De chaque côté est agenouillé un ange ailé. L'ange de gauche tient une chaîne, signe de la captivité du saint, et celui de droite une épée, instrument de son supplice.

Signé à droite, sur le socle de la tourelle, PERREY, 1858.

Au-dessus de chacune des deux portes précédentes est pratiquée une petite ouverture à quatre lobes fermée par un vitrail.

Le rez-de-chaussée de la façade est terminé par une corniche à larges feuilles entablées sur laquelle repose une galerie composée de dix-sept petites arcatures ogivales et de colonnettes à chapiteaux feuillagés.

Neuf de ces arcatures occupent la partie centrale; chacune des parties latérales en possède quatre. Le mur du premier étage s'élève un peu en retrait du rez-de-chaussée; il est percé, dans sa partie inférieure, de petites baies ogivales correspondant aux arcatures de la galerie. La partie centrale est ajourée, au-dessus de la galerie, d'une grande rose ouverte sous un arc ogival décoré de fleurons et soutenu par deux petites colonnettes. Cette rose possède une rosace polylobée centrale d'où rayonnent dix colonnettes reliées entre elles par des arcs trilobés qui, eux-mêmes, viennent s'appuyer contre dix arcatures formant encadrement.

Chacune des deux parties latérales offre deux fausses baies géminées et ajourées, dans leur champ, d'une barbacane qui éclaire l'étage inférieur des tours. Ces baies sont surmontées, comme la rose de la partie centrale, d'une troisième ogive, mais dont les retombées reposent sur des têtes sculptées.

Une corniche ornée de feuillages règne au-dessus du premier étage, dont la partie centrale est terminée par une terrasse close par une balustrade dont il a été parlé plus haut, et dominée par le pignon triangulaire de la grande nef qui se dresse en arrière-plan. Ce pignon est ajouré d'une petite rose à cinq lobes au-dessous de laquelle s'ouvre une porte rectangulaire. Au sommet s'épanouit un fleuron.

TOURS.

Elles sont construites sur plan carré et épaulées par des contre-forts établis suivant la diagonale, avec glacis à la partie supérieure et pignon fleuronné. Chacune de leurs faces possède deux baies géminées ogivales munies d'abat-son et terminées par un pignon triangulaire. Les flèches affectent la forme octogonale. Leurs pans sont divisés en quatorze zones, tour à tour unies et décorées d'imbrications réticulées. Les parties unies sont ajourées alternativement de roses à quatre lobes et de barbacanes. A la base existent huit baies encadrées de colonnettes cannelées sur lesquelles vient s'appuyer une arcature trilobée; chacune de ces baies est couronnée d'un pignon fleuronné, et elle est percée d'une rose à trois lobes. Entre ces lucarnes s'avancent des gargouilles figurant des démons et des animaux fantastiques. La flèche est dominée par une croix en fer forgé.

FAÇADES LATÉRALES.

De la première travée se détache une tourelle de forme octogonale renfermant l'escalier desservant les tours. Cette tourelle est couverte d'un toit en pierre en forme de pyramide avec fleuron; elle masque les deux baies géminées pratiquées en cet endroit. Les quatre travées suivantes correspondent aux bas côtés; elles sont limitées par des contre-forts. Chacune d'elles est pourvue d'une baie. Les travées qui accusent extérieurement la grande nef sont séparées par des arcs-boutants soutenus du côté de la nef par une colonnette isolée et au-dessus des collatéraux par un pinacle fleuronné. Dans chacune de ces travées est inscrite une ogive servant d'encadrement à deux baies géminées, au-dessus desquelles est ménagée une rose à quatre lobes. Une corniche identique avec celle des bas côtés surmonte les murs des façades latérales.

TRANSEPTS.

Ils font une légère saillie sur les façades, sont flanqués de contre-forts et terminés par un pignon triangulaire dont le tympan est percé d'une rose à cinq lobes. A la base du pignon, et sur le prolongement des contre-forts, se dressent deux clochetons octogonaux avec fleurons.

Au rez-de-chaussée, se trouve une grande porte dont l'ébrasement est rempli par trois colonnettes. Le trumeau est orné de deux colonnettes semblables, dont les chapiteaux reçoivent une petite niche avec pilastres, arcature trilobée et pignon triangulaire.

Dans la niche du transept de gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,40. — Par PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON).

La Vierge est drapée, voilée et couronnée; elle porte sur ses genoux l'Enfant Jésus et présente une fleur de lys. Ses pieds reposent sur un tabouret. L'Enfant Jésus tient le globe du monde.

Dans la niche du transept de droite :

Pieta. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,40. — Par PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON).

La Vierge est assise, drapée et voilée; sur ses genoux est étendu le Christ mort qu'elle contemple avec douleur.

Les linteaux sont ornés d'arcatures avec feuilles de trèfles et de tourelles disposées entre chaque arcature. Ils sont supportés par des anges agitant un encensoir, jouant du luth ou de la guitare.

Dans le tympan de la porte du transept de gauche :

La Consécration de l'Église. — Bas-relief. — H. 3m,40. — L. 3m,40. — Par Perrey (Aimé-Napoléon).

Au deuxième plan, à gauche, s'élève l'église Saint-Jean-Baptiste. Mgr Morlot est représenté à droite, au premier plan, revêtu de ses habits sacerdotaux et bénissant l'édifice. Une jeune femme symbolisant la Religion suit le prélat; elle est drapée, couronnée, porte une croix dans la main droite et un calice dans la main gauche. Au centre, au premier plan, se tient saint Jean-Baptiste, debout, vêtu comme ci-dessus, les yeux levés vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. A gauche, un arbre; au fond, à droite, croît un lierre; entre l'archevêque et la Religion est placé un pupitre de style gothique sur lequel sont déposés un livre et un chapeau de cardinal. Au sommet de la composition, à droite et à gauche des tours, plane un ange; entre les tours une main bénit l'église.

Signé, à droite : Perrey, 1859.

Dans le tympan de la porte du transept de gauche :

La Résurrection de Jésus-Christ. — Bas-relief. — H. 3m,40. — L. 3m,40. — Par Perrey (Aimé-Napoléon).

Le Christ s'élève au-dessus de son tombeau, dont le couvercle est renversé, les bras en l'air, les yeux tournés vers le ciel; il est couvert d'un manteau flottant et tient dans la main droite une petite croix avec banderole.

Au pied du tombeau se trouvent cinq soldats, deux à gauche et trois à droite. Le premier est debout, de profil; il rejette les bras en arrière à la vue du miracle et suit l'ascension du Christ. Le deuxième, à demi couché, s'appuie sur sa main droite et met la main gauche devant ses yeux. Le troisième s'enfuit, épouvanté. Le quatrième menace le Christ de sa lance. Le cinquième est assis sur une pierre, à droite du sujet, le menton appuyé sur sa main droite, la main gauche posée sur son bouclier.

Signé, sur une des faces du tombeau : Perrey, 1859.

Au-dessus des portes sont pratiquées trois baies encadrées de colonnettes.

Les murs latéraux des transepts sont épaulés par des arcs-boutants qui viennent buter contre le pinacle et contre la colonnette de la première travée des bas côtés.

CHEVET.

Il comprend un mur droit qui correspond à la première travée du chœur, quatre constructions polygonales renfermant des chapelles et une construction rectangulaire contenant la chapelle de la Vierge. Les façades des chapelles absidales sont, comme les autres travées de l'édifice, flanquées de contreforts avec pinacles et fleurons et épaulées par des arcs-boutants semblables aux précédents. La chapelle de la Vierge comporte deux travées. Au pied de la première, et de chaque côté, s'élèvent deux tourelles surmontées d'un toit en pyramide avec clocheton. La deuxième travée est masquée par deux pavillons rectangulaires dans lesquels sont installées les sacristies. Les façades latérales du rez-de-chaussée de ces pavillons présentent deux baies ogivales géminées, divisées par une colonnette, et celles du premier étage une fenêtre de forme rectangulaire. Leur façade postérieure est percée de deux fenêtres, ogivales au rez-de-chaussée et rectangulaires au premier étage. La façade postérieure de la chapelle de la Vierge a trois baies ogivales ménagées dans un grand arc ogival; elle est terminée par un pignon avec œil-de-bœuf dans le tympan et fleuron au sommet. On communique de l'église dans les pavillons par une petite construction formant vestibule qui s'accuse extérieurement par un pignon fleuronné. Au rez-de-chaussée s'ouvre une porte ogivale surmontée d'une baie rectangulaire et d'une petite rose trilobée.

INTÉRIEUR.

L'édifice comporte un vestibule, une grande nef, des bas côtés pourtournant un chœur pentagonal et desservant des chapelles absidales.

VESTIBULE.

Il est de forme rectangulaire et divisé en trois travées correspondant aux collatéraux et à la grande nef, avec laquelle il communique par un grand arc ogival dont les retombées reposent sur un groupe de colonnettes à chapiteaux feuillagés.

Dans le tympan de la porte principale :

Le Père Éternel. — Peinture murale. — H. 1m,80. — L. 3m,60. — Par M. Chaignon (Alphonse).

Dieu est représenté planant au milieu de nuages, en tunique bleue et manteau rouge flottant, les bras tendus vers le globe terrestre.

Signé à gauche : A. Chaignon, 1869.

Dans les travées latérales s'ouvrent les portes qui donnent accès aux escaliers des tours. A gauche de ces portes sont scellées des plaques de marbre blanc portant les inscriptions suivantes :

Celle de gauche :

SOVS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III
EMPEREVR DES FRANÇAIS

—

LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE ÉGLISE
ÉDIFIÉE SVR L'EMPLACEMENT DE CELLE
QVI DATAIT DE MDCXXXV A ÉTÉ BÉNITE
PAR MGR D. A. SIBOVR ARCHEVÊQUE DE PARIS
LE XXIV JVIN MDCCCLIV ET POSÉE PAR
LE BARON HAVSSMANN, PRÉFET DE LA SEINE
LE COMTE DE PERSIGNY ÉTANT MINISTRE
DE L'INTÉRIEVR, FORTOVL MINISTRE DE
L'INSTRVCTION PVBLIQUE ET DES CVLTES
POMMIER, MAIRE; LONGBOIS, CVRÉ
DENOYEZ, MOVILLARD, MIGNARD, ADJOINTS
AV MAIRE. LASSVS ARCHITECTE.

Celle de droite :

SOVS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III
EMPEREVR DES FRANÇAIS

—

CETTE ÉGLISE A ÉTÉ CONSACRÉE
PAR SON ÉMINENCE LE CARDINAL
F. N. M. MORLOT, SÉNATEVR, ARCHEVÊQUE
DE PARIS, LE XI AOVT MDCCCLIX,
LE DVC DE PADOVE ÉTANT MINISTRE
DE L'INTR, ROVLAND MINISTRE DE L'INSTON PVBLIQVE
ET DES CVLTES
LE BARON HAVSSMANN, SÉNATEVR
PRÉFET DE LA SEINE, DENOYEZ, MAIRE; DESMVRES
CVRÉ, MOVILLARD, THIBAVLT, ADJOINTS AV MAIRE
TRVCHY, ARCHITECTE.

Le vestibule est recouvert d'une voûte d'arêtes.

ORGUES.

La tribune est établie au-dessus du vestibule et close par une balustrade en pierre composée d'arcatures trilobées. Les orgues ont été exécutées, en 1860, dans les ateliers de M. Cavaillé-Coll, sur les dessins de M. Truchy. Leur menuiserie est d'un dessin fort simple, et l'architecte les a disposées de manière à laisser voir la rose percée dans le pignon.

NEF.

Elle présente quatre travées séparées par un faisceau de huit colonnettes à base chanfreinée. Deux de ces colonnettes supportent les retombées de l'arc ogival qui sépare la nef des collatéraux, deux autres reçoivent l'ogive qui encadre cet arc; sur les deux suivantes descendent les nervures des bas côtés; sur la septième retombent les arcs doubleaux des mêmes voûtes; sur la dernière viennent s'appuyer les arcs doubleaux de la grande nef. Cette dernière s'élève jusqu'à la naissance des voûtes; elle est accostée de deux autres petites colonnettes dont la base s'appuie sur des culs-de-lampe formés de têtes saillantes et dont les chapiteaux reçoivent les nervures de la voûte.

Au-dessus de chaque arcade est pratiqué un œil-de-bœuf servant d'encadrement à un trèfle quadrilobé que surmontent les deux baies et la rose dont il a été fait mention dans la description extérieure.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est placée dans le quatrième entre-colonnement de droite; elle est en chêne et de forme hexagonale. La tribune est soutenue par un pilier dans lequel sont engagées cinq petites colonnettes supportant la retombée d'arcs formant consoles renversées et correspondant aux angles de l'hexagone. Chaque panneau est divisé en deux parties et limité par des pilastres d'angle à gorges décorées de feuillages. Le dossier est encadré de deux colonnettes servant de piédestal à un ange ailé tenant un évangile. L'abat-voix est également hexagonal; chacune de ses faces est couronnée de deux arcatures trilobées surmontées d'un pignon fleuronné. A chaque angle se dresse un petit pinacle contre lequel viennent s'amortir six arêtiers dont la réunion sert de console à une statuette représentant :

Un ange ailé. — Statuette. — Bois. — H. 0m,80. — Par Perrey (Aimé-Napoléon).

Il terrasse un dragon qu'il s'apprête à percer de sa lance.

On accède à la tribune par un escalier à spirale dont le noyau est terminé par un clocheton au-dessus duquel s'avance un animal fantastique en forme de gargouille.

La sculpture de cette chaire à prêcher a été exécutée par Perrey.

BAS COTÉS.

Ils desservent des chapelles, dont deux seulement ont reçu une affectation, et ils sont recouverts d'une voûte d'arête.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La cuve baptismale est en pierre; elle est

décorée d'un tore de feuilles de lierre et supportée par un piédouche orné d'arcatures ogivales dont les retombées s'appuient sur de petites colonnettes.

Toutes les chapelles latérales sont pourvues d'un soubassement très-simple en chêne et ont reçu une décoration polychrome. Les nervures des voûtes d'arête dont elles sont surmontées retombent sur des colonnettes soutenues, un peu au-dessus du soubassement, par des têtes sculptées.

TRANSEPTS.

Ils se composent de deux travées. La première travée est semblable à celles de la grande nef; la seconde présente trois murs plats décorés de peintures dans leur partie supérieure. Les quatre piliers qui les encadrent du côté de la nef et du chœur sont entourés de seize colonnes engagées et disposées diagonalement à l'axe de l'édifice. La partie inférieure du mur du fond est masquée en partie par une haute boiserie en chêne composée de panneaux, flanquée à gauche et à droite de deux contre-forts avec pinacles fleuronnés et surmontée d'une corniche à créneaux. Le transept de gauche renferme la chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, et le transept de droite la chapelle consacrée à saint Joseph.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Mur du fond :

Saint Jean prêchant dans le désert. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 8 m. — Par M. Maillot (Théodore).

Saint Jean est debout, sur un quartier de rocher, au milieu de la composition; une peau de mouton est attachée autour de ses reins; il tient dans la main gauche une croix autour de laquelle s'enroule une banderole et montre le ciel à la foule qui l'entoure. La plupart des personnages portent le costume du treizième siècle. Au premier plan, à gauche, sont assis un jeune homme et une jeune fille. Celle-ci a une robe rouge, un corsage blanc et une ceinture d'or à laquelle pend une aumônière; sa tête est couronnée de fleurs; à ses bras sont passés de larges bracelets d'or. Elle semble indifférente à la parole du saint, alors que le jeune homme placé à côté d'elle en paraît ému. Celui-ci est vêtu de bleu. Un peu plus à gauche, un père incrédule cherche à entraîner sa fille trop attentive à la voix du Précurseur. Cette jeune fille a une robe violette, un corsage blanc et une ceinture d'or; son père porte une tunique et un manteau rouges et une coiffure noire. Un homme vêtu d'un manteau sombre est assis un peu en arrière, la tête appuyée sur sa main gauche, les yeux attachés sur le saint. Deux jeunes filles s'éloignent au deuxième plan en se tenant par la main.

Un moissonneur, de profil, une faux à la main et placé à droite de la composition, écoute avec attention les paroles de saint Jean. Il a une courte tunique blanche, et sa tête est couverte d'un capuchon. Derrière lui est assis un vieillard dont une draperie blanche couvre la partie inférieure du corps, et qui se dispose à porter une gourde à ses lèvres, tandis qu'un enfant nu se repose, couché à ses pieds sur un manteau bleu. Une lavandière, vêtue de vert, le poing droit sur la hanche, un paquet de linge sur la tête, s'arrête pour écouter le saint. Un jeune homme, en tunique lilas, ouvre un sac d'où il retire du pain. Au fond, sont groupés des hommes et des femmes, les uns debout, les autres assis. A l'horizon s'élève un rocher au pied duquel coule le Jourdain.

Signé à droite : Th. Maillot, 1873.

Mur de droite :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par M. Maillot (Théodore), 1875 (date de la commande).

Le Christ est debout au milieu du Jourdain, de face, la partie inférieure du corps protégée par une draperie bleue, les bras croisés sur sa poitrine. Saint Jean, placé à sa droite, de profil, une peau de mouton autour des reins, verse sur sa tête l'eau baptismale. Au-dessus du Christ plane le Saint-Esprit. Au fond, à gauche, des arbustes; à droite, une montagne.

Signé à droite : des lettres T et M en monogramme.

Mur de gauche :

Décollation de saint Jean. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. Par M. Maillot (Théodore), 1875 (date de la commande).

Un homme vient de gravir le dernier degré de l'escalier d'un cachot; il porte la tête de saint Jean et la dépose sur un plateau que lui présente Hérodias. Il a une draperie blanche et brune autour des reins et une culotte rouge à crevés jaunes; un fourreau de glaive est suspendu à son côté. Hérodias est

vêtue d'une robe marron et d'un corsage rose; ses cheveux sont tressés et ramenés sur le sommet de la tête. Au fond, s'élève un mur percé d'une fenêtre cintrée munie de forts barreaux.

Signé à gauche : TM (en monogramme).

Les trois peintures précédentes sont encadrées d'une bordure bleue avec listels et rosaces dorés.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Le Mariage de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 8 m. — Par M. Leloir (Jean-Baptiste-Auguste).

Le grand prêtre est debout et de face sous une arcade précédée de quelques marches. Il est mitré, revêtu de ses habits sacerdotaux : tunique blanche et ceinture d'or, et bénit l'union de la Vierge et de saint Joseph debout et de profil devant lui. La Vierge est à gauche, en robe rouge et manteau bleu; ses cheveux sont dénoués et retombent sur ses épaules; elle pose la main gauche sur son cœur et met la main droite dans celle de son époux. Saint Joseph, placé à droite, a une tunique bleue et un manteau rouge; il tient une branche de lys dans la main gauche. De chaque côté du pontife se trouve un enfant vêtu de blanc et portant un cierge. La Vierge est accompagnée de deux femmes, de profil, les bras croisés, la tête baissée, dont l'une a une robe rouge, un manteau vert et un voile noir, et l'autre une robe foncée, un manteau marron et un voile blanc. Saint Joseph est assisté de trois hommes. L'un porte un manteau vert olive rejeté en arrière; il pose la main gauche sur sa hanche. Des deux autres, on ne voit que la tête. Au pied des marches, au premier plan est assis, les mains sur les genoux, un homme en tunique verte et manteau rouge ramené sur sa tête, qui suit du regard la cérémonie religieuse. Près de lui sont debout deux jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs. On remarque à droite quatre jeunes hommes, de profil, les bras croisés sur la poitrine. L'un a une tunique jaune que recouvre presque totalement un manteau bleu; le deuxième a un manteau jaune pâle, et le troisième un manteau vert foncé. Au deuxième plan, à gauche, sont rangés quatre jeunes filles chantant, debout devant un siége. La première a une robe lilas et un manteau rouge; ses cheveux sont roulés sous un foulard rouge; elle est de trois quarts et appuie la main droite sur le dossier du siége. Deux autres ont un cahier de musique à la main; elles sont en partie cachées par la précédente. La quatrième est de profil, en robe jaune et manteau vert; elle pose la main droite sur son cœur. Sur la marche inférieure, au deuxième plan, est assise une femme, en robe jaune pâle et voile blanc, tenant un enfant sur ses genoux. Près d'elle est un vieillard, debout, de face, drapé de violet et appuyé snr un bâton. Au fond, et de chaque côté de l'arcade, se développe une galerie, occupée, la partie de gauche par des musiciens jouant du violon et de la guitare, et la partie de droite par divers spectateurs.

Signé à droite : A. Leloir, 1875.

Mur de droite :

La Nativité de Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. Par M. Leloir (Jean-Baptiste-Auguste). 1874 (date de la commande).

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est assise sur un lit placé sous un appentis couvert de chaume, et contemple avec amour l'Enfant Jésus, que saint Joseph porte dans ses bras. Saint Joseph est de profil, en tunique verte et manteau rouge. Près du lit se trouve une petite table sur laquelle est déposé un linge. Au fond, à gauche, apparaissent un âne et une vache. Au sommet de la composition plane un ange.

Signé à gauche : A. L.

Mur de gauche :

Mort de saint Joseph. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par M. Leloir (Jean-Baptiste-Auguste), 1874 (date de la commande).

Saint Joseph est assis, au milieu du sujet, de face, les pieds sur un coussin vert pâle, la tête renversée en arrière et soutenue par le Christ, debout, qui lui prend la main gauche. Il est vêtu d'une tunique blanche entr'ouverte; un manteau gris recouvre ses genoux. Jésus a une tunique rouge et un manteau bleu; la Vierge porte une robe rose, un manteau bleu et un voile blanc. Au fond, à droite, se dresse un lit à baldaquin avec rideaux verts; à gauche s'ouvre une fenêtre.

Signé à droite : A. L.

CHOEUR.

Il est de forme polygonale et présente deux parties. Le maître-autel est installé au fond. Le devant présente cinq arcatures trilobées

entre lesquelles sont creusées de petites niches qui abritent des statuettes et sont limitées par des colonnettes dont les chapiteaux reçoivent la retombée des arcatures. Entre chacune d'elles se détache un trèfle trilobé. Le tabernacle est de forme quadrangulaire et possède une porte ogivale trilobée, pratiquée dans un pignon dont les extrémités reposent sur deux colonnettes. Au-dessus du tabernacle s'élève une *Exposition* en bronze doré comportant quatre colonnettes qui soutiennent des pignons dans lesquels sont inscrites des arcatures trilobées et une espèce de plate-forme limitée par une corniche à créneaux et servant de base à une flèche octogonale, dont les pans sont ajourés de baies géminées et de petites ouvertures quadrilobées, les arêtes décorées de crochets et le sommet orné d'un fleuron. Aux quatre angles de la plate-forme se dressent huit colonnettes supportant des statuettes placées à la même hauteur que celle du pignon principal.

Les stalles sont au nombre de dix, cinq à droite et cinq à gauche du chœur. Chacune d'elles est séparée par une petite colonnette isolée soutenant les accotoirs moulurés, et ornés d'un animal fantastique. Au-dessus, s'élève une seconde petite colonnette qui supporte une espèce d'entablement pourtournant les dossiers des stalles.

Les deux têtes qui reçoivent l'archivolte centrale du chœur, au-dessus du maître autel, sont ceintes de couronnes fleuronnées. Celles qui ornent la première travée offrent les traits de l'architecte Lassus et ceux de l'abbé Longbois, curé de Belleville, sous l'administration duquel l'église fut bâtie. La tête de Lassus est à droite; celle de l'abbé Longbois est à gauche.

CHAPELLES ABSIDALES.

La première chapelle est semblable à celles des bas cotés de la nef. Les deux autres sont de forme polygonale; elles sont séparées entre elles par un mur droit et reçoivent le jour par cinq baies pratiquées, trois dans le mur du fond, les deux autres dans les pans intermédiaires. Le mur droit est ajouré d'une baie. Les deux dernières chapelles, à droite et à gauche, sont reliées à la chapelle de la Vierge par un mur semblable au précédent et percé d'une porte donnant accès aux vestibules qui précèdent les sacristies.

L'une des têtes qui supportent les nervures de la première chapelle de gauche est le portrait de M. Denoyez, ancien maire de Belleville, et l'autre celui de M. Mouillard, adjoint. On remarque dans la deuxième chapelle, du même côté, la tête de M. Cléry, ancien président de la fabrique.

CHAPELLE SAINT-DENIS.

Elle occupe la troisième travée de gauche.

Le devant d'autel est décoré d'une fresque représentant :

Saint Denis mort. — Peinture murale.— H. 0m,50. — L. 1m,40. — Par M. Chaignon (Alphonse), 1869.

Le saint est étendu sur un tombeau, mitré et revêtu de ses habits sacerdotaux, sa crosse dans le bras droit.

SACRISTIES.

M. l'abbé Faudette, ancien curé de Belleville. — Toile. — H. 0m,95. — L. 0m,75. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté assis, de face, en surplis, mosette noire et étole dorée, les bras croisés, sa barrette à la main.

On lit sur un cartouche fixé au cadre : « M. Faudette (Pierre-Augustin), né le 22 juin 1798, curé de Belleville le 19 juillet 1832 et passé à la cure de Saint-Étienne-du-Mont, le 7 mars 1833. »

M. l'abbé Desmures, curé de Belleville de 1859 *à* 1883. — Toile. — H. 1 m. — L. 0m,80. — Par mademoiselle Dausse (Élise).

Il est de face, en mosette noire à liséré rouge, étole rouge rehaussée d'or, et tient un livre à la main.

Signé à droite : E. Dausse, 1862.

VITRAUX.

VESTIBULE.

Au-dessus de la porte de gauche :

David. — Rosace. — Diam. 0m,80. — Par Martel (Auguste de). — 1863 (date de la commande).

Au-dessus de la porte de droite :

Sainte Cécile. — Rosace. — Diam. 0m,80. — Par Martel (Auguste de).

TRIBUNE DES ORGUES.

La Vierge accompagnée des anges, des chérubins, séraphins et archanges. — L'Archange saint Michel. — Satan précipité dans l'enfer. — Rose. — Diam. 5 m. — Par Martel (Auguste de).

NEF.

A gauche.

Les huit baies de gauche sont ornées chacune d'un vitrail mesurant : H. 3m,50. L. 1m,35. Ces huit verrières sont dues à STEINHEIL (LOUIS-CHARLES-AUGUSTE). Elles ont été commandées en 1865 et représentent, savoir :

Première baie :

La Création de l'homme.

Deuxième baie :

Le Fruit défendu.

Troisième baie :

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre.

Quatrième baie :

La Mort d'Abel.

Cinquième baie :

Le Déluge.

Sixième baie :

La sortie de l'Arche.

Septième baie :

Cham maudit.

Huitième baie :

Sem.

A droite :

Les huit verrières de droite ont les mêmes dimensions que celles de gauche. Elles sont dues à M. MARTEL (AUGUSTE DE), et ont été commandées en 1865. Elles représentent, savoir :

Première baie :

Judith.

Deuxième baie :

Nabuchodonosor.

Troisième baie :

David.

Quatrième baie :

Dédicace du Temple.

Cinquième baie :

Josué.

Sixième baie :

Samson.

Septième baie :

Job.

Huitième baie :

Les Macchabées.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Les verrières de ce bas côté sont également de M. MARTEL (AUGUSTE DE). Elles mesurent uniformément : H. 2m,90 — L. 1m,20. Elles représentent, savoir :

Première baie :

Le Baptême de Jésus-Christ.

Deuxième baie :

Saint Michel.

Troisième baie :

Saint Nicolas.

Quatrième baie :

Martyre de saint Laurent.

BAS COTÉ DE DROITE.

Les verrières de ce bas côté ont les mêmes proportions que celles du bas côté gauche et sont du même auteur. Elles représentent, savoir :

Première baie :

La Rédemption des âmes.

Deuxième baie :

Saint François Xavier chez les Infidèles.

Troisième baie :

Martyre de sainte Catherine.

Quatrième baie :

Saint Fiacre en prières.

Les vitraux des bas côtés comportent des ornements en grisaille; au centre sont inscrits des médaillons renfermant les sujets ci-dessus, et mesurant 0m,90 de diamètre.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Les verrières du transept de gauche, dues à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent uniformément, pour les baies latérales de gauche et de droite : H. 3m,40. — L. 1m,35. Elles représentent, savoir :

Baies de gauche :

Le Sacrifice d'Abraham.
Melchissédech.

Baies de fond :

Les verrières des baies de fond diffèrent des vitraux des baies latérales par les dimensions.

Saint Jean dans le désert. — H. 5 m. — L. $1^m,35$.
Saint Jean l'Évangéliste. — H. 6 m. — L. $2^m,10$.
Décollation de saint Jean. — H. 5 m. — L. $1^m,35$.

Baies de droite :

Moïse recevant les tables de la Loi.
Le Buisson ardent.

TRANSEPT DE DROITE.

Les verrières du transept de droite, dues à STEINBEIL (LOUIS-CHARLES-AUGUSTE), mesurent uniformément, pour les baies latérales de gauche et de droite : H. $3^m,40$. — L. $1^m,35$. Elles ont été commandées en 1870 et représentent, savoir :

Baies de gauche :

Le Serpent d'airain.
La mort de Sarah.

Baies du fond :

Saint Jean plongé dans l'huile. — H. 5 m. — L. $1^m,35$.
Jonas. — H. 6 mètres. — L. $2^m,10$.
Saint Jean l'Évangéliste. — H. 5 m. — L. $1^m,35$.

Baies de droite :

$3^m,40$. — L. $1^m,35$.
L'Agneau pascal.
Le Tabernacle.

CHOEUR.

Les vitraux du chœur, dus à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent uniformément : H. $3^m,50$. — L. $1^m,35$. Ils ont été commandés en 1863 et représentent, savoir :

A gauche.
Première baie :

Saint Pierre. — *Saint Jean-Baptiste.*

Deuxième baie :

Saint André. — *Saint Jacques le Majeur.*

Troisième baie :

Saint Thomas. — *Saint Jean.*

Quatrième baie :

Saint Philippe. — *Saint Jacques le Mineur.*

A droite.

Première baie :
Saint Luc. — *Saint Paul.*

Deuxième baie :

Saint Matthias. — *Saint Marc.*

Troisième baie :

Saint Matthieu. — *Saint Thaddée.*

Quatrième baie :

Saint Barthélemy. — *Saint Simon.*

SANCTUAIRE.

Les vitraux du sanctuaire sont de MARTEL (AUGUSTE DE) et mesurent uniformément : H. 6 mètres. — L. $1^m,35$. Ils représentent, savoir :

Baie de gauche :

La Résurrection. — *Jésus portant sa croix.*

Baie centrale :

L'Ascension. — *Le Christ en croix.*

Baie de droite :

La Pentecôte. — *La Mise au tombeau.*

ABSIDE.

Les vitraux de l'abside, dus à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent uniformément : H. $2^m,90$. — L. $1^m,20$. Ils représentent, savoir :

A gauche.
Première chapelle :

Sainte Anne.

Deuxième chapelle :

Saint Roch.

Entre-colonnement :

Saint Martin.

Troisième chapelle :

Saint Denis.

A droite.
Première chapelle :

Saint Charles Borromée.

Deuxième chapelle :

Sainte Geneviève.

Entre-colonnement :

Le Bon Samaritain.

Troisième chapelle :

Saint Vincent de Paul.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Les verrières de cette chapelle, égale-

ment dues à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent chacune : H. 2m,50. — L. 0m,80. Elles représentent, savoir :

Baie de gauche :

La Visitation.
La Présentation au Temple.
Le Crucifiement.
L'Immaculée Conception.

Ces vitraux ont été offerts à la paroisse par M. l'abbé Longbois et ses sept vicaires.

Baie centrale :

Le Mariage de la Vierge.
La Nativité de Jésus-Christ.
Le Couronnement.
La Mort de la Vierge.
Portraits des huit donateurs, à genoux.
La Naissance de la Vierge.
L'Annonciation.
Les Noces de Cana.
L'Assomption.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 31 *octobre* 1886.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LORETTE

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LORETTE

HISTOIRE. — *Cette partie du sol parisien, où s'étend aujourd'hui le quartier de la Chaussée d'Antin, était encore, au dix-septième siècle, couverte en grande partie de marais au milieu desquels s'élevaient quelques groupes de maisons, notamment les Porcherons, hameau situé au pied de la butte Montmartre. Ce hameau devait son origine à des laboureurs qui étaient venus s'établir autour d'une espèce de ferme appartenant à l'évêque de Paris, et connue sous le nom de la* Grange-Batelière. *Il prit bientôt une assez grande extension; aussi ses habitants furent-ils autorisés, par sentence du* 5 *août* 1645, *à élever sur leur territoire une chapelle où le premier archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, établit, le* 13 *juillet* 1646, *une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Lorette. Cette chapelle fut comprise, en* 1791, *au nombre des nouvelles paroisses de Paris. Fermée en* 1793, *elle fut vendue comme propriété nationale, le* 3 *messidor an IV* (21 *juin* 1796), *puis démolie, à l'exception toutefois des murs latéraux, qui s'élevèrent encore pendant quelques années à l'angle formé depuis par la rencontre des rues des Martyrs et Lamartine. Lors du rétablissement du culte, et pour la remplacer, la Ville de Paris fit l'acquisition d'une chapelle du titre de* Saint-Jean-Porte-Latine, *bâtie vers* 1780, *et située dans la rue du Faubourg Montmartre, à côté du cimetière Saint-Eustache. Mais cet édifice était trop petit pour servir de paroisse, et l'Administration municipale résolut d'en construire un plus vaste. Une ordonnance royale du* 3 *janvier* 1822 *autorisa, dans ce but, l'ouverture d'un concours auquel furent seulement admis à prendre part dix architectes :* CARISTIE, CHATILLON, GAUTHIER, GODDE, GUÉNEPIN, HIPPOLYTE LEBAS, LECLÈRE, MÉNAGER, NEPVEU *et* PROVOST. *Le jury chargé d'examiner les plans proposés adopta, dans sa séance du* 23 *août* 1823, *le projet d'*HIPPOLYTE LEBAS, *et l'on entreprit immédiatement les fouilles nécessaires pour jeter les fondations du nouvel édifice sur des terrains cédés par la Compagnie Dosne, Loignon, Censier et Constantin. Les travaux furent achevés en* 1836; *ils avaient été dirigés, sous la surveillance de* LEBAS, *par M.* DOMMEY (*Étienne*), *qui fut, jusqu'en* 1872, *adjoint à Duc, pour la construction du Palais de justice.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Peintures des Litanies exécutées par* VICTOR ORSEL *dans la chapelle de la Vierge à l'église de Notre-Dame de Lorette, décrites par* E. C. MARTIN-DAUSSIGNY. Lyon, 1851.

OEuvres diverses de Victor Orsel (1795-1850) mises en lumière et présentées par Alphonse PÉRIN. Paris, 1852-1877. In-4°.

Explication des peintures de la chapelle de la Vierge, par VICTOR ORSEL. Paris, 1852, in-4°.

Chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame de Lorette, par A. PÉRIN, par Ch. LENORMANT, membre de l'Institut. Paris, 1852. In-8°.

DESCRIPTION.

L'église Notre-Dame de Lorette est construite dans le style néo-romain; elle occupe un rectangle limité par les rues de Châteaudun, Bourdaloue, Saint-Lazare et Fléchier.

Sa façade principale s'élève sur la première de ces voies, dans l'axe de la rue Laffitte, à l'extrémité de laquelle elle forme point de vue. Le monument mesure 70 mètres de longueur sur 32 de largeur; il couvre une surface de 2,028 mètres carrés et a coûté 2,050,000 francs.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE

La façade principale présente cinq parties, conformément au plan intérieur de l'édifice,

qui comporte une grande nef flanquée de bas côtés et de chapelles latérales. La partie centrale est précédée d'un porche tétrastyle d'ordre corinthien, auquel on accède par huit marches qui occupent toute la largeur de la façade. Les colonnes portent un entablement dont la frise offre, en lettres d'or, l'inscription suivante :

BEATÆ MARIÆ VIRGINI LAVRETANÆ

Au-dessus s'élève un fronton triangulaire.

Dans le tympan de ce fronton :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 12 mètres. — Par Leboeuf-Nanteuil (Charles-François). — 1830. — Date de la commande.

La Vierge, drapée et voilée, est assise, de face, l'Enfant Jésus sur ses genoux. De chaque côté d'elle, se trouvent trois anges en adoration. Le premier ange de gauche tient une branche de lys, le deuxième a les mains jointes, le troisième vient de déposer aux pieds de la Vierge une corbeille remplie de fleurs.

Angle gauche du fronton :

L'Espérance. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,65. — Par Lemaire (Philippe-Henri). 1830. — Date de la commande.

Elle est drapée et couronnée de fleurs, la main droite sur son cœur, la gauche appuyée sur une ancre et les yeux levés vers le ciel.

Au sommet du fronton :

La Charité. — Groupe. — Pierre. — H. 2^m,65. — Par Laitié (Charles-René). — 1830. — Date de la commande.

La Charité est drapée, les cheveux retenus par un ruban; elle porte un petit enfant sur le bras droit et place la main gauche sur l'épaule d'un deuxième enfant qui se tient debout et tend ses bras vers elle. Le premier enfant est nu, le deuxième a une petite draperie roulée autour des reins.

Angle droit du fronton :

La Foi. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,65. — Par Foyatier (Denis). — 1830. — Date de la commande.

Elle est représentée drapée, voilée, les yeux tournés vers le ciel, un évangile dans la main gauche.

La partie inférieure des murs du porche présente un soubassement limité par un bandeau orné de postes; la partie supérieure est couronnée d'une large frise dans laquelle se détachent des médaillons carrés et circulaires alternés. Les médaillons circulaires portent au centre une croix grecque. Le plafond repose sur une corniche à oves et denticules; il est plat et divisé en caissons.

Dans le mur du fond s'ouvre une grande baie rectangulaire avec chambranle, moulure et corniche supportée par deux consoles. La porte est en chêne, à deux vantaux; chaque vantail possède cinq panneaux d'inégale grandeur dont les champs sont décorés de bulles en fonte. Dans l'imposte sont sculptés trois flambeaux antiques réunis par des guirlandes formant festons, au-dessus desquels se trouve une tête de chérubin.

Les parties correspondant aux bas côtés sont percées chacune d'une porte rectangulaire, avec chambranle, corniche et fronton triangulaire. Les deux autres parties sont limitées par des chaînes d'encoignure.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles sont ajourées de trois baies rectangulaires qui éclairent les chapelles et terminées par une corniche à denticules surmontée d'un acrotère; leurs murs font, de chaque côté du chœur, un décrochement, et sont percés en cet endroit d'une porte rectangulaire donnant accès aux sacristies. Cette porte est précédée de cinq marches et couronnée d'un fronton triangulaire soutenu par deux consoles.

CHEVET.

Dans chacune des parties correspondant aux bas côtés est pratiquée une baie plein cintre ouverte sur les sacristies. La partie qui accuse extérieurement le chœur est élevée sur plan demi-circulaire et coiffée d'un demi-dôme. A l'extrémité du toit qui recouvre la nef se dresse un campanile carré avec pilastres d'angle d'ordre dorique supportant un entablement dont la frise est ornée de consoles et la corniche de modillons. Sur chaque côté est ménagée une baie plein cintre fermée par des *claustra.* L'archivolte de ces baies descend sur des pilastres de même ordre que les précédents.

INTÉRIEUR.

VESTIBULES EXTÉRIEURS

Ils sont rectangulaires et recouverts d'un plafond plat reposant sur une corniche simplement moulurée. Sur leurs murs, à droite

et à gauche, sont gravées des inscriptions commémoratives ainsi conçues et rappelant les dates de construction et d'inauguration de l'église.

Vestibule de gauche.

A gauche :

SUB INVOCATIONE BEATISSIMÆ VIRGINIS MARIÆ
COGNOMENTO LAURETANÆ
ÆRE COMMUNI PARISINORUM ÆDIFICANDÆ
HUJUS ECCLESIÆ LAPIDEM PRIMARIUM
DIE. AUG. XXV ANNO DOMINI M.D.CCC.XXIII
POSUIT
CLARISSIMUS GILBERTUS GASPARDUS
COMES CHABROL DE VOLVIC
REGIONIS SEQUANICÆ PREFECTUS

A droite :

HANC ÆDEM
REGNANTE LUDOVICO PHILIPPO PRIMO
ARTIUM OPERIBUS SUMPTUOSITER DECORANDAM
ANNOQUE DOMINI M.D.CCC.XXXVI
PRORSUS PERFICIENDAM
CURAVIT
CLARISSIMUS CLAUDIUS PHILIBERTUS
COMES DE RAMBUTEAU PAR FRANCIÆ
REGIONIS SEQUANICÆ PREFECTUS

Vestibule de droite.

A droite :

HOC TEMPLUM
CONCURRENTIÆ PROPOSITUM
POST CERTAMEN INTER PLURIMOS ÆMULANTES ELECTUM
ÆDIFICAVIT
INCOEPTUMQUE ANNO DOMINI M.D.CCC.XXIV
PERFECIT ANNO M.D.CCC.XXXVI
LUDOVICUS HIPPOLITUS LEBAS
ARCHITECTUS PARISIENSIS

A gauche :

HANC ECCLESIAM
DIE. DEC. XV. ANNO DOMINI M.D.CCC.XXXVI
ADSTANTE
DIGNISSIMO PAROCHO STEPH. THEOD. DE ROLLEAU
RITE CONSECRAVIT REVERENDISSIMUS
HYACINTHUS LUDOVICUS
DE QUELEN
ARCHIEPISCOPUS PARISIENSIS

VESTIBULE INTÉRIEUR.

Il est divisé en trois travées établies exactement en avant de la grande nef et des collatéraux. La première travée est flanquée de pilastres doriques à ses quatre angles; elle est limitée, du côté de la nef, par quatre colonnes ioniques et communique avec les travées latérales par des arcades en plein cintre dont les naissances viennent s'appuyer sur des pilastres doriques. Son plafond est encadré d'une bordure rouge dans laquelle sont fixées des bulles, et décoré de caissons au milieu desquels s'épanouit une rosace sur fond d'azur. De chaque côté de la porte existe un panneau peint en marbre vert. Sur le pilastre de droite, en entrant, est scellée une plaque de marbre blanc, avec cadre de marbre noir, portant en lettres d'or l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE VÉNÉRABLE ABBÉ
ÉTIENNE-THÉODORE DE ROLLEAU
PREMIER CURÉ
DE NOTRE-DAME DE LORETTE
1833-1881

Les deux autres travées comportent quatre piliers dont l'une des faces se présente diagonalement à leur axe. Entre ces piliers se développent quatre arcades plein cintre dont l'une donne accès à une chapelle installée dans le prolongement desdites travées, lesquelles sont surmontées d'une coupole ajourée dans leur partie supérieure. La chapelle de gauche est dédiée aux âmes du Purgatoire; celle de droite renferme les fonts baptismaux.

Travée de gauche.

Tympan de l'arcade au-dessus de la porte :

La Résurrection des Morts. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 4m,14. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un ange ailé, tunique et manteau verts, s'élève au-dessus d'un tombeau entr'ouvert; il embouche une trompette et tient une croix. Des hommes et des femmes, enveloppés de leur suaire, se relèvent à son appel et le suivent du regard, les uns les mains jointes, les autres les bras écartés. L'un d'eux, un vieillard, serre un enfant dans ses bras

Signé sur la bordure : Blondel *pinxit, anno* 1838.

A droite et à gauche de la porte se trouvent trois médaillons séparés par des croix grecques, accompagnées de rinceaux, et contenant chacun :

Un Ange ailé. — Peinture murale. — Diamètre 0m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Tous ces anges sont représentés en buste et de face. Celui du haut, à gauche, porte une tunique verte, un manteau brun doublé de rouge et agrafé par devant. L'ange du milieu est vêtu d'une tunique rouge, d'un manteau brun; ses mains sont jointes et ses yeux sont levés vers le ciel. Celui du bas a une tunique rouge et un manteau brun doublé de vert. L'ange placé dans le médaillon du haut,

à droite, est en tunique vert pâle et manteau brun. L'ange du milieu a une tunique verte et un manteau de même couleur que le précédent. Celui du bas est couvert d'une tunique vert olive et d'un manteau brun doublé de jaune; il lève les yeux au ciel et met la main gauche sur son cœur.

Les pilastres qui supportent les arcades de cette travée sont décorés d'attributs religieux, et les intrados des arcs de médaillons renferment des têtes de saints peintes sur fond d'or. Les médaillons mesurent $0^m,50$ de diamètre, et les figures qu'ils encadrent ont été exécutées par Blondel.

Intrados de l'arc d'entrée.

Médaillon de gauche :

Saint Germain.

Il est de profil et les yeux levés vers le ciel, en tunique bleue et manteau jaune retenu par une agrafe.

Le médaillon central contient le monogramme du Christ.

Médaillon de droite :

Saint Grégoire.

De profil, tunique bleue et manteau rouge.

Entre les pilastres, à gauche, du côté de la porte :

La Mort du Soldat. — Peinture murale. — H. $2^m,80$. — L. 1 m. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un jeune soldat, dont le flanc droit est percé d'une large blessure, s'affaisse sur lui-même, les yeux presque éteints, en serrant un labarum dans la main gauche. Un ange debout, et de face, le soutient. Le soldat porte une draperie vert olive roulée autour des reins; à son côté pend le fourreau d'un glaive suspendu par une chaîne passée sur son épaule gauche; sa tête est couverte d'une peau de lion dont les pattes sont nouées sur sa poitrine. A ses pieds est jeté un glaive ébréché. L'ange a une tunique lilas et un manteau bleu agrafé sur la poitrine.

Pendentif :

Les Justes montant au ciel. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un ange vêtu de blanc et tenant une couronne de fleurs dans la main gauche s'élève vers le ciel qu'il montre de la main droite aux justes groupés à ses pieds. Ceux-ci sont au nombre de sept. Deux hommes, vus de dos, s'avancent, appuyés l'un sur l'autre et enveloppés dans les plis d'un même manteau. Un soldat, de face, casqué et couvert d'une tunique rouge, suit l'ange du regard, les mains jointes. Un petit nègre se tient de profil, les mains croisées et les yeux tournés vers le ciel. Une jeune femme, placée de face, au milieu de la composition, croise les bras sur sa poitrine. Les autres ne sont pas visibles en entier.

Intrados de l'arc qui s'ouvre sur la chapelle.

Médaillon de gauche :

Saint Matthieu.

De trois quarts, yeux baissés, tunique vert olive.

Médaillon central :

Saint Denis.

Dalmatique blanche, étole dorée, de trois quarts.

Médaillon de droite.

Saint Antoine.

De trois quarts, yeux baissés, tunique rouge.

Entre les pilastres, à gauche, du côté du collatéral :

La Mort du Saint. — Peinture murale. — H. $2^m,80$. — L. 1 m. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Le saint, tunique marron et ceinture rouge, est couché sur un lit de parade, les yeux fermés, les bras croisés sur la poitrine, un crucifix dans la main gauche. Sous lui sont étendus une natte et un drap blanc dont l'extrémité est ramenée sur sa tête. A son chevet veille un ange ailé, debout en tunique violette et manteau rouge, les bras pendants, un sablier à la main. A la gauche du lit est placée une petite table recouverte d'un tapis marron et sur laquelle sont posés un crâne humain et une lampe.

Pendentif :

Les Martyrs. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Les martyrs s'avancent, conduits par un ange ailé qui plane au-dessus d'eux. Celui qui ouvre la marche est de face, la poitrine nue, la partie inférieure du corps cachée par un manteau rouge pâle qui lui couvre le dos et la tête. A sa gauche, se trouve un roi, à barbe blanche, couronné et enveloppé dans un manteau jaune. Vient ensuite un vieillard, en manteau vert, de trois quarts, les yeux baissés, les mains jointes, un bâton

dans le bras gauche. Suit un homme drapé de rouge, la main droite en avant. L'ange est vêtu de blanc; il porte une palme dans la main droite et montre le ciel de la main gauche.

Intrados de l'arc qui s'ouvre sur le bas côté.

Médaillon de gauche :

Saint André.

De profil, tunique rouge et manteau vert.

Médaillon central :

Saint Philippe.

De face, tunique vert foncé, manteau gris.

Médaillon de droite :

Saint Athanase.

De profil, tunique verte, manteau marron.

Entre les pilastres de droite du côté du collatéral :

La Mort de la Femme. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Une femme est à demi couchée sur un lit de parade, une couverture marron sur les genoux, les yeux presque éteints et levés vers le ciel, les bras pendants, un crucifix dans la main droite. Un ange ailé, de trois quarts, tunique violet foncé et manteau lilas rejeté en arrière, étend les mains au-dessus de la moribonde. Au pied du lit sont posés un plateau de cuivre, une petite tasse et une fiole.

Pendentif :

La Mort de la jeune Fille. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Trois jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de fleurs, suivent le convoi d'une de leurs compagnes. Sur le passage du funèbre cortége, dont la composition ne représente qu'une faible partie, viennent se grouper plusieurs autres jeunes filles. On remarque, au centre, une vieille femme agenouillée, les mains jointes, en robe verte, guimpe blanche et voile jaune. Une jeune femme, robe bleue et jaune, se penche en avant et suit du regard le convoi qui s'éloigne. Une des jeunes filles est vue de dos et habillée de rose; une seconde porte un voile gris à raies bleues. Des autres, on ne voit que la tête.

Intrados de l'arc qui s'ouvre sur la partie centrale du vestibule.

Médaillon de gauche :

Saint Ambroise.

De face, tunique blanche retenue par une agrafe.

Médaillon central :

Saint Basile.

De face, tunique blanche.

Médaillon de droite :

Saint Jean.

Il est représenté de face, les yeux levés vers le ciel et en tunique rouge.

Entre les pilastres de droite, du côté de la porte :

La Mort de l'Enfant. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 mètre. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Une mère, à demi agenouillée, presse dans ses bras le cadavre de son enfant, dont elle baise la poitrine. Elle a une robe violet foncé, un manteau rouge et un turban jaune et vert. Un ange ailé, placé derrière elle, en tunique bleue et manteau violet, tient une couronne de fleurs au-dessus de la tête de l'enfant.

Pendentif :

Les Enfants montant au ciel. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Un groupe d'enfants est porté au ciel sur des nuages. Ils sont accompagnés d'un ange ailé en tunique blanche et écharpe bleue.

COUPOLE

Elle comporte quatre sujets séparés par une bordure ornée de rinceaux.

Trois Anges chantant. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

L'ange qui occupe le centre de la composition est assis, de face, en tunique verte; il a un cahier de musique ouvert sur ses genoux. Les deux autres sont à demi agenouillés, leur tête est couronnée de fleurs. Celui de gauche est de trois quarts, vêtu de bleu, et pince de la guitare; celui de droite est de profil, habillé de rose, et joue de la harpe. Tous trois sont sur des nuages.

Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Le Christ est assis, de face, sur des nuages, la tête surmontée d'une auréole, en tunique rouge et manteau vert ramené sur les genoux; il a les yeux baissés, les bras écartés, et bénit

la terre. De chaque côté de lui est prosterné un petit ange ailé nu. Celui de gauche est de profil et présente un calice ; celui de droite est de trois quarts et tient un évangile.

Cinq Anges chantant. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 2m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un ange est assis et quatre sont agenouillés. Les trois premiers déroulent une espèce de phylactère et chantent, tandis que les deux autres les accompagnent en jouant de la flûte.

Le Père Éternel. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Dieu est assis de face, sur un nuage, en tunique jaune et manteau rose ; il porte le globe du monde dans la main gauche et bénit la terre de la main droite. De chaque côté du trône divin se trouve un groupe d'anges ; deux anges sont à genoux, les mains jointes, les yeux fixés sur Dieu ; deux autres sonnent de la trompette.

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Elle est élevée de deux marches, construite sur un plan en hémicycle et surmontée d'une demi-coupole. Son soubassement est formé de panneaux de marbres de différentes couleurs. L'autel est en bois peint en marbre blanc et porte au centre un médaillon avec monogramme du Christ.

A gauche :

Saint Paul. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 0m,90. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Le saint est de face, revêtu d'une tunique vert olive et d'un manteau marron dont il relève le pan de la main gauche ; il a la main droite appuyée sur la poignée d'une épée dont la pointe est en terre.

Au centre :

Le Christ au tombeau. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 4m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Le Christ est enveloppé d'un linceul et mis dans un tombeau par trois hommes. L'un de ces hommes, draperie verte autour des reins et manteau rouge ramené sur la tête, le soulève sous les bras. Le deuxième, turban blanc rayé de jaune et tunique verte, le tient par les pieds. Le troisième est placé à droite ; il a un manteau rouge. La Vierge est debout, près de son divin Fils, de face, en robe rouge, manteau et voile verts, les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés vers le ciel. A droite du sujet sont agenouillées deux saintes femmes. L'une d'elles a une robe rouge, un voile blanc, les bras écartés, les mains ouvertes. La deuxième cache sa tête dans ses mains ; on ne voit que la partie supérieure de son corps. Le tombeau est déposé dans une grotte ; une lampe fixée dans la pierre est suspendue au-dessus de la tête du Christ.

A droite :

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 0m,90. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Il est représenté de trois quarts, la tête baissée, en tunique rouge et manteau marron, la main droite sur le cœur, des clefs dans la main gauche.

Ces trois peintures sont encadrées de bordures avec rinceaux.

DEMI-COUPOLE

Ascension de Jésus-Christ environné de deux Anges en adoration. — Peinture murale. — H. 3m,70. — L. 8m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Jésus-Christ s'élève vers le ciel. Il est de face, vêtu d'un manteau blanc qui laisse une partie de sa poitrine à découvert, les bras pendants, les mains ouvertes. L'ange de gauche, tunique blanche et manteau jaune ouvert sur le côté, présente une couronne d'épines. L'ange de droite, tunique blanche et manteau rouge, porte un plateau de cuivre contenant des tenailles, un marteau et des clous.

Ces trois figures sont peintes sur un fond d'azur parsemé d'étoiles d'or.

Travée de droite du vestibule.

Tympan de la porte d'entrée :

Le Baptême. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 4m,14. — Par Roger (Adolphe). — 1833. — Date de la commande.

Une jeune femme, accompagnée de son époux, tient au-dessus des fonts baptismaux un enfant nouveau-né qu'un évêque est en train de baptiser. La femme porte une robe verte et un manteau rouge ; sa tête est couronnée de fleurs. L'homme a une draperie marron et il est couronné de lauriers. Le prélat est mitré, il tient la crosse, et porte un surplis blanc et une chasuble rouge rehaussée d'une bordure d'or. La cuve baptismale affecte la

forme d'un calice ; elle est en marbre vert et rouge. De chaque côté se trouve un ange vêtu de blanc. Celui de gauche prend une branche de lys que lui tend un enfant vêtu d'une tunique verte. Celui de droite remet une croix à un second enfant, tunique rouge, de profil et mains jointes.

En arrière, un soubassement de marbre blanc disposé en hémicycle.

Au-dessous se développe une petite frise ornée d'une coupe de marbre blanc où deux colombes se désaltèrent. A droite et à gauche est posé un vase rempli de fleurs. Cette décoration se détache sur fond bleu.

A gauche de la porte, sur fond d'or :

La Foi. — Peinture murale. — H. 1^m,80. L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

Elle est de face, en tunique lilas pâle et manteau violet, un évangile à la main. Au-dessus de sa tête brille une petite flamme.

Au-dessous, dans un médaillon :

Un Cerf, symbole de la Foi. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Il est en train de se désaltérer.

A droite de la porte :

L'Humilité. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 1^m,80. — L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

Elle est de face, les yeux baissés, en tunique lilas et manteau gris ; sa tête est couronnée de fleurs. Elle a un crucifix dans la main gauche et retient de la main droite un joug posé sur ses épaules.

Au-dessous, dans un médaillon :

Un Agneau, symbole de l'Humilité. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Entre les pilastres de gauche, du côté de la porte :

Le Baptême de Constantin. — Peinture murale. — H. 1^m,80. — L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

L'Empereur est de face, les bras levés vers le ciel ; une draperie blanche est roulée autour de ses reins. Saint Sylvestre, de profil, en tunique violette, impose les mains sur sa tête. Un ange, de face, habillé de blanc et couronné de fleurs, serre un labarum dans la main droite et tient une couronne enrichie de pierres précieuses au-dessus de sa tête.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Luc. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Il est de profil et debout devant une cuve baptismale et tient dans la main gauche une coquille. La cuve est de forme rectangulaire et supportée par un pied circulaire autour duquel s'enroule un serpent la tête en bas. Sur un des pans est peint le bœuf ailé de saint Luc.

Pendentif :

Le sel de la Sagesse. — Peinture murale. H. 2^m,70. — L. 1^m,50. — Par Roger (Adolphe).

Un prêtre met du sel dans la bouche d'un nouveau-né que vient lui présenter sa mère. Le prêtre est revêtu d'un surplis blanc et d'une chasuble rouge à large bordure jaune. La jeune femme est vêtue d'une robe bleue et d'un manteau gris, rejeté en arrière ; sur sa tête est posée une couronne enrichie de pierres fines ; son mari est debout derrière elle, drapé dans un manteau jaune orange et couronné de lauriers. L'enfant est enveloppé dans un lange et porté sur une couverture blanche à bordure jaune. Derrière le prêtre est placé un pupitre sur lequel est déposé un livre ouvert. Au sommet planent deux anges vêtus de jaune ; l'un effeuille des roses et l'autre tient un livre.

Entre les pilastres de gauche, du côté du collatéral :

Baptême d'une Péruvienne par saint François Solano. — Peinture murale. — H. 1^m,80. — L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

La Péruvienne est à demi agenouillée sur une marche, de profil, les bras croisés sur la poitrine ; la partie inférieure du corps recouverte d'une draperie rouge à bordure jaune, des plumes dans les cheveux. Saint François, vêtu de l'habit des Franciscains, est debout devant elle, un livre dans la main gauche ; il fait le signe de la croix sur le front de l'infidèle. Un ange, vêtu de blanc, debout au deuxième plan, brise une chaîne. Sur la marche, une coquille ; à terre, un carquois.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Jean. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Il tient une croix dans la main gauche et bénit de la main droite l'eau destinée au bap-

tême. La cuve est semblable à la précédente ; sur l'une des faces est représenté un aigle aux ailes déployées, emblème de saint Jean.

Pendentif :

L'Exorcisme. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Une jeune femme, robe rose, manteau vert et voile blanc, présente un enfant sur le front duquel souffle un évêque mitré, avec crosse et chasuble verte rehaussée d'or. On aperçoit derrière la femme un homme de profil, drapé de rouge. Derrière le prélat se dresse un pupitre sur lequel est posé un livre ouvert. Au sommet, plane un ange vêtu de jaune qui chasse devant lui un jeune enfant aux ailes de chauve-souris et dont le corps est enlacé par un serpent à la tête menaçante. Cet enfant symbolise le démon.

Entre les pilastres, à droite, du côté du collatéral :

Saint Remi, Clovis et sainte Clotilde. — Peinture murale. — H. 1m,80. — L. 0m,77. — Par ROGER (ADOLPHE).

Le roi des Francs est debout, la poitrine nue, les reins entourés d'une draperie bleue avec bordure d'or, enrichie de pierres précieuses, la main droite posée sur sa tête, les yeux tournés vers une colombe apportant la sainte ampoule. Saint Remi, debout et de profil à droite de la composition, mitré, en tunique rose bordée d'or et manteau blanc, tend les mains pour recevoir la sainte ampoule. Sainte Clotilde se tient à gauche et de face, les mains jointes. La Reine est vêtue d'une robe blanche, d'un manteau violet doublé d'hermine; sa tête est ceinte d'une riche couronne; ses cheveux sont tressés et ramenés par devant.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Marc. — Peinture murale. — Diam. 0m,61. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il tient dans la main droite un candélabre à trois branches au-dessus d'une cuve baptismale semblable aux précédentes. Sur l'une des faces de cette cuve est couché le lion ailé de saint Marc.

Pendentif :

La salive de l'Intelligence. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. Par ROGER (ADOLPHE).

Une jeune mère présente son enfant à un prêtre qui lui touche l'oreille. La femme est de trois quarts, en robe rose et manteau jaune; ses cheveux flottent sur ses épaules. Le prêtre est de profil, en surplis blanc et chasuble verte doublée de rouge. Le père de l'enfant est représenté au deuxième plan, de trois quarts, drapé de rouge. A droite, se trouve un pupitre sur lequel est placé un livre ouvert. Au sommet, planent deux anges. Celui de gauche est vêtu de rose et porte un livre; celui de droite a une tunique verte serrée à la taille par une ceinture jaune; il présente une croix d'or dans laquelle sont serties des pierres précieuses.

Entre les pilastres, à droite, du côté de la porte :

Baptême de l'Eunuque. — Peinture murale. — H. 1m,80 — L. 0m,77. — Par ROGER (ADOLPHE).

L'eunuque est debout, au bord d'une piscine, les mains croisées sur la poitrine et la tête baissée; autour de ses reins est roulée une draperie blanche ornée d'une riche bordure d'or; à ses oreilles pendent des perles fines; à ses bras sont passés des bracelets. Saint Philippe, debout et de profil, verse de l'eau sur sa tête. L'apôtre est vêtu d'une tunique lilas et d'un manteau blanc dont il relève le pan de la main gauche. Un ange, placé à gauche du sujet, de face, en tunique rose, tient une espèce de verge à la main.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — Diam. 0m,61. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il a une crosse dans le bras droit et remplit une cuve baptismale au moyen d'un broc. Un ange, emblème de saint Matthieu, est représenté sur l'une des faces de la cuve.

Pendentif :

Baptême de l'Enfant. — Peinture murale. — H. 1m,80. — L. 0m,77. — Par ROGER (ADOLPHE).

Un prêtre baptise un enfant qu'une jeune femme tient dans ses bras. Le prêtre porte une tunique jaune et une chape rouge. La femme est en robe bleue et manteau lilas; sur sa tête est posée une couronne enrichie de pierres précieuses. Près d'elle se tient son mari, de profil, drapé de rose et couronné de lauriers. Derrière le prêtre se trouve un pupitre sur lequel est placé un livre ouvert. Le sommet de la composition est occupé par deux anges. Celui de gauche, habillé de rose, présente un linge; celui de droite, tunique jaune, tient une couronne.

Les peintures ci-dessus se détachent sur un fond d'azur.

Les pilastres et les intrados des arcs de cette partie du vestibule sont décorés de fruits symboliques et d'attributs religieux.

COUPOLE

Elle est occupée par quatre figures symboliques assises, peintes sur un fond d'azur parsemé d'étoiles, et séparées entre elles par des tables d'inscription.

La Sagesse. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

De face, en tunique blanche et manteau jaune, elle tient une bride et un mors dans la main droite, et un livre sur ses genoux.

L'Ange gardien. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il est représenté de face, en tunique blanche et manteau rouge, un glaive dans la main droite, la main gauche appuyée sur une table de la loi.

L'Intelligence. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Elle est de face, les mains levées vers le ciel. Une flamme brille au-dessus de son front. Sa tunique est blanche et son manteau jaune.

L'Innocence. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Elle est de trois quarts, en tunique jaune et manteau rose, la tête couronnée de fleurs, une branche de lys dans la main droite et la main gauche sur son cœur.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle affecte la même forme que la chapelle des Ames du Purgatoire. Son soubassement est composé de panneaux en bois de chêne. La cuve baptismale a été exécutée d'après les dessins d'HIPPOLYTE LEBAS. Elle est en bronze, de forme circulaire et décorée de gaudrons et de guirlandes de fleurs et de fruits formant festons et suspendus à des têtes d'agneaux. Le couvercle est orné d'écailles et de médaillons renfermant des croix grecques. Au centre s'élève un petit piédouche sur lequel se dresse une statuette représentant :

Saint Jean-Baptiste. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,90. — Par DURET (FRANCISQUE-JOSEPH). — 1836. — Date de la commande.

Le Précurseur est couvert d'une peau de mouton; il serre une croix dans la main droite et présente une coquille de la gauche.

Le piédouche qui supporte la cuve est légèrement évasé.

Au-dessus du soubassement.

A gauche :

Le Péché originel. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,70. — L. 1m,35. — Par ROGER (ADOLPHE).

Adam et Ève, après avoir goûté du fruit défendu, se cachent la tête dans les mains. Tous deux portent autour des reins une ceinture de feuilles. Adam s'appuie contre un figuier. Ève a la poitrine en partie cachée par ses longs cheveux. A leurs pieds, une figue entamée et un fraisier avec fleurs et fruits. Autour du figuier s'enroule un serpent.

A droite :

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,70. — L. 1m,35. — Par ROGER (ADOLPHE).

Adam et Ève, à moitié couverts de peaux de mouton, s'éloignent de l'Éden, chassés par un ange, en tunique jaune et manteau vert, qui tient un glaive flamboyant dans la main droite. Le premier homme s'avance, la face cachée dans ses mains. Sa compagne a la main gauche posée sur sa tête en signe de désespoir et lève le bras droit vers le ciel dont elle semble implorer le pardon.

Au centre :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,70. — L. 2m,75. — Par ROGER (ADOLPHE).

Jésus est debout et de face, au milieu du fleuve, une draperie blanche autour des reins, la tête inclinée en avant, les bras pendants, les mains ouvertes. Saint Jean-Baptiste, de profil, courte tunique grise, manteau vert et peau de mouton sur les épaules, tient une croix et verse de l'eau sur sa tête. De chaque côté de la composition sont placés trois anges tenant une serviette. Le premier à gauche est de profil, en tunique verte et manteau rose; sa tête est couronnée de fleurs. Des deux autres la tête seule est visible. Le premier de droite est de profil, en tunique rose;

le deuxième est vêtu de lilas. Tous ont le regard fixé sur le maître. Ces trois sujets sont encadrés d'une bordure avec arabesques.

DEMI-COUPOLE

Le Père Éternel et Jésus-Christ. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m,70. — L. 8m,50. — Par Roger (Adolphe).

Tous deux sont assis sur un trône en marbre blanc couvert d'un coussin rose et tiennent une couronne au-dessus de la tête d'une petite fille, vue de dos et habillée de blanc, debout entre eux. Le Père Éternel a une tunique blanche et un manteau bleu; il porte le globe du monde dans la main gauche. Le Christ a la poitrine nue et les genoux couverts d'un manteau bleu. Il tient une croix dans la main droite. Saint Jean-Baptiste, debout, à gauche, en tunique grise et manteau vert, un manuscrit déroulé dans la main droite, montre le groupe divin de la main gauche. A droite, une jeune femme, personnifiant la Religion, vient mettre sous la protection divine trois jeunes enfants dont deux sont agenouillés, au pied du trône, tandis que le troisième est debout, les mains jointes, dans une cuve en marbre blanc. La Religion a une tunique rose, un manteau vert rejeté en arrière et une étole blanche; sa tête est ceinte de la tiare pontificale. Au milieu et au sommet, le Saint-Esprit, entouré de rayons.

ORGUES.

La tribune des orgues est installée au-dessus du vestibule. Le buffet apparent, dont la menuiserie est fort simple, renferme le positif; il est soutenu par quatre consoles engagées dans l'entablement. La partie instrumentale a été exécutée par Cavalié père et fils.

Arcade limitant la tribune des orgues.

Écoinçon de gauche :

Isaïe. — Peinture murale. — H. 4m,65. — L. 4m,65. — Par Schnetz (Jean-Victor). — 1833. — Date de la commande.

Le prophète est assis sur des marches, le coude gauche appuyé sur un socle, la tête dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Il tient sur ses genoux, de la main gauche, une table de marbre noir. Sa tunique est rose, son manteau bleu et doublé de jaune. A sa droite est assis un ange; à sa gauche planent deux autres anges portés sur des nuages. A ses pieds, des parchemins déroulés.

Signé à gauche : V. Schnetz.

Écoinçon de droite :

Daniel. — Peinture murale. — H. 4m,65. — L. 4m,65. — Par Schnetz (Jean-Victor).

Daniel est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge; sa tête est couverte d'une espèce de foulard rouge à raies blanches; il a les yeux levés vers le ciel, tient une plume dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. Au-dessus de lui, quatre anges, dont un portant une table de marbre et les trois autres déroulant un phylactère.

Signé à droite : V. Schnetz

NEF.

Elle est limitée, à droite et à gauche, par huit colonnes d'ordre ionique supportant un entablement complet, au-dessus duquel se dresse un mur percé de chaque côté de trois baies rectangulaires. Les fûts des colonnes sont revêtus de stuc. La frise de l'entablement offre des panneaux de marbre ornés de rinceaux et séparés par des médaillons contenant des croix grecques dorées sur fond d'azur. Le plafond qui recouvre la nef repose sur une corniche à modillons entre lesquels s'épanouissent des rosaces; il est plat et divisé en caissons de différentes dimensions dont les uns sont carrés, tandis que les autres affectent la forme d'une croix. Les caissons carrés portent des rosaces et des couronnes contenant le monogramme de la Vierge. Les caissons disposés en croix sont occupés par une rosace accompagnée de palmettes. Tous ces ornements se détachent en blanc sur fond bleu.

STALLES.

Elles sont disposées dans le cinquième entre-colonnement de gauche. Leur clôture est composée de panneaux en chêne simplement moulurés. Au-dessus du dossier, au centre, s'élève un motif décoratif formé d'un soubassement et de deux pilastres supportant un entablement couronné d'un fronton triangulaire. Entre les pilastres s'ouvre une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue représentant :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue bois. — H. 1m,80. — Par Elshoëcht

(JEAN-JACQUES-MARIE, dit CARLE). — 1833. — Date de la commande.

La Vierge est debout sur un globe, drapée, voilée et tête baissée ; elle écrase un serpent sous ses pieds.

CHAIRE A PRÊCHER

La chaire à prêcher est en chêne ; elle est installée dans le cinquième entre-colonnement de droite. Le soubassement est de forme rectangulaire ; il est tout uni et couronné d'un tore de fruits et d'épis de blé. La tribune affecte la même forme, mais avec une partie demi-circulaire qui fait saillie en avant et se termine par un cul-de-lampe très-simple. Le dossier est encadré de deux pilastres carrés. L'abat-voix est soutenu par deux statues en bois représentant :

Deux Séraphins. — Statues bois. — H. 1m,90. — Par ELSHOECHT (JEAN-JACQUES-MARIE, dit CARLE).

Ils sont debout sur une boule, drapés, les bras croisés sur la poitrine.

On accède à la tribune par un double escalier tournant dont la main courante est supportée par des balustres. La porte est rectangulaire et surmontée d'une corniche.

Les chambranles des fenêtres de la nef sont peints en blanc et rehaussés de filets d'or. Les trumeaux sont occupés par des peintures murales dont les sujets sont tirés de la vie de la Vierge. Leur cadre se compose d'une large moulure décorée de fruits et de fleurs. Un cadre semblable entoure chaque fenêtre. Entre ces cadres se trouve un panneau très-étroit de marbre vert.

A droite.

Première travée :

Naissance de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par MONVOISIN (RAYMOND-AUGUSTE). — 1833. — Date de la commande.

Sainte Anne est assise à gauche, en robe grise et manteau jaune ramené sur sa tête en guise de voile, le pied gauche posé sur un tabouret, la Vierge sur ses genoux. Une jeune fille, jupe blanche et robe rouge, lui présente un plateau de cuivre. Au sommet, deux anges, portés sur des nuages, effeuillent des roses. L'ange de gauche est vêtu de vert; il est agenouillé. Celui de droite est vêtu de jaune et plane.

Signé à droite : R. A. MONVOISIN.

Deuxième travée :

Présentation de la Vierge au Temple. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,53. — Par VINCHON (AUGUSTE-JEAN-BAPTISTE). — 1833. — Date de la commande.

Le grand prêtre s'avance au sommet d'un large escalier, un plateau à la main, vers la Vierge prosternée, les mains jointes. Il a une tunique blanche sur laquelle est passé un vêtement bleu bordé d'or et serré à la taille par une ceinture blanche. La Vierge est vêtue de blanc. Sainte Anne, portant une robe rouge, un manteau bleu et un turban blanc, s'incline en la présentant. Le grand prêtre est accompagné de deux enfants, dont l'un, tunique jaune et écharpe blanche, est agenouillé, les mains jointes, tandis que l'autre, habillé de blanc et couronné de fleurs, tient une serviette dépliée. En bas des marches, un personnage, tunique rouge, manteau vert, ceinture bleue et tête couronnée de fleurs, porte un coffret d'or qu'il vient de prendre sur une petite table ronde placée à côté de lui. On aperçoit, au deuxième plan, à gauche, trois jeunes filles chantant. A droite de la composition est à demi agenouillé un vieillard, en courte tunique vert foncé, qui s'appuie sur un bâton. Il enlace de son bras gauche un jeune enfant, en tunique rose, assis près de lui, les mains croisées sur la poitrine. Devant lui est déposée une corbeille d'osier contenant deux colombes. A droite de sainte Anne, au deuxième plan, une jeune fille, robe jaune et voile blanc, gravit les marches, portant sur sa tête une corbeille remplie de fruits. Derrière elle sont groupés plusieurs spectateurs. Au fond, les arcades du temple.

Signé à gauche : A. VINCHON.

Troisième travée :

Mariage de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,33. — Par LANGLOIS (JÉRÔME-MARTIN). — 1833. — Date de la commande.

Le grand prêtre, debout sous un baldaquin précédé de trois marches, réunit les mains de la Vierge et de saint Joseph dont il bénit l'union. Il a une tunique blanche, recouverte d'une robe bleue rehaussée d'or que retient une ceinture vert olive. Le baldaquin est d'étoffe rouge. La Vierge porte une robe rouge, un manteau bleu dont elle relève les plis de la main gauche et un voile blanc. Saint Joseph, tunique bleue, manteau jaune ocre, la tête couronnée de fleurs, tient une branche

de lys dans la main gauche. Au-dessus d'eux plane le Saint-Esprit. Au pied des marches, à gauche, sont rangés un homme et quatre femmes. L'homme incline la tête et joint les mains; il a une tunique jaune, un manteau marron et un turban rouge. L'une des femmes est debout, deux autres à genoux, et la quatrième assise. La première est représentée de dos, les bras tendus en avant, en robe rouge, manteau vert, les cheveux renfermés dans un foulard blanc. A ses pieds est posée une corbeille de fruits, recouverte d'une serviette. La deuxième femme est également de dos, en robe jaune, manteau vert et voile blanc. La troisième est de profil, drapée de vert, les mains jointes. La dernière est assise sur les marches, un enfant sur les genoux; elle a une robe rouge et suit du regard la cérémonie religieuse. A droite, se trouvent trois hommes; l'un a un genou en terre, les deux autres sont debout. Le premier, de dos, tunique rouge et manteau vert, brise une baguette de bois contre son genou. Le deuxième, un tout jeune homme, tient une baguette dans sa main gauche qu'il appuie à la hanche; sa tunique est jaune; de longs cheveux retombent en boucles dans son cou. Le troisième, turban vert, manteau brun et culotte rouge, pose la main gauche sur l'épaule du précédent. Derrière saint Joseph, un enfant, vêtu de blanc et couronné de fleurs, porte un plateau et une burette d'or. On aperçoit, en arrière-plan, deux hommes causant ensemble, dont l'un est drapé de rouge et l'autre de bleu. Au fond et de chaque côté du baldaquin, se dressent, sur un haut soubassement, deux colonnes torses de marbre vert.

Signé au milieu : LANGLOIS.

Quatrième travée :

L'Annonciation. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par DUBOIS (FRANÇOIS). — 1833. — Date de la commande.

La Vierge est agenouillée, les yeux levés vers le ciel, les mains jointes, en robe rose, manteau bleu et voile blanc. L'ange Gabriel, vêtu de blanc, porté sur un nuage et tenant un sceptre dans la main droite, lui montre le ciel de la main gauche. Au sommet, plane le Saint-Esprit. Des têtes de chérubins apparaissent au milieu de nuages.

Signé à gauche : FRANÇOIS DUBOIS.

A gauche :

Première travée :

L'Assomption. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par DE JUINNE (FRANÇOIS-LOUIS).

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, les bras en l'air, les yeux levés vers le ciel, est transportée au milieu de nuages, accompagnée d'anges et de chérubins. A l'horizon et sous ses pieds, une ville.

Signé à gauche : DE JUINNE, 1835.

Deuxième travée :

Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,53. — Par GRANGER (JEAN-PERRIN). — 1833. — Date de la commande.

La Vierge est assise à gauche près d'un appentis et présente l'Enfant Jésus aux trois rois Mages prosternés à ses pieds. Elle a une robe rose et un manteau bleu ramené sur sa tête en guise de voile. L'Enfant Jésus porte une petite draperie blanche roulée autour des reins. L'appentis est couvert de chaume et supporté par deux colonnes de marbre brisées et posées sur un soubassement. Le premier Mage, vieillard à barbe blanche, en tunique verte et manteau rouge, met la main droite sur son cœur et présente de la main gauche un coffret rempli de bijoux. Devant lui sont jetés une couronne et un sceptre. Le deuxième, un nègre, tunique marron avec riche bordure d'or, manteau rouge et turban blanc, offre également un coffret. Le troisième, tunique bleue et manteau violet, tient une coupe dans la main droite et une couronne dans la main gauche. A droite de la Vierge est assis saint Joseph, tunique bleue et manteau jaune ocre, le bras droit posé sur ses genoux, un bâton dans la main gauche. Un âne et une vache sont abrités sous l'appentis. Au deuxième plan, à gauche, se développe un soubassement de marbre noir supportant la base d'une colonne brisée. Au pied du soubassement croît un arbuste. Au fond s'élève un mur percé d'une fenêtre à laquelle apparaissent quelques curieux. On aperçoit, en arrière-plan, à droite, les serviteurs des Mages transportant des objets apportés à dos de chameau. Au lointain s'étend la campagne et se dressent les toits d'une ville.

Signé à droite : GRANGER.

Troisième travée :

L'Adoration des Bergers. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,53. — Par HESSE (NICOLAS-AUGUSTE).

La Vierge, robe rose et manteau bleu, est

assise à gauche et découvre l'Enfant Jésus couché près d'elle. Autour sont groupés plusieurs bergers. Le premier est de dos, agenouillé, les mains jointes, les reins couverts d'une draperie rouge ; à sa gauche est déposé un agneau dont les pattes sont liées. Le deuxième est prosterné, de profil, une peau de mouton sur les épaules. Le troisième est caché en partie par les précédents ; il a une tunique rouge. Le quatrième est de profil, un bâton dans le bras droit, les mains jointes ; un vieillard qu'il accompagne s'appuie sur son épaule. Saint Joseph est assis à droite de la Vierge sur un fût de colonne de marbre blanc renversé; il a une tunique rouge, un manteau vert olive, et tient un bâton à la main. Audessus du divin Enfant planent trois anges vêtus de bleu. Au fond de la composition apparaissent quelques curieux, parmi lesquels on distingue une femme adossée contre un pilier, un enfant sur les bras.

Signé à droite : Hesse, 1835.

Quatrième travée :

La Visitation. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par Coutan (Amable-Paul). — 1833. — Date de la commande.

Sainte Élisabeth sort de sa demeure et s'avance, les mains jointes, vers la Vierge. Celle-ci est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu dont elle relève les pans de la main droite, et pose la main gauche sur l'épaule de sa cousine qui porte une robe verte, un manteau jaune et un voile rouge. Au pied de l'escalier croissent deux palmiers derrière lesquels s'élève une muraille. Saint Joseph suit de loin la Vierge, un bâton sur l'épaule, et conduisant un âne. Au fond, à gauche, une montagne.

Signé à droite : Coutan.

BAS COTÉS

Ils sont séparés des chapelles latérales par huit colonnes semblables à celles qui les limitent du côté de la nef. Leur plafond est divisé en trois parties par des poutres et décoré de caissons carrés fond bleu, avec rosace au centre. Chaque bas côté dessert trois chapelles latérales élevées de deux marches et closes par une grille en fonte à balustres. Elles communiquent entre elles par une porte rectangulaire à deux vantaux surmontée d'un fronton triangulaire et flanquée de deux panneaux terminés par une corniche. Chaque vantail de la porte se compose de deux panneaux. Le panneau supérieur est ajouré. Les murs sont revêtus d'une haute boiserie à panneaux. Cette boiserie, ainsi que la porte, est peinte en jaune ocre avec listels d'or. La partie supérieure des murs est couverte de peintures murales, dont l'encadrement est semblable à celui des peintures de la nef. Au centre, et sous les fenêtres dont il a été parlé dans la description extérieure, est établi un autel rectangulaire exécuté sous la direction d'Hittorf, sur les dessins de Lebas. Le devant d'autel est en lave émaillée de Volvic. Il comporte trois panneaux inégaux, fond rouge avec encadrement blanc veiné de noir. Au milieu du panneau central, dans un cadre en losange, se détache une croix grecque. Les deux autres panneaux portent un médaillon circulaire renfermant le monogramme du saint auquel la chapelle est dédiée. Le fond de ces médaillons est vert; la croix et le monogramme sont blancs. Chaque autel est surmonté d'un retable composé de deux pilastres doriques supportant une corniche et deux consoles renversées formant fronton. Entre les pilastres est placée une toile peinte. Le plafond est divisé en cinq parties dont trois correspondent aux entre-colonnements et deux aux colonnes. Les premières sont décorées d'étoiles d'or sur fond d'azur, les autres présentent deux caissons avec rosace blanche sur fond lie de vin.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

Retable :

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,33. — L. 0m,92. — Par madame H. Dehérain.

La sainte est représentée de face, en robe bleue, corsage rouge et manteau blanc rejeté en arrière, les bras pendants et croisés, une quenouille dans le bras gauche, un fuseau dans la main droite. Un médaillon est suspendu à son cou. A ses pieds, à gauche, se trouve un panier sur lequel sont posés un livre et un chapelet. Au fond, à droite, sont couchés des moutons.

Signé à droite : H. Dehérain, 1836.

Mur de gauche :

Consécration de sainte Geneviève. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 3m,15. — Par De Juinne (François-Louis).

Saint Germain, debout devant un siége élevé de deux marches, présente un médaillon à sainte Geneviève, agenouillée à ses pieds, la main gauche sur son cœur, la main droite

étendue en avant. Le siége est tendu d'étoffe jaune avec effilés d'or et recouvert d'un coussin de même couleur. L'évêque d'Auxerre porte la mitre et la crosse, et est revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane violette, surplis blanc et manteau rouge. Sainte Geneviève porte une robe blanche. Près d'elle sont posés un manteau vert, un chapeau de paille et une houlette. Derrière elle se tient sa mère, le pied gauche sur la première marche, les yeux baissés, les mains croisées sur la poitrine, en robe rouge, manteau jaune et voile vert. A droite du prélat, un enfant vêtu de blanc porte un livre ; et, derrière l'enfant, vient un personnage drapé de bleu, la tête inclinée, les mains jointes. En arrière-plan, des spectateurs. Au fond, des arcades ; au sommet, un groupe d'anges au milieu de nuages ; l'un de ces anges tient une couronne de fleurs.

Signé à droite : De Juinne, 1836.

A gauche de la fenêtre :

Sainte Geneviève rend la vue à sa mère. — Peinture murale. — H. $3^m,72$. — L. $2^m,15$. — Par Devéria (Eugène).

Sainte Geneviève touche de la main droite les yeux de sa mère, assise devant elle, les bras croisés sur ses genoux, et lève la main gauche vers le ciel, que son regard semble invoquer. La sainte porte une robe et une guimpe blanches et un voile noir. Sa mère est drapée de marron. A gauche, une femme, en robe rouge, pose la main droite sur l'épaule de sa fille et lui montre la sainte de la main gauche. La jeune fille est vêtue de blanc et tient une cruche. Un peu en arrière, s'arrête une femme vêtue de blanc et portant un vase de cuivre sur la tête. A droite, un cul-de-jatte, accompagné d'un petit garçon, se traîne, appuyé sur une béquille, jusqu'aux pieds de la sainte et tend le bras droit vers elle. Sa poitrine est nue ; autour de ses reins s'enroule une draperie brune. L'enfant est habillé d'une petite tunique marron ; une besace est suspendue à son côté droit. Au deuxième plan est assise une jeune fille en chemisette blanche et robe violet pâle, le regard attaché sur sainte Geneviève, le bras droit sur son genou, la main gauche posée sur une cruche. Près d'elle se trouvent deux femmes, l'une, en robe jaune, accoudée sur un seau, la deuxième portant un enfant. Au fond, s'avancent deux jeunes hommes se tenant par le cou. Au sommet, des anges portés sur des nuages bénissent sainte Geneviève.

Signé à gauche : Eugène Devéria, 1836.

A droite de la fenêtre :

Glorification de sainte Geneviève. — Peinture murale. — H. $3^m,72$. — L. $2^m,15$. Par Devéria (Eugène). — 1833. — Date de la commande.

La sainte, même costume que ci-dessus, les bras levés, les yeux tournés vers le ciel, est soutenue par deux jeunes filles dont l'une est vêtue de rouge et l'autre de vert. A ses pieds et à gauche sont représentés trois femmes et quatre hommes, dont deux seulement sont visibles en entier. Parmi eux se trouve un soldat. L'une des femmes, avec chemise blanche et robe bleue, est agenouillée, un enfant dans les bras. La seconde, en jupon rouge et robe verte, montre la sainte à la troisième qui l'enlace de son bras droit. Cette dernière a une robe rouge. Un jeune homme, vêtu de rouge, s'agenouille et porte à sa bouche un coin de la robe de sainte Geneviève. Le soldat est casqué ; il pose sa main droite sur l'épaule du précédent et attache ses yeux sur la sainte. A droite, un prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux, désigne la sainte de la main droite et relève les plis de son manteau, de la main gauche. Il est accompagné d'un enfant vêtu de blanc et tenant un cierge allumé. Au deuxième plan, du même côté, sont groupés une femme, un vieillard et une jeune fille debout, les mains jointes. Au sommet plane un ange.

CHAPELLE SAINT-PHILIBERT.

Retable :

Saint Philibert. — Toile. — H. $1^m,33$. L. $2^m,15$. — Par Etex (Louis-Jules). — 1835. — Date de la commande.

Il est de face, en habit de son Ordre, les yeux levés vers le ciel, les bras repliés, les mains ouvertes.

A gauche de la fenêtre :

Saint Philibert délivrant un prisonnier chez les Germains. — Peinture murale. H. $3^m,72$. — L. $2^m,15$. — Par Schnetz (Jean-Victor). — 1835. — Date de la commande.

Il est debout et de face, en habit de son Ordre, la main gauche étendue vers deux soldats auxquels il vient de remettre de l'argent pour le rachat d'un prisonnier. Celui-ci, courte tunique bleue et besace au côté, est agenouillé aux pieds de son libérateur, dont il baise la main droite. A ses pieds, une chaîne brisée. L'un des soldats, à droite de

la composition, semble supputer la valeur des pièces d'argent qu'il tient dans la main gauche, tandis que l'autre lui désigne ces pièces de la main droite. Le premier est casqué, cuirassé et vêtu d'une courte tunique rouge; à son côté pend un glaive; à ses pieds sont posés une hache et un bouclier; le deuxième a une tunique verte; il porte un carquois et appuie le bras gauche sur l'épaule du précédent. Derrière eux s'élève une hutte. On aperçoit en arrière-plan, à gauche, un Germain, debout au pied d'un arbre, qui suit cette scène du regard. Au fond, la campagne.

Signé à gauche : Schnetz.

A droite de la fenêtre :

Saint Philibert secourant une famille de voyageurs. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Schnetz (Jean-Victor). — 1835. — Date de la commande.

Le saint, en habit de son Ordre, de profil, et le capuchon ramené sur sa tête, tend une gourde à une jeune femme assise, dont les traits indiquent la fatigue, et qui tient un enfant emmaillotté sur les genoux. Cette femme est vêtue d'un jupon vert, d'une robe rose et d'un voile blanc; elle est soutenue par une vieille femme, en robe rouge et voile vert, assise derrière elle au pied d'un arbre, un bâton à la main. A droite, au deuxième plan, est également assis un homme, courte tunique bleue et foulard rouge, qui s'appuie sur un bâton et semble implorer le secours du saint. Au fond, des montagnes.

Signé à gauche : Schnetz.

CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE.

Retable :

Saint Étienne. — Toile. — H. 1m,33. L. 0m,92. — Par Goyet (Eugène). — 1836. — Date de la commande.

Il est de face, drapé de blanc, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine, une palme dans la main droite.

Signé à gauche : E. Goyet.

A gauche de la fenêtre :

Saint Étienne visitant une malade. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Champmartin (Charles-Émile Callande de). — 1836. — Date de la commande.

Saint Étienne, en habits de diacre, est debout et de profil, à gauche de la composition, une bourse dans la main droite, le bras gauche pendant. Devant lui est, à moitié couchée sur un grabat, et soutenue par sa fille, une femme aux traits amaigris, dont le bras droit est replié sur sa poitrine, le bras gauche pendant, la tête coiffée d'un foulard rose et la partie inférieure du corps protégée par une couverture grise. La jeune fille, en corsage rouge, robe bleue et cheveux flottants, est agenouillée, les yeux rougis par les larmes. A gauche, derrière saint Étienne, un escabeau. Au fond, une muraille nue, que recouvre un plafond soutenu par des poutrelles.

Signé à gauche : Champmartin.

A droite de la fenêtre :

Saint Étienne conduit au supplice. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Champmartin (Charles-Émile Callande de). — 1836. — Date de la commande.

Le saint, en tunique blanche, les bras pendants, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, est debout sous le porche d'un temple dont on aperçoit les colonnes; il est saisi par deux hommes, l'un vêtu d'une courte tunique jaune ocre, l'autre portant une draperie rouge et brune autour des reins. Une jeune femme, en robe verte, serre le poing en le regardant avec haine. Une deuxième femme, assise en bas des marches, en corsage rouge, robe bleue, tient déjà une pierre dans la main droite. Au deuxième plan, la foule.

Signé à gauche : E. Champmartin.

Mur de droite :

Le Martyre de saint Étienne. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. Par Couder (Louis-Charles-Auguste). — 1836. — Date de la commande.

Des hommes et des femmes sont en train de lapider saint Étienne, qui tombe à genoux, le bras droit levé, les yeux tournés vers le ciel. Au premier plan et à gauche, une femme le désigne du doigt à son enfant qui s'élance vers lui une pierre à la main. L'enfant est vêtu d'une courte tunique rouge. Sa mère porte une robe jaune et un manteau bleu; elle est coiffée d'une espèce de turban blanc. On remarque parmi les bourreaux deux hommes, l'un en tunique rouge et culotte lilas, l'autre en tunique brune. Le premier relève de la main gauche le pan de sa tunique qu'il a rempli de pierres. Au fond, est groupée la foule, en avant de laquelle se trouve un vieillard, en tunique marron et manteau bleu,

qui montre le martyr du doigt. A l'horizon, des palmiers et les toits d'une ville. Au sommet, un ange portant une palme.

Signé à droite : Auguste Couder.

BAS COTÉ DE DROITE

CHAPELLE SAINT-HIPPOLYTE

Retable :

Saint Hippolyte. — Toile. — H. 1m,33. -L. 0m,92. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1835. — Date de la commande.

Il est de face, drapé de rouge, tient une palme dans la main droite et présente un livre de la main gauche.

A gauche de la fenêtre :

Saint Hippolyte baptisant son geôlier. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Hesse (Nicolas-Auguste).

Le saint évêque, debout dans un cachot et les yeux levés vers le ciel, impose les mains sur la tête de son geôlier, agenouillé devant lui, tête nue et mains jointes. Le saint porte une tunique violette, une étole d'or avec croix blanche et un manteau blanc. Le geôlier est cuirassé, vêtu d'une tunique rouge et d'une culotte verte. A ses pieds sont déposés son casque, son glaive et son manteau. A gauche, se développe un escalier au milieu duquel sont arrêtés deux soldats en armes dont l'un désigne le geôlier.

Signé à droite : Hesse, 1835.

A droite de la fenêtre :

Martyre de saint Hippolyte. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Hesse (Nicolas-Auguste).

Le saint, draperie blanche autour des reins et manteau vert, est étendu sur le dos, les bras levés vers le ciel. Deux soldats sont en train de lui lier les pieds. L'un de ces soldats est en tunique jaune et manteau rouge, l'autre est drapé de rouge. A côté du dernier sont jetés un casque et une cuirasse. Une femme fuit épouvantée à cette vue. Un homme placé en arrière-plan cherche à maintenir deux chevaux qui se cabrent. A droite, au deuxième plan, s'élève une tour au sommet de laquelle est assis un personnage vêtu de pourpre, entouré de soldats drapés de vert. Un ange descend du ciel tenant une palme.

Signé à gauche : Hesse, 1836.

Mur de droite :

Funérailles de saint Hippolyte. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Coutan (Amable-Paul). — 1835. — Date de la commande.

Quatre hommes descendent un escalier taillé dans le roc, en portant sur leurs épaules un cercueil contenant le corps de saint Hippolyte enveloppé dans un linceul. Le premier a une tunique verte et un manteau jaune, le deuxième est drapé de blanc, le troisième, un vieillard, est couvert d'un manteau brun. Du quatrième on ne voit que le haut de la tête. En avant, marche un vieux prélat que précède un enfant tenant un bénitier. Le prélat est vêtu d'une tunique blanche, d'une chape rouge bordée d'or; il a la tête baissée et s'appuie sur sa crosse. L'enfant est habillé de blanc. Une femme accompagnée de son fils et un homme sont agenouillés à droite. La femme a une robe blanche et un manteau bleu. L'enfant a une draperie jaune autour des reins et tient une palme. L'homme est en tunique rouge; il joint les mains. Une deuxième femme, en robe blanche et voile bleu, porte à ses lèvres un coin du linceul. Le funèbre cortége est suivi par des jeunes filles vêtues de blanc. On aperçoit au fond deux femmes montrant le poing.

Signé à droite : Coutan.

CHAPELLE SAINT-HYACINTHE.

Retable :

Saint Hyacinthe. — Toile. — H. 1m,33. — L. 0m,92. — Par madame Varcollier (Atala). — 1836. — Date de la commande.

Le saint est assis, de face, en tunique blanche et manteau bleu doublé de blanc et ramené sur la tête en guise de capuchon. Un chapelet est pendu à son côté. Il tient un livre ouvert dans la main gauche et montre le ciel de la main droite.

A droite de la fenêtre :

Saint Hyacinthe ressuscitant un jeune homme noyé. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Johannot (Charles-Henri-Alfred). — 1836. — Date de la commande.

Saint Hyacinthe, debout, tunique blanche et manteau noir ramené sur la tête en guise de capuchon, montre le ciel de la main droite et tient dans sa main gauche la main d'un jeune homme que l'on vient de retirer de

l'eau. Le jeune homme est étendu à terre, au bord d'un cours d'eau; il porte une courte tunique lilas, une ceinture et des hauts-de-chausses bleus, une collerette blanche et des souliers à la poulaine; une aumônière est suspendue à son côté. Un vieillard, en tunique grise et capuchon rouge, est placé derrière lui et soulève sa tête. Devant lui est agenouillée, les bras en avant, les yeux hagards, en robe bleue, manteau jaune, guimpe et voile blancs, sa mère que soutient une jeune fille, en robe rose, dont les traits sont contractés par la douleur. Au deuxième plan, à gauche, sont arrêtées deux femmes dont on ne voit que la tête. A droite sont groupés un jeune homme et deux femmes. Le jeune homme a un manteau blanc; il baisse la tête et joint les mains. L'une des femmes est voilée de noir, ses yeux sont fixés à terre. L'autre est voilée de bleu et lève les yeux vers le ciel.

Signé à droite : Alfred Johannot.

A droite de la fenêtre :

Saint Hyacinthe marche à travers une ville saccagée par les Tartares. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Johannot (Charles-Henri-Alfred). — 1836. — Date de la commande.

Saint Hyacinthe, tunique blanche et manteau noir ramené sur sa tête, est debout sur un amas de pierres, une statuette de la Vierge dans la main droite, un ciboire dans la main gauche, les yeux levés vers le ciel. A ses pieds gît le corps d'un homme étendu sur le dos, les bras écartés, et dont le front porte une large blessure. Une mère, les cheveux épars, en chemise blanche et jupon rouge, se précipite à ses genoux et lui présente le cadavre de sa fille dont la robe bleue est déchirée. Le saint est accompagné de deux religieux de son Ordre, dont l'un a les yeux baissés et les bras croisés sur la poitrine, tandis que l'autre suit du regard la lutte encore engagée, au deuxième plan, entre plusieurs hommes et les Tartares que deux femmes semblent implorer. Çà et là, des carquois et des tisons enflammés. A droite, au premier plan, un petit pont de pierre à moitié effondré.

Signé à droite : Alfred Johannot.

CHAPELLE SAINTE-THÉRÈSE.

Retable :

Sainte Thérèse. — Toile. — H. 1m,33. — L. 0,92. — Par Decaisne (Henry). — 1836. — Date de la commande.

Elle est agenouillée, la main droite sur son cœur, le bras gauche replié, la main ouverte, les yeux levés vers le ciel, en robe rouge, manteau gris, guimpe blanche et voile noir.

Signé à droite : Decaisne.

A droite de la fenêtre :

La Vierge apparaît à sainte Thérèse. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Langlois (Jérôme-Martin). — 1836. — Date de la commande.

Sainte Thérèse est agenouillée, de profil, les mains jointes, les yeux attachés sur la Vierge qui lui apparaît au milieu d'un nuage, l'enfant Jésus dans les bras. La sainte porte une robe rose, une jupe jaune ouverte sur le côté et un corsage rouge; une espèce de résille de fils blanc et or retient ses cheveux. Devant elle est placé un tabouret recouvert d'une riche étoffe verte à glands d'or, sur lequel sont posés un manteau marron et un livre de prières. La Vierge est en robe rose, manteau bleu et voile blanc. Au deuxième plan, à droite, se dresse un lit à colonnes torses, baldaquin et rideaux rouges doublés de vert et rehaussés d'une bordure d'or. Sur ce lit est étendu le cadavre d'une femme dont une autre femme en pleurs tient le bras droit. Au pied du lit se trouvent un moine récitant les prières des morts et un enfant de chœur portant une croix.

Signé à droite : J. M. Langlois.

A gauche de la fenêtre :

Extase de sainte Thérèse. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Langlois (Jérôme-Martin). — 1836. — Date de la commande.

La sainte, revêtue de l'habit de l'Ordre des Carmélites, est agenouillée, le bras droit pendant, la main gauche sur le cœur, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux levés vers le ciel, devant un pupitre recouvert d'une draperie rouge à franges d'or, sur lequel sont déposés un crâne humain, un sablier, un crucifix et un livre. Un ange ailé en tunique verte et écharpe rose la soutient. Un autre ange, vêtu de blanc, descend du ciel, tenant une flèche dont il semble la percer. Au fond, des arcades.

Signé à droite : J. M. Langlois.

Mur de gauche :

Mort de sainte Thérèse. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par CAMINADE (ALEXANDRE-FRANÇOIS). — 1836. — Date de la commande.

La sainte, revêtue de l'habit de son Ordre, est étendue sur un lit, la main gauche sur le cœur. Un moine, manteau blanc et étole violette, tient les saintes huiles dans la main gauche et l'oint de la main droite. Cinq des compagnes de sainte Thérèse sont placées autour de son lit; quatre à genoux, les mains jointes ou croisées sur la poitrine, la cinquième debout, la tête appuyée dans les mains. A droite, au deuxième plan, se trouvent deux moines, l'un tenant une croix et l'autre un cierge. Sur une petite tablette fixée contre le mur sont rangés un crâne humain, un sablier, des livres et un encrier. Sous cette tablette sont suspendus un bénitier et une branche de buis.

Signé à gauche : CAMINADE.

TRANSEPTS.

Ils comportent deux travées correspondant aux bas côtés et aux chapelles latérales. La première travée est construite sur le même plan que les travées latérales du vestibule intérieur et peut, en raison de la décoration qu'elle a reçue, être considérée comme faisant partie de la chapelle qu'elle précède. Au fond, s'ouvre une porte rectangulaire en chêne à deux vantaux surmontée d'une corniche à denticules donnant accès dans les sacristies. Dans le transept de gauche est installée la chapelle de la Vierge et dans celui de droite la chapelle du Sacré-Cœur, primitivement de l'Eucharistie.

Ces chapelles sont élevées sur plans rectangulaires et recouvertes d'une voûte en berceau à caissons carrés, fond bleu, avec rosaces blanches. Elles sont flanquées à droite et à gauche d'une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Première travée :

Elle est séparée des bas côtés par une grille en fer forgé composée de quatre panneaux. Chaque panneau est décoré de rinceaux et présente au centre un médaillon au chiffre de la Vierge. Leur encadrement est composé de deux montants entre lesquels s'épanouissent des fleurs de lys. Tous les ornements sont dorés.

Les pilastres sont divisés en deux parties par un médaillon contenant une croix grecque accompagnée des attributs des quatre Évangélistes. Chaque partie est encadrée d'une bordure marron et renferme une figure se détachant sur fond noir. Les faces latérales des pilastres sont ornées d'arbres symboliques avec médaillon au chiffre de la Vierge, croix grecques et étoiles. Les intrados ont reçu la même décoration que les pilastres. Leur centre est marqué par un cartouche contenant une couronne d'étoiles. Les piédroits compris entre ces pilastres présentent trois parties ornées de sujets empruntés aux litanies de la Vierge et traités, pour la plupart, en grisaille. La partie inférieure comporte un motif décoratif composé d'un socle supportant deux colonnes sur lesquelles s'appuie un entablement surmonté d'un acrotère. Entre les colonnes existe un médaillon circulaire. Au-dessous du sujet central se trouve un cartouche de forme rectangulaire. Le sujet supérieur se compose d'un médaillon accompagné de rinceaux. Médaillons et cartouches sur fond rouge.

Les pendentifs sont occupés par un grand médaillon fond bleu flanqué de figures symboliques peintes en grisaille sur fond rouge. Ces figures remplissent les écoinçons.

Arcade ouverte sur le bas côté.

Pilastre de gauche :

Saint Grégoire. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR). — 1833. — Date de la commande.

Mitré, en tunique bleue, chape marron et étole blanche, il écrit sur un parchemin, la tête tournée du côté du Saint-Esprit, qui, sous la forme d'une colombe, s'approche de son oreille.

Cette peinture a été terminée par A. PÉRIN.

Saint Ambroise. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il est mitré, crossé, et tient un livre dans la main gauche. Sa tunique est rouge et sa chape lilas. A ses pieds se trouve une ruche d'abeilles.

Peinture terminée par A. PÉRIN.

Pilastre de droite :

Saint Victor. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il a une courte tunique lilas, un manteau

rouge et une culotte bleue. Il tient une palme dans la main droite, une croix dans la main gauche, et pose le pied sur un autel de Jupiter renversé à terre.

Peinture terminée par A. Périn.

Saint Louis. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il porte dans les mains la couronne d'épines. Sa tunique est rouge et son manteau bleu bordé d'or.

Intrados :

Saint Joseph. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Charles-Victor).

Il est en tunique jaune ocre, manteau bleu pâle, et s'appuie sur une scie de charpentier.

Saint Paul, ermite. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il a un bâton de voyage dans la main droite et lit dans un livre qu'il tient de la main gauche. Sa tunique est jaune et serrée à la taille par une ceinture rouge. Un corbeau lui apporte un morceau de pain.

Piédroit, entre les pilastres :

Sujets symboliques tirés des Litanies de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 1 mètre. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Partie inférieure :

Virgo potens.

La Vierge est assise, dans le médaillon, sur la sphère terrestre, la tête et les mains dans le firmament, en robe rose, manteau bleu et voile blanc. Elle semble invoquer Dieu en faveur du monde. A sa droite, apparaît le soleil ; à sa gauche brillent des planètes.

L'acrotère renferme une figure de la Vierge debout sur un croissant et présentant une croix à la bête de l'Apocalypse dont les sept têtes menaçantes sont prêtes à dévorer l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Sur le socle se détache la Cène.

Planche 80 de l'ouvrage *OEuvres diverses de Victor Orsel,* ci-dessus mentionné.

Partie centrale :

Speculum Justitiæ.

Le cartouche encadre un miroir auquel est attaché le glaive du châtiment. Au-dessus est placée une fontaine où viennent se mirer un homme et une femme. Derrière la fontaine est une statuette assise de la Justice drapée, voilée, tenant des balances dans la main droite et un bouclier dans la main gauche. Au fond s'étend une draperie au-dessus de laquelle apparaissent deux petits démons ailés. L'un de ces démons porte un flambeau, l'autre se dispose à lancer une flèche que détourne le bouclier de la Justice.

Planches 67 et 74 de l'ouvrage précité.

Partie supérieure :

Rosa mystica.

Au milieu du médaillon s'épanouit une rose. Au-dessus s'entrelacent des rinceaux formés d'une branche de rosier sans épines entourant une croix ; au-dessous, se trouve un pied de rosier armé d'épines, autour duquel s'enroule un serpent.

Planche 68 de l'ouvrage cité plus haut.

Pendentif :

Auxilium Christianorum. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

La Vierge est représentée assise de face, en robe rose, manteau bleu et voile blanc, une croix dans la main droite, le bras gauche pendant, la main ouverte, les yeux levés vers le ciel, le pied gauche sur un serpent. De chaque côté d'elle sont agenouillés un homme et une femme. L'homme de gauche, tunique jaune et ceinture rouge, tend les bras vers elle. On aperçoit à peine la tête de la femme. La femme de droite a les mains jointes et les yeux attachés sur la Vierge ; sa robe est jaune et son manteau lilas. L'homme est drapé de rouge et lève les bras en l'air. A gauche du médaillon est une figure représentant le *Tumulte,* et, à droite, une seconde figure personnifiant l'*Hérésie.* Toutes deux s'enfuient à la vue de la Vierge.

Arcade ouverte sur la chapelle de la Vierge.

Pilastre de gauche :

Saint Paul. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

L'apôtre des Gentils serre une épée dans la main droite ; il a le bras gauche pendant, et un serpent lui mord le poignet. Sa tunique est verte et son manteau rouge. A ses pieds est allumé un brasier.

Peinture terminée par A. Périn.

Saint Jacques. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il a une tunique verte, un manteau rouge, lève la main droite vers le ciel et tient un bâton dans la main gauche.

Peinture terminée par A. Périn.

Pilastre de droite :

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Le prince des apôtres est représenté en tunique bleue, manteau jaune ocre, un manuscrit dans la main droite, des clefs dans la main gauche.

Saint André. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il a une tunique vert olive, un manteau rose, et s'appuie contre la croix, instrument de son supplice.

Peinture terminée par A. Périn.

Intrados :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Tunique vert pâle, manteau rouge, un style dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche.

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il écrit en marchant. Sa tunique est rouge et son manteau vert.

Piédroit, entre les pilastres :

Sujets symboliques tirés des Litanies de la Vierge. — Peinture murale. — H. $3^m,30$. — L. 1 mètre. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Partie inférieure :

Sedes sapientiæ.

Le médaillon contient le trône de Salomon.

Partie centrale :

Domus aurea.

Dans le médaillon est représentée la *Maison d'or,* au-dessus de laquelle s'élèvent deux colonnes accouplées supportant un entablement, d'où pend une draperie qui se déchire et découvre une croix entourée de rayons.

Partie supérieure :

Fœderis Arca.

Le médaillon renferme l'*Arche d'alliance* accompagnée de branches de pommier. Dans les entrelacs formés par ces branches se trouvent, à gauche, un vase contenant de la manne, et à droite, les tables de la loi. Au-dessus est représenté l'Agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux.

Planche 68 de l'ouvrage précité.

Pendentif :

Refugium peccatorum. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

La Vierge, vêtue comme dans le pendentif précédent, couvre des plis de son manteau un homme et une jeune fille agenouillés à ses pieds. La jeune fille a les mains jointes et les yeux attachés sur la Vierge, dont elle implore l'intervention; sa robe est jaune. L'homme se rejette en arrière à la vue d'une bourse pleine et d'un poignard teint de sang qu'il vient de jeter devant lui; sa tunique est blanche et son manteau bleu pâle. A gauche du médaillon s'enfuit le démon de la *Luxure,* et, à droite, le démon de la *Cupidité.*

Arcade du fond.

Pilastre de gauche :

Un Archange protégeant un roi. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il porte un bouclier au bras gauche et étend la main droite au-dessus de la tête d'un roi assis et tenant une main de justice. L'archange a une tunique rouge et une ceinture bleue. Le roi est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau de pourpre. Il est représenté dans des proportions beaucoup plus petites que celles de l'archange.

L'Archange Gabriel. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est cuirassé, porte une tunique rouge, un manteau bleu, et foule aux pieds un démon enchaîné, qu'il se dispose à percer d'un glaive.

Pilastre de droite :

Ange gardien conduisant un voyageur. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

L'ange est drapé de lilas et tient par la main, en lui montrant le ciel, un voyageur qui

marche, vêtu d'une courte tunique grise et d'un manteau jaune ocre, un bâton dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Le voyageur n'a guère que le tiers de la grandeur de l'ange.

Les trois figures ci-dessus ont été terminées par A. Périn.

Un Ange veillant sur une ville. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il a un glaive dans la main droite et étend la main gauche au-dessus d'un rocher surmonté d'une citadelle. Sa tunique est rouge, et son manteau lilas.

Intrados :

Anges représentant les Dominations. — Peinturemurale. — H. 1 m. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Un ange, robe rouge et manteau bleu, semble donner une mission à un petit ange planant, les mains jointes.

Planche 75 de l'ouvrage ci-dessus mentionné.

Tympan au-dessus de la porte de la sacristie :

Mater Salvatoris. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $4^m,14$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

La Vierge est assise sur un siége de marbre blanc, en robe rose, manteau bleu et voile blanc, l'Enfant Jésus sur ses genoux. De chaque côté d'elle, trois anges, dont deux à genoux et chantant, et le troisième debout et jouant de la guitare.

A gauche de la porte :

Ézéchiel. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Le prophète est assis sur un quartier de rocher, en tunique grise et manteau rouge, les yeux baissés, un manuscrit dans la main gauche. De chaque côté de lui se trouve un squelette auquel il semble adresser la parole.

Isaïe. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est assis, en tunique verte et manteau rouge, montre le ciel de la main droite et tient un manuscrit dans la main gauche. A sa droite et à hauteur de sa tête est un médaillon renfermant la Vierge et l'Enfant Jésus.

A droite de la porte :

Jérémie. — Peinture murale. — H. 1 m. L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est assis sur un chapiteau renversé, les yeux baissés, les mains croisées sur ses genoux. Sa tunique est blanche et son manteau jaune ocre.

Daniel. — Peinture murale. — H. 1 m. L. $0^m,70$. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est assis sur un quartier de rocher, la poitrine nue, les genoux couverts par un manteau rouge, les bras pendants, les mains ouvertes. De chaque côté de lui sont couchés des lions. A ses pieds un crâne humain et des ossements.

Ces quatre figures ont été terminées par A. Périn.

Piédroit, entre les pilastres.

Partie inférieure :

On lit dans le médaillon l'inscription suivante, composée par Charles Lenormant, membre de l'Institut :

VICTOR . ORSEL
PICTOR . CHRISTIANVS
SOLERTI . PENICILLO
VIRGINIS . DEIPARAE . LAVDES
ADVMBRARE . STVDEBAT
SED . QVVM . OPTIMVM . ARTIFICEM
VIRIBVS EXHAVSTVM . MORS . PRAEVENISSET
AMICVS ET DISCIPVLI
MAGISTRI . LINEAS . SEDVLO . INQUIRENTES
IMAS . OPERIS . INTERRVPTI . PARTES
ABSOLVERVNT.

Partie centrale :

Turris eburnea.

Dans le cartouche, se dresse, au milieu des flots, la *Tour d'ivoire*. Au-dessus croît un lys accompagné de rinceaux.

Peinture terminée par A. Périn.

Partie supérieure :

Vas Electionis.

Le cartouche renferme le *Vase d'élection*, d'où sort l'Enfant Jésus, un calice dans la main droite, une croix dans la main gauche. Ce cartouche est flanqué d'une branche de pommier autour duquel s'enroule un serpent, et de l'arbre de Jessé sur lequel vient se reposer une colombe symbolisant le Saint-Esprit. Au-dessus se développe un arc-en-ciel, au centre duquel se trouve un triangle.

Pendentif :

Salus infirmorum. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Un infirme est couché dans un lit, la poitrine nue, les jambes cachées sous une couverture jaune ocre, un foulard rouge sur la tête, les yeux tournés vers la Vierge qui lui présente l'Enfant Jésus. La Vierge porte une robe rouge et un voile blanc. L'Enfant Jésus étend la main au-dessus de l'infirme, dont la femme est agenouillée au pied du lit, en robe lilas, foulard blanc, les mains jointes et levées vers le ciel. A gauche du médaillon plane un ange portant un calice et représentant la *Foi*. A droite, s'enfuit la *Mort* drapée dans un linceul.

Planche 65 de l'ouvrage déjà mentionné.

Arcade ouverte sur la nef :

Pilastre de gauche :

Saint Eugène. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Le saint évêque de Carthage est debout devant un siége recouvert d'un coussin vert bordé d'or, le triangle symbolique de la Trinité dans la main droite, la main gauche sur un manuscrit posé sur un pupitre ; il porte une tunique bleue, une chape rouge et une étole blanche.

Figure terminée par A. PÉRIN.

Saint Cyrille. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il montre le ciel de la main droite. Sa tunique est bleue, sa chape violette et son étole blanche. Derrière lui s'élèvent les flammes qui détruisirent les fondations du Temple de Jérusalem dont les Juifs avaient voulu entreprendre la reconstruction.

Pilastre de droite :

Saint Romer. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il est représenté en habit de moine, une chaîne rivée au poignet droit, les mains placées au-dessus d'un brasier.

Peinture terminée par A. PÉRIN.

Saint Maxime. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Tunique jaune ocre et manteau rouge ; la main gauche sur son cœur, le pied sur un manuscrit à moitié déroulé.

Intrados :

Saint Éléazar. — Peinture murale. — H. 1 m. L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il est drapé de vert, pose la main droite sur son cœur et se détourne avec horreur d'une tête de porc placée sur une petite table recouverte d'une serviette.

Planche 79 de l'ouvrage précité.

La mère des Macchabées. — Peinture murale. — H. 1 m. L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Elle est représentée en robe rouge, manteau vert, les bras pendants, les yeux baissés. A ses pieds sont jetées les têtes de ses fils.

Piédroit, entre les pilastres.

Partie inférieure :

Turris Davidica.

Dans le médaillon, la *tour de David,* à laquelle sont suspendus des boucliers et des armes.

Partie centrale :

Stella matutina.

Le cartouche renferme un navire secoué par les flots et auquel une étoile indique sa route. Au-dessus, sur un rocher, se tiennent Balac et Balaam. Le premier montre au second une étoile qui brille au loin. A droite et à gauche se dressent trois autels sur chacun desquels est allumé un brasier.

Planche 66 de l'ouvrage cité plus haut.

Partie supérieure :

Janua cœli.

Dans le médaillon, la *Porte du ciel* entourée de rayons.

Au-dessus, s'entre-croisent les anneaux d'une chaîne dont chacune des extrémités est rivée aux poignets de *Satan* et de la *Mort*, agenouillés, les mains derrière le dos. Cette chaîne est tenue par la main du Christ.

Pendentif :

Consolatrix afflictorum. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

La Vierge, portée sur des nuages, tend une branche d'olivier à une vieille femme agenouillée au pied du tombeau d'un martyr, les bras pendants, les yeux levés vers le ciel. La Vierge porte une robe rose et un voile vert. La

vieille femme a une robe lilas et un voile blanc. A droite est en train de prier, debout et les mains jointes, une jeune fille, en robe blanche et voile vert.

A gauche du médaillon plane un ange apportant une couronne. Cet ange symbolise la *Paix*. A droite s'enfuit une femme drapée, la tête cachée dans la main droite, une lampe dans la main gauche. Cette femme symbolise le *Deuil*.

COUPOLE

Elle comporte quatre sujets séparés par de larges bordures servant d'encadrement à divers attributs religieux peints sur fond bleu au milieu d'entrelacs. Les bordures sont décorées d'étoiles et de pommes.

Ces quatre sujets représentent :

Regina patriarcharum. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

La Vierge est assise de profil sur un siége soutenu par des nuages, en robe rouge et manteau vert; elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui présente une croix de la main droite. A ses pieds, sont agenouillés, les mains tendues vers elle, Noé, Abraham et Moïse. Noé est vêtu d'une tunique verte, Moïse d'une tunique rouge. On ne voit que la tête d'Abraham. Au sommet de la composition plane une colombe portant une branche d'olivier dans son bec.

Planches 66 et 74 de l'ouvrage précité.

A droite de cette composition se trouvent le chandelier à sept branches et les deux autels de Moïse entourés de vigne, et le bûcher d'Abraham; au-dessous une pyramide, un arc-en-ciel et un couteau.

Regina cœli. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

La Vierge est assise de face sur un trône porté par des nuages, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc, une couronne d'or sur la tête, un sceptre dans la main droite, une croix dans la main gauche. Les archanges Michel et Gabriel sont agenouillés à ses pieds. Saint Michel est cuirassé et couvert d'un manteau blanc. Il remet son épée au fourreau. L'archange Gabriel est drapé de blanc; il a une branche de lys dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Planche 61 de l'ouvrage précité.

A droite de cette composition sont placés une couronne, une sphère céleste et un trône, et, au-dessous, deux sceptres.

Regina Martyrum. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (JACQUES-ANDRÉ-VICTOR).

La Vierge, même costume que ci-dessus, est assise, les yeux fixés sur une couronne d'épines qu'elle tient sur ses genoux. A sa droite sont agenouillés saint Étienne, saint Laurent, et à sa gauche saint Cyprien et saint Sébastien. Saint Étienne a les yeux baissés et les mains jointes; sa tunique est verte et son manteau lilas. Saint Laurent a le bras droit replié et les yeux attachés sur la Vierge; il est drapé de bleu. Saint Sébastien a les mains liées derrière le dos; autour de ses reins est roulée une draperie blanche. Saint Cyprien a les mains croisées sur la poitrine; sa tunique est verte.

Planche 62.

A droite de la composition est représenté le monogramme du Christ, entouré d'une palme et d'une branche de laurier; et au-dessous, des pierres, un gril et des flèches, instruments de supplice des saints prosternés à ses pieds.

Regina Virginum. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (JACQUES-ANDRÉ-VICTOR).

La Vierge, même costume que ci-dessus, est assise de profil, une couronne d'or sur la tête; elle a un sceptre dans la main droite et une couronne dans la main gauche. Sainte Catherine, sainte Geneviève et sainte Agnès sont prosternées devant elle. Sainte Catherine présente un anneau de la main droite; elle est vêtue d'une riche robe blanche rehaussée d'une large bordure d'or. Sainte Geneviève a les mains jointes et tient une houlette dans le bras droit; sa robe est verte, son manteau et son voile sont blancs. A ses pieds est couché un agneau. De sainte Agnès, on ne voit que la tête. A droite de la Vierge sont posées, sur des nuages, plusieurs couronnes d'or avec étoiles d'argent.

Planches 63 et 77.

A droite de la composition s'entre-croisent des branches de lys; au-dessus, planent des colombes.

A. PÉRIN s'est adjoint pour l'achèvement de l'œuvre confiée à ORSEL le concours de MM. TYR, DANGUIN, JAMES BERTRAND, SAVINIEN PETIT, CHARLES CHAUVIN et GILLET.

L'autel de la Vierge est placé dans la deuxième partie. Le devant est en lave émaillée de Volvic et présente trois parties avec encadrement d'or enrichi de cabochons. Chaque partie comprend un médaillon composé d'arcatures et porte au centre une croix grecque et le chiffre de la Vierge sur fond

bleu. Au-dessus de l'autel se dressent deux colonnes corinthiennes supportant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire. Le fût des colonnes est en marbre, et leurs chapiteaux sont dorés. Entre les colonnes est creusée une niche voûtée en cul-de-four, abritant une statue représentant :

La Vierge. — Statue marbre. — H. 2 m. — Par DUMONT (AUGUSTE-ALEXANDRE). — 1873. — Date de la commande.

La Vierge est drapée et voilée; elle a les yeux baissés et les mains jointes.

Le mur du fond, ainsi que les murs des parties en hémicycle placées à droite et à gauche, sont recouverts de panneaux de marbre de différentes couleurs.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

(Primitivement CHAPELLE DE L'EUCHARISTIE.)

Première travée.

Les pilastres et les intrados sont décorés d'arbres et de fleurs symboliques sur fond vert. Au milieu des pilastres se trouve un petit médaillon rectangulaire fond bleu. Les piédroits compris entre les pilastres comportent quatre sujets peints également sur fond bleu. Les peintures des pendentifs se détachent sur fond rouge, et celles de la coupole sur fond d'or.

Arcade ouverte sur le bas côté.

Pilastres de gauche :

Figures et plantes symboliques. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE). — 1836. — Date de la commande.

Dans le médaillon :

La Prière.

Un homme élève les bras vers Dieu.

Au-dessous de ce médaillon est représenté un enfant debout sur un piédouche et priant les mains jointes. Plus bas, est placé un encensoir.

Autour, une branche de lierre.

Pilastres de droite :

Figures et plantes symboliques. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

L'Amour du prochain.

Un maître délivre un noir, son esclave.

Au-dessous, une hirondelle nourrissant ses petits.

Autour, des cornes d'abondance avec une étoile au milieu.

Piédroit, entre les pilastres :

L'Espérance. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *L'Espérance de la veuve et de l'orphelin.* — Une veuve est agenouillée au pied d'une croix qu'elle montre à son fils, également agenouillé et les mains jointes. La croix se dresse sur un soubassement de pierre.

2° *L'Espérance du captif.* — Un prisonnier garrotté reçoit l'hostie de la main d'un prêtre. Au fond, un mur.

3° *L'Espérance du petit et du grand.* — Un évêque tient une hostie dans chaque main. A sa droite est agenouillé un pauvre, les bras croisés sur sa poitrine nue; à sa gauche est agenouillé un roi, les mains jointes. Derrière l'évêque, un autel.

4° *L'Espérance du mourant.* — Un moribond est étendu sur un lit, les mains jointes. Au-dessus de lui apparaît une main entourée de rayons qui le bénit.

Pendentif :

La Naissance du Christ. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Jésus est couché sur un peu de paille. La Vierge et saint Joseph sont agenouillés près de lui. La Vierge, robe rouge, manteau vert et voile blanc, les mains jointes. Saint Joseph, tunique blanche, manteau jaune ocre, les bras croisés sur la poitrine. Un ange, debout derrière le Christ, en tunique lilas et manteau blanc, pose la main droite sur son cœur et tient une branche de lys dans la main gauche. On aperçoit dans le fond un âne et une vache.

Arcade ouverte sur la nef.

Pilastre de gauche :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

La Louange de Dieu.

Un prêtre, suivi de jeunes clercs, chante le *Gloria*. Le médaillon est accompagné d'une branche de baume.

Pilastre de droite :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

L'Étude.

Saint Jérôme est en train de traduire la Sainte Écriture. Au-dessus de lui plane le Saint-Esprit. Autour du médaillon s'entrelacent les branches d'un olivier.

Piédroit, entre les pilastres :

La Foi. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *La Pureté.* — Un prêtre, en soutane noire et chape rouge, lave ses mains avant la consécration. Un enfant de chœur tient une burette; un autre présente une serviette dépliée. Derrière, un autel.

2° *Le Baiser de paix.* — Un évêque, soutane violette, chape grise et étole blanche, donne le baiser à un diacre en surplis blanc et chape lilas. Au fond, un autel.

3° *La Pitié.* — Un évêque, faisant face à l'autel, élève l'hostie et la consacre. Deux acolytes relèvent sa chasuble et s'inclinent. Le prélat porte une soutane violette et une chasuble marron. Ses acolytes sont vêtus de blanc.

4° *La Vérité.* — Un pape, assis sur un siége de marbre blanc, les yeux levés vers le ciel, tient un évangile dans les mains. De chaque côté de lui est placé un cierge allumé.

Pendentif :

Le Christ enseignant. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ est debout, en tunique rose, manteau bleu, les bras pendants, les mains ouvertes. A sa droite se tiennent deux hommes prosternés et une femme debout. Le premier homme a les bras croisés sur sa poitrine; sa tunique est verte, et son manteau rouge. Le second met la main gauche sur son cœur; il porte une tunique bleue et un manteau lilas. La femme est voilée de blanc; on ne voit que sa tête. A gauche du Sauveur se trouvent deux hommes et deux femmes. L'un des hommes est à genoux, la main droite appuyée sur un bâton, la main gauche tendue vers le Christ; sa tunique est marron, et sa tête est couverte d'un foulard blanc. L'autre s'incline; il est vêtu d'une tunique verte. Les deux femmes sont agenouillées. La première porte une robe rouge. De la seconde on ne voit que la tête, autour de laquelle est roulé un foulard vert.

Arcade du fond.

Les pilastres de droite et de gauche sont ornés de rinceaux formés d'épis de blé et de ceps de vigne.

Tympan au-dessus de la porte de la sacristie :

La Cène. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 4m,14. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Jésus est debout devant une table autour de laquelle sont groupés ses disciples. Sa tunique est rouge, et son manteau bleu. Il tient un morceau de pain dans chaque main. La table est couverte d'une nappe; au milieu est un calice. A gauche sont assis saint Pierre en tunique blanche et manteau jaune; saint Jacques le Mineur, saint Jacques le Majeur, saint Barthélemy et saint Jude dont on ne voit que la tête, et saint André, en tunique jaune ocre et manteau vert. A droite, se trouvent saint Jean, drapé de vert, saint Philippe, saint Matthieu et saint Simon, dont la tête seule est visible, et saint Thomas en tunique verte et manteau jaune. Judas, tunique jaune et manteau sombre, se lève en serrant un sac d'écus dans la main gauche.

A gauche de la porte :

Sujets symboliques. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 0m,80. Par PÉRIN (ALPHONSE).

En bas :

Satan, les mains liées derrière le dos, est étendu sur un rocher. A ses pieds, les débris des portes de l'enfer; devant lui, un labarum surmonté d'une croix.

Au centre se dresse l'arbre de la *Science du Bien et du Mal,* autour duquel s'enroule un serpent, la tête en bas.

Au-dessus, un ange, tunique jaune et manteau bleu, remet son épée dans le fourreau.

A droite de la porte :

Sujets symboliques. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

En bas :

Job, drapé de bleu, se lève de son tombeau, les yeux tournés vers le ciel. Sur la face du tombeau est représenté Job sur son fumier. Au centre, s'élève une croix debout sur le globe terrestre et entourée de rinceaux composés de ceps de vigne et d'épis de blé. Au milieu de la croix se trouve la couronne

d'épines ; aux angles, des clous. Sur le globe sont plantés des épis de blé.

Au-dessus, un ange, tunique verte et manteau blanc, ouvre la porte du ciel.

Entre les pilastres :

La Force. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 1 m. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *La Confession des fautes.* — Un prêtre remet une discipline à un homme agenouillé à sa gauche, les mains jointes, et lui montre le ciel, tandis qu'un autre homme agenouillé à droite, la tête inclinée, la main sur le cœur, attend le moment de se confesser. Le prêtre est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau violet. L'homme de gauche porte une tunique lilas et un manteau brun, et celui de droite une tunique lilas et un manteau noir.

2° *Le Mépris des richesses.* — Un chrétien, tunique bleue et manteau rouge, montre à un mahométan un évangile déposé sur un pupitre. Le mahométan, tunique violette, manteau rose doublé de bleu et turban blanc, montre au chrétien un coffret rempli d'or et de bijoux placé sur un meuble richement décoré.

3° *Le Mépris des douleurs.* — Un jeune martyr, vêtu de blanc, est agenouillé, les bras croisés, les yeux levés vers le ciel, sur un bûcher auquel un homme drapé de lilas s'apprête à mettre le feu. Un prêtre des Gentils, debout et drapé de blanc, lui présente une statue de Jupiter.

4° *La Table des martyrs.* — Cette table est représentée par un tombeau sur lequel sont déposés le Saint Sacrement et un encensoir.

Pendentif :

Le Christ couronné d'épines. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 1^m,50. Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ est assis de face, la poitrine nue, un manteau lilas sur les genoux. Un homme lui présente un roseau, tandis qu'un autre pose sur sa tête une couronne d'épines. Le premier de ces hommes tient une verge dans la main gauche ; il est drapé de vert et porte un foulard blanc. Le second a un manteau bleu et un foulard jaune. On aperçoit, au fond, la tête d'un personnage coiffé d'un turban blanc et celle d'un soldat couverte d'un casque.

Arcade ouverte sur la chapelle.

Pilastre de gauche :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3^m,30. — L. 0^m,80. Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

La Vigilance.

Un soldat, armé, l'épée haute, se tient en garde contre un serpent.

Pilastre de droite :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3^m,30. — L. 0^m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

L'Union.

Une femme lie un faisceau.

Ces deux médaillons sont entourés d'épis de blé, de ceps de vigne et de grappes de raisin.

Les intrados des quatre arcs sont décorés de rinceaux et d'attributs religieux.

Piédroit, entre les pilastres :

La Charité. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 1 m. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *Le Secours au voyageur.* — Un homme, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau lilas, essuie le pied gauche d'un pèlerin dont le pied droit est encore plongé dans un riche bassin de cuivre. Le pèlerin est assis ; il porte, une tunique marron et une pèlerine noire, pose la main droite sur son cœur et tient dans la main gauche un bâton surmonté d'une boule crucifère. Au fond se dresse un lit.

2° *Le Secours aux pauvres.* — Un jeune homme, en courte tunique jaune, présente un manteau violet à un vieillard presque nu qui s'appuie sur une béquille. Un homme, en tunique rouge, donne un morceau de pain à un estropié vêtu de noir. Au fond, un autel.

3° *Le Pardon des injures.* — Un homme amène devant l'autel un autre homme qui voulait l'assassiner. Le premier est couvert d'une tunique rose et d'un manteau jaune. Le second porte une courte tunique rouge et un manteau gris ; ses cheveux sont en désordre. Un prêtre, tunique bleue et manteau lilas, partage entre eux une hostie. Au fond, un autel.

4° *L'Ensevelissement des morts.* — Un jeune homme, tunique grise et manteau lilas, est agenouillé et soutient le cadavre d'un homme enveloppé dans un linceul. Un prêtre, drapé de bleu, prie au bord d'une fosse.

Pendentif :

Le Christ mort. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. Par PÉRIN (ALPHONSE).

Saint Joseph d'Arimathie et saint Nicodème soulèvent le Christ qu'ils s'apprêtent à mettre au tombeau. Saint Joseph porte une tunique lilas et un foulard jaune; saint Nicodème a une tunique bleue. La Vierge est agenouillée, les bras pendants, les mains jointes, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc. Près d'elle se tient Madeleine, en robe bleue, également agenouillée, les mains jointes et les cheveux épars. Saint Jean, debout derrière le Christ, en tunique verte et manteau rose, tient la couronne d'épines dans la main droite et des clous dans la main gauche.

COUPOLE.

L'Eucharistie, vie pour les bons. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ, enveloppé dans un linceul, sort du tombeau, les bras écartés, les mains ouvertes. Il est accompagné par deux anges vêtus de rose, dont l'un porte un calice et l'autre un pain.

L'Eucharistie, mort pour les méchants. — Peinture murale. — H $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ, tunique rose et manteau blanc, déchire les sceaux du *Livre de la Vie*. Deux anges descendent vers la terre, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Celui-ci est vêtu de blanc et sonne de la trompette; celui-là est vêtu de rose et porte un vase dans lequel est allumé un brasier.

Saint Pierre, saint Jean et saint Matthieu. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Saint Pierre est debout en tunique bleue et manteau marron; il tient des clefs dans la main droite et un manuscrit roulé dans la main gauche. Saint Jean et saint Matthieu sont assis de chaque côté de lui, tous deux vêtus d'une tunique verte et d'un manteau rose, et tenant leur Évangile. Au-dessus de saint Jean se trouve une tête d'aigle ailée, et au-dessus de saint Matthieu une tête d'ange ailée.

On lit en bas :

MVCCCXXXVI — ALFONSUS PERIN PINGEBAT
MVCCCLII.

Saint Paul, saint Marc et saint Luc. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Saint Paul debout, tunique bleue, manteau marron, montre de la main droite la première épître aux Corinthiens qu'il présente de la main gauche. A ses côtés sont assis saint Marc et saint Luc. Le premier, tunique rose et manteau gris, tient son Évangile sur les genoux. Le second est drapé de jaune et présente son Évangile. Au-dessus de saint Marc est représentée une tête de lion ailée, et au-dessus de saint Luc une tête de bœuf ailée.

La décoration de la chapelle de l'Eucharistie n'a été complétement terminée qu'en 1874, après la mort de PÉRIN, par M. FAIVRE-DUFFER (Louis-Stanislas).

L'autel est placé contre le mur du fond de la deuxième partie. Il a reçu la même disposition que celui de la chapelle de la Vierge.

Dans la niche :

Le Christ. — Statue marbre. — H. 2 m. — Par DESBOEUFS (ANTOINE). — 1836. — Date de la commande.

Le Christ est représenté les yeux tournés vers le ciel, le bras droit pendant, la main ouverte et relevant les plis de son manteau de la main gauche.

Signé à gauche : DESBOEUFS.

CHŒUR.

Le chœur est de forme rectangulaire et recouvert d'une coupole supportée par quatre pendentifs que limitent des arcs plein cintre. Il est élevé de quatre marches au-dessus du sol de la nef, dont il est séparé par une balustrade d'un dessin fort simple. Au fond est pratiquée une porte en hémicycle et voûtée en cul-de-four. Les retombées des arcs viennent s'appuyer sur des piliers ornés de panneaux de marbres de différentes couleurs et de formes diverses.

Le maître-autel est installé sous la coupole; il est élevé de deux marches. Le devant est en lave émaillée de Volvic et divisé en trois panneaux. Le panneau central porte le monogramme du Christ, accompagné de branches de laurier; les deux autres présentent des croix grecques également accompagnées de branches de laurier. Quatre pilastres de marbre blanc engagés aux quatre angles de l'autel supportent les quatre colonnes d'un baldaquin terminé par un fronton triangulaire. Ces colonnes sont en granit d'Écosse.

Les murs, à droite et à gauche, sont revêtus de peintures encadrées d'une large bordure imitant la tapisserie.

Mur de gauche :

La Présentation au Temple. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 7m,45. — Par HEIM (FRANÇOIS-JOSEPH). — 1836. — Date de la commande.

Le grand prêtre est debout sur les degrés du temple et tend la main droite vers la Vierge qui s'avance, suivie de saint Joseph et portant l'Enfant Jésus. Le grand prêtre a une tunique blanche, un vêtement de dessus rouge rehaussé d'or, une riche ceinture et une cape blanche. La Vierge est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu ramené sur sa tête en guise de voile; un chapeau de paille retenu par un ruban retombe sur son dos. Saint Joseph a une tunique vert olive et un manteau jaune; il s'appuie sur un bâton et porte un panier contenant deux colombes. Le grand prêtre est accompagné de deux enants vêtus de blanc, dont l'un tient un plateau et une buire, et l'autre un encensoir. Derrière lui se trouvent quatre personnages. Deux sont drapés de blanc et causent ensemble. Le troisième est enveloppé dans un manteau vert et coiffé d'un turban rouge; il a les mains jointes et les yeux fixés sur la Vierge. Le quatrième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, est adossé contre une des deux colonnes torses qui limitent l'entrée du sanctuaire. Ces colonnes reposent sur un soubassement de marbre rouge. A gauche de la première est placé un riche socle, sculpté et doré, sur lequel est déposé un vase contenant de l'encens.

Derrière saint Joseph s'avance une femme, robe violette, manteau bleu et turban rouge, la main gauche sur le cœur et tenant un petit enfant de la main droite. Viennent ensuite deux femmes et un jeune homme gravissant des marches. L'une de ces femmes, robe rouge et voile bleu, porte un panier de fruits sur la tête. La seconde est une vieille femme vêtue d'une robe verte et d'un manteau marron; elle joint les mains. Le jeune homme a une courte tunique verte et un manteau bleu pâle; il lève les bras en l'air. On aperçoit au deuxième plan, en bas des marches du sanctuaire, un homme en tunique bleue et manteau brun, la tête baissée et les bras croisés sur la poitrine. Au fond, se dressent des colonnes. Au sommet planent deux anges.

Signé à droite : HEIM.

Jésus au milieu des docteurs. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 7m,45. — Par DROLLING (MICHEL-MARTIN). — 1837. — Date de la commande.

Jésus, vêtu de blanc et debout, montre le ciel. A sa droite est assis, sur un siége élevé de cinq marches, un docteur, en tunique rose, manteau jaune ocre et turban blanc, qui a les yeux attachés sur lui, la main droite sur son genou, la main gauche appuyée sur la hanche. Un jeune homme, en courte tunique rose et manteau bleu, est accoudé sur le dossier du siége, un livre dans la main droite. Derrière se trouvent deux docteurs, dont l'un en tunique blanche et manteau rouge, et l'autre en manteau vert et turban blanc.

Au pied des marches, à gauche, se tiennent cinq docteurs, dont deux sont assis et trois debout. Le premier désigne Jésus au deuxième, qui semble écouter avec attention les paroles du divin Enfant. Celui-ci est vêtu de bleu, celui-là porte une tunique rouge et un turban rose; il a les mains appuyées sur ses genoux, que recouvre un manteau gris. Le troisième est enveloppé dans un manteau marron et coiffé d'un turban rouge et vert. Le quatrième est drapé de bleu, et le cinquième de jaune. Tous ont les yeux fixés sur Jésus. Au deuxième plan, et toujours à gauche, survient un sixième docteur, dont la tunique est rouge, le manteau brun et le turban blanc. A droite de la composition se trouvent plusieurs autres docteurs. L'un d'eux est assis en bas des marches et au pied d'une colonne, une plume dans la main droite, un parchemin déroulé dans la main gauche; il a une tunique jaune ocre et un manteau bleu. Un jeune homme, en tunique jaune et manteau rouge, est appuyé contre la colonne. Un peu en arrière, sont groupés trois autres docteurs. Le premier, tunique verte et manteau rouge, est assis, un encrier et une plume dans la main droite, et un parchemin dans la main gauche. Le deuxième, manteau brun et turban rouge, se penche pour parler au précédent. Le troisième, un vieillard, drapé de vert, s'appuie sur un bâton. Ce dernier est accompagné d'un jeune homme vêtu de bleu. Au fond, derrière Jésus, s'ouvre une porte à laquelle apparaissent la Vierge et saint Joseph.

Signé à gauche : DROLLING.

Pendentifs :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

L'Évangéliste est debout sur un aigle, en tunique jaune, manteau rose, les bras écartés,

un style dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Il est accompagné de trois anges, l'un portant sur la tête une tablette de marbre, le deuxième tenant un calice d'où s'échappe une vipère, le troisième sonnant de la trompette.

Signé en bas : Delorme, 1835.

Saint Marc. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par Delorme (Pierre-Claude-François).

Saint Marc, en manteau rouge avec la poitrine nue, écrit sur une tablette, les yeux attachés sur une bannière que porte un ange drapé de vert. A sa gauche est couché un lion. En haut, à droite, plane un ange tenant deux palmes.

Signé en bas : Delorme, 1835.

Saint Luc. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par Delorme (Pierre-Claude-François).

Il est représenté assis de face, en manteau vert, la poitrine découverte, la tête baissée, une tablette de marbre dans la main gauche, un style dans la main droite. A sa droite plane un ange vêtu de rose et tenant une croix et une lance autour desquelles un crêpe est enroulé. A sa gauche, se trouve un second ange portant un roseau et une couronne d'épines. A ses pieds est couché un bœuf.

Signé en bas : Delorme, 1835.

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par Delorme (Pierre-Claude-François).

Saint Matthieu, tunique rouge et manteau violet, est assis, les yeux levés vers le ciel et la main droite posée sur une tablette de marbre. A sa gauche, un ange, vêtu de jaune et déroulant un phylactère. A sa droite, et au sommet, deux anges présentant un médaillon contenant une figure de la Vierge.

Signé en bas : Delorme, 1835.

COUPOLE.

Translation de la sainte maison de Lorette. — Peinture murale. — Diamètre 9^{m},60. — Par Delorme (Pierre-Claude-François). — 1836.

La Vierge est assise dans une gloire, au milieu de la composition, les yeux levés vers le ciel, les mains jointes, en robe rose, manteau bleu et voile blanc. Elle est entourée d'anges. A droite et à ses pieds sont assises la Charité et la Justice, et, à gauche, la Foi et l'Espérance. La Charité tient deux petits enfants sur ses genoux; deux autres enfants, un peu plus grands que les premiers, sont debout devant elle. Sa robe est jaune ocre et son manteau bleu. La Justice est couverte d'une cuirasse; elle a des balances dans la main droite et une lance dans la main gauche. La Foi, robe blanche et manteau rouge, présente un calice de la main droite et appuie sa main gauche sur une tablette de marbre. L'Espérance est représentée vêtue de vert, voilée de bleu, la tête couronnée de fleurs et les mains jointes; à sa gauche est placée une ancre. A droite plane un ange, en tunique blanche et manteau rouge, couronné de fleurs. Il semble venir rendre hommage à la Vierge. En bas, en arrière-plan et de chaque côté, sont groupés, au milieu des nuages, les uns agenouillés et les autres debout, des anges qui s'écartent pour laisser passer la *Santa Casa,* portée par quatre anges et précédée par deux autres sonnant de la trompette.

L'hémicycle est divisé en panneaux peints en marbre vert.

DEMI-COUPOLE.

Le Couronnement de la Vierge. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 4^{m},95. — L. 14^{m},20. — Par Picot (François-Édouard).

La Vierge est assise, de face, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc, les yeux fixés au ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. Devant elle se tient l'Enfant Jésus, un phylactère à la main. Deux anges ailés élèvent une couronne au-dessus de sa tête. L'un est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau blanc; l'autre, d'une tunique verte et d'un manteau bleu. Ce dernier a un sceptre dans la main droite. Le siége sur lequel la Vierge est assise est placé sur un soubassement de marbre blanc. A gauche est assis un ange, tunique blanche et manteau rose, chantant, un cahier de musique ouvert sur ses genoux. A droite, sont assis deux anges, tunique jaune et manteau vert, jouant du luth. A gauche de la composition sont représentés saint Jean-Baptiste et saint Paul, et, à droite, saint Pierre et saint Matthieu. Le Précurseur a les reins couverts d'une peau de mouton et les épaules protégées par un manteau sombre; il tient une croix dans la main droite. Saint Paul, tunique rouge et manteau violet, s'appuie sur le pommeau de son épée. Saint Pierre, tunique violette et manteau rouge, a des clefs dans la main droite. Saint Matthieu

présente son évangile; sa tunique est verte et son manteau marron.

On lit en bas :

PICOT FECIT, ANNO M . D . CCCXXXVI.

VITRAUX.

SACRISTIE DES MESSES.

Moïse recevant les tables de la Loi. — Vitrail. — H. $4^m,40$. — L. $2^m,30$. — Par VATINELLE AINÉ. — 1829. — Date de la commande.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Assomption de la Vierge. — Vitrail. — H. $4^m,40$. — L. $2^m,30$. — Par VATINELLE AINÉ. — 1829. — Date de la commande.

Ces vitraux ont été exécutés à la Manufacture de Sèvres, d'après les cartons de DELORME et de LE BAS.

Paris, le 31 *décembre* 1886.

L. MICHAUX

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

TABLE
ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

On a imprimé en PETITES CAPITALES tous les noms de personnes, en *italique* les titres de compositions, peintes, sculptées ou dessinées, qui renferment des noms de choses ou plusieurs noms propres, et en romain les noms de lieux.
Les noms de Saints sont rangés à la lettre S.

A

B

C

CLÉRY. — COURONNEMENT.

D

DESSAUBAZ. — DUMONT.

E

F

G

H

I

J

JÉSUS-CHRIST.

JÉSUS-CHRIST.

K

L

M

MOLÉ. — MYRE.

N

NABOTH. — NUREMBERG.

O

P

PICOU. — PRÉAULT.

Q

R

RAPHAEL. — ROGER.

S

SAINT. — SAINT BASILE.

SAINTE AFFRE. — SAINTE CRESCENCE.

T

U

V

VIERGE.

VIERGE.

W

Paris, le 1er *mai* 1888.

HENRY JOUIN,
ARCHIVISTE DE LA COMMISSION.

TABLE DES MATIÈRES

[1] C'est à titre d'exception que cette notice, relative à un monument civil, se trouve insérée dans le présent volume.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00685 7110